This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

ARTES SCIENTIA VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR

MERCURE
DE FRANCE,
DÉDIÉ AU ROI.

AOUST. 1745.

A PARIS,

Chés { GUILLAUME CAVELIER rue S. Jacques.
La Veuve PISSOT, Quai de Conti, à la descente du Pont-Neuf.
JEAN DE NULLY, au Palais.

M. DCC. XLV.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

AVIS.

L'ADRESSE générale du Mercure est à M. DE CLEVES D'ARNICOURT *rue du Champ-Fleuri dans la Maison de M. Lourdet Correcteur des Comptes au premier étage sur le derriere entre un Perruquier & un Serrurier à côté de l'Hôtel d'Enguien. Nous prions très-instamment ceux qui nous adresseront des Paquets par la Poste, d'en affranchir le port, pour nous épargner le déplaisir de les rebuter, & à eux celui de ne pas voir paroître leurs ouvrages.*

Les Libraires des Provinces ou des Pays Etrangers, qui souhaiteront avoir le Mercure de France de la premiere main, & plus promptement, n'auront qu'à écrire à l'adresse ci-dessus indiquée; on se conformera très-exactement à leurs intentions.

Ainsi il faudra mettre sur les adresses à M. de Cleves d'Arnicourt, Commis au Mercure de France rue du Champ-Fleuri, pour rendre à M. de la Bruere.

PRIX XXX. SOLS.

MERCURE DE FRANCE.

PIÈCES FUGITIVES en Vers & en Prose.

LES ARTS, ODE.

A Messieurs de l'Académie de Marseille par M. LEFRANC.

AINSI la Reine des Monarques,
Mere de Peuples triomphans
Dans ses fastes vainqueurs des Parques
Adoptoit de nouveaux enfans ;
Patrie honorable, & féconde
Les divers Habitans du monde

376322

1837
ARTES VERITAS SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
E PLURIBUS UNUM
TUEBOR
SI QUÆRIS PENINSULAM AMŒNAM
CIRCUMSPICE

840.6
M558

Dans la Langue d'Homere a puisé ses trésors :
Nos premiers Amphions sortis de vos aziles
Ont porté dans nos Villes
Des concerts d'Apollon les sublimes accords.

Soeur de Rome, * Emule d'Athenes,
Mere & tutrice des beaux Arts,
Toi qui formois des Demosthênes
Pour le Tribunal des Césars,
Leve les yeux sur tes Portiques
Reconnois ces titres antiques,
Vains monumens de ta grandeur,
Et rends grace au nouveau Lycée
Qui seul de ta gloire éclipsée
Fera revivre la splendeur.

Les talens sont l'honneur, l'appui de la Patrie,
Du cœur le plus feroce ils calment la furie
Leur pouvoir est sans borne, & leurs droits sont sacrés.
Dans les murs de Cadmus les neveux de Pindare
Respectés d'un Barbare,

* La magnifique Inscription gravée sur le frontispice de la Loge de Marseille, rassemble en peu de mots tous les titres que l'Univers entier donnoit autrefois à cette Ville, *Massilia Phocensium filia, Romæ soror, Carthaginis terror, Athenarum æmula, altrix disciplinarum, Gallorum agros, mores, animos novo cultu ornavit, illustrat quam sola fides, Muros quos vix Cæsari cesserat contra Carolum V. meliori omine tuetur, omnium fere Gentium commerciis patens, Europam quam modo tenuerat, modo docuerat alere & ditare gaudet. An.* MDCCXXVI. *Reg. Lud. XV.*

Vivent sur le débris des Thébains massacrés.

O ! du Pinde immortels Arbitres,
Envers vous puis-je m'acquitter ?
Vous me dispensez les seuls titres
Que je brûle de mériter.
Je laisse une foule importune
Briguer aux pieds de la fortune
Des rangs, des bienfaits, des faveurs ;
L'amitié, seul trésor des Sages,
La paix, l'étude, vos suffrages,
Voilà mes biens & mes honneurs.

Trop heureux le Mortel que les Muses caressent,
Que les Arts ont formé ; que les Arts intéressent !
Avec eux il resiste aux outrages du sort ;
Il tient toujours son cœur dans un juste équilibre ;
Né Sujet il est libre ;
Il jouit de la vie & survit à la mort.

EPITRE

Par M. COCQUARD *Avocat au Parlement de Dijon.*

OUI, Cléante, il est vrai, deux esprits de travers
Viennent de condamner mon penchant pour les vers.
Le devoir me défend, si je veux les en croire,
D'allier à Thémis les Filles de Mémoire,

Et l'Avocat ne doit sur son poudreux bureau
Ouvrir que les Auteurs consacrés au Barreau.
Ainsi pensent des Sots, que la gloire solide
Inspire moins au fond qu'un intérêt sordide,
Ou qui pour trop plaider plaidant mal tous les jours,
Négligent les moyens d'embellir leurs discours,
Et ne font au Palais, après toutes leurs veilles,
Que pousser des sons durs, supplice des oreilles.

Pour ravir les esprits, pour émouvoir les cœurs,
Il faut, ainsi que toi, fréquenter les Neuf Sœurs.
Chaque Siécle en fournit plus d'un illustre exemple.
Thémis sur le Parnasse avoit jadis son Temple;
Et si dans Juvénal nous lisons qu'Apollon
Eut de sçavant en droit le singulier surnom,
C'est qu'en un lieu qu'Auguste érigea pour son culte
S'assembloient l'Orateur & le Jurisconsulte.
Mais laissons, j'y consens, ces traits mystérieux:
Cherchons-en, pour frapper, de plus victorieux.
Justinien lui même, en nous citant Homere,
De toutes les vertus le déclare le pere,
Et l'Orateur Romain ne nous apprend-il pas
Qu'il doit ses beaux talens au Poëte Archias?
Aussi, que d'Orateurs, sur les bords du Permesse,
N'ont-ils pas admiré la poëtique yvresse?
Que dis-je? Et n'ont-ils pas sur des sujets divers
Eux-mêmes quelquefois enfanté d'heureux vers?
Parmi ceux qu'a saisi cette fureur divine,
On compte Hortensius, Calvus, Ciceron, Pline;

Les Pasquiers, les Mornacs, les Fevrets, les Loisels,
Du Temple de Thémis ornemens éternels;
Fourcroy qui sur leurs pas s'est acquis tant de gloire,
Tous les jours avec soin rangeoit dans sa mémoire
Des Poëtes fameux les traits les plus vantés,
Dont sa voix & son geste exprimoient les beautés.
Puis-je donc m'égarer sur de si nobles traces ?
Et qu'est-ce qu'un discours d'où l'on bannit les graces ?
En l'un & l'autre droit le plus profond Docteur,
S'il manque d'éloquence, assoupit l'Auditeur:
C'est dans les vers qu'on voit le beau feu des pensées,
Que l'on trouve avec art les sentences placées,
Le sublime des tours & de l'expression,
Le bon goût, la finesse & la précision,
Des différens Mortels le juste caractere,
Les plus vifs sentimens & tout ce qui peut plaire;
Mais surtout, en plaidant l'esprit trop épuisé,
Dans cette aimable source à peine a-t'il puisé,
Que sa vigueur renaît, & d'une ardeur nouvelle,
Il fournit la carriere où Thémis le rappelle.
Peut être un tel langage est suspect de ma part:
Hé bien; qu'on s'en rapporte aux grands Maîtres de l'Art (1)

* *Ciceron, Liv. . de l'Orateur, & Orais. pour le Poëte Archias. Quintilien, Institution de l'Orat. Liv X. Ch. 1 Pline le jeune, Liv. 5. Epist. 3. Liv. 7. Ep. 4 & 9. Liv. 9 Epist. 6 & 7.*

En est-il un d'entre eux qui sur ce point n'insiste ?
Et je ne suis ici que leur foible copiste.
Ah ! Si de mes discours prononcés au Senat
Le Public attentif a daigné faire état,
Si j'ai pû mériter son suffrage honorable,
Muses, c'est à votre art que j'en suis redevable.

D'ailleurs, peut-on toujours pâlissant sur la Loi,
Vivre pour les Plaideurs sans vivre un peu pour soi ?
De peur qu'un long travail à la fin n'incommode,
Chacun a ses plaisirs qu'il se fait à sa mode.
Valere tous les soirs auprés d'un tapis vert,
De fiches, de jettons & de cartes couvert,
Perd avec son argent deux heures au Quadrille.
Dans une blouse Orgon va pousser une bille.
Eraste par un trait de son arc échapé
Se plaît à voir un but adroitement frappé,
Lisimont sous l'archet fait résonner sa basse,
Aux Spectacles, au Cours Alcipe se delasse.
Clidamont agité de transports amoureux
Aux pieds de son Iris va soupirer ses feux.
Et l'on m'ose blâmer lorsqu'avec une Muse
Dans le sacré Vallon à mon tour je m'amuse !
Heureux qui se ménage un moment de loisir,
Et sçait faire au travail succéder le plaisir !
Plus heureux mille fois, qui toujours raisonnable,
Mêle dans ses plaisirs l'utile à l'agréable !
Quoiqu'il en soit enfin, de ses rapides jours

Souffrons que tout Mortel régle à son gré le cours ;
Ne condamnons jamais les passe-tems des autres,
Si nous ne voulons pas qu'on censure les nôtres.

Demus alienis oblectationibus veniam, ut nostris impetremus. PLINE le jeune.

SUITE de la Préface de l'Encyclopedie.

APrès avoir discuté la nature & les caractéres de l'*art* & de la *science*, il nous reste à établir la notion du *terme d'art*, expression qu'on entend communément aussi-peu que le mot le plus inintelligible que nous ayons dans notre langue. L'art & la science sont, comme nous l'avons remarqué, des dénominations de connoissance sous telle ou telle habitude ; & les mots ont été inventés pour nous représenter ses différentes parties. Nous regardons tout ce que nous avons de mots comme suffisans pour exprimer toutes les sciences possibles. Cependant ce que nous en avons jusqu'à présent ne peut pas suffire à tout ; car on n'a fait jusqu'ici, & on ne fera jamais qu'un petit nombre des combinaisons qu'il est possible de faire.

Nous avons donc inventé les mots pour exprimer & pour développer le cercle de nos

connoissances ; mais la distribution de ces mots n'est point égale : comme ce sont des êtres que nous avons créés nous-mêmes, nous en avons fait ce que nous avons jugé à propos suivant l'occasion ; nous avons rendus les uns plus significatifs, les autres moins selon notre besoin : les uns ont une signification très-étendue & peuvent désigner plusieurs choses différentes ; les autres ont une signification plus resserrée & sont bornés quelquefois à désigner une seule chose. En effet l'ordre suivant lequel nous parvenons à nos connoissances nous a fait faire une espéce d'assortiment dans les matériaux qui nous servent à les acquérir : quoique l'ame ne voye & n'apperçoive que des individus qui seuls en forment le propre objet, elle a néanmoins une faculté de les combiner, & de les compliquer ensemble pour sa propre commodité ; & c'est par là qu'elle arrive du particulier au géneral, du simple au composé. Nous parvenons ainsi à avoir des mots de tout ordre & de tout dégré, depuis la simplicité d'un atome jusqu'à la derniere composition de l'univers : on se plaît à suivre l'ame dans sa façon d'arranger ses idées, & de donner à chacune son nom particulier, à observer, par exemple, comment elle passe rapidement de l'idée simple de *pensée* à une autre plus étendue *de connoissance*, ensuite à cel-

le *de science*, & de là à celle de *scientifique* &c.

En effet très-peu de nos mots expriment des idées simples, en voici la raison : lorsque nous réfléchissons sur certaines relations qui se trouvent entre les différentes idées, comme de cause & d'effet, de sujet & d'attributs &c. Nous ne les considérons pas tant dans leur état absolu & indépendant, que selon les circonstances & les relations qu'elles ont entr'elles. Le penchant & la vivacité de l'ame pour combiner ses idées, pour les recevoir & les communiquer de-même, ne nous en a laissé qu'un très-petit nombre de simples, je veux dire, très-peu de noms qui n'expriment qu'une seule idée : les mots *atome* ou *point Mathematique* renferment communément plusieurs idées, suivant que nous sommes portés à admettre leurs attributs & leurs relations dans la considération du sujet. Ainsi nous considérons l'atome comme dur, pesant & indivisible ; comme le principe de la grandeur physique ; comme concourant à la constitution des corps &c. Ces qualités premieres en elles-mêmes, comme la dureté, la pesanteur & d'autres semblables, quelques simples quelles soient par leur nature, sont tellement combinées avec des circonstances particuliéres, comme leur cause, effets &c. que leurs noms n'en sont que plus complexes.

Ainsi ce que nous appellons un *terme* n'est autre chose qu'un mot qui dénote » un assemblage, ou un sistême d'idées relatives » à un certain point, que l'ame a artificiellement compliquées ou associées ensemble » pour la commodité de ses propres opérations, ou c'est un mot qui renferme plusieurs idées sous une certaine relation réciproque par lequel elles représentent à » l'ame quelques parties complexes de connoissance pour la commodité de &c. « ou bien encore c'est un mot qui renferme plusieurs idées différentes » dans une relation, sous laquelle elles se présentent, » lorsque l'ame les considére dabord comme » un phénoméne constant, & quelle prend » des mesures pour les fixer, ou pour les » conserver dans cette qualité.

L'effet du *terme* est que par son moyen nous sommes en état de prendre ou de communiquer des connoissances beaucoup plus aisément & plus promptement d'autant plus qu'étant parfaitement instruits, de sa signification, & cette signification étant toujours présente à notre esprit, nous sommes exempts de la nécessité de recommencer & d'entrer dans un nouveau détail : à peu-près comme nous faisons dans l'Arithmetique, lorsque pour éviter l'embarras d'un grand nombre d'unités, nous comptons par dixai-

nes, par soixantaines, par centaines &c. ou quand par la même raison nous faisons dans le commerce des rouleaux ou des sacs qui contiennent certaines sommes d'argent que nous donnons ou que nous recevons sans nous donner la peine de compter ou de détailler les piéces.

En prenant le mot de *terme* dans ce sens, nous en trouverons peu d'autres dans la langue. Quant aux noms ce sont tous des termes, si l'on en execepte les noms propres, qui à la vérité sont hors du cas ordinaire de la langue. Cependant ils deviennent souvent eux-mêmes des termes, comme lorsqu'on y attache constamment certaines idées particuliéres. Tels sont, par exemple *Mécene*, *Machiavel*, *Auguste*, *Atlas*, *Bucèphale*, *Argos*, &c. Parmi les verbes il y en a très-peu qui ne soient des termes excepté les verbes généraux & auxiliaires, être & avoir. Comme tous les autres supposent ceux-ci, & qu'ils ne font que les modifier, ou leur ajouter certaines circonstances ulterieures, ils commencent par là naturellement à devenir termes. Tel est, par exemple, le mot *humecter*; qui en tant qu'il dit plus que le simple acte d'appliquer un fluide sur un corps sec, & qu'il marque aussi la maniére de l'action, & la modification qu'elle cause, comme l'amolissement, l'adoucissement &c. devient par-

là un terme formel. Ainsi le verbe, *battre*, en tant qu'il renferme non-seulement un certain mouvement du bras, mais encore ce même mouvement produit par la contraction & la dilatation de certains muscles &c. a tout ce qui est essentiel à un terme. Dans ce même sens *bâton* est un terme aussi-bien que *levier*, & *épingle*, aussi-bien qu'*essieu dans la roue*.

Toute cette dissertation paroîtra peut-être extraordinaire & trop forcée sur-tout à ceux qui ont coutume de regarder les *termes* comme des choses subtiles & mysterieuses, & chés qui un terme & une expression difficile à comprendre sont la même chose. Mais il n'y a pas moyen de traiter ceci plus simplement. La complexité est la seule marque caracteristique que nous pouvons employer pour donner la vraie notion de tout terme. Si dans la plus part il y a quelques autres qualités plus spécifiques & plus distinctives, comme nous aurons occasion de le remarquer, il faut néanmoins avouer que ces qualités n'étant pas universelles ne peuvent servir de fondement à une définition précise & philosophique : elles pouront entrer utilement dans quelque définition populaire, comme donnant une connoissance plus pratique & adequate du sujet dans les cas où on les fait valoir.

Ainsi plusieurs de ces définitions se rapportent à ce que nous pourrions appeller *termes de connoissance*, qui sont plus simples d'un degré que les termes d'un art ou d'une science, & que pour cette raison on a choisis pour représenter la nature commune & l'origine des uns & des autres. Ces derniers termes dérivent des premiers, & se forment quand ils acquiérent quelque nouveau caractere, ou quelque nouvelle condition ; ils appartenoient auparavant aux connoissances générales, mais maintenant ils sont adaptés & appliqués à quelques connoissances particuliéres, & par cette raison ils deviennent plus significatifs qu'il n'étoient auparavant, c'est-à dire, que l'on fait entrer dans la combinaison certaines idées & certaines circonstances nouvelles qui auparavant n'y avoient aucun rapport. Un terme d'art est donc « un mot » qui outre son sens général ou scientifique » en a encore un autre qui est propre & attaché à un art particulier. Ou c'est un mot » dont on se sert pour dénoter une combinaison d'idées, sous quelque relation particuliére, consacré arbitrairement à quelque art, & qu'on n'employe dans aucun » autre à moins que ce ne soit pour une combinaison différente, ou sous d'autres relations & d'autres circonstances.

Pour répandre un peu plus de lumiére sur

ce que nous appellons terme d'art, il est bon d'observer que du sens primitif ou litteral des mots, on s'en forme par abstraction un second général ou philosophique, en n'y exprimant que la qualité prédominante du premier sens, & en excluant les circonstances particulieres du *contretum*. Ainsi le mot *Esprit*, signifie primitivement & litteralement *soufle* : en partant de là nous lui donnons un sens simple & général, en nous servant de ce mot pour toute sorte de matiere subtile, telle qu'elle puisse être. Or les termes d'art ne sont pas immédiatement formés du sens litteral ou grammatical des mots, mais de leur acception & de leur signification générale & philosophique qui est la base & le fondement sur lesquels ils sont élevés. Le sens général & abstrait d'un mot étant déja établi & s'accordant ou convenant à la chose à laquelle nous avons occasion de donner un nom, nous prenons le mot en ce sens, & nous y ajoutons les autres accidens & les circonstances que l'occasion présente fournit. Ces circonstances étant diversifiées suivant la différence des matieres & des sujets des arts, spécifient le sens que le terme doit avoir dans telle ou telle occasion, ensorte que le mot qui, pour être élevé à un sens philosophique ou scientifique, avoit été généralisé, est derechef particularisé ou approprié,

& accompagné de nouveaux accidens pour former un ſens technique.

Ainſi le mot *eſprit*, qui ſignifie litteralement ſoufle, & philoſophiquement une ſubſtance ſubtile, déſigne techniquément différentes autres choſes; comme dans l'Anatomie un fluide, ſubtil, animal, formé par ſécrétion dans le cervau & diſperſé enſuite dans les nerfs pour l'uſage des ſenſations & du mouvement muſculaire : dans la Chimie, les exhalaiſons des corps expoſés au feu : en tous ces ſens nous retrouvons par tout le même *ſubſtratum* qui eſt une ſubſtance fine & ſubtile, mais modifiée de pluſieurs différentes manieres, dont chacune eſt ſuſceptible d'une infinité d'autres par des acceſſions nouvelles d'autres modifications. Delà ſortent des légions d'eſpéces d'eſprits dans le corps humain, dans les laboratoires des Chimiſtes &c.

La notion d'un terme tirera quelque nouvelle lumiére de celle d'une définition qui en eſt, pour ainſi dire, l'analyſe. Nous particulariſons par la définінition ce qui étoit géneral dans le terme; c'eſt-à-dire, nous réſolvons les idées complexes en des ſimples, ou nous reſtituons les idées de leur état nouveau & artificiel à l'état primitif & indéterminé où elles étoient auparavant. On peut dire qu'une *Définition* eſt » une énumération » des différentes idées ſimples renfermées

» dans quelque terme, dans la relation
» quelles ont les unes avec les autres. J'ai déja fait voir que les termes sont des mots qui ont des sens particuliers & déterminés, qui viennent d'une certaine combinaison d'idées. En ce sens on peut dire qu'un terme est » un mot susceptible de définition. » C'est-à-dire, un mot dont le sens peut être expliqué & fixé par une énumération de ses propriétés & de ses relations. C'est par-là même qu'un terme est distingué des mots purement grammaticaux, dont les significations sont générales & indéterminées, & qui peuvent être employés dans un sens également propre en mille autres occasions. Nous sommes en état d'expliquer un terme, au lieu qu'un mot est inexplicable : tout ce que nous pouvons faire à l'égard des mots ne peut jamais approcher d'une définition; ce ne sont tout au plus que des substitutions de synonimes.

Ainsi l'idée attachée au mot *Force* est absolument incommunicable par le moyen d'aucune langue. Tout ce que nous pouvons faire, c'est d'essayer si la personne à qui nous voudrions la communiquer ne l'a pas déja sous un autre nom. Pour cet effet nous pouvons lui dire que c'est *pouvoir*, *énergie*, ou *vigueur*. Si cette personne à une idée de quelqu'un de ces mots, il saisira aussi celle de

force, par la relation qu'il y a entre celle-ci & ces autres. S'il n'en a point, il faut lui en proposer d'autres, & lui dire que c'est *forza*, ou *vis*, ou *efficacia* ou *potentia* &c. ou que c'est Βια, ou ισχυς ou δυναμις &c. Si aucun de ces mots ne peut le mettre au fait, on pouroit lui demander si peut être il n'en auroit pas l'idée, sans pouvoir l'exprimer, en lui disant que c'est ce qui fait qu'une » chose venant à toucher une autre la met en » mouvement, la choque ou la brise &c. » Lorsqu'après toutes ces questions il parvient à connoître ce que c'est que *force*, il ne forme point alors d'idée nouvelle : il n'apprend simplement qu'un nouveau nom, & il trouve que ce qu'il avoit connu par un certain nom, est autrement appellé par d'autres, ou que ce qu'il n'avoit jamais pris la peine de distinguer par un nom particulier l'a été par d'autres. Pour s'en former même une idée, il faut qu'il ait recours aux sensations, & non à la langue, attendu que l'idée est un être physique qu'on ne sçauroit acquérir que par la voie des sens.

L'idée simple nommée *force*, étant une fois donnée, lorsquelle vient ensuite à être modifiée ou circonstanciée par de nouveaux accidens, & qu'elle est ainsi formée en termes de tel ou tel art ; c'est alors que la langue seule peut les faire naître en résolvant

une idée composée en plusieurs idées simples qui en sont, pour ainsi dire, les materiaux. Ces idées simples recomposées, ou prises ensemble de nouveau dans la maniére marquée par la définition, en donnent la signification pleine & adéquate : ainsi l'idée de force étant différemment modifiée & combinée avec d'autres idées de *centre*, *d'attraction*, de *repulsion*, de *volonté*, de *machine* &c. Dans les mots *forces centrales*, *forces centripetes*, *forces centrifuges*, *nécessité*, ou *force morale*, *force mechanique* &c. Nous pouvons parvenir à ces significations par la voie de la définition, ayant spécifié & détaillé ces circonstances, ou les ayant ajoutées à l'idée de force. En ce cas on ne peut pas parvenir à l'idée par la voie des sensations, attendu que c'est un être que nous avons créé nous mêmes, qui n'existe nulle part sans nous, & qui par conséquent ne peut former un objet de nos sens.

On peut connoître par-là toute la diversité des définitions. Les techniques se rapportent uniquement aux termes, comme *force centrale* ; les scientifiques ou philosophiques aux qualités, comme *fort*, & les nominales ou successives aux idées simples, comme *pouvoir*, *énergie*,

VERS sur la victoire remportée par le Roi à Fontenoy.

MUse, dont les accents se font à peine entendre,
Cesse ton vol ambitieux :
Songe que pour chanter les faits d'un Alexandre
Il faut être Voltaire, ou l'éleve des Dieux.

Bergeronneau étudiant en Médecine à Reims.

EPIGRAMME.

VOulez-vous de Martin sçavoir quel est le sort ?
S'il est joyeux il boit, s'il est chagrin il dort.

AUTRE qu'un Philosophe fit sur la mort de sa femme.

CI gisent, grace au feu, pour la paix de mon ame,
Un singe, un perroquet, une pie & ma femme.

EPITAPHE.

LE corps d'un homme ici repose
Qui fut toujours en mouvement,
Las enfin de courir il y fait une pose
En attendant le Jugement.

SUR le Portrait de Mlle M. R. A. D. B. V.

ICi la Nature sans fard
Se fait voir au-dessus de l'art,
Ce n'est pas le pinceau d'Appelle;
La Nature elle-même a formé ce tableau.
La Reine de Paphos ne fut jamais si belle,
Son port ne fut jamais si noble ni si beau;
Ah! si le Ciel plus juste eût joint une couronne
A tant d'attraits vainqueurs!
Mais son mérite la lui donne.
Sitôt qu'elle paroît elle soumet les cœurs.

FABLE.

L'Ours & la Serine.

JAdis un Ours fut mis au rang des fous
Pour trop d'amour ; que le plus fin devine
Ce qu'il aimoit, c'étoit une Serine.
Une Serine, un Ours ? Vous mocquez-vous ?
Amour ce sont là de tes coups.
Notre galant fort novice en tendresse
Très-lourdement se pavanoit
Près de sa gentille maîtresse,
Qui de son côté rechignoit,
Comme on peut croire, à la caresse ;
Elle eût bien pû d'un vol léger
Se dérober à son pesant berger,
Mais quoi ! pour un Ours en folie
Quitter sa maison, ses amis,
Perdre la douceur de sa vie ?
Elle fit mieux, du moins à mon avis.
Seigneur, dit-elle à l'Ours, il faut que je le dise ;
Ce n'est l'amour, la grace, ni l'esprit
Qui près de moi vous mettront en credit,
Je le déclare sans feintise,
L'adresse seule a droit de me toucher ;
Sur cet ormeau je vole me percher ;

Il faut grimper jusqu'au faîte de l'arbre,
Vous cramponner, parvenir jusqu'à moi,
A ce prix vous aurez ma foi,
Sinon, je suis toujours de marbre.
Marché conclu l'Ours monte, & fait si bien
Qu'après cent essais ridicules,
Travaillant comme dix Hercules,
Il arrive au sommet où son unique bien
L'attendoit au bout d'un branchage
Du plus mince & frêle corsage:
Notre galant qui l'atteignoit,
Croquoit dans l'ame sa Serine,
Mais sous le poids de la lourde machine
La branche rompt, & l'Ours qui l'empoignoit
Dégringolant avec un bruit énorme,
Tout fracassé trébuche au pied de l'orme.
Que d'Ours chés nous autres humains!
Chacun se croît propre à tout faire;
A l'épreuve la plus légére
La branche casse dans nos mains.

REPLIQUE du R. P. M. Texte D. à la reponse d'un Anonyme inserée dans le Mercure de Mars 1745, au sujet d'une Médaille de Philippe de Valois.

J'Ai lû, Monsieur, votre réponse à mon écrit imprimé dans le Mercure du mois de Juillet 1744, elle commence ainsi : „ Ma petite lettre ma attiré une réponse du „ P. Texte, laquelle a près de 17 pages, ce que vous exprimez obligeamment par ce vers.

Nardi parvus onyx eliciet cadum.

Permettez-moi, Monsieur, de vous en féliciter par celui-ci qu'on lit dans Martial *Liv. VII.* à ce mot près, *sorte* au lieu de *ponte*.

Perpetuo liceat sic tibi sorte frui.

Vous continuez à me reprocher une prédiléction filiale pour mon Ordre, parce que je parle de tems en tems dans mes dissertations de quelques uns de nos Religieux qui nous font véritablement de l'honneur. Si l'éclat de leur mérite vous éblouit ou excite votre jalousie, il ne faut pas que cela aille jusqu'à vouloir priver de leur connoissance

plusieurs écrivains qui visiblement en profitent; voyez *Acta SS. Vita S. Lud. IX.* & plusieurs autres Auteurs qu'il ne me convient pas de citer, Vous devriez, ce me semble, vous faire un plaisir de souffrir ce qui peut en faire aux autres.

Selon vous, les louanges que l'on donne à sa famille, sont toujours ridicules, Qui dit toujours n'excepte personne. S. Augustin, S. Gregoire de Nazianze & plusieurs autres Peres & SS. Personnages ont loué leurs parens vertueux, & ces louanges n'ont pas passé pour être ridicules. Vous avez vous-même senti ce contraste, car vous modifiez ensuite votre proposition, en ajoutant qu'un Religieux ayant des actes & des monumens particuliers pour parler de ceux de son Ordre avec plus d'exactitude, peut faire leur éloge; vous n'ignorez pas, Monsieur, que j'ai l'honneur d'être Dominiquain, pourquoi donc me censurez-vous quand je fais l'éloge sur des principes solides, des grands sujets qui illustrent notre Ordre?

Venons au fond de votre réponse; vous auriez pû y venir directement sans tant de digressions & d'ironies inutiles dont vous-même vous étes apperçu; *mais, que fais-je?....* Ce sont ici vos propres termes, *venons au point principal de la dispute, il s'agit d'une certaine Médaille rapportée par Mézeray,*

Oui, Monsieur, il ne s'agit uniquement que de cela, cependant vous vous étendez beaucoup pour prouver qu'il y a des Médailles fausses dans *la France Metallique de Jacques de Bie*, & non pas *de Bic* comme vous le nommez. Vous convenez donc que toutes ne le sont pas ? Voyons sur quel fondement vous croyez fausse celle dont il s'agit ici au sujet de l'offrande du Roi Philippe VI. Vous en donnez deux preuves. Voici la premiere, c'est que, dites-vous, sa Légende est en caractéres Romains. Sur quoi, Monsieur, je réponds qu'il y a dans la même page 422 du II tom. de Mezeray six Médailles gravées, sçavoir du Sacre de Philippe de Valois en 1328, de son offrande faite à Chartres en 1329 dont il s'agit ici, de l'érection de la terre de Bourbon en Duché-Pairie 1329, de l'hommage rendu par Edouard III. du nom de Roi d'Angleterre à Philippe VI 1329, de la donation du Dauphiné par Humbert II. 1349 ; la derniere est le titre de Comte du Roussillon donné aux Rois de France.

Si selon votre principe il suffit que la Légende de la Médaille de l'offrande soit en lettres Romaines pour être jugée fausse, la Légende des autres cinq Médailles étant en mêmes caracteres Romains, il faudra conclure qu'elles sont également fausses. Vou-

driez-vous bien le dire de celles de l'érection du Duché de Bourbon, & du titre de Comte de Roussillon ? & si la date des autres est si juste n'y auroit-il que celle de l'offrande qui seroit suspecte d'altération ?

Mais pour vous convaincre que les caractéres Romains étoient quelquefois mis en usage aussi bien que les Gothiques sur les Médailles & sur les Monnoyes, ouvrez le IV. Tom. du glossaire de Ducange. Edit. de 1733. p. 11, vous y trouverez une Monnoye du même Roi Philippe VI. dont toute la Légende XPC VINCIT, XPC REGNAT, XPC IMPERAT & l'inscription PHILIPPUS DEI GRA. FRANCORUM REX, sont comme vous voyez en caractéres Romains, excepté le nom *Christus* qui est un monograme grec ; direz-vous que cette Monnoye est fausse ?

Vous citez en votre faveur une Médaille du même Prince, dont tout le caractére est Gothique, rapportée par le R. P. Daniel, encore avouez vous que quelques Sçavans la croyent fausse ; Médaille qui ne prouve rien contre moi, qui de mon côté, outre les six Médailles dont je viens de parler, vous produis une Monnoye du même Roi, laquelle ayant eû cours du vivant de ce Prince, ne peut pas être suspecte de fausseté dans sa date ni dans le caractére.

Pour ce qui est du témoignage de Jon-

net sur lequel est appuyée votre seconde preuve de la pretendue fausseté de notre Médaille, jugez Monsieur, de l'estime qu'on en doit faire par le mépris qu'en a fait le sçavant M. Joly, Chantre & Chanoine de N. D. de Paris, Auteur *dont l'érudition & la sagacité étoient égales pour ne laisser rien à désirer*; c'est ainsi que vous vous exprimez vous-même en parlant de lui dans le Mercure de Janvier 1743.

Nonobstant ce bel éloge, voici comment vous tournez votre prétendue preuve : » Le » P. Texte s'accroche à un mot de M. Joly, » par lequel il paroît que cet auteur n'avoit » pas reconnu la fausseté de la Médaille. Le » P. Texte prenant droit sur cette légere » inattention argumente ainsi : Joly croit la » Médaille vraie, il pense qu'elle regarde le » voyage du Roi Philippe VI. à Char- » tres ; cette même Médaille rapporte le fait » à l'an 1329, donc selon M. Joly le voyage » de ce Roi est de cette année-là.

Oui, Monsieur, c'est ainsi que j'ai raisonné, & mon raisonnement est juste; voyons si le vôtre l'est davantage. M. Joly, dites-vous, » a cru la Médaille vraie & il s'est trompé » en cela, il l'applique au voyage de Char- » tres, c'est qu'il l'a crû un monument lé- » gitime, ajoutez-vous, cette Médaille est » datée de 1329. Oui, vous le reconnoissez,

» donc M. Joly a cru que le voyage de
» Chartres est de 1329. Non, concluez-vous.
Accordez-vous, Monsieur, avec vous-même.
Joly s'est trompé, selon vous, *en croyant la Médaille vraie & un monument légitime*, & suivant votre raisonnement, il n'a cru ni l'un ni l'autre. C'est ici une vraie énigme, s'il ne l'a pas crû, il ne s'est donc pas trompé en le croyant. Vous convenez, Monsieur, que Joly reconnoît que la date est de 1329; *la date, dit Joly, de* 1329 *fait voir que la figure est de Philippe de Valois quand il alla à Chartres.* Quoi de plus clair? Et vous soutenez après cela que ce sçavant n'*a pas cru que le voyage est de* 1329 : voyons qu'elle peut être votre ressource pour justifier une telle consequence. *C'est*, ajoûtez-vous, *que Joly produit des lettres de son ami Jonnet, qui prouvent que selon les registres du Chapitre de N. D. de Chartres, l'offrande fut rachetée par le Roi en* 1328.

A cela je réponds, Monsieur, que c'est par là même que vous prouvez qu'il faut que Joly ait été bien persuadé de la vérité de la date de la Médaille, & qu'il se soit méfié de l'existence de la piéce pretendue tirée des registres du Chapitre de Chartres, dont vous auriez dû produire une copie authentique, ou de l'inexactitude des copistes par rapport à la date, puisque malgré la connoissan-

ce parfaite qu'a eue M. Joly de ce que dit Jonnet, & qu'il a sans doute bien examiné avant que de le joindre à son ouvrage, il en a fait si peu de cas qu'il s'en est tenu pour l'année du voyage de Chartres à la date de la Médaille 1329.

L'inattention dont vous accusez un auteur aussi éclairé que M. Joly, est une solide & sage prévoyance qui confirme encore mieux son sentiment en faisant voir qu'il n'a pas ignoré ce que Jonnet en a écrit.

Permettez-moi, Monsieur, de faire ici cette réflexion sur votre variation. En 1743 *M. Joly étoit* dans votre idée & avec fondement, *un auteur* incomparable *dont l'érudition & la sagacité étoient égales pour ne laisser rien à desirer*, & en 1745, il n'est plus selon vous, qu'un homme abstrait, sans attention, qui oubliant ce qu'il vient d'ajouter à son ouvrage de celui de Jonnet se contredit.

Votre peu d'exactitude à rapporter les faits, sous pretexte qu'étant Anonyme vous ne risquez rien, n'est pas moins blamable. J'ai allegué plusieurs raisons du retardement du voyage de Chartres, pour soutenir la verité de la date de la Médaille, comme sont les préparatifs de la marche & des présens d'un Roi victorieux qui veut accomplir solemnellement un vœu; le nombre des affaires multipliées durant une si longue absence

qu'il falloit terminer, &c. & vous les passez adroitement sous silence pour employer une page où vous auriez pû en parler, à glozer sur le moindre des sujets exposés.

Selon vous je retarde ce voyage d'une année, & depuis le mois d'Octobre 1328, que le Roi arriva à Paris, jusqu'au mois d'Avril 1329, il n'y a pourtant que 5 mois. Mézeray écrit simplement qu'Edouard Roi d'Angleterre rendit hommage à Philippe VI le 6 Juin 1329, mais il ne dit pas que ce fut avant le voyage : c'est vous qui l'ajoutez &c. Vous me donnez du tems pour prouver si l'on peut dire *hic vel hæc Sequana* & je l'ai déja fait. *Sequana substantif F. Fleuve en général M.* mais *Sequana* n'est pas absolument *M.* Vous l'avez lû dans la réponse que vous critiquez. Pourquoi affectez-vous de le dissimuler, & de taire l'autorité *de Danet* que je cite ? *Seine substantif F. Sequana*, Corneille, Furetiere, Richelet & plusieurs autres. Mais voici qui est bien plus precis; *Seine Fleuve de France*, *Sequana M.* ou *F.* Apparat Royal. Les noms des Fleuves en *A* sont F. eu égard à la termin. Seine, Fleuve, *Hic vel hæc Sequana*. Diction. du P. Pomey. Ceci suffit pour justifier ce que j'ai mis dans l'Epitaphe de notre F. Romain déclaré Architecte du Pont Royal de Paris, par Arrêt du Conseil du 11 Octobre 1695, inseré dans le Mercure de

Février 1755. Au reste ne me croyez pas si attaché au sentiment de Joly que je ne sois disposé à lui préferer une preuve claire & solide du contraire, & c'est à vous à la produire. Vous voyez, M. que je vous réponds en des termes sérieux tels qu'un combat littéraire le demande; faites-en de même :

Disce . . . . sanctius ore loqui. *

Je suis, Monsieur, &c.

A paris ce 9 Juillet 1745.

ELEGIE.

Pleurez mes yeux, pleurez ma liberté ravie ;
Je traîne dans les fers une mourante vie,
Et l'amer souvenir des biens que j'ai perdus
Rend mes fers plus pesans & mes maux plus aigus.
Sous le joug rigoureux d'un fatal hymenée
A gémir nuit & jour je me vois condamnée ;
Ce rude poids m'acable, & de mes plus beaux jours
Ces funestes liens empoisonnent le cours.
Un époux, ou plutôt un maître despotique,
Exerce sur mon ame un pouvoir tyrannique,
Mais, qu'il y pense bien; ce pouvoir odieux,
Ce pouvoir absolu que condamnent les Dieux,
C'est envain qu'il prétend qu'un contrat l'autorise :
Que peut-il esperer d'un cœur qu'il tyrannise ?

* *Martial l. VIII.*

Que rampant devant lui ce cœur en soit le prix ?
Vains efforts d'un jaloux que l'erreur a surpris !
Ce n'est point par effort, c'est par choix que l'on aime,
Et l'on doit dans l'hymen respecter l'hymen même.
Il offense l'hymen en violant ses loix ;
Il outrage l'amour en usurpant ses droits,
Mais ces réflexions où le bon sens préside,
Né peuvent reprimer la fureur qui le guide,
Et toujours allarmé d'un injuste soupçon,
Pour suivre une chimere il quitte la raison.
Il pâlit, il s'égare ; interdit, sans haleine,
Sur ses pieds chancelants il se soutient à peine ;
Ses yeux sont obscurcis d'un nuage confus ;
Un phantôme l'obséde ; on ne le connoît plus.
Dans ce délire affreux, farouche, atrabilaire,
Tout l'insulte & l'aigrit, tout le choque & l'altere.
S'il m'entend soupirer mes cruelles douleurs,
S'il apperçoit mes yeux accuser ses rigueurs,
De son caprice alors l'injurieux outrage
A ce langage triste empêche un doux passage ;
Il blâme des soupirs qu'il veut faire pousser,
Et condamne des pleurs qu'il veut faire verser.
Mes timides regards dont ce tyran s'offense,
Ne peuvent à ses yeux sauver leur innocence,
Et de mes noirs chagrins ces truchemens muets
Irritent tous les jours ses soupçons inquiets.

Quel est l'égarement de cet esprit étrange !
Il tarde à ses desirs que la foudre le venge,
Mais ses transports jaloux sont trop récompensés ;
Mes maux en sont les fruits, & le vengent assés.
Dure captivité ! déplorable contrainte !
Quoi donc! aux malheureux interdit-on la plainte ?
Et peut on sans remords poursuivre la vertu ?
Sous quels terribles coups mon cœur est abbatu !
Mais hélas ! les destins que j'éprouve inflexibles,
M'ont encor préparé des tourmens plus sensibles ;
Esclave dévouée aux fureurs d'un jaloux,
De mes malheurs cuisans c'est encor le plus doux ;
Sous le poids de mes fers peut-être sans murmure
Souffrirois-je en secret les peines que j'endure,
Si cet hymen fatal qui cause tous mes maux
Ne livroit à mes sens de plus rudes assauts ?
En recevant la main de l'époux que j'abhorre,
Je perds, hélas ! je perds un amant que j'adore.

Hymen, Dieu redouté, dont les séveres loix
Captivent les mortels dociles à ta voix,
Pardonne si l'amour aujourd'hui me rappelle
Les premieres ardeurs d'une flâme éternelle ;
Je respecte ton nom ; ton pouvoir est sacré,
Mais Venus a sur nous un pouvoir séparé.
En vain pour embellir la pompe nuptiale
Dans tout son plus beau jour son flambeau nous l'étale ;
Ce flambeau de l'hymen est bientôt consumé,

Si les mains de l'amour ne l'ont pas allumé :
De ce Dieu tout puissant dépend ma destinée,
Et je suis pour toujours à son char enchaînée :
J'aime, & j'en fais l'aveu, mais j'aime sans espoir,
Et l'honneur à mes feux oppose mon devoir.
Aimable Philemon, dont je plains la constance,
Toi qui surpris mon cœur dès ma plus tendre enfance,
En vain pour moi l'amour a donc sçû t'enflâmer,
En vain pour toi l'amour a donc sçû me charmer ;
Ce Dieu nous unissoit, un autre nous sépare ;
Peut-il être jamais une loi plus barbare ?
Hélas ! cruels parens, pourquoi par un contrat
Lier mes volontés & vendre mon état ?
Vous connoissiez celui qui régnoit sur mon ame,
Vous voyiez sans chagrin le progrès de sa flâme ;
Nos transports mutuels, votre facilité
Paroissoient assûrer notre félicité.
Fausse présomption ! funeste confiance !
Vous nous avez ôté jusques à l'espérance,
Et pour un étranger un caprice inhumain....
Mais mon cœur indigné désavoua ma main :
Ciel ! falloit-il subir un si dur esclavage ?
Falloit-il signaler l'effort de mon courage ?
Que sçais-je ? mais enfin ouverte à mille traits
Je fais encor des vœux pour n'en guérir jamais.
Eh ! que sont devenus ces momens desirables

Qui comme ils étoient doux devoient être durables ?
Qu'eſt devenu ce tems où gardant mon troupeau
Philemon manioit ſon léger chalumeau ?
De ſes charmans acords la tendreſſe plaintive
Enchaînoit de mes ſens la liberté captive,
Et ſes tons animés par la plus vive ardeur
Inſpiroient à mon ame une aimable douceur.
A peine voyoit-on naître & briller l'Aurore,
Qu'il mettoit à mes pieds mille préſens de Flore ;
L'amour, le tendre amour étoit peint dans ſes yeux,
Et ſes ſoins obligeans le montroient encor mieux.
Quel changement ſoudain ! mes parens inſenſibles
A nos preſſans déſirs furent inacceſſibles,
Et j'entendis bientôt une ſiniſtre voix
Flater leur violence & condamner mon choix ;
Ah ! puiſqu'à tant de maux je me trouve aſſervie,
Je livre au déſeſpoir les reſtes de ma vie ;
Je ſçaurai me venger des injures du ſort :
Oui ma douleur triomphe, & je cours à la mort.

A MONSIEUR DESTOUCHES

ALLEGORIE.

UN ceps de vigne en gemissant
Regardoit dans les Cieux un ormeau complaisant
Qui présentoit au voisinage
L'appui de ses rameaux, l'ombre de son feuillage,
Avec tant de bonté,
Que ceux qui l'entouroient avoient tous l'avantage
De l'hospitalité.
Le tendre chevrefeuil, le sociable lierre,
Et les jasmins au teint charmant,
L'embrassoient amoureusement,
Leur tige même en étoit fiére
Et croissoit avec ce géant:
Le ceps depuis deux jours échappé du néant,
Rampant encor dans la poussiére,
Tendoit envain des bras trop courts
A cet arbre éloigné par sa hauteur immense,
Et par le lieu de sa naissance.
Il hazarda pourtant d'implorer son secours;
Il le pria.... bientôt l'ormeau facile,
Charmé de pouvoir être utile,
En panchant ses rameaux seconda les efforts

De ce jeune Pygmée
Dont l'audace animée
S'applaudit en secret de ses heureux transports.

Il est inutile de feindre,
Illustre protecteur d'un Poëte nouveau :
Je suis le ceps de vigne, & vous êtes l'ormeau ;
Comme je ne puis vous atteindre,
Vous daignez aujourd'hui descendre jusqu'a moi;
Dans cette circonstance
Jugez de ma reconnoissance
Par le bienfait que je reçoi.

De HAULTETERRE *L. F. de Dreux.*

EPITRE à M. D.

TU quittes donc ces lieux, & l'amitié plaintive
Ne sçauroit plus te retenir ;
On ne te verra plus sur cette aimable rive
De tes chants nous entretenir.
De la tendresse la plus vive
Tu vas perdre le souvenir.
Déja ta bergére craintive
Ne peut à ce penser dérober un soupir
Qu'arrache sa douleur naive.
Sur ces arbres fleuris on voyoit les oiseaux

Suſpendre leurs chants les plus beaux
Pour prêter à tes ſons une oreille attentive :
A travers le gazon on voyoit les ruiſſeaux,
Malgré leur onde fugitive,
Suſpendre le cours de leurs eaux.

Plutus te promet ſes richeſſes,
Et tu marches ſous ſes drapeaux,
Mais ce n'eſt que par des travaux
D . . qu'on obtient ſes largeſſes.
Rarement de ſes dons le ſage eſt revêtu ;
Plutus ne ſuit que ſon caprice :
Il accorde ſouvent au vice
Ce qu'il refuſe à la vertu.
La fortune eſt une traîtreſſe
Qui peut à toute heure changer :
En ſe livrant à la triſteſſe,
Quand elle vient nous déranger,
On n'évite point le danger ;
On ne montre que ſa foibleſſe.
La vie eſt une mer ; tout agite ſes eaux :
Il nous faut combattre ſans ceſſe
Pour ſurmonter les flots.
La lâche oiſiveté ; l'indolente pareſſe
Ne peuvent faire les Héros.
Ce n'eſt que dans le ſein de l'aimable ſageſſe
Que l'on peut trouver le repos.
Je ne condamne point un travail ſalutaire
Dont le ſuccès fait nos plaiſirs ;
Je ne blâme que des deſirs

Que rien ne sçauroit satisfaire,
Et dont la criminelle ardeur
Ne produit que notre misere,
Loin de faire notre bonheur.
Non, la fortune, ami, n'est pas une chimére
Indigne de nos soins :
Qui ne sçait qu'elle est nécessaire
Pour subvenir à nos besoins?
Dieu veut que nos talens, nos soins, notre industrie,
De la societé forment le doux lien,
Et qu'en se procurant le bonheur de la vie
Le public y trouve le sien.

C'est ainsi que la Providence,
Qui dispense aux mortels & le bien & le mal,
D'un nœud particulier fait un nœud géneral
Par une secrette influence.

Ainsi tous ces ruisseaux qui du sein des deux mers
Percent les cîternes profondes,
En ressortent bientôt par cent canaux divers,
Et le brulant Soleil en élevant leurs ondes
Forme ces riviéres fécondes
Qui circulent dans l'Univers.

Sans chercher une vaine gloire,
Qui fait des actes de vertu,
Fait même après sa mort respecter sa mémoire,
Et prouve au moins qu'il a véçu.

Nos jours ne sont qu'un court espace :
Les plaisirs, la grandeur, ne sont que vanité :
Quelle est notre imbécillité !
Nous faisons presque tout pour ce monde qui passe ;
Presque rien pour l'éternité.

A Geneve ce 30 Mars 1745. par Jean-Baptiste TOLLOZ.

CHNSON.

DAns cette retraite
L'aimable Nanette
Ecoute mes voeux ;
Les ris & les jeux
Sont de cette fête ;
Et l'amour s'aprête
A me rendre heureux.
Chers amis, comme eux
Chantez ma conquête,
Célebrez mes feux.
Pour vous mieux entendre
Je vois ces ruisseaux
Qui semblent suspendre
Le bruit de leurs eaux.
Mille & mille oiseaux
Tâchent de répandre

Des accens si beaux :
Pour les mieux apprendre
Lise fait attendre
Dessous ces ormeaux
Son berger Alcandre,
Qui pour la surprendre,
D'un air vif & tendre
Enfle ses pipeaux.
Déja moins cruelle
Je vois cette belle
Aux plaisirs nouveaux
Où l'amour l'apelle
Etre moins rébelle,
Et de son ardeur
La vive étincelle
Comble le bonheur
Du berger fidéle.

Par le même.

LE FROID & LE CHAUD,

FABLE.

Un quidam las de l'hyver,
S'en plaignoit à Jupiter :
Puissant maître du tonnerre,

S'écrioit ce harangueur,
Ramene nous la chaleur,
Ou tout périt sur la terre.
Le chaud vient à sa priere,
Mais, ô nouvelle douleur!
Chacun brule en sa chaumiere;
Il ne peut point le souffrir:
Rends-nous, dit-il, la froidure,
Jupiter, je t'en conjure,
Ou nous allons tous mourir.

Le fermier veut de la pluye:
En tombe-t-il? Il s'ennuye,
Et demande du beau tems:
Ainsi jamais dans la vie
Les hommes ne sont contens.

Le 2 Mars. 1745.

BOUQUET.

A MADAME T. pour le jour de Ste. Monique.

QU'il étoit juste, belle Iris,
Qu'on vous donnât le nom de l'Illustre Monique!

Possédant ses vertus, les mettant en pratique,
Vous y joignez encor tout l'esprit de son fils.

L'Aiglon.

LE DEPART DU ROI. Idylle pour S. Cyr, par M. Roi Chevalier de l'Ordre de S. Michel.

SCENE PREMIERE.

CHŒURS *chantans.*

Du Seigneur troupes fidelles,
Anges du Ciel veillez tous;
Veillez, couvrez de vos aîles
Un Roi qui veille sur nous.

Que la force & la sagesse
Animent tous ses projets!
Recompensez la tendresse
Qu'il inspire à ses sujets.

DEUX VOIX.

Dieu de la paix & de la guerre,
Pardonne en sa faveur,

Pardonne à la terre
Sa longue fureur.
Puisse enfin le peuple qu'il aime
Du repos goûter la douceur !
Que ses ennemis même
Lui doivent leur bonheur !

SCENE DEUXIE'ME.

PAULINE, AUSONIE,

PAULINE.

Que de ces chants mon ame est attendrie !
A peine arrivée en ces lieux,
J'admire, je chéris ma nouvelle Patrie.
Vous, ma sœur, contentez mes désirs curieux
Sur tout ce qui saisit mon oreille & mes yeux.

AUSONIE.

Après le culte simple & le sincere hommage
Que doivent rendre à Dieu nos cœurs plus que nos voix,
Un saint devoir nous engage
A l'invoquer pour nos Rois.

PAULINE.

Vous me verrez docile à de si douces loix.
Dans le Pays où j'ai vû la lumiere,
Cette leçon fut pour moi la premiere.

Mes

Mes parens me disoient, pour des maîtres chéris
Nous avons du sang à répandre,
Et vous avez pour eux, sexe timide & tendre,
Des soupirs & des voeux dont le Ciel sçait le prix.

AUSONIE.

Vous les rendiez ces voeux à titre de sujette;
Enfans de ce séjour, c'est pour nous une dette.
Connoissez les traits immortels †
Du Souverain si grand au sein de la victoire,
Et plus grand aux pieds des Autels.

PAULINE.

Oui, c'est lui dont le nom à rempli ma mémoire;
Je sçais qu'il fit lui seul plus que tous ses ayeux;
J'ai lu, jai comparé son régne plein de gloire
A ces régnes miraculeux
Dont l'Esprit saint nous a tracé l'histoire.

AUSONIE.

On vante un Prince d'Israël,
Qui prit soin d'élever un Temple à l'Eternel;

Un autre Salomon, mais plus long-tems fidéle,
T'a consacré, grand Dieu, des Temples animés,
Tous ces cœurs innocens à la vertu formés.

PAULINE.

Vous éterniserés sa grandeur & son zéle,
Nobles & saints monumens
Que n'altére point le tems,

† *Elle lui découvre le portrait de Louis XIV.*

Que le tems chaque jour répare & renouvelle.

AUSONIE.

Mais qu'il a peu joui d'un spectacle si doux !
Il touchoit à son terme ; à peine a-t-il vû naître
Cette fleur dont les fruits n'ont mûri que pour nous.

PAULINE.

Nous n'avons point changé de Maître,
Louis de son Ayeul imitateur jaloux....
Mais comme moi n'étes-vous informée
Que par la seule renommée
Des soins qu'à Dieu, qu'au peuple il donne tour à tour ?

AUSONIE.

Notre retraite est si près de sa Cour ;
Tant d'assidus témoins d'une si belle vie,
Par des récits dont je me sens ravie,
Viennent ici nourrir le respect & l'amour.

PAULINE.

Eh ! quelquefois de sa présence
Honore-t il votre séjour ?

AUSONIE.

Nous vivons dans cette espérance,
Mais sa famille auguste a marqué des momens
Où de ces astres bienfaisans
Nos yeux reçoivent l'influence ;
C'est l'époque pour nous des grands évenemens.

Notre juste reconnoissance,
Lorsque Louis échappe à des perils affreux,
Célébre ici le salut de la France :
Quand le Seigneur bénit les nœuds
Qui des BOURBONS cimente l'alliance,
Les deux jeunes époux ont avec complaisance
Accueilli nos timides vœux,
Plus touchés de leur innocence,
Qu'éblouis de l'éclat des spectacles pompeux.

PAULINE.

Ma sœur, on vient à nous avec impatience.

SCENE TROISIE'ME.

ROSALIE, PAULINE, AUSONIE,

ROSALIE.

LA trompette a sonné; Louis vole aux combats :

PAULINE.

Ciel ! nous préparez-vous de nouvelles allarmes ?
On dit que le danger n'arrête point ses pas.

AUSONIE.

Ne nous avoit-il pas assés couté de larmes ?

ROSALIE.

Le Seigneur ne voulut qu'éprouver votre foi,
Le Seigneur vous répond des jours de votre Roi.

La Reine pour prier prosternée en ce Temple,

Les filles de son sang, les filles de son choix,
Tout ce quelle a de cher suit ici son exemple,
Et le Ciel est ouvert pour entendre leurs voix.

AUSONIE.

Touché d'un si tendre spectacle
Le Ciel en leur faveur a fait plus d'un miracle,

ROSALIE.

Le Monarque guerrier aux yeux de ses soldats
Montre un autre lui-même attaché sur ses pas,
L'héroisme a percé l'enfance;
Le tems céde à l'impatience;
D'un éleve si pur Dieu bénit les essais;
Il l'instruira par des succès.

PAULINE.

Du plus saint de nos Rois postérité féconde,
C'est sur Dieu seul que votre espoir se fonde.
Seigneur, que vous aimez à voir
Les premieres Têtes du monde
Se courber sous votre pouvoir!

AUSONIE.

Quel sacrifice ont à vous faire
Des mortels asservis à leur obscurité?
Vous leur comptez pourtant le désaveu sincére
D'un orgueil impuissant, d'une vaine chimére,
D'un frivole plaisir de remords agité;
Ici voyez dans la poussiere
S'anéantir la majesté.

ROSALIE.

Venez, mes sœurs, on nous appelle ;
Joignons-nous à des vœux si puissans & si doux.

AUSONIE.

Notre Reine est notre modéle ;
Sa ferveur seroit-elle un reproche pour nous ?

ROSALIE.

Redoublons nos ardeurs, chantons; que notre hommage
Presse le Dieu vivant de déployer son bras ;
Qu'il éclaire sans cesse & guide le courage
Du Chef & des soldats !

CHŒURS.

Lancez vos traits, Dieu des combats,
Frappez, achevez votre ouvrage,
Dissipez, confondez, frappez, n'épargnez pas
L'ennemi jaloux & sauvage ;
Dans ses murs, dans ses champs répandez le ravage
Dont il menaçoit nos climats :
Qu'il tombe sous nos coups victime de sa rage !
Lancez vos traits, Dieu des combats,
Frappez, achevez votre ouvrage.

AUSONIE.

C'est un autre succès que Louis nous présage ;
Ses exploits seront des bienfaits ;
La Seine, le Rhin & le Tage
Applaudiront bientôt à l'auteur de la paix.

SCE'NE QUATRIE'ME.

ROSALIE, EUDOXE, AUSONIE, PAULINE, CHŒURS.

EUDOXE.

OUvrez, ouvrez vos cœurs aux transports d'allégresse :
Ces vœux que pour Louis formoit votre tendresse,
Sont exprimés à peine, & les voilà comblés;
Louis a combattu.

ROZALIE.

Quoi déja ! Quelle gloire !

AUSONIE.

Nos guerriers près de lui sont à peine assemblés.

EUDOXE.

Dieu n'attendoit que lui pour donner la victoire ;
Nos plus fiers ennemis abbattus, immolés...

ROSALIE.

Louis a combattu : il est facile à croire.

CHŒURS.

Chantons le Dieu vivant qui fait vaincre les Rois,
Chantons le Bien Aimé que la sagesse inspire ;
Ses vertus, ses exploits
Sont le rempart de cet Empire.

La Musique est de M. de Clérambault, Organiste de la Maison Royale de S. Cyr.

LETTRE de M. aux Auteurs du Mercure.

L'Honneur que vous m'avez fait depuis long-tems, Messieurs, de m'admettre dans votre amitié, l'intérêt que je prends à tout ce qui vous regarde & la joye que j'ai ressenti de voir le Mercure de France entre vos mains, m'obligent à vous dire avec verité mon avis sur cet ouvrage, que j'ai toujours lû avec beaucoup d'attention & presque toujours avec beaucoup de plaisir depuis que le public en est redevable à vos soins; il me semble que vous devez être reconnoissans à l'égard du public, car il est content de vous & j'entends dire generalement de votre ouvrage à-peu-près ce que vous devez souhaiter qu'on en dise. On rend justice au choix des piéces fugitives que vous inserez, on vous sçait gré même des amis que vous avez, & en acquerant la confiance de plusieurs Ecrivains illustres dont vous avez obtenu des ouvrages, dont vous avez tû ou déguisé les noms, mais dont vous n'avez pu cacher les talens, vous avez rendu aux amateurs des Lettres un service dont ils ne sont point ingrats. On est con-

tent auſſi des extraits que vous donnez de quelques ouvrages nouveaux, & on les trouve faits de façon qu'on aimeroit que vous en fiſſiez davantage; voilà, Meſſieurs bien des choſes flateuſes pour vous, j'ai cru devoir commencer par vous les dire, premierement parce qu'elles ſont vraies, ſecondement pour vous faire ſentir que la reconnoiſſance que vous devez aux bontés du public doit redoubler vos efforts pour vous les aſſûrer & enfin pour vous préparer *ut pueris dant Cruſtula*, au correctif qui va ſuivre mes louanges.

Je ne vous parlerai pas de votre premier Mercure donné en Novembre 1744, où le récit des Fêtes pour la convaleſcence & le retour du Roi fourmilloit de phraſes louches & de termes déplacés. Il ſeroit injuſte de vous rappeller cette premiere erreur qu'on a aiſement pardonnée aux embarras de votre inſtallation dans le métier d'honnêtes Journaliſtes. D'ailleurs le Mercure de Fevrier qui contient une Deſcription convenable des Fêtes de Verſailles à l'occaſion du mariage de Monſeigneur le Dauphin a prouvé que vous ſçaviez vous corriger, & c'eſt en partant de ce dernier principe applicable à tous les bons eſprits, que je vais vous donner ſincerement quelques conſeils qui, je crois, peuvent vous être utiles, vous avez

donné deux petits contes de Fées partagés & distribués dans quatre differens volumes. Cette coupure a déplu à beaucoup de gens, mais je ne suis pas de ce nombre & lorsque la deuxiéme partie d'un conte n'est pas moins interessante que la premiere j'approuve assés qu'on ne les donne pas en même tems, mais vos contes ne sont pas dans ce cas là; & entre nous la derniere partie ne vaut pas grand chose. Je serois bien fâché de déplaire aux Auteurs ou Autrices qui vous ont confié ces petits ouvrages, ils sont pleins de goût, de délicatesse & de naturel; à vous dire le vrai, je ne parle là que des deux premieres parties que j'ai trouvé également ingenieuses & intéressantes; la suite ne m'a pas fait la même impression, & j'ai dit à chaque fois. *Desinit in piscem mulier formosa superne.*

Desormais quand les contes qu'on vous envoyera n'auront que la premiere moitié de bonne, contentez vous de promettre la deuxiéme & ne tenez jamais parole, il vaut mieux tromper le public que l'ennuyer, ce dernier crime est capital, l'autre n'est pas un grand peché & c'est tout au plus ce que les Casuistes appellent un mensonge officieux. Hamilton a laissé le conte des facardins à la moitié; à la vérité quand on est au bout du premier volume on lui sçait fort mauvais

gré de n'avoir pas fait le deuxiéme, mais s'il l'avoit fait ce deuxiéme & qu'il l'eut mal fait, on lui sçauroit bien plus mauvais gré de l'avoir donné. Je me souviens un jour d'avoir été à Milan chés un Dessinateur, il me montra un porte-feuille de desseins arrêtés dont je fus charmé. La correction, l'élegance, le *beau faire*, tout y étoit, il sembloit que Raphaël, Michel Ange, le Correge eussent conduit le crayon ; surpris d'un talent si admirable, je demandai à ce Peintre ou étoient les tableaux de ces desseins qui me ravissoient, où étoient ses fresques, & pourquoi ? &c. Il ne me repondit rien, & me mena dans une chambre voisine où il y avoit deux ou trois tableaux de chevalet ; je n'ai rien vu en ma vie de si mauvais & je ne le cachai pas d'autant que je n'avois garde de soupçonner qu'ils fussent de la main de mon excellent Dessinateur ; celui-ci se mit à sourire. Je vois bien, me dit il, Monsieur, que cela vous fait horreur, vous avez raison & je pense comme vous ; voilà pourtant mon ouvrage, & je n'ai jamais pû faire mieux, assés habile à manier le crayon je ne suis qu'un âne le pinceau à la main, aussi je me rends justice, je dessinerai toujours & je ne peindrai jamais, je laisse d'assés belles compositions à exécuter dont ceux qui auront le talent de les exécuter pourront profiter.

Cet Italien étoit un homme de très bon esprit, & je donnerois volontiers conseil à plusieurs Peintres que je connois de suivre son exemple.

Si le porte-feuille de vos contes ne contient que de jolis plans ébauchés; si vous n'avez de bon que les premieres moitiés, faites comme ce Dessinateur Milanois, ne montrez que le bon & ensevelissez le reste dans votre arriere attelier; le mieux seroit d'avoir des contes qui fussent bons d'un bout à l'autre. N'épargnez rien pour cela; quand ils seront courts & bons, donnez les tout entiers: quand ils seront bons sans être courts donnez les en deux fois: quand ils ne seront bons qu'en partie, comme ceux que vous avez donnés, gardez le secret sur la mauvaise moitié & ne vous faites pas scrupule de ne donner au public que ce qui pourra l'amuser. En voila assés sur cet article & peut être en trouverez vous trop, mais faites de mes avis ce que je vous propose de faire de vos contes. Trayez ce qui vous convient & separez. *Tollenda relinquendis.*

Il y a dans vos Mercures une chose qui mécontente beaucoup de ceux qui vous confient leurs productions, c'est une quantité prodigieuse de fautes d'impression qui défigurent souvent les phrases estropient les

vers & alterent ou obscurcissent les pensées. Revoyez vos épreuves avec soin,& changez d'Imprimeur si vous m'en croyez. Je trouve encore que vous manquez quelquefois d'économie dans la distribution de vos pieces fugitives. Il y avoit par exemple dans un de vos derniers Mercures deux petits ouvrages de morale sur les femmes, cela devoit être en deux volumes differens, ou dumoins cela me paroîtroit mieux arrangé de la sorte, mais ce ne sont pas-là des fautes bien importantes, celle que je vais vous reprocher est plus grave, elle est dans le Mercure de Mai qui vient de paroître, & je parie que vous devinez vous même dequoi je veux parler. Il ne se peut pas que vous ne sentiez combien l'Histoire de Mademoiselle Goton & de Monsieur le Gris est déplacée dans un receuil que vous devez composer d'ouvrages assés bons pour donner envie à ceux qui ont aussi bien où mieux, de vous confier les leurs, je sçais que le méchant petit morceau dont je parle est l'ouvrage ou l'erreur d'un homme de beaucoup d'esprit, mais en vous disant à vous, Messieurs, que ce ton là ne doit pas être dans l'harmonie du Mercure, je prends la liberté de dire à l'Auteur que ce n'est pas là son genre, plaisanterie a part, ce genre la, si c'en est un; connu & créé par les étrennes de la saint Jean, a épuisé en naif-

sant toute la perfection & le succès dont il étoit susceptible, c'est un monstre qui ne pouvoit pas vivre, dont l'organisation ridicule étoit bonne à montrer à la foire pendant qu'il vivoit, mais dont les estampes ne se vendront pas cher. Gardez vous donc bien de jamais inserer dans votre recueil des piéces de cet acabit quelque plaisantes quelles pussent être.

Voilà tout ce que j'ai à vous dire sur vos piéces fugitives, je vous en dirai presqu'autant sur les autres divisions du Mercure ; quant aux extraits nous serons bien-tôt d'accord, je les trouve très-bien sans flaterie & sans causticité, ils font bien connoître le livre dont vous parlez, & ils montrent que vous le connoissez bien vous-même, ce qui n'est pas un petit mérite ; n'en parlons plus, car on dit qu'ici bas la louange est fade.

L'éloge est un parfum reservé pour les Dieux ;

En passant à l'article des Spectacles je ne sçaurois pourtant m'empêcher de louer les principes sur lesquels il me paroît que vous composez cet article, vous vous contentez de rapporter les drames répresentés & l'accueil que leur a fait le public. C'est bien fait à vous ; le Mercure est le Journal historique, & non pas le tribunal critique des piéces de théâtre ; je sçais bien qu'en pareil

cas, l'extenſion du droit eſt tentante & je vous eſtime fort de vous en défendre ; ſi vous preniez une autre voye, vous ſeriez obligés d'y mettre tout votre tems, ou vous ne feriez rien qui vaille, car une bonne critique ne ſe jette pas en moule, & après vous être donné bien de la peine vous vous trouveriez fort peu d'amis ; vous faites donc très-bien de vous borner à applaudir avec le public & à nommer ſeulement ce qu'il n'a pas applaudi, & ſur cet article je n'aurois rien du tout à vous dire, ſi en quelque cas particulier vous n'aviez tenu une conduite qui n'eſt pas conſéquente à vos principes que j'approuve & eſtime fort. Pourquoi avez vous dans un de vos Mercures traité ſi mal M. de Boiſſi ? Ne rendez vous pas juſtice à ſa probité & à ſon eſprit, à ſon talent ? vous auriez tort, mais vous ne l'avez pas à cet égard ou du moins j'aime à le croire, parce que j'aime à vous croire juſtes & raiſonnables. Mais comment ſe peut il que vous ayez pris de l'humeur ſur un vers de ſa derniere comédie, où il dit que le Mercure n'eſt pas le chemin le plus aſſûré de l'immortalité. En verité, Meſſieurs, éxigez-vous qu'on mette le Mercure vis-à-vis de l'Iliade ? D'ailleurs quel intérêt ſi vif prenez-vous à la vie éternelle du Mercure ? cet ouvrage eſt-il vôtre ? n'eſt-ce pas une compi-

lation des ouvrages de tout le monde, & ne seroit-ce pas à chacun des Auteurs, qui vous enrichissent, à se recrier sur le mot de M. de Boissy ? mais ce mot qui vous a tant choqué, tout Paris, toute la France l'avoit dit en Prose avant M. de Boissy, & si j'avois à accuser celui-ci de quelque chose ce seroit de l'avoir pillé. Permettez moi de désaprouver beaucoup votre conduite en cette occasion ; si ce vers vous paroissoit injuste & offensant pour le Mercure, voici ce qu'il falloit faire. Il falloit obtenir quelques piéces fugitives de M. de Boissy, qui sûrement en a fait de fort jolies, & alors vous lui auriez prouvé sans replique que le Mercure contenoit des choses dignes de l'immortalité.

Enfin je n'entends pas comment vous avez pû vous offenser pour si peu, & je n'ai pas même l'idée de la sorte d'immortalité que vous prétendez par le Mercure, car il y a plusieurs sortes d'immortalités, comme il y a plusieurs manieres de vivre ici bas. Les uns y jouissent d'une santé vigoureuse & inatérable, les autres menent une vie languissante, tous vivent à peu-prés le même tems, mais non pas de la même façon. Il en arrive ainsi dans la vie de la réputation litteraire. Homere vit & vivra toujours dans la santé la plus parfaite, je veux dire qu'on

ne cessera de l'admirer comme le plus beau genie du monde. Pausanias vit aussi ; vous lavez lû, Messieurs, aussi bien que moi & je vous demande ce que vous en pensez. Ce Pausanias est le Mercure des monumens de la Grece. Il vit à peu-près comme vivra notre Dictionaire des Arts : si de tous les ouvrages de T. Corneille, il ne passe à la postérité que celui-là, de quelle vie croyez vous que vivra le frere & l'imitateur de notre sophocle ? Si le Mercure jouit de l'immortalité ce sera de celle de Pausanias, c'est la seule qu'il puisse espérer. Ainsi je ne vois pas que ce soit un grand sujet d'ambition.

Dailleurs ce n'est pas à vous que s'addresse le vers de M. de Boissy, c'est à un homme qui veut mettre des vers dans le Mercure. Ce n'étoit donc pas à vous à prendre la mouche, & de plus quand vous auriez été fondés à vous croire blessés, il falloit le dire tout simplement, déclarer votre prétention à l'immortalité, & ne pas vous venger par une récrimination aigre, toujours condamnable, & sur tout fort déplacée vis-à-vis d'un homme à qui ses mœurs & son esprit ont acquis l'estime de tous les honnêtes gens qui aiment les Lettres. Je ne sçaurois donc être de votre avis, ni aprouver votre conduite avec M. de Boissy, non plus que celle que vous avez tenu avec un Spec-

tacle dont la fortune intéresse l'esprit, le cœur & les sens de tous les honnêtes gens de Paris. Les Décorations sont vilaines, dites-vous, les habits sont mesquins; Amadis de Grece est un mauvais Poëme, & l'Opéra Comique est un Spectacle indécent. Cet Opéra Comique étoit à l'Académie chantante ce que sont à la France les Isles de l'Amérique. Cultivées par des Sauvages, elles produisent & envoyent ici l'abondance; nous ne nous trouverions pas bien d'abandonner le Canada sous prétexte que les Canadiens sont d'un mauvais ton. Je crois aussi que l'Opera regrette & regrettera beaucoup sa Colonie, car vous avez en ce moment cause gagnée; l'Opera Comique est supprimé, il faut voir quel succés & quelle durée par consequent aura la suppression de ce Spectacle; pour les trois autres points qui forment votre grief, je ne sçaurois être de votre avis. J'ai vû deux fois l'Opera plein aux répresentations d'Amadis, dès la j'ai cru qu'il méritoit de plaire puisqu'il plaisoit, & c'en étoit assés, Messieurs, pour que vous n'en disiez point de mal; tel est votre systême sage de suivre dans vos extraits l'avis du Public, seul vrai juge de ces ouvrages qui sont bons quand il les trouve tels, puisqu'ils ne sont faits que pour lui plaire, & je ne sçais pourquoi en cette occasion vous vous êtes

égarés du bon chemin que vous avez si judicieusement choisi ; pour les habits & les décorations, je ne sçais pas si dans un autre tems on a fait plus de dépense, je ne sçais pas si on devroit ni si on pourroit dépenser plus qu'on ne fait aujourd'hui, ce que je sçais c'est que j'ai vû réussir de bons Opera avec de vieux habits, & que j'en ai vû de mauvais tomber malgré l'oripeau dont on les avoit parés ; croyez, Messieurs, que les Fêtes Grecques & Romaines & les deux tiers de Dardanus réussiront toujours même avec les vieux habits du tems de Lully ; il seroit bien malheureux que la réputation des Poëtes & les plaisirs du Public dépendissent du tailleur de l'Opera, mais quand il seroit vrai que la dépense seroit mesquine, est-ce à vous que l'Opéra doit en rendre compte ? est-ce vous que le Public & le Ministere ont chargés du soin de suivre l'administration de ce Spectacle ? Non, Messieurs, & vous n'avez pas été sages de vous mêler de ce dont vous n'aviez que faire. De plus quand vous auriez toute la raison du monde, je vous avertis que vous aurez toujours tort vis-à-vis de l'Opera ; vous attaquez des Syrenes & des Fées ; vous offensez un être qui existe par nos plaisirs & par qui nos plaisirs existent. Croyez vous en bonne foi pouvoir gagner votre procès ? Ménagez donc cette puissance si vous

m'en croyez; elle a trop d'alliés. hâtez-vous de faire la paix avant qu'il soient armés.

Me voilà, Messieurs, au bout de tous les reproches que j'avois à vous faire, il ne me reste qu'à vous assûrer qu'ils me sont dictés uniquement par l'intérêt que je prends à vous & à votre ouvrage, qui mérite en effet la considération de tous les Amateurs des Lettres; rien ne doit être si doux pour eux qu'un dépot sûr auquel ils peuvent confier leurs secrets litteraires; vous êtes l'azile de tous les porte-feuilles anonymes, & l'organe par lequel les talens qui habitent les Provinces font entendre leurs voix à Paris, tandis qu'en échange vous les instruisez de ce que font les Muses de la Ville & de la Cour, d'où resulte pour ainsi dire la circulation de l'esprit & des talens, aussi nécessaire pour l'avancement des Lettres que la circulation des especes à l'aisance des Citoyens; rien n'est si utile dans la République des Lettres qu'un tel établissement, & rien n'est si agréable pour tous les honnêtes gens que de vous voir à la tête de cet établissement; vous devez vous appercevoir de cette opinion avantageuse du public à votre égard, par la quantité d'exemplaires que vous vendez & par le ton que votre Mercure prend daus le monde; il est devenu un ouvrage de bonne compagnie & il le mérite; amusant, instructif & ho-

nête, il a droit à l'estime de tous les ordres de lecteurs ; il ne tient qu'à vous, Messieurs de conserver cette reputation & en la conservant vous l'augmenterez, car c'est le propre de la réputation de s'accroître par sa durée, *Vires acquirit eundo*. Ce passage de Virgile peut encore s'appliquer à l'étude. Plus on travaille plus on se sent le courage & la force de travailler. Travaillez-donc, Messieurs, pour notre avantage & pour le votre. Nous vous serons utiles en proportion de ce que vous nous serez agréables ; votre plaisir & notre reconnoissance vous assembleront un cabinet tel que celui qu'a laissé M. de la Roque qui meritoit sa fortune par l'usage qu'il en a fait.

VERS sur la Bataille de Fontenoy.

J'Etois dans une molle & douce oisiveté,
Assoupi sur moi-même & sur l'humanité,
Partageant ma lecture entre Horace & Virgile,
Losqu'étonné du bruit dont retentit la Ville,
Je sors, & je m'arrache à regret de chés moi ;
J'entends de toute part l'éloge de mon Roi.

Sous Fontenoy LOUIS a le champ de bataille,

Et Tournay sous ses coups voit tomber sa muraille :
Le soldat tout couvert de sang & de laurier
Chante un fameux vainqueur, chante un jeune Guerrier,
Et la Maison du Roi sous les yeux de son Maître
Frappe, enfonce, détruit & fait tout disparoître.

Déja l'ennemi fuit les rives de l'Escaut ;
Vaincu dans le combat, impuissant à l'assaut,
La crainte le saisit, la frayeur le harcele ;
La Hollande en pâlit & tremble aussi pour elle.

Pour illustrer nos Lys ce valeureux Saxon,
Du Dieu de la santé reçoit la guerison :
Qui pourroit resister à ce Mars intrépide ?
L'Anglois épouvanté par sa fatale Egide
Se retire en désordre, & fremit de fureur
D'avoir vû le François surmonter sa valeur.

Tels sont les grands exploits que d'une aîle légere
La Renommée annonce aux deux bouts de la terre.
Telle on vit autrefois la valeur des Romains
Terrasser, étonner les peuples affricains.
Telle on voit aujourd'hui l'Angleterre abbatue
Trembler de nos exploits & craindre notre vûe.

Déja le Dieu des vers anime ses enfans.
Louis devient l'objet de leurs plus doux accens ;
Au Monarque François Apollon cherche à plaire,

Il décrit ses combats par la main de Voltaire.

Eh ! qui peut mieux que lui frapper des vers pompeux
Qui tracent nos succès à nos derniers neveux,
Des vers coulans, nerveux, dignes fruits d'un génie
Que chérit la raison, qu'adore l'harmonie ?

Loin d'ici, durs censeurs, impuissans ennemis,
Rivaux obscurs, envain vos efforts réunis
De ce chantre fameux voudroient flétrir la gloire ;
Il a ses droits acquis au Temple de Mémoire.

Le Ciel à nos Heros donna des écrivains
Pour tracer des leçons aux vertueux humains :
Vains Zoïles, fuyez, apprenez à vous taire,
Pour célébrer Louis il faut être Voltaire.

Par M. T. D. L V. à Villefranche en Beaujolois le 10 Juillet.

TRADUCTION d'un Manuscrit Turc par M. Jacques.

Histoire des trois fils D'Hali-Bassa & des trois filles de Siroco, Gouverneur d'Alexandrie.

LE jeune Neangir avoit passé les années où l'on commence à se connoître soi-même, dans un village éloigné à peu-près de 40 lieues de Constantinople. Un vieux Musulman nommé Mohamed vivant dans un état médiocre avec Zinebi sa femme avoit pris soin de lui pendant ce tems : Neangir se croyoit leur fils.

Il avoit déja atteint sa dix-huitiéme année. Il étoit d'une figure aimable, ayant les yeux vifs, la physionomie gracieuse : il paroissoit hardi & déterminé plus qu'il n'auroit dû l'être dans l'état où il avoit été élevé.

Un jour Mohamed & sa femme l'aborderent en poussant quelques soupirs qui naissoient de la tendresse qu'ils avoient pour lui ; & lui déclarerent qu'ils avoient résolu de l'envoyer à Constantinople pour le pousser dans le monde. Il faut que vous nous quittiez, mon cher fils, lui dit Mohamed : en demeurant auprès de nous vous ne parviendriez à rien : nous vous avons mis en état de vous

avancer soit à la guerre, soit parmi les Docteurs de notre loi : vous avez lu l'Alcoran tout entier, & vous sçavez presque par cœur le chapitre du chameau * qui est un des plus importans de ce livre : nous ne vous abandonnerons pas ; donnez nous de vos nouvelles.

Après ce discours Mohamed & sa femme donnerent à Neangir quatre sultanins d'or, l'associerent à une caravane qui passoit pour aller à Constantinople, payerent au conducteur ce qu'il falloit pour son voyage, l'embrasserent encore, & il partit.

Après un voyage qui dura quelques jours parce que les caravanes ne vont pas vîte, Neangir arriva dans cette grande Ville. On a beau avoir de l'esprit, on ne connoît point ce que l'on n'a jamais vû, surtout quand on

* Il paroît que l'auteur Mahométan veut parler du chapitre 2 de l'Alcoran, où il est dit que le Prophéte Scale étant parmi les habitans de Themuth leur dit *vous ne cherchez qu'a me nuire, souffrez que* ce chameau *mange sur la terre autant qu'il voudra sans lui faire de mal, sinon dans peu de tems le mal vous frappera* ; mais eux battant le chameau, il leur dit, *faites ce qu'il vous plaira pendant 3 jours dans vos maison, car c'est le seul terme qui vous est donné.* Et après ce terme Scale & ceux qui croyoient à lui s'étant retirés il arriva un tremblement de terre qui détruisit les habitans de Themuth comme s'ils n'avoient jamais été.

n'en

n'en a jamais entendu parler; ainsi le jeune homme n'avoit aucune notion ni des rues ni des habitans de la Ville où il entroit. Il songeoit à cela lorsqu'il fut abordé par un homme de bonne mine, qui s'approcha de lui d'une façon polie, tâta avec la main le haut de son turban, & après l'avoir considéré quelques momens lui proposa de venir dans sa maison en lui promettant de lui donner retraite jusqu'à ce qu'il fût placé. Neangir ne voyant rien de mieux à faire accepta ses offres & le suivit.

L'inconnu conduisit le jeune homme dans un appartement assés propre, où il trouva une jeune enfant d'environ douze ans qui arrangeoit trois couverts comme si elle eut deviné que l'inconnu ameneroit compagnie avec lui, Zelide, lui dit l'inconnu, ne vous avois-je pas bien dit que je trouverois quelqu'un pour souper avec nous, & que je l'engagerois à y venir? Vous dites toujours vrai, mon cher pere, répondit la jeune fille, vous ne vous êtes jamais trompé & vous ne trompez pas les autres. Une vieille esclave qui arriva de la Ville dans ce moment servit quelques plats de pilau de différentes couleurs * mit trois

* Le pilau est un ragoût de viande cuite avec du ri, on en fait de divers couleurs. On fait le jaune en y mêlant du saffran, le vert en y mettant des pistaches &c, cela réjouit la vûe

vases remplis de sorbec sur la table & se retira.

Pendant le repas le maître de la maison entretint son hôte de diverses choses dont Néangir étoit charmé* : ce qui l'enchantoit pourtant le plus c'étoit la petite Zelide. Il écoutoit l'inconnu, mais il ne levoit pas les yeux de dessus cette aimable enfant. Il n'avoit pas tort, elle étoit belle au-delà de toute expression, ses yeux noirs & animés d'un feu rempli de modestie paroissoient plus grands que sa bouche dont l'éclat auroit effacé celui des rubis. Ses cheveux tomboient par boucles sur une gorge qui ne commençoit que d'éclore, & son habillement étoit une simare verte & or dont le brillant relevoit encore sa beauté.

Mon cher pere, dit Zelide en hésitant, ce jeune homme me regarde sans cesse ; si Hazan le sçait il sera jaloux. Non, non, dit l'inconnu, vous n'etes pas pour ce jeune homme : ne vous ai je pas dit qu'il est destiné à votre sœur Argentine ? je vais bien-tôt fixer son cœur pour elle. A l'instant l'inconnu se leva, ouvrit une armoire d'où il apporta des fruits & une caraffe de liqueur. Il

* Le traducteur les a passées sous silence parce qu'elles lui ont paru interessantes pour les Turcs & qu'elles ne le seroient peut être pas pour d'autres.

prit auſſi dans ſa main une petite boëte de nacre garnie d'argent qu'il poſa ſur la table.

S'étant raſſis il dit au jeune homme ; goûtons de cette liqueur, & ſur le champ il lui en verſa dans un verre. Donnez-m'en auſſi quelques goutes, dit Zelide. Non, non, répondit l'inconnu, vous en avez aſſés pris il y a quelques jours & Hazan auſſi. Mais buvez-en donc, dit elle, ce jeune homme croira que nous lui donnons de quelque poiſon ; j'en boirai avec lui, dit l'inconnu, cet elixir n'eſt plus dangereux à mon âge comme il l'eſt au vôtre.

L'inconnu après en avoir pris, & lorſque Neangir eut bû ce qui étoit dans ſon verre, ouvrit la boëte qu'il avoit miſe ſur la table & la préſenta au jeune homme. Neangir vit avec tranſport le portrait d'une jeune perſonne qui paroiſſoit tout au plus douze ans, & plus charmante que tout ce que l'on peut imaginer. Il demeura comme inanimé à cette vûe, & ſon cœur qui n'avoit jamais éprouvé ce que c'étoit que l'amour fut ſaiſi de mille mouvemens rapides qui ſe ſuccédoient inceſſamment.

Le pere de Zelide parut voir avec joye la ſituation de Neangir, & Zelide en mettant la main ſur celle de ſon pere, lui dit en riant ; mon cher pere nous la reverrons.

Mais, dit Neangir, expliquez-moi tant

de misteres. Pourquoi m'avez-vous conduit ici ? Je ne m'en plains pas, vous me recevez comme votre fils. Pourquoi m'avez-vous fait boire de cette liqueur dangereuse qui m'enflâme ? Pourquoi me montrez-vous un portrait qui me fait perdre ma raison ?

Je vais, lui répondit l'inconnu, vous en expliquer une partie, il ne m'est pas permis de vous dire le reste. Je prens à témoin le Ciel & ma chere Zelide qui est le seul bien que la fortune m'ait laissé que je ne vous abuse point. Le portrait que vous avez, & dont je vous fais présent, est celui d'une sœur de Zelide, vous en êtes amoureux & vous ne serez pas inconstant pour elle ; faites tous vos efforts pour la retrouver, vous vous retrouverez vous même.

Où la chercher ? juste Ciel ! dit Neangir, en baisant la charmante image que l'inconnu lui avoit donnée, vous faites tout le plaisir & tout le malheur de ma vie. Je ne puis vous en dire davantage, reprit l'inconnu ; je vais vous mieux instruire, dit Zelide avec vivacité, dès demain achetez une montre d'argent dans le Bazar des Juifs à la seconde boutique à droite ; & lorsqu'il sera près de minuit..... Elle ne pût achever parce que son pere lui ferma la bouche avec sa main ; en lui disant ; Ah ! taisez-vous petite voulez-vous par votre indiscretion vous attirer

le sort de vos malheureuses sœurs ? Dans le mouvement que fit l'inconnu pour empêcher Zelide de parler, il fit tomber sur la table la bouteille où étoit la liqueur dont Neangir avoit bu, aussitôt il s'éleva une épaisse vapeur qui éteignit les lumieres, la vieille esclave entra en faisant des cris perçans, & Neangir épouvanté de cette avanture sortit dans l'obscurité.

Neangir passa le reste de la nuit sur les marches d'une Mosquée où il auroit pû dormir s'il eût eu l'esprit & le cœur plus tranquilles, mais il étoit agité par les événemens qui lui étoient arrivés, & rempli d'amour pour la charmante personne dont il avoit le portrait. Cette image étoit gravée si profondement dans son ame qu'il croyoit impossible qu'elle pût jamais s'en effacer.

Losque le jour parut il serra dans la toile de son turban ce portrait qui lui étoit devenu si cher, & se ressouvenant des paroles de Zelide, il demanda le chemin du Bazar & alla à la boutique qu'elle lui avoit indiquée.

Le marchand à qui il demanda une montre le reçut gracieusement & lui en présenta une qu'il lui choisit lui-même comme étant la meilleure, & en demanda trois sultanins d'or. Neangir les lui donna sans beaucoup marchander, mais le maître de la boutique ne voulut pas lui donner la montre sans

sçavoir où il demeuroit : je ne sçais, lui dit Neangir, où je dois loger; je ne suis ici que depuis hier & je ne pourrois pas retrouver la maison où l'on m'a reçu en arrivant. Eh bien, reprit le marchand, je vais vous conduire chés un bon Musulman où vous serez logé & nourri à merveille & à bon marché; vous n'avez qu'à m'accompagner. Neangir suivit en effet le marchand, & après avoir passé quelques rues ils entrerent dans une maison où le Juif recommanda le jeune homme qui donna d'avance le sultanin d'or qui lui restoit, & y demeura.

Après le diner il s'enferma dans sa chambre & voulut revoir le charmant portrait qui occupoit toujours son idée, il le trouva dans son turban où il l'avoit mis, mais il sentit dans la même toile une lettre qui lui parut être cachetée, il la tira avec précipitation, reconnut le dessus pour être de l'écriture de Zinebi, il l'ouvrit & la trouva conçue en ces termes.

Mon cher fils,

JE vous écris cette lettre que nous avons mise mon mari & moi dans votre turban, c'est pour vous avertir que vous n'étes point notre fils : nous croyons que vous étes né d'un bien plus grand seigneur que nous, mais qui est bien loin : vous trouverez dans ce même paquet une

lettre par laquelle il nous menace bien fort si nous ne vous rendons à lui. Ne nous écrivez pas, & ne venez pas nous chercher, cela seroit inutile, vous ne nous trouveriez plus; nous vous aimons toujours bien. Adieu.

Neangir trouva sous la même enveloppe une autre lettre d'une main qui lui étoit inconnue, qui contenoit ces mots:

Perfides, vous étes sans doute d'intelligence avec ces cabalistes qui ont enlevé les deux filles de l'infortuné Siroco, & qui leur ont oté le talisman qu'il leur avoit acheté. Vous me retenez mon fils, mais j'ai découvert votre azile, je vais bientôt vous punir de votre crime: j'en jure par le Prophéte; le tranchant de mon cimeterre vous anéantira plus promptement que l'éclair ne perce la nue.

Le malheureux Neangir après avoir lû ces deux lettres où il ne comprenoit pas encore grand chose, demeura accablé de tristesse. Après quelques reflexions, il entrevit qu'il étoit fils du seigneur qui écrivoit à Mohamed & à sa femme, mais il ne sçavoit où le trouver & étoit bien persuadé qu'il ne reverroit plus ceux qui avoient passé jusqu'alors pour ses parens. Que mon pere, (s'écrioit-il) est imprudent d'avoir menacé sitôt ceux qui prenoient soin de moi! il falloit venir me retirer de leur maison, & ne pas leur faire une si grande peur, qu'ils m'envoyas-

ſent ſeul, ſans azile, & ſans ſçavoir ce que je deviendrois.

Neangir accablé de ſes penſées, ſortit pour ſe diſſiper & ne revint que lorſque la nuit fut entierement tombée; étant prêt à rentrer il vit à la clarté de la lune briller quelque choſe ſur le pas de ſa porte; il ramaſſa ce qu'il voyoit & trouva une montre d'or enrichie des plus belles pierreries, il regarda de toutes parts pour voir ſi elle n'appartenoit à perſonne, & ſe trouvant ſeul il la mit dans ſon ſein avec la montre d'argent qu'il avoit achetée le matin.

Ce preſent que la fortune venoit de lui faire calma un peu les inquiétudes que lui donnoit ſa ſituation : j'aurai, diſoit-il, de ce bijou plus de mille ſequins qui me ſerviront juſqu'à ce que j'aye trouvé mes parens.

Conſolé par cette idée il ſe coucha tranquillement après avoir mis ſes deux montres ſur l'eſtrade où il ſe préparoit à dormir. S'étant éveillé par hazard au milieu de la nuit il entendit une voix auſſi douce qu'un timbre d'argent qui ſembloit ſortir d'une des deux montres (comme elle en ſortoit en effet) qui dit : ma chere Aurore, ma chere ſœur, vous a t-on montée à minuit ? Non ma fidelle Argentine, répondit une autre voix ; & vous ? Moi ? répondit la premiere, on m'a auſſi oubliée ; quel malheur, il eſt une heu-

re passée, nous ne pourrons sortir que demain de notre prison. Oui, dit la premiere voix, en cas que l'on ne nous néglige pas encore comme aujourd'hui : nous n'avons plus affaire ici, dit Aurore, rendons-nous à notre destinée ; partons.

Aussitôt le jeune Neangir qui s'étoit levé à moitié, surpris d'un semblable prodige, vit à la clarté de la lune les deux montres sauter à terre & rouler hors de sa chambre par la chatiere : * il ouvrit sa porte avec précipitation, courut après sur l'escalier sans pouvoir les atteindre, & elles passérent par dessous la porte de la rue. Le jeune homme voulut l'ouvrir, mais elle étoit fermée à clef, il ne put y réussir ; il jugea bien à la vivacité des deux montres qui s'enfuyoient qu'il appelleroit en vain pour se faire ouvrir & pour les suivre, & qu'elles étoient déja bien loin ; il prit le parti de retourner se coucher.

Le lendemain tous ses malheurs, qui s'augmentoient à chaque moment, revinrent à

* Les Turcs aiment fort les chats, & il y a par conséquent des chatieres dans leurs maisons pour les laisser passer ; la raison de leur amitié pour ces animaux est que Mahomet en avoit un qui s'étant une fois endormi sur la manche de sa robe, & l'heure de la priere étant venue, il aima mieux couper sa manche que de reveiller son chat. *Voyez les voyages de Thevenot.*

ſon imagination plus vivement que jamais. Il ſe voyoit ſans parens, ſans amis, ſans bijoux & ſans argent. Une eſpece de fureur s'empara de lui, il remit tout en déſordre ſon turban où il avoit trouvé ces deux lettres fatales qui avoient commencé à le déſeſperer, il mit ſon poignard à ſa ceinture & ſortit avec précipitation pour courir chercher le marchand qui lui avoit vendu ſa montre d'argent.

Néangir étant arrivé au Bazar ne trouva pas d'abord le Juif qu'il cherchoit, il demanda de ſes nouvelles dans la boutique où il l'avoit vû le jour précédent, & où étoit aſſis un homme d'une phyſionnomie ſimple & qui le reçut avec douceur: il va revenir, dit cet homme à Néangir, il eſt mon frere, & chacun à notre tour nous gardons cette place tandis que l'autre va en Ville faire nos affaires. Ah! quelles affaires? S'écria Neangir; vous êtes le frere d'un trompeur qui m'a vendu hier une montre qui s'eſt enfuite cette nuit, mais je le retrouverai ou vous m'en repondrez puiſque vous êtes ſon frere. Que dites-vous? dit le Juif en preſence du peuple qui s'étoit aſſemblé, une montre qui s'enfuit! ſi l'on vous avoit vendu quelque baril de liqueurs vous pourriez avoir raiſon, mais pour une montre cela eſt impoſſible. C'eſt ce que nous verrons chés le

Cadi, répondit Neangir. Dans cet instant il apperçut le Juif à qui il avoit affaire, & sans lui donner le tems de l'éviter il le saisit & fit ses efforts pour le conduire chés le Juge, le marchand eut beau résister, la populace aida au jeune homme & le marchand fut traîné dans la maison du Cadi.

Pendant ce tumulte, celui que Néangir avoit trouvé dans la boutique s'approcha de son frere & lui dit d'un ton assés haut pour que le jeune homme l'entendit; ah! mon frere, n'avouez rien, ou nous sommes perdu tous deux.

Lorsque l'on fut arrivé chez le Cadi, & que l'on eut écarté la populace à coups de bâton * il écouta dabord la plainte de Néangir qui lui parut fort extraordinaire : il interrogea ensuite le marchand Juif, qui au lieu de répondre leva les yeux au Ciel & s'evanouit.

Le Juge sans l'entendre dit tranquillement au jeune homme que ses discours n'avoient aucune apparence & qu'il alloit faire remener le marchand chés lui. Alors Neangir ne se possedant plus, je vais, dit-il, faire revedir cet homme de son évanouissement, & lui faire avouer la verité; en disant ces mots il

* C'est la maniere de faire faire place en Turquie.

tira son poignard, & en donna un grand coup dans la cuisse du Juif qui jetta un cri perçant; vous voyez, dit le Juif au Cadie que ce jeune homme est un furieux, il a perdu la raison, je lui pardonne la blessure qu'il m'a faite, mais de grace, Seigneur, ordonnez que l'on m'ôte de ses mains.

Dans ce moment le Bassa passa par hazard devant la maison du Cadi, & ayant entendu un aussi grand bruit, il entra pour s'informer de ce qui le causoit; quand il fut instruit de ce qui s'étoit passé, il regarda Néangir avec attention & lui demanda avec douceur comment toutes ces choses étoient possibles: Seigneur, lui répondit Neangir je puis vous jurer qu'elles sont vraies, & elles vous paroîtront vraisemblables, quand vous sçaurez que j'ai été moi-même la victime des secrets cabalistiques de ces sortes de gens qu'il faudroit exterminer de dessus la terre: j'ai été moi-même changé en marmite à trois pieds pendant trois ans, & je ne suis redevenu homme que lorsque mon couvercle a été entouré d'un turban.

A peine Néangir eut-il achevé ces mots que le Bassa transporté de joye déchira sa robe & dit, en embrassant Neangir, ah! mon fils, mon cher fils, est-il possible que je vous retrouve? Ne sortez-vous pas de la maison de Mohamed & de Zinebi?

Oui, Seigneur, répondit Néangir, ce

sont eux qui ont eu soin de moi dans mon malheur, & qui par leurs conseils & leur exemple m'ont rendu dans la suite moins indigne de vous appartenir. Que béni soit le Grand Prophete, reprit le Bassa, qui me rend l'un de mes fils dans le moment que j'osois le moins l'espérer. Vous sçavez, ajouta-t-il en s'adressant au Cadi, que pendant les trois premieres années de mon mariage, j'eus trois fils de la belle Zambac à qui il n'y a que les Houris qui puissent être comparées. Lorsqu'ils eurent atteint l'âge de trois ans, un sage Derviche de ma connoissance fit présent à l'aîné d'un Tesbuch du plus beau Corail * en lui disant gardez ce trésor, soyez fidele au Prophete, & vous serez heureux. Il donna au second, qui est celui que vous voyez une Plaque de cuivre où le nom de l'Envoyé de Dieu étoit gravé en sept langues différentes, & lui dit, que le nom de l'ami du Très-haut vous couvre la tête; que le Turban, qui est le signe des fideles croyans l'accompagne tou-

* Le Tesbuch est une espéce de Chapelet de quatre-vingt dix-neuf grains, divisé en trois endroits de trente-trois en trente-trois grains, par un petit cordon qui en fait la séparation. Les Turcs tiennent ce Chapelet à leur main quand ils vont en visite particulierement quand ils s'approchent des Grands.

jours, & vous jouirez d'une félicité parfaite.

Le même Derviche donna au troisiéme un Brasselet qu'il lui mit lui même à la main droite, & il lui dit : Que votre droite soit pure, & que votre gauche ne soit point tachée; conservez ce trésor qui a été formé à Médine, & votre bonheur ne sera point troublé.

Mon fils aîné n'a pas bien observé le précepte du sage Derviche. Quels malheurs lui sont arrivés depuis! Son sort est aussi triste que celui du dernier de mes enfans. Pour empêcher que la même infortune ne tombât sur celui que vous voyez, je l'avois fait élever dans un lieu écarté sous la garde du fidele Eunuque Gouloucou, tandis que j'étois sur mer à combattre contre les ennemis de notre loi. A mon retour je n'ai plus retrouvé ni Gouloucou, ni mon fils. Jugez depuis ce tems quel a été mon désespoir. Il n'y a que quelques lunes que j'ai appris que ce fils si cher étoit chés un particulier nommé Mohamed & avec Zinebi sa femme. Je l'avouerai, je les ai crû coupables de son enlevement. Apprenez moi, mon fils, de quelle maniere vous étiez tombé entre leurs mains.

Seigneur, lui répondit le jeune homme, je ne puis me souvenir des premieres années de ma vie. Je vivois dans un Château

ſur le bord de la mer avec un vieil Eunuque dont vous me rappellez le nom dans ce moment. J'avois environ douze ans lorſqu'un jour qu'il me fit ſortir pour me promener nous trouvâmes un homme de la figure de ce Juif que vous voyez, qui nous aborda en danſant & qui nous réjouit infiniment. Mais après cela je ne ſçais de quelle maniere cette avanture m'arriva, je ſentis un étourdiſſement qui me fit perdre entierement la tête; je voulus y porter mes mains pour ſentir ce que je devenois, elles ſe changerent en une anſe; enfin je fus métamorphoſé en marmite de cuivre. J'ignore ſi mon conducteur fut ſurpris de cette avanture, mais pour moi je ſçais bien que j'en demeurai immobile d'étonnement. Je me ſentis enlever au même inſtant, & je connus que l'on m'emportoit avec précipitation. Quelques jours après ſur le ſoir autant que je m'y pûs connoître, celui qui m'avoit enlevé me poſa à terre auprès d'une haye, & bien-tôt je l'entendis ronfler auprès de moi. Je réſolus de me ſauver de ſes mains, & pour cet effet je me gliſſai du mieux que je pus au travers des épines, & je marchai environ cent pas.

Vous ne ſçauriez concevoir, Seigneur, combien il eſt embarraſſant de marcher avec trois pieds, principalement quand on a les

jambes aussi roides que je les avois. A chaque pas que je voulois faire, un de mes pieds, s'il étoit devant, labouroit le sable, & s'il se trouvoit derriere, il étoit prêt à me faire tomber sur le nés. Enfin après bien de la peine je sentis que j'étois arrivé dans un Potager & que je me sauvois au travers des Choux : je résolus de rester en cet endroit, & j'y passai une nuit assés tranquille.

Le lendemain, au lever de l'aurore, je m'apperçûs que l'on marchoit auprès de moi; je sentis que l'on me soulevoit & que l'on m'examinoit de tous côtés. J'entendis ensuite la voix d'un homme qui s'approchoit & qui appelloit une femme du nom de Zinebi. Ah ! répondit-elle en m'emportant, Mohamed, mon cher Seigneur, je viens de trouver dans notre jardin la plus belle marmite du monde.

Mohamed, que j'appris par-là être le mari de Zinebi, me prit entre ses mains & me parut très-content de moi. Cela me fit plaisir, on aime toujours à plaire quand on ne seroit qu'une marmite. Dès ce moment ces bonnes gens me mirent en usage après m'avoir donné la satisfaction de me bien remplir. J'étois devenu gourmand dès l'instant de ma métamorphose.

Zinebi, selon ce que j'ai connu depuis,

n'avoit alors que vingt-deux ans, & avoit de la beauté. Si je lui étois utile, de son côté elle avoit de moi un soin tout particulier. C'étoit une grande douceur pour moi d'être écumé tous les matins par une femme aussi aimable qu'étoit celle de Mohamed. Au surplus, le tems de ma métamorphose aura peut-être été (excepté l'honneur que j'aurai d'être votre fils) le tems le plus heureux de ma vie. Je ne travaillois point, je ne pensois pas à grand chose; combien y a-t-il d'honnêtes gens qui n'en font pas davantage pendant tout le tems qu'ils sont au monde, & qui sont très-contens d'eux-mêmes? J'ai mené ainsi pendant trois ans une vie fort douce avec ces bons Musulmans.

Après ce tems il arriva un matin que Zinebi m'ayant rempli d'un grand filet de bœuf qu'elle avoit assaisonné, & que m'ayant mis sur un feu modéré, elle eut peur que son ragoût ne s'évaporât. Elle ne trouva rien autre chose pour entourer mon couvercle que le turban de son mari, elle s'en servit pour cet usage, & elle sortit aussi-tôt en fermant sa porte après elle. Dès qu'elle fut partie le feu qui ne m'avoit point incommodé jusqu'alors, commença à me brûler la plante des pieds. Je me reculai avec bien plus de facilité que je n'avois fait trois ans auparavant quand je m'étois sauvé dans le jardin

de Mohamed; je ſentis que je grandiſſois en un moment, enfin je me vis redevenu homme.

Après l'heure de la troiſiéme priere Mohamed & Zinebi rentrerent. Quel fut leur étonnement de ne plus trouver leur marmite, & de voir un jeune homme qui leur étoit inconnu? Je les inſtruiſis de ce que j'étois, & je leur contai l'hiſtoire de ma métamorphoſe, à laquelle ils ne vouloient point d'abord ajouter foi, mais ayant pris à part Zinebi, je lui rappellai quelques particularités dont je pouvois ſeul avoir été témoin. Vous ſouvenez vous, lui dis-je, qu'un jour que votre mari étoit ſorti j'avois entendu que vous vous étiez plus parée qu'à l'ordinaire, qu'il vint un jeune homme que je vous entendis nommer Acanzel, a qui vous dites de ne rien craindre, & que Mohamed ne reviendroit point de tout le jour. Que vous le fîtes aſſeoir auprès de vous & * . . . .

Zinebi fut aſſurée que je diſois vrai. Il ne ſerviroit de rien, me dit-elle tout bas, de parler de cela à mon mari, je vais l'aſſurer que vous ne nous trompez point. Elle

* Le Traducteur a été au déſeſpoir de ne pouvoir rapporter ce que Néangir dit à Zinebi, mais il y a dans cet endroit du manuſcrit une lacune d'environ deux pages.

parla à son tour en particulier à Mohamed, qui vint m'embrasser, me nomma Néangir, & me dit que j'étois son fils. Il m'a en effet traité pendant deux ans avec autant de bonté que s'il m'eût donné la naissance, jusqu'au tems que lui & sa femme m'ont envoyé en cette Ville. Je vous ai dit, Messeigneurs, ce qui m'est arrivé depuis, & voici les deux lettres que j'ai trouvées; voyez si elles vous assûreront mieux encore de la fidélité de de mes discours.

Tandis que Néangir faisoit son récit, on avoit vû avec étonnement que le sang qui sortoit de la blessure du Juif s'étoit arrèté, & dans ce moment on vit paroître à la porte du Divan une jeune personne que son habillement fit connoître pour une Juive. Elle paroissoit environ vingt-deux ans, & toute charmante malgré, le désordre où elle étoit. Sa coëffure étoit entierement dérangée, ses cheveux tomboient par grosses boucles sur ses épaules & sur sa gorge qui étoit plus qu'à moitié découverte; elle avoit relevé un des côtés de sa robe pour marcher avec plus de facilité, & son visage étoit animé comme celui d'une femme extrêmement agitée. Elle avoit dans une main deux béquilles de bois blanc, & étoit suivie de deux hommes dont l'un fut reconnu par Néangir pour le frere de celui qu'il venoit

de blesser ; & dont il crut reconnoître l'autre pour celui qu'il avoit vu à l'instant de sa métamorphose. Ces deux hommes avoient la cuisse entourée d'une large bande de toile, & étoient appuyés chacun sur deux potences semblables à celles que la jeune personne tenoit dans sa main.

La belle Juive s'étant approchée de celui à qui Néangir avoit donné un coup de son poignard mit les deux bequilles auprès de lui. Elle le considera un moment, & le voyant dans la situation où il étoit, elle ne put retenir ses larmes. Ah! malheureux Izouf, lui dit-elle en soupirant, faut-il que votre inclination dangereuse vous fasse des affaires aussi funestes? Voyez dans quel état vous vous êtes mis ainsi que vos deux freres. Pendant qu'elle parloit de la sorte, les deux hommes qui la suivoient étoient entrés comme malgré eux, & s'étoient assis sur le tapis de pied à côté du Juif blessé.

Le Bassa, le Cadi, & Néangir furent surpris de cette avanture, & frappés de la beauté de la Juive, ils lui demanderent qu'elle leur expliquât ce mistere. Messeigneurs, leur dit-elle, vous voyez en moi une fille infortunée, que la passion la plus forte attache malgré elle à l'un de ces trois hommes. Je me nomme Sumi, & je suis fille de Moïzés,

un de nos plus fameux Rabins. C'eſt Izaf que j'aime (ajouta-t-elle en montrant celui des deux Juifs qui étoit entré le dernier,) & malgré ſon ingratitude, je ne ceſſerai de l'aimer tout le reſte de ma vie. Ennemi cruel de celle qui vous adore & de vous même (ajouta-t-elle en s'adreſſant à Izaf) inſtruiſez vos Juges de tous vos malheurs, & tachez d'obtenir votre grace & celle de vos deux freres par votre ſincérité & votre repentir.

Pendant que Sumi parloit de la ſorte, les trois Juifs avoient les yeux baiſſés & gardoient un profond ſilence. Le Cadi ayant fait aſſeoir la belle Juive ſur une pile de carreaux, & ordonné à Izaf de lui obéir, il raconta ainſi ſon Hiſtoire qui étoit en même-tems celle de ſes deux freres.

Hiſtoire des trois Juifs jumeaux.

Nous ſommes tous trois jumeaux, fils du célebre Nathan-Ben-Sadi, & de la ſage Dizara: notre pere nomma l'aîné de nous trois Izif, le ſecond Izouf, & moi qui ſuis le dernier Izaf. Il nous inſtruiſit dès notre enfance des plus profonds ſécrets de la cabale, & il trouva en nous un génie également porté à ces connoiſſances dans leſquelles je puis dire que nous l'emportons

ſur tous les autres Chaldéens. Comme nous ſommes nés ſous la même Conſtellation & dans la conjonction des mêmes Planettes, non-ſeulement notre eſprit & nos inclinations ſont entierement ſemblables ; mais la nature a mis entre-nous une ſympathie ſi extraordinaire, que lorſqu'il arrive à l'un de nous quelque bonheur, il ſe répand ſur les deux autres ; quand l'un de nous eſt expoſé à quelque infortune le même malheur arrive en même-tems à ſes deux freres, & ſi l'un eſt bleſſé nous le ſommes tous trois, comme vous le voyez, dans le même inſtant & de la même maniere quand nous ſerions éloignés de plus de mille lieues l'un de l'autre.

Enſorte donc, dit le Cadi, en interrompant Izaf, que ſi quelqu'un de vous étoit brûlé ou pendu, les deux autres ſe trouveroient avoir le même ſort ſans qu'il en coutât de bois ni de corde davantage ? Seigneur, lui répondit Izaf, nous n'avons pas encore pouſſé l'expérience juſques là, mais je ſuis perſuadé que cela arriveroit ſans difficulté. Je ſuis bien aiſe dit, le Juge, de ſçavoir cette particularité, continuez votre Hiſtoire.

Nous avions perdu notre mere dès notre enfance (pourſuivit Izaf) & lorſque nous eûmes atteint l'âge de quinze ans notre pere fut attaqué d'une maladie dangereuſe à laquelle ni les remédes ordinaires, ni ſes ſécrets ne

purent apporter aucun ſoulagement. Sentant approcher la mort il nous appella auprès de lui. Mes enfans, nous dit-il, je ne vous laiſſerai point de grands tréſors : mes richeſſes ne conſiſtent que dans les ſécrets dont je vous ai déja fait part ; vous poſſédez pluſieurs pierres conſtellées, & vous ſçavez en former vous mêmes des plus puiſſantes, mais il vous manque les trois anneaux des filles de Siroco : tachez de les avoir, mais prenez garde en voyant la beauté de ces trois jeunes perſonnes que l'amour ne vous bleſſe pour elles, ces jeunes beautés ſont d'une Religion différente de la votre, elles ſont deſtinées aux trois fils du Baſſa de la mer, vous ne pouvez être unis avec elles, ſi elles vous inſpirent de l'amour vous ſerez les plus malheureux de tous les hommes. Pour vous garantir de l'infortune qui vous menace, la fille du Rabin Moïzés poſſede le Livre des ſécrets que ſon pere a tracés lui-même avec l'encre qui a écrit le Talmud, vous ſçavez qu'elle aime Izaf, elle a plus de pouvoir que vous, conſervez ſon amitié & ayez recours à elle.

A peine Nathan-Ben-Sadi eut-il achevé ces paroles qu'il expira, & nous laiſſa dans une impatience mortelle de poſſéder les trois Taliſmans des filles de Siroco. Nous nous informâmes de ſa demeure, & nous

apprîmes qu'après le fameuse Bataille de Lepanthe, où on l'avoit cru mort, il s'étoit sauvé & qu'il se tenoit caché dans une maison écartée, craignant de payer de sa tête le malheur arrivé à l'Armée navale du Grand Seigneur. Nous apprîmes en même-tems que ses trois filles étoient trois prodiges de beauté; que l'aînée se nommoit Aurore, la seconde Argentine & la troisiéme Zelide.

Le Bassa & son fils, en entendant ces noms, firent un mouvement de surprise; mais ils ne voulurent pas interrompre Izaf. Nous prîmes le parti (continua le Juif) de nous déguiser en Marchands étrangers pour approcher de ces trois jeunes personnes. Nous eûmes à crédit les bijoux les plus précieux & les plus dignes de leur plaire, & sous prétexte de leur en vendre quelques-uns nous fûmes introduits auprès d'elles par une Esclave à qui nous fîmes un présent assés considérable.

La suite dans le Mercure prochain.

VERS

VERS.

A M. Peyssonnel sur un Arrêt du Conseil qui releve son Pere & ses descendans de l'omission de quelques-uns de leurs Ancêtres qui n'avoient pas pris le titre de Nobles dans leurs Actes.

Touchés de la vertu plus que de la noblesse,
Tes Ayeux à Peyssonnel, par excès de sagesse,
Négligerent l'éclat des titres glorieux,
Qui devoient décorer leurs illustres neveux.
O Ciel! qui l'auroit crû que la noire imposture
Dût à la modestie attacher la roture?
Plus d'un fils de la terre, un obscur Plebeïen,
Sans rougir, à ton rang ose égaler le sien,
S'il est, me disent-ils, de si haute naissance,
Pourquoi dans ses Auteurs ce modeste silence?
(1) Russy nous étala leurs sublimes vertus,
Mais on ignore encor des titres peu connus,
Et de votre amitié l'aveugle & folle yvresse
A forgé le Roman de sa vaine noblesse.

Pour confondre l'envie & ses malins discours,
Il falloit, cher ami, que l'Auteur de tes jours

(1) *Historien de la ville de Marseille.*

Joignît aux parchemins de sa maison antique
De son plus vif éclat l'instrument authentique,
Il falloit que Louis par un acte immortel
Illustrât pour jamais le nom de Peyssonnel.

Il fut connu ce nom du Prince magnanime,
Qui toujours au mérite accorda son estime.
(2) Le heros de ton sang, la fleur de nos guerriers,
Vit le plus grand des Rois encenser ses lauriers.
Mais qu'entens-je, grands Dieux ! d'une flateuse injure
(3) Un autre Critias dans son urne murmure;
Ah! peut être, dit-il, cet Arrêt de Louis,
Du poison de l'orgueil infectera mes fils.
Cesse de t'allarmer, ombre sage & modeste,
Ne crains point pour tes fils une erreur si funeste,
Ils suivent comme toi les exemples des Dieux,
Ils croiroient déroger s'ils n'étoient vertueux.

Pourrois-tu cher ami, toi de qui la jeunesse
Porte déja les fruits d'une sage vieillesse,
Pourrois-tu démentir de si beaux sentimens ?
Non, je sçais de ton cœur quels sont les mouvemens;
D'une indigne fierté l'odieuse foiblesse
Jamais ne termina l'éclat de ta noblesse.

(1) *Sauveur Peyssonnel, Colonel d'un Regiment de Dragons de son nom, mort Maréchal de Camp & Inspecteur de Cavalerie, Louis XIV. le surnomma le Brave Peyssonnel,*

(2) *L'ayeul de M. Peyssonnel, sçavant Medecin.*

(3) *Fameux Medecin de la Ville de Marseille, dont parle Pline.*

SEANCE publique de l'Académie des Sciences.

L'Académie des Sciences tint ſuivant l'uſage à la rentrée de Pâques, une aſſemblée publique le Mercredi 25 Avril dernier. M. de la Condamine & M. l'Abbé Nollet remplirent cette Séance.

En rendant compte de ce que lût M. Bouguer à la précédente aſſemblée publique, * nous annonçâmes le retour prochain de M. de la Condamine l'un des Aſtronomes qui ont été envoyés au Perou par le Roi, pour détérminer par leurs obſervations la figure de la terre : nous donnâmes dès-lors au public ſur l'utilité & le nombre des découvertes que M. de la Condamine devoit rapporter, des eſperances que cet Académicien n'a point démenties ; nous dîmes alors que M. Bouguer & M. de la Condamine avoient réſolu de revenir par des routes différentes, afin de multiplier davantage leurs utiles obſervations. Des voyageurs qui ſe mettent en route avec cette intention, ne choiſiſſent ni le chemin le plus

* Dans le 2e. vol. de Novemb. 1744.

court ni le plus commode. M. de la Condamine a descendu le fleuve du *Maragnon ou des Amazones*, & en apporte en France une Carte exacte ; c'est principalement de cet article qu'il a entretenu l'Académie, car la question de la figure de la terre étant décidée par le retour de M. Bouguer, M. de la Condamine a renoncé au droit trop bien acquis qu'il avoit de rendre compte au public de ses laborieuses opérations. Il a renvoyé aussi à d'autres tems la relation de plusieurs autres observations indépendantes & de la figure de la terre & de la description de l'Amazone, & n'a point parlé des déterminations Astronomiques ou Géometriques de la latitude & de la longitude d'un grand nombre de lieux ; de l'observation des deux solstices de Décembre 1736 & de Juin 1737, & de *l'obliquité* de l'écliptique qui en résulte, de plusieurs expériences sur le thermométre & le barométre, sur la déclinaison & l'inclinaison de l'aiguille aimantée, sur la vitesse du son, sur l'attraction Newtonienne, sur la longueur du pendule dans la Province de Quito à diverses élévations au-dessus du niveau de la mer, sur l'expension & la condensation des métaux &c. Le public jouira avec le tems des nombreuses découvertes qu'a produites à M. de la Condamine ce long & penible voyage ; & on verra que le nouveau monde

qui est aujourd'hui la source par où l'or vient en Europe, n'est pas moins riche en tresors litteraires. Quand les Souverains y ont envoyé des soldats, les Conquérans en ont rapporté de l'or, & un commerce qui a excité depuis la jalousie de toutes les Nations de l'Europe, & a déja causé plus d'une guerre cruelle; quand ils y ont envoyé des Philosophes, ceux-ci en ont rapporté des observations utiles aux hommes, & des connoissances dont le fruit se répandra sur tous les peuples.

Le Maragnon ou l'Amazone, après être sorti du Lac où il prend son origine vers onze degrés de latitude australe, court au nord jusqu'à Jaen de Bracamoros dans l'étenduë de six degrés; delà il prend son cours vers l'est presque parallement à la ligne équinoxiale jusqu'au cap du nord où il entre dans l'océan sous l'équateur même, après avoir parcouru depuis Jaen où il commence à être navigable trente degrés en longitude, ou sept cent cinquante lieues communes évaluées par les détours à onze ou douze cent lieues. Il reçoit du côté du nord & du côté du sud un nombre prodigieux de rivieres dont plusieurs ont cinq ou six cent lieues de cours, & dont quelques unes ne sont pas inférieures au Danube & au Nil. Un Capitaine Espagnol nommé *Marãnon* découvrit le premier

cette riviere & lui donna son nom. Orellana qui y vint en 1539 lui donna le nom de riviere des Amazones, parce qu'il rencontra sur le rivage des femmes armées, (nous expliquerons bientôt ce que c'étoit que ces Amazones) Pedro de Ursoa Portugais envoyé en 1560 par le Viceroi du Perou pour chercher le fameux Lac d'or de Parime & la Ville de Manoa qu'on croyoit sur les bords de l'Amazone, se rendit dans ce fleuve, mais il y perit par la main d'un soldat rebelle.

Plusieurs autres voyages que les Gouverneurs particuliers de l'Amerique avoient fait entreprendre n'avoient produit encore que des Cartes très-défectueuses du cours de l'Amazone. *

Les bords de ce Fleuve étoient encore peuplés il y a un siécle d'un grand nombre de Nations qui se sont retirées dans l'interieur des terres dès qu'elles ont apperçu des Européens ; on n'y rencontre aujourd'hui qu'un petit nombre de bourgades des naturels du Pays recemment tirés de leurs bois eux ou leurs peres par les Missionnaires Es-

* La description topographyque que donne M. de la Condamine, le récit interessant des divers évenemens de sa navigation ne sont point susceptibles d'un extrait, nous nous contenterons de choisir au hazard ce qui peut être plus à portée de toutes sortes de lecteurs.

pagnols établis vers le haut du fleuve, & par les Missionnaires Portugais établis dans la partie inférieure.

Les Amazones qui furent rencontrées il y a deux siécles sur les bords de ce fleuve ne s'y trouvent plus ; ce fait méritoit d'être approfondi. M. de la Condamine demanda, avec grand soin aux Indiens de diverses Nations s'ils avoient quelque connoissance de ces femmes belliqueuses qui vivoient séparées du commerce des hommes. Tous répondirent qu'ils l'avoient oui raconter à leurs peres, & ajouterent milles particularités qui toutes tendoient à confirmer qu'il y a eu dans ce continent une nation de femmes qui vivoient séparées des hommes, & qu'elles se sont retirées du côté du Nord dans l'intérieur des terres.

Un Indien de S. Joachim d'Omagnas dit à M. de la C. qu'il trouveroit peut-être encore à Coari un veillard dont le pere avoit vû les Amazones ; M. de la C. n'hésita pas à aller à Coari, le vieillard qu'on lui avoit indiqué étoit mort, mais son fils qui paroissoit âgé de 70 ans & qui commandoit aux autres Indiens du même village, assûra que son grand pere avoit en effet vû passer ces femmes à l'entrée de la riviere de Cuchivara, qu'elles venoient de celle de Cayané qui débouche dans l'Amazone entre Tefé & Coari, qu'il

avoit parlé à quatre d'entr'elles, dont une avoit un enfant à la mamelle; il lui dit les noms de chacune d'elles, il ajouta qu'en partant de Cuchivara elles traverserent le grand fleuve & prirent le chemin de la riviere noire, plus bas que Coari. Les Indiens dirent partout les même choses avec quelques variétés dans les circonstances, mais un parfait accord sur le fait principal.

Ceux de Topayos chés lesquels on trouve plus communément de ces pierres vertes connues sous le nom de pierres des Amazones, disent qu'ils les ont héritées de leurs peres, & que ceux-ci les ont reçûes des *Cougnan-tainsecouima*, c'est-à-dire en leur langue, des *femmes sans mari*.

Nous ne rapportons point ici tous les témoignages rapportés en faveur de ces Amazones par M. de la C. qui ajoûte qu'il en supprime beaucoup. Cependant malgré tous ces témoignages qui tendent tous à placer le lieu de la retraite des Amazones dans les montagnes au centre de la Guiane & dans un canton où ni les Portugais du Para ni les François de Cayenne n'ont encore penetré, malgré cela M. de la C. trouve difficile de croire qu'elles y soient encore établies sans qu'on en eût des nouvelles plus positives. Il semble en effet que de proche en proche on devroit en être instruit par les Indiens voisins des Colonies. Mais aussi il est pos-

sible qu'elles ayent depuis changé de demeure, & encore plus vraisemblable qu'elles ayent perdu avec le tems leurs anciens usages, soient qu'elles ayent été subjuguées par une autre Nation, soit qu'ennuyées de leurs anciens usages elles ayent enfin oublié l'aversion de leurs meres pour les hommes. Ainsi quand on ne trouveroit plus aujourd'hui de vestiges actuels de cette republique de femmes, on ne pourroit pas en conclure qu'elles n'auroit jamais éxisté.

Si jamais il y a pû avoir des Amazones c'est en Amérique, où la vie errante des femmes qui suivent leur maris à la guerre & les mauvais traitemens qu'elles en éprouvent, ont dû leur faire naître l'idée, & leur fournir des occasions fréquentes de se dérober à la tyrannie de leurs maris en se faisant un établissement où elles pussent vivre dans l'indépendance. Une pareille résolution prise & exécutée n'auroit rien de plus extraordinaire ni de plus difficile que ce qui arrive tous les jours dans les Colonies Européennes d'Amerique; il n'est que trop ordinaire que des esclaves maltraités ou mécontens fuyent par troupes dans les bois, & quelquefois seuls quand ils ne trouvent pas à qui s'associer, & qu'ils y passent ainsi plusieurs années, souvent toute leur vie.

Nous ne passerons pas sous silence la Na-

tion des *Yameos* situés à l'entrée de la riviere du Tigre, riviere peut-être plus grande que le fleuve d'Asie qui porte ce nom, mais qui se perd ici dans la foule de rivieres plus considérables, tandis que l'autre occupe en Asie le premier rang, tant il est important d'être placé. Ces Yameos sont des sauvages récemment tirés des bois par les Missionnaires; leur Langue est d'une difficulté inexprimable, & leur maniere de prononcer est encore plus extraordinaire que leur Langue. Ils parlent en retirant leur respiration, & ne font sonner presque aucune voyelle; ils ont des mots que nous ne pourrions écrire, même imparfaitement, sans employer moins de neuf ou dix syllabes, & ces mots prononcés par eux semblent n'en avoir que trois ou quatre: *Poctarrorincourae* signifie en leur Langue le nombre de trois, heureusement pour ceux qui ont affaire à eux leur Arithmetique ne va pas plus loin.

Les Yameos sont fort adroits à faire de longues sarbacanes qui sont l'arme de chasse la plus ordinaire des Indiens. Ils y ajustent de petites fleches de bois de palmier qu'ils garnissent au lieu de plume d'un petit bourrelet de coton qui remplit exactement le vuide du tuyau: ils les lancent avec le souffle & ne manquent presque jamais leur coup. Un instrument si simple suplée avantageusement chés toutes ces Nations au défaut

des armes à feu. Il trempent la pointe de ces petites fléches ainsi que celle de leur arc dans un poison si actif que quand il est recent, il tuë en moins d'une minute l'animal à qui la fléche a tiré du sang: cela n'empêche pas qu'on ne puisse manger le gibier sans aucun danger, quand on rencontreroit la pointe du trait sous la dent, comme il arrive souvent; ce venin n'agit que quand il est mêlé avec le sang, & n'est pas moins mortel à l'homme qu'aux animaux; le contre-poison est le sel, & plus sûrement le sucre, pouvû qu'il soit avalé sur le champ.

Pendant le séjour que fit M. de la C. à Cayenne en attendant qu'il pût repasser en Europe, il fit plusieurs experiences de ces fléches; une poule legerement blessée avec une fléche dont la pointe étoit enduite de venin il y avoit plus d'un an, vécut un demi quart d'heure. Une autre piquée dans l'aîle avec une de ces mêmes fléches dont l'extremité venoit d'être détrempée dans le venin délayé avec de l'eau, & qui fut sur le champ retirée de la playe, parut s'assoupir une minute après, bientôt les convulsions suivirent & quoiqu'on lui fit alors avaler du sucre elle expira. Une troisiéme piquée avec la même fléche nouvellement détrempée ayant été secouruë à l'instant avec le même reméde, ne donna aucun signe d'incommodité. M. de la C.

a refait les mêmes expériences à Leïde en présence de plusieurs célebres Professeurs de l'Université. Le poison dont l'activité a dû être rallentie par le tems & par le froid, n'a fait son effet qu'après cinq ou six minutes, mais le sucre a été donné sans succès; la poule qui l'avoit avalé a seulement paru vivre un peu plus long-tems que l'autre.

On sera sans doute surpris que chés des peuples qui ont à leur disposition un instrument si sûr & si prompt pour satisfaire leurs haînes, leurs jalousies, leurs vengeances; un poison si subtil ne soit funeste qu'aux singes & aux oiseaux des bois. Ce poison est un extrait fait par le moyen du feu de diverses plantes.

On peut juger quelle en doit être l'abondance & la variété dans un Pays que l'humidité & la chaleur contribuent également à rendre fertile. Si parmi ce nombre immense de différentes plantes on en trouve de très-nuisibles, telles que celles dont est extrait le poison dont nous venons de parler, il est à présumer qu'on pourroit en rencontrer plusieurs dont les effets salutaires paroîtroient aussi merveilleux que ceux de ce poison. Quel préjugé favorable ne donne pas pour cette opinion la découverte du quinquina, de l'hypecacuana? la simarula, la salsepareille, le gayac, le cacao, la vanille &c. seroient-elles les seules plantes utiles que l'Améri-

que renfermât dans son sein ? Le hazard seul peut découvrir ces trésors. Nous ne suivrons pas M. de L. C. dans l'énumération qu'il fait des principales qu'il a vûes ; il en a rapporté des graines toutes les fois qu'il lui a été possibles de le faire. Quel dommage que les soins qu'il s'etoit donné pour apporter en Europe l'arbre de quinquina n'ayent pû réussir ! Il en avoit fait mettre neuf jeunes plantes dans des caisses remplies de terre du même lieu, & il esperoit au moins en laisser quelque pied à Cayenne, s'il n'étoit pas en état d'être transporté à Paris pour le jardin du Roi ; un coup de mer qui faillit à briser son canot enleva ses caisses, & il n'eût plus d'autre esperance que de semer à Cayenne des graines qui n'ont point levé.

Les poissons singuliers qui se rencontrent dans l'Amazone, les animaux qui vivent sur ses bords, fourniroient eux seuls la matiere d'une curieuse & interessante relation. Mais M. de la C. qui avoit des choses plus importantes à rapporter, n'a parlé que des plus singulieres. Le lecteur en verra avec plaisir la description dans la relation de M. de la C. lorsqu'elle sera imprimée.

Les crocodiles sont fort communs dans tout le cours de ce fleuve & de la plûpart des grandes rivieres qui y descendent ; il s'en trouve quelque fois de plus de vingt pieds de

long, peut-être y en a-t-il de plus grands; ils restent des journées entieres étendus sur les vases au soleil, & immobiles; on les prendroit de loin pour des troncs d'arbres ou de longues pieces de bois couvertes d'une écorce raboteuse & déssechée. Comme ceux des bords de l'Amazone sont moins chassés & poursuivis, ils craignent peu les hommes; il y a des exemples que dans le tems des inondations cet animal feroce est entré dans les cabanes des Indiens, & plus d'une fois on en a vû enlever un homme d'un canot sans qu'il fut possible de le secourir.

Le plus grand ennemi du crocodile est le tigre; ce doit être un spectacle que leur combat dont le hazard seul peut procurer la vûe. Voici ce que les Indiens en racontent; le crocodile attaque le tigre quand ce dernier va boire au bord de l'eau, le tigre enfonce ses griffes dans les yeux du crocodile, l'unique endroit où il trouve à l'offenser à cause de la dureté de son écaille, mais celui-ci l'entraine dans l'eau en s'y plongeant, & le tigre se noye plutôt que de lacher prise. Les tigres d'Amérique ne différent ni en beauté ni en grandeur de ceux d'Afrique, il y en a une espece dont la peau est brune, sans être mouchetée; les Indiens sont fort adroits à les combatre avec l'esponton ou la demi-pique qui est leur arme ordinaire de voyage.

On trouve dans les forêts qui sont sur les bords du Maragnon une grande quantité d'oiseaux singuliers, mais c'est par l'éclat & la diversité de leurs plumages qu'ils sont remarquables, & il ne s'en trouve presque aucun qui ait le chant agréable. On en voit un qui est de la grandeur d'une oie, son plumage n'a rien d'extraordinaire, mais il a le haut des aîles armé d'un ergot, ou corne très-aigue, qui ressemble à une grosse épine d'un demi-pouce de long, il a de plus au-dessus du bec une autre petite corne déliée & flexible de la longueur du doigt; on le nomme dans la langue Brazilienne *Cahouhiaton* d'un nom qui imite son cri.

On trouve aussi dans les Pays chauds des bords du Maragnon le fameux oiseau appellé au Perou *Contur*, & par corruption *Condor*; c'est une opinion universellement répandue qu'il enleve un chevreuil, & quelquefois un enfant.

On dit aussi que les Indiens pour le prendre lui presentent pour appât une figure d'enfant faite d'une argile très-visqueuse sur laquelle il fond d'un vol rapide & engage ses serres de maniere qu'il ne lui est plus possible de s'en retirer.

Nous ne pouvons passer sous silence l'observation que fait M. de la C. sur ce qu'il a vû au Para au sujet de la petite verole. Elle y

faisoit un grand ravage lorqu'il y arriva ; elle est beaucoup plus funeste aux Indiens des Missions, nouvellement tirés des bois & qui vont nuds, qu'aux Indiens vêtus qui vivent parmi les Portugais. Les premiers, espéce d'animaux amphibies qui sont aussi souvent dans l'eau que sur la terre, endurcis depuis l'enfance aux injures de l'air ont sans doute la peau plus compacte que les autres hommes, ce qui joint à l'habitude qu'ils ont de se froter le corps de *rocon*, de *genipar*, & de diverses huiles grasses très capables d'obstruer les pores, doit rendre l'éruption de la petite verole très-difficile. Il est très-rare qu'un Indien attaqué de cette maladie en révienne : mais pourquoi n'en est-il pas de même de la petite verole artificielle? Il y a quinze ans qu'un Missionnaire Carme des environs du Para voyant tous ses Indiens perir, & en ayant perdu plus de la moitié, lût par hazard dans une gazette le secret *de l'inoculation* qui fa soit alors beaucoup de bruit en Europe, il jugea prudemment qu'il falloit user d'une précaution qui rendroit au moins douteuse une mort trop certaine sans cela. Il osa faire inserer la petite verole à tous ceux de ses Indiens qui n'en avoient point encore été attaqués, & il n'en perdit pas un seul.

Enfin après onze mois * d'une course aussi

* Il étoit parti le 11 Mai 1743 de Tarqui.

penible que perilleuse, M. de la Condamine arriva à Cayenne le 26 Fevrier 1744; personne n'ignore que ce fut en cette Isle que M. Richer fit en 1672 la découverte de l'inégalité de la pesanteur sous les differens paralleles, & que ses expériences ont été les premiers fondemens des theories de Messieurs Huguens & Newton**: une des raisons qui avoient déterminé M. de la Condamine à aller à Cayenne étoit l'avantage qu'il y auroit de répeter ces mêmes expériences, que l'on fait aujourd'hui avec bien plus de précision qu'autrefois : il apporte une regle d'acier, mésure exacte de la longueur absolue qu'il a trouvé à Cayenne, mais il attend une bien plus grande précision de la comparaison du nombre d'oscillations de son pendule fixe à Cayenne en 24 heures au nombre de ses oscillations en tems égal à Paris. Cette comparaison donnera fort exactement l'excès du pendule à seconde de Cayenne sur le pendule à seconde de Paris dont la longueur absolue déterminée par M. de Mairan, qui a rencheri sur tous ceux qui l'ont précedé, dans cette recherche, peut à juste titre être reputée la véritable.

M. de la Condamine a été retenu 6 mois à Cayenne par le défaut d'occasions pour

** Voyez le Mercure de Novembre 1744, 2 vol. p. 47.

passer en Europe, mais il a employé ce tems utilement à faire des expériences & à déterminer la position de plusieurs lieux, entr'autres de quelques rochers, & particulierement de celui qu'on nomme le *Connetable*, qui sert de point de reconnoissance aux vaisseaux : il a pris aussi les angles d'élevation des caps & des montagnes les plus apparentes, dont la hauteur bien connuë fourniroit un moyen beaucoup plus exact que l'estime pour connoître à la vûë des terres sans calcul, & à l'aide d'une simple table la distance de la côte.

Le 22 Août M. de la C. partit pour Surinam sur le canot du Roi, il entra le 27 dans la riviere de Surinam, & le 28 il se rendit à Paramoribo Capitale de la Colonie Hollandoise, & s'embarqua le 3 Septembre sur un vaisseau marchand qui partoit pour Amsterdam, ou il débarqua le 30 Novembre au soir, neuf ans & huit mois après son départ de Paris.

Indépendamment de l'honneur d'avoir déterminé la figure de la terre que M. de la C. partage avec ses confreres, il est recompensé de ses fatigues par le nombre & l'importance des connoissances qu'il remporte, trésors litteraires préférables à ceux qu'une avidité mal entenduë nous fait chercher dans le nouveau monde, & dont l'acquisi-

tion exigeoit autant de courage que de lumieres, c'est ainsi que ces anciens sages si renommés dans la Grece avoient acquis leurs connoissances & leur reputation : il falloit alors pour s'instruire aller consulter les Sçavans des contrées éloignées, & acquerir la science par de longues & penibles peregrinations, c'est ainsi que Thalés, Platon, Apollonius de Thyane, & tant d'autres allerent chercher dans l'Egypte & dans l'Inde les connoissances des Mages & des Gymnosophistes.

Nous ne croyons pouvoir mieux terminer cet extrait qu'en rapportant ici quelques strophes de l'Ode que l'illustre M. de V. adressa aux Académiciens qui furent envoyés sous l'équateur & au cercle polaire pour determiner la figure de la terre ; il est flateur d'être celebré par celui qui a chanté si dignement Henri IV. sur-tout lorsque le Poëte se trouve un Juge éclairé ; il mérite lui-même les éloges qu'il donne.

Le Génois qui chercha, qui trouva l'Amérique,
Cortez qui la vainquit par de plus grands travaux,
En voyant des François l'entreprise heroique
Ont prononcé ces mots:

L'ouvrage de nos mains n'avoit point eu d'exemple,
Et par nos descendans ne peut être imité.

Ceux à qui l'Univers a fait bâtir des temples
L'avoient moins mérité.

Nous avons fait beaucoup, vous faites davantage;
Notre nom doit céder à l'éclat qui vous suit;
Plutus guida nos pas, dans ce monde sauvage;
La vertu vous conduit....

Tandis que des humains le troupeau méprisable
Sous l'empire des sens indignement vaincu
De ses jours indolens trainant le fil coupable
Meurt sans avoir vêcu.

Donnez un digne essor à votre ame immortelle;
Eclairez des esprits nés pour la vérité;
Dieu vous a confié la plus vive étincelle
De la Divinité.

De la raison qu'il donne il aime à voir l'usage,
Et le plus digne objet des regards éternels,
Le plus brillant spectacle, est l'ame d'un vrai Sage
Instruisant les mortels.

Nous donnerons le mois prochain l'Extrait du Mémoire de M. l'Abbé Nollet.

NOUVELLES LITTERAIRES, DES BEAUX ARTS, &c.

PINACOTHECA *scriptorum nostrâ ætate litteris illustrium exhibens Auctorum eruditionis laude scriptisque celeberrimorum qui hodiè vivunt imagines & Elogia. Decas quarta. Augustæ Vindelicorum.* 1745.

Voici la quatriéme partie de ce livre consacré à l'honneur des Lettres. Parmi les grands hommes dont les vies & les portraits se trouvent dans ce livre, on verra avec plaisir celui de Madame la Marquise du Chatelet. La justice que lui rend ici un Auteur impartial qui relegué au fond de l'Allemagne ne connoît d'elle que ses ouvrages, tourne également à l'honneur de son sexe, de la France & des Lettres. *Nostro vero sæculo*, dit-il, *adeo virorum severitatem sectatum est fœminarum ingenium, ut profunda magni Newtonii misteria, ad captum mulierum explicare opus fuerit. Eamdem sortem Phylosophia Leibniziana atque Volfiana nacta est, cujus memorabile prorsus exemplum exhibet* CHATELLETIA *Philosophantium mulierum hodie*

celeberrima quam si una eruditionis elegantioris ornaret gloria, summum certe locum inter sæculi nostri ornamenta suo illa jure posceret. Dans la Gréce on élevoit des statues à ceux qui avoient bien merité de la Patrie en se distinguant dans le Gouvernement, la guerre ou les Arts, & cette récompense de leurs vertus encourageoit les citoyens à marcher sur les traces de ces citoyens illustres. Puisse le juste hommage que M. Brukerus Auteur de cet ouvrage rend ici à Madame la Marquise du Chatelet & aux Grands Hommes dont il donne les vies exciter la même émulation parmi les sçavans.

VOYAGE *de Languedoc & de Provence.* Cet ouvrage est le délassement d'un Ecrivain illustre connu par des productions plus sérieuses & plus importantes ; on y retrouve l'élegant badinage qui a fait admirer le voyage si fameux de Bachaumont & de Chapelle. Les bornes de ce Livre ne nous permettent d'en citer qu'un seul morceau.

» Nous passâmes les deux bras du Rhône, » & nous arrivâmes à Avignon au milieu des » cris de joye & des acclamations d'un peu» ple immense. N'allez pas croire que ce » tintamarre se fit pour nous. On célebroit » alors dans cette Ville l'éxaltation de Benoît

» XIV ; les fêtes duroient depuis trois jours ; » nous vîmes la derniere & sans doute la plus » belle.

Ecoutez-nous, voici du beau,
Peut-être même du nouveau.

Au milieu d'une grande place
Douze fagots mal assemblés
D'une nombreuse populace
Excitoient les cris redoublés,
Tout au tour cinquante figures
Qu'on nous dit être des soldats,
Pour faire cesser le fracas
Vomissoient un torrent d'injures,
Mais de peur des égratignûres
Ils crioient & ne tiroient pas.
Alors les canons commencerent,
Le Commandant vêtu de bleu,
Aux fusiliers qui se troublerent
Permit de se remettre un peu,
Puis leurs vieux mousquets ils leverent,
Trente quatre firent faux feu,
Et quatorze en tirant creverent ;
Si personne ne fut tué,
Ou pour le moins estropié
Par cette comique décharge,
C'est un miracle en verité
Qui mérite d'être attesté ;

Mais nous prîmes soudain le large,
Voyant que l'Alguazil Major
Vouloit faire tirer encor.

HISTOIRE *d'Herodien* traduite du Grec en François avec des remarques sur la traduction, par M. l'Abbé Mongault de l'Académie Françoise, & ci-devant Précepteur de M. le Duc d'Orleans, nouvelle édition revûe & corrigée, Paris 1745. *in*-12 chés Charles-Nicolas *Poirion*.

Qu'ajouterions-nous aux éloges que ce Livre reçût dans sa naissance? On admira l'élegance & la fidélité de la traduction & la connoissance profonde de l'une & de l'autre Langue. Si nous pouvions nous flater que notre suffrage fut de quelque poids, nous dirions que nous avons lu l'Herodien François avec autant de plaisir que le Grec; cette Histoire qui commence à la mort de M. Aurele & finit à celle de Maxime & de Balbin, est fort agréable indépendamment du style par l'importance des évenemens & la frequence des révolutions qui arriverent pendant les 70 années qu'elle contient.

Photius a porté un jugement avantageux d'Hérodien, & ne s'est pas trompé: il trouve son style clair, élevé, agréable, sa diction temperée, également éloignée de

l'affectation

l'affectation & de la négligence ; il ajoute qu'il n'omet rien de nécessaire, ce qui n'est pas vrai : il paroît avoir peu connu la Géographie.

IDE'E *des Oraisons funebres* avec la comparaison de celles de M. Bossuet & de M. Flechier, Paris *in*-12 chés Ph. N. *Lottin*. Une dispute élevée dans la conversation au sujet de ces deux Orateurs fit naitre à l'Auteur l'idée de mettre par écrit ses idées ; il paroît plus affecté de l'élégance de M. Flechier que des beautés mâles de M. Bossuet, & il n'est pas sûr que ses raisonnemens ingénieux fassent cesser la dispute ; on ne peut du moins lui refuser d'avoir bien senti & bien fait sentir les différentes beautés de ces deux Orateurs. Le Livre est écrit avec esprit, & il seroit à souhaiter que les disputes qui s'élevent si souvent & si mal à propos dans les conversations produisissent de pareils écrits.

Nous vous avons annoncé dès le mois passé les Œuvres de Mre. Edme Mongin Evêque & Seigneur de Bazas, l'un des Quarante de l'Académie Françoise, & ci-devant Précepteur de S. A. S. feu M. le Duc, & de S. A. S. Monseigneur le Comte de Charo-

lois ; Paris *in*-4 1745. chés Claude-François *Simon*,

Ce Livre contient les sermons, les panégyriques, les oraisons funebres, les mandemens & les piéces Académiques de l'éloquent Prelat ; ce sont des morceaux d'élite qui tous dans leur temps ont mérité les applaudissement publics ; en les rassemblant aujourd'hui on forme une seule cournnone des différens lauriers dont M. l'Évêque de Bazas a été couronné jusqu'à présent ; on trouve dans ce recueil des instructions Pastorales, des Sermons sous le titre d'instructions que le Prélat a prononcés dans différentes circonstances des fonctions Episcopales qui font briller à la fois & son éloquence & son zéle. Le materiel du Livre est traité avec soin & avec goût ; les caracteres sont nets, le papier fort beau, le frontispice orné d'un portrait bien gravé du respectable Auteur. Ce recueil est dédié à la Reine qui le reçut avec bonté lorsqu'il lui fut présenté.

On a fait à M DE VOLTAIRE l'honneur singulier & mérité d'imprimer à l'Imprimerie Royale son *Poëme de la Bataille de Fontenoy* ; il y a dans cette derniere édition des changemens considérables. Le Poëme en l'état où il est est digne du célébre Auteur de la Henriade, & la bataille de Fonte-

moy peut aller de pair avec les batailles de ce Poëme immortel. Si l'on a d'abord hazardé quelques critiques, les changemens ont répondu à tout, & la plus saine partie du public est bientôt revenue & admire l'ouvrage.

Entre plusieurs variantes qui exigeroient pour être redonnées toutes, que nous réimprimassions le Poëme entier, nous citerons celle-ci qui contient l'énumération des peuples qui composoient l'armée des alliés.

Louis avec le jour voit briller dans les airs
Les drapeaux menaçans de cent peuples divers;
Le Belge qui jadis fortuné sous nos Princes
Vit l'abondance alors enrichir ses Provinces;
Le Batave prudent, dans l'Inde respecté,
Puissant par son travail & par sa liberté,
Qui long-temps opprimé par l'Autriche cruelle;
Ayant brisé son joug s'arme aujourd'hui pour elle;
L'Hanovrien constant qui formé pour servir
Sçait souffrir & combatre, & sur tout obéir;
L'Autrichien rempli de sa gloire passée,
De ses derniers Césars occupant sa pensée,
Sur tout, ce peuple altier qui voit sur tant de mers
Son commerce & sa gloire embrasser l'Univers;
Mais qui jaloux envain des grandeurs de la France,
Croit porter dans ses mains la foudre & la balance.
Tous marchent contre nous; la valeur les conduit,

La haine les anime, & l'espoir les séduit.
De l'Empire Français l'indomptable génie
Brave auprès de son Roi leur foule réunie.
Des montagnes, des bois, des fleuves d'alentour
Tous les Dieux allarmés sortent de leur séjour.
La fortune s'enfuit & voit avec colere
Que sans elle aujourd'hui la valeur va tout faire.

Nous ne pouvons resister à la tentation de mettre ici le morceau où la prise récente de Gand est heureusement rappellée.

Déja Tournai se rend, déja Gand s'épouvante,
Charles-Quint s'en émeut, son ombre gémissante
Pousse un cri dans les airs, & fuit de ce séjour
Où pour vaincre autrefois le Ciel le mit au jour.
Il fuit; mais quel objet pour son ame allarmée!
Il voit ces vastes champs couverts de notre armée;
L'Anglais deux fois vaincu, cedant de toutes parts,
Dans les mains de Louis laissant ses étendars,
Le Belge en vain caché dans ses Villes tremblantes,
Les murs de Gand tombés sous ses mains foudroyantes,
Et son char de victoire en ces vastes remparts
Ecrasant le berceau du plus grand des Césars.

Une note avertit que le Poëte n'entend parler que des Césars modernes.

Lettre d'un Médecin de Paris à un Médecin de Province sur la maladie des bestiaux, Paris 1745, chés Ch. J. B. *de l'Epine*.

Ce petit écrit contient une description exacte de la maladie contagieuse dont les bestiaux ont été attaqués; on y voit comment l'ignorance & l'amour de la charlatanerie l'ont emporté l'ong-tems dans l'esprit des propriétaires des bestiaux sur les réflexions sensées des Médecins. On n'a commencé à les croire qu'après avoir épuisé tous les mauvais remédes. Nous avons déja dit dans un des Mercures de Juin que le reméde qu'ils ont indiqué & qui a souvent réussi est un cautére accompagné d'une saignée, d'une grande diéte, & de l'eau blanche. Cette lettre est écrite avec élégance & avec précision.

Lettres de Ciceron *qu'on nomme vulgairement* Familiéres, par M. l'Abbé *Prevost* Aumonier de S. A. S. M. le Prince de Conty. Paris 1745, 3 Vol *in*-12 chés *Didot*.

Le traducteur a suivi les éditions de Grævius, & de M. l'Abbé d'Olivet, & a éclairci par un grand nombre de notes toutes les difficultés qui pourroient se trouver dans le texte; à l'égard de la traduction il suffit pour en donner une haute idée de dire qu'elle est de

l'illustre Auteur de Cléveland, des Mémoires d'un Homme de qualité, & de beaucoup d'autres excellens ouvrages.

NOUVEAUX MEMOIRES des Missions de la Compagnie de Jesus dans le Levant, tome 8me. *in*-12 Paris 1745, chés les freres *Guerin.*

On connoît assés le mérite de ces Mémoires par les premiers volumes que le public a lus avec avidité.

Ce Livre qui est dedié aux Evêques de France est également propre à satisfaire la curiosité & à faire des impressions salutaires sur les esprits & sur les cœurs.

On trouve dans ce volume l'Histoire de la conversion & du martyre d'une jeune Infidelle, tirée d'une lettre écrite de Seyde ou de Sidon au Procureur des Missions du Levant. Cette Histoire est très-élegamment racontée, & se fait lire avec beaucoup de plaisir.

LA CUISINIERE BOURGEOISE suivie de l'office à l'usage de ceux qui se mêlent de dépenses de maisons, à Paris 1745, *in*-12 chés *Guillyn.*

Ce Livre n'est qu'une espéce de supplement du nouveau Traité de la Cuisine, dans lequel l'Auteur a sçavamment traité les secrets

de la Cuisine la plus recherchée ; on lui a demandé encore ce volume qui ne contient qu'une Cuisine plus commune, *bourgeoise*, pour nous servir des termes de l'Auteur. Il s'est exprimé de façon à être aisément entendu & a voulu se mettre à portée de tout le monde ; l'Art dont il donne les principes est devenu très-important, & en prenant les choses d'un certain côté ce Livre est fort utile.

LA JOURNÉE DE FONTENOY, Ode par *M. Freron.* Il faut bien se garder de confondre cet ouvrage avec ce grand nombre de mauvaises Odes, dont le public est inondé. On y trouve l'élévation, le feu, les images, le nombre dans les Vers qui caractérisent les Maîtres de l'art, & on ne peut trop exhorter M. Freron à cultiver ce genre aujourd'hui abandonné. Voici les deux premieres strophes de cette Ode, dans lesquelles l'Auteur peint le triste état de la Flandre.

Flandre, qui dans tes champs couverts d'ombres funebres
Vois croître les Cyprès & les Lauriers célebres,
A des Maîtres nouveaux soumise tant de fois,
Jusqu'à quand seras tu le Théatre des armes,
Le centre des allarmes,
Et le triste jouet des querelles des Rois ?

De meurtres affamé le démon des batailles
De ses barbares mains déchire tes entrailles.
Pour nourir sa fureur tu renais chaque jour,
Et ton sort est pareil au destin déplorable
De ce fameux coupable
Immortel aliment de l'avide Vautour.

EXPLICATION des figures symboliques d'un Canon d'Autel, nouvellement mis en lumiere, & qui se vend à Paris chés le sieur CHEDEL, *rue de Grenelle, vis-à-vis la rue des deux Ecus.*

LE nouveau Canon d'Autel, que l'on donne au Public, peut être regardé comme un abrégé de la Doctrine Chrétienne au sujet du Mystere de l'Eucharistie. Les figures de l'Ancien Testament relatives à ce Mystere sont rassemblées du côté de l'Epître. La réalité que ces figures annonçoient est indiquée par les symboles que présente le côté de l'Evangile.

Dans la partie supérieure du côté de l'Epître est un bas relief où l'on voit Melchisedec, Sacrificateur & Roi de Salem, offrir le pain & le vin à Abraham, vainqueur des Rois de la Pentapole. A la même place du côté de l'Evangile est la représentation de la Cene. JESUS-CHRIST Grand

Prêtre ſelon l'ordre de Melchiſedec, inſtitue le Sacrement de l'Autel en donnant ſa chair à manger & ſon ſang à boire à ſes Apôtres ſous les eſpeces du pain & du vin.

Tout ce qui peut donner une idée du Sacerdoce & des Sacrifices de l'ancienne Loi, compoſe le trophée qui décore & le panneau de la main gauche, & le groupe étendu dans ſa partie inférieure.

On diſtingue dans le trophée les habits Sacerdotaux du Grand Prêtre, la baguette fleurie d'Aaron (ſymbole de la vocation au Sacerdoce.) La baguette avec le ſerpent, attribut de Moïſe, la Couronne & le Sceptre, ſignes du Sacerdoce Royal. Au milieu de ce trophée eſt répréſenté le Grand Prêtre de l'ancienne Alliance avec les habits qu'il portoit, quand une fois l'année à la fête des Propitiations il entroit dans le Sanctuaire. D'une main il tient le ſang des Victimes dans une Patene, de l'autre l'Encenſoir. Sur le Cartel qui eſt à l'oppoſite on lit: *Per Sanguinem hircorum & vitulorum.* On diſtingue encore au deſſus & au deſſous de cette repréſentation le glaive d'Abraham, le couteau de la Circonciſion, les Tables du Décalogue, le gomor de Manne, la harpe de David.

Dans la partie inférieure on remarque l'Arche d'Alliance, l'Autel des Holocauſtes,

les courtines du Tabernacle portatif, la Victime égorgée, les Pains de proposition, les prémices des fruits de la Terre, les Vases sacrés & divers instrumens qui servoient aux Sacrifices. L'Agneau Pascal, les Laitues ameres, la Trompette, le Cornet, la Flute, font allusion à la grande solemnité des Juifs & aux cérémonies religieuses du Temple. Les branches d'arbres ont un rapport particulier à la féte des Tabernables.

Les figures de l'innocence & de la pénitence indiquent les dispositions & la préparation au Sacrement de l'Autel, Sacrement dont l'institution, comme on la déja dit, est réprésentée dans le bas-relief qui décore la partie supérieure du panneau du côté de l'Evangile. On y voit J. C. qui la veille de sa Passion bénit le pain & le vin, change l'un en son corps, l'autre en son sang, & institue le Sacerdorce de la nouvelle Alliance, Sacerdoce dont les différens ordres sont exprimés; par la Thiare & les clefs qui désignent la puissance Pontificale, par la Croix Patriarchale, par la Crosse Pastorale, par la Chasuble & l'Etole dont les Prêtres son revêtus quand ils célebrent les divins Mysteres. Au milieu du trophée qui rassemble ces attributs est un cartouche sur lequel on voit J. C. expiant les péchés des hommes non plus par le sang des

Victimes, mais par son propre sang selon la parole de l'Apôtre, *Per proprium sanguinem*, à ce cartouche est suspendu le Vase rempli d'eau-benite, lequel fait naître l'idée de la rémission des péchés par le Baptême.

Les figures de la pieté & de la concorde expriment les fruits de l'Eucharistie. Au pied de ces figures sont les espéces sacramentelles désignées par la Gerbe & par les Raisins, groupés avec ce qui sert au Sacrifice de la nouvelle Alliance, Calice, Ciboire, Burettes, Encensoir, Missel, Mitre, Canon d'Autel. Les Lys qui ornent le Tabernacle sont les symboles de la pureté qu'éxige le sacré Ministere. Les festons composés de Roses & de Grenades sont connoître l'obligation imposée à ceux qui communient, de répandre partout la bonne odeur de J.C., & d'entretenir une parfaite concorde dans l'Eglise.

La Foi en présentant ces paroles, *Quod non capis, quod non vides, animosa firmat fides præter rerum ordinem*, la Foi dis-je enseigne aux fideles à soumettre leur raison quand ils approchent de la sainte Table. Les caractéres que leur foi doit avoir sont exprimés par le cube qui en désigne la fermeté, elle doit être simple comme la Colombe, prudente comme le Serpent, active comme la flamme.

L'Espérance montre ce qui servoit aux an-

ciens ſacrifices & par ces paroles, *In figuris præſignatur* écrites ſur l'Autel des Holocauſtes elle inſinue que les promeſſes d'un ſacrifice plus parfait que tous ceux de l'Ancien Teſtament ſont accomplies & que la réalité a pris la place des figures qui l'annonçoient à nos Peres. La Charité conſidérant l'amour extrême d'un Dieu qui renouvelle chaque jour au ſacrifice de la Meſſe l'oblation de ſon ſang faite ſur le Calvaire pour la rémiſſion des péchés, *Cum dilexiſſet ſuos in finem dilexit eos*, la Charité préſente ſon cœur à l'Agneau immolé dès le commencement du monde & joint ſes actions de graces aux ſaints Anges qui chantent éternellement les merveilles du Seigneur vivant & mourant, préſent & caché dans le Sacrement de l'Autel.

LETTRE de M. MONDONVILLE *aux Auteurs du Mercure.*

VOUS ne ſerez peut-être pas fâchés, Meſſieurs, que je vous inſtruiſe d'une découverte que Guignon & moi avons faite dans ce Pays, pour que vous l'inſeriez dans votre Mercure, & même nous vous en prions.

Le ſieur Micot Facteur d'Orgues à Lyon,

a trouvé le moyen de faire un Inſtrument à cordes & à vent, lequel a été préſenté à l'Académie des Sciences de cette Ville, & a été approuvé; il l'a nommé Orpheon organiſé, il eſt composé d'un Clavier, & au moyen d'une manivelle en forme de pédale, on entend par l'arrangement des regiſtres l'Inſtrument à cordes, & celui à vent, alternativement ou conjointement; cet Inſtrument n'eſt pas plus gros qu'une grande Vielle en quarré, & par conſéquent très-portatif; tous ceux qui jouent du Clavecin auront bien tôt trouvé le moyen de jouer de cet Inſtrument, vous pouvez hardiment le mettre dans votre Mercure parce que le ſieur Micot travaille journellement à rendre cet Inſtrument parfait, il demeure à Lyon rue du Bois. J'ai l'honneur &c.

A Lyon, ce 13 Juillet.

QUESTION.

On demande laquelle des deux ou de la Beauté ou de la Laideur doit porter le maſque.

MADRIGAL.

A M. Frain de la Vrilliere, Grand-Doyen de l'Eglise d'Angers, au sujet d'un fort beau Discours qu'il fit au dernier Chapitre Général.

Docte & sage Doyen, tu fais toujours merveilles ;
A tes nobles talens tout le monde applaudit ;
J'entends en tous lieux que l'on dit
Que tu sçais enchanter l'esprit & les oreilles.
Ton nom est à l'abri du fatal Acheron.
Ton superbe discours aujourd'hui nous raméne
L'éloquence de Cicéron
Et les graces de Démosthéne.

Par M. Follet, Musicien de l'Eglise d'Angers.

ESTAMPES NOUVELLES.

LE sieur Petit Graveur continue de graver la suite du sieur Desrochers ; il vient de mettre en vente les Portraits suivans

JOANNES V. *Dei gratia Portugaliæ & Algarbiorum Rex. Natus die 22 Octobris* 1689. Carolus Ant. Leoni *fecit.* On lit ces vers au bas.

Si melius tantum quæris cognoscere Regem,
Ne frontem videas, inclyta facta lege.

MARIA-ANNA *Austriæ, Portugaliæ & Algarbiorum Regina, nata die 7 Septembris 1683*. Peinte à Lisbonne par Charles-Ant. Leoni. On lit ces vers au bas.

Errasti Pictor; melius si pingere velles
Reginæ pietas sola imitanda tibi.

LOUISE-MARGUERITE BULLET, Epouse de M. Vatry, Conseiller du Roi Notaire; on lit ces vers au bas.

Ces traits mignons & gracieux
Etoient le moindre don qu'elle reçût des Cieux;
Son esprit fut mieux fait, son ame fut plus belle;
Apollon lui donna des talens précieux;
Jugez des sentimens qu'on eut toujours pour elle.

MICHEL RICHARD DE LA LANDE, Ecuyer, Chevalier de l'Ordre de Saint Michel, Sur-Intendant de la Musique du Roi, Maître de Musique de la Chambre & de la Chapelle, né à Paris le 15 Décembre 1656, mort à Versailles le 18 Juin 1726. On lit ces vers au bas.

Mortels, c'est de ce beau délire
Que sont nés parmi vous ces accords si touchans;
A deux Divinités la Lande doit ses chants;
Apollon le forma, c'est Louis qui l'inspire.

Ces Estampes se vendent chés le sieur *Petit*, Graveur, rue Saint Jacques près les Mathurins.

LES CHASSEURS sortant de la Forêt, Estampe dédiée à M. Orry de Fulvy, Conseiller d'Etat, Intendant des Finances, gravée d'après le tableau original de *P. Wauvermens*, de trois pieds trois pouces de haut, sur deux pieds neuf pouces six lignes de large, qui est au cabinet de M. Orry de Fulvy, gravée par *Moyreau*, Graveur du Roi, rue Saint Jacques à la vieille Poste, vis-à-vis la rue du Plâtre, chés qui elle se vend.

Le sieur *Limosin*, Marchand rue de Gesvres, à l'enseigne du Grand-Cœur, vient de mettre au jour une Estampe qui a pour Titre *la vûe de la Bataille de Fontenoy*, lors de la Victoire remportée par l'armée du Roi sur celle des Alliés, le 11 Mai 1745. Gravée par *Guélard* sur le dessein fait sur les lieux par le sieur *Brouard*.

Le mot du 1er. Logogryphe étoit *Ancre*, qui signifie également l'*Ancre* avec laquelle on écrit & l'*Ancre* de vaisseau; on y trouve encore *Ane*, & *Crâne*.

L'Enigme suivante a dû être expliquée par *Ecriteau* de maison *à louer*, soit *premier* soit *second appartement*; les quatre tems indiqués sont les quatre termes des déménagemens, *Pâques*, *S. Jean*, *S. Remy* & *Noel* Le mot du Logogryphe qui suit est *Citrouille*, on y trouve *Cullier*, *Or*, *Io*, *Ciel*, *Tuille*, *Rouet*, *Clio*, *Lire*, *Cor*, *Lit*, *Loire*, *Lise*. Et enfin le dernier Logogryphe est *Coquille*, on y trouve *Coq*, *Eco*; il faudroit écrire *Echo*, c'est une licence. *Ile*, *Vice*, *Où*, *Lui*, *Ouie*, *Quille*, *Vie*, *Oui*, *Clou*, *Oüi*.

EXPLICATION du premier Logogryphe inseré au second volume du Mercure de France du mois de Juin 1745.

AUtant vaudroit rouler le rocher de Sisyphe,
Que de chercher le nœud de certain Logogryphe,
Maudit soit le premier qui jamais s'en mêla ;
Je dirois volontiers que le diable l'emporte.
On lit, puis on relit ; on combine, on transporte,
Ici l'on trouve un membre une lettre par là ;
Que revient-il de tout cela ?
Vous trouvez ; quoi ? J'enrage, un insecte, un *Cloporte* :
Le beau salaire que voila !

Par M. Bernoin premier Marguillier de S. Cyr d'Issoudun.

ENIGMES ET LOGOGRIPHES.

ENIGMA.

ME me quisque fugit, sed me fugiendo propinquat ;
Me me quisque colit ; sed recolendo negat.

ENIGME.

PAr un effort leger & même imperceptible
Je soutiens, je sépare & la terre & les Cieux ;
Mon corps est immense, invisible ;
J'obséde l'Univers, & réside en tous lieux
Quoique je sois sans forme & sans figure,
Je suis pourtant à tous les animaux
La plus utile nourriture.
Je pénetre & j'agis dans les plus durs métaux ;
Je suis l'ame de la Nature,
Et je ne suis pas sans déffauts.

Par M. Gottereau Curé de Donnemarie.

AUTRE.

Formez-vous dans l'esprit un être nécessaire,
Ou bien considérez qu'elle est votre misere ;
Ne pouvant appaiser le plus rude tourment,
Tomber, prêts à finir, perdre tout mouvement
Au deffaut du secours que j'offre à la Nature :
Impatiens mortels, cessez votre murmure ;
Ne vous allarmez pas : on me trouve en tous lieux,
Et jusques dans ces vers mon nom est sous vos yeux.

Par F. d'A.

AUTRE.

Nous sommes deux freres jumeaux,
Tous les deux également beaux,
Qui bien que nous soyons alertes,
Ne pouvons pas sortir de nos prisons ouvertes ;
Tous deux nous sommes condamnés
A toujours être emprisonnés.
Nous sommes entre nous de grande sympathie ;
Si l'un veut faire un pas, l'autre est de la partie ;
Pour tacher d'appaiser notre Maître irrité,

Nous répandons souvent mille perles liquides ;
Rien ne peut être égal à notre activité,
Nous devançons les traits même les plus rapides.

LOGOGRYPHE.

Ma dépouille grossiere est d'un trés-grand usage,
Surtout dans le ménage..
Sept membres font mont tout, qui par combinaison
Formeront d'autres touts, & des lieux d'oraison ;
De Silène la douce & fidelle monture ;
L'animal dont Io prit jadis la figure,
L'écaille dont le sein en merveilles fécond
Concentre, engendre un brillant nourriçon.
Des vaisseaux fatigués la retraite certaine ;
Ce qui fixe leur course en la liquide plaine ;
L'espace révolu dont le rapide cours
Des malheureux mortels régle & compte les jours.
Une note de la Musique ;
Cet instrument rustique
Qui de la paille sçait dégager le bon grain.
L'humide souterrain,
Où malgré les efforts du Docteur de la Méque
Les Sçavans de Bacchus font leur biliotheque.
Une Ville de France. Une exclamation.

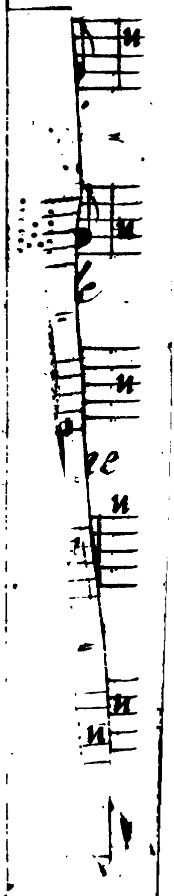

D'un cœur brulant d'amour la tendre expression.
Le riche & pompeux Trône où tout brillant de gloire
A Rome le vainqueur promenoit sa victoire.
Cette épaisse liqueur qui par des traits divers
Lecteur, parle à tes yeux & te trace ces vers.

CHANSON.

J'Aimois Tircis de l'ardeur la plus tendre,
S'écrioit l'autre jour Catin ;
L'ingrat me quitte pour le vin ;
Mes charmes n'ont pû le défendre
D'un feu qu'il nomme tout divin.
Ah ! si ce jus à la puissance
De l'avoir dégagé de mes fers sans retour,
Que ta gloire, Bacchus, éclate dans ce jour ;
Je veux puiser l'indifférence
Où mon volage a noyé son amour.

A M. DE CAUMARTIN sur sa nomination à la Dignité de Conseiller d'Etat.

ILlustre Caumartin, accepte mon hommage
En recevant mon compliment.
Ne comptes point qu'ici ma muse en son langage
T'aille ennuyer pompeusement ;
Toujours simple & sans ornement
Elle prefere à l'art fastueux & volage
La verité du sentiment.
Je veux aujourd'hui seulement
Que mon cœur à tes yeux s'épanche & se déploye ;
Qu'il t'exprime toute sa joie.

La circonstance ajoûte au don que tu reçois :
C'est par la main d'un Roi, le modéle des Rois,
Qui sçait au milieu des allarmes
Choisir également pour Themis, pour ses armes
Tous ces mortels formés d'un limon précieux,
Que tu te vois conduit où brilloient tes Ayeux,
Sers long-tems ce Héros si digne qu'on l'admire ;
Le rang dont il t'a revêtu
Prouvera que le sang, le zéle & la vertu
Ont été distingué sous son heureux Empire.

Jairsain.

*A MADAME DE NUL***.*

BOUQUET.

(*Ce sont les fleurs qui parlent.*)

En nous cueillant pour vous, Silvie,
La main d'un mortel amoureux
A deux jours borne notre vie,
Mais ces jours seront trop heureux :
C'est un destin digne d'envie,
De vivre & mourir sous vos yeux.

*A MADAME DE S. R**, charmante Sirene,*

BOUQUET *donné le jour de sainte Madeleine, sur l'air : un Inconnu pour vos charmes soupire &c.*

Dans ce beau jour sans soupirs sans allarmes ;
Chés St. R · · paroissez jeux brillans ;
Prenez les armes,
Amours galans,
Sur le Parnasse on fête ses talens,
Et dans Paphos vous fêterez ses charmes.

Ire. CHANSON.

Sur l'air : je suis Madelon Friquet &c.

Chantons, chantons Madelon,
Ce n'est pas Madelon friquette,
La nôtre est du plus mignon,
Du plus joli. C'est un tendron;
Elle enchaîne cœurs à foison,
Sans qu'aucun de ces cœurs projette
De sortir de sa prison.
Chantons &c.

Chantons, chantons Madelon,
Chantons tous, celebrons sa fête,
Chantons, chantons Madelon
Sur la flûte & le violon :
Quand pour la chanter Apollon,
S'il se l'étoit mis dans la tête,
Ne seroit pas assés bon,
Chantons &c.

Chantons, chantons Madelon
Qui chante si bien elle même,
Chantons, chantons Madelon,
Sans jamais finir la chanson;
Le cœur seul nous donne le ton,

Disons

Disons qu'on l'admire & qu'on l'aime ;
Voilà toute sa leçon.
Chantons &c.

IIme. CHANSON.

Sur le même air.

Chantons encor Madelon,
Il faut qu'on la chante & rechante,
Chantons encor Madelon,
Elle vaut plus d'une chanson ;
Que je plains un pauvre garçon
Que son joli minois enchante!
C'en est fait de sa raison.
Chantons encor &c.

Chantons encor Madelon,
Que sa voix est tendre & touchante!
Chantons encor Madelon,
Que son doux regard est fripon !
Elle prend vos cœurs sans façon,
Sans vous payer la moindre rente ;
C'est un franc petit larron.
Chantons encor &c.

Chantons encor Madelon,
Car c'est l'antienne de Cythere ;

Pour célebrer Madelon
Tous les Amours font carillon,
Ils ne repétent que son nom,
Ils en étourdissent leur mere;
Plus d'un écho leur répond,
Chantons encor &c.

*BOUQUET présenté à Madame la Présidente de Gr**. en sa maison de Campagne le jour de Ste Anne.*

DAns cet agréable séjour
L'Amour & la reconnoissance
Ont cueilli ces fleurs tour à tour,
Et tous deux pleins de confiance
Ils viennent vous les presenter;
Belle Gr** charmante Présidente,
Avec bonté daignez les accepter,
Vous rendrez mon ame contente,
Et je chanterai mille fois,
(Quand j'en devrois perdre la voix)
Vive à jamais ma chere Présidente!

Par M. A.

SPECTACLES.

COMEDIE FRANÇOISE.

LA Comédie Françoise continue les réprésentations *du Sage Etourdi*. Elle a cessé entierement & bien promptement celles *de la Folie du jour*, Piéce d'un Acte de M de Boissy, qui a éprouvé que la Folie du jour n'étoit pas celle du jour d'aprésent.

Nous sommes fort embarrassés pour sçavoir ce que nous devons penser de ce que l'Auteur dit du Mercure dans un endroit de sa Piéce, où il fait avancer par un de ses Acteurs, que la lecture de nôtre Journal n'est pas à la mode.

Or cette indifférence qu'il attribue au public pour le Mercure devient un éloge dans une Comédie, où l'on satyrise le regne des goûts frivoles. Ainsi il faut conclure que M. de Boissy a voulu nous louer ou qu'il manque de justesse, s'il a prétendu nous piquer. Nous avons intérêt de croire M. de Boissy trop éclairé pour ignorer la portée de ce qu'il écrit, & pour laisser des amphibologies grossieres dans son style ; partant nous nous félicitons du dédommagement qu'il veut bien nous accorder dans *la Folie du jour*, du trait qu'il nous avoit laché dans *le Médecin par occasion*.

On a remis au Théatre la Tragédie *de Médée & Jason*, de feu M. de Longepierre. Ce sujet est si connu & a été ramené tant de fois sur la Scéne qu'il est inutile d'en donner un extrait. Nous nous bornerons à rendre justice à l'Actrice qui remplit parfaitement le rôle de Médée, qui quoi

qu'excellente au Théatre dans bien des caracteres, imite supérieurement ceux qui sont animés par une passion vive & impétueuse,

COMEDIE ITALIENNE.

Un nouveau feu d'artifice nommé la Piramide à occupé aussi agréablement que les précédens, les regards curieux des Spectateurs.

On a donné le 12 Juillet la premiere représentation d'une petite Comédie d'un Acte en vers libres, intitulée *les Ennuis de Thalie*, composée de Scénes épisodiques, & suivie d'un Ballet très-brillant où M. Ricoboni, M. Balleti, l'aimable Coraline & sa charmante cadette se distinguent & reçoivent de justes applaudissemens. Cette Piéce est de Messieurs Panard & Sticoti. Le rôle de Thalie ennuyée de la décadence de son Théatre est parfaitement exécuté par Mlle. Ricoboni. Mlle. Silvia y représente la Gazette avec le feu & les graces qui l'accompagnent toujours. M. Deshaies y joue la gaieté avec l'enjoument que ce rôle exige. M. Ricoboni excelle dans le personnage d'un Danseur & M. Rochard dans celui d'un Musicien ; enfin tous les rôles ont été parfaitement remplis.

Voici des morceaux de la Scéne du Danseur que nous présentons pour échantillon.

> Je suis un Danseur ambulant
> Qui court de ville en ville
> Exercer son talent.
> J'ai brillé dans Bordeaux, dans Noyon, dans
> Falaise,

En Irlande, en Alſace & dans la Tarentaiſe ;
Le Bas-Breton ſurpris a célébré mes pas ;
J'ai charmé juſqu'au Suiſſe & tout le Pays-Bas ;
Ce n'eſt rien ; j'ai volé ſur la glace & la neige ;
J'ai ſix mois en Patins danſé dans la Norvège . . . :

Je ne me borne pas à ſi petite choſe,
Et c'eſt fort peu pour moi que l'exécution.
Je connois les Ballets à fonds,
Et ſans me vanter j'en compoſe
Qui ſont mieux deſſinés que celui de la * Roſe . . . :

La raiſon !
Dans l'Opéra jamais eſt elle de ſaiſon ?
De la légereté, c'eſt tout ce qu'on demande ;
Autrefois les premiers Danſeurs
Par leurs doux mouvemens dans une Sarabande
Charmoient les yeux des ſpectateurs ;
Le bon goût d'aujourd'hui d'une grace ennuyeuſe,
Proſcrit les fades agrémens,
Et nous faiſons danſer tous ces vieux mouvemens
A quelque troiſiéme Danſeuſe.
Lorſque de s'élever bien haut
Un Danſeur a la noble audace,
On le trouve divin ; il n'eſt point de défaut
Que la légereté n'efface.

* *Ballet Pittoreſque du dernier Acte des Indes Galantes.*

Aussi connoissant bien le mérite d'un saut
Nous en mettons par tout avec un soin extrême ...
Londres me vît un jour sous un habit oblong
En Sacrificateur danser un Cotillon ....
Quel tapage ce fut ! C'étoit pis qu'un tonnerre ...
De ce Cotillon là les Gourmets d'Angleterre
Se souviendront long-tems ....

Ah ! pourvû que l'on danse,
On est sûr d'obtenir une entiere indulgence :
Jamais on n'analyse un divertissement,
On n'y demande point ni pourquoi ni comment.
Qu'on habille en Gaulois un Héros de la Grece,
Que l'on coëffe en bichon une grande Prêtresse,
Que sans se souvenir qu'ils étoient ennemis
Avec l'Abencerrage on attele un Zégris,
Que ces Maures fameux par une danse fade
Amusent pauvrement la Reine de Grenade ;
Qu'après pour une chasse où l'on doit se lasser
D'imbécilles piqueurs commencent par danser,
Tout cela dans Zaide au public à sçû plaire ;
A ces absurdités il n'est jamais contraire,
Il blâme dans les vers un mot obscur ou plat,
Mais quelque part qu'il soit il aime un entrechat.

Morceaux de la Scéne du Musicien.

Vous voyez un Auteur
Connu jusques dans l'Italie ;

Très-versé dans cet art flateur
Qui par l'oreille porte au cœur
Le plus doux charme de la vie.
Musicien fameux & Déesse, je vien
Vous causer du plaisir & redoubler le mien
En vous communiquant mon œuvre soixantiéme.....

Dûssai je passer pour gothique,
A la vieille Musique
Constamment attaché,
Jamais on ne vera chés moi du recherché,
Jamais je n'emploirai ces accords difficiles,
Ces vifs, impétueux, effrénés mouvemens,
Ces monstrueux amas de croches inutiles
Qui font jurer les instrumens
Et les Auditeurs de bon sens.
Quand j'entens de ces airs, leur fougue m'éfarouche;
Le travail en est fort, mais je tiens pour constant
Que l'on doit préférer la Musique qui touche
A la Musique qui surprend.

Ensuite le Musicien chante une Cantatille où le Compositeur fait briller son génie & son goût. L'exécution est vive, singuliere & très-amusante.

Morceaux de la Scéne de la Gazette.

Je me nomme Gazette.
A l'égard de mes fonctions,
Les voici. J'entretiens parmi les Nations

Correspondance universelle ;
Dans ma course continuelle
J'ai soin de ramasser tous les évenemens ;
Dans le monde je les répans ;
Aucun ne se dérobe à l'ardeur de mon zéle,
Et par mes couriers diligens
Paris, la Haye, Utrecht, & Cologne & Bruxelles,
Sont informés de tout & presqu'en même-tems ....

Jadis à l'If du Luxembourg
Ma demeure étoit établie ;
Depuis neuf ou dix ans j'ai changé de séjour.
Dans un Jardin * fameux où sans cesse il accourt
Une brillante compagnie
J'habite maintenant & j'ai fixé ma cour
Sous un arbre nommé l'*arbre de Cracovie* *....
J'y suis très-bien servie :
Sous cet arbre à midi précis
Dans un grand comité mes Juges sont assis.
Là si-tôt que l'un d'eux prononce,
Un essain d'auditeurs dans la foule s'enfonce,
Là la bouche béante & les yeux ébaubis,
Bras balans, nés en l'air, nombre de mes amis
Gobent avidement tout ce qu'on leur annonce :
Là plus d'un Avocat, d'un style non concis
Pour me bien débiter s'égozille & s'enroue,

* *Le jardin du Palais Royal.*

* *Arbre où s'assemblent les Nouvellistes.*

Et non loin de ce poste on voit plus d'un Greffier
Me broder & m'amplifier
Sur un bureau nommé *la table de Mantoue* ....

Non rien n'est si plaisant que d'entendre parler
Tant de gens assemblés sur diverse matiere !
On y change à son gré la forme des Etats,
On ordonne, on défend, on refuse, on agrée,
On dépose, on remplace, on supprime & l'on crée;
Tel projet a passé, tel ne passera pas,
On a pris la Redoute, on tient la Demi-Lune,
Ce Poëme est fort bon, celui-ci ne vaut rien ....
L'après-midi se passe à ce long entretien,
La fin du jour arrive & jusques * *à la Brune*
Chacun y mêle un peu du sien....

Que je ris de bon cœur quand je vois la marote
De ces gens qu'aux aguets on voit dès le matin
Qui voulant tout voir & tout lire
Pour le moindre papier que de la poche on tire
Galopent du bout du jardin !
Il en est encor une espece,
Et ces derniers sont très-nombreux,
Ce sont de nos Caffés certains piliers poudreux,
Qui brouillés avec la richesse,
Et par l'oisiveté devenus malheureux,
De cent soins différens remplissent leur pensée,

* *La Brune qui loue les chaises au Palais Royal.*

Et vont s'embarrasser des vivres de l'armée,
Sans songer aux moyens d'en attirer chés eux....

Ce sont les nouvelles du jour;
Elles vous plairont, j'en suis sûre,
Vous y verrez comme LOUIS
Chéri, craint, admiré, Roi, Soldat, Vainqueur, Pere,
Joint l'exemple aux leçons pour apprendre à son Fils
Le noble métier de la guerre....

Vous y verrez comme un grand Roi
Dans les Plaines de Silésie
D'Achille & de Nestor sçachant remplir l'emploi
Vainquit à Frieberg la Saxe, la Hongrie,
Et changea l'audace en effroi
Dans des cœurs pleins de jalousie
Qui vouloient lui donner la loi.

Voici quelques couplets du Vaudeville qui termine la Piece.

La Critique afflige un Auteur,
Mais souvent il en est meilleur
Pour limer ses Vers & sa Prose.
Le sifflet est un aiguillon,
A quelque chose
Malheur est bon.

Climene avant certain écart
Parloit mal du tiers & du quart ;
Sa langue aujourd'hui se repose,
L'amour l'a mise à la raison.
A quelque chose
Malheur est bon.

Sortant un jour de saint Bonnet
Notre Fiacre rompit tout net ;
Il nous fallut faire une pause,
Et vuider encor un flacon.
A quelque chose
Malheur est bon.

On a donné le Lundi 2 Août une Piece d'un Acte, intitulé *Amour second*. Nous en parlerons plus amplement, & nous dirons seulement aujourd'hui qu'elle est plus ingénieuse que comique.

L'OPERA.

On a continué les réprésentations du Ballet des Fêtes de Thalie jusqu'au 10 Août qu'on a donné sur le Théatre de l'Académie Royale de Musique un mélange d'ouvrages différens composé d'un Prologue, de la Provençale & de Zélindor Roi des Silphes. Les paroles du Prologue & de ce dernier Acte sont de M. Moncrif, Lecteur de la Reine & l'un des Quarante de l'Académie Françoise, & la Musique de M. Rébel, & de M. Francœur, Sur-Intendans de la Musique du Roi

& Inspecteurs de l'Académie Royale de Musique. Les paroles de la Provençale sont de feu M. de la Fonts, Auteur du Ballet des Fêtes de Thalie & d'Hypermnestre, Tragédie Lyrique & de plusieurs petites Comédies qui ont réussi au Théatre François ; la Musique est de feu M. Mouret, dont les talens & les œuvres sont assés généralement connus, & qui s'est distingué par un génie aisé, galand & toujours accompagné de graces.

Nous ne donnerons pas un extrait de *Zelindor Roi des Silphes*, que nous avons imprimé entier dans les Fêtes occasionnées par l'auguste Hymen qui a resserré les nœuds de la France & de l'Espagne.

Nous ne donnerons pas même l'extrait de la Provençale qui a parû trop de fois sur la Scéne pour être ignorée du public.

Le Prologue consacré à la gloire immortelle du Héros de Fontenoy, est noble, sublime & interessant pour les cœurs des François, autant que leur esprit le trouve brillant. Le Théatre représente le Temple de Mémoire. Parmi plusieurs images des Héros de l'Antiquité on voit dans des médaillons celles des plus célébres Rois de France ; la Muse de l'Histoire préside au milieu des autres Muses & de leurs favoris. Voici ce qu'elle leur dit.

C'est de ce Mont sacré que ma voix immortelle
Du nom des vrais Héros va remplir l'Univers.
Muses, voici le jour de nos plus doux concerts ;
Ce Temple va briller d'une splendeur nouvelle ;
Que les jeux, les talens naissent de toutes parts !
Un Roi jeune, intrépide, heureux, comblé de gloire,

A fixé sous ses étendards
Les destins, les plaisirs, les Arts, & la victoire.
Qu'un éclatant trophée élevé dans ces lieux
Célebre le mortel le plus semblable aux Dieux!

Il s'éleve un trophée orné d'armes & de drapeaux. Les Muses viennent le décorer des divers attributs qui les caractérisent, & qu'elles consacrent à la gloire du Héros.

L'Auteur sans nommer le Roi le peint si naturellement sous des idées qui paroissent générales, qu'il est aisé a tous les Spectateurs d'intituler le portrait.

Audace & sagesse
Dans les hazards.
Bonté sans foiblesse;
Amour des Arts:
Prudence & courage;
Faire aimer ses loix:
Voilà l'assemblage
Qui fait les grands Rois.

Les Muses & leurs Favoris forment des danses en embellissant le trophée. Le Génie de la France dans un char lumineux soutenu par différens Génies qui lui sont subordonnés & dont les attributs caractérisent l'Art militaire, les Arts agréables, le Commerce & les Sciences, descend & pose une Couronne de laurier sur le haut du trophée, & chante.

C'est à moi d'achever cet immortel ouvrage;

Je suivois le Héros, j'admirois son courage
Si bien imité par son Fils.

Muse, j'aime à vous voir lui rendre un juste-hommage,
Mais toute sa valeur est le moindre héritage
Qu'à son ame ont transmis
Ses Ayeux dont ce Temple offre à vos yeux l'image.

LA MUSE DE L'HISTOIRE.

Pour cet auguste Fils quel heureux avantage!
Ce Prince jeune encor n'a plus besoin de moi :
Ce qu'il voit l'instruit mieux à mériter des Temples:
Le passé disparoit devant les grands exemples
Que vient de lui tracer & son Pere & son Roi.

LE GE'NIE DE LA FRANCE.

Que son ame en sécret doit être satisfaite
Des éloges divers de son peuple enchanté!
Ils naissent de la vérité,
Et le cœur en est l'interprete.
Il doit triompher ajamais
Si les Dieux chérissent la Terre.
La main qui lance le Tonnere
Répand aussi mille bienfaits.

Les Arts & les Muses ont enrichi le trophée de divers ornemens. Les jeux & les plaisirs viennent en dansant y ajouter des fleurs, & le Génie de la France montrant le trophée, chante.

Ce monument consacre la mémoire
Des exploits d'un grand Roi, des vertus d'un grand cœur ;
Laissons à ses Sujets le plaisir & la gloire
D'y graver à l'envi le nom de ce vainqueur.

On ne peut offrir un encens plus délicat que celui qui est semé dans cet ingénieux Prologue, où le Temple de mémoire si usé par les enfans d'Apollon, paroît décoré d'ornemens très-neufs, & dignes d'un Roi qui réunit des vertus qu'on n'avoit pas encore trouvées ensemble.

La Musique de ce Prologue a répondu à la dignité du sujet.

VERS sur la Comédie de Sidney *à M. Gresset par M. d'Arnaud.*

En vain de ce pinceau conduit par le génie
Tu nous peins les dégoûts & les chagrins divers
Dont l'humaine nature est sans cesse assaillie ;
Tu sçais la faire aimer, Gresset ; qui lit tes vers,
Trouve qu'il est encor des plaisirs dans la vie.

BOUQUET à Madame H.. mis en Musique par M. Francœur Sur-Intendant de la Musique du Roi, & exécuté à la Planchette le 28 Juillet 1745.

Dialogue entre le jardinier & son garçon.

LUCAS *garçon.*

MAître, d'où viant qu'à la Planchette
Aujordi chacun n'a ni rime ni raison ?

GREGOIRE *maître.*

Belle demande, mon garçon !

LUCAS.

Je vous le dis tout franc, ce tracas m'inquiette.

GREGOIRE.

Butor, ne vois-tu pas que toute la maison
S'apprete à célebrer la fête de Nanette ?

LUCAS.

Dans son jardin je si nouviau,
Et je ne connois encor d'elle
Que le bon vin de son tonniau,
Qu'alle prodigue à ceux qui li marquon du zéle.

GREGOIRE.

Lorsque tu la connoîtras mieux,
Tu feras comme moi, tu feras comme un autre ;

Qui la louons sans fin, sans y bouter du notre ;
Tu l'iras prôner en tous lieux.

LUCAS.

On dit qu'alle est considérée
D'une belle Princesse, * à saint Oüen adorée...

GREGOIRE.

Ho ! Tu vas voir biau jeu. Le syndic, le frater,
Le collecteux, le magister,
Le Curé même est en goguette,
Morgué ! c'est que les grands aimiont tretous Nanette.

LUCAS.

Le carillon sonne.

Le carillonneux est en l'air ;
Et le barger sur sa musette
A la grand'porte assis nous régale d'un air.

GREGOIRE.

Ho ! c'est que les petits aimiont tretous Nanette.

LUCAS.

Et chacune & chacun dans ce Chatiau charmant
Témoigne son contentement.

GREGOIRE.

C'est que partout ailleurs comme en cette retraite ;
Et chacune & chacun aimiont tretous Nanette.
Vois-tu comme il arrive ici
Farmiers & Vignerons de Villiers, de Clichy ;
De Passy, de Neuilly ?
Morgué ! queulle abondance !

* *S. A. S. Mlle de Lambesc.*

J'enr'luque là d'Auteuil & de Boulogne aussi,
De Paris même, ho ! ſteux-là font bombance.

On entend un menuet.

Leménétrier joue, ami voyons leur danse.

On danse deux menuets.

GREGOIRE.

Jarni ! c'est bian sauter ! çà, Lucas, revenons
A nos moutons,

LUCAS.

Car Nanette en est un pour la douceur, je gage.

GREGOIRE.

Quoique Nanette ait l'avantage
De plaire à tous,
Je sçavons stapendant qu'alle aime son époux
Comme la moindre d'un village,
Et jarnicoton, vla, Lucas,
Ce que Paris ne craira pas.

Marche pour les habitans de la Planchette.

A DEUX.

De Nanette chantons la gloire ;
Chantons ses agrémens, ses vertus, sa bonté,
Surtout noublions pas de boire
Très - largement à sa santé.

AIR.

Interrompez votre tendre ramage,
Rossignols Amoureux ;
Non ce n'est pas être volage
Que d'oublier pour un instant ses feux.
Laissez regner ici les doux jus de la treille ;
Et vous, ne repetez, échos,
Que l'agréable bruit des pots,
Et le glou glou de la bouteille.

SECOND AIR.

Coulez hardiment, clairs ruissiaux
Et gasouillez en paix sous nos heureux ombrages ;
Je ne prétendons pas faire tort à vos yaux,
Je ne voulons sur vos rivages
Varser que le jus des tonniaux.

VAUDEVILLE.

PREMIER COUPLET.

AVec une chansonnette
Faisons retraite,
Mes bonnes gens,
Et souvenons-nous long-tems
De la fête de Nanette.

J'en ferions très-bian l'octave en vérité,
Bûvons trejour à sa santé.

DEUXIEME COUPLET.

Ce couplet & les suivans regardoient des personnes de la fête & rouloient sur des notions de societé.

DERNIER COUPLET.

S'avous qui a fait la poëtique
De ce lyrique ?
C'est le frater,
Et c'est notre magister
Qui a fagoté la Musique ;
Y seront tous les deux pûs fiars qu'un bediau ;
Si vous criez vla qu'étoit biau !

Par Filandre.

LE BOUQUET DE THEMIRE.

CANTATILLE mise en Musique par M. Martin très-excellent Violoncelle, & exécutée à la Planchette le 28 Juillet 1745.

TRésors de la charmante Flore,
Brillez dans ce riant séjour ;

Pour Thémire que l'on adore
Naissez sous les pas de l'amour.

Belles fleurs fraîchement écloses,
Mêlez ensemble vos couleurs,
Mais que les œillets & les roses
Fassent triompher leurs odeurs.
Trésors, &c.

Déesse des jardins, pour embellir la fête
Que l'on célébre dans ces lieux,
De vos presens ornez la tête
De l'objet le plus gracieux.
Plaisirs flateurs, divines graces,
Voltigez toujours sur ses traces,
Et vous, rossignols amoureux,
Exprimez tendrement vos feux.
Volez dans cet heureux asyle,
Folâtrez, aimables Zéphirs,
Et que dans ce séjour tranquile
A jamais regnent les plaisirs!

Que dans le sein de la constance
Les plus doux momens soient formés;
Que le tendre amour récompense
Des feux par lui-même allumés.
Volez, &c.

BOUQUET mis en Musique & presenté à une aimable Marie le 15 Aoust.

QUe d'Amours ! que de Ris ! que de Dieux rassemblés
Sont à la fête de Climene !
Par les plus doux concerts dans le bois, dans la plaine
Tous les échos sont réveillés.
Que de fleurs qui brilloient au lever de l'Aurore.
Lui sont offertes dans ce jour !
Ah ! jugez par les dons qu'elle reçoit de Flore
Des tributs qu'en secret lui presente l'Amour.

JOURNAL DE LA COUR, DE PARIS &c.

LE Roi a nommé Inspecteur de Cavalerie le Comte de Graville, Maréchal des Camps & armées de S. M.

La place de Conseiller d'Etat vacante par la mort de Louis-Sauveur Renaud de Villeneuve a été donnée par Sa Majesté à M. *de Caumartin* (Antoine-Louis-François *le Fevre*, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi depuis le 24 Juillet 1721, & avant Conseiller au Parlement de Paris,

reçu le 12 Janvier 1719. Voyez la Genealogie de la famille de le Fevre de Caumartin, une des plus illustres de la Robe, au vol. 6 des Grands Officiers de la Couronne, *fol.* 540, rapportée à l'occasion de Louis-François le Fevre de Caumartin fait Garde des Sceaux de France en 1622, mort le 21 Janvier 1623, trisayeul de M. de Caumartin qui donne lieu à cet article.

La Benediction des cloches de la Chapelle Royale du Château de Vincennes fut faite le 11 du mois dernier par l'Abbé Arrault Tresorier de cette Eglise. Ces cloches ont été nommées *Louises* au nom du Roi par le Marquis du Chatelet ci-devant Gouverneur du Château de Vincennes, & par la Marquise de Bellefond.

Le Samedi 24 Juillet on chanta pendant la Messe de la Reine le *Te Deum* de M. l'Abbé Blanchard, un des quatre Maîtres de Musique de la Chapelle du Roi, en réjouissance de la prise d'Oudenarde.

Le Marquis de Contades Marêchal de Camp a été nommé par le Roi pour commander dans Bruges.

On chanta le 24 dans l'Eglise Métropolitaine de cette Ville le *Te Deum* en action de graces de la prise de Gand. L'Archevêque de Paris y officia pontificalement, & le Chancelier accompagné de plusieurs Conseillers d'Etat & Maîtres des Requêtes y assista, ainsi que le Parlement, la Chambre des Comptes, la Cour des Aides & le Corps de Ville, qui y avoient été invités de la part de S. M. par le Marquis de Dreux Grand Maître des Cerémonies.

Le 1. de ce mois le Baron de Fernstorff Envoyé Extraordinaire du Roi de Dannemarck auprès

du Roi eut à Gand une audience particuliere de S. M. à laquelle il donna part de la naissance du Prince dont la Princesse Royale de Dannemarck est accouchée le 7 du mois dernier. Il fut conduit à cette audience par le Chevalier de Sainctot, Introducteur des Ambassadeurs.

Le même jour les Députés des Etats de Languedoc, qui s'étoient rendus à Gand pour présenter le Cahier à S. M. y eurent audience du Roi, étant présentés par le Duc de Richelieu Lieutenant General de la Province, & par le Comte d'Argenson Ministre & Secretaire d'Etat, & conduits par le Marquis de Brezé Grand Maître des Cérémonies. La députation étoit composée pour le Clergé de l'Evêque de S Papoul qui porta la parole, de Vicomte de Polignac pour la Noblesse, de Mrs. Ferrand & Daillan, Députés du Tiers Etat & du M. de Montferrier Syndic général de la Province. Les mêmes Députés rendirent leurs respects à Monseigneur le Dauphin.

S. M. ayant écrit à l'Archevêque de Paris pour faire rendre à Dieu de solemnelles actions de graces de la prise de la Ville d'Oudenarde & de Bruges, on chanta le 3 de ce mois dans l'Eglise Metropolitaine de cette Ville le *Te Deum* auquel l'Abbé d'Harcourt Doyen du Chapitre officia. Le Chancelier accompagné de plusieurs Conseillers d'Etat & Maîtres des Requêtes y assista ainsi que le Parlement, la Chambre des Comptes, la Cour des Aides & le Corps de Ville que le Marquis de Dreux Grand Maître des Céremonies y avoit invités de la part du Roi.

Le 30 du mois dernier la Reine entendit dans la Chapelle du Château de Versailles la Messe de *Requiem*, pendant laquelle le *De profundis* fut chanté par la Musique pour l'anniversaire de la Reine

Marie-

Marie-Therese d'Autriche épouse de Louis XIV.

Le Chevalier de Conflans Capitaine de Vaisseau, ayant pris à la Martinique le commandement de l'Escadre que le Roi y avoit envoyée sous les ordres du Marquis de Caylus, qui a été fait Gouverneur & Lieutenant General des Isles du Vent, en est parti le 12 du mois de Juin dernier avec une Flotte de 31 Navires marchands destinés pour les Ports de ce Royaume; il en a conduit 24 à Brest où il est arrivé le 30 du mois dernier avec 3 Vaisseaux de son Escadre; les 3 autres vaisseaux de la même Escadre ont fait route pour la Méditerranée sous les ordres du Chevalier de Glandevez Capitaine de Vaisseau avec le reste des Bâtimens de cette Flotte, dont les chargemens sont estimés près de quinze millions. L'Escadre du Roi a pris aux Isles un Corsaire & 2 Vaisseaux ennemis, & l'on a reçu avis que les Armateurs François y ont fait aussi un nombre considérable d'autres prises.

Le Roi a accordé au Comte de Chabannes, Marquis de la Palice, Lieutenant Général de ses armées, Grand'Croix de l'Ordre Militaire de S. Louis & Lieutenant Colonel du Régiment des Gardes Françoises le Gouvernement de Verdun & Verdunois. Il a été plusieurs années Major du Régiment des Gardes & en cette qualité Major général de l'Infanterie: il est fils de Gilbert de Chabannes Comte de Pionssac, Colonel du Régiment de Navarre, Maréchal des camps & armées du Roi, Gouverneur de l'Isle & Citadelle d'Olleron, & d'Anne-Françoise de Lutzelbourg fille d'Antoine de Lutzelbourg en Alsace, & frere puiné de Gaspard-Gilbert de Chabannes Comte de Pionssac, Baron d'Apchon, de Vaumies & de Trezac, Brigadier des armées du Roi, ci-devant

Mestre de camp du Régiment de la Reine Dragons, Marêchal général des logis de l'armée du Roi en Italie, qui de Philiberte d'Apchon sa femme, heritiere de la branche aînée de la Maison d'Apchon en Auvergne a eu trois enfans.

Gilbert-Blaise de Chabannes Prêtre & Grand Vicaire de Langres, Abbé de S. Méest en 1742, Député à l'assemblée générale du Clérgé en 1745, & nommé au mois d'Avril dernier à l'Abbaye de Bomport Ordre de Citeaux Diocése d'Evreux.

Jean-Baptiste de Chabannes, Mestre de Camp de Cavalerie & premier Cornette de la seconde compagnie des Mousquetaires qui reçut un coup de feu au combat d'Ettinguen, marié à Elizabeth-Olive-Louise Bernard.; Joseph de Chabannes son frere mort à l'âge de 20 ans Prieur commendataire du Prieuré de Nantua dans le Bugey.

On a obmis de rapporter dans son tems la mort de Jacques-Louis *de Chabannes*, Aide Marêchal des logis de l'armée du Roi en Italie; il fut blessé à la bataille de Cony & mourut quelques jours après de ses blessures, il avoit servi près de trente ans dans le Régiment de Bourbonnois, & étoit frere aîné de Joseph-Gaspard de Chabannes Evêque & Comte d'Agen, ci-devant Agent géneral du Clergé de France, & de deux sœurs Abbesses, une de la Venelson-Dieu Diocése de Clermont, & l'autre de Beaumont même Diocése.

Le 27 du mois dernier, veille de la fête de Ste. Anne dont M. de Vendeuil Ecuyer du Roi porte le nom, Mrs. les Gentilshommes pensionnaires de son Académie, pour donner des marques de reconnoissance de toutes les attentions qu'il a pour leur éducation, donnérent une fête qui fut

annoncée le matin par une salve de 60 boëtes.

Le soir M. le Comte de Crussol, Doyen de ces Messieurs étant à leur tête lui présenta un bouquet en prononçant un compliment des plus polis, & qui fut applaudi par toute la compagnie composée de personnes de distinction, ensuite ces Messieurs menenerent les Dames pour voir tirer le feu d'artifice placé dans le manége qui étoit superbe, très-brillant & d'un goût nouveau; il étoit accompagné d'une illumination d'un ordre charmant; le tout a été extrêmement applaudi par la compagnie qui s'est fort louée des politesses & des attentions de ces Messieurs.

EXRAIT d'une Lettre du Camp d'Orcheinem du 20 Juillet 1745.

JE dois vous rendre compte d'une avanture arrivée à M. le Marquis de Feuquieres. Il fut détaché il y a quelque tems avec 50 Maîtres du Régiment Dauphin-Etranger & 50 fusiliers pour escorter des malades jusqu'à Worms, ensuite revenir joindre le Corps; il rencontra en revenant un détachement de 50 Dragons d'Harcourt qui escortoit des pontons pour l'armée de M. le Prince de Conty qui étoit alors sur le Mein; quand il fut à une lieue en deçà de ce détachement, il entendit tirer des coups de pistolet du côté de cette troupe, & partit tout de suite au galop pour lui porter du secours, ce qu'il fit avec tant de diligence & de bravoure, qu'il arriva asses à tems pour sauver ce que cette troupe escortoit. Il ne trouva plus que le

Capitaine, son Lieutenant & cinq Dragons; cette affaire a fait beaucoup d'honneur à Monsieur de Feuquieres & au Régiment, tous les effets du Roi ayant été sauvés. Cette avanture jointe à toutes celles que le Régiment a eûes, fait que l'on ne parle plus que des Dauphins.

Le 20 du mois dernier sa Sainteté remit à M. l'Abbé de Canillac Ministre de France deux Médailles d'or nouvellement frappées pour les envoyer de sa part à Paris à M. de Voltaire comme une marque de sa protection & de la bienveillance dont le Souverain Pontife daigne l'honorer.

Ces Médailles représentent d'un côte le Pape avec sa Thiare & sa Dalmatique, sur laquelle on voit distinctement gravés les douze Apôtres.

Le revers représente le Capitole avec des bustes antiques nouvellements découverts; une Minerve casquée est au milieu tenant une équiere d'une main & une pique dans l'autre.

Ces mots *Vi uti tropea nova* forment la legende; dans l'exergue on lit *abdito Sapientiæ pabulo in Capito lo 745*.

Ces Médailles qui sont dans le grand goût de l'antique sont dessinées & frappées par *Oton Ben Frani*.

SUITE DES OPERATIONS de l'armée du Roi, au Camp de Bossu, le 23 Juillet 1745.

LE Roi a très-bien passé la nuit ; il n'est plus question d indigestion, & cependant pour plus grande précaution il a continué de ne prendre pendant la journée que de l'eau & du bouillon.

La brigade de la Maison du Roi & celle des Gardes ont reçu ordre d'aller camper demain sous Gand où S. M. doit se rendre Dimanche.

Il s'est trouvé dans Oudenarde plus de 100000 rations de fourage, une assés grande quantité de grains & 36 piéces de canon, tant de fonte que de fer.

Le 24.

Le Roi est en bonne santé & ne se ressent plus de son indigestion ; il a repris aujourd'hui l'usage des alimens ordinaires. S. M. part demain d'ici ; elle passera par Oudenarde & de là à Gand où elle ira diner.

Le Régiment de Linden & un détachement de 200 Maîtres ont été commandés pour se trouver demain matin à la porte d'Oudenarde & y recevoir la garnison pour la conduire à Tournay.

Il n'y a rien eu le 25.

A Gand le 26.

Le Roi ayant quitté hier matin le quartier qu'il occupoit à Bost est arrivé ici à 3 heures après midi. S. M. a passé par Oudenarde où elle a vû sortir la Garnison qui a mis bas les armes après avoir defilé devant elle. S. M. a été ensuite entendre le *Te Deum* qui a été chanté dans la principale Eglise.

Le Roi à son arrivée à Gand est descendu à la Cathédrale où il a pareillement assisté au *Te Deum* & a pris son logement à l'Evêché : toutes les maisons de la Ville ont été illuminées le soir, & ce matin le Conseil superieur de Flandre est venu rendre ses respects à S. M. qui jouit de la plus parfaite santé.

Il n'y a rien eu le 27.

A Gand le 28.

L'armée s'est portée aujourd'hui dans un nouveau camp en se rapprochant d'Alost, & le quartier général doit être établi à Ordeghem.

Le Roi devant se rendre demain à Bruges, 4 Bataillons des Gardes Françoises & 2 des Gardes Suisses avec 400 Maîtres de la Maison de S. M. & 200 de la Gendarmerie sont partis pour aller camper au-delà de Bruges sur le chemin d'Ostende. Différens détachemens tant d'Infanterie que de Cavalerie ont marché aux ordres de M. de Boufflers pour occuper des postes sur les chemins & aux environs de Bruges.

Le Roi a conferé ce matin l'Ordre de S. Louis à plusieurs Officiers.

Il n'y a rien eu les jours suivans.

A Gand le 1. Aoust

Le Roi est parti hier de Bruges sur les 2 heures après midi pour revenir ici. S. M. s'est embarquée sur le canal avec Monseigneur le Dauphin & toute sa Cour comme elle avoit fait en partant de Gand. Elle est arrivée sur les 8 heures dans cette Ville. S. M. à donné ce matin audience à Mrs. les Députés des Etats de Languedoc qui sont venus lui presenter le cahier des Etats de la Province. C'est M. l'Evêque de S. Papoul qui a porté la parole, & qui a fait à S. M. un compliment à cette occasion qui a été fort applaudi.

Il n'ya rien eû le 2.

A Gand le 3.

Le Roi n'est point sorti hier, il a tenu Conseil le matin sur les affaires Militaires, & a reçu après sa Messe plusieurs Chevaliers de S. Louis ; S. M. a travaillé avec M. le Comte d'Argenson.

L'armée qui étoit campée à Ordeghem depuis le 28 du mois dernier a marché aujourdhui sur 6 colonnes pour aller camper près d'Alost en-deçà de la Dender, ayant sa droite à Alterem & sa gauche à Hofrtade : le quartier general sera établi à Alost.

S. M. doit partir demain matin pour se rendre à son armée.

Dans la nuit du 1. au 2 de ce mois une partie de l'armée des Alliés a fait un mouvement, & s'est portée, sçavoir les Hanoveriens à Vildorven & les Anglois à Cattentrop & à Eppoghem. Le Duc de Cumberland est parti sur les 4 heures du matin

avec 2 Régimens de Dragons & 2 bataillons pour se rendre vers Liers.

Les Hollandois sont restés à Schorbeck & continuent de faire venir leurs fourages par le canal de Bruxelles.

Au Camp d'Alost le 4.

Le Roi est arrivé ici avec Monseigneur le Dauphin & toute sa Cour à une heure après midi. S. Majesté y a établi son quartier. Il a été fait un détachement sous les ordres de M. de Lovvendal de 23 bataillons, d'un bataillon de Royal Artillerie & d'un Régiment de Dragons pour se porter à Bruges.

M. le Comte d'Estrées a été envoyé du côté de Dendermonde avec 20 compagnies de Grenadiers, 400 Dragons & des piquets de Cavalerie.

Suivant les avis qu'on a des ennemis, la consternation est toujours très-grande dans leur armée, les malades y augmentent tous les jours ; il y en avoit près de 4000 dans Bruxelles, dont on en a transporté plus de 1500 à Anvers ; ils ont retiré de l'arsenal de Bruxelles tous les effets qu'ils y avoient & ils n'y ont laissé que l'artillerie & les armes appartenantes à la Ville.

Le Roi a déclaré ce matin à M. le Marquis du Chayla lorsqu'il a pris congé de S. Majesté, qu'il le faisoit Directeur general de la Cavalerie dont il a fait revivre la place en sa faveur.

A Alost le 5.

Le Lieutenant Colonel du Régiment des Graffins arrive dans le moment pour annoncer au Roi que ce Corps a arrêté & pris sur l'Escaut 3 balandres chargées d'environ 300 hommes qui vouloient se jetter dans Dendermonde.

Les Graffins ont perdu 60 à 70 hommes & les Hollandois 100, l'action ayant été vive.

Au Camp d'Alost le 6.

Les prisonniers que les Graffins ont faits sur les 3 barques qu'ils ont arrêtées entre Baesserode & S. Amand ont été amenés hier ici, & sont partis ce matin sous l'escorte de 50 Maîtres pour être renvoyés à Ath.

Sur les nouvelles qu'on a eûes qu'il paroissoit encore 19 barques venant d'Anvers chargées de troupes & de munitions pour Dendermonde, on a fait marcher 1000 hommes d'Infanterie de l'autre côté de l'Escaut, pour (avec les Graffins qui bordent cette riviere de ce côté-ci) s'opposer à leur passage & les arrêter. Quatre Régimens de Dragons sous les ordres de M. le Duc de Chevreuse ont aussi marché pour se porter de l'autre côté de l'Escaut & masquer Dendermonde.

La position des ennemis est toujours la même; le Duc de Cumberland & le Comte de Konigseg se sont rendus à Bruxelles pour y visiter les nouveaux ouvrages qu'on fait faire à cette Place; tous les soldats malades ou convalescents qui y étoient restés ont été transportés à Anvers, & les Officiers même ont eu ordre d'en sortir.

A Alost le 7.

L'armée s'est mise en marche aujourd'hui pour se porter de l'autre côté de la Dendre & former en partie l'investissement de Dendermonde;

elle a à sa gauche Baesserode sur l'Escaut, le centre vers l'Ebeckg où est établi le quartier de M. le Duc d'Harcourt qui commande le siége, & sa droite en écharpant sur Rieze & s'étendant vers Aloft.

Les Carabiniers sont placés entre l'Escaut près d'Appels à la rive gauche de la Dendre faisant face à Dendermonde. Une partie de la Maison du Roi avec la brigade des Gardes est restée dans les environs d'Aloft pour couvrir les quartiers de S. M.

On a porté différens détachemens au-delà de l'Escaut qui occupent des postes le long de cette riviere jusqu'à l'embouchure de la Durme pour observer tout ce qui pourroit remonter vers Dendermonde ; ils occupent aussi la riviere de Durme jusqu'au barc près de Hokerem.

M. le Comte d'Estrées a marché avec 8 compagnies de Grenadiers, 200 Maîtres de la Maison du Roi & 500 hommes de troupes légeres pour aller à la découverte du côté du canal de Bruxelles.

M. de Lowendal est arrivé avec le gros du détachement qu'il commande à Oudembourg sur le canal de Nieuport à Bruges; dès que l'artillerie qui fait partie de son détachement sera arrivée, il fera les dispositions nécessaires pour s'emparer du Fort de Rassendal, & en attendant il a fait marcher M. le Comte de la Marck avec une brigade d'Infanterie & 3 escadrons de Dragons du côté de Lismorys, & M. de Contades avec 8 bataillons à Marienkerk.

A Aloft le 8.

M. de Lowendal ayant eu avis que les ennemis avoient fait sortir d'Ostende un détachement pour aller couper la Digue, y a envoyé 2 compagnies de Grenadiers des Régimens de Crillon & de Laval; qui ayant joint ce détachement l'ont attaqué.

avec tant de vigueur que de 45 hommes dont il étoit composé, il y en a eu 12 de tués y compris l Ingénieur qui les conduisoit & 16 faits prisonniers. Pendant que cette action se passoit, M de Lowendal qui avoit marché vers le fort de Rassendal a fait sommer l'Officier qui y commandoit de se rendre, lequel ayant vû les dispositions que M. de Lovvendal faisoit pour l'attaquer s'est rendu à discretion après avoir tiré une vingtaine de coups de canon de 10 pieces qu'il avoit dans son Fort; la Garnison consistoit en 3 Officiers & 72 hommes qui ont été fait prisonniers de guerre.

M. de Contades qui a marché à Marienkerk a aussi fait retirer l'ennemi à son approche du Fort d'Albert.

Les ennemis n'ont point changé de position; ils occupent leurs mêmes postes le long du canal de Bruxelles.

A Alost le 9.

M. Le Duc d'Harcourt ayant été reconnoître Dendermonde a fait marcher 4 compagnies, de Grenadiers hier à 3 heures après midi pour s'emparer des maisons à portée de la redoute la plus avancée le long de la chaussée de Malines. Cette redoute ayant été attaquée avant le jour sans attendre l'effet d'un batterie de canon à laquelle on travailla pendant la nuit, elle a été emportée de droite & de gauche par 40 Grenadiers commandés par deux Lieutenans qui y ont fait un sergent & 12 soldats prisonniers: il y a eû à cette attaque deux Grenadiers blessés.

On travaille à couper la digue pour faire couler les eaux dans le bas Escaut, & on doit attaquer cette nuit la seconde redoute.

Un détachement de Volontaires de Saxe a enlevé cette nuit dans un des Fauxbourgs de Bruxelles

unMaréchal des Logis & 5 Hussards des ennemis.

M. de Lovvendal s'est porté d'Oudembourg à Marienkerk avec 2 Brigades d'Infanterie qu'il a fait camper dans la plaine ; on a trouvé à une lieue de ce camp une fontaine dont l'eau est assés bonne, & que l'on compte qui pourra en fournir suffisamment pour les troupes qui y sont, elle leur sera amenée sur des chariots dans des bariques, & on doit leur distribuer en même-tems de la petite biere dont on s'est approvisionné.

On travaille à faire voiturer des fascines, & il y en a deja plusieurs milliers d'arrivées au dépôt.

A Alost le 10.

On a élargi pendant la nuit la premiere coupure qui avoit été faite pour l'écoulement des eaux, & on a travaillé à une seconde ; elles ont fait baisser l'inondation de plus de 14 pouces entre l'Escaut & la chaussée de Malines qui n'est cependant pas encore assés découverte pour être praticable ; on s'est aussi avancé pendant la nuit jusqu'à une écluse de l'autre côté de l'Escaut dont on a levé les vannes & d'où il sort un très-gros volume d'eau qui se perd par les écoulemens d'en bas.

Les ennemis ont fait sans objet un feu très-vif de canon & de mousqueterie pendant toute la nuit; il n'y a eu personne de blessé.

L'armée des Alliés est toujours dans la même position, les Anglois ont seulement étendu leur camp jusques près de Malines & ont fait avancer un détachement de 2 à 300 hommes à l'Abbaye de Grimberghem à une demie lieue de Vilvorden à Ostende : nous sommes actuellement maîtres des dunes jusqu'à la place, les ennemis ayant abandonné les postes qu'ils y avoient : cinq vaisseaux Anglois côtoyent les dunes, & lachent des bordées de canon qui ont été sans effet jusqu'à présent.

A Alost le 11.

L'augmentation que l'on a faite la nuit derniere à la coupure de la digue & que l'on travaille encore à élargir procure un très-grand ecoulement d'eau. La digue qui conduit à la seconde redoute & qui etoit entierement couverte de l'inondation en est actuellement dégagée ; on ouvrira ce soir la tranchée devant la place ; c'est M. de Zurlauben Marêchal de Camp qui doit la monter avec M. de Lamotte d'Hugues Brigadier ; il aura sous ses ordres 2 bataillons du Régiment de Picardie, les 4 compagnies de Grenadiers de Piedmont & 2700 travailleurs.

Le feu de l'ennemi a été beaucoup moins vif ; il y a eu dans la journée d'hier & pendant la nuit 3 Grenadiers & un soldat de blessés ; M. de la Mariniere Ingenieur l'a été à la tête d'un éclat de pierre.

Les ennemis ayant poussé au delà du canal de Bruxelles un détachement de Cavalerie soutenu de quelque Infanterie, on y a fait marcher six compagnies de Grenadiers & de 800 Chevaux sous les ordres de M. de Beausobre, & M. d'Autanne a aussi été envoyé vers l'Escaut avec un autre détachement composé de 6 compagnies de Grenadiers & de 500 Chevaux.

Le bulletin d'Italie porte que le Gouverneur de Serravalle a arboré le drapeau blanc le 2 de ce mois, & que la garnison a été faite prisonniere de guerre : la prise de cette place nous va mettre en état de commencer avec sûreté le siége de Tortonne.

Au Camp d'Alost le 12.

L'ouverture de la tranchée devant Dendermonde s'est faite hier au soir sur les 9 heures. Une bat-

terie de 6 piéces de canon & une de 4 mortiers ont servi pendant le travail à ralentir le feu de l'ennemi ; il y a eu 11 soldats blessés, & M. le Chevalier de Gouvernet Capitaine au Régiment Royal-Vaisseau a eu la jambe emportée d'un coup de canon.

L'eau n'est plus une difficulté pour le siége d'Ostende ; on a trouvé (après avoir creusé) des sources très-bonnes dans différens endroits du camp ; on continue cependant à distribuer de la petite biere aux soldats, qui ne manquent, d'ailleurs, d'aucune espece de subsistance, tout étant en abondance dans le Camp.

A Alost le 13.

Le Roi apprit hier à 7 heures du soir par le Comte d'Harcourt que le Gouverneur de Dendermonde avoit arboré le Drapeau blanc.

S. M. a monté à cheval ce matin à 7 heures, & est allée voir l'armée dont la gauche s'étend à près de 3 lieues d'ici.

Le Roi alla avant hier au Camp de la Maison de S. M. qui couvre ce quartier du côté de Gand.

M. de Bédée Sous-Lieutenant des Gardes Françoises est mort hier d'une fiévre maligne.

Sur l'avis qu'on eût avant-hier d'un mouvement fait par les ennemis & du parti qu'ils avoient pris de faire passer le canal de Bruxelles à un détachement considérable, M. de Beausobre fut détaché le 11 au soir avec 12 Compagnies de Grenadiers & 400 hommes de troupes legeres, & ayant marché le reste de la journée du 11 & le 12 au matin sans avoir rencontré personne, il s'avança jusqu'au village d'Arche. Son avant-garde ayant déja passé ce village découvrit la tête d'un détachement des ennemis d'environ 1500 hommes com-

mandés par le Prince de Valdeck. M. de Beausobre en étant averti renforça son avant-garde & se mit à portée de la soutenir ; pendant que ces deux avant-gardes escarmouchoient, le Comte d'Estrées qu'une commission particuliere avoit conduit dans cette partie, ayant entendu leur feu, s'y porta avec un détachement de 300 Volontaires commandés par M. de Méric, & les dispositions étant faites pour l'attaque elle fut exécutée avec tant de valeur & succès qu'à l'aide des Grenadiers, des Hussards & des Volontaires, le détachement des ennemis fut obligé de se retirer avec précipitation sous Bruxelles ; suivant le rapport des prisonniers des 16 qu'on a ramenés, les ennemis ont perdu un Lieutenant-Colonel Hanoverien, plusieurs autres Officiers & environ 40 soldats indépendamment d'un grand nombre de blessés.

Nous avons perdu un Capitaine du Régiment des Uhllans, & il y a eû 10 de nos Officiers de blessés du nombre desquels est M. de Méric qui l'est légerement. Il y a eu 7 à 8 soldats, Dragons, Hussards tués & environs 20 de blessés.

La capitulation de Dendermonde porte que la garnison sortira avec les honneurs de la guerre & qu'elle ne servira point de 18 mois.

Le Gouverneur de Nieuport ayant envoyé un détachement de 160 hommes pour couper la Digue du Canal, M. de Lowendal y a fait marcher 3 Compagnies de Grenadiers qui ont chassé les ennemis & ont empêché l'exécution de leur dessein. On fait des coupures à la rive gauche de ce Canal vis-à-vis des Ecluses qui ont été ouvertes pour attirer les eaux de ce côté-là & empêcher que se répandant sur la rive droite, elles ne submergent le chemin par où passent les convois pour le Camp.

L'armée du Roi doit marcher Lundi ou Mardi

pour s'approcher du Canal de Vilvorden, & on croit que le quartier du Roi sera à Lippelo.

Quoique cette résolution paroisse s'opposer au prompt depart du Roi de ce Pays-ci, bien des gens croyent encore que S. M. sera à Paris au commencement du mois prochain.

Les nouvelles d'Ostende sont bonnes. On ne convient cependant point ici que les travaux commencés devant la Place puissent être regardés comme l'ouverture de la tranchée. Les nouvelles que l'on a de l'intérieur de la Ville font espérer le succès de cette entreprise.

M. de Lovvendal a déja un grand amas de fascines & de gabions, & il ne lui manque rien pour le siége.

A Alost le 14.

Le Gouverneur de Dendermonde ayant fait supplier le Roi d'accorder à sa garnison la même capitulation qu'à celle de Tournay au lieu d'être prisonniere de guerre, S. M. a bien voulu y consentir & en conséquence il a été arrêté que le Gouverneur de la Ville avec l'Etat Major & la garnison ne pourront faire aucune sorte de service de guerre pendant 18 mois, qu'ils auront la liberté d'emmener leurs bagages & équipages & sortiront avec les honneurs de la guerre.

Sur les avis qu'on avoit eu hier au soir que les ennemis avoient passé de nôtre côté avec un Corps de plus de 2000 hommes, il a été commandé un détachement composé de Carabiniers & de plusieurs Piquets de l'aile gauche de l'armée, lequel détachement n'a pas eu lieu avant appris avant qu'il se soit mis en marche que les ennemis avoient repassé le Canal.

On a augmenté la nuit précédente de 150 toi-

ſes les ouvrages de communication qui avoient été commencés devant Oſtende ; les ennemis ont fait un grand feu de mouſqueterie & de canon & ont jetté beaucoup de bombes. Il y a eu 2 Grenadiers de tués & 3 de bleſſés.

A Aloſt le 15.

On a dit dans les bulletins précédens que l'on travailloit à préparer les communications pour faciliter l'ouverture de la tranchée devant Oſtende par une parallele le plus près de la Place qu'il ſeroit poſſible.

Quoique le feu de l'ennemi ait été très-vif depuis qu'il a apperçu l'établiſſement de nos troupes dans les dunes vers Nieuport, nous avons fait ſans preſque aucune perte les communications qui ont mis en état d'ouvrir la tranchée dans la nuit du 13 au 14 par une parallele de près de 200 toiſes de longueur à 160 toiſes du premier chemin couvert de la Place.

La Brigade de Beauvoiſis compoſée de ce Régiment & des 3 Bataillons de celui de Courten a reçu aujourd'hui ordre de ſe rendre au Camp devant Oſtende, & l'on envoye auſſi les 20 piéces de canon & 12 mortiers qui ont ſervi au ſiége de Dendermonde.

Il eſt arrivé aujourd'hui 22 déſerteurs des ennemis.

On a commandé un détachement pour couvrir les travailleurs qui ſont chargés d'ouvrir les marches en avant pour notre armée qui doit décamper Mardi.

A Aloſt le 16.

On a travaillé dans la nuit du 14 au 15 à perfectionner les ouvragesqui ont été faits devant Oſtende, & on a pouſſé en débouchant de la droite de la

demie-parallele trois zigzagues en avant de près de 100 toises, & établi une autre demie-parallele de 200 toises, la droite appuyée au ruisseau & la gauche au pied de la tête des dunes. Cette demie-parallele n'est pas à plus de 100 toises du chemin couvert & couvrira les batteries auxquelles on travaille & que l'on compte être en état de tirer après demain.

Il y a eu 12 soldats blessés. M. de la Galvaigne Capitaine au Régiment d'Eu, & M. de Biscourt Ingénieur l'ont été légerement, le dernier d'une contusion à la cuisse.

Le Roi a été ce matin à l'Abbaye d'Afleghem qui est à une lieue d'Alost à la gauche du chemin de Bruxelles; dans le mouvement que l'armée fera demain, cette Abbaye sera occupée par 2 Bataillons de la Brigade d'Auvergne, & par le Régiment de Grassin qui y relevera les Volontaires de Saxe qui y sont actuellement.

Sur le bruit du mouvement de notre armée, il est sorti de Bruxelles la nuit derniere beaucoup de voitures chargées d'effets & un grand nombre de personnes de distinction.

Au Camp de Lippelo le 17.

L'armée a décampé ce matin & a marché sur 8 colonnes; la droite est établie vers Stunfelle, & la gauche entre S. Amand & le ruisseau qui passe près de Lippelo

Le Roi a pris son logement au Chateau de Melis dependant dudit lieu de Lippelo.

Au moyen de la seconde parallele qu'on a formé devant Ostende, on s'est trouvé en état de disposer tous les travaux relatifs aux batteries & on en est actuellement au point d'être assûré qu'elles tireront demain.

On a remarqué qu'une partie de l'avant-chemin couvert du front attaqué se trouve commandé par les dunes.

La garnison de Dendermonde étoit composée d'un Bataillon Autrichien du Régiment de Prié & de celui de la Roque Hollandois.

Il s'est trouvé dans cette Place 40 piéces de canon, dont 32 de fonte, 8 mortiers ou pierriers de fer, environ 20 mille boulets, 50 milliers de plomb & 60 milliers de poudre.

Au Camp de Melis près Lippelo en Brabant le 18.

L'armée est entierement établie dans son nouveau camp, elle a sa gauche au-dessus de Lippelo couverte par les Carabiniers, & sa droite qui est en deçà de Micthau par la Maison du Roi; les Dragons couvrent ce Village & le ruisseau d'Heyck borde tout le front du camp.

Dans le travail qui a été fait devant Ostende pendant la nuit du 16 au 17 on a prolongé le boyau qui avoit été formé à sappe pleine la nuit precédente partant du centre de la seconde parallele & s'étendant par sa gauche dans les dunes. On a reparé aussi le désordre que le canon des ennemis avoit fait aux autres boyaux, & on a mis l'épaulement des batteries en état de recevoir les piéces. Il a paru à la vûe du Port quelques nouveaux bâtimens sous pavillon Anglois.

Le feu des ennemis est toujours très-vif, ils continuent de tirer beaucoup de bombes & de grenades: il y a eu 5 hommes de blessés & un de tué; M. de Castelbayard Capitaine de Grenadiers du Régiment d'Eu a été blessé dangereusement d'un coup de feu au travers du corps.

PRISES DE VAISSEAUX.

M. Hocquart commandant le Vaisseau *le Mercure* armé en course à envoyé à la Rochelle le Navire *le Hampshire* de 140 tonneaux venant de Philadelphie ; il s'est emparé de 3 autres bâtimens ennemis qu'il a conduits à Brest.

On mande de ce dernier Port que M, de Kuforet qui monte la fregate *la Panthere*, s'est emparé du Corsaire *la Jeune Cerès* de Jersey, sur lequel il y avoit 10 canons & 85 hommes d'équipage.

Les armateurs *le Prince de Conty* & *le S. Michel* de S. Malo ont relaché avec une rançon de 10000 liv. à Morlaix où le Vaisseau *la Revanche*, que commande le Capitaine Jean Fleury, est entré avec une prise de 100 tonneaux. Le même Capitaine a fait conduire à Peros un autre bâtiment dont il s'est rendu maître, & outre ces deux prises il a fait pour 20000 liv. de rançons.

Le Vaisseau *le Duc d'Estissac* armé en course à S. Malo par M. Dessaudrais de Sebire & commandé par M. de Lamarre le Camus, y est rentré avec le Corsaire Anglois *le Vulcain* monté de 12 canons, de 12 pierriers & de 54 hommes.

Les Armateurs *la Dauphine* de Bayonne, *le Mars* & *la Bellonne* de Nantes se sont rendus Maîtres du Corsaire *la Toscane* de Bristol armé de 24 canons, de 18 pierriers & de 200 hommes d'équipage, qui a été conduit à la Rochelle, & du Corsaire *l'Exmouth* qui est arrivé au Port Louis.

On mande de S. Malo que les Capitaines Blondelas & Fouquet commandans les vaisseaux *le Com-*

te de Maurepas & *le Cerf* de ce Port y sont rentrés avec le Navire Anglois *la Marche* de 180 tonneaux & une rançon de 2400 livres sterlings

Un autre bâtiment Anglois nommé *le Guillaume & Marie* chargé de differentes marchandises, a été envoyé à Dunkerque par le Capitaine Auguier qui monte le Corsaire *l'Aventurier*.

Suivant les avis reçus de Honfleur l'Armateur *le Leger* du Havre, commandé par le Capitaine Bellin, a relâché dans le premier de ces deux Ports avec le Brigantin ennemi *le Thomas & Henri*.

Le vaisseau *le Bacquencourt* armé en course a conduit à Cherbourg le Navire *le Rebecca* de Boston, & il a rançonné un autre bâtiment pour la somme de 170 liv. sterlings.

Le Roi d'Espagne a nommé Grand d'Espagne de la premiere Classe M. l'Evêque de Rennes Ambassadeur de France en Espagne. Il se nomme Louis-Guy *de Guerapin de Vaureal*. Il fut reçu Docteur en Theologie de la Faculté de Paris le 13 Avril 1714. Il fut fait Maître de l'Oratoire du Roi le 24 Août 1718; nommé à l'Abbaye Commendataire de Molence O. S. B. Diocese de Langres le 13 Octobre 1723, nommé à l'Evêché de Rennes au mois de Mai 1732, il fut fait en même tems Maître de la Chapelle Musique du Roi, & il fut sacré le 4 Août de la même année. Il eut encore au mois de Decembre de la même année 1732 l'Abbaye de N. D. de Jouy O. de Cîteaux Diocese de Sens. Il fut nommé au mois de Décembre 1740. Ambassadeur Extraordinaire & Ministre Plenipotentiaire de France en Espagne au lieu du Comte de la Marck. Il est fils de Michel-Antoine de Guerapin de Vaureal Comte de Belleval, Capitaine au Régiment des Gardes Françoises en 1676, mort le 16 Mai 1729 âgé de 82 ans, & de Dame Françoise Fretel

de Bazoche, morte le 24 Mars 1708, & petit-fils d'Antoine de Guerapin, Seigneur & Baron de Vaureal par Lettres d'Erection de 1656, Comte de Belleval par autres Lettres de 1676. Chevalier de l'Ordre de S. Michel & Conseiller d'Etat, mort le 1 Février 1677, & de Dame Madeleine Texier de Hautefeuille, morte le 6 Février 1658, sœur de M. de Hautefeuille, Ambassadeur de la Religion de Malthe en France. Les armes de la famille de Guerapin sont d'or à un lion de sable armé & lampassé de gueules tenant une hache de sable, & une bordure de France, c'est-à-dire d'azure semée de fleurs de lys d'or.

M. Pagny qui depuis plusieurs années professe la Physique expérimentale avec succès & l'applaudissement des personnes de distinction qui ont honoré ses cours de leur presence, a reconnu que dans le grand nombre des amateurs de la Physique, les uns ayant leur tems rempli par l'état auquel ils se sont destinés, ne peuvent sacrifier six semaines de suite pour assister à un cours, & d'autres bornés à certaines parties de la Physique ne veulent pas faire la dépense d'un cours entier, qu'ainsi les uns & les autres privés des avantages qui resultent de cette étude, trouvent de grands obstacles au progrès qu'ils feroient dans les Sciences.

Pour obvier à ces difficultés qui ralentiroient à la fin l'amour pour la Physique,

M. Pagny attentif à l'utilité publique & à l'avantage des sciences, fera Lundi six Septembre 1745 à 3 heures après midi l'ouverture d'un cours public de Physique expérimentale auquel chacun sera admis pour trois livres par leçon & recevra à l'ouverture du cours deux feuilles qui indiqueront les operations de la premiere & de la deuxiéme leçon, & chaque leçon suivante sera detaillée par une feuille qui sera donnée en venant assister à la leçon qui précédera; ce cours sera distribué en 18 leçons qui se feront régulierement les Lundis, Mercredis, & Samedis, de sorte que ce cours sera repeté huit fois par an.

Il y a tout lieu d'esperer que le public fera un accueil favorable à cet établissement qui sera également avantageux à tous, car les personnes à qui l'état ne permet pas d'employer six semaines de suite pour un cours, auront la commodité d'y employer le tems qu'il auront de reste : ceux qui s'attachent à quelque partie de la Physique seront sûrs de retrouver la même verité dans un tems préfixe, quelquefois sous une forme nouvelle par la varieté des experiences, & ceux qui auront assisté à quelque cours auront l'agrément de voir repeter une leçon sans être obligés de s'engager dans un nouveau cours,

Ceux enfin qui pouvant ſuivre exactement les 18 leçons de ces cours viendront ſe faire inſcrire quelques jours avant qu'ils commencent, auront l'avantage d'être admis pour 36 liv. & de recevoir en même-tems les 18 feuilles qui ſeront ſuffiſamment détaillées pour leur donner une idée diſtincte de la Phyſique & faire d'heureuſes applications des experiences qu'ils auront vû faire.

Les cours particuliers ne ſeront point interrompus par les leçons publiques & ſe feront les Mardis, Jeudis & Vendredis matin & ſoir, de même que les matinées des autres jours.

Le grand nombre de cours que M. Pagny a fait depuis cinq ans, un qu'il a eu l'honneur de faire devant la Reine, pluſieurs autres auxquels ont aſſiſté des perſonnes diſtinguées de l'un & de l'autre ſexe, & les demonſtrations qu'il fait depuis 8 années, tant au Collége de Louis le Grand, que dans pluſieurs Colléges de l'Univerſité; paroiſſent ſuffiſans pour prouver que la Phyſique expérimentale eſt une Science autant utile qu'elle eſt agréable.

On repetera en particulier la leçon publique ou telle autre qui ſera demandée en avertiſſant la veille.

L'ouverture de ce cours & les deux leçons ſuivantes ſeront annoncées par une affiche,

che, & tous les Dimanches une nouvelle affiche indiquera les trois leçons qui se feront régulierement aux jours marqués. Toutes les machines destinées à faire les experiences de ce cours sont construites avec élégance & précision.

On trouve chés M. Pagny toutes les machines, instrumens, piéces & drogues qui servent aux experiences de Physique; les machines pneumatiques doubles & simples, une petite machine portative servant à raréfier & à condenser l'air avec beaucoup de facilité & d'exactitude, les seringues à injecter les sujets Anatomiques avec leurs tubes & robinets, les barometres & thermometres de toutes constructions & grandeurs &c. le tout à un prix très-raisonnable.

Il demeure au pavillon des Arts du Collége Mazarin vis-à-vis la rue de Seine au bout du Quai Malaquais.

PROMOTION.

Le Roi vient de nommer dans la Gendarmerie huit Maréchaux de Camp & cinq Brigadiers.

Les Maréchaux de Camp sont MM.

Anne-Léon *de Montmorency Fosseux*, dit le Baron de Montmorency, Capitaine-Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes de la Reine, Brigadier de Cavalerie du 20 Février 1743.

I

N.... *du Poulpry*, dit le Marquis du Poulpry, Capitaine-Lieutenant de la Compagnie des Chevau-Legers d'Orléans, Brigadier de Cavalerie du 20 Février 1743.

N.... *de Felix du Muy*, Chevalier de Malthe dit le Chevalier du Muy, premier Cornette de la Compagnie des Chevau-Legers d'Orléans avec rang de Mestre de Camp, Brigadier de Cavalerie du 20 Février 1743.

Le Chevalier de Pont-Saint-Pierre (Claude Thomas Sibille-Gaspard-Nicolas-Dorothée *de Roncherolles*) Chevalier de Malthe, Sous-Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes Ecossois, Brigadier de Cavalerie du 20 Février 1743.

Le Marquis de Chabannois (François-Gilbert *Colbert de Saint Pouange*) Capitaine-Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes de Bretagne, Brigadier de Cavalerie du 20 Février 1743.

Le Chevalier de la Marche Sous-Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes Anglois avec rang de Mestre de Camp, Brigadier de Cavalerie du 20 Février 1743.

Le Marquis d'Estrehan (N.... *le Hericy*) Capitaine-Lieutenant de la Compagnie des Chevau-Legers de la Reine, Brigadier de Cavalerie du 20 Février 1743.

Le Comte de Mailly Haucourt (Augustin-Joseph *de Mailly*) Capitaine-Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes Ecossois, Brigadier de Cavalerie du 20 Février 1743.

Les Brigadiers sont Mrs.

Le Marquis d'Antragues, (Nicolas-Hiacinthe *de Montvalat* Capitaine-Lieutenant de la Compagnie des Chevau-Legers d'Anjou,

Le Marquis de Jonsac (Pierre-Charles-François *d'Esparbez de Lussan d'Aubeterre*, *de Sainte Maure*, de la Maison d'Esparbez) Capitaine-Lieutenant des Chevau-Legers Dauphins.

Le Comte de Lutzelbourg (Marie-Joseph-François *Walter de Lutzelbourg*) Capitaine-Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes d'Anjou.

Le Marquis Dauvet (N . . . . *Dauvet*) Capitaine-Lieutenant des Gendarmes d'Orléans.

Le Comte de Montchal (Charles-Jean-Pierre *Barentin*) Capitaine-Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes de Flandre.

Le Roi a nommé Maréchaux de Camp.

Le Marquis de Bouzols(Joachim-Louis *de Montaigu*) Colonel d'un Régiment de son nom, Brigadier d'Infanterie du 20 Février 1743, & Lieutenant Général pour le Roi au Gouvernement de la Province du Bas-Auvergne & Pays de Combrailles, en survivance du Vicomte de Beaune son oncle, Lieutenant Général des armées du Roi & Chevalier de ses Ordres.

Le Marquis de Vassé (Armand-Mathurin *de Vassé*, *Vidame du Mans*) Colonel du Régiment de Picardie depuis 1734, Brigadier d'Infanterie du 20 Février 1743.

Et le Marquis de Laval, Colonel du Régiment de son nom a été fait Brigadier d'Infanterie.

Le Roi a donné l'agrément du Régiment de Picardie vacant par la promotion du Marquis de Vassé au grade de Maréchal de Camp, au *Duc d'Antin* (Louis *de Pardaillan*) Colonel de celui de Gondrin depuis le mois de Mars 1743. Voyez la Généalogie de sa Maison dans l'Histoire des Grands Officiers de la Couronne. vol. 5. fol. 184.

Le Marquis de Contades Maréchal de Camp du 15 Mars 1740, a été nommé par le Roi pour commander dans la ville de Bruges.

Le Marquis de Crequy (Jacques-Charles *de Créquy Marquis de Hemont*) Maréchal des Camps & armées du Roi , Commandant une des Brigades du Régiment Royal des Carabiniers, & Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louis a obtenu les honneurs de Grand Croix de cet Ordre. Voyez pour la Généalogie de la Maison de Créquy l'Histoire des Grands Officiers de la Couronne. vol. 6. fol 789.

Le 16 Août dans l'Assemblée Générale du Corps de Ville, M. Pierre-François *du Boc*, & M. *Brion* l'aîné furent élus Echevins.

*STANCES à Madame de P****.

P*** on dit quelquefois
Qu'amour forma votre visage,
La vérité votre langage
Et les Sirenes votre voix,

On dit qu'en voyant ce partage
Le Dieu qui forma votre esprit
Fut jaloux d'eux & s'applaudit
D'avoir embelli leur ouvrage.

On dit que les Dieux bienfaisans
Comblerent tous ces dons aimables
Par des vertus plus adorables
Que les attraits & les talens.

Vous allez demander peut-être
Qui peut parler ainsi de vous,
C'est le public, c'est notre Maître,
Ce Public qui nous juge tous,

Cherchez encor moins à connoitre,
En rougissant de ces portraits;
De quelles mains ils peuvent être;
C'est le Public qui les a faits.

RELATION du combat donné par l'Elizabeth contre un Vaisseau Anglois le 20 Juillet 1745.

LE mardi 20 Juillet sur les 9 heures du matin nous eûmes connoissance d'une flotte de 14 voiles dans le nord-est de nous environ à 4 ou 5 lieues qui parurent faire notre route; le plus gros vaisseau de la même flotte que plusieurs de nos Officiers disent être la Mari-Louise de 74 canons & garde côte bien équipé, se détacha & fit force de voile sur nous, ce qu'il exécuta avec d'autant plus de facilité qu'il étoit en vent, mais M. Dau jugeant qu'il n'étoit point à propos de l'attendre, vû qu'il y avoit deux autres vaisseaux de guerre dans la flotte, fit continuer la bordée que nous tenions lorsque nous en eûmes connoissance sans toutefois augmenter de voile. Nous courions lors dans le nord-ouest les vents étant en nord nord-est, nous continuâmes cette manœuvre jusqu'à onze heures du matin, nous étant pendant ce tems écartés de la flotte. M. Dau fit diminuer nos voiles à onze heures & demie; ne voyant plus ses compagnons nous carguames nos basses voiles, pour lors ce vaisseau qui nous chassoit nous restoit à une lieue au vent &

ſéparé de ſa flotte, une partie de nos ſouhaits étant exaucée nous l'attendîmes de pied ferme & aſſûrâmes notre pavillon François d'un coup de canon à boulet; notre contenance lui ayant déplû il cargua ſes baſſes voiles & mit le vent ſur ſon grand hunier pour ſe tenir à l'abri de notre canon. M. Dau voyant ſa manœuvre fit mettre le vent ſur notre grand hunier, & par ce moyen nous reſtâmes une demie-heure à nous entre-regarder Il n'eſt point douteux que ce vaiſſeau ne manœuvroit dans ce goût que pour donner le tems à la flotte d'approcher, & profiter du ſecours des deux autres gros vaiſſeaux en nous livrant combat. M. Dau laſſé de ſon immobilité & découvrant ſa ruſe fit éventer notre grand hunier, appareiller nos baſſes voiles, continuer notre route, pour en cas qu il voulut mordre, lui ôter le moyen du ſecours de la flotte; ce vaiſſeau pour lors mit une flâme Angloiſe ſans pavillon & fit voile comme nous; nous fîmes notre poſſible juſqu'à trois heures & demie, pour lui gagner le vent afin de l'attaquer, enfin n'ayant pû faire réuſſir notre deſſein, voyant qu'il étoit tard & qu'on ne découvroit plus les vaiſſeaux de la flotte nous l'attendîmes ſous nos huniers, il vint ſur nous avec pavillon Anglois derriere & devant. M. Dau voyant qu'il n'avançoit point aſſés vîte fit mettre le vent ſur le perroquet d'artimon & le laiſſa approcher juſqu'à la portée du fuſil. L'Anglois pour lors aſſûra ſa couleur par un boulet. Nous répondîmes par notre volée de derriere haut & bas, qui à la réſerve de deux coups donna toute à ſon bord. La mouſqueterie ſeconda parfaitement notre canon; cette premiere décharge le déſempara de quelques manœuvres & lui fit abandonner la mouſqueterie de ſes gaillards & dunettes, & il nous répondit par toute ſa volée

qui nous désempara de quelques manœuvres & endommagea nos voiles ; & arriva sous le vent à nous, trouvant, je pense, notre feu trop rude, puisque notre mousqueterie & notre canon ne discontinuerent de tirer, nous arrivâmes comme lui pour prêter le côté, il nous tira sa seconde bordée qui nous tua M. Dau d'un boulet ; cet Officier se conduisit comme un Héros jusqu'à l'article de la mort, cette bordée coupa toutes nos manœuvres, bras & cargues de voiles ; nous lui en fîmes autant de notre volée de bas bord. le dématâmes du Perroquet d'artimon, & l'obligeâmes de fermer sa batterie d'en bas pour charger ses canons par le feu continuel de notre mousqueterie. Un de mes Officiers m'ayant annoncé la perte du brave M. Dau, je me rendis à mon poste dans le dessein de l'aborder la bergue de la civadiere ayant été elongée avant le combat & nos grapins parés, mais comme malheureusement tous nos bras, vergues & écoutes sans exception se trouverent coupés, je fus hors d'état d'exécuter mon dessein ; ne pouvant manœuvrer une seule voile je lui prêtai le côté jusqu'à onze heures du soir ; le feu de mon artillerie fut servi au mieux malgré la prodigieuse quantité de gens qu'il me tuoit ou blessoit, & je fus forcé de dire à la louange de mon équipage qu'aucun canon en état de faire feu n'a été abandonné ; il n'en fut pas de même chés les Anglois, puisqu'après quatre grandes heures de combat, à la verité des plus rudes & sanglans, il ne tiroit que 4 à 5 coups ensemble, & sa mousqueterie se ralentit de façon à faire croire qu'il n'en avoit plus. Il fut démâté de son mât d'artimon & son grand mât d'hune & degré de sa grande vergue qn'on lui avoit coupée ; sur les 10 heures du soir il hella avec son porte-voix, sans que je pusse entendre ce qu'il vouloit dire, quoique

très-près, vû le grand feu de mon artillerie & de mousqueterie continuelle; comme j'ordonnois de cesser le feu il partit deux coups de canon de son bord qui me tuerent plusieurs braves gens à mes côtés; je fus si indigné de son procédé que je fis continuer de plus belle & sans relâche jusqu'à 11 heures quoiqu'il ne tirât pas un seul coup, & qu'on l'entendit heller avec son porte-voix, il méritoit d'autant moins de quartier qu'il n'est sorte de mitraille deffendue par les loix de la guerre, telles qu'épingles, éguilles, culs de bouteilles, artifices accompagnés d'hameçons pour incendier les voiles, dont il n'ait usé. Enfin mon gouvernail étant démonté, plusieurs timoniers tués; mon vaisseau malheureusement vint sur tribord & l'Anglois sur basbord, ce qui nous sépara l'un de l'autre. J'étois superieur en voiles & ne pus en diminuer qu'après avoir passé des cargues, ce qui évita sa perte, car pendant ce tems quoique rendu & amené depuis une demie heure, il fit son possible pour s'éloigner bien qu'il fût désemparé de ses voiles & manœuvres, l'obscurité de la nuit seconda son bonheur & nous le perdîmes de vûë par le soin qu'il eut d'éteindre ses lumieres. J'aspirois néanmoins après le jour avec toute l'impatience possible pour pouvoir le rejoindre. Sur les 5 heures du matin nous l'apperçûmes à trois grande lieues au vent à nous qui tenoit le plus près du vent avec le plus de voiles qu'il pouvoit faire; je fis mon possible pour l'approcher, mais mes hauts bancs sans exception étant hachés & ayant plus de cent coups de canon à plein bois, dont 12 à l'eau, plus de 40 dans nos mats & vergues, je ne pus réussir; c'est la seule chose que je regrette, car secondé par mes intrépides Officiers & mon brave équipage il n'est point douteux que je ne l'eusse enlevé en moins de

demie heure. M. la Bellangerie Peigné mon second Capitaine qui a déja été honoré d'une Epée par le Roi à l'occasion d'un combat contre les Salétins, m'a bien secondé par sa valeur & par sa bravoure dans l'action, ainsi que mes Lieutenans & Enseignes qui à son exemple ont fait des merveilles. La Compagnie des Volontaires de Maurepas a fait des prodiges de valeur; elle a été à moitié tuée ou blessée. M. le Chevalier de Lancise Commandant, ainsi que M. le Chevalier de S. Pons Major, & M. de Bleville second Capitaine, ont donné des marques de leur intrépidité à toute épreuve, ainsi que les autres Officiers; ayant reconnu le Chevalier de S. Pons actif & vigilant, pendant que le Chevalier de Lancise restoit à commander sa troupe, je le fis au milieu du combat mon Aide de Camp; il encourageoit mon équipage de toutes parts haut & bas, il fut secondé & mes ordres bien exécutés.

Officiers Majors tués	5.	blessés 4.	Total 9.
Volontaires	7.	17.	24.
Officiers Mariniers	6.	5.	11.
Matelots	36.	91.	127.
Soldats	1.	3.	4.
Mousses		1.	1.

NOUVELLES ETRANGERES.

RELATION du Passage du Corps d'armée que le Kan des Tartares de la Crimée envoye servir la Porte sur les Frontieres de Perse, sous le commandement de Sultan Selin Ghirai, Prince de son Sang.

DE SMYRNE.

IL y avoit déja plusieurs semaines que l'on s'attendoit tous les jours dans Constantinople à voir paroître les Tartares que l'on sçavoit être depuis long-tems en route pour se rendre en cette Capitale, lorsqu'on apprit le 21 Avril que ces troupes au nombre de 12 mille hommes ménant à leur suite près de 40 mille chevaux avoient rempli les agréables prairies de Djenderé de Sadabad.

Quoique la Porte eut pris les mésures les plus justes pour faire ensorte que ces troupes fussent transportées tout de suite en Asie, les vents contraires & la quantité de chevaux auxquels les bateaux propres pour les transporter ne pouvoient suffire, furent cause qu'elles séjournerent environ 8 jours du côté de Constantinople. Le 28 du même mois le transport des Tartares d'Europe en Asie étant achevé, Sultan Selin Ghirai qui avoit passé plusieurs nuits campé à l'entrée du Vallon de Buinledere & qui n'avoit pas voulu passer en Asie avant l'entier embarquement de ces troupes, traversa le Bosphore, & fut coucher à Beykos dans la maison de Campagne d'Isach Aga Grand Douannier qui depuis 8 jours se tenoit prêt à recevoir ce Géné-

nal. Le lendemain 29 ce Sultan se rendit accompagné de près de 3 ou 4 mille hommes de ses troupes sous les tentes que la Porte avoit fait dresser dans une belle prairie située sur le bord du Canal, à un petit quart de lieuë du village où il avoit passé la nuit precedente ; les Miszas ou Gentilshommes Tartares se rangerent avec leur suite sous les tentes que la Porte leur avoit destinées pour la Campagne, & qui étoient placées du même côté que celles qui étoient reservées pour leur Sultan ou Géneral, de l'autre côté étoient dressées les tentes du grand Visir, du Capitan Pacha, du Reis Effendi, du Chiaoux Bachi & de divers autres grands Officiers de la Porte, qui avoient accompagné le grand Visir, lequel traita ce jour là le Général Tartare & tout son monde après avoir revêtu ce Sultan d'une Pelisse de Samour, l'Aga ou le Lieutenant Général fut revêtu pareillement d'une Pelisse d'hermine aussi bien que le Kadilesker. On distribua aussi 30 Kereskets aux principaux Miszas Tartares, & 200 Caffetans aux autres Officiers de marque de cette armée ; il n'y avoit que trois personnes d'assises dans la tente du Grand Visir, & le Capitan Pacha ; la journée se passa, partie à distribuer les rôles d'honneur & partie à table, & en petits divertissemens à la Turque, tel que celui dont furent spectateurs le sieur Venlure Consul de Crimée & quelques autres François qui eurent la curiosité d'aller voir cette céremonie & qui consistoi. à faire entretenir ensemble deux muets. Le 30 Avril les Tartares se mirent en route pour gagner les frontieres de Perse, après que la Porte leur e t accordé ses sécours d'argent & de munitions dont ils avoient besoin, & qui consisterent en 200 bourses d'argent

comptant, quarante mille fleches, 30 barils de poudre, & quelques milliers d'arcs.

Sultan Selin Ghirai selon le rapport qu'en ont fait le sieur Venture & les personnes qui l'ont suivi, lorsqu'il fut complimenter ce Général à Buinkere de la part de M. le Comte de Castellanne sur son heureuse arrivée, est un Prince agé d'environ 35 ans, d'assés bonne mine, d'une taille qui leur a paru médiocre, le teint blanc, l'air gracieux bien que serieux, affable, & n'ayant rien de la fierté des Princes Mahométans; nos François en ont été très bien reçus, il leur a fait l'honneur de les faire asseoir, & de leur faire présenter le Caffé & les confitures, il a paru très satisfait du compliment qu'on lui fit au nom de M. l'Ambassadeur & s'informa avec empressement de l'état de sa santé; sa tente est fort petite & ne ressemble du tout point ni pour la forme ni pour la magnificence aux tentes des Turcs, elle est ronde, se termine en Pigeonnier, & n'a gueres plus de douze pieds de circonference, tous ses ameublemens consistent en deux petits Soffas propres dans leur simplicité; l'un est au fond de la tente & ne sert que pour lui, l'autre est à la gauche sur les côtés de la tente à un ou à deux pieds de distance du sien, le reste de l'appartement est couvert de tapis, son carquois, son arc, son sabre & ses pistolets étoient pendus à sa droite sur les côtés de la tente, les Tartares de quelque qualité qu'ils soient se découvrent la tête devant ce Prince en l'abordant, & se couvrent tout de suite. Nos François lui baiserent la main & resterent tête nuë pendant tout le tems qu'ils furent dans sa tente, bien qu'ils fussent la plûpart habillés à la Turque. Les Tartares n'observent aucun arrangement dans leur campement, & leurs tentes

consistent en une ou deux couvertures de feutre dressées sur trois piquets, elles sont si peu commodes qu'ils sont obligés de dormir les jambes pliées.

Quoique les Tartares passent parmi les Turcs aussi bien que parmi les Européens, pour des pillards de profession, gens accoûtumés à toutes sortes de licence, on n'a point entendu parler ici qu'ils ayent commis de grands désordres, il est vrai que les habitans de tous les Villages par où ils ont pris leur route, se sont mis la plûpart à l'abri de leur violence par une prompte retraite, cependant à en juger par la façon dont-ils se sont comportés dans les environs de cette Capitale, il s'en faut beaucoup que leurs déportemens ayent repondu à la mauvaise mine qu'ils ont en general & sur-tout les Tartares Nogaïs qui sont les plus hideux & passent aussi pour les plus méchans; quelques-uns de nos François ont couru plusieurs fois leur camp sans en recevoir aucunes insultes & avec plus d'assûrance que les Turcs qu'ils avoient à leur compagnie, ils aiment beaucoup nôtre Nation & le nom de François est capable de calmer leur fureur; du moins en ont-ils donné des preuves en deux ou trois occasions pendant leur peu de sejour aux environs de cette Ville, il n'en est pas de même à l'égard des Allemands & des Moscovites, ils se plaignent beaucoup de ces derniers, aussi n'ont-ils jamais manqué toutes les fois qu'ils ont rencontré les nôtres de demander s'ils n'étoient point *Moscovites*. Enfin on ne peut pas donner une plus grande preuve de la modération de ces peuples ou de leur amitié pour nous que de rapporter que quelques-uns de nos François ont marché pendant près d'une demie-heure au milieu de leur camp, en la compagnie des Dames Françoises qui s'étoint trouvées inopinément

engagées dans un pas aussi glissant sans qu'il leur soit arrivé la moindre insulte & avec autant d'assûrance & de liberté, qu'on eut pû passer au milieu des troupes Chrétiennes les mieux disciplinées; & des femmes Turques qui se trouverent dans la même nécessité ne balancerent point à implorer la protection de nos Françoises qui ne leur fut pas inutile.

Extrait d'une Lettre écrite d'Alep le 3 Mars 1745.

ON me marque que le Roi a envoyé 30000 hommes pour battre un rebelle nommé Takikan sous-Gouverneur de la Province de Chiras qu'après quelques jours de blocus, la Ville de Chiras a été prise d'assaut, que tous les habitans y ont été tués excepté ceux qui sont en état de porter les armes & la plûpart des femmes qui ont été faites esclaves ainsi que les enfans mâles; que TaKiKan, sa famille, ses femmes & ses sœurs ont été conduits à Ispaham & exposés dans les places publiques & les bazards * aux injures & mocqueries de la canaille; que quelques jours après ce rebelle avoit été conduit par ordre du Roi qui étoit à Kars dans la place publique chargé de fers où aprés avoir vû violer sa premiere femme par un Soldat, avoir vû couper la tête à son fils & à 50 des principaux complices de sa rebellion on lui avoit arraché un œil & coupé les parties honteuses, que de plus le Roï avoit ordonné de le conduire à Kars ou il étoit, & que dans la route on lui coupât quelques parties de son corps en place publique dans chaque ville par où on le feroit passer. Thamas n'est pas aimé des

* *Les Bazards sont les marchés.*

Persans, il a fait mesurer toutes les maisons d'Ispahan & fait prendre les noms de tous les mâles, jusqu'aux enfans, sans qu'on sçache dans quelle vûë.

Je ne doute pas, M., que vous n'ayez déja reçu la relation de la Ville qu'il fait bâtir dans le Corazan sa Patrie, elle est, dit on, dans une situation très-forte à six journées de chemin de la Ville de Masciad, Métropole du Corazan; il l'a nommée Calat, il y a fait bâtir un magnifique Sepulchre tout en marbre dans un lieu enfoncé, on y descend par quatre dégrés dont chacun a sa porte d'une seule piéce de marbre, il a fait mettre sur ce sepulchre une espece de pyramide formée de plusieurs pommes d'or l'une sur l'autre, & tout au haut une main tenant une épée, le tout d'or massif, ce sepulchre est couvert d'un dôme en marbre ainsi que les murailles sur lesquelles il porte; il y a établi douze Mollas, qui tous de quatre en quatre y chantent nuit & jour, les uns tenant un flambeau dans les mains & les autres une lampe à parfum, on dit que quand il a pris Buchera, Capitale des UsbecKs, il en avoit fait enlever la pierre qui couvroit le sepulchre du fameux Tamerlan & qu'il l'avoit fait transporter pour en couvrir ce nouveau sepulcrhe, mais que de peur de quelque disgrace dans son Royaume ou sur lui, il l'avoit fait rapporter & remettre à sa place.

Extrait d'une Lettre de Constantinople du 19 Juin 1745.

La Porte paroît revenuë de l'allarme que lui avoient causée les mouvemens des Moscovites sur

les frontieres ; elle a même reçu des avis que sur les bords de la Mer Caspienne la garnison Russe de Kis-Kouli est venuë aux prises avec la garnison Persane que Thamas Kouli-Kan avoit laissée dans une forteresse qu'il fit construire il y a 2 ans sur cette frontiere, ensorte qu'au lieu de craindre que les deux Nations soient d'intelligence contre la Porte, il sembleroit au contraire qu'elles soient sur le point de se brouiller. La Porte a d'ailleurs envoyé dans ces contrées un frere de Chah Sephi qui doit avec les Lesghis faire une diversion en Perse ; ce Prince a écrit en dernier lieu à la Porte pour l'informer des mesures qu'il avoit prises pour l'exécution de son entreprise, & ces lettres sont venues par la Crimée du côté d'Erzerum : le Seraskier Yeghen Pacha qui doit y être arrivé, avoit suivant les derniers avis 45000 hommes sous son commandement. Ghior Hamet Pacha étoit à Kars avec 13000 hommes & on en attendoit 15000 qu'un autre Pacha devoit amener des environs de Diarbekir, & de Moussoul : 12000 familles Persanes se sont venues refugier sur les Etats du Grand Seigneur.

Mais ceux qui aiment à mal augurer des succès des armes Ottomanes publient qu'il y a sur ces frontieres une disette extraordinaire ; on releve d'ailleurs le procedé peu soumis du Pacha Hamet Glou Gouverneur d'Urfa que l'on dit avoir fait couper la tête à un Solahou du G. S. qui avoit tué un de ses Officiers, on raconte aussi qu'un Bey de Bosnie, appellé Hassan Pacha, dont le G. S. étoit mécontent & qu'on envoyoit en Perse avec ordre de passer à Pronne où un Capigi Bachi l'attendoit pour lui demander sa tête, après s'être excusé de la donner sous prétexte qu'il vouloit aller gagner le martyre dans cette campagne de

Perse, & envoyer au G. S. assés de têtes Persanes pour racheter la sienne, voyant que le Capigi Bachi ne se payoit pas de ces raisons, il lui a dit que puisque sa Hautesse étoit si pressée d'avoir des têtes, il alloit par avant goût lui envoyer la sienne, & l'a fait effectivement décapiter, se trouvan en force, parce qu'il avoit eu la précaution de camper avec ses troupes hors la Ville. On craint que ce Pacha après cette levée de boucliet ne joüe en Asie le même rôle que le rebelle San-Bey-Oglou.

On attend ici les réponses des diverses Cours Chrêtiennes à qui la Porte a écrit pour offrir sa médiation pour la Paix. Le Baile de Venise qui remit celle de sa République dans une audience que le G. S. lui donna à l'Arsenal le 24 du mois passé, y fut revêtu d'une Pélisse de Samour, distinction dont pour la premiere fois ont joui les Ambassadeurs de cette République.

RUSSIE.

LE Traité d'Alliance entre la Cour de Russie & celle de Stockholm fut signé le 6 Juillet dernier, au nom de sa Majesté Impériale, par le Comte de Bestuchef, Grand Chancelier de Russie, & par le Comte de Woronzovv, Vice-Chancelier, & au nom du Roi de Suéde, par le Baron de Cederncreutz, Ambassadeur Extraordinaire de *Sa* Majesté Suédoise.

Les Ministres de l'Impératrice continuent de conferer avec M. de Dieu, Ambassadeur des Etats Generaux des Provinces-Unies, sur le nouveau Traité de Commerce, proposé par la Hollande. Ils ont aussi de fréquentes conferences avec M. d'Allion, Ministre Plénipotentiaire du Roi Très-

Chrêtien, au sujet de la conclusion d'un Traité, par lequel les bâtimens Russiens pourront porter directement des marchandises de ce Païs dans les Ports de France.

Le Conseil de l'Amirauté a envoyé ordre au Commandant du Port d'Archangel, de faire observer avec la plus grande exactitude les reglements faits par le Czar Pierre I. en faveur des Hollandois.

PRUSSE.

On mande de Berlin du 10 Juillet qu'il est arrivé de l'armée du Roi de Prusse un courier, par lequel on a reçu avis que S. M. avoit tellement resserré les troupes combinées de la Reine de Hongrie & du Roi de Pologne Electeur de Saxe, que selon les apparences elles seroient dans la nécessité de se retirer des environs de Pardubitz, afin de conserver la communication avec la Ville de Prague & avec les Cercles de Boheme, qui sont de l'autre côté de la Szazava & de la Moldaw. Quoi que le Roi ait détaché de son armée 7 Regiments pour renforcer les troupes qui sont en Silésie, & pour les mettre en état de s'opposer aux entreprises des Insurgens, l'armée de S. M. est toûjours supérieure à celle des ennemis, & le Roi se dispose à former une nouvelle entreprise contre Konigsgratz.

Un Corps de cinq mille hommes des troupes de S. M. H., commandé par le Général Festetitz, ayant passé la Neiss, s'est avancé jusqu'à Streelen à 2 lieuës de Breslau. Les habitans de la Principauté de Munterslberg ont beaucoup souffert par l'arrivée de ces troupes, qui ont exigé des contributions considérables, & qui ont envoyé des détachemens du côté de Schweidnitz.

Aussi-tôt que le Corps de troupes, qui est parti de l'armée du Roi pour se rendre en Silésie, & qui est sous les ordres du Lieutenant Général Nassau, s'est approché de la frontiere de cette Province, le Général Festetitz a rappellé ces détachemens, & a abandonné les environs de Streelen.

M. de Goltz à la tête de 300 hommes, a battu le 3 un détachement d'Insurgens & de Pandoures, dont on a fait deux Officiers & dix-neuf soldats prisonniers.

Un Commissaire des guerres de la Reine de Hongrie s'est rendu à Breslau, pour s'assûrer du nombre des prisonniers faits sur les troupes de S. M. Hongroise.

Comme l'armée du Roi a été toûjours en mouvement depuis la bataille de Friedberg, on n'avoit pu jusqu'à présent avoir une liste exacte des Officiers & des soldats Prussiens, qui ont eté tués ou blessés dans cette action. On est maintenant instruit que le Roi n'y a perdu que le Comte de Truchses, Lieutenant Général; M. de Kahlbutz, Commandant du second Bataillon des Grenadiers; M. de Schvverin, Commandant d'un Bataillon du Régiment de S. M; M. de Massovv, Colonel Commandant du Régiment de Hacke; M. de Hobeck, Colonel Commandant du Régiment de Beveren; deux Lieutenants Colonels; deux Majors; huit Capitaines; neuf Lieutenans; trois Enseignes; un Cornette; quarante-huit bas Officiers; 790 soldats, un Trompette & neuf Hautbois. Le nombre des blessés n'a monté qu'à 1200 hommes, dont la plûpart sont entierement retablis.

On a appris du 17 du mois dernier, que dès que le Général Nassau est arrivé dans les environs de Neiss avec le Corps de troupes détaché

de l'armée du Roi, les Insurg ns ont abandonné les Postes de Franckenstein, de Parschkau & d'Ottmachovv, & q'ils se sont retirés du côté de Weidenau.

Le 8 du même mois, le Général Nassau, après avoir laissé ses équipages à Neiff, marcha à Weidenau, mais il trouva que les ennemis avoient pris la fuite à son approche. Sur l'avis qu'ils s'étoient replié sous Jagerndorff, il s'avança de ce côté, & il fut joint en chemin par le Régiment du jeune Schvverin & par un Bataillon du Régiment de Munchau. A quelque distance de Jagerndorff il rencontra un détachement d'Insurgens, auquel il a fait cent prisonniers ; & enlevé 200 chevaux.

Les lettres de l'armée de S. M. marquent que le Partisan Hans Schutz a fait une course le long de l'Elbe jusqu'à 2 lieuës de Prague, & qu'il a mis dix-huit Villages à contribution.

On a appris du 24 que le Roi de Prusse ayant fait mettre le feu à une Cassine, située entre son Camp & Konigsgratz & qui étoit occupée par un détachement de Pandoures, il y avoit eu à cette occasion une escarmouche entre les Hussards & ceux des ennemis, dont trente avoient été tués, & que le Lieutenant Colonel Walzdorff, à la tête de 200 Dragons, avoit attaqué le même jour 500 Hussards de l'armée de la Reine de Hongrie, qui avoient été détachés vers Oppotschna par le Comte de Nadasti. On a sçu par les mêmes lettres qu'un poste avancé des ennemis avoit été emporté l'épée à la main par le Colonel Rusch; que la plûpart des soldats qui défendoient ce poste, avoient été tués ou s'étoient sauvés dans les bois, & qu'on y avoit fait 16 prisonniers, parmi lesquels étoit un Officier. Ces lettres ajoûtent que le Prince Charles de Lorraine avoit fait marcher 600 Hussard

Uhlans, soutenus de mille hommes de Cavalerie, pour couper le détachement du Lieutenant Colonel Hans Schutz, mais que les ennemis n'avoient point réussi dans leur projet, & que le 14 ce Lieutenant Colonel avoit rejoint l'armée du Roi avec les troupes qui sont sous ses ordres. Il a rapporté des sommes considérables du produit des contributions qu'il a levées le long de l'Elbe jusques dans le voisinage de Prague, & il a amené un grand nombre de chevaux qu'il a pris aux ennemis. On écrit de Silésie que les Insurgens continuent de se retirer devant le Corps commandé par le Comte de Nassau, & qu'ils ont abandonné Oppelen, où ce Lieutenant Général a mis une garnison Prussienne.

Un courier dépêché de l'armée du Roi a rapporté que le 20 du même mois cette armée, ayant marché par sa droite, avoit passé l'Elbe sur seize ponts entre Schirmitz & Lechanitz, qu'elle s'étoit postée à une demie lieuë de l'armée combinée de la Reine de Hongrie & du Roi de Pologne Electeur de Saxe, ayant appuyé sa droite à Dhlaudwori, & sa gauche à Lechanitz.

Les ennemis n'ont fait aucune tentative pour s'opposer au passage de l'Elbe, & ils n'ont pas même osé troubler un fourage général que l'armée a fait le 22 de l'autre côte de cette riviere.

Les troupes de leurs Majestés Hongroise & Polonoise sont toûjours dans la même position, & le Prince Charles de Lorraine a jugé à propos de rappeller celles qui étoient du côté de la Moravie. Ce Prince, qui paroît craindre que le dessein du Roi ne soit de lui couper la communication avec la Ville de Prague, a détaché vers Przelantsch & vers Spitschau le Comte de Nadasti & le Général Baleyra avec deux Corps de

troupes, pour observer les mouvements de l'armée de S. M. Les lettres de la Haute Silésie marquent que les Insurgens en se repliant vers Jagerndorff, ont été poursuivis par le Lieutenant Général Nassau, & qu'ils ont perdu environ 200 hommes dans une escarmouche qu'il y eût le 16 entre leur arriere-garde & l'avant-garde des troupes commandées par ce Lieutenant Général.

On a appris du Camp de Pardubitz du 2 du mois dernier que pendant que les troupes combinées de la Reine de Hongrie & du Roi de Pologne Electeur de Saxe étoient encore campées dans les environs de Konigsgratz, le Prince Charles de Lorraine ayant été informé que le Roi de Prusse avoit fait occuper un moulin sur la riviere d'Adler par un détachement de ses troupes, deux Régimens de celles de S M. H. furent détachés pour chasser les ennemis de ce moulin, & qu'ils réussirent dans cette entreprise.

Les Prussiens firent de leur aile gauche la nuit suivante un grand feu d'artillerie sur la droite de l'armée combinée & l'allarme se repandit à cette occasion dans le camp.

Le 23 sur l'avis que 16 de leurs Escadrons avoient passé l'Elbe près de Schirmitz le Duc de Saxe Wesseinfels fit marcher 300 hommes d'Infanterie, 900 Cuirassiers & un corps d'Uhlans pour se saisir du poste de Collin à l'autre rive de ce fleuve, & il ordonna à M. de Moringer Major General de soutenir ce détachement avec un autre corps d'Uhlans & avec 11 Escadrons de Cavalerie.

Le General Nadasti s'avança en même tems vers Oppotschna, dans le dessein d'observer les mouvemens de quelques troupes Prussiennes qui s'étoient approchées des frontiéres de la Moravie.

Le Roi de Prusse, qui avoit gardé depuis quelques jours la même position, & qui avoit sa droite à Libnitz & sa gauche à Prohuslawitz, rappella le 24 les 16 Escadrons ausquels il avoit fait passer l'Elbe, & les troupes qui s'étoient portées en avant de son aîle gauche vers Hohenbruck. Il décampa le lendemain, & ayant dirigé sa marche vers Konigsgratz, il établit son camp à Politz, d'où il détacha 2000 hommes d'Infanterie, 600 de Cavalerie & 1000 Hussards, qui attaquerent & emporterent le poste d'Oppotschna.

Le 27 l'armée Prussienne alla se poster vis-à-vis de celle de la Reine de Hongrie & du Roi de Pologne Electeur de Saxe. Les deux aîles des ennemis étoient couvertes par des bois, & la premiere ligne placée dans un fond, avoit devant elle la riviere d'Adler & plusieurs marais.

Les troupes de leur gauche firent le 28 un nouveau mouvement pour s'approcher de Konigsgratz, & le Roi de Prusse après avoir retiré le détachement qu'il avoit mis dans Oppotschna, alla camper entre Librziz & Czernilow. Le même jour on apprit que 4 Régimens d'Infanterie, 2 de Cavalerie & un de Hussards de l'armée de Sa Majesté Prussienne avoient reçu ordre de ce Prince de se rendre en Silésie.

Trois Régimens des troupes Saxonnes ayant été postés depuis Brzicza jusqu'à Nechanitz, celui de ces Régimens, qui étoit du côté de ce dernier poste, fut surpris le 29 par 300 Dragons & par 400 Hussards de l'armée ennemie, mais il fut secouru à propos, & il se maintint dans son poste.

Le 30 les ennemis canonnerent le Village de Swiniani, & y jetterent plusieurs torches gou-

dronnées. Leur objet étoit d'obliger le détachement qui étoit dans ce Village de l'abandonner, & ils vouloient par là se procurer la facilité de jetter des ponts sur la riviere de Worlitz, mais on rendit leur projet inutile.

Le Prince Charles de Lorraine se rendit ce jour là au quartier du Duc de Saxe Wesseinfels, chés qui il se tint un Conseil de guerre, auquel assisterent tous les Generaux des troupes combinées. En conséquence des resolutions prises dans ce Conseil, ces troupes se replierent le 2 du mois dernier sur Pardubitz.

Le 3 Juillet quelques Chasseurs de l'armée du Roi de Prusse tenterent d'enlever un détachement des troupes de S. M. H. On fit feu sur eux, & il y en eut 8 de tués, ainsi que l'Officier qui les commandoit.

Le 6 un détachement de l'armée du Roi de Prusse chargea une Garde avancée, & l'obligea de se replier sur un poste occupé par des Hussards. Le même détachement attaqua ensuite ce poste dont il s'empara, & où il fit un Officier & 12 soldats prisonniers.

Le Prince Charles de Lorraine apprit le 8 par les depêches du Colonel Wilczewsky, que les ennemis s'étoient rendus maîtres de divers autres postes aux environs de Plotistie, & qu'un de leurs Régimens étoit en marche vers ce dernier poste. Le lendemain on s'apperçut que leur aîle droite étoit affoiblie, & l'on fut instruit le soir que Sa Majesté Prussienne avoit fait un détachement considerable de son armée pour tenter quelque entreprise. Sur cette nouvelle le Prince Charles de Lorraine se rendit au quartier du Duc de Saxe Wesseinfels, où il se tint un Conseil de guerre. Il fut resolu dans ce Conseil de ne point faire changer

ger de position à l'armée, dont le front étoit couvert par l'angle que forme le confluent de l'Elbe & de l'Adler, & d'envoyer seulement quelques troupes legeres observer les mouvemens des ennemis.

Les ennemis jetterent le 10 deux ponts sur l'Elbe dans les environs de Schirmitz, pour se procurer la facilité de fourager en déça de ce fleuve. Le même jour un de leurs Partis s'avança jusqu'à Nedielistie, d'où il enleva tous les grains qui s'y trouverent.

On apprit le 11 que le Roi de Prusse avoit fait un mouvement sur sa gauche ; qu'un détachement de son armée avoit mis à contribution les Bourgs de Kosteletz & de Tschastalowitz, & qu'un autre Corps de troupes Prussiennes avoit marché vers Aujest ; qu'il avoit exigé des sommes considérables des Bourgs de Czernichowitz & de Solnick, & qu'il paroissoit vouloir penetrer par Reichenau dans la Moravie. Depuis on a été informé par des lettres du Comte de Nadasti que ce Corps étoit retourné en arriere. Comme sa marche auroit pû avoir pour objet de surprendre Tinischt, le Comte de Nadasti avoit renforcé ce poste par un détachement aux ordres du Major Général Radicati, & il s'étoit avancé de ce côté pour s'opposer à l'entreprise des ennemis.

Le 14 deux bataillons Prussiens commandés par le Lieutenant Général Gesler & par le Major Général Ziethen passerent l'Elbe à Lechanitz avec 300 Hussards de leur armée & avec quelques pieces de canon,

Les Prussiens ont fait jusqu'au 17 divers mouvemens, pour renforcer les détachemens qu'ils avoient à Aujest, à Scalka & à Kuska, sous les ordres du Major General Winterfeldt.

Il y eut le 16 une vive escarmouche entre les Hussards de l'armée de la Reine & quelques Régimens de Dragons des ennemis, mais la perte ne fut considerable ni d'une ni d'autre part.

Le Lieutenant Colonel de Desoffi donna avis le 18 au Prince Charles de Lorraine qu'ayant passé l'Elbe avec un Corps de Hussards, il avoit attaqué le détachement commandé par le Lieutenant Colonel Hans Schutz ; qu'on avoit fait prisonniers dans cette occasion cinq Officiers & 91 Hussards des troupes du Roi de Prusse, & que le Lieutenant Colonel Hans Schutz avoit été tué. Cet Officier paroît être fort regretté de sa Majesté Prussienne, qui envoya le même jour un Trompette, pour sçavoir s'il avoit été trouvé parmi les morts.

ALLEMAGNE.

On a appris de Vienne du 31 Juillet qu'on y a été informé par un courier arrivé de l'armée qui est sous les ordres du Prince Charles de Lorraine, que les Hussards avoient arrêté un Officier Prussien, sur lequel on avoit trouvé des dépêches importantes. Les lettres du même courier marquent que cette armée étoit toujours dans la même position, & que le Prince Charles paroissoit n'avoir d'autre objet que d'empêcher les ennemis de passer l'Elbe.

La Reine a reçu trois autres couriers, le premier de Silésie, le second de Wurtzbourg, & le troisiéme de Turin. Le premier a rapporté qu'un détachement d'Insurgens avoit attaqué 150 Prussiens, dont la plûpart étoient restés sur la place,

ou avoient été faits prisonniers de guerre.

Selon les dépêches dont le second étoit chargé, l'Evêque de Bamberg & de Wurtzbourg a promis de faire marcher ses deux Régimens à l'armée que commande le Grand Duc de Toscane.

On a sçû par le troisiéme de ces couriers, que la République de Gênes avoit conclu un Traité d'Alliance avec les Cours de France, d'Espagne & de Naples.

Le Ministre qui réside à Vienne de la part de la République de Gênes, a remis aux Ministres de la Reine une Déclaration, par la quelle les Génois donnent part à S. M. des résolutions qu'ils ont prises, & des motifs qui les y ont déterminés.

La Reine a ordonné de repondre à ce Ministre, que depuis long-tems elle étoit instruite des engagemens de la République de Gênes avec la France & avec l'Espagne, & qu'elle regardoit comme ennemis ceux qui fournissoient des troupes ou d'autres secours aux Puissances avec lesquelles elles étoit en guerre.

Selon les lettres écrites de la Haute Silésie, un Corps de six mille hommes des troupes Prussiennes étant arrivé devant Cosel avec un train d'artillerie pour en former le siége, les Generaux Esterhasi, Caroli & Keil ont rassemblé les troupes qui sont sous leurs ordres, afin d'aller secourir ce poste que sa situation sur l'Oder rend très-important.

Le Grand Duc de Toscane a dépêché le Baron de Stappel à la Reine, pour lui annoncer que l'armée Françoise commandée par le Prince de Conty avoit repassé le Rhin.

On mande de Francfort que le Prince de Conty

avoit transféré son quartier general de Stenheim à Offenbach, qui n'est qu'à une lieuë de Francfort, & que les grandes Gardes de l'armée qu'il commande ont été portées jusqu'à une petite distance de cette Ville.

Ce Prince a fait conduire & jetter sur le Rhin près de Stockstadt le pont qui étoit à Rhein Turcheim, & il a envoyé du même côté la plus grande partie des équipages des troupes Françoises. Il paroit persister dans la résolution de disputer le passage du Mein à celles de la Reine de Hongrie, les François occupant toujours le poste de Hoechst & plusieurs autres situés le long de cette riviere.

Le Grand Duc de Toscane est arrivé à l'armée de S. M. Hongroise, & il en a pris le commandement.

Cette armée a marché de Langenselbot, & est allée camper à Windelken, sa droite appuyée à la Nida.

On apprend de l'armée Françoise qu'on y a entendu le 4 un grand bruit d'artillerie du côté de Hoechst, ce qui a fait conjecturer que ce poste pouvoit avoir été attaqué par le Grand Duc de Toscane.

L'Assemblée de la Diette qui doit se tenir pour l'Election d'un Empereur a été de nouveau differée à cause du retardement de l'arrivée des Ambassadeurs de plusieurs Electeurs, & l'Electeur de Mayence voyant que malgré tous les efforts qu'il a fait pour accelerer cette Election, il n'est pas encore possible d'en fixer le tems, a fait suspendre les préparatifs ausquels il avoit ordonné de travailler pour son entrée publique en cette Ville.

Le Grand Duc de Toscane alla camper le 23 à Lorsch, où il est demeuré jusqu'au 27, qu'il s'est remis en marche pour s'avancer sur le Neckre. Il a établi son Quartier à Wensheim.

L'armée Françoise qui est sous les ordres du Prince de Conty reglant ses mouvemens sur ceux des troupes de la Reine de Hongrie a quitté les environs de Worms pour remonter le Rhin, & pour se poster à Oggersheim entre Franckental & Spire.

Le Prince de Conty a fait élever plusieurs batteries de canon sur le bord du Rhin, afin de couler à fond les bâtimens qui porteront des vivres à l'armée de S. M. H. Il a laissé le Comte de Segur à Worms avec un Corps de troupes, qui y demeurera jusqu'à ce que les magasins de l'armée du Roi Très-Chrétien ayent été transportés de Worms à Spire.

On mande de Hambourg du 11 de Juillet que les Lettres de Pétersbourg marquent que le 20 le Baron de Mardefeldt, Envoyé Extraordinaire du Roi de Prusse auprès de l'Imperatrice de Russie, avoit eu de cette Princesse une audience particuliere, dans laquelle il lui avoit donné part de la victoire remportée le 4 à Friedberg par Sa Majesté Prussienne sur l'armée de la Reine de Hongrie & du Roi de Pologne Electeur de Saxe. Ces Lettres ajoutent que l'Imperatrice de Russie avoit ordonné à sept Regimens de marcher vers les frontieres de la Perse.

Suivant les avis reçus de Dantzick un Corsaire commandé par un Capitaine nommé Degener, dont on ignore la Nation, croise depuis quelque tems sur la côte de la Prusse Polonoise, & il s'est emparé de plusieurs vaisseaux, entr'autres

de deux Anglois. Il a voulu conduire à Pillau quelques-unes de ses prises, mais le Gouverneur de Konigsberg a défendu de le recevoir dans ce Port.

La difficulté de subsister plus long-tems sur le bord du Mein ayant déterminé le Prince de Conty à s'éloigner de cette riviere, ce Prince a fait replier le pont de Hoechst, & il a marché à Phungstat, après avoir envoyé ordre aux troupes qui étoient à Offenbach sous les ordres du Marquis de la Farre, & à celles que le Marquis du Chatel commandoit à Nidershot, de venir le rejoindre. Ces deux Lieutenans Généraux arriverent le 14 au camp de Phungstat avec leurs troupes, mais malgré toutes les précautions qu'on put prendre, les Hussards ennemis enleverent plusieurs des équipages de la Division du Marquis de la Farre. Le même jour l'armée décampa de Phungstat, & se rendit à Gernsheim, le Prince de Conty ayant laissé à Griesheim le Comte de Berchiny avec 12 Compagnies de Grenadiers, 600 hommes de Cavalerie & tous les Hussards, & ayant envoyé divers détachemens d'Infanterie du côté du Bergstrass.

On reçut avis à Gernsheim que le Baron de Berencklau, à la tête d'un Corps de 6000 hommes des troupes de la Reine Hongrie avoit passé le Rhin près de Biberick, & le Prince de Conty envoya ordre sur le champ au Comte de Coigny, qui étoit à Wattenheim avec les gros équipages, & qui a été renforcé d'une Brigade d'Infanterie & d'une de Cavalerie, de se porter de ce côté-ci de ce fleuve, afin de couvrir les ponts de Rhein Turchem, en cas que le Baron de Berenckau s'avançât vers Oppenheim. L'armée se remit le 17 en marche pour s'approcher de ses ponts. Le 18 tous

les équipages passerent le Rhin, & le 19 à la pointe du jour l'armée étant dans les environs du village de Northeim, il parut 11 Régimens de Hussards & 5000 Croates de l'armée ennemie, à laquelle le Grand Duc de Toscane avoit fait passer le Mein, dès qu'il avoit été informé de la retraite du Prince de Conty.

Ces troupes ne tarderent pas à attaquer la Cavalerie qui étoit à l'arriere-garde, & qui d'abord ne présentant pas un front assés large, fut obligée de plier, mais qui ensuite les repoussa avec la plus grande valeur. Les Grenadiers seconderent par un feu très-vif les efforts de la Cavalerie, & l'armée, qui avoit été partagée en cinq Colonnes, se réunit en deux sur le bord du Rhin, afin de passer sur ses deux ponts. Toutes les troupes les eurent passés à deux heures après-midi, sans avoir perdu plus de 200 hommes, & après en avoir tué au moins 800 aux ennemis.

Le déblai des ponts ne réussit pas aussi heureusement qu'on s'y étoit attendu. Ils devoient se replier en entier par un quart de conversion, mais les cables ne s'étant pas trouvés assés forts pour les retenir, se rompirent, & l'on fut dans la nécessité de mettre le feu aux deux ponts.

Le Baron de Berencklau, qui avant le passage de l'armée fit mine de vouloir attaquer ces ponts, ne s'y hasarda point. Il a enveloppé près d'Oppenheim deux Compagnies Franches des troupes du Roi, & il a fait prisonniers la plûpart des Officiers & des Soldats de ces Compagnies.

ITALIE.

SElon les lettres écrites le 21 Juillet de l'armée combinée de France & d'Espagne, cette armée qui est arrivée le 19 au camp de Rivalta y séjourna le lendemain. Le Duc de Modéne accompagné du Comte de Gages, du Marquis de la Viefville Géneral des troupes Napolitaines & du Marquis Brignolé Commissaire General commandant les troupes de la République de Gênes se rendit le 20 dans ce camp, & il s'y tint chés l'Infant Don Philippe un Conseil de guerre. Il a été résolu dans ce Conseil que l'armée combinée de France & d'Espagne iroit le 21 occuper le Camp de Sezzolo, & que celle d'Espagne & de Naples qui est sous les ordres du Duc de Modéne se porteroit à Bosco, qu'elle y placeroit sa droite & qu'elle étendroit sa gauche à une demie lieuë de la droite du camp de l'Infant. Le 20 au soir on fit marcher des détachements des deux armées, les uns vers Castellaccio & Borgoratto du côté d'Alexandrie, les autres vers Tortone & Serravale. Deux cent hommes de Cavalerie des troupes de l'Infant Don Philippe qui étoient en avant avec les Officiers de l'Etat Major pour reconnoître la position des ennemis ont rencontré un parti de Hussards qu'ils ont enveloppé. Plusieurs de ces Hussards ont été tués & l'on en a fait prisonniers sept & un Officier.

On mande du Camp d'Acqui du 14 Juillet que le 6 l'armée combinée de France & d'Espagne marcha sur trois Colonnes du Camp de Carçare à Bego, où l'Infant Don Philippe établit son Quartier.

Les troupes ennemies, qui gardoient la Vallée de Spino, se retirerent à l'approche de l'armée

& les partis qu'on envoya à la découverte, rapporterent que tout le Païs étoit sans défense jusqu'à Acqui.

Le Roi de Sardaigne ayant envoyé une partie de ses troupes au Comte de Schullembourg, & ce Prince tenant toujours vingt Bataillons sur le Haut Tanaro, le Maréchal de Maillebois a proposé à l'Infant de ne laisser dans la Vallée de Bormida que les troupes nécessaires pour masquer ces vingt Bataillons, & de se porter sur Acqui sans aucun délai. En conséquence, l'armée alla camper à Spino, la Cavalerie dans la plaine en avant de la ville, & l'Infanterie, partie à droite de la Bormida, partie sur la hauteur de S. Quentin. Quatre Bataillons & douze cent hommes de Cavalerie furent détachés sous les ordres du Marquis Pignatelli, Lieutenant Général des troupes Espagnoles, pour s'emparer d'Acqui. Ce détachement, en passant à Bestagno, chassa de ce poste les Compagnies Franches de l'ennemi, qui y étoient logées, & il entra dans la Ville d'Acqui à sept heures du soir. Un Bataillon du Régiment de Montferrat, qui composoit la garnison de cette Ville, s'en étoit retiré une heure avant l'arrivée du détachement On a poursuivi ce Bataillon, & l'on en a fait une trentaine de prisonniers.

L'investissement du Château d'Acqui ayant été formé le même jour, cette Forteresse s'est renduë le lendemain. La garnison consistoit en cent cinquante hommes, moitié troupes reglées qui ont été faites prisonnieres de guerre, moitié milices qui se sont renduës à discretion.

Sur la nouvelle qu'on eut qu'un Régiment de Dragons Piedmontois s'étoit avancé à Sacello, pour détruire les moulins & enlever les bestiaux

des villages voisins, l'Infant l'a fait attaquer par le Marquis Pignatelli avec six cent Grenadiers & douze cent hommes de Cavalerie, qui ayant mis ce Régiment en fuite, l'ont obligé de se replier vers Alexandrie.

Toute l'armée s'est remise en marche sur trois Colonnes, pour venir occuper le camp d'Acqui, & l'on a envoyé un détachement à Cassina.

Selon les lettres écrites de l'armée que commande le Duc de Modéne, le Comte de Schullembourg a donné ordre de fortifier la Tour de Garofalo. & les troupes de la Reine de Hongrie ont appuyé leur droite au Po, & leur gauche à la Serivia, où elles ont construit plusieurs retranchemens Tous leurs magasins & leurs équipages ont été conduits de l'autre côté du Po. Elles causent beaucoup de degât dans le Païs, pillent les maisons, & rompent les meules & moulins.

On mande de Turin du 16 du mois dernier que le Marquis Curlo, Envoyé de la République de Gênes auprès du Roi de Sardaigne, s'étant rendu chés le Marquis de Gorsegne, nommé Secretaire d'Etat au Département des Affaires Etrangeres depuis la mort du Marquis d'Ormea, lui remit de la part de cette République une Déclaration, qui porte que les Génois avoient gardé jusqu'à present une parfaite impartialité dans les affaires generales de l'Europe, fondés sur l'espérance d'obtenir des Puissances, qui ont conclu le Traité de Worms, des sûretés suffisantes contre le danger dont ils étoient ménacés par ce Traité, mais que se voyant frustrés de cette espérance, ils ne pouvoient se dispenser de profiter des secours que les Rois de France, d'Espagne & des Deux Siciles leur avoient offerts; que ces Puissances ayant exigé qu'ils secon-

dassent les opérations des armées qu'elles ont fait assembler en Italie, ils étoient convenus de fournir à leurs Majestés Très-Chrétienne, Catholique & Sicilienne un train d'artillerie & un Corps de troupes auxiliaires, & que la République attendu ce qu'elle avoit reglé avec les Souverains ses Alliés, & l'obligation dans laquelle elle se trouvoit de veiller plus attentivement que jamais à la défense de ses Etats, ne permettroit plus l'entrée sur son territoire aux troupes Piedmontoises ni à celles de la Reine de Hongrie.

Le Marquis de Gorsegne repondit qu'il en informeroit le Roi, & ce Ministre a envoyé M. Ruiberti, Premier Commis des Affaires Etrangeres, déclarer au Marquis Curlo que le Roi s'étoit attendu à la demarche de la République de Gênes; qu'au reste cette République avoit tort de se plaindre du Traité de Worms, puisque l'interêt de plusieurs Puissances, & celui de S. M en particulier, demandoient qu'on s'opposât à la facilité que les Ports de la République donnoient à l'Espagne pour troubler le repos de l'Italie; que la République ne devoit point douter que le parti qu'elle prenoit, ne l'exposât au ressentiment du Roi, & qu'elle pouvoit s'imputer à elle même les malheurs qui en resulteroient.

Quelques jours après qu'on a été informé de la conclusion du Traité des Rois de France, d'Espagne & des deux Siciles avec la République de Gênes, M. de Villattes, Envoyé du Roi de la Grande Bretagne à Gênes, est allé s'embarquer à Livourne, pour porter des instructions de la part de S. M. B. à l'Amiral Ravvley sur la conduite que cet Amiral tiendra à l'égard des Gênois. . . . .

Le Baron de Blonay, ci-devant Ministre du

Roi de Sardaigne à Dresde, accompagne M. de Villattes dans ce voyage.

On a appris du Camp de Fregarollo que l'armée combinée de France & d'Espagne s'est remise en marche sur trois colonnes & se rendit du Camp de Sezzolo à celui-ci, qui n'est qu'à une lieuë d'Alexandrie. Les troupes commandées par le Duc de Modéne quitterent en même tems le Camp de Bosco, pour se porter à San Giuliano, & par cette position les deux armées sont en état d'occuper l'intervalle qui est entre Alexandrie & Tortone.

M. de Seves, Lieutenant Général dans les troupes Napolitaines, a été détaché pour aller faire le siége de Seràvalle, que couvrent ces deux armées.

Le Maréchal de Maillebois & le Comte de Gages ayant resolu de s'assûrer par eux-mêmes de la position des ennemis, afin que l'Infant Don Philippe put se déterminer sur celle que son armée & les troupes qui sont sous les ordres du Duc de Modéne devoient prendre pour la suite des opérations, un ordonna trois détachemens, un de deux mille hommes de l'armée que commande le Duc de Modéne, l'autre de dix huit cent hommes & le troisiéme de deux cent, ces deux derniers détachemens des troupes Françoises. Le Maréchal de Maillebois & le Comte de Gages se mirent à la tête du premier détachement. Le second aux ordres du Marquis de Montal, Lieutenant Général, masqua le pont de Monte Castello, & le troisiéme fut destiné à escorter les Ingenieurs chargés de reconnoître les environs d'Alexandrie. Avec le premier détachement le Maréchal de Maillebois & le Comte de Gages s'avancerent sur la rive du Po, pen

dant qu'on fit sur la gauche un fourage jusqu'aux portes d'Alexandrie. Ils revinrent ensuite examiner le Bas Tanaro & les postes que les ennemis ont en deçà de cette riviere. Une heure avant la nuit, dans le tems que ces Généraux marchoient à Castelceriole, il parut une troupe de Hussards en avant d'une Cassine, où il y avoit de l'Infanterie. Les Cavaliers & les Dragons Espagnols de l'avant-garde de l'escorte du Maréchal de Maillebois & du Comte de Gages fondirent sur ces Hussards avec tant de vivacité, que non seulement ces derniers eurent une vingtaine d'hommes de tués, mais qu'on leur fit plusieurs prisonniers, avant qu'ils se fussent ralliés sous le feu de l'Infanterie qui les soutenoit. La nuit étant survenuë, on ne put profiter de cet avantage.

Le Marquis de Montal rencontra de son côté un détachement considérable de Hussards, suivi de beaucoup d'Infanterie & de Cavalerie. Il soutint les efforts de ce Corps jusqu'à cinq heures du soir, qu'il prit le parti de se retirer derriere le village de Castelceriole & il n'y eut dans cette occasion que dix soldats tués ou blessés, & deux Officiers blessés légerement.

On a été informé par une lettre du Marquis de Mirepoix, qui est resté à Milesimo avec 12 Bataillons, afin d'observer les troupes que les ennemis ont laissées pour couvrir Ceva, qu'il avoit attaqué le Corps campé à Montesemo; que ce Corps avoit été battu & s'étoit retiré en desordre sous Ceva; qu'il y avoit eu trente soldats de tués du côté des ennemis ausquels on avoit fait soixante prisonniers & que cent cinquante Païsans, qui avoient été trouvés armés dans leur Camp, avoient été passés au fil de l'épée.

ESPAGNE.

ON apprend de Madrid du 6 Juillet que le Roi a envoyé les marques de l'Ordre de la Toison d'Or, au Duc de Lauraguais, qui est venu de la part du Roi Très Chrêtien, recevoir Madame la Dauphine sur la frontiere des Royaumes de France & d'Espagne.

GENES ET ISLE DE CORSE.

ON mande de Gênes du 4 Juillet que le Comte de Schullembourg, Commandant en chef de l'armée de la Reine de Hongrie, avoit fait demander de fortes contributions à la Ville de Novi, dont il avoit ordonné d'arrêter le Gouverneur, & de desarmer les habitans, mais qu'une partie de l'armée Espagnole, qui est sous les ordres du Duc de Modéne, ayant passé la montagne de la Bochetta & ayant forcé tous les retranchemens que les Allemands avoient construit de distance en distance dans l'espace de près d'une lieuë & demie aux environs de Novi, l'armée de sa Majesté Hongroise avoit abandonné les terres de la République, & s'étoit retirée du côté de Tortone.

Quatre mille Croates qui défendoient les retranchemens attaqués par les Espagnols, ont été fort maltraités, & les Espagnols leur ont fait plus de mille prisonniers.

Dix mille hommes des troupes que le Gouvernement a fait lever se sont mis en marche vers Novi.

Dix Compagnies de Grenadiers des troupes Espagnoles, commandées par l'Infant Don Philippe

se, sont emparées d'un poste appellé l'Altare, qui appartient au Roi de Sardaigne.

Le Maréchal de Maillebois a occupé les hauteurs & plusieurs postes avantageux près de Final. Ce Général a fait avancer en même-tems du côté de la Pieve un Corps de sept à huit mille hommes des troupes Françoises.

La République de Gênes a pris la résolution de joindre ses troupes à celles des Rois de France, d'Espagne & des deux Siciles, en conséquence d'un Traité qu'elle a conclu avec ces trois Puissances, & par lequel leurs Majestés Très-Chrétienne, Catholique & Sicilienne lui garantissent tous les Etats qu'elle possede, particulierement le Marquisat de Final. Il paroît à ce sujet un Ecrit qui porte que la République, depuis qu'elle a recouvré son ancienne liberté, n'a eu pour but dans toute sa conduite que de conserver ses Domaines, & d'assûrer à ses sujets une tranquillité, à la faveur de laquelle ils pussent se procurer par leur commerce & par leur industrie les avantages que leur refuse la sterilité de leur Païs; que pour cet effet elle a toûjours cherché par les attentions les plus respectueuses, à mériter la bienveillance des differentes Puissances de l'Europe; qu'elle a observé dans la même vûë une neutralité & une impartialité des plus exactes entre les Puissances qui sont en guerre, mais que ces égards n'ont point été capables de la mettre à l'abri des entreprises de la Cour de Turin; que les projets de cette Cour se sont manifestés, sur tout en l'année 1733, lorsque l'Empereur Charles VI, par un Mémoire qu'il publia pour lors, fit connoître que le Roi de Sardaigne n'avoit refusé de soutenir les intérêts de la Cour de Vienne, que parce que sa Majesté Impériale, trop juste pour dis-

poserde ce qui appartenoit à autrui, n'avoit pa voulu se prêter à le mettre en possession du Marquisat de Final, & de quelques autres Fiefs de la Ligurie; que ces mêmes projets éclaterent encore davantage en 1735, & que dans la liste des Fiefs de l'Empire, desquels le Roi de Sardaigne demanda la Superiorité territoriale, la République vit ceux de Rezzo, d'Alto & de Caprauna, qui de tems immémorial faisoient partie de l'Etat de Gênes; que ce Prince sollicita aussi, non seulement la Superiorité territoriale, mais encore la jouissance de quelques autres Fiefs; qu'enfin le Traité de Worms lui a donné lieu d'esperer d'obtenir ce qu'il desiroit; que la Reine de Hongrie & le Roi de la Grande Bretagne lui ayant promis par ce Traité le Marquisat de Final, sur lequel leurs Majestés Hongroise & Britannique n'ont aucun droit, les troupes Piedmontoises se sont avancées sur les confins du territoire de la République, & en ont occupé toutes les avenuës; que le Roi de Sardaigne a défendu à ses sujets de fournir des vivres à ceux de la République; qu'en dernier lieu un détachement des troupes de ce Prince est venu surprendre Vintimille, & a brûlé les magasins qu'on y avoit établis; que ces démarches de la Cour de Turin ont mis la République dans la nécessité de pourvoir à sa défense, & de s'appuyer des secours des Rois de France, d'Espagne & des deux Siciles; qu'elle est très éloignée, en faisant cette démarche, de vouloir donner aucun sujet de mécontentement à la Reine de Hongrie ni au Roi de la Grande Bretagne; qu'elle conserve pour ces deux Puissances les sentimens de respect dûs à leur haute dignité, & qu'elle se fera toujours un plaisir d'entretenir avec leurs sujets les liaisons d'amitié & de commerce qui subsistent depuis si

long-tems entre leurs Etats & la République.

Les troupes de la Reine de Hongrie, en se retirant des terres de la République, ont commis de très grands desordres par tout où elles ont passé, ayant emporté les armes des habitans & tout ce qu'elles ont pu enlever.

Trois mille cinq cent hommes de l'armée Espagnole, qui est sous les ordres du Duc de Modéne, entrerent le cinq Juillet dans Novi, & ce Prince faisoit ses dispositions, pour aller attaquer l'armée de S. M. Hongroise, aussi-tôt qu'il auroit été joint par l'artillerie qu'il attendoit.

Cette derniere armée est actuellement entre Tortone & Alexandrie, & l'on a appris que le Comte de Schulembourg, qui la commande, avoit fait jetter deux ponts sur le Po.

Les Païsans de la Vallée de Polsevera conduisent à Gênes tous les jours un grand nombre de prisonniers qu'ils font sur cette armée.

L'avant-garde des troupes commandées par l'Infant Don Philippe, a defait en s'avançant de Final vers Ceva, un Corps de huit cent hommes, qui avoit entrepris de s'opposer à son passage. Un autre détachement des troupes Piedmontoises, qui a voulu enlever quelques équipages des troupes de S M. T. C. dans les environs de Vintimille, & de la Bordiguera, a été taillé en piéces.

Deux Galiottes Napolitaines sont arrivées à Gênes ces jours derniers, & y ont débarqué vingt piéces de canon, qu'on a fait partir aussitôt pour le Camp du Duc de Modéne avec neuf cent barils de poudre apportés par une Tartane Françoise.

Il croise toujours sept à huit Vaisseaux de guerre Anglois dans ces Parages depuis Porto-Fino jusqu'à Albenga.

Aussitôt que le Consul, qui residoit à Gênes

pour la Nation Angloise, a été informé de la résolution prise par la République de joindre ses troupes à celles des Rois de France, d'Espagne & des deux Siciles, il s'est embarqué pour retourner en Angleterre.

On s'attend que la flotte commandée par l'Amiral Rawley reparoîtra bien-tôt sur les côtes de cet Etat, & l'on est occupé à prendre des mesures pour s'opposer aux entreprises qu'elle pourroit former.

L'Escadre Angloise qui croise dans ces Parages, se présenta le 12 Juillet à la hauteur de ce Port, mais la nuit suivante elle reprit le large.

Quoique les Anglois retiennent à Livourne un grand nombre de bâtimens Gênois, ils en ont laissé passer ces jours derniers quelques-uns qui ont apporté du bled, & ils se sont contentés de les visiter.

Le dommage causé par les troupes de la Reine de Hongrie à Novi & dans le territoire qui en dépend monte à plus d'un million. Non seulement elles se sont fait rendre l'argent de tout ce qu'elles y avoient acheté avant que la République se fût déclarée, mais les soldats & même plusieurs Officiers, le pistolet à la main, ont enlevé la bourse aux maîtres des maisons où ils logeoient.

Le premier Bataillon du Régiment de Ligurie, le seul qui restât à Gênes des troupes reglées de la République, s'est mis en marche le 15 pour aller joindre les troupes Espagnoles.

On ne peut exprimer le zéle & l'ardeur que les Païsans, tant de l'interieur du Païs, que de la côte, montrent pour la défense des frontieres.

L'Infant Don Philippe voyant le courage avec lequel ils s'y portent a envoyé au Gouverneur

de Savone cinq cent fusils pris aux Piedmontois, afin qu'il les distribuât à ces Païsans, particulierement à ceux du Comté de Vintimille.

L'avant-garde de l'armée Espagnole qui est sous les ordres du Duc de Modéne s'est avancée le 14 Juillet à Capriata & la Cavalerie de cette avant-garde est sur le bord de l'Orba.

Depuis la prise de la Ville & du Château d'Acqui l'Infant Don Philippe y a établi son quartier. Toute l'artillerie qu'on attendoit d'Espagne & de Naples est arrivée à Gênes & à Savone, à l'exception de deux canons & d'un mortier, qui étoient sur une barque dont les Anglois se sont rendus maîtres. Cette artillerie, avec celle de la République, monte à plus de cent piéces de batterie, outre celles de campagne & les mortiers.

Il parût le 19 Juillet à l'Est une Escadre de dix à douze Vaisseaux de guerre Anglois, & son approche donnant quelque inquiétude, on fit avancer les cinq galéres de la République vers l'embouchure de ce Port, & sortir plusieurs barques, avec ordre d'aller à la découverte & de faire des signaux, si cette Escadre s'avançoit pendant la nuit. On ordonna en même-tems à tous les Canonniers de se trouver à leurs postes. L'Escadre Angloise se contenta de bordayer le long de la côte tout ce jour & le jour suivant, se tenant hors de la portée du canon. Vers le soir du lendemain elle fut jointe par deux autres Vaisseaux qui venoient de l'Oüest. Elle s'éloigna le 21 Juillet, & comme elle prit sa croisiere à la hauteur de Porto-Fino, on crut qu'elle se proposoit de surprendre un nouveau Convoi qu'on disoit venir de Naples. On apprit le 25 qu'elle s'étoit approchée de Savone, & que s'étant placée derriere un rocher qui la mettoit à

couvert de l'artillerie de la Forteresse, elle avoit commencé à bombarder la Ville. Depuis le 25 jusqu'au 26 elle y a jetté une quantité prodigieuse de bombes, dont sept ou huit seulement ont causé quelque dommage.

Le Gouverneur de Savone a fait établir sur une montagne vis-à-vis du rocher, derriere lequel l'Escadre ennemie étoit postée, une batterie qui a tiré avec tant de succès, que plusieurs Vaisseaux de cette Escadre ont été considérablement maltraités, & qu'elle a été obligée de se retirer.

Les Anglois ont arrêté un Vaisseau Suédois sur lequel il y avoit cinquante mille Lisbonnines, valant seize cent mille livres de France, & ils ont enlevé toutes celles qui appartenoient aux Gênois.

On a reçu avis que les troupes de la Reine de Hongrie & celles du Roi de Sardaigne avoient repassé le Tanaro.

GRANDE BRETAGNE.

ON mande de Londres du vingt-trois Juillet que les Lords Régens de la Grande Bretagne ont tenu plusieurs Conseils à l'occasion de la rapidité des conquêtes du Roi de France dans les Païs Bas. Lees Commissaires de l'Amirauté ont demeuré fort long-tems assemblés, & ils ont expedié un grand nombre d'ordres pour differens Ports d'Angleterre & d'Irlande.

Un bâtimeut a fait voile pour Ostende, où il portoit deux cent cinquante barils de poudre & quelques autres munitions de guerre.

On mande de Lisbonne que les Vaisseaux de guerre *le Kennigton* & *l'Arlderney* y ont conduit trois bâtimens François, chargés de sucre & de

cacao, qui venoient de S. Domingue. Quelques autres Navires ennemis ont été pris par les Armateurs Anglois.

L'équipage d'un bâtiment de Hambourg, arrivé depuis peu de Cadix a assûré qu'un Vaisseau de Regiſtre y avoit apporté de la Vera-Cruz cinq millions de pieces de huit pour le compte du Roi d'Eſpagne, indépendamment des ſommes & des marchandiſes dont il étoit chargé pour divers particuliers, & qu'on y attendoit encore inceſſamment des Indes neuf autres Vaiſſeaux.

La Compagnie de Turquie a reſolu de faire un préſent au Capitaine Michel, Commandant le Navire *le Gibraltar*, & de faire distribuer une ſomme à l'équipage de ce bâtiment, pour recompenſer la valeur avec laquelle ils l'ont défendu contre un Armateur François, qui l'avoit attaqué le 20 du mois dernier près de l'Iſle de VVight.

L'abondance des matieres ne nous a pas permis d'inſerer dans ce Journal les Morts & les Arrêts; nous les donnerons le mois prochain.

TABLE.

PIECES FUGITIVES en vers & en prose. Les Arts, Ode. 3
Epitre par M. Coquard. 7
Suite de la Préface de l'Enclyclopédie. 11
Vers sur la Bataille de Fontenoy. 13
Epigrammes. *Ibid.*
Epitaphe. 14
Vers sur le Portrait d'une Demoiselle. *Ibid.*
L'Ours & la Serine, Fable. 15
Replique du P. Texte sur une Médaille de Philippe de Valois. 17
Elegie. 35
Allegorie à M. Destouches. 40
Epitre à M. D. 43
Chanson. 44
Le Froid & le chaud, Fable. 45
Bouquet à Mademoiselle T. 46
Le départ du Roi, Idylle. 47
Lettre aux Auteurs du Mercure. 55
Vers sur la Bataille de Fontenoy. 68
Traduction d'un Manuscrit Turc. Histoire des trois Filles d'Hali Bassa & des trois fille de Siroco Gouverneur d'Alexandrie. 71
Vers à M. Peyssonnel. 97
Séances publiques de l'Académie des Sciences. 99
Nouvelles Litteraires, des beaux Arts &c. *Pinacotheca imaginis & Elogia Scriptorum illustrium exhibens*, Extrait. 117
Voyage de Languedoc & de Provence, Extrait. 120
Idée des Oraisons Funebres. 121
Œuvres de l'Evêque de Bazas, Extrait. *Ibid.*
Variantes du Poëme de M. de Voltaire. 123
Lettre sur la maladie des Bestiaux. 125

Lettres familieres de Cicéron traduites par M. l'Abbé Prevôt. *Ibid.*
Nouveaux Mémoires des Missions Etrangeres. 126
La Cuisiniere bourgeoise. *Ibid.*
La Journée de Fontenoy, Ode par M. Freron, Extrait. 127
Explication d'un Canon d'Autel. 128
Lettre aux Auteurs du Mercure. 132
Question. 133
Madrigal. 134
Estampes nouvelles. *Ibid.*
Vûe de la Bataille de Fontenoy. 136
Mots des Enigmes & Logogryphes. *Ibid.*
Explication du premier Logogryphe de Juin 2. vol. 137
Enigmes & Logogryphes 138
Chanson notée, 141
Vers à M. de Caumartin. 142
Autres à Madame de Nul. * ** Bouquet. 143
Autre à Madame de S. R. * * *. *Ibid.*
Autre présenté le jour de sainte Anne. 146
Spectacles. 147
Vers sur la Comédie de Sidney. 159
Bouquet à Madame H.... 160
Autre à une aimable Marie. 166
Journal de la Cour, de Paris &c. *Ibid.*
Extrait d'une Lettre du camp d'Orcheinem 171
Suite des opérations de l'armée du Roi 173
Prises de vaisseaux 188
M. l'Evêque de Rennes nommé Grand d'Espagne de la premiere Classe. 189
Leçons de Physique expérimentale. 190
Promotion. 193
Stances à Madame de P * * 196
Relation d'un Combat naval. 197
Nouvelles Etrangeres, de Smyrne, &c. 202
La Chanson notée doit regarder la page 141

MERCURE DE FRANCE

DÉDIÉ AU ROI.

SEPTEMBRE 1745.

A PARIS,

Chés { GUILLAUME CAVELIER rue S. Jacques.
La Veuve PISSOT, Quai de Conti à la descente du Pont-Neuf.
JEAN DE NULLY, au Palais.

M. DCC. XLV.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

AVIS.

L'ADRESSE générale du Mercure est à M. DE CLEVES D'ARNICOURT, rue du Champ-Fleuri dans la Maison de M. Lourdet, Correcteur des Comptes au premier étage sur le derriere entre un Perruquier & un Serrurier à côté de l'Hôtel d'Enguien. Nous prions très-instamment ceux qui nous adresseront des Paquets par la Poste, d'en affranchir le port, pour nous épargner le déplaisir de les rebuter, & à eux celui de ne pas voir paroître leurs ouvrages.

Les Libraires des Provinces ou des Pays Etrangers, qui souhaiteront avoir le Mercure de France de la premiere main, & plus promptement, n'auront qu'à écrire à l'adresse ci-dessus indiquée ; on se conformera très-exactement à leurs intentions.

Ainsi il faudra mettre sur les adresses à M. de Cleves d'Arnicourt, Commis au Mercure de France rue du Champ-Fleuri, pour rendre à M. de la Bruere.

PRIX XXX. SOLS.

MERCURE
DE FRANCE.
DÉDIÉ AU ROY.

SEPTEMBRE 1745.

PIECES FUGITIVES en Vers & en Prose.

SUITE de l'Histoire Universelle de M. de Voltaire Historiographe du Roi.

Il manque quelques chapitres entre ce qui a précedé & la suite que nous donnons, mais nous avons mieux aimé faire part au public des morceaux que nous avons, quoique sans ordre, que de le priver d'un ouvrage qu'il attend avec impatience.

CHAPITRE XII.

Des Normands vers le IXe. siecle.

IL est difficile de dire quel Pays de l'Europe étoit alors plus mal gouverné, & plus malheureux. Tout étant divisé, tout étoit foible. Cette confusion ouvrit un passage aux peuples de la Scandinavie & aux habitans des bords de la Mer Baltique. Ces Sauvages trop nombreux n'ayant à cultiver que des terres ingrates, manquant de manufactures & privés des Arts, ne cherchoient qu'à se répandre loin de leur Patrie. Le brigandage & la piraterie leur étoient nécessaires, comme le carnage aux bêtes féroces. En Allemagne on les appelloit Normands, hommes du nord, sans distinction, comme nous disons encore en géneral les Corsaires de Barbarie. Dès le quatrieme siecle ils se mêlerent aux flots des autres barbares, qui porterent la désolation jusqu'à Rome, & en Afrique : on a vû que resserrés sous Charlemagne, ils craignirent l'esclavage. Dès le tems de Louis le Débonnaire ils commencerent leurs courses. Les forêts dont ce Pays étoit hérissé leur fournissoient assés de bois pour construire leurs

barques à deux voiles, & à rames. Environ cent hommes tenoient dans ces bâtimens avec leur provision de biére, de biscuit de Mer, de fromage & de viande salée ; ils suivoient les côtes, descendoient où ils ne trouvoient pas de résistance, & retournoient chés eux avec leur butin qu'ils partageoient ensuite, selon les loix du brigandage, ainsi qu'il se pratique à Tunis & à Salé. L'an 843 ils entrerent en France par l'embouchure de la riviere de Seine, & mirent la Ville de Rouen au pillage. Une autre flotte entra par la Loire & devasta tout jusqu'en Touraine. Ils emmenoient en esclavage les hommes, ils partageoient entr'eux les femmes & les filles, prenant jusqu'aux enfans pour les élever dans leur metier de pirate ; les bestiaux, les meubles, tout étoit emporté ; ils vendoient quelque fois sur une côte ce qu'ils avoient pillé sur une autre ; leurs premiers gains exciterent la cupidité de leurs compatriotes indigens. Les habitans des côtes Germaniques & Gauloises se joignirent à eux, ainsi que tant de renegats de Provence & des Siciles ont servi les Corsaires d'Afrique.

En 844 ils couvrirent la Mer de vaisseaux ; on les vit descendre presqu'à la fois en Angleterre, en France & jusqu'en Espagne ; ils prirent Seville qu'ils garderent

une année, mais les Arabes chasserent enfin ces Pirates.

En 845 les Normands pillerent Hambourg & penetrerent avant dans l'Allemagne; ce n'étoit plus alors un ramas de Corsaires sans ordre; c'étoit un flotte de 660 gros bâteaux qui portoient une armée formidable. Un Roi de Dannemarck, nommé Eric étoit à leur tête; il gagna deux batailles avant que de se rembarquer. Ce Roi des Pirates après être retourné chés lui avec les dépouilles Allemandes, envoye en France un des Chefs des Corsaires à qui les Histoires donnent le nom de Regnier; il remonte la Seine à la tête de six-vingt voiles. Il n'y a point d'apparence que ces six vingt voiles portassent douze mille combattans, cependant avec un nombre probablement inferieur il pille Rouen une seconde fois & vient jusques à Paris. Dans de pareilles invasions, quand la foiblesse du Gouvernement n'a pourvû à rien, la terreur du peuple augmente le péril, & le plus grand nombre fuit devant le plus petit; les Parisiens qui se défendirent dans d'autres tems avec tant de courage, abandonnerent alors leur petite ville, & les Normands n'y trouverent que des maisons de bois qu'ils brûlerent. Le malheureux Roi Charles le Chauve retranché à S. Denis avec peu de troupes, au lieu de

s'opposer à ces barbares acheta de quatorze mille marcs d'argent la retraite qu'ils daignérent faire.

On lit dans nos Auteurs que plusieurs de ces barbares furent punis de mort subite, pour avoir pillé l'Eglise de S. Germain des Prez.

Charles le Chauve en achetant la paix ne faisoit que donner à ces Pirates de nouveaux moyens de faire la guerre & s'ôter celui de la soûtenir. Les Normands se servirent de cet argent pour aller assiéger Bordeaux qu'ils pillérent; pour comble d'humiliation & d'horreur, un descendant de Charlemagne, Pepin Roi d'Aquitaine, n'ayant pu leur résister, s'unit avec eux, & alors la France vers l'an 858 fut entierement ravagée. Les Normands fortifiés de tout ce qui se joignoit à eux désolérent longt-tems l'Allemagne, la Flandre, l'Angleterre, l'Italie: nous avons vû depuis des armées de cent mille hommes pouvoir à peine prendre deux Villes après des victoires signalées, tant l'art de fortifier les places & de préparer des ressources a été perfectionné, mais alors des barbares combattant d'autres barbares désunis ne trouvoient après le premier sucès presque rien qui arrétât leurs courses; vaincus quelquefois ils reparaissoient avec de nouvelles forces.

Godéfroi Roi de Dannemarc à qui Char-

les le Gros céda enfin une partie de la Hollande en 882, pénétre de la Hollande en Flandre. Les Normands passent de la Somme à l'Oise sans résistance, prennent & brûlent Pontoise & arrivent par eau & par terre à Paris. Cette Ville aujourd'hui immense, n'étoit ni forte, ni grande, ni peuplée; la Tour du Grand Châtelet n'étoit pas encore entierement élevée quand les Normands parurent; il fallut se hâter de l'achever avec du bois, de sorte que le bas de la Tour étoit de pierre & le haut de charpente.

Les Parisiens qui s'attendoient alors à l'irruption des barbares n'abandonnérent point la Ville comme autrefois. Le Comte de Paris Odon, ou Eudes, que sa valeur éleva depuis sur le Trône de France, mit dans la Ville un ordre qui anima les courages & qui leur tint lieu de Tours & de remparts. Sigefroy Chef de Normands pressa le siége avec une fureur opiniâtre, mais non destituée d'art; les Normands se servirent du bélier pour battre les murs; ils firent brêche & donnerent trois assauts. Les Parisiens les soutinrent avec un courage inébranlable; ils avoient à leur tête non seulement le Comte Eudes, mais leur Evêque Goslin qui chaque jour après avoir donné la Bénédiction à son peuple se mettoit sur la brêche le casque en tête, un carquois sur le dos, une hâche à la

ceinture, & ayant planté la Croix sur le rempart combattoit à sa vûe. Il paroit que cet Evêque avoit dans la Ville autant d'autorité pour le moins que le Comte Eudes puisque ce fut à lui que Sigefroy s'étoit d'abord adressé pour entrer par sa permission dans Paris. Ce Prélat mourut de ses fatigues au milieu du Siége, laissant une mémoire respectable & chére; car s'il arma des mains que sa Religion réservoit seulement au Ministére de l'Autel, il les arma pour cet Autel même & pour ses citoyens dans la cause la plus juste & pour la deffense la plus nécessaire, qui est toujours au-dessus des Loix.

Les Normands tinrent la Ville assiégée une année & demie. Les Parisiens éprouvérent toutes les horreurs qu'entrainent dans un long Siége la famine & la contagion qui en sont les suites, & ne furent point ébranlés au bout de ce tems. L'Empereur Charles le Gros Roi de France parut enfin à leur secours sur le Mont de Mars, qu'on appelle aujourd'hui Mont-Martre, mais il n'osa attaquer les Normands; il ne vint que pour acheter encore une tréve honteuse. Ces barbares quitterent Paris pour aller assiéger Sens, & piller la Bourgogne, tandis que Charles alla dans Mayence assembler ce Parlement qui lui ôta ce Trône dont il étoit si indigne.

CHAPITRE XIII.

Etablissement des Danois en Normandie.

Enfin Rollon, ou Raoul, le Chef le plus illustre de ces brigands du Nord, après avoir été chassé de Dannemarc, ayant rassemblé en Scandinavie tous ceux qui voulurent s'attacher à sa fortune, tenta de nouvelles avantures, & fonda l'espérance de sa grandeur sur la foiblesse de l'Europe. Il aborda l'Angleterre où ses compatriotes étoient déja établis, mais après deux victoires inutiles, il tourna du côté de la France que d'autres Normands sçavoient ruiner mais qu'ils ne sçavoient pas asservir.

Rollon fut le seul de ces barbares qui cessa d'en mériter le nom en cherchant un établissement fixe. Maître de Rouën sans peine, au lieu de la détruire, il en fit relever les murailles & les tours.

Rouën devint sa place d'armes; delà il voloit tantôt en Angleterre tantôt en France, faisant la guerre avec politique comme avec fureur. La France étoit expirante sous le Régne de Charles le Simple, Roi de nom & dont la Monarchie étoit encore plus démembrée par les Ducs, par les Comtes & par les Barons ses sujets que par les Normands.

Charles le Gros n'avoit donné que de l'or aux barbares, Charles le Simple offrit à Rollon sa fille & des Provinces.

Raoul demanda d'abord la Normandie, & on fut trop heureux de la lui céder; il demanda ensuite la Bretagne; on disputa, mais il fallut l'abandonner encore avec des clauses que le plus fort explique toujours à son avantage; ainsi la Breragne qui étoit tout à l'heure un Royaume, devint un fief dépendant de la Neustrie, qu'on s'accoûtuma bientôt à nommer Normandie, du nom de ses usurpateurs, & qui fut un Etat séparé, dont les Ducs rendoient un vain hommage à la Couronne de France.

Les véritables conquérans sont ceux qui sçavent faire des Loix; leur puissance est stable; les autres sont des torrens qui passent. Rollon paisible fut le seul Législateur de son tems dans le continent Chrétien; on sçait avec quelle inflexibilité il rendit la justice; il abolit le vol chés ses Danois, qui n'avoient jusque-là vécu que de rapine. Long-tems après lui son nom seul prononcé étoit un ordre aux Officiers de Justice d'accourir pour réprimer la violence, & delà est venu cet usage de la Clameur de *Haro*, si connue en Normandie. Le sang des Danois & des Francs, mêlés ensemble, produisit ensuite dans ce Pays ces Héros qu'on verra conquérir l'Angleterre & la Sicile.

CHAPITRE XIV.

De l'Angleterre vers le IXe. Siécle

L'Angleterre après avoir été divisée en sept petits Royaumes, s'étoit presque réunie sous le Roi Egbert, lorsque ces mêmes Pirates vinrent la ravager aussi-bien que la France.

On prétend qu'en 852 ils remontérent la Tamise avec 300 voiles; les Anglois ne se défendirent guéres mieux que les Francs; ils payérent, comme eux, leurs vainqueurs. Un Roi nommé Etelbert suivit le malheureux exemple de Charles le Chauve ; il donna de l'argent. La même faute eut la même punition. Les Pirates se servirent de cet argent pour mieux subjuguer le Pays ; ils conquirent la moitié de l'Angleterre ; il falloit que les Anglois, nés courageux, & défendus par leur situation, eussent dans leur gouvernement des vices bien essentiels, puisqu'ils furent toujours assujettis par des peuples qui ne devoient pas aborder impunément chés eux. Ce qu'on raconte des horribles dévastations qui désolerent cette Isle surpasse encore ce qu'on vient de voir en France ; il y a des tems où la terre entiere n'est qu'un théatre de carnage, & ces tems sont trop fre-

quens. Il me ſemble que le lecteur reſpire enfin un peu, lorſque dans ces horreurs il voit s'élever quelque Grand Homme qui tire ſa patrie de la ſervitude & qui la gouverne en bon Roi.

Je ne ſçais s'il y a jamais eû depuis les Antonins un homme plus digne des reſpects de la poſtérité qu'Alfred le Grand, qui rendit ce ſervice à ſa Patrie; il ſuccédoit a ſon frere Ethelred qui ne lui laiſſa qu'un droit conteſté ſur l'Angleterre partagée plus que jamais en ſouverainetés, dont pluſieurs étoient poſſédées par les Danois. De nouveaux Pirates venoient encore preſque chaque année diſputer aux premiers Uſurpateurs le peu de dépouilles qui pouvoient reſter.

Alfred n'ayant pour lui qu'une Province de l'Oueſt, fut vaincu d'abord en bataille rangée par ces barbares; & abandonné de tout le monde; ſeul & ſans ſecours il voulut perir ou vanger ſa Patrie; il ſe cacha ſix mois chés un berger dans une chaumiere environnée de marais. Le ſeul Comte de Devon qui défendoit encore un foible Château contre les uſurpateurs ſçavoit ſon ſecret; enfin ce Comte ayant raſſemblé des troupes & gagné quelqu'avantage, l'occaſion étant favorable, Alfred couvert des haillons d'un berger oſa ſe rendre dans le camp Danois en jouant de la harpe; voyant par lui même la ſituation

du camp & ses deffauts, instruit d'une fête barbare que les ennemis devoient célébrer, il court au Comte de Devon qui avoit des milices prêtes; il revient aux Danois avec une petite troupe, mais déterminée; il les surprend & gagne une victoire complette. La discorde alors divisoit les Danois; Alfred sçût négocier comme combattre, &, ce qui est étrange, les Danois & les Anglais le reconnurent unanimement pour Roi.

Il n'y avoit plus à réduire que Londres dont un des chefs des Pirates s'étoit emparé; il la prit, la fortifia, l'embellit, équipa des flottes, contint les Danois d'Angleterre, s'opposa aux descentes des autres, & s'appliqua ensuite pendant douze années d'une possession paisible à policer sa Patrie qu'il avoit conquise sur l'étranger. Ses loix furent douces, mais sévérement exécutées; c'est lui qui fonda les jurés, qui partagea l'Agleterre en Shires ou Comtés, & qui le premier encouragea ses sujets à commercer. Il prêta de l'argent à des hommes entreprenans & sages, qui allérent jusqu'à Aléxandrie, & delà passant l'Isthme de Suez, trafiquérent dans la Mer de Perse. Il fit bâtir des maisons de brique à Londres qui n'en avoit que de bois; il institua des Milices, il établit divers Conseils, mit partout la regle & la concorde qui en est la suite.

Il me semble qu'il n'y a point de véritablement Grand Homme qui n'ait aimé les Lettres, car on ne peut être Grand Homme sans avoir un bon esprit. Alfred jetta les premiers fondemens de l'Académie d'Oxfort ; il fit venir des livres de Rome ; l'Angleterre toute barbare n'en avoit presque point : il se plaignoit qu'il n'y eut pas alors un Prêtre Anglois qui sçût le Latin ; pour lui il le sçavoit, il étoit même assés bon Géometre pour ce tems là ; il possédoit l'Histoire ; on dit qu'il faisoit des vers en Anglo-Saxon. Les momens qu'l ne donnoit pas au soin de l'Etat, il les donnoit à l'Etude. Une sage économie le mt en état d'être liberal. On voit qu'il rebâtit plusieurs Eglises. L'Histoire qui ne lui reproche ni défaut ni foiblesse, le met au premier rang des Heros utiles au genre humain, qui sans ces hommes extraordinaires eut toujours été semblable aux bêtes farouches.

CHAPITRE XV.

De l'Espagne & des Musulmans au 8e. & 9e. siécle.

Je vois dans l'Espagne des malheurs & des révolutions d'un autre genre, qui méritent une attention particuliere. Il faut re-

monter en peu de mots à la source, & se souvenir que les Goths, usurpateurs de ce Royaume, devenus Chrétiens & toujours barbares, furent chassés au 8e. siécle par les Musulmans d'Afrique. Je crois que l'imbécillité du Roi Vamba qu'on enferma dans un Cloître fut l'origine de la décadence de ce Royaume; c'est à ses foiblesses qu'on doit les fureurs de ses successeurs. Vitiza, Prince plus insensé encore que Vamba, puisqu'il étoit cruel, fit désarmer ses sujets qu'il craignoit, mais par là il se priva de leur secours.

Rodrigue dont Vitiza avoit assassiné le pere, assassina Vitiza à son tour, & fut encore plus méchant que lui, & plus mauvais politique. Il ne faut pas chercher ailleurs la cause de la supériorité qu'eurent les Musulmans en Espagne; je ne sçais s'il est bien vrai que Rodrigue eut violé Florinde nommée *La cava* ou la *méchante*, fille malheureusement célebre du Comte Julien, & si ce fut pour vanger son honneur que ce Comte appella les Maures: peut-être l'avanture de *La cava* est copiée en partie sur celle de Lucréce, & ni l'une ni l'autre ne semble appuyée sur des monumens bien authentiques. Il paroît que pour appeller les Afriquains on n'avoit pas besoin du prétexte d'un viol, qui est d'ordinaire aussi difficile à prouver qu'à faire. Déja sous le Roi Vamba le Com-

le Hervig, depuis Roi, avoit fait venir une armée des Maures. Le Comte Julien gendre de Vitiza trouvoit dans cette seule alliance assés de raisons pour se soulever contre le Tyran. Opas Archevêque de Seville, fils de Vitiza détrôné & assassiné par Rodrigue fut un des principaux instrumens de la révolution & n'avoit pas besoin de nouveaux motifs pour entrer dans la conspiration du Comte Julien.

Quoiqu'il en soit les Mahométans étant maîtres, comme ils le sont encore, de toute cette partie de l'Afrique, qui avoit appartenu aux Romains, venoient d'y fonder la Ville de Maroc près du Mont Atlas. Le Calife Valide Almanzor maître de cette belle partie de la terre, résidoit à Damas en Syrie. Son Vice Roi Muzza, qui gouvernoit l'Afrique, fit par un de ses Lieutenans la conquête de toute l'Espagne; il y envoya d'abord son Géneral Tarif, qui gagna en 714 cette célébre bataille où Rodrigue perdit la vie; on prétend que les Sarrazins ne tinrent pas leurs promesses à Julien dont ils se défioient sans doute; l'Archevêque Opas fut plus satisfait d'eux; il prêta serment de fidélité aux Mahométans, & conserva sous eux beaucoup d'autorité sur les Egliges Chrétiennes, que les vainqueurs toleroient.

Pour le Roi Rodrigue il fut si peu regret-

té que sa veuve Egiloné épousa publiquement le jeune Abdalis fils du Sultan Muzza dont les armes avoient fait périr son mari, & réduit en servitude son Pays & sa Religion.

Il ne faut pas se figurer avec le peuple ces nouveaux dominateurs de l'Orient & de l'Occident, comme des Monstres toujours farouches qui n'eurent jamais de supériorité que celle de la force. Il est sûr que malgré les cruautés inséparables des conquêtes ils n'étoient pas sans humanité pour les vaincus; ils toléroient les Chrétiens dans toutes leurs Villes, & surtout en Espagne. Ils leur faisoient seulement payer le double de la taxe du peuple Musulman; un Monastére Chétien étoit en sûreté moyennant cent marcs d'argent par an; une Eglise Cathédrale en payoit deux cent; on ne deffendoit aux Chrétiens que de profaner le mot *d'Alla*, qui signifie Dieu, & de célébrer leurs Mystéres à portes ouvertes; on les punissoit de mort s'ils attentoient à la pudeur des Musulmanes mariées; un Chrétien avoit-il joui d'une Mahométane, il falloit l'épouser, embrasser sa Religion ou mourir; d'ailleurs on leur laissoit leurs Loix Civiles & ils n'étoient jugés par les vainqueurs qu'en matiére criminelle.

L'Espagne avoit été soumise en quatorze mois à l'Empire des Califes, à la réserve des

cavernes & des rochers de l'Aftur e. Pelage Tendomer, parent du dernier Roi Rodrigue caché dans ces retraites, y conferva fa liberté. Je ne fçais comment on a pû donner le nom de Roi à ce Prince qui en étoit en effet digne, mais dont toute la Royauté fe borna à n'être point captif. Les Hiftoriens Efpagnols & ceux qui les ont fuivis, lui font remporter de grandes victoires, imaginent des miracles en fa faveur, lui établiffent une Cour, lui donnent fon fils & fon gendre Alphonfe pour fucceffeurs tranquilles dans ce prétendu Royaume, mais comment dans ce tems-là même les Mahométans, qui fous Abdérame vers l'an 734 fubjuguérent la moitié de la France, auroient-ils laiffé fubfifter derriere les Pyrenées ce Royaume des Afturies? c'étoit beaucoup pour les Chrétiens de pouvoir fe réfugier dans ces montagnes, & d'y vivre de leurs courfes, en payant tribut aux Mahométans.

Ce ne fut que vers l'an 759 que les Chrétiens commencerent à tenir tête à leurs vainqueurs affoiblis par les victoires de Charles Martel & par leurs divifions, mais eux-mêmes plus divifés encore entre eux que les Mahométans, retomberent bientôt fous le joug.

Mauregat à qui il a plu aux Hiftoriens de donner le titre de Roi, eut la permiffion de

gouverner les Asturies & quelques terres voisines, en rendant hommage & en payant tribut; il se soumit surtout à fournir cent belles filles nubiles tous les ans pour le serrail de cet Abderame qui fut vaincu à la vérité par Charles Martel, mais qui fut vainqueur dans les Espagnes des Chrétiens & des Musulmans, & dont le nom est célébre par sa rébellion heureuse contre les Califes, par ses guerres & par sa magnificence.

On donne pour successeur a ce Mauregat un Diacre nommé Veremont, Chef de ces Montagnards réfugiés, faisant le même hommage & payant le même nombre de filles qu'il étoit obligé d'acheter souvent. Est-ce-là un Royaume, & sont-ce-là des Rois? Au reste on a donné toujours des filles dans tous les tributs qu'on a payés aux Arabes. C'est un point de leur politique, & il est toujours spécifié dans les traités qu'on fait avec les Arabes des deserts, qu'on leur donnera des filles propres à la génération.

Après la mort de cet Abderame les Emirs des Provinces d'Espagne voulurent être indépendants. On a vû dans l'article de Charlemagne, * qu'un d'eux nommé Ibinalarabi eut l'imprudence d'appeller ce Conquérant

* *V. l'Histoire de Charlemagne par M. de la Bruere* T. I.

à son secours. S'il y avoit eû alors un véritable Royaume Chrétien en Espagne, Charles n'eut-il pas protégé ce Royaume par ses armes, plûtôt que de se joindre à des Mahométans ? Il prit, comme on a vû, cet Emir sous sa protection & se fit rendre hommage des terres qui sont entre l'Ebre & les Pyrénées, que les Musulmans garderent ; on voit en 799 le Maure Abutaur rendre hommage à Louis le Débonnaire qui gouvernoit l'Aquitaine sous son pere avec le titre de Roi.

Quelque tems après les divisions augmenterent chés les Maures d'Espagne ; le Conseil de Louis le Debonnaire en profita ; ses troupes assiégerent deux ans Barcelonne, & Louis y entra en triomphe en 796 : voilà l'Epoque de la décadence des Maures. Ces vainqueurs n'étoient point soûtenus par les Africains & par les Califes, dont ils avoient secoué le joug. Les successeurs d'Abderame ayant établi le siége de leur Royaume à Cordouë, étoient mal obeis par les Gouverneurs des autres Provinces.

Alphonse, de la race de Pelage, commença dans ces conjonctures heureuses à rendre considérables les Chrétiens Espagnols retirés dans les Asturies. Il refusa le tribut ordinaire à des maîtres contre lesquels il pouvoit combattre ; après quelques victoires il se

vit possesseur paisible des Asturies & de Léon au commencement du 9e. siécle.

C'est par lui qu'il faut commencer a retrouver en Espagne des Rois Chrétiens. Cet Alphonse étoit artificieux & cruel ; on l'appelle le Chaste parce qu'il fut le premier qui refusa les cent filles aux Maures : on ne songe pas qu'il ne soûtint point la guerre pour avoir refusé ce tribut, mais que voulant se soustraire à la domination des Maures & ne plus être tributaire, il falloit bien qu'il refusât les cent filles, ainsi que le reste.

Les succès d'Alphonse, qui malgré beaucoup de traverses se maintint contre les Mahométans, enhardirent les Chrétiens à se donner un Roi. Les Arragonois levérent l'étendart sous un Comte ; ainsi sur la fin du Régne de Louis le Débonnaire ni les Maures ni les Français n'eûrent plus rien dans ces contrées stériles ; le reste de l'Espagne obéissoit aux Rois Musulmans. Ce fut alors que les Normands ravagerent les Côtes de l'Espagne, mais étant repoussés ils retournérent piller, comme on a vû, la France & l'Angleterre.

On ne doit pas être surpris que les Espagnols des Asturies, de Léon , d'Arragon fussent alors des barbares ; la guerre qui avoit succédé à la servitude ne les avoit pas polis, ; ils étoient dans une si profonde

ignorance qu'Alphonse Roi de Léon & des Asturies, surnommé le Grand fut obligé de donner à son fils des précepteurs Mahométans.

Cet Alphonse qui fut appellé *le Grand*, fit crever les yeux à ses quatre freres ; sa vie n'est qu'un tissu de cruautés & de perfidies. Ce Roi finit par revolter contre lui ses sujets, & fut obligé de céder son petit Royaume à son fils vers l'an 910. Quel grand homme qu'un barbare détrôné !

La suite dans un autre Mercure.

ODE.

Au Roi de Prusse sur ses conquêtes en Silesie, présentée en son tems à Sa Majesté par feu M. Jordan son premier Secretaire, au nom de M. Des-Forges Maillard.

Si titulos, annos que tuos numerare velimus,
Facta premunt annos, prote, fortissime, vota
Publica suscipimus.
Ovid. Met. L. VII.

QUel est donc ce pompeux spectacle
Qui sur la Terre & dans les Cieux
Par l'éclat d'un nouveau miracle
Enchante les cœurs & les yeux !
L'Olimpe s'allume & se dore
Des feux de la plus belle Aurore
Qu'on vit sortir du sein des flots.
Apollon, Mars & la Victoire,
Sur un char conduit par la gloire,
Couronnent un jeune Heros.

✻

Voilà ton Ange tutelaire;
Reconnois ton illustre appui;
Prusse, ton Aiglon sort de l'aire,

Et tout fuit d'abord devant lui.
Dans les Etats de ses Ancêtres
Asservis sous d'injustes Maîtres,
Rétablissant ses premiers droits
Frederic, armé du tonnerre,
Fait voir que Themis sur la terre
Soutient la cause des Grands Rois.

❧

Couvert de fumée & de flâme,
Vulcain dans les antres d'Etna
Forgea la redoutable lame
Que Mars lui même te donna.
Ton nom, ta marche triomphante,
Glaçant l'ennemi d'épouvante,
Pallas devance tes Drapeaux,
Et l'Oder le long de ses rives
Laisse fuir ses Nymphes craintives,
Et t'admire dans ses roseaux.

❧

Mets la Victoire hors d'haleine;
Le Tems s'étonne dans les airs
Que ses aîles puissent à peine
Suffire à tes exploits divers.
Peuple, que Frederic terrasse,
Némésis contre votre audace
Sert les loix que vous méprisez,
Et vous reproche, échevelée,

Et se jettant dans la mêlée,
Le sang dont vous vous épuisez.

De l'antique Métempsycose
Dois-je embrasser les sentimens,
Et l'experience qu'oppose
Pythagore aux raisonnemens? *
Les ans à l'humaine machine
Livrant une guerre intestine,
Et brisant les subtils ressorts,
L'ordre établi par son systême
Veut que l'ame toujours la même
Ne fasse que changer de corps.

Est-ce donc du Vainqueur d'Arbelle
L'esprit qui te vient animer,
Ou celui dont Cinna rebelle
Vit la colére se calmer?
Ou plutôt l'un & l'autre ensemble
Dans ton ame qui les assemble
Répandent-ils un feu nouveau?
Mais que dis-je? Exempt de leurs vices,
Tu ne fis voir dans tes prémices
Que ce qu'ils eurent de plus beau.

* *Ipse ego, nam memini, Trojani tempora belli*
Panthoïdes Euphorbus eram

Ovid. Met.

Souvent un Printems agréable
Est suivi d'un Eté fangeux,
Et souvent Céres plus aimable
Remplace un Printems orageux.
Ombre changeante & fugitive,
L'homme de cette altérnative
Eprouve le bizarre effet.
Prenez divers tems de leur vie;
Néron & l'époux de Livie
Formeront un Prince parfait.

✻

L'un en commençant sa carriere
Annonçoit des Soleils heureux,
Et parricide incendiaire;
Devint bientôt un monstre affreux,
L'autre effaçant de durs présages,
Fit succéder aux noirs orages
La plus douce sérenité.
Héros sans douteux intervale,
La vertu d'une course égale
Te porte à l'immortalité.

✻

Loin du sentier des Rois timides
Que la molle indolence endort,
Et des Tyrans de sang avides,
Cruels Ministres de la mort,
Tu penses que le berger sage

Reçût la houlette en partage
Pour conserver son cher troupeau,
Et non pour aller à toute heure
Chercher au fond de leur demeure
Les loups en paix loin du Hameau

Défends-donc, Prince Magnanime,
L'héritage de tes Ayeux ;
De la vengeance légitime
La source est même chés les Dieux,
Mais dédaigne ce Roi d'Epire
Qui non content de son Empire,
Et brulant d'étendre son nom,
Flétrît follement sa mémoire,
Et n'a mérité dans l'Histoire
Que le titre de vagabond,

Soit que sur le char de Bellonne
La vaillance expose tes jours,
Ou que l'olivier te couronne,
L'amour des Arts te suit toujours.
Christine sous un Ciel de glace
Fit fleurir les dons du Parnasse ;
Sa Cour fut ouverte aux neuf Sœurs.
Doué des talens les plus rares,
Tu les préviens, & leur prépares
A Berlin les mêmes douceurs.

Dans leurs archives immortelles
Les Muſes ſur le diamant
Gravent des images fidelles
Qui durent éternellement.
Le Grand LOUIS a ſes Orphées
Dont les rayons, dont ſes trophées
Frapperont nos derniers neveux,
Et ſa juſte munificence
Signale ſa reconnoiſſance
Et l'eſtime qu'il faiſoit d'eux.

Bientôt s'éclipſe le mérite
D'un Conquérant dans le tombeau,
Si Phébus qui le reſſuſcite,
N'en retrace un vivant tableau.
Tes lumineuſes Deſtinées
N'ont point des jalouſes années
A craindre les obſcurs retours;
Nouvel Achille, dans Voltaire
Tu trouveras un autre Homere,
Et vos deux noms vivront toujours.

En France preſque négligées,
Oubliez, Muſes, vos douleurs;
Reprenez, des Grands protégées,
Vos habits émaillés de fleurs.
Le tems revient où les Corneilles
Chés un Roi, l'objet de leurs veilles,

Se mêloient avec les Villars,
Et sur de riches banderolles
Minerve brode ces paroles,
Louis quinze est le Dieu des Arts.

Dure ton illustre commerce
Avec ce Roi victorieux !
Comme le tien, son coeur s'exerce
A des exploits laborieux.
Nos bras franchissans la distance
Qui te sépare de la France,
Auront des aîles à ta voix.
Partout adoptant la querelle,
Tu verras que *Brave & fidéle*,
C'est la devise du François.

Nous espérons que M. de Voltaire ne nous sçaura pas mauvais gré d'insérer dans notre recueil la dissertation suivante. Quelques légeres négligences que releve le Critique ne peuvent ternir la gloire que ce Poëme a justement acquise à son illustre Auteur. Quels sont les Poëmes exempts de ces petites imperfections ? Homere & Virgile n'échaperoient pas à la Critique. L'Auteur de cette dissertation paroît aussi persuadé que nous de cette vérité, & rend d'ailleurs à M. de Voltaire la justice qui lui est dûe, & que tout le public lui rend.

DISSERTATION sur les Poëmes de Messieurs Boileau, Adisson & de Voltaire.

LA France a montré tant d'empressement pour le Poëme de Fontenoy, & cet ouvrage a excité tant de disputes parmi les Gens de Lettres que j'ai cru qu'il ne seroit pas inutile de hazarder ici quelques réflexions à ce sujet, tant sur cet ouvrage que sur le passage du Rhin décrit par Boileau & sur le Poëme d'Adisson. Ces trois célebres écrits sont les monumens des trois plus grands évenemens de notre siécle. Je les ai lû tous trois avec toute l'attention dont je suis capable. Je vais rendre compte de l'effet qu'ont produit sur moi ces ouvrages. Chacun dit qu'il est impartial; j'espere que je le serai. J'entre en matiere.

Je commence par l'Epître à Louis XIV. que Despreaux composa sur le passage du Rhin. Je ne peux l'appeller du nom de Poëme Héroïque. J'avouerai qu'elle tient plus du ton des *satyres & du Lutrin* de ce Poëte que de celui de l'Epopée, & que le Lutrin est un ouvrage particulier. C'est sans difficulté un ouvrage du second ordre. J'appelle ainsi tout ouvrage d'un style *fa-*

milier, & j'ajoute que celui-ci va jusqu'au burlesque.

Oui partout de son nom chaque place munie,
Tient bon contre le vers, en détruit l'harmonie;
Et qui peut sans frémir aborder Woerden
Quel vers ne tomberoit au seul nom de Husden?
Quelle Muse à rimer en tous lieux disposée
Oseroit approcher des bords du Zuidersée?
Comment en vers heureux assiéger Doesbourg,
Zutphen, Wagheningen, Harderwik, Knotzembourg.
Il n'est Fort entre ceux que tu prends par centaines,
Qui ne puisse arrêter un rimeur six semaines
Et partout sur le Val, ainsi que sur le Lek,
Le vers est en déroute & le Poëte à sec.

C'est là une partie du commencement de l'Epître. Sur quoi je remarque d'abord que voilà des vers bien aisés à faire. Ce sont des plaisanteries trop répetées; je demande ce que c'est qu'un vers en *déroute* & comment un Poëte est *à sec*, sur le Vahal ainsi que sur le Lek, qui sont deux bras du Rhin fort profonds. Certainement rien n'est plus médiocre qu'un tel début.

Que les plus outrés partisans de Boileau justifient ces mauvaises bouffonneries dans un sujet sérieux, s'ils l'osent. Il ne se contente pas de débuter par ce ton plai-

ſante il finit de même : c'eſt M. de Voltaire qui l'a remarqué avant moi, mais ce qu'il n'a pas obſervé peut-être, c'eſt la faute qui ſe trouve à ces vers

Si la rime
Alloit mal-à-propos m'engager dans Arnheim,
Je n'en ſçais pour ſortir de porte qu'Hildesheim.

Arnheim eſt en Hollande, Hildesheim au milieu de l'Allemagne. Comment donc ſe peut-il faire qu'on ne puiſſe ſe tirer d'Arnheim que par Hildesheim ? Le plaiſir d'entaſſer des noms durs & barbares & de jetter un ridicule ſur la Langue Hollandoiſe eſt-il ſi grand ? Cette ironie eſt-elle ſi fine qu'elle puiſſe excuſer une erreur ſi conſidérable ?

Enfin une telle répétition burleſque ne prouve t'elle pas de la ſtérilité dans l'invention ? Je ne veux pas ôter à Boileau ſon mérite. Je penſe au contraire comme M. de Voltaire, qui dit quelque part que *ce Poëte eſt le premier qui ait mis la raiſon en vers.* Mais je prétends que s'il n'eût jamais fait de meilleur ouvrage, il ne mériteroit pas la réputation de grand homme qu'il poſſede à juſte titre.

La deſcription du paſſage du Rhin eſt d'un ton plus relevé & en même-tems plus agréable.

Aux pieds du mont Adulle entre mille roseaux,
Le Rhin tranquile & fier du progrès de ses eaux,
Dormoit au bruit flateur de son onde naissante &c.

Le grand mérite de cette versification est surtout la facilité avec laquelle elle coule ; le naturel qui fait son caractere est la proprieté essentielle des bons vers ; chaque mot est à sa place. Il n'y a que des vers faciles qu'on puisse lire, les autres ont toujours quelque chose qui rebute & quelques beautés qu'ils ayent d'ailleurs, jamais ils ne peuvent aller à la postérité, ils sont loués un moment pour une pensée frappante, pour une belle image, un beau trait, mais on ne peut ni les relire ni les retenir, & on relira toujours ceux de Boileau à cause de ce caractere aisé, naturel, raisonnable qu'ils portent avec eux.

La grande beauté de cette Epître ne me semble point du tout être dans cette fiction du passage du Rhin. Car pourquoi le Rhin est-il plus fâché d'appartenir au Roi Louis XIV. qu'aux Hollandois ? La fiction eût été plus juste s'il se fût applaudi de couler sous les loix d'un grand Monarque, car on aime mieux ordinairement appartenir à un Prince considérable qu'à un petit Etat. De plus le Rhin pouvoit encore se ressouvenir qu'il

avoit été le Fleuve des premiers François. Une idée est elle réellement belle quand il y a plus de vérité & de grandeur dans l'idée contraire ?

Cette fiction d'ailleurs étoit commune, & le Pere Lemoine en a employé cent où il y a plus d'imagination. Quel est donc son mérite ? C'est le naturel, je le répete ; c'est la facilité de la versification qui paroît d'autant plus aisée qu'elle a été plus pénible. Il est vrai que cette versification n'est point du tout élevée.

Aussi-tôt essuyant sa barbe limoneuse,
Il prend d'un vieux guerrier la figure poudreuse.

Il me semble que je lis le Lutrin. Mais aussi il faut considérer que ce style est conforme aux loix du style épistolaire ; il n'est pas du premier genre, ce n'est le style ni de l'Enéide ni de la Henriade, mais je ne crois pas que l'on puisse dire qu'il soit mauvais, dès-là qu'il est clair, élégant & précis. Ce qui est beaucoup plus à redire c'est la foiblesse avec laquelle il décrit le combat.

Le plomb vole à l'instant,
Et pleut de toutes parts sur l'escadron flottant.
Déja d'un plomb mortel plus d'un brave est atteint ;
Sous les fougueux coursiers l'onde écume & se plaint ;

De tant de coups affreux la tempête orageuse
Tient un tems sur les eaux la fortune douteuse
Mais Louis d'un regard sçait bien-tôt la fixer ;
Le destin à ses yeux n'oseroit balancer.

Il n'y a rien là que de commun & de vague. Rien ne s'y ressent de la chaleur que cette description devoit avoir. *La tempête orageuse sur les eaux* fait un mauvais effet en ce que le figuré est trop voisin du propre, plus *d'un brave* est du style de la Comédie.

Bien-tôt avec Gramont courent Mars & Bellone.

Mars & Bellone qui courent pour ne plus paroître n'est qu'une idée foible, &

Condé dont le seul nom fait tomber les murailles.

Est un vers lâche qui renferme une exagération puérile. Il n'y a rien de plus petit que les choses trop grandes, mais il faut avouer que la remarque du commentateur qui dit que ces murailles tombent au nom de Condé, est une allusion à Jérico, est beaucoup plus petite encore.

Je recueille de cet examen que l'Epître sur le passage du Rhin est un assés foible ouvrage, mais écrit en général avec cette aisance & cette harmonie qui le fera lire toujours ; c'est ce que n'ont point les autres Poëmes qu'on fit sur cette matiere. Ils sont

tous tombés jusqu'à celui de Pierre Corneille, lequel manquoit absolument d'élégance & de précision. En un mot les vers de Corneille ne peuvent se retenir par cœur & on a retenu beaucoup de ceux de Boileau. Ils sont donc bons en leur genre. Ce genre est petit, il est au dessous du sujet, mais l'exécution est agréable. Voilà l'idée que je me suis formée du passage du Rhin, & plus je le relis, plus je me confirme dans mon opinion qui se rapporte assés au jugement des connoisseurs.

Cette Epître de Boileau fut fort critiquée en son tems; j'en ai vu une Parodie mordante dont les deux derniers vers faisoient allusion aux deux derniers de l'Epître.

Assûré des beaux vers dont ton bras me répond,
Je t'attends dans deux ans aux bords de l'Hellespont.

Ces deux vers ne peuvent être tolerés qu'en vertu du privilege du style familier. C'eût été dans le ton sérieux une louange trop déplacée, & Boileau seroit tombé dans le défaut qu'il reproche à un Auteur.

Qui d'un vers incivil
Proposoit au Sultan de lui céder le Nil.

On tomba beaucoup auſſi ſur ces vers :

Il faut du moins du Rhin tenter l'heureux paſſage ;
Il fait beau s'y noyer, ſi nous nous y noyons.

L'Auteur ſe corrigea enſuite & mit à ſa place.

Un trop juſte devoir veut que nous l'eſſayons.

Il n'y a aucun de ſes ouvrages où il n'ait fait ainſi pluſieurs changemens, en quoi il faiſoit voir un grand ſens, car ne ſe pas corriger c'eſt montrer de l'opiniatreté & de l'impuiſſance.

Et reprenez vingt fois le rabot & la lime.

Ce n'eſt qu'à ce travail opiniâtre qu'il dût la grande réputation dont il jouira toujours, heureux s'il ne l'avoit pas voulu ſouiller par des critiques acharnées, ſouvent très-injuſtes, toujours trop répétées, qui ſont indignes de ſes belles Epîtres au Roi, à M. de Seignelai, à M. de Racine, & ſurtout de ſon Art poëtique qui eſt le chef d'œuvre du goût !

Du Poëme de M. Adiſſon, intitulé la Campagne.

Si M. Deſpreaux obtint la faveur & les

récompenses de Louis XIV. pour son Epître sur le passage du Rhin, M. Adisson en obtint de plus considérables du Duc de Malborough, & du Ministere de la Reine Anne. Le Duc de Malborough étoit, comme on sçait, le maître des affaires & des armées. Le Chancelier Milord Sommers son ami avoit fait voyager M. Adisson en Italie, & lui avoit fait donner une pension de 7 à 8000 liv, & on peut dire que c'est à ce grand Chancelier que l'Europe doit M. Adisson. Plusieurs Membres du Parlement engagerent ce fameux Ecrivain à célebrer la Campagne de 1704.

Ce Poëme lui valut la place qu'avoit l'illustre M. Loke, qui fut fait Conseiller du Conseil de Commerce. C'est ce que rapporte l'Auteur de la vie d'Adisson; c'est un beau monument pour la Litterature que de voir en même-tems le Livre de l'Entendement humain & le Poëme d'Hosted, (c'est le nom que M. de Voltaire lui donne) procurer à leurs deux Auteurs des places distinguées. On peut dire avec M. de Fontenelle qu'il faut presque remonter jusqu'au tems de l'ancienne Grece pour trouver de pareils exemples.

Le sujet de M. Adisson étoit beaucoup plus vaste que celui de M. Despreaux, aussi le traite-t-il avec plus de grandeur. Je ne

contredis pas M. de Voltaire qui lui reproche très-justement les injures qu'il y dit à la France & à son Monarque. J'avoue même qu'il faut toujours respecter les Souverains, & qu'il est beau de louer ses ennemis.

M. Adisson étoit Anglois, voilà sa justification contre le reproche de M. de Voltaire, s'il pouvoit y en avoir une. Venons à son Poëme; en voici le commencement.

„ Tandis que la foule des Princes s'ap„ plaudit de voir ton nom honorer leur liste, „ que les Empereurs te commettent leur dé„ fense, que les éloges d'*Anne* achevent ta „ gloire, reçois, ô illustre Chef, les reçits de „ ma Muse ambitieuse qui s'essaye sur tes „ exploits, enflâmée & transportée d'un sujet „ si nouveau. Je vois dix mille merveilles „ briller à la fois à ma vûe, des siéges, des „ assauts. Plus d'une guerre, plus d'une con„ quête remplit cette année importante; je „ vois des rivieres de sang, des montagnes de „ morts, & une Iliade entiere que fournit „ une seule Campagne.

„ Le superbe Gaulois voyoit avec un „ orgueil insultant ses frontieres de tous „ côtés reculées, les immenses barrieres des „ Pirenées abaissées; il regardoit de son „ vaste Empire les Etats d'Italie qui oppo„ soient en vain les Alpes & les Appennins, „ & qui ne se croyoient pas en sureté der-

» riere les murailles de ces roches éternelles.
» Le Danube couloit dans la moitié de son
» cours à travers ses nouvelles conquêtes ;
» la Germanie trembloit dans ses cent Etats
» étonnée & allarmée pour le destin de ses
» Maîtres ; le grand Léopold lui-même
» étoit saisi de crainte. Il regardoit de tous
» côtés, il ne voyoit aucun secours prochain ;
» Il regardoit, & à moitié désespéré, il met-
» toit ses espérances dans le Ciel & sa confian-
» ce dans la Priere. Les Nations tournent leurs
» yeux vers la Reine de la grande Bretagne ;
» le monde de l'Occident se confie en elle
» au milieu de ses allarmes ; il attend tout
» des Conseils d'*Anne* & des armes de Mal-
» bourgh. Trois fois heureuse l'Angleterre,
» la gardienne du continent dont elle est
» détachée &c.

Il seroit à souhaiter que M. de Voltaire qui est l'Adisson des François voulut traduire ce Poëme, mais je doute que la main qui a écrit la Henriade se prête à une traduction d'un Poëme contre la gloire de sa nation. Si j'ai du loisir je le traduirai en prose, on verra du moins l'ordre & le fond des pensées de ce Poëme fameux, si estimé en Angleterre.

Il me paroît tout entier dans le goût des Panégyriques de Claudien ; on y voit toute la marche du Duc de Malborough depuis

ſon débarquement juſqu'à Donavert. La Bataille d'Hoſted ſuit le combat de Donavert ; la marche du Danube au Rhin ſuit la victoire d'Hoſted. Des deſcriptions nobles ſont l'ornement des détails.

» La Moſelle enfin paroît de loin, fleuve » délicieux ſi la nature l'avoit fait couler » loin du parjure François. Mais à preſent » elle eſt le prix de l'épée. Les moiſſons de » ces bords ſont incertaines de leur poſſeſ» ſeur. Chaque vigne attend encore un maî» tre, & la vendange coule pour les coupes » du vainqueur. Les triſtes ombres de ces » citoyens égorgés qui errent ſur ce rivage, » les fantomes des Héros, en voyant les ar» mes Angloiſes eſperent que la vengeance » dûe à leurs manes eſt proche.

On peut juger par ces images de l'eſprit dans lequel tout le Poëme eſt compoſé.

La célebre bataille que les Anglois appellent la bataille de Bleneim n'eſt pas ce qui occupe le plus de terrain dans ce plan. La plûpart des idées de ce Poëme m'ont paru plus majeſtueuſes que vives.

C'eſt une lumiere aſſés égale, peu d'éclairs & de feu. L'Auteur peint magnifiquement les Etats alliés qui demandent vengeance contre Louis XIV, mais ſa bataille manque un peu de ce grand intérêt qu'il avoit préparé : le cœur n'eſt pas émû, &

toute la description est grande & noble sans être toujours animée. Il n'y a que le morceau qui regarde le Général François fait prisonnier, dans lequel j'ai trouvé beaucoup de sensibilité. » Infortuné Chef (dit-il) qui » peut exprimer les transports de rage, de » honte, de désespoir qui s'éleverent en » tumulte dans ton sein quand tu vis d'abord » tes plus braves troupes repoussées, ton fils » blessé mortellement, baigné dans son sang » & rendant les derniers soupirs étendu sur » la terre, toi même saisi & enchainé par » le vainqueur ? Le Chef, le pere, le captif » versa des larmes. Une Muse Angloise est » touchée généreusement d'une telle disgra- » ce, & oublie l'ennemi dans l'infortuné. » Cesse de remplir l'air de tes plaintes, rends » justice à tes braves ennemis, n'accuse point » la fortune & le sort de la guerre, ne rou- » gis point de céder le champ de bataille » où le fameux Eugene n'a remporté que les » seconds honneurs.

Il peint ensuite l'Archiduc qui vient remercier le Duc de Malborough, & il le peint étonné de la figure aimable & imposante de ce Général dont il compare la beauté à celle d'Achille. Ensuite il mene son Héros faire le dégât en Baviere, & assiéger Treves & Traerbak.

Voici comme il termine sa piece.

» C'est ainsi que je voudrois chanter en
» vers fidéles les guerres d'Angleterre si ces
» registres harmonieux peuvent dompter le
» tems & raconter ces actions étonnantes à
» la postérité ; quand les faits sont foibles &
» petits on peut alors animer les Climats &
» faire parler les Villes, faire descendre les
» Dieux du Ciel, faire sortir les fleuves
» de leur lit bourbeux. La fiction peut jet-
» ter sur le Héros des rayons faux d'une
» gloire empruntée.

» Mais les exploits de Malborough bril-
» lent d'un éclat divin ; ils sont glorieux de
» paroître dans leur lumiere naturelle. Ele-
» vés par eux-mêmes, ils montrent leurs
» charmes propres, & ceux qui les peignent
» avec plus de vérité sont ceux qui les pei-
» gnent le plus fortement.

Il est évident que M. Adisson critique ici *la barbe limoneuse* du Dieu du Rhin dont j'ai déja parlé. Je ne sçais si ce trait est convenable à la fin d'un ouvrage héroïque. Je ne sçais même s'il est digne de la Poësie de finir ainsi par une espece de dissertation. Quoiqu'il en soit, le Poëme de M. Adisson a dans sa Patrie une réputation supérieure à celle que le passage du Rhin de M. Despreaux a parmi nous, du moins si je crois des Anglois qui m'ont paru désinteressés. Je n'ai pas assés de connoissance de cette lan-

gue pour sçavoir si cet ouvrage est bien écrit poëtiquement, je veux dire s'il est élégant, pur, facile, nombreux, si les vers se font lire sans peine, si on se les imprime malgré soi dans la mémoire. Il faut que cela soit ainsi à plusieurs égards puisqu'il est généralement estimé. Je m'en rapporte à M. de Voltaire qui entend si bien la Langue Angloise ; il dit dans son discours préliminaire qu'il a lû ce Poëme. C'est à lui d'en juger. Je vais actuellement prendre la liberté de comparer son ouvrage avec le Poëme immortel de M. Adisson.

Du Poëme de Fontenoy,

Je commencerai par un point important que M. de Voltaire traite dans son discours préliminaire, & sur lequel les esprits me paroissent partagés. C'est de sçavoir si la fiction est nécessaire dans ces petits Poëmes de trois cent ou de quatre cent vers, qui célébrent de grands évenemens, je soutiens avec M. de Voltaire que non & j'en ai pour preuve incontestable les deux ouvrages dont je viens de rendre compte. Il y a de la fiction dans l'Epitre de M. Despreaux. Il n'y en a point du tout dans le Poëme de M. Adisson, cependant le Poëme Anglois est vraiment héroïque & beaucoup meilleur que

l'autre. Je crois que la véritable raison pour laquelle ces fictions que M. de Voltaire appelle très-bien *les lieux communs de la Poësie*, ne font qu'une médiocre figure dans ces sortes d'ouvrages, c'est qu'elles ne peuvent guéres rouler que sur des vertus & des vices, ou des êtres physiques personnifiés, qui n'ont jamais qu'un intérêt imaginaire à la chose dont on parle, & qui ne peuvent en inspirer un réel.

Dans un Poëme de longue haleine c'est tout autre chose. Le ton historique seroit trop uniforme.

D'ordinaire le sujet est choisi dans un tems reculé, *Major è longinquo reverentia.* Le respect qu'on a pour les grandes actions passées porte l'esprit à croire que des êtres surnaturels pouvoient s'y intéresser. Ils font agir les mortels, ils président au Poëme, ils en sont souvent l'ame. Je ne puis mieux faire ici que de renvoyer le Lecteur à l'essai sur le Poëme épique qui est imprimé à la suite de la Henriade. Il appartenoit au seul homme de notre Nation qui ait pu nous donner un Poëme Epique, de connoître les bornes que notre Religion & nos mœurs mettent à la fiction & l'usage qu'on en doit faire. J'aime à voir Saint Louis proteger Henry IV, le fanatisme armer Jacques Clément, la discorde unie avec la politique,

tantôt prendre les habits de la Religion, tantôt implorer le pouvoir de l'amour, & l'aller trouver dans son Temple, mais je suis absolument de l'avis de M. de Voltaire qui dit que ces grandes machines de l'Epopée ne conviendroient point du tout à la description de la Bataille de Fontenoy, & j'ajoute que si on les employoit il faudroit que ce fut dans un Poëme de plusieurs Chants. Chaque chose doit être à sa place.

Je trouve dans le Poëme de Fontenoy précisément la sage mésure de fiction qu'il falloit.

Des montagnes, des bois, des fleuves d'alentour
Tous les Dieux allarmés sortent de leur séjour;
La fortune s'enfuit & voit avec colere
Que sans elle aujourd'hui la valeur va tout faire:
Les vainqueurs des Valois descendent en courroux:
Cumberland, disent-ils, nous n'espérons qu'en vous:
Courage; rassemblez vos Légions altieres.

J'observerai ici en passant que *courage* m'a parut un terme trop familier; il est dans l'Ode de Namur de Boileau, mais il y a bien des choses dans l'Ode de Namur qu'on ne doit pas imiter.

Au reste l'ouvrage de M. de Voltaire est un véritable Poëme; il y a invocation, exposition du sujet, nœud, dénouement, conclusion.

Je ne ſçais laquelle des deux invoçations mérite la préférence, celle de la Henriade, ou celle de Fontenoy.

O vous gloire, vertu, Déeſſes de mon Roi,
Redoutable Bellone, & Minerve cherie,
Paſſion des grands cœurs, amour de la Patrie,
Pour couronner Louis prêtez-moi vos lauriers ;
Enflâmez mon eſprit du feu de nos guerriers ;
Peignez de leurs exploits une éternelle image.

Il y a plus de majeſté dans l'invocation de la Henriade, & ici plus de vivacité. C'eſt en quoi je reconnois un homme qui approfondit ſon Art, car dans un petit Poëme tel que celui-ci une invocation vive, courte, pleine d'enthouſiaſme, eſt placée, & ne le ſeroit point du tout dans un grand Poëme.

Je ne connois dans le Poëme de M. Adiſſon rien qui ſurpaſſe la peinture que fait M. de Voltaire des Nations armées contre nous.

Le Belge qui jadis fortuné ſous nos Princes,
Vit l'abondance alors enrichir ſes Provinces,
Le Batave prudent dans l'Inde reſpecté,
Puiſſant par ſes travaux & par ſa liberté,
Qui long-tems opprimé par l'Autriche cruelle,
Ayant briſé ſon joug s'arme aujourd'hui pour elle,
L'Hanovrien conſtant, qui formé pour ſervir,

Sçait

Sçait souffrir & combattre & surtout obéir ;
L'Autrichien rempli de sa gloire passée,
De ses derniers Césars occupant sa pensée,
Surtout, ce peuple altier qui voit sur tant de mers
Son commerce & sa gloire embrasser l'Univers,
Mais qui jaloux en vain des grandeurs de la France,
Croit porter dans ses mains la foudre & la balance,
Tous s'arment contre nous.

Je crois être sûr qu'une semblable tirade ne seroit pas placée dans la Henriade. Elle seroit trop politique. Cela paroit uniquement fait pour les affaires récentes, pour un évenement qui intéresse actuellement. Mais que la Poësie est une belle chose quand elle exprime des idées si vraies! & que M. de Voltaire a grande raison de préférer de grandes vérités bien exprimées à ce qu'il appelle *le lieu commun de la Poësie*!

Ce que je ne trouve ni dans M. Adisson ni dans M. Boileau, c'est un certain intérêt, un attendrissement répandu dans le Poëme sur la bataille de Fontenoy.

Réveillez vous ingrats ; Louis est en danger.

O combien de vertus que la tombe dévore!
Que nos lauriers sanglants doivent couter de pleurs!
Ils tombent ces Héros, ils tombent ces vengeurs,
Ils meurent & nos jours sont heureux & tranquilles.

Vous qui lanciez la foudre & qu'ont frappé ses coups,
Revivez dans nos champs quand vous mourez pour nous,

Que tout cela est différent des vers de Boileau !

Déja du plomb mortel plus d'un brave est atteint.

Il faut être aveugle pour ne pas voir cette différence. C'est surquoi je m'imagine, non sans fondement, avoir deviné l'énigme que Boileau donnoit à deviner sur le côté foible de sa Poësie. L'Auteur du Boleana rapporte que ce célébre écrivain disoit qu'il avoit le talon d'Achille, l'endroit par où on pouvoit attaquer son génie, mais que personne ne l'avoit trouvé. Il m'est évident que cet endroit défectueux étoit la partie du sentiment; c'est par-là qu'il a toujours péché. Rien ne va au cœur chés lui. Tout prend cette route chés M. de Voltaire. Ils ont parlé tous deux le langage de la raison, mais le dernier avec bien plus de sensibilité. Je ne sçais s'il est possible qu'un Satyrique ait du sentiment. Je crois que non, & je me confirme dans cette pensée par toutes les critiques que j'ai lûes du Poëme de Fontenoy. Je vois que les Auteurs de ces brochures reprennent précisément les vers qui me font le plus d'effet. En voici un qui me tombe sous la main.

Monaco perd son sang, & l'amour en soupire.

On critique ce vers, & moi il m'attendrit. Un jeune homme de quatorze à quinze ans blessé amene cette image bien naturellement, & cela me prépare encore à cette peinture tendre qui m'émeut à la fin de l'ouvrage, quand l'Auteur me fait voir les meres, les parens de nos jeunes guerriers les embrasser au retour de tant de périls, en un mot ce qui doit plaire infiniment à tout honnête homme, c'est que M. de Voltaire jusques dans la description d'une bataille a trouvé le secret de parler au cœur. C'est ce qu'il a fait d'une maniere bien plus frappante dans la bataille d'Ivri; la mort de Dailly est un épisode qui fait verser des larmes, mais un tel épisode ne vaudroit rien dans un Poëme comme celui de Fontenoy où il ne faut pas d'épisode.

Je conclus de-là qu'il a rempli dans la bataille d'Ivri & dans celle de Fontenoy les conditions que chacun de ces deux sujets prescrivoit, & je les regarde comme deux pieces de la même main. Car enfin il faut rendre justice. Je ne connois point M. de Voltaire & peut-être ne le connoîtrai-je jamais. Je dis ce que je pense pour le bien de la Litérature; on ne peut-etre plus indi-

gne que je le suis de toutes ces infâmes brochures que je vois courir dès qu'il paroît un bon ouvrage. Quiconque écrit de ces satyres doit être sur d'écrire des sotises parce qu'il est aveuglé par la passion. L'envie n'a point de goût. Il n'y a que la sensibilité qui en ait. Il y a pourtant encore une chose qui me fait beaucoup plus de peine, ce sont les mauvais ouvrages dont nous sommes inondés en vers & en prose.

Si cette petite dissertation en augmente le nombre, au moins ce ne sera pas par l'infamie de la satyre ni par des mauvaises plaisanteries qui sont la chose du monde la plus indécente sur un pareil sujet.

Mais je proposerai modestement quelques-uns de mes doutes sur le Poëme de Fontenoy, sans prétendre assurément ôter rien à l'Auteur de sa réputation & n'ayant pour but que mon instruction & l'avancement des Lettres. Si je me trompe, j'invite ceux qui ont plus de goût & de Litérature que moi à m'éclairer dans ce Journal.

J'ose dire d'abord que les deux premiers vers devoient être plus épiques. Le Poëme de M. de Voltaire n'a rien du ton familier, il est partout grand & interessant. Rien de petit. Pourquoi a-t-il donc commencé son ouvrage comme une Epître ?

Quoi ! du siécle passé le fameux satyrique
Aura pris dans ses mains la trompette héroïque ?

Je ne sçais si je me trompe, mais je voudrois un plus grand frontispice pour le bâtiment. Je sçais bien que cela amene une comparaison assés heureuse du passage du Rhin avec la bataille de Fontenoy, mais je soutiens que l'invocation, la description des peuples qui composent l'armée alliée, la pompe & la majesté dans laquelle l'Auteur présente tous ces objets exigeoient un début plus conforme à toute cette grandeur.

Chacun porte la joye aux guerriers qu'il commande.

Ce vers me semble contredire ceux qui suivent :

Dans l'horreur de la nuit, dans celle du silence,
Demandent seulement que le péril commence.

L'horreur du silence & de la nuit donne une toute autre idée que celle de la joye, & cela gâte un peu cette noble & grande description. J'aimerois mieux l'*espoir* au lieu *de la joye.*

Harcourt est accouru. Cette consonance est dure. L'Auteur auroit du l'éviter, mais

je ne regarde ce petit défaut que comme une chose fort légere, & presque indiférente.

Que la terreur devance & la flâme environne,

La sévérité de la Grammaire exige,
Et que la flâme environne.
J'avoue cependant que ces licences doivent être permises quand elles ne coûtent rien au sens, & qu'elles font peu de violence à la construction. Il y en a beaucoup d'exemples.

Je ne sçais si on peut dire qu'un nuage porte l'éclair, comme on dit qu'il porte la foudre. L'éclair est quelque chose de si rapide, & de si instantané qu'on a peine à se le figurer porté dans un nuage : je ne donne cette remarque que comme un doute.

Le françois dont Maurice a gouverné l'ardeur
A son poste attaché joint l'art à la valeur.
La mort sur les deux camps étend sa main cruelle

Il y a ici quelque chose qui me fait peine : la liaison manque ; si l'Auteur disoit quelque chose de plus circonstancié, de plus précis, les idées se suivroient bien mieux & feroient un plus bel effet : je m'explique
Joint l'art à la valeur

est une idée generale qui ne peint rien de précis.

La mort sur les deux Camps étend sa main cruelle

Fait tableau. Je crois que la raison pour laquelle la plûpart des piéces de Poësie sont si peu liées, c'est que l'on manque presque toujours cette gradation d'idées ; on ne peint point régulierement, on saute, on enjambe, on donne le change à l'esprit. L'Auteur ne tombe presque jamais dans ce défaut, mais ici il paroît y être tombé ; ces mots,

Joint l'art à la valeur

n'amenent point assés l'idée de la mort qui frappe les deux armées, au contraire, le mot *d'art* semble exclure cette grande image, & donne plûtôt l'idée d'une défense habile que d'une journée meurtriere.

On l'arrête, il revient, ardent, infatigable,

J'aimerois mieux

On l'arrête, il s'élance, ardent, infatigable

Mais le mot *s'élance* est déja deux ou trois fois dans la piece, il faudroit prendre un autre tour.

C'en est fait & l'Anglois craint Louis *& la mort.*

Le vers que l'Auteur avoit mis dans les premieres éditions est bien plus fort & plus expressif.

Et l'Anglois à la fin craint Louis *& la mort.*

Cet *à la fin* caracterisoit l'Anglois, & augmentoit la gloire du vainqueur : Je vois bien d'où vient ce changement ; c'est qu'on vouloit détacher ce vers du précédent. Cette raison ne me suffit pas pour ne pas regretter la premiere leçon.

Enchaînez ces vaincus échappés au carnage.

Je ne voudrois pas que l'Auteur qui va quelques vers après célébrer avec attendrissement la bonté du Roi pour ces mêmes vaincus, se servît ici du mot *enchainez*. Il ne devoit pas conseiller quelque chose de dur & de contraire à la clémence qu'il loue,

C'est peu que le front calme & la mort dans les mains

on dit bien le fer, le feu, la foudre dans les mains parce que l'image est vraie. Mais peut-on dire la mort dans les mains ? cela n'est-il pas hazardé ?

Des plus tendres bienfaits éprouvent les douceurs.

Les douceurs mot foible, plus convenable à une garde malade qu'au soin des vainqueurs pour les vaincus. Pourquoi n'a-t-il pas mis *faveurs* ?

Voilà ce qui m'a semblé à peu-près répréhensible. Je soumets ma critique au public & à l'Auteur même, & je finis par avouer que l'ouvrage que j'ai critiqué est un des meilleurs qu'il ait faits.

ODE

Imitée des Odes d'Horace *Solvitur acris Hyems*, & *Diffugére nives....*

LE Zéphir si long-tems exilé de nos plaines
Vient enfin succéder aux fougueux Aquilons,
Et les fleuves rentrés dans leurs bornes certaines
Ne désolent plus nos valons.

Le Rossignol plaintif d'une voix gémissante
Aux échos attendris raconte ses douleurs,
Et l'avide nocher sur la mer inconstante
Affronte de nouveaux malheurs.

Les troupeaux ennuyés de leurs sombres retraites
Broutent sur nos côteaux le gazon renaissant ;
Le Laboureur s'unit par de riantes fêtes
A ce spectacle ravissant.

Les bergéres au loin par mille chansonnettes
Célébrent le retour de leurs tendres amans ,
Tandis que les bergers sur leurs douces musettes
Chantent leurs amoureux tourmens.

Des Amours enfantins la troupe enchanteresse ;
Venus , les ris , les jeux , & les Nymphes des bois
Dansent d'un pied léger , qu'anime l'allégresse ,
Au son de leurs touchantes voix.

L'industrieux Vulcain, plein d'une ardeur nouvelle,
De ses noirs forgerons précipite les coups ,
Tandis que loin de lui son épouse infidelle
Va chercher un nouvel époux ;

Ami , du doux Printems partageons l'allégresse ;
Ne rappellons du tems le vol précipité
Que pour mieux profiter des ans que la jeunesse
Abandonne à la volupté.

Chaque jour de la mort est pour nous l'interprête ;
Chaque instant de plus près nous range sous ses loix ;
Sa main du même coup rompt la foible houlette ,
Et brise le Sceptre des Rois.

De cet affreux vainqueur le tyrannique empire
Trop-tôt de nos plaisirs interrompra le cours ;
Peut-être qu'à présent le jour que je respire
Sera le dernier de mes jours.

Goûtons en attendant les douceurs de la vie ;
Quand la mort de mes jours éteindra le flambeau
Que ce soit dans les bras de ma chére Silvie,
Ou dans les flots du vin nouveau.

D. C. Officier au Régiment Royal Infanterie.

Suite des Arrêts notables rendus en la Grand-Chambre du Parlement de Paris en l'année 1745.

Il a été jugé au Rôle des Lundis & Mardis une *Question de Droits Seigneuriaux*, dans l'espece de laquelle il s'agissoit de sçavoir *si les lots & ventes sont dûs au Seigneur dès l'instant du Contrat, pour une cession faite d'une maison de Ville, moyennant une rente fonciere, annuelle & perpetuelle stipulée non rachetable, & qui n'étoit pas la premiere après le cens.*

Pour l'intelligence de cette Question il faut observer que lorsqu'un particulier donne à bail *un héritage de Campagne* moyen-

nant une rente fonciere *stipulée non rachetable*, il n'est point dû de droits au Seigneur, parce que la rente fonciere dûë au vendeur représente en sa main l'héritage qu'il a donné à rente.

Mais si la cession de *l'héritage de Campagne* est faite moyennant une rente fonciere *stipulée rachetable à la volonté de l'acquéreur*, les lots & ventesont dûs à l'instant du Contrat, sans que a rente soit rachetée.

Il y a après cela une autre Régle établie par les Ordonnances & par la plûpart des Coûtumes, qui est que lorsqu'une *maison de Ville* a été donnée à rente fonciere *stipulée non rachetable* & que cette rente n'est pas la premiere après le cens, la rente est toujours sujette au rachat, & que l'acquéreur peut la rembourser en vertu de la disposition de la Loi & nonobstant la convention contraire.*

Ces principes étant expliqués, un particulier avoit pris *une maison de la Ville de Sens* à la charge d'une rente fonciere annuelle & perpetuelle de 126 liv, & cette même maison étoit chargée de deux autres rentes, l'une de 3 liv. l'autre de 10 s. ensorte que la rente

* Voyez l'art. 25 de l'Ordonnance de 1441, pour la Ville de Paris & les Ordonnances de 1539 & de 1553, pour les autres Villes du Royaume.

de 126 liv. étoit la troisiéme & non la premiere après le cens.

Le Chapitre de Sens dans la censive duquel étoit cette maison, demandoit au preneur les lots & ventes pour son acquisition.

La défense du preneur ou acquereur consistoit à dire qu'aux termes de la Coûtume de Sens, *un bail à rente fonciere perpetuelle & sans rachapt ne donnoit point ouverture aux droits seigneuriaux*. C'est la disposition de l'article 232., & que *les droits seigneuriaux ne sont dûs que lorsque la rente est stipulée rachetable*. C'est ce que porte l'article 230. De là il tiroit la conséquence que la rente dont il s'agissoit étant fonciere & perpetuelle & *n'étant point stipulée rachetable*, étoit dans le cas de l'article 232, & ne donnoit point lieu par conséquent aux droits de lots & ventes.

Mais l'argument du Chapitre étoit qu'un bail à rente rachetable produit des lots & ventes. Or, disoit-il, la rente dont il s'agit est rachetable en vertu de la Loi, étant établie sur une maison de Ville & la troisiéme après le cens, elle doit donc produire des lots & ventes.

L'acquereur pour répondre à cette objection, *distinguoit* entre la *faculté de rachat donnée par la convention des parties*, & celle *donnée par la disposition de la Loi*, & il soutenoit que lorsque la faculté de racheter la

rente vient de la ſtipulation, les droits ſont dûs, mais qu'au contraire lorſque cette faculté ne naît que de la diſpoſition de l'Ordonnance ou de la Coûtume, il faut que le Seigneur attende que l'on ait racheté la rente, pour demander les droits.

Il appuyoit ce raiſonnement ſur l'interprétation que l'on devoit donner à la Coûtume qui avoit établi, à la vérité, que les rentes ſur les maiſons de Ville, autres que les premieres après le cens, ſont toujours rachetables. Mais il diſoit que cette faculté de racheter de pareilles rentes n'avoit été donnée que pour contribuer au bien public & à la décoration des Villes, & de peur qu'un débiteur d'une rente qu'il ne pourroit pas racheter, ne laiſſât tomber en ruine la maiſon ſujette à la rente, n'ayant plus le moyen de la payer, & n'ayant pas eu la faculté de la racheter, & qu'une diſpoſition pareille, faite dans cette ſeule intention, ne devoit pas s'étendre à un autre cas. Que d'ailleurs cette faculté de racheter de ſemblables rentes, n'étant établie qu'en faveur des acquereurs, & pour leur donner la facilité de ſe liberer, ne pouvoit être employée contre eux, & les obliger à payer les droits ſeigneuriaux dès le moment de leur acquiſition.

De la part du Chapitre on répondoit

que cette distinction que faisoit l'acquereur étoit contraire à tous les principes, & que la nature du Contrat est la même, soit que la faculté de racheter la rente vienne de la convention des Parties, soit qu'elle naisse de la disposition de la Loi. Aussi (disoit-on) cette distinction est-elle proscrite par tous les Auteurs & par une Jurisprudence constante.

Par rapport aux sentimens des Auteurs on citoit Louet & Brodeau lettre S. sommaire 18 n. 1. & Dumoulin sur le 358 art. de l'ancienne Coûtume de Paris.

A l'égard de la Jurisprudence on rapportoit cinq différens Arrêts. Le premier de l'année 1658. rapporté par Poquet de Livoniere dans sa seconde observation sur l'art. 154. de la Coûtume d'Anjou, qui adjuge dans l'an & jour du Contrat le retrait d'une maison donnée à rente fonciere dans la Ville d'Amboise : ce qui detruit la distinction dont on vient de parler, parce que le retrait n'a lieu que dans le même cas où il y a ouverture aux droits seigneuriaux.

Le second Arrêt que le Chapitre de Sens rapportoit est du 10 Décembre 1621. rapporté par Brodeau sur Louet lettre L. som. 18. & le troisiéme du 19 Février 1628. est rapporté par le Prêtre dans ses Arrêtes de la Cinquiéme des Enquêtes.

La même Question s'étant présentée *au Grand Conseil*, on faisoit la même distinction entre la faculté de rachat qui dérive de la convention des Parties, & celle qui est donnée par la Loi, & nonobstant ce moyen l'acquereur avoit été condamné par Arrêt du 9 Juin 1739. à payer les droits au Seigneur, quoique la rente ne fut pas rachetée.

Enfin la Cour avoit jugé la même chose par Arrêt rendu au rapport de M. Tubeuf le 15 Juin 1744, dans l'espece duquel Arrêt le Seigneur de la Gouberie demandoit les lots & ventes pour raison de deux maisons situées dans la Ville de Baugé Province d'Anjou. Chacune de ces deux maisons avoit été vendue moyennant une rente de 150 liv. que les Parties avoient stipulée *fonciere, perpetuelle & inamortissable*. Les acquereurs se défendoient du payement des lots & ventes sur ce que le rachat des deux rentes n'étoit point encore fait, & sur ce qu'il ne devenoit possible qu'en vertu de la disposition des Ordonnances, puisque la stipulation des Parties y étoit contraire. L'Arrêt les a condamnés au payement des lots & ventes.

Dans cette espece & sur ces moyens, ARREST du mardi 22 Juin 1745. sur les conclusions de Messieurs les Gens du Roi, qui condamne l'acquereur de la maison en question à payer au Chapitre de Sens les droits de lots & ventes, & aux dépens.

VERS

A Mlle. D........ sur un rendez-vous par l'Auteur d'une Fable sur les Pies.

LE rendez-vous à la huitaine
Qui dans le cours de la semaine
A seul occupé mes désirs,
Avec lui dans ce jour raméne
La troupe aimable des plaisirs.
La liberté, le badinage,
Momus au comique langage,
Bacchus de pampres couronné,
Et Comus au riant visage,
De mets exquis environné,
Viennent dans ce lieu fortuné
Offrir aux graces leur hommage.
Le Dieu du chant, le Dieu des vers,
Y briguent aussi l'avantage
De les charmer par leurs concerts.
Mais dans cet heureux assemblage
De Déités, de Dieux divers,
Il en manque un. Il est peut-être
Aux environs prêt à paroître :
Sans le nommer, voici comment

On peut vous le faire connoître ;
Il est le fils du sentiment
Et de la tendre sympathie.
Beauté, dont mon ame est ravie,
Faites un soupir seulement,
Ce Dieu sera de la partie.

SUITE de la Traduction du Manuscrit Turc & de l'Histoire des trois fils d'Hali-Bassa & des trois filles de Siroco Gouverneur d'Alexandrie.

A Leur aspect nous ne pûmes éviter l'écueil dont Nathan-Ben-Sach nous avoit tant recommandé de nous garder. Eh! qui auroit pû résister aux attraits qui s'offrirent alors à nos regards ? les trois Sœurs étoient assises ensemble sur un Divan, & il sembloit que leurs charmes differens se prêtassent un mutuel secours. L'incomparable Aurore avoit une simare de moire d'or ornée des pierres les plus belles. Argentine étoit blonde & portoit une robe de drap d'argent ; la jeune Zelide qui me frappa plus que les autres, quoiqu'elle fut encore dans l'en-

sance étoit parée d'un habillement de toile de Perse du meilleur goût, quand il n'y auroit eu aucune simpathie entre mes freres & moi, nous aurions été tous trois remplis d'amour dès le même instant.

Parmi les choses curieuses que j'avois prises sur moi, j'avois porté un flacon rempli d'un élixir dont la vertu étoit de faire naître un amour parfait entre une femme & un homme aussi-tôt qu'ils en auroient bu l'un & l'autre. C'étoit un présent de la belle Sumi dont elle avoit fait usage pour moi, & dont je n'avois pas voulu me servir pour elle. Je montrois cette liqueur aux trois belles qui choisissoient parmi nos bijoux ce qui leur plaisoit le plus, & j'avois pris une tasse de cristal pour leur en verser & les engager à en boire, lorsque Zelide, entre les mains de qui j'avois mis le flacon, jetta les yeux sur un papier dont il étoit enveloppé, & s'écria. Ah! perfides, quelles sont les paroles que je lis. *Ne goutez de cette liqueur qu'avec celui qui vous est destiné pour époux; tout autre ne veut que vous séduire.* Je portai mes regards sur ce papier & je reconnus l'écriture de Sumi.

Cependant mes deux freres avoient déja troqué avec Aurore & Argentine quelques-unes de leurs marchandises contre les deux anneaux qu'elles avoient à leur doigt & qui

étoient le premier objet de nos désirs. Dès que les deux sœurs de Zelide furent privées de leurs bagues, nous fumes dans le dernier étonnement de voir à leur place une montre d'or, & une montre d'argent, les plus belles que l'on pût trouver. La vieille Esclave qui nous avoit introduits revint dans ce moment suivie d'un Eunuque noir, & nous annonça le pere de Zelide. Nous devînmes tremblans de frayeur. Mes deux freres prirent l'un la montre d'argent, l'autre la montre d'or qu'ils cacherent dans leur sein. La vieille Esclave étonnée de ne plus trouver deux de ses maîtresses, arracha le flacon des mains de Zelide qui s'étoit évanouie, & tandis que l'Eunuque & elle ne sçavoient quel parti prendre, nous nous sauvâmes le plus promptement qu'il nous fut possible.

Nous n'osâmes revenir dans la maison où nous logions; nous nous retirâmes chés Sumi que je trouvai toute en larmes dans la crainte de ne nous plus revoir. Qu'avez-vous fait, malheureux, nous dit-elle; est-ce ainsi que vous avez suivi les conseils de Nathan-Ben-Sadi? Engagée par un pressentiment singulier j'ai consulté ce matin le Livre des secrets, & j'ai vû que dans cet instant vous abandonniez votre cœur à la passion funeste qui doit vous perdre. Ne croyez pas que je l'endure. C'est moi qui

ai écrit à Zelide la Lettre qui l'a empêché de boire de votre Elixir d'amour parfait. Et vous, ajouta-t-elle en s'adressant à mes deux freres, vous ne connoissez pas encore le prix du vol que vous avez fait en enlevant les deux montres que vous avez. Vous le sçaurez en lisant dans ce Livre, mais n'esperez pas jouir de vos conquêtes; la connoissance que vous allez avoir ne servira qu'à vous rendre plus malheureux.

Sumi nous présenta en effet le Livre de Moïzés, & nous y trouvâmes ces paroles; *Si la clef d'or & la clef d'argent montent les deux montres à minuit, elles reprendront leur état pendant toute la premiere heure du jour. Elles seront toujours en la garde d'une femme, & reviendront toujours à elle; c'est la fille de Moïzés qui est destinée à les garder.*

Mes deux freres furent très-surpris & extrêmement irrités de ces paroles. Puisque nous y sommes forcés, dirent-ils à la fille de Moïzés en lui donnant les deux montres, restez en possession du trésor qui nous appartient: du moins vous n'aurez pas non plus qu'elle le Talisman que nous leur avons enlevé. Ils sortirent avec dépit en prononçant ces mots; pour moi je demeurai auprès de Sumi, & nous attendîmes la nuit avec impatience afin de voir la suite de cette avanture.

Lorſque la nuit fut avancée Sumi monta elle-même les deux montres, & à minuit nous vîmes reparoître la belle Aurore & ſa ſœur. La fille de Moïzés fut étonnée de l'éclat de leur beauté. Ces deux jeunes perſonnes ſembloient ſortir des bras du ſommeil. Elles parurent ſurpriſes & inquiettes de ſe trouver dans un lieu qui leur étoit inconnu, & lorſque Sumi leur eut appris toute l'horreur de leur deſtinée, elles s'embraſſerent en verſant un torrent de larmes. La belle Sumi les conſola en leur promettant de ne les point abandonner, les aſſûrant que le bonheur le plus parfait ſuccéderoit à leur infortune. Dès qu'une heure fut ſonnée elles redevinrent montres.

Je paſſai le reſte de la nuit chés la fille de Moïzés, & lorſque le jour parut je ſentis dans mon cœur des mouvemens extraordinaires. Mon ame ſe rempliſſoit de fureur & de crainte; un pouvoir inconnu m'entraînoit malgré moi, & me ſéparoit de Sumi. Ah! m'écriai-je, je ſens que l'on conduit un de mes freres en priſon; adieu, trop aimable Sumi, il faut que je le ſuive.

Je ſortis en effet, & je rencontrai Izif tout effrayé, qui me dit qu'il ſentoit les mêmes allarmes que moi, & que ſans doute on avoit reconnu Izouf pour un de ceux qui avoient été chés Siroco. Il me vint ſur

le champ dans l'idée un moyen de délivrer notre frere. Je dis à Izif de courir après lui & de tâcher de lui donner un sabre pour se défendre, & moi j'entrai dans un *Bagne* que je trouvai en chemin, & où je sçavois que plusieurs Archers se rassembloient tous les jours pour boire du vin. J'avois de l'argent & je proposai à neuf ou dix de ces gens de leur donner à chacun deux Séquins s'ils vouloient souffrir que je les battîsse à mon gré. Les Archers sont extraordinairement avares, & souffriroient tout pour de l'argent. Ils accepterent ma proposition avec plaisir, & reçurent leur payement d'avance: Aussi-tôt je commençai à fondre sur eux avec un sabre que le maître du *Bagne* me prêta, & tandis que j'accablois de coups ces gens que j'avois payés pour cela, la même chose arrivoit, par simpathie, à mes deux freres, avec ceux, à qui ils n'avoient rien donné; je sortis vainqueur d'entre les mains des Archers, qui m'environnoient, & je trouvai en chemin mes deux freres qui avoient eu toujours par simpathie, le meme bonheur avec ceux qui vouloient les conduire au cachot. Après être échapés de ce danger & que l'on m'eut beaucoup félicité sur le secret que j'avois trouvé, nous crûmes ne devoir pas rester à Constantinople, & sans dire adieu à Sumi nous sortîmes de la Ville.

Le lendemain nous apprîmes que l'on avoit détruit notre maison & pillé tout ce que nous possédions. Cela nous chagrina infiniment, mais vous jugez bien, Messeigneurs, que nous n'eûmes garde d'aller nous en plaindre. Il ne nous restoit que ce que nous portions sur nous de bijoux & de marchandises, & les deux bagues des filles de Siroco. Nous résolûmes de nous séparer pour n'être pas si facilement reconnus & de mener une vie errante.

Quelques jours après je me trouvai sur le bord de la mer aux environs de Constantinople; je vis un vieil Eunuque assis à la porte d'un Château qui paroissoit isolé; je m'approchai de lui. Il vouloit d'abord m'éviter, mais avec quelques bijoux dont je lui fis présent, je l'apprivoisai de maniere qu'il me permit de m'asseoir auprès de lui, & il lia lui-même la conversation. Il me dit qu'il étoit auprès d'un jeune Seigneur fils du Bassa de la mer. Il me dit que depuis longtems le Bassa étoit absent pour la guerre que l'on avoit alors contre les Chrétiens. Il me parla du Talisman que son éleve possédoit & dont je connoissois la vertu. Il m'instruisit que ce jeune homme étoit destiné dès son enfance, ainsi que deux freres qu'il avoit à épouser les filles de Siroco, dont il me raconta l'avanture que je sçavois mieux que lui

lui. A son discours, tout l'amour que le premier moment avoit fait naître dans mon cœur pour Zelide se ralluma & m'enflâma de jalousie : Quoi ! dis-je en moi-même, c'est peut-être cet enfant qui lui est destiné ; c'est peut-être avec lui que Zelide doit boire de l'Elixir d'amour parfait. Il faut rompre un projet aussi funeste pour moi.

Je résolus d'enlever le fils du Bassa, & pour réussir dans ce dessein, il me vint dans l'esprit de contrefaire l'insensé. Je commençai à chanter & à sauter de toute ma force. Je proposai à l'Eunuque de faire venir son éleve, & je l'assurai que je le divertirois infiniment. Le vieil Esclave alla chercher le fils du Bassa, & je continuai de danser devant lui. Le jeune homme se réjouissoit de voir les tours que je faisois, & l'Eunuque rioit de toute sa force. Je lui proposai ainsi qu'au jeune homme de leur apprendre l'exercice que je faisois, ils y consentirent; l'Eunuque fut bientôt si fatigué qu'il fut obligé de cesser, & le jeune homme étoit tout en eau. Je demandai à l'Esclave qu'il allât chercher de quoi boire, & tandis qu'il étoit rentré je profitai de cette circonstance pour conseiller au jeune homme d'ôter la toile de son turban qui lui chargeoit trop la tête. Il suivit mon avis, & aussitôt il fut changé en une marmite dont je me saisis & que j'emportai en courant si vîte que

l'Eunuque qui ressortit à l'instant ne put m'atteindre. Je vis de loin que le vieil Esclave désespéré de ne plus revoir son éleve, se précipita dans la mer d'où je ne me donnai pas la peine de l'aller retirer.

Dans cet endroit le Bassa interrompit le Juif pour s'écrier : Ah ! sage Derviche, vous aviez bien raison ; dès que la Plaque de cuivre n'a plus été accompagnée du signe des fidéles croyans, mon fils n'a plus été. Et vous malheureux, continua le Bassa en s'adressant à Izaf, voyez ce jeune homme, n'est-ce pas lui dont votre malice à causé le malheur ? Je crois le reconnoître, dit Izaf, mais puisqu'il a repris sa premiere forme, je ne suis plus si coupable que je croyois l'être. Je marchai pendant quelques jours, continua le Juif, avec le butin que j'emportois, & je m'éloignois de Constantinople, lorsqu'un soir je me trouvai accablé de lassitude, quoique je n'eusse pas fait pendant la journée un chemin fort considérable. Je me sentois le corps froissé comme si j'eusse reçu plusieurs coups. Je me couchai sur l'herbe auprès d'un jardin après avoir mis ma marmite auprès de moi, & je m'endormis. Mon sommeil fut troublé par mille inquiétudes. Tantôt je sentois la gaieté se répandre dans mon ame, quelquefois la crainte s'en emparoit, à laquelle un moment après succédoit la tristesse. Enfin à

mon réveil je ne vis plus ma marmite auprès de moi ; je me trouvai en simple caleçon, & je reconnus mes deux freres qui dormoient à mes côtés dans le même état auquel j'étois. Ils s'éveillerent je leur demandai en tremblant s'ils sçavoient pourquoi nous étions tous trois dans cette situation. Hélas! répondit Izouf, après nous avoir considérés tous deux & avoir porté ses regards sur lui-même, je le vois, nous sommes ruinés : Ah! Quelle malheureuse avanture ! Je le pressai de m'instruire de ce qui leur étoit arrivé. Ces jours derniers, me dit Izouf, mon frere & moi étions plus contens qu'à l'ordinaire ; apparemment qu'il vous étoit arrivé quelque fortune, que par simpathie, comme vous sçavez que cela nous arrive toujours, nous partagions avec vous. Cela étoit vrai, lui répondis-je, il y a quelques jours que j'avois enlevé le fils du Bassa de la mer, que j'avois fait changer en marmite. Eh bien, continua mon frere, hier comme nous voyagions gaiement, nous avons passé auprès d'un caravanserail où nous avons entendu que l'on chantoit des chansons, que l'on faisoit de grands éclats de rire, enfin où nous avons vû tous les signes d'une joye complette. Nous sommes entrés & nous avons trouvé quelques Turcs qui avoient avec eux des Danseuses de Circassie d'une extrême beauté : il y en

avoit deux parmi elles dont les attraits étoient incomparablement au dessus de l'éclat des autres Nous avons été bien reçus, & on nous a fait asseoir à table pour boire du vin que l'on versoit avec profusion. On nous avoit placés auprès des deux plus belles Circassiennes dont les prevenances nous charmoient. Les hommes qui étoient avec elles n'en marquoient aucune jalousie. Après avoir passé quelque tems dans les plaisirs, une des deux belles Circassiennes a dit à sa compagne, leur frére a dansé, il faut qu'ils dansent aussi. Nous ne comprenions pas ce que ces deux femmes vouloient dire. Je l'entens fort bien, dis-je à mon frere, j'ai dansé lorsque j'ai voulu enlever le fils du Bassa; c'est apparemment cela qu'elle vouloit dire, me répondit Izouf, car aussi-tôt ces deux femmes nous ont pris par la main & nous ont fait danser avec une vivacité étonnante. Quelque tems après, nous étant remis à table & ayant repris du vin plus violent que le premier, la vapeur de cette boisson nous a monté à la tête, les hommes qui étoient avec les Circassiennes ont tiré leur sabre & nous ont menacés de nous tuer. Le vin & la lassitude nous avoient tellement affoiblis que nous ne pouvions nous défendre, nous nous sommes ou évanouis ou endormis & nous nous trouvons ce matin auprès

de vous dans l'état où vous nous voyez; on nous a dépouillés de tout, mais ce que nous devons le plus regretter, ce sont les deux Talismans des filles de Siroco que nous avions fait monter en cachet pour les déguiser & que nous portions sur nous.

Après avoir déploré quelque tems notre infortune, nous ne trouvâmes point de meilleur parti à prendre que celui de revenir à Constantinople, où nous jugions bien que l'on ne nous chercheroit plus, & de recourir aux bontés de Sumi. Nous nous mîmes en chemin, & après avoir souffert la faim & éprouvé bien des fatigues nous arrivâmes chés cette aimable fille. Elle fut attendrie, sans être surprise, de l'état où elle nous voyoit; elle avoit lû nos malheurs dans le livre de Moïzés. Comme sa fortune ne lui permettoit pas de nous donner de grands secours, nous lui proposâmes de vendre tous les matins la montre d'argent en quoi la belle Argentine avoit été changée. Vous sçavez, lui dîmes nous, que tous les jours elle reviendra vous trouver, à moins que la clef d'argent ne la monte à minuit, ainsi vous ne courez pas risque de la perdre. Sumi y consentit, à condition que nous nous informerions toujours de la demeure de celui à qui nous la vendrions, pour qu'elle put y porter sa sœur Aurore, & qu'Argen-

tine ne se trouvât pas seule en cas que l'on songeât par hazard à la monter à l'heure marquée. Depuis ce tems nous faisons ce commerce qui nous fournit à chacun un sultanin par jour, & les deux filles de Siroco, n'ont point encore manqué de revenir sous la garde de Sumi. Hier Izouf vendit la montre d'argent à ce jeune homme, & le soir quand il le vit prêt à rentrer, il mit par ordre de Sumi la montre d'or sur le pas de sa porte. Apparemment (continua Izaf en s'adressant à Néangir) vous avez négligé de les monter car elles sont revenues de grand matin.

Quel desespoir pour moi, dit Néangir! Si j'avois eu plus de présence d'esprit j'aurois vû l'adorable Argentine dont le portrait seul ma charmé. Ce n'est pas votre faute, dit le Cadi, vous n'êtes pas Sorcier. Par le fleuve de lait qui coule dans le Paradis, iroit-on deviner qu'il faut monter sa montre à pareille heure? Mais ce qu'il y a à faire, c'est que je vais obliger ce Marchand à vous la rendre, & ce soir vous ne l'oublierez pas. Il ne nous est pas possible de la rendre aujourd'hui, dit Izouf, elle étoit déja livrée ce matin avant que ce jeune homme vint nous trouver. Eh bien, dit le Juge, vous rendrez l'argent; n'est-ce pas trois sultanins d'or que ce jeune homme vous a donnés? Le Juif fort content du jugement du

Cadi fouilloit déja dans sa poche pour les rendre, quand Néangir qu'une pareille décision impatientoit, s'écria : Il s'agit bien de mon argent. C'est l'adorable Argentine que je demande, sans elle tout est inutile pour moi. Mon cher Cadi, dit le Bassa, ne voyez vous pas que vous n'avez pas raison, & qu'un trésor tel que celui que mon fils a perdu n'a point de prix. Seigneur, lui répondit le Juge, vous avez plus d'esprit & d'autorité que moi ; prononcez sur cette affaire, car pour moi je n'y connois plus rien. J'y consens, dit le Bassa, venez, mon cher fils, venez dans mon *Haram* : Ne nous quittez pas, charmante Sumi : que l'on y conduise les trois freres ; j'espere que dans peu nous serons tous contens.

Mais, Seigneur, reprit le Juge, prenez garde qu'un de ces trois hommes ne nous échappe ; il iroit peut-être donner de l'argent à quelque Bassa ou à quelque Cadi pour se laisser accabler de coups & nous nous trouverions assommés par ses deux freres qui lui ressemblent si fort que ce qui arrive à l'un arrive aux autres. Seigneur, répondit Izouf, vous n'avez rien à craindre de semblable, quand les Cadis prennent de l'argent ce n'est pas pour se laisser battre. Reposez-vous sur moi du soin de tout, dit le Bassa, je suis plus interessé qu'un autre à voir la fin de cette avanture.

Le Bassa se leva en disant ces mots, & on laissa le Cadi juger des affaires moins difficiles. Le Bassa fit monter son fils sur un cheval de main ainsi que la belle Juive ; il étoit entr'eux, & les trois Juifs conduits par les Esclaves du Bassa suivoient lentement appuyés sur leurs bequilles.

Quand le cortége fut prêt à entrer chés le Bassa, on vit sur un banc de pierre qui étoit près de la porte, deux femmes assises dont on ne pouvoit connoître les traits, parce qu'elles étoient couvertes d'un voile ; on ne laissoit pas de voir à leur taille & à leur air qu'elles étoient dans la premiere jeunesse ; elles étoient habillées de la maniere la plus galante : leur caleçon étoit de satin brodé d'argent, & elles avoient des pabouches du Levant d'une finesse extraordinaire ; l'une d'elles tenoit sur ses genoux un sac assés grand de taffetas couleur de rose lié de Rubans verts, dans lequel il y avoit quelque chose qui paroissoit remuer. Ces deux jeunes femmes se leverent à l'approche du Bassa pour s'avancer auprès de lui, & celle qui portoit le sac lui dit : mon bon Seigneur, achetez notre sac & ce qui est dedans sans le voir : combien voulez vous le vendre ; dit le Bassa ; trois cent sequins, répondit l'Inconnue ; le Bassa se mit à rire de la proposition & passa sans lui répondre ; vous ne vous

repentirez pas du marché, reprît l'Inconnue ; peut-être que demain nous reviendrons, vous en donnerez quatre cent sequins, & si ce n'est qu'après demain nous en aurons cinq cent ; il augmentera de cent sequins par jour : allons, dit l'autre femme voilée, en tirant sa compagne par sa robe, ne nous amusons pas davantage, il pourroit crier ; & notre secret seroit peut être découvert. A ces mots les deux jeunes personnes s'éloignerent, & on les eut bien-tôt perdues de vue.

Néangir à qui il étoit arrivé des choses qui n'arrivent à personne étoit celui que cette avanture auroit le plus frappé s'il n'eût été entierement occupé de sa chere Argentine ; les autres crurent simplement que ces deux femmes étoient folles & entrerent dans le Palais sans y faire beaucoup d'attention.

On laissa les trois Juifs sous la garde de quelques Esclaves dans un salon qui étoit dans une avant-cour. Néangir étant entré dans l'interieur du Haram avec son pere & la Juive, fut étonné de la magnificence qui s'offroit à ses regards ; les meubles & les tapis précieux paroient des chambres où l'or brilloit de tous côtés sur les plafonds & sur les lambris ; plusieurs femmes Esclaves de diverses nations étoient assises sur des piles de carreaux, & un grand nombre d'Eunuques debout les bras croisés sur la poitrine,

attendoient en silence les ordres de leur maître prêts à les exécuter au premier regard.

Au fond de la sale sur une estrade étoit une femme d'environ trente-cinq ans, d'une beauté extraordinaire, malgré l'abattement ou elle paroissoit : elle étoit presque couchée & avoit sa tête sur le dedans de sa main; dès que le Bassa parut toutes les femmes se leverent avec respect : incomparable Zambac (dit le Bassa en s'adressant à celle qui s'étoit levée de dessus l'estrade) douce lumiere de ma vie, félicitez moi; voici votre fils que j'ai retrouvé aujourd'hui après qu'il vous à couté tant de pleurs; Zambac tressaillit à ce discours, mon Souverain & cher Seigneur, dit-elle au Bassa, puissiez vous surmonter tous les ennemis de nôtre invincible Sultan, & quand l'Ange de la mort aura fermé vos yeux puissiez-vous être aimé de la plus belle des Houris pour le present que vous me faites!

Néangir connoissant par ces discours que Zambac étoit sa mere s'étoit prosterné à ses genoux.

Zambac lui prit la tête entre ses mains & le baisa tendrement au front : Que toute ma maison partage ma joye (reprit le Bassa) que l'on avertisse mes deux fils Ibrahim & Hassan, qu'ils viennent embrasser leur frere :

helas! Seigneur, dit Zambac, ne vous souvenez-vous plus que c'est l'heure; Hassan pleure sur sa main & Ibrahim cherche. Que le Grand Prophéte soit loué à jamais, dit le Bassa, il faut les laisser faire; mon fils, ajouta-t-il, en s'adressant à Néangir, nous les verrons ce soir.

Pardonnez, Seigneur, dit la belle Sumi, si je vous demande l'explication de ce mystéré, je pourrai vous servir, & le livre des secrets que je posséde pourra m'en découvrir quelqu'un qu'il vous sera avantageux de connoître: charmante Sumi, dit le Bassa, je vous devrai la félicité de ma vie: venez avec moi dans leur appartement, la vûe de mes deux malheureux fils vous en apprendra plus que mes discours ne pourroient faire.

Sumi & Néangir ayant suivi le Bassa entrèrent dans un grand salon où ils trouverent deux jeunes gens de la figure la plus aimable, l'un paroissoit avoir dix-neuf ans & l'autre dix-sept; le plus jeune étoit assis auprès d'une table sur laquelle il étoit panché, & avoit le front appuyé sur sa main droite qu'il arrosoit de ses larmes. Le jeune homme ayant levé les yeux un moment quand le Bassa étoit entré, Néangir & la belle Juive virent avec étonnement que la main qu'il baignoit de ses pleurs étoit d'ébéne. La tristesse du jeune homme parut re-

doubler à l'aspect de ceux qui le regardoient, il remit les yeux sur sa main en poussant un profond soupir, & ses larmes recommencerent à couler avec abondance.

L'autre jeune homme étoit occupé à ramasser avec activité des grains de corail qui étoient dispersés dans le salon sous les tables & sous les meubles; il les arrangeoit les uns auprès des autres sur la même table où le premier jeune homme étoit appuyé; Néangir & Sumi remarquerent qu'il en avoit déja rassemblé quatre-vingt dix-huit, mais que lorsqu'il paroissoit satisfait de les voir réunis, tout étoit déja sauté de dessus la table, & s'étoit répandu dans tous les coins du salon où le jeune homme alloit les ramasser de nouveau.

Vous voyez, dit le Bassa, qu'el est le sort de mes malheureux fils; l'un cherche pendant trois heures du jour les grains que vous voyez, & l'autre dont la main droite est devenue noire, pleure pendant le même tems l'accident qui lui est arrivé, sans que j'aye pû sçavoir qu'elle est la cause de leur infortune.

Ne restons pas en ce lieu plus long-tems, dit Sumi, il semble que notre presence aigrisse leur douleur; permettez-moi d'aller chercher le livre des secrets, il nous découvrira sans doute d'où vient le malheur qui les accable, & nous apprendra quel remede on

peut y apporter. Le Baſſa ſuivit le conſeil de la belle Juive, mais Néangir vit avec une peine extrême la réſolution où cette aimable perſonne étoit de les quitter : ſi Sumi nous laiſſe, dit-il au Baſſa, je ne pourrai voir ma cher Argentine, c'eſt cette nuit qu'elle doit la venir retrouver avec la belle Aurore ; je languis d'impatience juſqu'à ce moment, & je mourrai de douleur s'il ſe paſſe ſans que je poſſéde l'objet de mon amour.

Raſſurez-vous, dit Sumi, vous me reverrez avant la nuit ; je vous laiſſe en otage mon cher Izaf, pourrez-vous craindre que je vous abandonne. Néangir conduiſit la belle Juive juſqu'à la derniere porte du Haram ; elle voulut voir encore les trois Juifs avant que de ſortir : Néangir à ſa priere ordonna aux Eſclaves de ſon pere de ne les laiſſer manquer de rien, & ſurtout d'avoir un ſoin particulier de l'amant de Sumi.

A peine la belle Juive avoit-elle quitté Néangir qui étoit dans le veſtibule où étoient les trois Juifs, qu'il vit entrer un homme qui étoit conduit par une vieille eſclave.

La ſuite dans un autre Mercure.

NOUVELLES LITTERAIRES, des Beaux Arts &c.

PRINCIPES généraux & raisonnés de la Grammaire Françoise avec des observations sur l'Ortographe, les accens, la ponctuation & la prononciation, & un abregé des regles de la Versification Françoise, dédiés à M. le Duc de Chartres, par M. *Restaut* Avocat au Parlement & aux Conseils du Roi; cinquiéme édition revûe, corrigée & considérablement augmentée. A Paris chés Ph. N. *Lottin* Libraire rue S. Jacques, 1745 *in*-12.

Voici la cinquiéme édition que fait M. Restaut de son excellent ouvrage, & l'empressement avec lequel le public a enlevé quatre éditions très-nombreuses est un sûr garant du succès qu'aura celle-ci, laquelle est corrigée & augmentée par l'Auteur. Tous les bons esprits conviennent que la Grammaire de M. Restaut l'emporte de beaucoup sur toutes celles qui ont paru jusqu'ici, ce qui doit d'autant plus flater cet Auteur qu'avant lui plusieurs gens de mérite avoient tenté cette entreprise : elle avoit en effet de grandes difficultés, & outre la se-

chereſſe d'un travail épineux & capable de rebuter, il faut avouer que le défaut d'analogie qui ſe trouve ſouvent dans notre Langue en rend les principes beaucoup plus difficiles à expoſer avec méthode que ceux d'aucune autre Langue; mais auſſi quel objet pour l'émulation que d'enſeigner une Langue que l'on parle dans toutes les Cours, qui eſt devenue la Langue univerſelle de l'Europe !

Croiroit-on que cette même Langue ſoit regardée avec indifférence par les François à qui elle fait tant d'honneur ? Il eſt pourtant vrai que ſi l'on excepte le très-petit nombre des gens inſtruits, le reſte de la Nation eſt dans une profonde ignorance ſur tout ce qui regarde la Langue: c'eſt peut-être une ſuite de la mauvaiſe éducation que l'on a donnée aux enfans: on commence par leur apprendre la Grammaire Latine, laquelle leur paroît alors fort indifférente & étrangere à toutes leurs idées, au lieu que ſi on leur apprenoit les principes du François, ayant à les appliquer aux mots & aux phraſes dont ils ſe ſervent, cette étude deviendroit pour eux *plus intereſſante*, en quelque ſorte, & d'autant plus facile que chaque mot quils diroient leur rappelleroient les leçons de leur Maître. Les Romains n'avoient pas cette négligence condamnable, & leurs en-

ſans ne perdoient pas ſept ou huit années précieuſes dans des écoles d'où ils ſortoient mal élevés, ignorans tous les uſages, ne connoiſſans ni leur Langue ni les bons Livres de cette Langue, & emportans pour tout fruit de leur éducation le dégoût du travail inſpiré par la contrainte, & cinq ou ſix mots d'une Langue morte qu'ils ont retenu de mémoire, & qu'ils ſe hatent d'oublier.

On trouve dans la nouvelle édition que donne M. Reſtaut un grand nombre de nouvelles obſervations, d'autant plus utiles qu'elles ſont faites ſur la pratique du langage, & qu'elles pouront ſervir à réſoudre des difficultés dont on ſe trouve aſſés ſouvent embarraſſé.

M. Reſtaut s'eſt étendu plus qu'il n'avoit encore fait ſur tout ce qui peut avoir rapport à la Syntaxe; il a mis ſur tout dans un très-grand jour ce qui regarde l'accord de l'adjectif avec le ſubſtantif, du relatif avec l'antécedent, & du verbe avec le nominatif; il a encore éclairci pluſieurs difficultés d'Ortographe, & s'eſt principalement attaché à donner des régles ſûres & préciſes ſur les lettres doubles en parcourant toutes les terminaiſons où elles peuvent ſe trouver.

M. R. nous permettra ici de lui faire une petite obſervation. Pourquoi a-t-il changé l'Ortographe du mot *faiſois*, & écrit-il je

fesois? Il répond que c'est la prononciation qui l'a déterminé, mais si ce motif a lieu dans un cas, il pourra l'avoir par la même raison dans tous, & alors il faudra adopter l'Ortographe de M. l'Abbé de S. Pierre.

On la rejette cependant, & l'on soutient avec raison que l'Ortographe, du moins à beaucoup d'égards, ne doit point se regler arbitrairement sur la prononciation.

L'Ortographe sert a représenter l'analogie qu'un mot a avec un autre mot de la Langue, duquel il est dérivé, ou avec un mot d'une Langue étrangere qui l'a fait passer dans la nôtre. On ne prononce pas *homme* autrement qu'*omme*, mais comme les Latins écrivent par un *h homo*, duquel nous avons formé *homme*, l'innovation que l'on feroit en écrivant *omme* ne serviroit qu'à nous faire perdre la trace de l'étymologie; & pour revenir au mot *fesois*, il est clair que l'on n'écrit je *faisois* que parce que, ainsi que le dit M. R. l'imparfait se forme du présent je *fais*; la nouvelle Orthographe est donc contraire à l'analogie qui se trouve entre les tems du verbe. Il y a au sujet du verbe *faire* une innovation plus ancienne que le Livre de M. R. laquelle est aujourd'hui généralement adoptée. On écrit au futur je *ferai*; les anciens Livres portent je *fairai*, par la raison d'analogie dont nous venons de parler tout à

l'heure : le futur se forme de l'infinitif, peut-être à l'imitation d'une façon de parler Italienne.

Il est assés ordinaire aux Italiens de dire *hò à far*, pour *farò*, *je ferai*, *hò ad amar* pour *amerò*, *j'aimerai*; c'est ainsi que se forme notre futur ; nous disons *j'aimerai* comme si c'étoit la contraction de *j'ai à aimer*, c'est ainsi que le passé défini se forme du participe passif & du présent du verbe *avoir*, & n'est qu'une inversion & une contraction du passé indéfini. *J'aimai*, n'est autre chose que *j'aime-ai* & le renversement de *j'ai aimé*.

M. R. a enrichi cette édition d'une table alphabétique faite avec beaucoup de soin & d'ordre, & qui ne sera pas d'un médiocre sécours pour ceux qui étant peu au fait de l'ordre que les matieres doivent avoir entr'elles, souvent ne pourroient trouver sans la table des chapitres en quel endroit est éclaircie la difficulté dont ils cherchent la solution ; cette table les tire de peine. Sous quelque dénomination qu'ils cherchent l'objet de la difficulté ; ils le trouvent dans la table qui les renvoie à toutes les pages du livre où il en est question ; on trouve, par exemple, le *nom adjectif* sous la lettre A, & sous la lettre N &c.

M. R. avoue que le Dictionnaire de l'Académie imprimé depuis sa derniere édition lui a

été d'un grand secours pour celle-ci. *Cet excellent ouvrage*, dit-il, *est sans contredit la source la plus pure à laquelle on puisse avoir recours pour connoître la valeur, l'énergie & le veritable usage des termes de notre Langue; c'est un guide sûr que l'on ne peut abandonner sans risquer de s'égarer, & il n'appartient à aucun particulier de vouloir opposer son autorité à celle d'une illustre Compagnie uniquement occupée du soin de perfectionner la Langue Françoise, d'en écarter tout ce qui pourroit en corrompre ou alterer la pureté, & de la soutenir dans cette superiorité qu'elle s'est acquise au-dessus de toutes les Langues de l'Europe.*

M. R. dit encore qu'il a profité de l'excellent traité de M l'Abbé d'Olivet sur la Prosodie Françoise. On ne peut trop louer l'ordre, la clarté, la précision qui regnent dans l'ouvrage de M. R. tous les principes y sont nettement développés, simplifiés autant qu'ils peuvent l'être: travail qui exigeoit un esprit philosophique, & qui est plus abstrait qu'il ne le paroît. On peut dire que ce Livre durera autant que la Langue Françoise. Le zéle que nous avons pour l'avancement des Lettres, l'estime que nous concevons pour ceux qui les cultivent avec succès nous porteroient à nous étendre plus long-tems sur les justes éloges dûs à M. R. mais assûré depuis long-tems de l'approbation publique, il se-

toit peu flaté de nos foibles suffrages qui n'apprendroient rien de nouveau aux lecteurs.

DAVID le jeune Libraire à Paris, Quai des Augustins au S. Esprit, vient de mettre en vente une nouvelle & belle édition de *Cornelius Nepos*, ornée des portraits des Grands Capitaines, vignettes & fleurons gravés sur les desseins du célebre Cochin fils.

Le même Libraire a publié au commencement de cette année une édition de *Saluste* ornée de figures, même papier & caracteres que le *Cornelius Nepos*.

Les Commentaires de Cesar pareillement à la fin de cette année 1745.

Le même Libraire a reçû des Pays étrangers les Livre suivans.

JOSEPHI SANZONI *Opera omnia Medico Physica & Phylologica*, in-4 5 vol. 30 liv.

JOANNIS BERNOULLI, *M. D. Matheseos Professoris, Regiarum Societatum Parisiensis, Londinensis, Petropolitanæ, Berolinensis Socii &c. Opera omnia* in-4. 4 vol. 50 liv.

TRAITE' PHILOSOPHIQUE des Loix Naturelles, où l'on recherche & l'on établit par la nature des choses, la forme de ces Loix, leurs principaux chefs, leur ordre,

leur publication & leurs obligations ; on y refute aussi les élemens de la Morale & de la Politique de Thomas Hobbes, par le Docteur Ricard Cumberland, traduit du Latin par M. Barbeyrac *in*-4. 1 vol. 9 liv.

JUGEMENS des SS. Peres sur la Morale de la Philosophie Payenne *in*-4. 1 vol. 10 liv.

HISTOIRE UNIVERSELLE, Sacrée & Profane depuis le commencement du monde jusqu'à nos jours, par le R. P. Dom Augustin *Calmet* Abbé de Senones & President de la Congrégation de S, Vannes & de S. Hidulphe, *in*-4. 7 vol. 60 liv.

LES FETES DE L'HYMEN, divertissement en un seul Acte, avec un prologue sur le Mariage de Monseigneur le Dauphin avec l'Infante d'Espagne, composé par M. *B. D. S. V.* & mis en Musique par M. *Torrez* Maître de Musique du Concert de Clermont, chés Pierre *Boutaudon*, Imprimeur du Roi à Clermont-Ferrand 1745.

DIDOT Libraire à Paris mettra incessamment en vente le premier tome *in*-4°. de *l'Histoire génerale des Voyages*, ou *nouvelle Collection de toutes les relations de Voyages par mer & par terre, qui ont été publiees jusqu'à*

» mes Pays, en citant avec soin les noms de
» ceux à qui chaque Remarque appartient.
» En général, les avantures des Voya-
» geurs ne sont pas toutes assez importantes
» pour ne pas demander beaucoup de retran-
» chemens & d'abbréviations. D'ailleurs,
» comme il est nécessaire qu'en visitant les
» mêmes Pays ils répétent souvent les mêmes
» choses, la méthode qu'on s'est formée pour
» les recueillir épargnera au Lecteur un
» grand nombre de superfluités : elle aura
» trois grands avantages. 1°. De conserver le
» fond des choses dans sa totalité. 2°. De
» mettre chaque Ecrivain en possession de ce
» qui est à lui. 3°. De faire éviter les répé-
» titions qui entraîneroient autant d'ennui
» que de longueur.

» Ajoûtons que le Lecteur trouvant, réuni
» dans les mêmes lieux, tout ce qui appar-
» tient aux mêmes sujets dans un grand nom-
» bre d'Ecrivains differens, se voit épargner
» la peine de courir de l'un à l'autre pour re-
» joindre des observations dispersées ; enfin,
» qu'au lieu de quantité de notions impar-
» faites qui se trouvent répandues dans plu-
» sieurs Ouvrages, il aura des descriptions
» entieres, formées de la réunion de toutes
» les parties. Ainsi cette collection devient,
» comme l'anonce dans le Titre, un systê-
» me d'Histoire & de Géographie moderne,
autant

» autant qu'un corps de voyages, & repré-
» sente avec autant d'ordre que de plénitude
» l'état actuel de toutes les Nations.

» Ne peut-on pas dire aussi, à l'honneur
» de la méthode qu'on embrasse, qu'elle a dû
» servir à rendre le fond de l'Ouvrage plus
» correct & plus parfait? Un Compilateur
» qui a rapproché les remarques de plusieurs
» Ecrivains les unes des autres, doit avoir eu
» plus de facilité à reconnoître leurs erreurs,
» & par conséquent à les corriger. Il doit en
» avoir eu beaucoup à distinguer les rela-
» tions romanesques d'avec les Ouvrages sé-
» rieux, & les copies de l'original; à dé-
» couvrir les vols, & à remonter sur les tra-
» ces du Plagiaire jusqu'à la premiere source.
» En rapprochant, par exemple, toutes les
» relations de la Guinée l'une de l'autre, il
» paroît clairement que leurs Auteurs ont
» copié ou volé si l'on veut *Artus* dans la
» collection de *Bry*, car ils ne l'ont cité nul-
» le part, sans excepter *Bosman* même, que
» personne jusqu'aujourd'hui n'avoit soup-
» çonné de plagiat. Une découverte de
» cette nature a rendu les Compilateurs de
» ce Recueil si attentifs, qu'ils n'ont guéres
» manqué de restituer les biens aux proprié-
» taires. Ils ont respecté singulierement les
» observations des plus anciens voyageurs; &
» quoiqu'elles manquent souvent d'une jus-

» te étendue, comme on ne s'en appercevra que trop dans les premieres relations Angloises, ils ont cru devoir les y laisser avec cette imperfection.

» Après avoir donné l'idée génerale du plan de cet Ouvrage, il faut entrer dans quelque détail sur l'exécution. La matiere est considérée sous deux vûes différentes, l'une qui comprend les *Extraits*, l'autre les *Réductions*.

» Les *Extraits* contiennent le journal de chaque voyage, les avantures du voyageur & les autres événemens qu'il raconte, avec la description des lieux telle qu'il la donne, sur-tout lorsqu'elle n'est pas démentie par les remarques de quelque autre voyageur. Chaque extrait est précédé communément d'une introduction ou d'un éclaircissement littéraire, dans lequel on rend compte, autant qu'il est possible de la personne de l'Auteur, de l'origine de son Ouvrage, de sa nature & de sa forme. On y joint une courte critique, c'est-à-dire un jugement sur le mérite ou sur les défauts, particulierement pour ce qui concerne la Géographie & l'Histoire, les Figures, les Plans & les Cartes.

» Ce qu'on appelle ici les *réductions* contient les remarques des Voyageurs sur chaque Pays, sur ses habitans, ses productions

» naturelles &c. dont on a composé un corps
» qui forme une description réguliere, mais
» quoique les observations de différens Ecri-
» vains se trouvent ainsi mélées, on a pris
» soin de les distinguer par d'exactes citations.
» Lorsque tous les Auteurs s'accordent sur
» quelque point, on a cru les citations inu-
» tiles, mais dans les endroits où ils se con-
» tredisent, tantôt on insére leurs différen-
» tes relations dans le texte, tantôt s'atta-
» chant à celui qui paroît le plus exact, on
» relegue tous les autres dans les notes.

» Ces notes qui sont Géographiques,
» Historiques & Critiques, ont pour objet
» de corriger les erreurs, de fixer les opi-
» nions ou de concilier leurs différences,
» d'éclaircir les obscurités & de suppléer
» par divers secours aux omissions qui se
» trouvent souvent dans les Voyageurs,
» mais on ne renvoye guéres aux notes
» ce qui peut trouver place dans le texte
» sans appesantir la narration, & quel-
» quefois même, lorsque la question est d'u-
» ne importance extraordinaire pour l'His-
» toire ou la Géographie, on introduit une
» Dissertation particuliere sur le fond de la
» difficulté.

» Cependant après tant de travail & d'at-
» tention pour corriger les erreurs, on ne se
» flatte pas d'avoir toujours satisfait le Lec-

» teur, & l'on n'est pas parvenu à se satisfai-
» re toujours soi-même. Quand la différence
» n'est qu'entre deux Auteurs, ou que de
» part & d'autre le nombre des Auteurs est
» égal, il est extrêmement difficile de juger
» de quel côté la vérité se trouve, à moins
» qu'ils ne se présente pour guide quelque
» témoignage supérieur aux exceptions, tel
» que celui d'un Ecrivain du Pays même, ce
» qui n'est pas sans exemple à l'égard des
» Régions Orientales.

„ Mais de tous les points sur lesquels on
» trouve les Voyageurs peu d'accord, il n'y
» en a point où les conciliations & les supplé-
„ mens soient si difficiles que sur celui des
» noms propres. Les idées des Compilateurs
» sur cet article se trouvent expliquées dans
» leur Préface.

» A l'égard des Cartes Géographiques,
» des Plans & des Figures, on s'est bien gar-
» dé de répeter indifféremment toutes les pie-
» ces de cette nature qui se trouvent répan-
„ dues dans les Voyageurs. Outre que le
» nombre en seroit infini, la vérité seroit
» blessée trop souvent par quantité d'erreurs
» ou de chiméres. Par exemple *Herbert*,
» *Struys*, *Gemelli*, *Chardin*, *Kempfer* & *le*
» *Bruyn*, nous ont donné des plans de Per-
» sepolis, mais admettre ceux des trois pre-
» miers, ce seroit avilir cet Ouvrage, en y

» mêlant des faussetés manifestes ; & prendre
» aussi la peine de copier les trois derniers, ce
» seroit tomber dans une répetition inutile,
» lorsqu'un seul peut suffire. On a rejetté par
» la même raison une infinité de planches qui
» representent des batailles, des siéges &
» d'autres perspectives de cette espéce ; sim-
» ple ouvrage de l'imagiation. qui ne sert
» qu'à grossir la forme & le prix d'un Livre,
» sans aucune utilité. On s'est donc borné,
» pour les Plans, à ceux qui ont été dressés
» sur les lieux, par des gens d'une fidélité &
» d'un mérite reconnu, & pour les figures,
» on a fait graver les animaux, les végétaux,
» les habits, les machines, d'après les meil-
» leures planches qui ayent été publiées.

» De même on a retranché quantité de
» Cartes remplies de fautes & dressées sans
» art, telles que celles de la Mer blanche,
» par *Hebert*, celles de *Sandys*, de *Tourne-*
» *fort* & de *le Bruyn;* enfin tout ce qui a paru
» copié sur d'autres Cartes & parsemé des
» mêmes erreurs, mais on a conservé avec
» soin celles qui ont été dressées sur les lieux
» par d'habiles Voyageurs, ou copiées d'a-
» près celles des Pays mêmes. Telles sont
» la Carte *du Volga* par *Oléarius* ; la Carte
» Russienne de la Mer blanche ; celle de Si-
» berie ; celle de la Colchide & du canton
» de *Bashra*, publiée dans la collection de

„ *Thevenot*; celle de l'Attique par *Vvheeler*,
„ &c. on n'a pas moins respecté les Plans
„ de Côtes, de Ports & de Villes qui se trou-
„ vent dans *Cook*, *Roger*, *Frézier*, *Isbrand-*
„ *Ides*, & d'autres Voyageurs estimés.

„ Lorsqu'il s'est trouvé plusieurs bonnes
„ Cartes du même Pays, comme celles de
„ l'Egypte & du Delta, publiées par *Lucas*,
„ *Sicard* & le Docteur *Pocock*, on a pris le
„ parti, ou de n'en donner qu'une, aug-
„ mentée de ce qu'il y a de meilleur dans les
„ autres, ou de les refondre toutes ensemble,
„ pour en faire une nouvelle. Cependant
„ lorsqu'il s'est présenté un grand nombre de
„ Cartes particulieres, ou Corographiques
„ d'un grand Pays, comme celles du Tibet,
„ de la Chine & de la Tartarie, dont on a
„ l'obligation aux RR. PP. Jesuites, on s'est
„ déterminé à n'en composer qu'une Carte
„ génerale.

„ Mais comme les meilleures Cartes qui
„ nous viennent des Voyageurs sont fort
„ éloignées de suffire pour représenter tou-
„ tes les Côtes & tous les Pays du monde,
„ on a suppléé à ce défaut, en recueillant
„ avec soin tout ce que les Hydrographes &
„ les Géographes nous ont donné d'estimable
„ dans ce genre. La fidélité avec laquelle
„ on fait honneur à chaque Nation de ses
„ propres richesses, doit écarter tout soup-

„çon de vol & d'injustice. Ainsi les François reconnoîtront, dès le premier Volume, quelques-unes des belles Cartes qui „ont été dressées par l'ordre de M. le Comte de Maurepas, sur les observations de „l'Académie des Sciences.„

Nous n'ajouterons rien à cette idée de l'ouvrage Anglois, qui a reçû en Angleterre un accueil très-favorable & ne doit pas perdre de son prix en passant par les mains d'un aussi habile Ecrivain que M. Prévost, qui a entrepris la traduction; le public souhaitoit depuis long-tems que quelqu'un prit cette peine, & il semble qu'il ait choisi lui-même celui qu'il auroit voulu charger de ce travail. M. Prevost répond de son exactitude à rendre le sens de l'Auteur, & les excellens Ouvrages qu'il a donnés répondent de l'agrément de son style. On peut donc dire que cet Ouvrage sera également utile & agréable, & lui prédire un succès mérité.

Le premier tome sera délivré dans le cours du mois de Novembre prochain, & l'on en donnera un tous les six mois. Les Curieux pourront se satisfaire d'avance, en demandant à voir les feuilles & les gravûres du 1er. *tome Chés* DIDOT *à la Bible d'Or, Quai des Augustins.*

LETTRE de M. P. aux Auteurs du Mercure.

MRS. après l'eſpéce d'engagement que vous ſemblez avoir contracté envers le public de lui donner les Arrêts les plus importans rendus en la Grand'Chambre, je vous crois obligés de lui faire part de la Cauſe de M. de la B. contre M. & Madame de la B. ſes pere & mere Appellans comme d'abus de ſon mariage avec la Dlle Agathe Sticotti.

Tout le monde s'eſt intereſſé pour un homme dont la naiſſance, l'eſprit & les talens l'ont charmé, & pour une jeune perſonne dont les agrémens, les ſentimens & la ſituation l'ont attendri.

Le charme étoit ſi fort qu'il a peut-être empêché de former les ſouhaits les plus avantageux pour M. de la B, quoiqu'il ſoit vrai de dire que plus il montroit de conſtance à ſoutenir ſes engagemens, plus il méritoit d'être plaint de les avoir formés.

„ Mon mariage (a t-il dit) qui a été déféré à la Juſtice comme l'ouvrage ſcandaleux de la ſéduction, mériteroit ſans doute ce titre deshonorant ſi les motifs qui

„ m'y ont porté ne trouvoient leur justifica-
„ tion dans les Loix de l'honneur, dans les
„ principes de Religion. Loix toujours in-
„ teressantes, principes veritablement res-
„ pectables, ils ne dépendent ni des préju-
„ gés ni des circonstances. Faits pour tous
„ les hommes, ils asservissent tous les Etats,
„ ils régnent sur toutes les conditions, ils
„ président à tous les engagemens; en un
„ mot c'est un devoir de les suivre, c'est un
„ crime de les abandonner.

„ Ces sentimens puisés dans les sources de
„ la plus exacte probité avoient sans doute
„ le droit d'affecter mon cœur & mon esprit.
„ Après avoir donné des paroles je n'ai pas
„ crû qu'il me fut permis de les violer. Après
„ avoir conferé à une femme que j'aimois la
„ qualité d'Epouse légitime qu'elle méritoit,
„ je n'ai point vû de moyens honnêtes ni de
„ raisons valables pour m'élever contr'elle,
„ ou me dispenser de la défendre. D'autant
„ plus à plaindre, j'ose le dire, dans ma
„ perséverance, que mes parens sollicitoient
„ ma réunion à leurs démarches, me pres-
„ crivoient la critique de mon propre ma-
„ riage, & que je ne pouvois aquiescer à
„ leurs demandes, sans trahir des sermens
„ qui n'étoient plus sous l'empire de l'hom-
„ me. La prudence humaine peut proposer
„ des conciliations, mais la vérité & la Re-

„ ligion défendent de les écouter ou de les suivre.

Après cet exorde, par lequel on peut juger de l'éloquence & des sentimens de M. de la B. il a expliqué les faits qu'il est nécessaire de détailler plus particulierement, parce que dans ces sortes d'affaires c'est d'eux que dépend entierement la décision.

M. de la B. Procureur Géneral au Parlement de B***. & Madame son Epouse, obligés de venir à Paris & d'y faire un assés long séjour avoient conduit avec eux M. de la B. leur fils ainé.

Héritier d'un nom ilustre, destiné à remplir à la suite de ses Ayeux une place des plus importantes de la Magistrature, M. son pere regarda le Barreau de Paris comme le meilleur Séminaire où l'on pût former de dignes Ministres de la Justice, & il l'engagea à s'y attacher.

Dès que M. de la B. le fils y fut entré il fit briller des talens qui donnerent de lui les plus hautes espérances. Pour soutenir l'éclat de cette réputation naissante, M. son pere obtint l'agrément d'une Charge d'Avocat Géneral en la Cour des Aides de Paris; les mêmes applaudissemens l'y suivirent; il devint bien-tôt l'admiration & l'Oracle de sa Compagnie.

M. de la B. a trouvé un écueil dans l'heu-

reuse facilité avec laquelle il est né ; la plus grande partie de son tems est restée vuide ; il l'a donné au plaisir & à la dissipation.

Le goût pour le Théatre, qui ne devroit que contribuer à former l'esprit, a servi à engager son cœur. Il a vû paroître sur le Théatre Italien la Dlle Agathe Sticotti, fille de l'ancien Pantalon & de la Chanteuse, & sœur d'Antoine Sticotti Acteur sur le même Théatre. Il a fait avec elle & avec son frere une connoissance trop intime. La plus vive & la plus dangereuse des passions l'a conduit à s'unir avec elle par des nœuds qu'il a cru que personne ne pourroit rompre.

Mais observé de toutes parts par ses amis, par ses parens, par le public même jaloux de voir perdu pour lui un sujet aussi estimable, il n'a pu parvenir à une pareille union qu'en marchant par des chemins obscurs dans lesquels il étoit bien difficile de ne pas s'égarer.

M. de la B. demeuroit alors sur la *Paroisse de S. Paul*, & la Dlle Agathe Sticotti demeuroit avec son frere qui étoit son Tuteur dans la rue du Renard sur la *Paroisse de S. Sauveur.*

Le 12 Janvier 1744 on fit publier des Bancs tant à S. Paul qu'à S. Sauveur. Ceux de S. Paul étoient en ces termes : *Entre*

Marguerite - Hugues - Charles - Marie Huchet, Bourgeois de Paris, fils de Charles-Marie & de Marie-Anne de l'Epine, de cette Paroisse; & Dlle Agathe Sticotti, fille de défunts Fabien, Bourgeois de Paris, & Ursule Astori de la Paroisse de S. Sauveur.

On a reproché avec raison à M. de la B. lors de la Plaidoirie, d'avoir dissimulé dans cette publication son nom ordinaire de la B. & celui de Madame sa mere qui est de l'Epine d'Anican

Le même jour 12 Janvier il fut aussi publié un Ban à S. Sauveur en cette maniere: *Entre sieur Marguerite - Hugues-Charles-Marie Huchet de la B. Bourgeois de Paris fils majeur de Sieur Charles-Marie, & de Dame Marie-Anne de l'Epine d'Anican, Paroisse S. Paul, & Dlle Agathe Sticotti, fille mineure de défunt Fabien, & d'Ursule Astori, ci-devant de droit & de fait de notre Paroisse, & à present de celle de S. Laurent.*

Le Curé de S. Paul ne fit pas de difficulté de délivrer le Certifiat de publication de Bans, mais les parties ne trouverent pas les mêmes facilités à S. Sauveur où elles étoient connues du Curé. Il demanda une renonciation au Théatre de la part de la Dlle Agathe Sticotti, qui la lui donna le lendemain; il demanda de plus à M. de la B. un consentement par écrit de ses parens au

mariage qu'il vouloit contracter.

M. de la B. ne pouvant satisfaire à cette demande la regarda comme un refus, & le 14 Janvier fit faire une sommation au Curé de S. Sauveur *de lui délivrer le Certificat*, & dans cette sommation il se dit ainsi que la Dlle Sticotti demeurant rue du Renard.

Le Curé répondit à cette sommation *qu'il n'entendoit point délivrer le Certificat de publication de Bans, ni prêter son ministére pour le mariage, attendu que les Parties ne rapportoient point le consentement de leurs parens.*

Le 18 M. de la B. fit faire une seconde sommation au Curé de S. Sauveur, dans cette sommation il se dit encore demeurant rue du Renard Paroisse S. Sauveur; & il y déclare qu'il ne demande le Certificat de publication du premier Ban que pour obtenir dispense des deux autres & que lorsqu'il sera question du mariage il rapportera le consentement par écrit de ses parens; sur quoi le Curé répondit encore *qu'il ne délivroit le Certificat qu'à cette condition & aux conditions énoncées dans la premiere sommation, c'est-à-dire, qu'il n'entendoit point prêter son ministere pour marier les Parties tant qu'elles ne rapporteroient point le consentement de leurs pere & mere*, & cependant il délivra le Certificat de publication de Ban.

M. de la B. voyant que jusqu'au 18 Jan-

vier il n'avoit pû rien gagner sur l'esprit du Curé de S. Sauveur, résolut de se soustraire à lui, & pour cela il fit publier le lendemain 19 un Ban sur la Paroisse de S. Laurent où il avoit déja fait dire que la Dlle Agathe Sticotti étoit domiciliée. Ce Ban est en ces termes: *Entre Mre. Marguerite-Hugues-Charles-Marie Huchet de la B. Ecuyer, fils majeur de Mre Charles-Marie Huchet de la B. & de Dame Marie-Anne de l'Epine d'Anican, de la Paroisse de S. Paul, & Dlle Agathe Sticotti, fille mineure de deffunts Fabien Sticotti, & d'Ursule Astori, ci-devant de la Paroisse de saint Sauveur & à présent de cette Paroisse.*

Pour fonder ce domicile de la Dlle Agathe Sticotti sur la Paroisse de S. Laurent, le Sieur Sticotti Tuteur de sa sœur & elle passerent le lendemain 20 Janvier un bail pardevant Notaires avec la veuve du nommé Gilbert Maréchal, d'un Appartement de trois piéces au premier étage dans une maison sise rue d'Orléans Paroisse de S. Laurent où demeuroit cette veuve; le prix de cet Appartement fut de 150 liv par an.

Le bail fut fait pour 3 années *qui ont commencé* (dit-on) *au premier du present mois, jour auquel le frere & la sœur sont entrés en jouissance de partie des lieux suivant & en conséquence du bail qui leur en avoit été fait le*

31 Decembre 1743, & qui a été annexé au Bail pardevant Notaires, après avoir été *controlé le* même jour 20 *Janvier*, & on observe dans ce bail que *comme une des trois piéces dudit appartement est actuellement occupée par le nommé Gaudrisaut qui n'en sortira qu'au premier Avril prochain, lesdits sieur & Dlle preneurs n'entreront en jouissance de ladite piéce qu'au premier Avril prochain & qu'ils ne payeront pour ledit terme que la somme de 25 liv. au lieu de celle de 37 liv. 10 s. à laquelle le terme auroit dû monter.* La veuve Gilbert *reconnoît, outre cela, avoir été payée d'avance de ces 25 liv.*

Ce bail a été (comme on le verra dans la suite) le principal objet des réflexions de M. l'Avocat Géneral; & en effet on voit que M. de la B. n'avoit fait louer cet Appartement que pour acquerir un domicile à la Dlle Sticotti sur une Paroisse étrangére, & qu'il ne convenoit point à un homme tel que lui d'aller demeurer avec sa femme pendant les premiers tems de son mariage dans deux chambres de 25 liv. par quartier au niveau du nommé Gaudrisaut qui devoit occuper la troisiéme.

Le même jour 20 Janvier on obtint dispense de deux Bans, mais une dispense ordinaire qui ne contient point une mission expresse au Curé de S. Laurent, laquelle sui-

vant le stile de l'Archevêché s'exprime en ces termes : *specialiter deputato*, mais en termes communs, *servatis aliàs servandis, & Ecclesia ritibus observatis.*

Le lendemain 21 le mariage fut célébré par le Vicaire de S. Laurent sur les Bans publiés tant à S. Paul & à S. Sauveur qu'à S. Laurent, en presence de deux témoins du côté de M. de la. B. & de quatre témoins de la part de la Dlle Sticotti, entre lesquels étoit son frere Antoine Sticotti qui étoit aussi son Tuteur.

Les qualités & demeures des Parties sont énoncées en cette maniere: Mre. *Marguerite-Hugues Charles Marie Huchet Chevalier Seigneur Comte de la B. Conseiller du Roi en ses Conseils & son Avocat Géneral en sa Cour des Aides de Paris, baptisé le 21 Juin 1718, fils de Mre. Charles-Marie Huchet, Chevalier Seigneur Comte de la B. & autres lieux, & de Dame Marie-Anne Guyonne d'Anican. Ledit Mre Epoux né le 4 Avril 1709 demeurant Paroisse de S. Paul, & Dlle Agathe Sticotti bâtisée à S. Sauveur le 24 Novembre 1722, fille de Fabien Sticotti & Ursule Astori inhumés audit S. Sauveur les 6 Decembre 1741 & 6 Mai 1739, demeurant ci-devant de fait & de droit susdite Paroisse de S. Sauveur; & de fait, depuis le premier de ce mois rue d'Orléans de cette Paroisse.*

On a observé lors de la plaidoirie que par cet Acte de célébration, Antoine Sticotti frere & Tuteur de sa sœur est dit *demeurant rue du Renard Paroisse de S. Sauveur*, quoiqu'il eût loué conjointement avec elle les deux chambres dans la rue d'Orléans.

Depuis ce tems-là M. & Madame de la B. pere & mere ont gardé pendant un an le silence. M. de la B. a prétendu que depuis son mariage ils l'avoient deshérité par un un acte particulier. Enfin ils ont appellé comme d'abus du Mariage; ils en ont, non-seulement demandé la nullité, mais ils ont conclu à ce qu'il fut fait défenses aux parties de le réhabiliter.

Leur défenseur à plaidé avec beaucoup de fermeté & d'éloquence. „ Cette Cause „ (a-t-il dit d'abord) offre un spectacle des „ plus interessants. On voit d'un côté des pa- „ rens plus touchés de l'égarement d'un fils „ ainé, l'espérance de leur Maison, qu'ils ne „ sont irrités de l'attentat qu'il a commis con- „ tre leur autorité. Leur démarche est un „ dernier effort de la pieté paternelle; s'ils „ font éclater leur colere c'est pour engager „ leurs Juges à la désarmer. Trop heureux „ si trouvant dans la sagesse de la Cour le „ secours qu'ils en attendent, ils voyent „ éteindre par les mains de la Justice la fou- „ dre qu'ils sont prêts à lancer contre une

» partie si précieuse d'eux mêmes!

„D'un autre côté ce fils qui leur est encore
» si cher, au lieu de fuir, du moins par res-
» pect, devant la colere de ses parens, por-
„ te l'audace & la révolte jusqu'à se mon-
„ trer en armes dans le Sanctuaire même de
„la Justice, pour braver leur autorité; au lieu
„de suivre l'usage qui ne permet pas de defen-
„dre par sa bouche les interests les plus honnê-
„tes & les plus légitimes, il ne craint pas d'em-
„ ployer les talens qu'il a reçus de la nature,
„ à en violer les droits les plus sacrés pour
„ défendre lui-même à la face du public l'en-
„ gagement le plus honteux pour un hom-
„ me de son rang & de sa naissance.

» Ce contraste qui offense si sensiblement
» tout le droit Divin & humain, doit percer
» le cœur de tout homme qui a des senti-
» mens: le Magistrat voit de plus, & avec
» une juste douleur, dans ce mariage, la
» dignité d'un Sacrement auguste profanée,
» & la porte des Autels ouverte par un tissu
» de fraudes & de mensonges. Est-il éton-
» nant que tant d'objets si essentiels au main-
» tien de l'ordre public & de la discipline de
» l'Eglise, en fixant les regards de la Justice,
» ayent attiré le concours & l'attention du
» public?

En entrant dans les moyens d'abus, le mê-
me défenseur a fait voir combien les mariages

intereſſent les familles, & l'Etat même. Si l'on en croit (a-t-il dit) les parties adverſes, » le mariage eſt un lien d'amour qu'il eſt na- » turel de former au gré de l'inclination de » ſon cœur & ſuivant les mouvemens de ſa » paſſion ſans aucun reſpect pour les régles » de l'honnêteté publique.

» Etat, naiſſance, fortune, vaines idoles » auſquelles on n'a juſqu'ici immolé que trop » de victimes. L'amour égale toutes les con- » ditions & comble l'intervalle immenſe que » les faux préjugés du monde mettent entre » deux cœurs bien unis : plus on a ſacrifié » d'avantages à l'objet de ſa paſſion, plus il » eſt beau d'avoir brulé d'un feu ſi pur !

» On reconnoît aiſément à ces traits, » (ajoûte le défenſeur de M. & de Madame » de la B.) l'école dangereuſe où le ſieur de » la B. a puiſé de tels principes ; voilà ce » que nos Poëtes chantent ſur leur Lyre, & » ce que nos Romans mettent dans la bou- » che de leurs Héros. La Loi dont on doit » parler le langage dans une cauſe auſſi ſé- » rieuſe & auſſi intereſſante nous donne tout » une autre idée d'un engagement ſi ſaint & » ſi reſpectable, & le mariage a toujours été » diſtingué par les Nations policées des » conventions ordinaires, comme l'engage- » ment le plus important pour l'Etat dont on » ne peut maintenir l'ordre & l'harmonie,

» qu'en les conservant dans les différentes
» familles qui le composent. »

Après avoir répondu à la fin de non recevoir que M. de la B. fondoit sur ce qu'il étoit deshérité, & sur ce que ses parens avoient semblé approuver son mariage en gardant le silence pendant une année, les moyens d'abus se sont réduits à prouver que *le mariage n'avoit pas été célebré par le propre Curé des parties.*

Il seroit trop long de vous détailler ici les principes que l'on a établis à cet égard, ils sont expliqués dans le plaidoyé de M. l'Avocat Général dont je vais à l'instant vous rendre compte.

De la part de M. de la B. il a d'abord soutenu que ses parens n'étoient pas recevables à attaquer son mariage. Premierement parce qu'ils l'avoient tacitement approuvé en gardant le silence pendant une année entiere. Secondement en lui faisant porter la peine de l'action qu'il avoit faite par l'exhéredation qu'ils avoient prononcée contre lui. Ils avoient (disoit-il) consommé tout leur pouvoir en le retranchant de leur famille, & ne pouvoient plus faire déclarer nul un mariage pour lequel ils l'avoient puni.

Par rapport à ses moyens au fond, il étoit obligé de convenir que pour qu'un mariage soit valable, il faut qu'il soit célébré par le

Curé du domicile des parties, mais il soutenoit que par la délivrance du certificat de publication de Bans le Curé de S. Paul & celui de S. Sauveur avoient suffisamment consenti que le Curé de S. Laurent (qui étoit, selon lui, le Curé du domicile de fait de la Dlle Sticotti) célébrât son mariage avec elle, & il établissoit ce domicile de fait par le bail du 20 Janvier de l'appartement rue d'Orléans.

A l'égard de M. l'Avocat Géneral, il a commencé par un exorde qui a répondu à la célebrité de cette cause.

» Les Magistrats (a-t-il dit) ne reçoi-
» vent jamais de plus grands hommages que
» dans ces causes où le public prend tant
» d'intérêt. Ils sont d'autant plus dignes de
» ces hommages, qu'ils s'élevent au dessus
» des passions & des sentimens qui affectent
» les autres hommes. Ni l'honneur d'un pere
» & d'une mere & celui d'une famille entie-
» re, fletris par une alliance honteuse si le
» Mariage dont il s'agit venoit à être confir-
» mé, ni la douleur d'un fils tendrement at-
» taché à celle qu'il s'est choisie pour femme,
» si l'on en prononçoit la nullité, ne font au-
» cune impression sur le cœur & sur l'esprit
» du Magistrat. Il rejette toutes ces considé-
» rations pour ne prendre que la Loi com-
» me régle de sa décision. Les dispositions

„ des parties devroient répondre à celles de „ leurs Juges en attendant avec respect & „ avec soumission l'oracle qui doit fixer „ leur sort.

Après l'explication du fait tel que l'on vient de le rapporter, & l'examen des moyens des parties, il a repris ce qu'il avoit dit en commençant, qu'il falloit écarter toutes les considérations que les parties s'étoient efforcées de faire valoir, surtout celles proposées par le défenseur de M. & de Madame de la B. telles que le manque de respect envers ses parens, la bassesse, l'indécence, & de l'alliance que leur fils avoit contractée, „ (non, a-t-il dit) que nous ne „ sçachions toute l'étendue de l'obéissan-„ ce que nous devons à nos parens. Le „ droit naturel & la Religion nous en impo-„ sent l'obligation, & la Loi Civile nous la „ recommande, lors même qu'elle semble „ nous en dispenser. L'indécence de l'alliance „ est assûrement une raison qui auroit dû re-„ retenir un homme de la naissance & du „ rang de M. de la B.

„ Mais enfin si ce mariage a été contracté „ & célébré conformément aux dispositions „ des Loix Civiles & Canoniques, c'est un „ Sacrement, & par conséquent un lien in-„ dissoluble, & hors des atteintes d'aucune „ puissance humaine. Loin de nous cepen-

„ dant ces principes, fruits de l'erreur, qui „ tendroient à enlever à la puissance tempo- „ relle son autorité sur le mariage, autorité „ fondée sur les Loix de la Religion dont „ un des plus divins & des plus augustes ca- „ ractéres est l'amour de l'ordre.

Après ces premieres réflexions, M. l'Avocat Général a passé à celles qui ont un rapport plus immédiat à la cause. Il a d'abord écarté les fins de non recevoir proposées par M. de la B. il a refuté celles tirées du silence que ses parens ont gardé pendant un année, par la raison que le silence obstiné d'un pere vivement ulcéré de l'injure que son fils lui a faite est bien éloigné d'être une approbation de ses actions. A l'égard de celles que M. de la B. a voulu faire résulter de l'exhéredation qu'il a prétendu avoir été prononcée contre lui, M. l'Avocat Général a observé comme avoit fait le défenseur de M. & de Mad. de la B. que la preuve de ce fait étoit impossible, un acte d'exhéredation étant secret comme acte de derniere volonté & destiné à ne paroître qu'après la mort de ses auteurs. Mais il a ajoûté qu'en supposant même l'existence de cet acte M. de la B. le présentoit sous un faux point de vûe, en pretendant qu'il étoit la peine & en même-tems la reconnoissance de son mariage & qu'il consommoit tout le

droit de ses parens à cet égard : M. l'Avocat Général a fait une distinction entre l'exhéredation & l'appel comme d'abus.

L'exhéredation est une peine qu'un fils a bien méritée, lorsqu'au mépris de ses parens il a contracté un mariage aussi disproportionné. Mais l'appel comme d'abus du mariage est une voye ouverte à tous ceux qui ont un véritable interêt de le faire anéantir. M. l'Avocat General a ajouté qu'il avoit été révolté de la proposition de M. de la B. „ Quoi ! (a-t-il dit) on prétendra qu'une ex- „ héredation rendra un pere & une mere „ tellement etrangers à leur fils, & les met- „ tra hors de tout intérêt, au point qu'ils „ auront les mains liées, pour provoquer „ l'anéantissement d'un mariage qui flétrit „ leur honneur & celui de leur famille.

M. l'Avocat Géneral est entré ensuite dans l'examen des moyens d'abus proposés par M. & Madame de la B. qui peuvent se réduire à un seul, sçavoir *le défaut de présence du propre Curé*, lequel se subdivise en deux ; défaut de consentement de la part du Curé de S. Sauveur, défaut de concours de la part du Curé de S. Paul.

La discussion de ces deux moyens dépendoit de plusieurs questions de droit & de fait

fait. Il falloit (ſuivant M. L. G.) éclaircir d'abord celle de droit, parce que leur déciſion répandoit un grand jour ſur cette affaire : il a commencé en effet a expliquer la maniere dont ſe pratique *le concours des* „ *deux Curés*. „ Comme le mariage (a-t-il „ dit) eſt un établiſſement que l'on doit fa- „ voriſer dans l'ordre politique, on n'a pas „ voulu le charger de formalités trop diffici- „ les à remplir. Ainſi par un uſage univer- „ ſel établi dans la plûpart des Diocéſes „ de France, & ſurtout dans celui de Paris, „ le concours des deux Curés s'induit par la „ remiſe du Certificat de publication de bans. M. L. G. a même rejetté la diſtinction que le défenſeur de M. & de Madame de la B. avoit voulu faire à cet égard entre le Curé du garçon & le Curé de la fille, en prétendant que quand c'étoit le Curé du garçon à qui on s'adreſſoit pour célébrer le mariage il avoit beſoin d'une permiſſion expreſſe & par écrit du Curé de la fille, & il a fort bien obſervé que ſi une pareille diſtinction pouvoit avoir lieu, il s'enſuivroit que l'autorité des deux Curés ne ſeroit pas égale pour la célébration du mariage, & c'eſt ce qu'il n'eſt pas poſſible de ſoutenir. Il doit donc demeurer pour conſtant (ſelon M. L. G.) que la ſimple remiſe du Certificat de publication de Bans de la part des deux Curés équivaut

à un consentement de l'un à l'égard de l'autre. M. L. G. a aussi rejetté le systême du defenseur de M. & de Madame de la B. qui étoit de regarder comme une *délegation* le pouvoir qu'un des deux Curés donnoit à l'autre; la conséquence que l'on tiroit de ce systême en faveur de la cause de M. & de Madame de la B. étoit que le Curé de S. Paul ne connoissant point le Curé de S. Laurent n'avoit pû le déleguer, & que le Curé de S. Sauveur étant lui-même délégué par le Curé de S. Paul n'avoit pû subdéleguer celui de S. Laurent.

M. L. G. a ensuite proposé la question de sçavoir, si en supposant la verité du domicile de fait de la Dlle Agathe Sticotti sur la Paroisse de S. Laurent, le Curé de cette Paroisse a eu une autorité suffisante pour administrer valablement la Bénédiction Nuptiale. La décision de cette question (a-t-il dit) dépend de l'intelligence de l'Edit de 1667 qui contient deux dispositions sur cette matiere.

La premiere qui est contenue dans l'article premier de cet Edit est en ces termes. *Défendons à tous Curés & Prêtres tant Séculiers que Réguliers de conjoindre en mariage autres personnes que ceux qui sont leurs vrais & ordinaires Paroissiens demeurans actuellement & publiquement sur leurs Paroisses, au moins*

depuis six mois à l'égard de ceux qui demeuroient auparavant dans une autre Paroisse de la même Ville ou dans le même Diocése, ou depuis un an pour ceux qui demeuroient dans un autre Diocése, si ce n'est qu'ils en ayent une autre permission speciale par ecrit du Curé des parties qui contractent, ou de l'Archevêque ou de l'Evêque Diocésain.

La seconde disposition de cet Edit, qui est l'Article V. porte. *Déclarons que le domicile des fils & filles de famille mineurs de 25 ans, pour la célébration de leur mariage est celui de leurs peres & meres, ou de leurs tuteurs ou curateurs; & en cas qu'ils ayent un autre domicile de fait, ordonnons que les bans soient publiés dans les Paroisses où ils demeurent, & dans celles de leurs peres, meres, tuteurs ou curateurs.*

M. L. G. a examiné l'effet de ces dispositions dans trois différens cas. 1°. dans celui de *deux majeurs* demeurans depuis six mois sur la même Paroisse. 2°. dans celui ou *un des majeurs* auroit changé de Paroisse. 3°. dans le cas d'un *majeur* & d'un *mineur*, le *mineur* ayant deux domiciles, *l'un de droit*, qui est celui de ses pere ou mere, tuteur ou curateur, *& l'autre de fait.*

A l'égard du premier cas, il n'y a aucune difficulté que le mariage peut être vaablement célébré par l'un ou l'autre des Curés

après la remise de Certificat de publication des Bans.

Par rapport au second cas, M. L. G. a trouvé quelque obscurité dans la premiere disposition de l'Edit, en ce que cette disposition semble mettre le Curé de la Paroisse sur laquelle on n'a pas demeuré six mois, dans la même classe que tout autre Prêtre absolument étranger. *Défendons à tous Curés de conjoindre en mariage &c.* & cependant cette disposition ne prononce point la *peine de nullité* à l'égard des mariages célebrés par ces Curés sur la paroisse de qui on n'a pas encore demeuré pendant six mois. Il n'est pas douteux que le Legislateur eût pu la prononcer, mais dès qu'il n'a pas été jusques là, doit-on dans une matiere aussi importante suppléer à la Loi & aller plus loin qu'elle ? Si on considére que le mariage est un Sacrement & que la régle générale pour ce qui concerne les Sacremens, est qu'ils soient administrés par le Curé actuel des parties, ne peut-on pas dire que les Curés du nouveau domicile ne sont pas sans autorité pour la célébration du mariage (avec le consentement des Curés des anciennes Paroisses lequel il n'est pas nécessaire qui soit exprès, un tacite étant suffisant suivant les principes établis pour le concours des deux propres Curés ?)

On a à la verité pretendu de la part de M. & de Madame de la B. que *le mariage* ainsi que *l'Ordre* devoit être excepté de la regle générale qui veut que les Sacremens soient administrés par le Curé actuel des Parties, mais il y a dans le Sacrement de *l'Ordre* une qualité qui ne se trouve point dans celui du *mariage*, c'est que le pouvoir de le conferer appartient aux seuls Evêques ; d'ailleurs l'usage qui est le meilleur interpréte des Loix est à l'égard du mariage, en faveur du Curé de la nouvelle Paroisse ; cet usage est universel, non seulement dans le Diocése de Paris, mais dans la plûpart de ceux du Royaume. De dire, comme on a fait de la part de M. & de Madame de la B. que cet usage est un abus, cela suffit-il pour faire anéantir plusieurs mariages célébrés de bonne foi sur le fondement d'un usage aussi constant & aussi universel ?

La seconde disposition de l'Edit de 1697 qui regarde les mineurs (& qui concerne le 3me. cas que M. L. G. avoit proposé) lui a paru plus claire. Il est convenu qu'il semble que par cette disposition, *les Curés du domicile de Droit* (c'est-à-dire ceux du domicile des pere, mere &c.) sont les seuls autorisés à célebrer le mariage, mais il a fait observer que l'usage étoit encore pour *le Curé du domicile de fait*, usage toujours fon-

dé sur la régle generale de l'administration des Sacremens : il a même dit qu'il y avoit moins d'inconvéniens dans cet usage, par rapport aux mineurs, parce que, comme ils ne pouvoient contracter sans le consentement de leurs peres, ou meres, tuteurs ou curateurs, il n'y avoit rien à appréhender en donnant l'autorité de célebrer leur mariage a un Curé sur la Paroisse duquel ils n'auroient même demeuré que peu de jours ; car (a dit M. L. G.) l'intention de la Loi n'a pas été de faire des dispositions en faveur des Curés, en réglant quels doivent être ceux, qui peuvent être ceux qui ont le droit de célébrer le mariage, mais de mettre à portée de s'y opposer ceux qui ont intérêt de le faire.

Après la discussion de ces questions de droit, M. L. G. est venu à examiner celles de fait qu'il a partagées en deux.

La premiere, s'il n'y avoit pas dans les circonstances de la cause quelque chose qui pût empêcher que l'on ne regardât comme un consentement de la part du Curé de S. Sauveur la remise par lui faite du Certificat de publication de bans ; & à cet égard il a rejetté les inductions, que le défenseur de M. & de Madame de la B. avoit voulu tirer des réponses du Curé de S. Sauveur aux sommations qui lui avoient été faites par M. de

la B. & par lesquelles il avoit voulu prouver que la remise de ce Certificat ne devoit pas être regardée comme un consentement de sa part.

Pour rejetter ces inductions M. L. G. s'est fondé sur ce que le Curé de S. Sauveur ayant d'abord paru par ses réponses ne vouloir donner son certificat que conditionnellement, il l'avoit pourtant donné à la fin pur & simple : il a même taxé de quelque irrégularité la conduite de ce Curé d'avoir gardé par devers lui ces sommations & ses réponses, comme pour servir de contrelettres aux actes du mariage, & il a fait sentir combien il seroit dangereux de donner atteinte, sur la foi de pareils actes, à un mariage qui d'ailleurs paroîtroit régulier.

La seconde question de fait (que M. L. G. a dit être proprement l'unique de la cause) est celle de la *verité du domicile de la Dlle Agathe Sticotti sur la Paroisse de S. Laurent.*

Il a rappellé la disposition de l'Edit de 1697, qui porte que les Curés ne pourront administrer valablement le Sacrement de mariage qu'à leurs *vrais* & ordinaires *Paroissiens, demeurans actuellement & publiquement sur leurs Paroisses*, & il a dit qu'il y avoit de fortes présomptions qui marquoient que le domicile d'Agathe Sticotti sur la Pa-

roisse de S. Laurent étoit un *domicile faux & simulé*, & que les présomptions naissoient des actes mêmes par lesquels on avoit voulu établir ce domicile.

Ces actes sont 1°. un bail d'un appartement de trois chambres dans une maison sur la Paroisse de S. Laurent, bail passé pardevant Notaires le 20 Janvier, *veille de la célébration du mariage.*

2°. Un bail sous-seing privé du même appartement sous la datte du 31 Decembre précedent, mais qui n'est *contrôlé* que *le* même jour 20 *Janvier.*

» La datte de ces actes ne paroît-elle pas » (a dit M. L. G.) plus que suffisante pour » établir la fraude, car cette datte que l'on » a donnée au bail sous seing privé n'est » d'aucune considération? cet acte n'étant » contrôlé que le 20 Janvier n'a de datte » que de ce jour. S'il étoit vrai que l'on eut » pris à loyer cet appartement dès le premier » Janvier 1744, pourquoi n'en avoir pas » passé le bail pardevant Notaires la veille » 31 Decembre comme on prétend l'avoir » fait sous-seing privé, ou pourquoi du moins » n'avoir pas fait contrôler ce bail sous-seing » privé le jour même qu'il a été passé?

La contradiction qui s'est trouvée entre l'énonciation du bail où il est dit qu'Antoine Sticotti occupoit cet appartement con-

jointement avec sa sœur, & celle de l'acte de célébration où il est dit demeurant rue du Renard, a paru une simple erreur à M. L. G. & il n'a pas été beaucoup touché de cette circonstance, mais il a fortement appuyé sur le défaut d'énonciation du nouveau domicile d'Agathe Sticotti sur la Paroisse de S. Laurent dans la publication des bans faite à S. Paul, & il a observé que si ce domicile avoit été depuis le premier Janvier on n'auroit pas manqué d'en faire mention dans cette publication faite le douze dans l'Eglise de S. Paul, d'autant plus que les parties n'avoient aucun tems à perdre puisque le mariage pouvoit manquer par le seul délai.

L'expression de ce nouveau domicile d'Agathe Sticotti dans la publication faite à S. Sauveur n'a paru à M. L. G. qu'une continuation de la fraude pratiquée par le majeur à qui Agathe Sticotti s'en étoit rapportée de la conduite de toute cette affaire.

„ Cependant (a dit M. L. G.) tout ceci „ ne semble encore que des présomptions, „ & se détermine-t on à présumer la fraude „ à moins que l'on ne voye que les personnes ont eu grand intérêt de la commettre ? „ c'est ici (à-t-il ajouté) le lieu de faire valoir les considérations de l'indécence de „ l'alliance ; elles seroient impuissantes par „ elles mêmes pour opérer la dissolution du

F v

„ mariage, mais elles sont d'un grand poids
„ pour prouver la fraude. Nous n'entrerons
„ point dans toutes les dissertations que l'on
„ a faites sur la profession de Comédien,
„ ces dissertations sont indignes de la majesté
„ de cette audience & de notre ministere.

Toutes les circonstances prouvent tellement la fraude que quand le domicile d'Agathe Sticotti sur la Paroisse de S. Laurent seroit du premier Janvier, le mariage n'en seroit pas moins abusif, & le Curé de S. Laurent n'en auroit pas moins été sans caractére pour le célebrer, parce que on ne pourroit regarder ce domicile que comme pris en fraude de la Loi, & qu'elle n'étoit pas comme l'exige l'Edit de 1697 *la vraie Paroissienne* du Curé de S. Laurent.

Une autre circonstance prouve encore la fraude de ce domicile. Les quittances de loyer que M. de la B. rapportoit ne sont qu'au nombre de deux, ce qui prouve que l'on n'avoit pris cet appartement que pour deux quartiers.

La suppression du nom de la B. dans la publication de Bans faite à S. Paul, & celle des qualités, est encore une fraude faite à la Loi. Il est vrai qu'il n'y en a aucune qui oblige expressement à mettre son sur-nom & à exprimer ses qualités dans ces publica-

tions, mais il n'est pas besoin que la Loi s'explique là-dessus. On sçait assés que ces publications doivent être faites de maniere que l'on puisse connoître les personnes dont on publie le mariage ; or il est impossible de reconnoître dans le nommé Huchet Bourgeois de Paris M. de la B. plus connu, ainsi que toutes les personnes de distinction, par son surnom que par son nom de famille.

Dans ces circonstances M. l'Avocat Géneral s'est déterminé à conclure que le mariage étoit abusif.

Sur la demande de M. & de Madame de la B. à ce qu'il fut fait défenses aux parties de le réhabiliter, il est convenu qu'il y avoit plusieurs Arrêts qui faisoient de pareilles défenses, mais qu'il ne croyoit pas cependant que l'on dut les prononcer, parce que de pareilles dispositions pouvoient être regardées comme illusoires, n'ayant jamais empêché les parties de contracter un nouveau mariage, & n'y ayant aucun Arrêt qui ait déclaré nul un mariage contracté nonobstant ces défenses. M. l'Avocat Général a fort exhorté M. de la B. à ne pas réhabiliter le sien, quelques promesses qu'il en eût faites, le même devoir qui auroit du l'empêcher de donner de semblables promesses l'obligeant à ne les pas tenir.

Arrêt est intervenu le 18 Juillet 1745. portant qu'il a été mal, nullement & abusivement procédé au mariage ; fait défenses aux parties de se hanter ni fréquenter. Fait pareillement défenses à Agathe Sticotti de prendre le nom de la B. Sur la demande de M. & de Madame. de la B. afin de défenses de réhabiliter le mariage, ensemble sur les autres demandes des Parties les met hors de Cour, tous dépens compensés.

L'ACADE'MIE des Belles Lettres, Sciences & Arts établie à Bordeaux distribue chaque année un Prix de Physique, fondé par feu M. le Duc de la Force. C'est une Médaille d'Or de la valeur de 300 liv.

Elle a réservé le Prix de cette année, ainsi elle aura deux Prix à distribuer en l'année 1747. Le sujet de l'un sera, *quelle est la meilleure maniere de mesurer sur Mer le chemin d'un Vaisseau, indépendamment des Observations Astronomiques* : & l'autre, *pourquoi certains Corps augmentent de poids étant calcinés au feu, ou aux rayons du Soleil par le Miroir ardent.*

Les Dissertations sur ces deux sujets ne seront reçûes que jusqu'au premier Mai de

l'année 1747. Elles peuvent être en François ou en Latin. On demande qu'elles soient écrites en caractéres bien lisibles.

Au bas de la Dissertation il y aura une Sentence, & l'Auteur mettra dans un billet séparé & cacheté la même Sentence, avec son nom, son adresse & ses qualités.

L'Académie par son Programme de l'année passée a déja donné deux sujets pour les deux Prix qu'elle doit distribuer le 25 Aoust 1746. Le premier sujet, *quelle est la cause de la rouillure des métaux, & s'il y a des moyens de les en garantir*. Le second, *quelle est la Méchanique des Secretions dans le Corps humain.*

Les paquets seront affranchis de port, & adressés à M. le Président Barbot, *Secretaire de l'Académie, sur les Fossés du Chapeau Rouge, ou au sieur* Brun, *Imprimeur Aggregé de l'Académie, rue S. Jâmes.*

LE 25 du mois dernier on ouvrit au Louvre le salon de Peinture, où suivant l'usage les Peintres de l'Académie exposent au public les Ouvrages qu'ils ont faits pendant l'année. Ce salon peut être regardé comme le Temple de la Peinture, où chacun vient suivant ses moyens apporter son offrande.

Nous ne nous croyons pas assés connoisseurs pour décider qui sont ceux qui ont présenté la plus riche ; nous déposerons seulement comme témoins, que nous avons vû plusieurs fois un grand concours de Spectateurs connoisseurs ou non, qui alloient avec empressement considérer ces productions d'un Art estimable. Les bornes de ce Recueil ne nous permettent pas de décrire ici tous les diférens morceaux qui méritoient d'attirer les regards des *Curieux*, cependant pour contenter en quelque sorte nos Lecteurs, nous allons parler ici de quelques uns, en avertissant que le choix que nous faisons ici n'est point une préference que nous prétendions donner sur les autres morceaux estimables que la brieveté de ce Recueil nous oblige de passer sous silence.

Le Morceau le plus grand de ce salon & en même-tems l'un des plus recommandables est un Tableau de M. *Carlo Van-loo* fait pour le Roi ; il a 22 pieds de largeur sur 12 de haut ; il représente Thésée qui après avoir vaincu le Taureau de Maraton, l'améne au Temple d'Apollon pour y être sacrifié. La composition en est belle & noble, la couleur en est forte, & à tous égards il fait honneur à ce Peintre déja fort connu par tant d'autres beaux Ouvrages.

M. *de la Tour* dont les Ouvrages sont en possession de faire l'admiration de ceux qui sont connoisseurs & de ceux qui ne le sont pas, a orné le Salon de plusieurs Portraits au Pastel dont voici les principaux. Le Roi, Monseigneur le Dauphin, M. le Controleur Géneral en grand, M. **. ami de l'Auteur, aussi en grand &c. On trouve en tous une vérité & une force qui étonnent les yeux : les gens qui ont le véritable goût de la Peinture lui sçavent gré de ne s'éloigner jamais de cette noble simplicité qui caractérise les Grands Maîtres. Dans le portait d'une jeune personne qui rit, M. de la Tour a atteint les graces de *la Rosa Alba* : dans tous les autres il a la force du Titien, ce qui est prodigieux pour le Pastel. Nous saisissons cette occasion pour instruire le public qu'il a eu le bonheur de trouver un vernis qui sans altérer en rien la fraicheur & la fleur de son Pastel, le fixe de façon que l'ébranlement le plus violent ne le peut déranger, ce qui assûrera à ses Portraits une durée dont ils sont si dignes par leur beauté.

M. *Nattier* y a mis aussi plusieurs Portraits que le public a vû avec plaisir & surtout celui de Madame Adelaïde. Elle est peinte en Diane. La composition de ce Tableau lui fait honneur.

Le public qui voit toujours avec plaisir les

Ouvrages de M. *Oudry* a applaudi à différens morceaux de son genre qui contribuent à l'ornement du salon. Il y a de lui entre autres cinq Paysages, dont deux à l'huile & trois au Pastel qui ont beaucoup plû à tous les connoisseurs; en cette partie il a un digne rival dans M. *Boucher* & on a été surpris & fâché en même-tems de ce que ce Peintre célebre a exposé si peu de ses Tableaux cette année. Les deux Morceaux qu'on y voit de lui font regretter qu'il n'y en ait pas davantage. Nous sommes presque en droit de lui reprocher de la part du public de ce qu'il le néglige si fort.

Les Tableaux que l'on y voit de M. *Parrocel* comme Chasses, Batailles &c. sont pleins de feu & d'esprit: on y sent partout le grand Maître & un Peintre qui peut être sous ce Régne ce qu'a été *Vander Meulen* sous celui de Louis XIV, le seul en un mot qui puisse peindre la célebre Bataille de Fontenoy.

S. Pierre guerissant les malades de son ombre, Tableau de M. *Pierre*, est une preuve des progrès que ce jeune Peintre a faits dans son Art, & confirme les espérances que le public a conçues de lui.

Le Tableau de M. *Restout* auquel le public a donné la préférence, est sa Nativité: Il est d'un homme accoûtumé a peindre les

Mysteres de la Religion avec la dignité qui leur convient.

On y voit deux bustes du Roi en marbre blanc dont l'un par M. le *Moine* le fils & l'autre par M. *Adam* l'ainé; nous ne prendrons pas sur nous de décider auquel des deux la préférence est dûe; d'ailleurs ils sont de maniere différente & ne peuvent que faire honneur à ces habiles Artistes.

Le Modéle du Mausaulée de M. le Cardinal de Fleuri qui s'exécute actuellement en marbre, à réuni tous les suffrages du public; il est de la composition la plus noble & la plus simple. Ceux qui aiment le bel antique, c'est-à-dire, la nature, se plaisent à en retrouver le goût dans tout ce que fait M. *Bouchardon*.

Pour parler de quelques morceaux dans chaque genre, nous ne pouvons trop louer, puisque nous ne parlons que d'après le public, un grand dessein à la mine de plomb représentant la cérémonie de l'audience accordée par le Roi à l'Ambassadeur Turc, par M. *Cochin* le fils, c'est une des plus belles choses qui ayent été faites en ce genre.

Le Portrait de M. l'Evêque de Mets gravé par M. *Daullé* est d'un homme en état de soutenir la gloire de cet Art où les François se sont toujours distingués.

Le 25 du mois dernier jour de la Fête de S. Louis l'Académie tint suivant la coûtume une assemblée publique pour la distribution des Prix. Celui de Prose a été donné à M. Doillot étudiant en Droit : on a réservé celui de Poësie. La Séance fut remplie par la lecture du discours qui a remporté le prix & par celle du tribut de l'Académie de Soissons. M. l'Abbé de Bernis l'un des Quarante de l'Académie lut ensuite un Chant de son Poëme sur la Religion. Il réfute dans ce Chant avec autant de force que d'agrément le systême d'Epicure & les erreurs du Matérialisme. On applaudit d'une voix unanime, & tout le monde se réunit pour admirer l'imagination du Poëte, l'harmonie des vers & la solidité des preuves ; on ne sçauroit trop louer M. l'Abbé de Bernis de l'usage qu'il fait de ses talens, en les rendant ainsi utiles à la Religion.

ESTAMPES NOUVELLES.

Les sieurs *Pouilly* à l'Image S. Benoît rue S. Jacques, & *Herisset* Graveur, même rue, ont mis en vente les Estampes gravées d'après les desseins originaux de la décoration qui a été mise à la Porte S. Martin lors de l'arrivée de S. M. en cette Ville.

Le sieur *Pankoucke* Marchand Libraire

à Lille vient de donner au public un *Plan des attaques de la Ville & Citadelle de Tournay*. Ce Plan vient d'un fort habile homme & est très-bien exécuté; il se vend chés ledit sieur à Lille, & on le trouve à Paris chés le sieur *Robert*, Géographe ordinaire du Roi Quai de l'Horloge du Palais.

Le mot de l'Enigme Latine est *Senectus*.

Celui de l'Enigme suivante est l'*Air*.

Celui de la troisiéme est *Fontaine*. L'Enigme est en Acrostiche.

Celui de la quatriéme est *les Yeux*.

On a dû expliquer le Logogryphe par *le Chanvre*. On y trouve *car*, *âne*, *vache*, *nacre*, *bavre*, *ancre*, *an*, *re*, *van*, *cave*, *Caen*, *ha*, *cher*, *char* & *encre*.

LOGOGRYPHE.

C'Est par moi qu'un mortel sans prudence ou folie.
Devient ma grande & premiere moitié;
Peut-être est-il digne d'envie;
Peut-être est-il aussi bien digne de pitié,
Plus ma derniere augmente & moins je suis aimable;
Je puis asservir sous ma loi

Le Riche, l'Indigent, le Berger, & le Roi.
Je puis faire un heureux ou faire un misérable ;
Que dirai-je de plus ? Si vous m'ôtez le cœur
Vous verrez un de ceux qui poussés d'un saint zéle
Voulurent contenter leur curiosité
Dans ce Pays aux Chrétiens si vanté,
Mais j'en dis trop, Lecteur ; adieu, soyez fidéle ;
Si vous m'êtes soumis, puissiez vous être heureux !
Je n'ose l'assûrer ; le cas est trop douteux.

Par M. de Freval des Loges.

AUTRE.

D'Un certain meuble portatif,
Dans un menage nécessaire,
Et dont l'emplette n'est pas chere,
J'exprime le diminutif.
Ce n'est pas tout ; j'exprime encore
Un jeu que personne n'ignore,
Qu'on méprise long-tems avant que d'être vieux,
Quoiqu'il ait cependant beaucoup de ressemblance
Avec le langage des Dieux,
Du moins comme on le parle en France.
Tout est & tout n'est pas de certaine importance
Selon les divers tems, selon l'occasion,
Et selon comme quoi l'on pense.

Chacun s'amuse à sa façon;
Chacun cherche à remplir le vuide
De son loisir & de son tems,
Et l'occupation qu'on croit la plus solide
N'est bien souvent qu'un jeu d'enfans.
Après pareille paranthése,
Lecteur, tu peux, ne t'en déplaise,
D'un Logogryphe être amusé,
Il n'importe comment, qui s'amuse est habile,
De neuf membres mon corps se trouve composé,
Le premier tiers d'abord aux Chasseurs est utile,
Et puis ce tiers subdivisé,
Ayant son chef de moins, utile à tout le monde,
Est ce qui fait agir sur la terre & sur l'onde,
Sans quoi, honte du genre humain!
Les vertus, les talens, le sçavoir, tout est vain,
Des noms que je contiens, Ciel! quelle kiriele!
Ce seroit, cher Lecteur, trop long-tems t'appliquer,
Si je prétendois tous les faire remarquer.
Cinq, deux, quatre, je suis le plus parfait modele
D'une grande vertu qu'on sçait peu pratiquer.
Quatre, un, neuf, cinq & deux, j'offre un sage de Grece,
Dont le portrait est dans Laerce,
Si tu mets un, cinq, quatre & deux,
J'expose encor plus d'un grand homme;
Delà les Monts je suis fameux;

Le siécle précédent me vit briller dans Rome.
Refais mon tout premierement,
Après chasse de ta présence
Quatre & deux, ce sera sans autre changement
Le nom d'une Maison fameuse dans la France ;
On la vit anciennement
Porter l'éclat qui l'environne
Des bords de l'Eridan sur les rives du Rhône.
On la voit tous les jours à l'Etat, aux Autels
Fournir de célebres mortels.
Deux, quatre ayant rejoint leur place,
Prens ce dernier, puis cinq, joins-y trois, huit & neuf,
Ingrat, je méritai la derniere disgrace
D'un Roi plein de bonté qu'aucun Roi ne surpasse ;
Dont l'image à Paris brille sur le Pont neuf.
Plus fidéles & non moins braves
Mes heureux descendans secondent la valeur
D'un nouvel Henri quatre, aujourd'hui la terreur
Des féroces Anglois réunis aux Bataves.

Par Mademoiselle de S.... à Ville-Franche en Beaujolois.

[illegible]

Le fi

Qu:

Le

D.

Q

F

SPECTACLES.

OPERA.

On continue sur ce Théatre les agréables représentations de *Zelindor*, de la *Provençale* & du Prologue qui les précéde.

M. *Quinson* Maître de danse & employé dans les Ballets du Théatre Italien a donné sur celui du College de *Louis le Grand* dans un entre-acte de la Tragédie qu'on y a représentée le 4 Août, une Pantomime qui peignoit d'une façon très-amusante le siége d'une Forteresse défendue par Messieurs les Cadets Dauphins contre Messieurs les Pensionnaires qui dansoient dans le Ballet. Le personnage de Commandant a été rempli par M. Quinson avec l'applaudissement des Spectateurs ; il a toujours fait exécuter depuis plusieurs Pantomimes sur ce Théatre qui ont égalemeut réussi.

Sixiéme suite des réflexions sur les Ballets.

On ne sçauroit trop multiplier les exemples quand on veut instruire ; ils ont ordinairement plus d'autorité que les principes

les mieux démontrés, cependant loin d'abuser d'une proposition aussi judicieuse, nous nous contenterons d'une récidive, & même pour ne pas fatiguer les Lecteurs par du sérieux trop continu nous donnerons l'idée d'un Ballet plus gai que celui de l'*Autel de Lyon consacré à Louis Auguste*. La varieté des Tableaux amuse les yeux & après les beautés fieres de Michel Ange, on regarde avec plaisir les graces naives de Vateau, quand on n'a pas fait vœu de n'admirer que l'antique.

Entre les Ballets moraux il ne s'en est gueres imaginé de plus plaisant que celui qui fût exécuté à Turin en 1634, pour la naissance du Cardinal de Savoie. Le sujet de ce Ballet étoit *La verita nemica della apparensa, sollenata dal tempo*. La vérité ennemie des apparences & soutenue du tems. Ce Ballet commença par un chœur de faux bruits & de soupçons qui précédent l'apparence & les mensonges. Ils étoient représentés par des personnes vetues en Cocqs & en Poules qui chantoient un Dialogue moitié Italien & moitié François mêlé du chant des Cocqs & des Poules. Après ce chant burlesque la Scéne s'étant ouverte on vit sur un grand nuage accompagné des vents, l'apparence avec des aîles & une grande queue de Paon, vetue d'une robe semée de miroirs & couvant des œufs d'où sortirent les mensonges

songes pernicieux, les tromperies & les fraudes, les mensonges agréables, les flateries & les intrigues, les mensonges bouffons, les plaisanteries & les contes.

Les tromperies portoient des habits d'une couleur obscure avec des serpens cachés sous les fleurs, les fraudes couvertes de rets de chasse rompoient des vessies en dansant, les flateries étoient vétues en Singes, les intrigues en pêcheurs d'Ecrevisses avec des lanternes à la main & sur la tête ; on ne devine pas aisément ces deux derniers habillemens allégoriques. Les mensonges ridicules étoient représentés par des gueux qui contrefaisoient les estropiés avec des jambes de bois. Le tems ayant chassé l'apparence avec tous ces mensonges, fait ouvrir le nid sur lequel l'apparence couvoit, on y voit une grande horloge à sable d'où le tems fait sortir la vérité, & rappellant les heures elles font avec elle le grand Ballet.

Les tableaux de ce Ballet ci sont presque tous des bassans grossiers, les graces de l'Albane n'y paroissent pas, nous ne pensons pas qu'on doive rejetter entierement les images grotesques, mais nous croyons qu'elles ne doivent pas occuper tout un Spectacle & qu'elles doivent laisser de la place aux objets gracieux.

Nos Lecteurs nous permettront-ils d'in

terrompre nos descriptions de fêtes dansantes par une digression instructive, qui en divise exactement les especes ?

Metellus *de natali Roma Ode* 2. a fait le caractere des Ballets & des actions en musique en deux strophes où il dit :

Fabulæ vivunt & agunt, loquuntur,
Quidquid unquam vixit ibi résurgit,
Insuper quæ nulla fuere frustra cogunt vivere.

Voilà trois sortes de sujets. Les sujets tirés de la fable,

Fabulæ vivunt & agunt, loquuntur,

Les sujets empruntés de l'Histoire.

Quidquid unquam vixit ibi resurgit,

Les sujets imaginés.

Insuper quæ nulla fuere frustra cogunt vivere,

Et voici la conduite de ces Pieces,

Instruit Scenas imitando gesta,
Horrido persona tremenda vultu,
Acta verbis, verbaque discit actis
Consimilare.

Ces quatre vers établissent qu'il faut dans les Ballets, décorations, imitation des actions, masques, habits, paroles, gestes & pantomimes.

La conduite du Ballet peut-être une espece de Roman comme ceux des Amadis, du Chevalier du Soleil, d'Alcidiane & de Palmerin. C'est ce qui fait que l'Arioste a fourni un grand nombre de Ballets dansés en France & en Italie depuis un siécle. Parce que le dessein de son Poëme n'ayant point l'unité d'action que demande la Poësie narrative, il s'est uniquement proposé de décrire tout ce qui peut servir naturellement de sujet aux Ballets, Mascarades, Carousels & autres divertissemens.

Le Donné, i Cavalier, l'arme, gli amori,
Le cortesie, l'audaci imprese cio canto.

Angélique, Renaud, Armide, Médor, Rodomont, Ferragus, sont les sujets qu'on a tirés de ce Poëme pour les représenter en différentes occasions sur différens Théatres. On peut tirer les mêmes agrémens des autres Poëmes. Enée & Didon de l'Eneide de Virgile, & ses personages épisodique, Achille & les autres Héros de l'Iliade d'Homere peuvent fournir de nobles sujets de Ballets, comme ils sont depuis long-tems

ceux des tableaux & même des tapisseries.

COME'DIE FRANÇOISE.

On n'a rien donné de nouveau sur ce Théatre qu'une petite Comédie d'un Acte, intitulée *les Souhaits*, qui n'a pas été heureuse, quoique semée des louanges du Roi qui ont sauvé tant d'autres Pieces du naufrage.

COME'DIE ITALIENNE.

De nouveaux feux d'artifice ont paru sur ce Théatre, qui ont mérité la présence & les applaudissemens du Public.

On a représenté pour la premiere fois le Samedi 21 Août une Parodie du Ballet amusant des *Fêtes de Thalie*, intitulée *la Fille, la Femme & la Veuve*. C'est l'ingénieux essai de deux jeunes Auteurs nommés Mrs. *Laujon* & *Parvis* ; ils sont entrés dans une carriere où des Ecrivains expérimentés n'ont pas eu leur succès. La Parodie d'un Ballet, & surtout d'un Ballet comique, est cent fois plus difficile à composer que celle d'une Tragédie. Plus un sujet est sérieux, & plus il est aisé de le travestir en bouffon. Le contraste parfait qui se trouve entre le

ſujet noble & le ſujet badin ne peut manquer de produire un effet ſingulier. Nous avons un exemple éclatant qui prouve la vérité de cette maxime, c'eſt le burleſque de l'Enéide de Scarron oppoſé à la gravité de l'Enéide de Virgile. On pourroit encore citer dans le Théatre de la Foire la Parodie de Télémaque de M. le Sage, celle de Romulus & les quatre Mariannes de M. Fuzelier.

Cette petite Piéce a obtenu le ſuffrage géneral & a infiniment amuſé le public. Voici le ſujet du premier Acte, intitulé *la Fille*.

Acaſte Capitaine de Vaiſſeau aime depuis long-tems Léonore; fatigué des dédains ſoutenus de cette beauté cruelle, il entreprend un voyage ſur mer dans l'eſpoir d'éteindre par l'abſence un feu qui le tyranniſe; il aborde à Alger où il délivre Cléon pere de Léonore ſans le connoître; il revient à Marſeille, & comme l'éloignement n'a ſervi qu'à redoubler ſon ardeur, ſon premier ſoin en arrivant eſt d'aller voir Léonore; c'eſt dans ce deſſein qu'il ouvre la Scéne avec Cléon qui lui demande le nom de ſa maîtreſſe; Acaſte refuſe de le ſatisſaire, & l'envoye préparer la fête qu'il deſtine à Léonore. Cléon ſort en chantant ce couplet, qui prouve que l'eſclavage ne lui a point fait oublier les chagrins de l'hymenée.

Des fers vous m'avez sçû tirer ;
J'en suis ravi dans l'ame,
Mais que sert de m'en délivrer
Pour me rendre à ma femme ?

CLEON.

On me croit mort.

ACASTE.

Que craignez vous ?

CLEON.

Vous badinez, je pense ;
Je crains ce que craint un époux,
Après dix ans d'absence.

Acaste est reçû de Léonore avec encore plus de froideur qu'avant son voyage, & Bélise mere de Léonore, croyant son époux mort depuis dix ans qu'il est absent, conseille à Acaste de quitter sa fille & de former de plus doux nœuds. Enfin après quelques façons elle se propose elle même pour le consoler des rigueurs de Léonore.

Acaste accepte le parti pour faire dépit à Léonore qui sort outrée.

Bélise presse Acaste de conclure ; il paroît fort distrait ; Cléon arrive suivi des Matelots pour le divertissement, & reconnoissant sa femme, il lui parle ainsi.

CLEON.
Perfide ! est-ce ainsi qu'on me traite !
BELISE.
Mon époux ! . . . battons la retraite . . . .
CLEON *à Acaste.*
J'ai fait le rôle d'un nigaut.
C'est vous qui causez ces méprises.
En me disant un mot tantôt,
Vous épargniez bien des sottises.

Ce couplet contient la critique de l'Acte qui finit par cet autre où Cléon donne sa fille à Acaste en reconnoissance de la liberté qu'il lui doit.

Allons, prenez la ;
Elle vaut bien sa mere, . . .
Ma fille, tu payras par-là
Les dettes de ton pere.

Ajoûtons une réflexion à la critique sensée des deux jeunes Auteurs : comment Cléon chargé du détail d'une fête ignore-t'il à qui il la prépare jusqu'au moment de son exécution ?

Le deuxiéme Acte est rempli par *Isabelle veuve coquette* aimée par un Officier & par un Financier qu'elle amuse sans vouloir prendre des liens plus sérieux. Elle ouvre la

Scéne par l'éloge du veuvage : sa suivante lui dit :

Jamais beauté n'eût tant de gloire ;
Faut-il que le veuvage ait pour vous tant d'appas,
Et qu'un second hymen ne vous en offre pas ?
Ce dégoût est si grand que j'ai peine à le croire.
Vous trompez un jeune Officier ;
Est-il, est-il de plus aimable emplette ?
Vous êtes sourde aux voeux d'un Financier ;
Que de ducats perdus ! (*bis*) Ah ! que je les regrette.

Cet air est joliment parodié de *Jamais la nuit ne fut si noire* de Ragonde ; il a été très-bien exécuté par M. *Astrodi* ; Mlle. Caroline joue le rôle d'Officier avec les graces qu'elle fait briller dans tous les rôles qu'elle entreprend.

Le Financier donne une fête à la veuve, où Arlequin habillé en vendeuse de petit métier chante une ronde à qui les Auteurs avouent modestement devoir la plus grande partie du succès de leur Piéce ; cette ronde se débite très-bien à la Comédie Italienne.

Voici le sujet de la troisiéme entrée qui s'intitule *la Femme*.

Dorante époux de Caliste vit une nuit dans un Bal un masque, & en devint fortement amoureux sans le connoître ; il lui propose de lui donner le Bal chés lui pen-

dant l'abſence de ſa femme qu'il a pris ſoin d'éloigner ; elle l'accepte & entre ſur la Scéne un maſque à la main, par ce couplet.

Amour, quel aimable avantage
D'occuper un cœur ſans partage !
Mon époux comble mon eſpoir ;
Epris d'une flâme nouvelle
Il croit manquer à ſon devoir,
Et cependant il eſt fidelle,
Sans le ſçavoir.

Mlle. Silvia qui jouoit le rôle de Caliſte, y a ſemé avec diſcernement toute la délicateſſe de ſon jeu.

Dorine ſa ſuivante arrive en colere, & dit à Caliſte que ſon époux la trahit & qu'il prépare dans ſa propre maiſon un Bal à ſa nouvelle maîtreſſe ; Caliſte lui répond,

Je ſuis ſous un nom emprunté
L'objet de ſa légereté :
De moi Dorante eſt enchanté,
Ainſi je gagne d'un côté
Ce que je perds de l'autre.

DORINE.

Voilà les hommes !
De ſa femme on eſt bien-tôt las ;
C'eſt la mode au ſiécle où nous ſommes ;

On veut celles que l'on n'a pas ;
Voilà les hommes !

Dorine apperçoit dans le Bal Arlequin son mari, & pour voir s'il n'est pas aussi inconstant que son maître, elle l'agace constamment ; Arlequin rejette opiniatrément ses caresses, & lui dit que sa femme est un dragon qui le dégoûte non-seulement d'elle-même mais encore de son sexe entier.

Leur Scéne est terminée par ce couplet sur le Carillon de Dunkerque, débité finement par Made. Deshayes & M. Carlin.

ARLEQUIN.

Oui ; ma très-digne épouse
En malice en vaut douze ;
Pour fuir cette honesta
J'irois jusqu'en Canada.

DORINE.

Puis qu'elle est si mausfade,
Pourquoi la ménager ?
Sans craindre d'algarade
Un époux peut changer.

ARLEQUIN.

En lui faisant affront
Je craindrois pour mon front.

DORINE.

Il a bien répondu ;
Il a de la vertu.
Que de maris ici
Qui ne pensent pas ainsi !

On ne peut mieux finir que par la musette de M. Blaise si connu par une foule prodigieuse d'airs neufs & charmans qui lui méritent le titre de *Mouret* de ce tems.

Dorante presse Caliste de se démasquer ; elle le refuse & lui demande ce que dira Caliste, si elle apprend qu'il est volage. Dorante est déconcerté, & cependant promet d'oublier Caliste ; elle se démasque & Dorante quoique fort surpris, prend bientôt un air riant, & exprime ainsi la joye qu'il a de trouver sa femme dans son amante.

AIR. La Musette de M. Blaise.

Qu'il m'est doux
De n'aimer que vous !
Si l'hymen m'accuse,
L'Amour m'excuse ;
Qu'il m'est doux
De n'aimer que vous !
Votre aimable ruse
Fait un amant d'un époux.

Mon erreur
Ne vous fait point d'outrage;
Et mon cœur
Constant, quoique volage,
Pour vous rendre hommage
Dans de nouveaux nœuds s'engage.
Je vais sans partage
Dire à vos genoux,
Qu'il m'est doux &c.

Nulle crainte;
Désormais nulle plainte,
A nos feux
Ne portera d'atteinte:
Toujours amoureux,
Toujours heureux,
Comblons nos vœux.
C'est mon cœur qui sans feinte
Vous dit par mes yeux,
Qu'il m'est doux &c.

Une apologie si galante méritoit le pardon; Dorante l'obtient, & Caliste trouve son bonheur dans l'infidélité de son mari.

Le Lundi.... Septembre un Acteur Italien, bon Pantomime, à débuté dans le rôle de Scaramouche dans une Piéce Italienne intitulée *la Vengeance de Scaramouche.*

On a donné *les Métamorphoses de Scaramouche*, Comédie, où l'Acteur nouveau se

distingue avantageusement dans plusieurs rôles divers.

Le mardi 28 on a représenté pour la premiere fois *Coraline protectrice de l'innocence.*

SUITE DES OPERATIONS de l'armée du Roi, au Camp de Melis près de Lippeloo le 19 Août 1745.

LEs ennemis ayant poussé hier un détachement d'Infanterie & de Hussards en deça du Canal de Bruxelles, on y a fait marcher quelques Compagnies de Grenadiers & de Dragons qui ont obligé ce détachement de repasser le Canal.

Des Déserteurs qui sont arrivés cette nuit du Camp des ennemis ont rapporté que la Cavalerie Angloise & Hanoverienne a fait un mouvement pour se porter sur sa droite vis-à-vis du grand & du petit Wilbrock.

Les batteries ayant été achevées devant Ostende, on a commencé à tirer hier à 10 heures du matin avec 28 piéces de canon & 24 mortiers. On travaille à la construction d'une autre batterie de 9 piéces de canon & de 16 mortiers à la pointe des Dunes du côté de Limoris. La destination de cette batterie est de battre l'entrée du Port. Il y a eu 4 hommes de tués & 9 de blessés.

Au Camp de Melis près de Lippeloo en Brabant le 20.

On a commandé ce matin plusieurs détachemens pour protéger l'arrivée des convois & garder les magasins des différentes fournitures que les

communautés se sont engagées d'y faire porter pour le Camp.

Nos batteries devant Ostende ont tout le succès désirable. Le feu des ennemis est beaucoup ralenti. La batterie de bombes qui est à la pointe de Limoris a fait couler à fond un bâtiment Anglois, qui étoit chargé de chevaux de la garnison que les ennemis vouloient sauver. On a formé dans les Dunes à la gauche de l'attaque un cavalier d'où lon voit l'avant chemin couvert, ensorte qu'on espere de pouvoir s'y loger incessamment.

Il y a eu 6 soldats de tués, & 10 de blessés. Mrs. de Castelnau & de la Marck, l'un Lieutenant & l'autre Sous-Lieutenant du Régiment de Crillon, & la Bastide Lieutenant au Régiment d'Artillerie sont du nombre de ces derniers.

La premiere tranchée a été montée la nuit du 17 au 18 par M. de Contades Maréchal de Camp, ayant sous ses ordres M. de Chambonas Brigadier, 2 Bataillons & 2 Compagnies de Grenadiers. Elle a été relevée le 19 par M. d'Armentieres Maréchal de Camp & M. de Crillon Brigadier avec le même nombre de Bataillons & de Compagnies de Grenadiers ; 12 Compagnies de Grenadiers Royaux ont relevé le même jour les postes dans les Dunes.

Au Camp de Melis près de Lippeloo en Brabant le 21.

Le Corps commandé par M. le Marquis de Clermont Gallerande qui étoit à Chievres a quitté son Camp aujourd'hui pour se porter sur Enghien.

La disette des vivres & des fourages est très-grande dans l'armée des ennemis, & les maladies commencent à s'y faire sentir.

Un détachement des Grassins composé de 3 troupes de 30 hommes chacune & d'une Compa-

gnie de Grenadiers ayant été pour reconnoître le Château de Grimbergem a été attaqué à une lieue de Bruxelles par un Corps fort supérieur; le Combat a été très-vif pendant près de 2 heures; les Graffins y ont beaucoup perdu tant en tués qu'en prisonniers.

Le travail de la nuit du 19 au 20 devant Ostende a été considérable; on s'est porté en avant de la derniere parallele tant par la droite que par la gauche, & l'on s'est établi sur la droite de l'avant chemin couvert; une flaque d'eau que l'on a rencontré vers le centre de la parallele a obligé de changer l'alignement de la sappe. La flaque a été bordée & il a été établi à la gauche un cavalier qui rend maître de cet avant chemin couvert.

Le feu des ennemis a été très-vif en bombes & en grenades jettées par des mortiers & en mousqueterie. Ils ne tirent plus que de 4 à 5 piéces de canon. Il y a eu dans la journée du 19 & pendant la nuit 4 hommes de tués & 21 de blessés. M. de Lirmcourt Capitaine du Régiment des Grenadiers Royaux de la Tour a été tué. Mrs. de Bussau Lieutenant-Colonel du Régiment de Lowendal, de l'Etang Lieutenant-Colonel à la suite du même Régiment, de Castelnau Capitaine au Régiment de Crillon, le Chevalier du Mesnil Lieutenant audit Régiment, & Dadonville Lieutenant des Grenadiers Royaux ont été blessés.

Au Camp de Melis le 22.

Les ennemis font travailler à un Fort un peu au dessus d'un moulin qui se trouve sur la droite du Canal pour aller à Vilvorden; 1600 chevaux Anglois ont passé la Rupel pour s'approcher de l'Es-

taut, & les Hollandois ont fait un mouvement en se resserant vers le centre de leur armée.

On a établi dans la nuit du 20 au 21 devant Ostende 2 batteries de canon, l'une de 3 piéces & l'autre de 4 à l'extremité de la droite du travail qui avoit été fait la nuit précédente, & on a formé au delà de ce travail un crochet pour placer des troupes à portée de proteger ces 2 batteries.

Vers la gauche on a porté en avant du même ouvrage une sappe dans la longueur de 20 toises vers l'estrant, & de là la sappe a été retournée vers le bord de la flaque d'eau qui occupe une grande partie de l'étendue de l'attaque.

Il y a eu 7 soldats tués & 14 blessés.

Au Camp de Melis le 23.

Il a été fait cette nuit sous les ordres de M. le Comte de Danois un détachement sur les postes que les ennemis occupent en deçà du Canal de Vilvorden. M. de Danois a fait attaquer à la pointe du jour un des Châteaux de Grimbergem dont la garnison composée de 3 Officiers & de 100 Hanoveriens s'est rendue prisonnière de guerre.

Les Compagnies de Grenadiers & de Piquets se sont ensuite présentées devant l'autre Château avec 4 pieces de canon, mais l'artillerie n'ayant fait que très-peu d'effet contre la muraille de ce Château, M. de Danois a fait rentrer son détachement dans le Camp.

L'avant chemin couvert n'occupant qu'une partie du front attaqué à Ostende depuis le milieu de la flaque d'eau jusqu'au grand cirque on a pris le parti de se porter directement vers le chemin couvert par une sappe de bout avec des traverses

tournantes en débouchant vers la gauche de la 2e parallele ; on s'est aligné sur le dedans de la face de la contregarde au devant du Bastion, à la gauche de l'attaque. Cette sappe a été poussée dans la nuit du 21 au 22 assés près du chemin couvert & on a établi une nouvelle batterie de 5 pieces de canon dans le mileu de la seconde parallele.

Il y a eu dans la journée & dans la nuit 6 hommes tués & 30 de blessés.

Messieurs de Gramont & de Hautéporte, Capitaines au Régiment de Crillon ont été blessés légerement.

Au Camp de Melis le 24.

L'attaque du chemin couvert d'Ostende dans le saillant de la gauche ayant été entreprise dans la nuit du 22 au 23 ; elle s'est exécutée de la part de nos troupes avec tant d'ardeur & de fermeté qu'elles s'y sont établies non obstant la vigoureuse défense des ennemis qui étoient encore animés par la précence du Gouverneur de la Place qui les commandoit, mais ayant vû que les efforts qu'il avoit fait faire à sa garnison n'avoient pû empêcher notre logement, & le fossé de la Place n'étant rempli que de 3 pieds d'eau au plus, il a fait arborer le drapeau blanc sur les 9 heures du matin.

La capitulation porte que la garnison sortira Vendredi 27 avec les honneurs de la guerre & même par la brêche si le Gouverneur le juge à propos, & qu'elle sera conduite par une escorte convenable jusqu'au territoire Autrichien.

Le Régiment de Crillon a pris possession sur les 4 heures après midi de la porte de cette Place, dite de Gand.

C'est M. le Comte d'Herouville Maréchal de Camp qui étoit de tranchée avec M. de Chambonas Brigadier, Colonel du Régiment d'Eu. Il avoit sous ses ordres les 1er. & 3e. Bataillons de Séédorff & 6 Compagnies de Grenadiers, dont une du Régiment d'Eu, les 3 de Séédorff, celle du premier Bataillon de la Cour-au-Chantre & une des Grenadiers Royaux.

Il y a eu environ 200 hommes tués ou blessés; l'ennemi a beaucoup plus perdu, & on lui a fait près de 100 hommes prisonniers dont 4 Officiers. On ne sçait point encore exactement le détail des Officiers de nos troupes qui ont été blessés.

Au Camp de Melis le 25.

Nos troupes ont pris possession de la porte d'Ostende dite la porte de Gand, comme on l'a marqué dans le bulletin d'hier; ce sont les 3 Compagnies de Grenadiers de Crillon qui y ont été établies avec 2 sentinelles en dedans de la Ville; 6 Compagnies de Grenadiers Royaux & 6 Piquets d'Infanterie ont été mis à portée de communiquer avec cette Garde.

On travaille au transport de l'artillerie & à toutes les dispositions nécessaires pour le siége de Nieuport.

Le Roi a appris la nouvelle de la reddition de Tortone, dont le Gouverneur a fait retirer le 14 de ce mois la garnison dans le Château.

S. M. a donné au Chevalier de Montboissier le Régiment de Gondrin vacant par la nomination de M. le Duc d'Antin a celui de Picardie.

Au Camp de Melis le 26.

Par le détail qu'on vient de recevoir des Officiers & soldats qui ont été tués & blessés à l'attaque du chemin couvert d'Ostende le nombre des soldats tués est de 120 & celui des blessés est de 211, dont le plus grand nombre l'est fort légerement.

Les Officiers qui ont été tués sont Mrs. de Galatin Capitaine, & de Martine Lieutenant des Grenadiers du Régiment de la Cour-au-Chantre, & de Ricard Lieutenant en second au Régiment de Crillon.

Les Officiers blessés sont Mrs. Brindelé Capitaine-Lieutenant des Grenadiers du Régiment de la Cour-au-Chantre, de Gugger, de Risselhouber & de Richeinsten tous trois Lieutenans des Grenadiers du même Régiment ; de Bord Lieutenant en second des Grenadiers du Régiment d'Eu, d'Himel Capitaine des Grenadiers du Régiment de Séédorff, Destouches, de Charnacé, de Sernicourt, Odoul, Bridouch, de Millau, de Lomares, de Croisilles Capitaines des Grenadiers Royaux ; & Mahault, le Maire & de la Gaye Lieutenans du même Régiment.

Le Chevalier d'Allot Aide-Major Général & Mrs. de Marsolles, de Moulciau, & de Saveurs Ingénieurs ont aussi été blessés.

Les ennemis font de fréquens détachemens pour observer nos mouvemens, mais qui ne s'éloignent pas de leur Camp & qui restent peu de tems dehors,

Le Régiment des Volontaires de Saxe a été envoyé ce matin à Gramont pour faciliter l'établissement des magasins de fourages que l'on fait

à Ninoven & à Alost ; on a fait marcher pour le même objet 2 Bataillons du Régiment de Diesbach qui seront rendus aujourd'hui à Gramont.

Au Camp de Melis le 27.

La garnison d'Ostende est sortie ce matin ; elle étoit composée de 5 Bataillons Anglois, d'un Bataillon Hollandois, de 2 Compagnies de Grenadiers du Régiment de Prié au service de la Reine d'Hongrie & de 209 canoniers. Il s'est trouvé dans cette Place & dans le Fort de S. Philippes qui en dépend, 182 piéces de canon dont 34 de fonte, 32 mortiers ou pierriers, 36 mille boulets, 1200 bombes, 8000 grenades, 300 milliers de poudre & 52 milliers de plomb.

M. le Comte de Lowendal a détaché hier du Corps de troupes qu'il commande 500 hommes d'Infanterie & 50 Dragons pour marcher du côté de Nieuport, & prendre poste à portée des Forts de cette Place.

Le Roi part d'ici Mercredi prochain pour aller à Gand en passant par Dendermonde ; S. M. se rendra le lendemain Jeudi à Bruges, Samedi à Courtrai, Dimanche à Lille, Lundi à Roye en prenant sa route par Arras, & Mardi à Paris.

Au Camp de Melis le 28.

Les ennemis sont toujours occupés à se retrancher dans leur Camp. Tous les Paysans des environs de Bruxelles retirent leurs grains dans cette Ville.

On n'a point encore reçû au départ de la Poste des nouvelles de Nieuport.

M. le Maréchal & M le Chevalier de Belleisle s'étant embarqués le 24 de ce mois à Douvres, sont arrivés le lendemain à Calais d'où ils se sont rendus au quartier du Roi. Ils ont eu l'honneur de faire ce matin leur cour à S. M.; l'exécution du Cartel avec le Roi d'Angleterre n'ayant été retardée qu'à l'occasion de leur détention. S. M. a donné ses ordres pour la restitution des prisonniers Anglois qui seront assemblés à Verdun pour aller de là à Luxembourg.

Au Camp de Melis le 29.

M le Marquis de Chambonas a été nommé pour commander dans Ostende où sont entrés les 1ers Bataillons des Régimens d'Eu & de Lovvendal

La route le long de la mer par le Canal de Nieuport ayant été reconnue trop difficile pour le passage des troupes & de l'artillerie qui doivent être employées au siége de cette Place, on s'est déterminé à prendre celle qui passe par Leffingue, Slip & Scorback : les troupes se sont mises hier en mouvement pour marcher par cette route, & seront rendues demain au tour de Nieuport. On a fait partir en même-tems toute l'artillerie avec un convoi considérable de gabions & de fascines.

M de Lujeac Colonel du Régiment de Beauvoisis a été détaché avec 700 hommes sous ses ordres pour aller garder les digues que la garnison de Nieuport pourroit entreprendre de couper pour augmenter l'inondation dans le Pays.

Au Camp de Melis le 30.

On a déja fait avancer vers Nieuport 10 piéces

de canon de 24, huit de 16, un pareil nombre de piéces de 12, 6 pierriers & 2 obuts, avec les affuts nécessaires & les munitions.

Le Roi a monté à cheval avec Monseigneur le Dauphin sur les 3 heures après midi & a parcouru les 2 lignes de son armée.

A Gand ce 1er. Septembre.

Le Roi est parti ce matin du Camp de Mélis & est arrivé ici sur les 8 heures du soir. S. M. a passé par Dendermonde où elle a diné. Elle part demain pour se rendre à Bruges.

OPERATION de l'armée du Roi campée devant Nieuport.

Le Comte de Lovvendal, en conséquence des ordres qu'il avoit reçus du Roi après le siége d'Ostende, de former celui de Nieuport, fit prendre poste le 28 Août par des Grenadiers & par des Dragons autour de cette Place, devant laquelle le reste des troupes destinées au siége arriva le 30 & le 31.

Ce Lieutenant Général alla le 30 reconnoître les environs de la Ville, & ayant trouvé qu'elle n'étoit accessible que par la partie des Dunes, qui n'étoit point couverte par l'inondation, il se détermina à diriger par là son attaque, & à attaquer en même-tems le Fort de Vilvvort.

La nuit du 31 Août au 1er. de ce mois la tranchée fut ouverte, & on forma une parallele au delà de laquelle on avança une communication jusqu'à 150 toises de la Place : on établit la même nuit, pour battre le Fort de Vilvvort, situé sur

les Dunes du côté du Port, une batterie de 4 piéces de canon, & deux de 4 mortiers chacune. Ces deux dernieres commencerent à tirer le lendemain à une heure après midi, & la premiere le 2 de ce mois.

La tranchée, qui avoit été montée le 31 par 16 Compagnies de Grenadiers pour l'attaque de Ville, & par 4 pour l'attaque du Fort Vilvvort, sous les ordres du Comte de la Marck, Maréchal de Camp, fut relevée le 1er. de ce mois par le Marquis de Contades, Maréchal de Camp, avec un pareil nombre des troupes. Pendant la nuit on travailla à une nouvelle communication de 120 toises, & l'on prolongea de 50 un épaulement qui avoit été élevé dès la nuit du 30 au 31. A l'attaque du Fort on fit une parallele circulaire de 40 toises, & une communication de 30.

Le premier bataillon du Régiment de Crillon & 10 Compagnies de Grenadiers Royaux monterent le 2 la tranchée de l'attaque de la Ville, sous les ordres du Marquis d'Armentieres, Maréchal de Camp, & elle fut relevée à l'attaque du Fort par M. de Lujeac, Colonel, avec 2 Compagnies de Grenadiers Royaux & 300 fusiliers de 6 Piquets différens.

La nuit du 2 au 3 500 travailleurs, commandés pour la grande attaque, formerent une seconde parallele avec ses communications, & l'on établit trois batteries, chacune de 6 piéces de canon, & une de 8 mortiers. Cent-cinquante travailleurs, employés à l'attaque du Fort de Vilvvort, ajoûterent à la tranchée de cette attaque plusieurs boyaux qu'on porta jusqu'à une chaussée.

M. de Séédorf, Maréchal de Camp, releva le 3 la tranchée devant la Ville avec 12 Compagnies de Grenadiers, & le second bataillon du Régi-

ment de Crillon : celle devant le Fort fut montée par 6 Piquets & 2 Compagnies de Grenadiers. Les ennemis ayant abandonné ce Fort la nuit suivante on s'en empara, & l'on établit la communication sans perdre un seul homme.

La tranchée fut montée le 4 par 11 Compagnies de Grenadiers & par le troisiéme Bataillon du Régiment de Crillon, sous les ordres du Comte de la Suze, Maréchal de Camp. On poussa pendant la nuit une Sape de 100 toises en avant sur le Fort de l'Ecluse, & l'on travailla à l'établissement d'une nouvelle batterie de 5 piéces de canon dans le chemin couvert du Fort de Vilvort, ainsi qu'à celui d'une batterie de 4 mortiers dans la tranchée de la communication, pour battre le premier de ces deux Forts.

Le 5 au matin le Gouverneur de Nieuport a fait battre la chamade & arborer le drapeau blanc sur le Fort de l'Ecluse, & la capitulation, qu'il a fait demander, lui ayant été refusée, il a consenti de se rendre prisonnier de guerre avec sa garnison. Il n'y a eu à ce siége de la part des François que 50 hommes tués ou blessés. Le Roi a reçû la nouvelle de la prise de Nieuport par le Chevalier d'Herouville Capitaine dans Régiment de Bourgogne, lequel ayant été dépêché à S. M. par le Maréchal Comte de Saxe a joint le Roi à Roye.

OPERATION de l'armée du Roi campée devant Alost.

L'armée du Roi, qui est restée depuis le départ de S. M. pour retourner à Paris, dans le camp qu'elle occupoit près du Château de Mélis, ayant consommé tous les fourages qui étoient aux envi-

rons

rons, se mit en marche le 7 de ce mois sur 6 colonnes pour repasser la Dendre & pour se raprocher d'Alost. Elle a actuellement sa droite appuyée à Ninove & sa gauche à Alost, où le Maréchal Comte de Saxe a établi son quartier.

Le Duc d'Harcourt est campé avec le Régiment Royal des Carabiniers & la Brigade de Royal Roussillon sous Dendermonde, qu'on continue de mettre en état de défense.

Quelques Partis sortis de Mons & de Charleroy ayant fait des courses du côté de Maubeuge, le Maréchal Comte de Saxe a détaché le 10 de l'armée le premier & le troisiéme Bataillons du Régiment de Bouzols, le premier & le troisiéme Escadrons du Régiment Mestre de Camp Général, & il les a envoyés à Beaumont sous les ordres du Comte de Relingue, Maréchal de Camp. Le deuxiéme Bataillon du Régiment de Bouzols & le second Escadron du Régiment Mestre de Camp Général ont marché en même-tems à Philippeville, où ils seront aux ordres de M. de la Motte, Maréchal de Camp. Le Régiment de Fleury Infanterie & celui de Dragons de Septimanie ont été envoyés à Maubeuge. Pour couvrir la marche de ces détachemens, & pour empêcher les garnisons de Mons, de Namur & de Charleroy de les inquieter ou de faire des courses sur la frontiere, le Marquis de Clermont Gallerande Lieutenant Général est parti de son camp d'Enghien, & il a marché pour se rendre à Nivelle avec le Corps de troupes qu'il commande & au quel on a joint 7 Bataillons d'Infanterie & le Régiment de Grassin.

La résolution ayant été prise de garder la Ville de Gramont, le Maréchal Comte de Saxe y a envoyé 2 Bataillons du Régiment de Diesback avec celui des Uhlans, & ces 2 Régimens

qui font un Corps de 2400 hommes seront sous les ordres de M. de Dieskau, Mestre de Camp de Cavalerie & Lieutenant-Colonel du Régiment des Uhlans.

M. de Gravel Maréchal de Camp est allé commander à Givet.

Le Roi etant parti le 1. de ce mois de son quartier du Château de Melis près de Lippeloo, S. M. alla dîner à Dendermonde où après avoir reçû l'hommage des Magistrats elle descendit à l'Eglise Collégiale dans laquelle le Roi assista au *Te Deum*. Le même jour S. M. alla coucher à Gand, & elle y fut reçûe avec les mêmes cérémonies observées le jour qu'elle avoit fait sa premiere entrée dans cette Ville.

Le Roi en partit le lendemain dans la barque que les Magistrats lui avoient fait préparer, & il arriva le soir à Bruges.

S. M. s'embarqua le 3 au matin sur le Canal qui conduit de Bruges à Ostende, & lorsqu'elle fut arrivée vis-à-vis du Fort de Plassendal elle monta à cheval pour se rendre à Ostende. Elle descendit à l'Eglise Paroissiale à la porte de laquelle elle fut reçûe par l'Evêque de Bruges qui la complimenta & la conduisit dans le Chœur où le *Te Deum* fut chanté. Au sortir de l'Eglise le Roi se rendit sur le bord la Mer & examina les attaques formées par ses troupes contre la Place dont elle fit le tour pour en voir toutes les fortifications.

Le même jour le Roi retourna coucher à Bruges dont les habitans se sont encore plus empressés qu'au premier passage du Roi dans leur Ville de témoigner leurs sentimens pour S. M. & de faire paroître la joye parfaite que leur inspiroit sa présence.

Le Roi étant parti de Gand le 4 au matin alla coucher à Courtray.

S. M alla le lendemain à Lille, ou étant arrivée de bonne heure elle vit l'après midi la Citadelle. Le soir la Ville fut entierement illuminée, & les habitans qui avoient élevé sur le passage du Roi deux Arcs de tryomphe, n'ont rien oublié pour recevoir dignement le Roi.

Le 6 le Roi partit de Lille vers les 7 heures du matin, & ayant passé par Arras, S. M. alla coucher à Roye d'où elle est arrivée à Paris le lendemain vers les 4 heures après midi.

Les Villes & tous les endroits par lesquels le Roi a passé dans son voyage ont célebré la présence de S. M. par des illuminations, par toutes les autres marques de réjouissance & par ce qu'ils ont crû capable d'exprimer leur amour pour leur Maître, & à quel point ils s'intéressoient à sa gloire ainsi qu'à la prospérité de ses armes.

Jour de l'arrivée du Roi à Paris.

Le Mardi 7 Septembre jour de l'arrivée du Roi à Paris fut annoncé au peuple par une décharge des boëttes & des canons de la Ville à 5 heures du matin & par la cloche de l'Hôtel de Ville qui sonna toute la journée.

Le Corps de Ville qui avoit été prendre M. le Gouverneur de Paris en son Hôtel se rendit à la porte S. Honoré, & sur les 11 heures & demie Madame la Dauphine arriva, qui fut reçûe au bruit des boëttes & des canons de la Ville; le Corps de Ville fut conduit à son carosse par M. Desgranges Maître des Cérémonies & présenté par M. le Duc de Gesvres Gouverneur de Paris; cette Princesse fut complimentée par M. de Bernage

Prevôt des Marchands. La Ville avoit fait dresser à la porte S. Honoré un Amphitéatre de Peinture qui renfermoit des Joueurs d'Instrumens, & une autre décoration de Peinture de laquelle couloit du vin en abondance, & d'où on distribuoit beaucoup de viande & de pain. Madame la Dauphine trouva encore sur sa route près du Convent des Capucins une pareille fontaine & orquestre, & une dans la Place du petit Carouzel

A une heure après midi la Reine arriva à la porte S. Honoré au bruit des boëttes & des canons de la Ville, & le Corps de Ville conduit par M. Desgranges Maître des Cérémonies & présenté par M. le Duc de Gesvres eût l'honneur de complimenter S. M., M de Bernage portant la parole. Il y avoit de pareilles fontaines & orquestres que ci-dessus sur sa route pour aller aux Thuilleries.

Le Corps de Ville alla reconduire M. le Gouverneur en son Hôtel & s'en revint à l'Hôtel de Ville, & sur les 2 heures & demie il fut reprendre M. le Gouverneur & alla se rendre à la porte S. Martin.

La Ville avoit fait préparer une Maison à la Villette au cas que le Roi eut voulu se reposer avant que d'entrer dans Paris; cette Maison étoit bien ornée & pourvûe de toutes choses.

Le Roi arriva à la barriere du Fauxbourg S. Martin sur les 4 heures. Cette barriere avoit été jettée bas pour la plus grande partie, & étoit recouverte de panneaux de Peinture en Architecture des deux côtés, dans le massif desquels étoient des orquestres à droite & à gauche, & ces deux côtés étoient terminés par deux obelisques chargés de Trophées.

Deux pieds droits de la Grille S. Martin avoient

été supprimés pour rendre le chemin plus large ; les Grilles en avoient été dorées, & on avoit mis des Vases dorés, & des Trophées alternativement sur les pieds-droits qui restoient.

Des deux côtés de la rue du Fauxbourg il y avoit deux Fontaines de vin en décoration & deux orquestres où il se fit lors du passage de S. M. grande distribution de pain & de viande.

Lorsque le Roi approcha de la porte S. Martin les boëttes & les canons de la Ville qui étoient sur le rempart tirerent & furent renouvellés pendant toute sa route dans Paris & son arrivée aux Thuilleries.

Entre la Grille & la porte S. Martin le Roi trouva sur son passage attenant la Grille en dedans la Compagnie des Chevaliers de l'Arquebuse sous les armes, ensuite une Compagnie des Gardes de la Ville composée de 100 hommes à cheval sur deux files de droite & de gauche, les deux autres Compagnies de la Ville à pied, les Suisses de M. le Gouverneur & la Compagnie de ses Gardes qui joignoient la porte.

Le Corps de Ville qui étoit en dehors de la porte S. Martin fut conduit au carosse du Roi par M. Desgranges Maître des Cérémonies & présenté par le Duc de Gesvres, & eut l'honneur de rendre ses respects au Roi un genouil en terre ; M. de Bernage Prevôt des Marchands portant la parole.

S. M. passa sous la porte S. Martin. Cette porte étoit revetue du côté du Fauxbourg d'une décoration peinte à fresque où l'ordre ionique présidoit. Dans cette décoration on avoit conservé les trois portes en plein ceintre qui décorent l'édifice de pierre, & on avoit placé entre leurs trumeaux une colonne devant un pilastre, & sur les ex-

trémités de cette décoration, on en avoit groupé deux, au dessus de l'entablement desquelles étoient deux grands médaillons ornés d'attributs militaires, & dans chaque médaillon des bas-reliefs feints de bronze doré représentant la victoire de Fontenoy; les deux colonnes du milieu faisoient avant corps & sur leurs extrémités supérieures étoient placées les armes du Roi, le tout colorié & rehaussé d'or.

Au dessus des deux petites portes, sur une corniche qui leur servoit d'amortissement, étoient des Cassoletes qui exaloient des parfums.

On voyoit au bas des colonnes groupées placées aux extrémités de cet Arc de tryomphe d'un côté la Justice & l'Abondance en marbre blanc, & de l'autre la Force & la Prudence.

Au dessus de cet ordre ionique dont les colonnes de breche violette avoient trois pieds de diametre & dont les bazes & les chapiteaux modernes étoient de bronze rehaussé d'or, regnoit l'entablement de cet ordre dont la corniche & l'architrave étoient de bronze & la frise de même matiere que les colonnes. Tout cet entablement qui faisoit ressaut sur les colonnes portoit un attique sur l'extrémité du quel étoient des groupes d'enfans représentans des génies en marbre blanc occupés à ériger des Trophées à la gloire du Prince; au milieu de cet attique s'élevoit un amortissement de marbre vert campan, ainsi que tous ceux de cet Arc de tryomphe, sur lesquels étoient adossés les colonnes & les pilastres de breche violette. Cet amortissement étoit terminé par un cheval pegaze de marbre blanc portant une Renommée de même matiere.

Du côté de la Ville l'Architecture étoit beaucoup plus simple, tant afin de faire valoir celle du côté du Fauxbourg que parce que cette de-

niere se trouvoit moins exposée aux yeux de S. M. entrant dans cette Capitale. Cette décoration étoit imitée toute de pierre d'une proportion Toscane sans colonnes ni pilastres, mais composée seulement avec des corps de refend, des chambranles, des avants & arriere-corps qui accompagnoient les trois portes que l'on avoit conservées comme de l'autre côté; deux figures posées sur la retraite des extrémités inférieures représentoient l'une Mars, & l'autre Hercule.

Au dessus de cet entablement étoit élevé un grand socle à l'extrémité du quel étoient placés des groupes d'enfans qui s'occupoient à couronner cet Arc de tryomphe de faisceaux de lauriers entremêlés de chênes; ces faisseaux prenoient naissance dans des Cornes d'abondance qui servoient de consoles au piedestal par lequel cet Edifice étoit terminé, & qui supportoit la Statue du Roi dans un Char de tryomphe attelé de quatre chevaux imités de marbre blanc, ainsi que tous les ornemens de ce couronnement; au milieu du piedestal étoit un bas-relief de bronze rehaussé d'or représentant la bataille de Fontenoy.

Les deux décorations s'unissoient l'une à l'autre par des retours & des embrasures de dix-huit pieds d'épaisseur & avoient de largeur 70 pieds sur 92 d'élevation; elles ont été exécutées en dix jours de tems par Mrs. Tremblins le jeune & l'Abbé qui en ont donné les desseins, & l'on peut dire sans leur donner trop d'éloges qu'on doit à leur activité & à leur intelligence la réussite d'un aussi grand morceau qui a fait l'admiration de la Cour & de la Ville malgré le peu de tems qu'ils ont eû pour l'exécution.

Au dehors de la porte S. Martin il y avoit une Fontaine de vin & une Orquestre & une au coin de

la rue Greneta. S. M. qui passa par la rue aux Ours y trouva encore une Fontaine de vin & une Orquestre, de même que dans la rue S. Denis au coin de la rue aux Fers, & la rue de la Feronnerie qui avoit été décorée par les six Corps des Marchands devoit le lendemain servir à une magnifique illumination. S. M. après avoir passé au travers de cette décoration trouva une Fontaine de vin & une Orquestre au coin de la rue de la Lingerie, une au coin de la rue du Roule, & passa sous un magnifique Arc de tryomphe dressé dans la rue S. Honoré près la rue de la Croix-des-petits-Champs; il y avoit deux Fontaines de vin & deux Orquestres dans la Place du Palais Royal. Et dans celle du Carouzel la Ville avoit fait construire deux Fontaines de vin & deux Orquestres d'une décoration Chinoise, & qui s'accordoit avec la décoration que les Menus plaisirs de S. M. avoient fait dresser vis-à-vis le Château des Thuilleries.

Toutes les rues par lesquelles le Roi a passé étoient tapissées & toutes les fenêtres décorées.

Le 8 S. M. se rendit en grand cortége à l'Eglise Métropolitaine à la porte de laquelle l'Archevêque de Paris la reçût à la tête des Chanoines en chapes, & après y avoir entendu la grande Messe célébrée par l'Abbé d'Harcourt Doyen du Chapitre, elle assista au *Te Deum* auquel l'Archevêque de Paris officia. Les Compagnies Supérieures & les Corps qui sont ordinairement invités à ces cérémonies assisterent à ce *Te Deum.*

Sur les 3 heures après midi le Corps de Ville se rendit aux Thuilleries, & Mrs. Duboc & Brion qui avoient été élus Echevins en l'Assemblée générale tenue le 16 Août dernier prêterent le serment entre les mains de S. M.; le Scrutin fut présenté au Roi par M. Boula de Mareuil,

Avocat Général de la Cour des Aides, lequel fit un très-beau discours.

Sur les 7 heures du soir on eût avis de l'arrivée de S. M. à l'Hôtel de Ville, alors les boëttes & les canons de la Ville tirerent, & Mrs. les Prevôt des Marchands & Echevins, le Procureur du Roi & de la Ville, le Greffier & le Receveur ayans à leur tête M. le Duc de Gesvres furent au dehors de la barriere de l'Hôtel de Ville rendre leurs respects à S. M. un genouil en terre. La Reine étoit venue dans le même carosse avec Monseigneur le Dauphin, Madame la Dauphine & Mesdames. Le Roi monta à l'Hôtel de Ville précédé des Prevôt des Marchands, Echevins & Officiers du Bureau de la Ville, & fut conduit dans la grande Sale qui avoit été décorée magnifiquement. Le Roi passa dans son appartement, & le Duc de Gesvres y présenta à S. M. les Prevôt des Marchands, Echevins, Procureur du Roi, Greffier & Receveur, auxquels le Roi témoigna beaucoup de bonté.

Lorsque la nuit fut venue leurs Majestés passerent dans la grande Sale d'où elles virent tirer le feu d'artifice après lequel elles entendirent un Concert de voix & d'instrumens. Le Roi soupa ensuite à une table de 42 couverts avec la Reine, Monseigneur le Dauphin, Madame la Dauphine, Mesdames de France, les Princesses du Sang & les Dames qui avoient accompagné la Reine, Madame la Dauphine & Mesdames, & il fut servi par le Prévôt des Marchands. La Reine le fut par Madame de Bon, fille du Prévôt des Marchands; Monseigneur le Dauphin par le premier Echevin. Madame la Dauphine par Madame de Chaumont. Mesdames de France par le second & par le troisiéme Echevins. Après le repas le Roi fut reconduit avec

les mêmes cérémonies qu'en entrant à l'Hôtel de Ville, dont la cour ainsi que la place qui est vis-à vis de cet Hôtel étoit illuminée avec beaucoup de goût & de magnificence. La Ville avoit fait éclairer tout le Quai neuf par une longue suite de lustres & la face du Pont Notre Dame, qui est du côté de ce Quai, par huit filets de lumiere.

Le jour de la Fête donnée au Roi par la Ville toutes les rues furent illuminées, & celle de la Feronnerie le fut magnifiquement par les six corps des Marchands qui avoient fait élever une décoration dont le coup d'œil formoit un spectacle frappant, lequel ne le céda qu'à l'illumination faite le même jour au Palais des Thuilleries.

Tous les Pilastres, toutes les Colonnes, les Corniches, les Architraves, le grand Tympan & l'Attique de la Façade de ce vaste Palais du côté de la principale cour étoient dessinés par des lumieres ainsi que les Arrestiers du Dôme, au-dessus desquels on avoit pratiqué sur la Plateforme un amortissement qui portoit un Globle de feu. La cour étoit décorée uniformément sur ses deux flancs, & dans la face opposée au Palais par des Pyramides lumineuses posées sur des piedestaux, entre lesquelles on avoit mis des guirlandes de lampions. De grands Ifs de figure différente placés autour de la Place du Carouzel y formoient une illumination réguliere; un Arc de tryomphe de six Arcades entierement illuminé terminoit la Place du côté qui est en face du Palais des Thuilleries. Du milieu de cet édifice s'élevoient un Obélisque & deux hautes Colonnes qui portoient des Fleurs de Lys, & dans chaque Arcade étoit un Médaillon représentant l'un des principaux travaux d'Hercule.

Le 9 au matin le Roi reçut le compliment du

Parlement à la tête duquel étoit M. de Meaupeou Premier Preſident; la Chambre des Comptes, la Cour des Aides, la Cour des Monnoyes & le Corps de Ville eurent auſſi l'honneur de complimenter S. M. M. de Nicolay Premier Preſident de la Chambre des Comptes; M le Camus Premier Preſident de la Cour des Aides; M. Chopin de Gouzangré Premier Preſident de la Cour de Monnoyes & M. de Bernage Prévôt des Marçhands porterent la parole

L'après-midi le Grand Conſeil, M. de Fontanieu Conſeiller d'Etat, nommé par S. M. pour préſider pendant cette année à cette Compagnie, étant à la tête, s'acquitta du même devoir. Le Roi fut enſuite complimenté par l'Univerſité & par l'Académie Françoiſe; M. Fromentin Recteur parla pour l'Univerſité, & M. de Crebillon Directeur de l'Académie au nom de cette Compagnie. Ils furent tous préſentés par le Comte de Maurepas Miniſtre & Secretaire d'Etat & conduits par le Marquis de Dreux Grand Maître des Cérémonies. Le ſoir le Roi, la Reine, Monſeigeur le Dauphin & Meſdames de France ſe promenerent dans le Jardin des Thuilleries, & au retour de la promenade leurs Majeſtés tinrent appartement.

Il y a eu bal à l'Opera la nuit du 8 au 9.

Le 10 vers les 3 heures après midi leurs Majeſtés & la Famille Royale partirent de cette Ville pour retourner au Château de Verſailles lequel fut illuminé le ſoir ainſi que toute la Ville.

Le 10 pendant la Meſſe du Roi l'Evêque de Bayonne & l'Evêque de Saintes prêterent ſerment de fidélité entre les mains de S. M.

Le 1. de ce mois on célébra dans l'Egliſe de l'Abbaye Royale de S. Denis avec les cérémonies

accoûtumées le service solemnel qui s'y fait tous les ans pour le repos de l'ame du feu Roi Louis XIV, & l'Archevêque de Bordeaux y officia pontificalement.

On chanta le 3 dans l'Eglise Métropolitaine de cette Ville en action de graces de la prise d'Ostende *Le Te Deum* auquel l'Abbé d'Harcourt Doyen du Chapitre officia. Le Chancelier accompagné de plusieurs Conseillers d'Etat & Maîtres des Requêtes, y assista ainsi que le Parlement, la Chambre des Comptes, la Cour des Aides & le Corps de Ville qui y avoient été invités de la part du Roi par le Marquis de Dreux Grand Maître des Cérémonies.

CHARGES MILITAIRES DONNEES *en Juin & en Juillet.* 1745.

SA Majesté a donné l'agrément du Régiment d'Auvergne au *Comte de Chastelus* Colonel du Régiment d'Aunis ; il est fils de feu M. le Comte de Chastelus Lieutenant Géneral des armées du Roi & de Dame .... Daguesseau fille de M. le Chancelier.

L'agrément du Regiment d'Aunis au *Marquis de Sivrac* de la Maison de Durfort.

Le Marquis de Colbert-Linieres Capitaine Lieutenant de la Compagnie des Chevau-Légers de Bretagne a été nommé Capitaine Lieutenant de celle des Gendarmes Anglois.

M. *de l'Esperoux* Sous-Lieutenant de la Compagnie des Chevau-Légers de Bretagne en a été fait Capitaine-Lieutenant ; il est fils de feu M. de

l'Espéroux ancien Gouverneur de Thionville.

Le Marquis du Chaila Lieutenant Géneral des armées du Roi, nommé par S. M. Commandant dans les Ville & Château de Gand au mois de Juillet dernier, a été nommé Directeur Géneral de la Cavalerie le ... du mois d'Août. Il se nomme Nicolas-Joseph-Baltazar *de Langlade*; il est né le 6 Avril 1686; il fut fait Cornette de la Compagnie des Chevau-Légers de la Garde du Roi en Avril 1705 avec Brevet de Mestre de Camp du 8 Avril 1706, Brigadier d'armée le 1. Fevrier 1719, Mestre de Camp Lieutenant du Régiment de Conty dont après la mort du Prince de ce nom il fut fait Mestre de Camp en Chef le 1. Juin 1727, Maréchal de Camp le 20 Fevrier 1734, Inspecteur de la Cavalerie le ... Octobre de la même année, & Lieutenant Général des armées du Roi le 1. Mars 1738.

Il est fils de Jean-Joseph de Langlade, Marquis du Chaila & d'Elizabeth de Bauquemare & petit-fils de Baltazar de Langlade, Vicomte du Chaila, & de Françoise d'Apchier.

M. du Chaila est marié depuis le 16 Octobre 1725 avec Catherine-Joseph-Agathe *Robert de Lignerac* fille aînée de Joseph Robert, Marquis de Lignerac, Brigadier des armées du Roi, Grand Bailli, Lieutenant General & Commandant pour S. M. au Gouvernement de la Haute Auvergne, mort le 11 Mai 1733, & de Dame Marie Charlotte de Thubieres de Caylus morte le 7 Mars 1741.

Le Roi a accordé au Chevalier *du Muy* second fils du Comte du Muy, premier Maître d'Hôtel de Monseigneur le Dauphin la place de Menin de ce Prince vacante par la mort de M. de Talleyrand.

BENEFICES accordés par le Roi.

L'Abbaye de S. Eusebe O. S. B Diocése & près d'Apt, à l'Evêque d'Apt Jean-Baptiste-Antoine *de Vacon* depuis 1722.

Celle de Montebourg même Ordre, Diocése de Coutances, à l'Evêque de Troyes Mathias *Poncet de la Riviere* depuis 1742.

Celle de Ham Ordre de S. A. Congrégation de France dite de Ste. Genevieve, Diocése de Noyon à l'Evêque de Boulogne François-Joseph-Gaston *de Parts de Pressy*, depuis 1743.

Celle de Montbenoît O. S. A. Diocése de Besançon près Pontarlier à l'Abbé *de S. Hermine*.

Celle de S. Ferme O. S. B. Diocése de Bazas à l'Abbé *Desbax de la Peyre*.

Celle de Notre Dame d'Eu O. S. A. Congregation de France, Diocése de Rouen près la mer, à l'Abbé *Macé* Conseiller Clerc au Parlement de Paris.

Celle de la Grenetiere O. S. B. Diocése de Luçon à l'Abbé *de Grille d'Estoublon* Vicaire Général de l'Archevêché d'Arles.

Celle de Mas Garnier O. S. B. Diocése & près de Toulouse, à l'Abbé *de Belsunce* Vicaire General de l'Evêché de Marseille.

Celle d'Aurillac sécularisée, Diocése de S. Flour, à l'Abbé *de Baral*.

Celle de Nants O. S. B. Diocése de Vabres près de Milhau, à l'Abbé *de Bussy* Vicaire Géneral de l'Evêché de Macon.

Celle de Livry O. S. A. Congrégation de France Diocése & près de Paris à l'Abbé *Gagne de Perigny* Chanoine honoraire de l'Eglise Metropolitaine de Paris,

Celle de Cler-Fay O. S A. Diocése d'Amiens, à l'Abbé *d'Hesselin* Vicaire Général de l'Archevêché de Sens.

Celle des Alleux O. S. B. Diocése de Poitiers à l'Abbé *de Chateauneuf* Vicaire Général de l'Evêché de Sisteron.

NOUVELLES ETRANGERES.

TURQUIE.

ON a appris de Constantinople que Thamas Koulikan s'étant éloigné des frontieres de l'Empire Ottoman avec son armée, sa retraite avoit donné le moyen de renforcer la garnison de Trebisonde & de faire entrer une grande quantité de munitions dans cette Place.

Les mêmes lettres portent qu'il y avoit eû une action très vive entre un détachement de l'armée Ottomane & un Corps de troupes Persanes; que la perte avoit été à peu près égale de part &

d'autre, & que Mustapha Pacha qui commandoit le détachement des troupes du Grand-Seigneur avoit été blessé.

On a appris en même tems qu'Ogli, Pacha de Bassora, s'étoit revolté contre Sa Hautesse, & qu'il marchoit à la tête de 40000 hommes pour attaquer le Corps de troupes Ottomanes qui est campé dans les environs de Mosul.

Le Grand Visir a été nommé Seraskier des troupes destinées à reduire ce rebelle.

PRUSSE.

SUivant les avis reçûs de l'armée du Roi de Prusse les Régimens de Hussards de Ziethen & de Bronikoursky ont surpris le 27 Juillet dernier un Corps commandé par le Colonel Wilczewski ; plus de 120 Uhlans ont été tués ou blessés, & le Colonel Wilczevvski a couru risque d'être fait prisonnier.

Le même jour l'aîle gauche des troupes qui sont sous les ordres du Lieutenant Général Nassau fut attaquée par mille Pandoures & par 200 Croates, lesquels furent repoussés avec une perte considérable, & le Régiment de Wartemberg les poursuivit jusqu'au camp du Major Général Trips.

Ce même Général tenta le 29 de s'emparer par escalade de la Ville de Ziegenhals, mais le Lieutenant Colonel Kalkreuth qui y commande pour le Roi obligea les ennemis de se retirer. Ils ont perdu beaucoup de monde à cette attaque & ils n'ont pû emporter que 91 de leurs blessés.

Le Roi a resolu de former deux camps d'observation sur les frontieres.

Le Baron de Dankelmann Ministre d'Etat ayant le Département de la Guerre a été nommé pre-

mier Ambaſſadeur du Roi à la Diette qui doit ſe tenir pour l'election d'un Empereur.

Le Prince d'Anhalt Deſſau ayant pris le commandement de l'armée qui s'eſt aſſemblée dans le Duché de Magdebourg, & qui eſt compoſée de 16000 hommes, cette armée s'eſt miſe en marche vers la Saxe. Elle eſt arrivée dans les environs de Hall, & elle n'eſt plus qu'à deux lieuës de l'armée que le Roi de Pologne Electeur de Saxe a fait avancer de ce côté.

Le Roi a envoyé à ſes Miniſtres dans les Cours Etrangeres un Manifeſte dans lequel S. M expoſe les raiſons qui l'ont déterminée à déclarer la guerre à la Saxe, & ce Manifeſte porte que la Reine de Hongrie étant dans l'uſage de traiter comme ennemis ceux qui fourniſſent des ſecours aux Puiſſances avec leſquelles elle eſt en guerrre, le Roi étoit ſuffiſamment autoriſé à tenir la même conduite à l'égard de la Saxe, mais que S. M. ne voulant point imiter la Cour de Vienne a ſenti beaucoup de repugnance à prendre ce parti; que bien loin de ſe laiſſer entraîner par l'animoſité, le Roi auſſi-tôt après la mort de l'Empereur a fait à l'Electeur de Saxe des propoſitions d'accommodement, & lui a offert les moyens de procurer à ſa Maiſon des avantages conſidérables; que ces démarches pacifiques ont été infructueuſes, & que des vûes & des paſſions particulieres ont empêché la Cour de Dreſde de conſulter ſes véritables intérêts; que le Roi de la Grande Bretagne s'étant engagé par le Traité de Varſovie de mettre le Roi de Pologne Electeur de Saxe en état d'entretenir une armée en Pologne & de rendre ce Royaume héréditaire, & la Reine de Hongrie ayant promis par le même Traité de partager avec S. M. Pr. toutes les conquêtes qu'elle fe-

roit sur le Roi, l'Electeur de Saxe séduit par ces espérances a consenti que ses troupes fissent avec celles de la Reine de Hongrie une invasion en Silésie ; que tout le monde est informé des cruautés inouies que ces troupes ont commises dans cette Province, & qu'on ne se souvient qu'avec horreur d'y avoir vû des Nations Chrétiennes faire la guerre d'une maniere dont les barbares même auroient honte ; que le Ciel a puni avec une rigueur éclatante ces excès par la glorieuse victoire que les Prussiens remporterent le 4 du mois de Juin dernier près de Friedberg.

La Cour de Dresde ayant avancé pour justifier ses procédés que le Roi avoit commis un acte d'hostilité contre la Saxe, en la faisant traverser par son armée, S. M. répond à cette allégation qu'on sçait que les troupes Prussiennes ne se sont présentées sur les frontieres de la Saxe qu'après l'observation de toutes les formalités prescrites lorsqu'il s'agit de passer sur les terres d'une Puissance amie ; que d'ailleurs les engagemens du Roi, les conjonctures pressantes & la situation du Pays ôtoient à S. M. la liberté d'opter entre les chemins que pouvoit prendre son armée ; que les Saxons n'ont point à reprocher à ces troupes de ne s'être pas comportées avec la plus exacte discipline, & qu'à l'exception des fourages elles ont payé avec la derniere exactitude tout ce qui leur a été fourni ; que si le Roi avoit eu des desseins pernicieux contre la Saxe, 60000 Prussiens pouvoient aisément désarmer le petit nombre de troupes Saxonnes qui gardoient leur Pays ; que ce n'est point aux Saxons d'accuser S. M. de si noirs projets, & qu'ils devroient n'avoir pas oublié la bataille de Craslau, dans laquelle le Roi risqua tous les hazards d'une affaire générale, pour garantir

a Saxe des incursions des troupes de la Reine de Hongrie, quoique les Saxons eussent donné au Roi un exemple contraire lorsqu'en abandonnant S. M. dans la Moravie, ils s'étoient retirés vers le cercle de Saatz ; que l'Electeur de Saxe prétend que même indépendamment de ce que contre son consentement les troupes Prussiennes ont traversé la Saxe, il pouvoit faire entrer ses troupes en Silésie, parce que cette Province ne fait point partie des Etats patrimoniaux du Roi ; que la foiblesse de ce raisonnement de la Cour de Dresde est manifeste ; que la Silésie est un héritage des Ancêtres du Roi ; qu'il l'a repetée & conquise après l'extinction de la Maison d'Autriche, & que cette Province n'est pas moins réunie aux Etats du Roi que les Pays de Zeitz & de Mersbourg le sont à la Saxe ; que de plus on ne peut nier que la nouvelle Marche ne soit une Province qui ait été possedée par le feu Roi ; que cependant les troupes Saxonnes nouvellement levées y ont porté la guerre ; que S. M. passe sous silence une infinité d'autres sujets qu'elle a de se plaindre, qu'elle ne cherche point à rappeller les ruses & les intrigues criminelles qui ont été mises en usage pour aliéner d'elle les Polonois ses Alliés, de la liberté desquels dépend en quelque sorte la conservation de la Silésie.

Il est dit à la fin de ce Manifeste que par compassion pour un peuple voisin & malheureux, qui est innocent des offenses que le Roi a reçûës, S. M. a suspendu le plus long-tems qu'elle a pu les effets de son ressentiment, mais qu'enfin elle est obligée de mettre un terme à sa modération & à sa patience ; qu'il ne lui reste plus d'autre parti que celui de repousser la force par la force, &

de faire éprouver aux sujets de l'Electeur de Saxe les mêmes maux que ce Prince a cru pouvoir causer impunément aux Prussiens ; que l'intention du Roi est de contraindre ce Prince de prendre des sentimens moderés, & que quelques avantages que les troupes de S. M. puissent remporter, elle sera toujours prête à écouter les propositions qu'on voudra lui faire, si elles sont équitables & compatibles avec sa gloire.

Cependant sur la nouvelle des mouvemens des troupes Prussiennes qui se sont assemblées dans le Duché de Magdebourg, le Roi de Pologne Electeur de Saxe a envoyé ordre au Duc de Saxe Wesseinfels de détacher des troupes Saxonnes qui sont à l'armée que commande le Prince Charles de Lorraine un Corps de dix mille hommes pour renforcer les troupes destinées à la défense de la Saxe, & l'on a appris que ce Corps, qui s'est mis en marche le 24 du mois dernier, étoit arrivé dans le Cercle de Leutmeritz.

S. M. P. ayant mandé en même-tems au Duc de Saxe Wesseinfels de se rendre à Dresde pour assister à quelques Conseils qu'elle doit tenir, ce Prince y est arrivé de Boheme le 27, & il a laissé au Général Renard le commandement des troupes Saxonnes qui restent à l'armée de la Reine de Hongrie. Celles que le Roi a ordonné d'assembler près de Leipsick pour s'oposer aux entreprises du Roi de Prusse contre la Saxe, seront commandées par le Comte Rutowsky, qui a fait prendre à ces troupes une position par laquelle il espere d'empêcher les ennemis de pénétrer plus avant dans cet Electorat. Ce Général a été joint par quatre mille hommes de milices, & il a fait établir plusiers batteries, pour défendre les ap-

proches du camp, où il s'est retranché. L'aile droite de l'armée qui est sous ses ordres s'étend jusqu'à Schonfeld, & a devant elle la riviere de Parth, & la gauche est appuyée à Golitz. Un ruisseau borde le front du camp, lequel par sa position couvre Leipsick & Psaffendorf.

Un Corps considérable de troupes a formé un camp dans la Lusace, & il sera renforcé de quatre mille tant Uhlans que Bosniens. Le Roi de P. a fait la revuë du Régiment de Dragons de Sibilsky, lequel est allé ensuite à Wittemberg, afin de garder la frontiere de ce côté, & de faire des courses dans le Brandebourg.

Les Ministres du Roi de P ont déclaré de sa part à ceux des Puissances ses Alliées, que nonobstant l'invasion faite en Saxe par les Prussiens, sa Majesté étoit dans la resolution de continuer de remplir ses engagemens, ne doutant point que ces Puissances de leur côté ne lui fournissent au plûtôt les secours stipulés par le dernier Traité qu'elles ont conclu avec elle.

ALLEMAGNE.

Cinq cent hommes des troupes du Cercle du Haut Rhin sont entrés le 9 du mois dernier dans Francfort pour en renforcer la garnison en conséquence de la résolution prise par ce Cercle à laquelle l'Electeur Palatin s'est opposé inutilement.

Le Baron de Kesselstadt premier Ambassadeur de l'Electeur de Mayence à la Diette d'election est arrivé à Francfort & il s'est déja tenu chés ce Ministre deux conférences qui ont eû pour objet l'ouverture de cette Diette. M. de Polman un des Ambassadeurs du Roi de Prusse a assisté à

l'une de ces conférences & a fait une déclaration très forte de la part de ce Prince contre le retablissement de l'activité de la voix Electorale de Boheme. Il a depuis déclaré qu'il n'assisteroit plus à aucune conférence, & qu'il protestoit contre tout ce qui pourroit être resolu dans celles qui se tiendroient si l'on n'accordoit une juste satisfaction à S. M. Pr. sur les plaintes contenuës dans le Mémoire qu'il a remis aux autres Ambassadeurs Electoraux.

Ce Mémoire expose toute l'irrégularité de la conduite que l'Electeur de Mayence a tenuë en invitant la Reine de Hongrie d'envoyer ses Ambassadeurs à la Diette, & il y est évidemment prouvé que dans les affaires qui dépendent de tout le Collége Electoral aucune résolution prise hors de ce Collége ne peut avoir lieu, même quand le plus grand nombre des Electeurs y auroit concouru, & qu'ainsi l'accord fait entre les Electeurs de Mayence, de Cologne & de Hanover pour rendre l'activité à la voix de Boheme n'est d'aucun effet.

Le méme Mémoire porte qu'on a appris par une lettre circulaire de l'Electeur Palatin que la Reine de Hongrie avoit fait enlever le Secretaire du second Ambassadeur de ce Prince avec ses instructions & ses autres papiers ; que le Roi de Prusse ne doute point que les Electeurs ne sévissent contre un attentat si contraire au droit des gens, & qu'ils ne se souviennent que la Bulle d'Or dit n termes exprès que si un Electeur ose violer ce Droit ou les Loix de l'Empire les autres Electeurs l'excluront de leur Collége, & qu'il sera privé de l'exercice de sa dignité.

Le Roi de Prusse pour faire remarquer le peu de validité de l'engagement pris par l'Electeur de

Baviere au sujet de sa voix Electorale, ajoute qu'avant l'Election suivant la Bulle d'Or, chaque Electeur doit jurer qu'il donnera sa voix sans y être engagé par aucunes conventions, quelque nom qu'on puisse leur donner.

M. de Mentzhenger second Ambassadeur de l'Electeur Palatin à la Diette a présenté de la part de ce Prince un Mémoire à peu près semblable à celui du Roi de Prusse.

Il porte que rien n'auroit été plus conforme aux desirs de S. A. E. que de concourir à la prompte élection d'un Empereur, mais que les entreprises faites contre sa dignité & la tranquillité de ses Etats ne lui permettoient pas de demeurer plus longtems dans le silence; que l'irruption des troupes de la Reine de Hongrie dans le Palatinat, & les exactions qu'elles y ont commises sont de trop violentes atteintes à la liberté dont les Electeurs doivent jouir, pour qu'il puisse regarder ces excès d'un œil indifferent; que surtout il ne peut qu'être fortement indigné de la contrainte qu'on a voulu lui imposer en l'obligeant de donner sa voix au Candidat que la Cour de Vienne prétend devoir seul être élu; qu'il laisse au jugement de toute l'Allemagne a décider si la conduite qu'il a tenuë, & dont on prend occasion pour en user à son égard avec si peu de ménagement, n'a pas été celle qui convenoit à un membre de l'Empire, qui soit dans le parti qu'il a pris de fournir des secours au feu Empereur, soit dans toutes les autres démarches qu'il a faites pour soutenir la dignité de S. M. I., n'a fait que suivre ce qui lui étoit prescrit par le Traité de Westphalie & par les Constitutions du corps Germanique; que persistant dans la ferme résolution de contribuer autant qu'il dépendra de lui a leur exé-

cution, il demande qu'avant que de proceder au choix d'un Empereur, on lui accorde une juste satisfaction sur tous les griefs dont il a sujet de se plaindre & qu'on prenne les mesures convenables pour mettre la sureté & la liberté des Cercles de l'Empire à l'abri de toute violence & de toute oppression ; à ce Mémoire étoit jointe la copie d'un projet des conditions que la Reine de Hongrie avoit proposées à l'Electeur Palatin, pour procurer leur accommodement, & que ce Prince a rejettées. Ce projet contenoit douze articles, & S. M. H, y offroit de rendre son amitié à l'Electeur Palatin, de retirer ses troupes de tous les lieux qu'elles occupent dans les Etats de ce Prince, de faire cesser toutes contributions dans le Palatinat, & de lever le sequestre de la Seigneurie de Winnerthal, pourvu que l'Electeur Palatin consentit de ne point conserver de liaison avec aucune Puissance étrangere, de reconnoître la légitimité de la voix Electorale de Boheme, de donner la sienne au Grand Duc de Toscane pour l'élever à la dignité Impériale, & de renoncer authentiquement aux diverses prétentions formées par les Electeurs Palatins. M. de Mentzhenger en remettant aux Ambassadeurs Electoraux la copie de ce projet, & le Mémoire de l'Electeur Palatin leur a communiqué le Procès Verbal concernant l'attentat commis contre la personne de son Secretaire. Plusieurs des Electeurs auxquels ces Mémoires ont été envoyés, ayant mandé aux Ministres qui doivent assister de leur part à la Diette de continuer leurs conférences nonobstant les protestations de S. M. Pr. & de S. A. E., les Ambassadeurs de Mayence, de Treves, de Cologne, de Boheme & de Hanover ont tenu une assemblée à laquelle ils donnent le nom de pre-

miere

miere conférence pour l'élection d'un Roi des Romains.

L'Electeur de Mayence fit le 31 du mois dernier son entrée publique à Francfort avec les cérémonies accoûtumées. Quoique les Ambassadeurs envoyés à la Diette par le Roi de Prusse & par l'Electeur Palatin eussent déclaré qu'ils n'assisteroient plus à cette assemblée, jusqu'à ce que le Collége Electoral eut eu égard aux représentations faites par leurs Cours, ils se sont trouvés aux conférences qui se sont tenuës les trois premiers jours de ce mois, mais ils ont toujours protesté contre les résolutions qui y ont été prises, & contre l'irrégularité avec laquelle on procede dans les délibérations. Dans la conférence du 3 les Ambassadeurs de Mayence, de Treves, de Cologne, de Saxe, de Baviere & de Hanover, fixerent au 13 de ce mois le jour de l'election d'un Roi des Romains. On devoit annoncer le 6 cette nouvelle au peuple suivant ce qui se pratique en pareille occasion, & le 10 la Bourgeoisie de cette Ville a du prêter, ainsi que la garnison, le serment ordinaire.

Le Grand Duc de Toscane est attendu à Francfort le surlendemain du jour que le Roi des Romains aura été élu, & l'Electeur de Mayence a ordonné de meubler son Château d'Aschaffenbourg, afin d'y recevoir la Reine de Hongrie.

Un détachement de l'armée Françoise commandée par le Prince de Conty, marchant du côté de Mayence avec un train d'artillerie, le Grand Duc de Toscane, qui est toûjours campé sur les bords du Neckre, a détaché le Général Sommerfeldt avec dix mille hommes, pour observer les mouvemens de ces troupes.

On assûre qu'une partie de l'armée Prussienne,

qui est sous les ordres du Prince d'Anhalt Dessau, est entrée dans le païs d'Eichsfeldt, appartenant à l'Electeur de Mayence, & qui est situé entre la Thuringe, le Duché de Brunsvvick & le Landgraviat de Hesse.

Aussi-tôt que M. Polleman second Ambassadeur du Roi de Prusse à la Diette eut été informé le 3 de ce mois après qu'il se fut retiré de l'assemblée, que les Ambassadeurs de Mayence, de Treves, de Cologne, de Baviére de Saxe & de Hanover avoient fixé au 13 l'Election d'un Roi des Romains, il a déclaré à ces Ambassadeurs qu'en vain ils prétendoient faire passer pour une résolution du Collége Electoral tout ce qu'ils avoient reglé ou ce qu'ils pourroient regler; que le Roi de Prusse renouvelloit de la maniere la plus solemnelle pour le présent & pour l'avenir ses protestations contre les délibérations d'une assemblée qu'il ne regardoit que comme illégale & schismatique; qu'il s'opposeroit de tout son pouvoir aux suites de ces délibérations & qu'il se sépareroit du Corps Germanique plûtôt que de reconnoître pour Empereur le Prince auquel on destinoit cette dignité.

Le Baron de Danckelman qui devoit se rendre à Francfort en qualité de premier Ambassadeur du Roi de Prusse ayant reçû avis que les représentations de S. M. P. n'avoient produit aucun effet, n'a point voulu se rendre à Francfort & il s'est arrêté à Hambourg où M. Polleman est allé le joindre le 12. Le même jour les Ambassadeurs de l'Electeur Palatin se retirerent aussi de Francfort après avoir fait au nom de ce Prince des protestations semblables à celle du Roi de Prusse.

Le 6 les autres Ambassadeurs Electoraux tinrent

leur neuvième conférence dans laquelle ils acheverent de dresser la Capitulation qui doit être signée par le Chef qu'ils se proposent de donner à l'Empire.

La Bourgeoisie & la garnison de Francfort prêterent le 10 le Serment accoûtumé & le 11 le Comte de Pappeinheim Maréchal de l'Empire fit publier à son de trompe selon l'usage un ordre à tous les Etrangers de sortir de cette Ville la veille du jour indiqué pour l'election. On a excepté seulement de ce Reglement les Négocians Allemands qui se trouvent à Francfort à l'occasion de la Foire & à qui l'on a permis d'y demeurer à condition de prêter le même Serment que la Bourgeoisie. Les Ministres du Collége des Princes avoient demandé la même permission, mais elle leur a été refusée.

Le 13 au matin l'Electeur de Mayence accompagné des Ambassadeurs de Treves, de Cologne, de Baviére, de Saxe & de Hanover se rendit à l'Eglise de S. Barthelemy où l'on chanta le *Veni Sancte Spiritus*. Cet Electeur & ces Ambassadeurs sans être arrêtés par les protestations du Roi de Prusse & de l'Electeur Palatin ni par le parti que les Ambassadeurs de ces deux Princes avoient pris de se retirer, & s'attribuant le droit reservé au seul Collége Electoral assemblé, procéderent ensuite à l'election d'un Roi des Romains, & leurs Suffrages se réunirent en faveur du Grand Duc de Toscane.

GENES.

On mande de Savone du 31 Juillet dernier que l'Escadre Angloise après avoir croisé pendant plusieurs jours sur la côte se fixa enfin le 24 à la hauteur de cette Ville, & que le 25

vers les six heures du soir elle commença à y jetter des bombes, ce qui dura pendant toute la nuit. Quelques unes tomberent dans la Ville où elles ne causerent que peu de dommage, & celles qui furent dirigées sur la Forteresse ne produisirent pas plus d'effet. La Forteresse fit un feu continuel mais sans beaucoup de succés parceque lesgaliottes à bombes s'étant placées du côté du Levant étoient presque entierement à l'abri du canon.

Comme on s'apperçut que l'objet des Anglois étoit de brûler deux Bâtimens Espagnols chargés de poudre qui se trouvoient dans ce Port, le Gouverneur de cette Ville fit débarquer la plus grande partie de ces munitions, & les Commandans des Bâtimens consentirent qu'on jettât le reste à la mer; sur leurs instances on en mit tout ce qu'on put dans les magasins de la Forteresse, lesquels sont à l'épreuve de la bombe, & l'on retira dans la Ville leurs malades & leur artillerie.

On se servit de cette artillerie pour établir une batterie qui incommoda tellement l'Escadre ennemie qu'elle prit le parti de se retirer. Depuis sa retraite on a donné ordre d'établir trois nouvelles batteries dans le Golfe de Vado.

Un Vaisseau de Barcelonne débarqua à Génes le 6 du mois dernier deux canons de 24 livres de balle, un de 16 & deux mortiers, & le 8 il vint deux Pinques Génois sur lesquels il y avoit un grand nombre de fusils, de grenades & d'autres munitions, outre plusieurs Navires remplis de farine, de bled, d'orge & d'avoine dont la destination est pour les troupes Espagnoles aussi bien que pour les habitans de Génes & des lieux voisins.

Les Anglois ont pris le Vaisseau Hollandois *le*

Résolution, un autre Bâtiment de la même Nation & le Vaisseau Vénitien *le Zéphire*, à bord desquels étoient des sommes considérables pour quelques Négocians de Génes. Ils se sont aussi rendus maîtres de trois Bâtimens Corses, dont les chargemens consistoient en bois de construction, & ils en ont brûlé deux après avoir mis sur le troisiéme les voiles, les cordages, les ancres, & les équipages des deux autres. Trois Navires Génois ont eû le même sort dans la riviere du Ponent.

Le Gouvernement a ordonné d'établir deux nouvelles batteries, chacune de huit piéces sous la garde de 200 hommes dans un endroit nommé la Fougue près du Lazaret où l'on a observé que les galiottes à bombes pouvoient se mettre à couvert du feu de cette Place.

L'Escadre qui s'étoit présentée devant Savone est allée à Livourne reparer le dommage qu'elle a souffert, & il est resté seulement dans ces parages un Vaisseau qui croise sur cette hauteur. Il s'étoit emparé d'une barque de Sturla qui rapportoit du bled de Sardaigne, mais cette barque sur laquelle le Commandant du Vaisseau ennemi avoit fait passer vingt hommes de son équipage pour la conduire à Port-Mahon a été rencontrée par deux garde-côtes qui l'ayant reconnuë l'ont reprise & l'ont ramenée à Génes.

Quoiqu'on ait défendu sous des peines très-rigoureuses de fournir des vivres aux Vaisseaux de guerre Anglois, on a surpris du côté de Savone trois barques qui leur en portoient & sur l'une desquelles on a trouvé des lettres pour le Commandant de l'Escadre ennemie. Toute la poudre qui a été débarquée à Savone pendant que les Anglois bombardoient cette Place, arriva le dernier

Juillet à Génes sur vingt petits Bâtimens. Il est entré aussi dans ce Port dix autres Navires sur lesquels il y avoit plusieurs attirails de guerre pour les troupes Françoises.

Quatre galiottes Napolitaines & des barques de la même Nation ont conduit à Génes les Hôpitaux de l'armée commandée par le Duc de Modéne & il y est venu un grand nombre de Bâtimens chargés de vivres.

On a enlevé un Bâtiment Livournois qui sondoit les environs du Port de Génes.

Le 2 du mois dernier il arriva deux barques Catalanes chargées de pierriers & de bombes & un Bâtiment venant de S. Tropez avec des lits & des provisions pour les Hôpitaux des troupes Françoises.

L'Infant Don Philippe a fait armer en course deux Vaisseaux Catalans afin de favoriser la Navigation dans ces parages.

On assure que le Roi d'Espagne est convenu de payer cent mille Piastres à la République de Génes pour l'artillerie qu'elle a fourni à l'armée Espagnole & trente mille par mois pour les troupes Génoises qui sont allées joindre cette armée.

Le 12 il arriva à Bisagno trois cent canoniers, 600 chevaux de remonte, & un pareil nombre de mulets appartenants au Corps de troupes Napolitaines qui a traversé la Toscane. Ces canoniers destinés au service de la grosse artillerie qui est partie d'Orbitello se sont rendus à S. Pierre d'Arena en traversant cette Ville, & l'on a conduit les chevaux & les mulets à Campo Morone par la route de la montagne.

Mr de Seve Lieutenant Général des troupes Espagnoles ayant commencé le 25 Juillet dernier le Siége du Fort de Seravalle selon les ordres qu'il en avoit reçûs de l'Infant Don Philippe, le Com-

mandant de ce Fort demanda le 2 du mois dernier à capituler.

Le principal article de la Capitulation porte que la garnison sera prisonniere de guerre, & les Paysans qui se sont enfermés dans le Fort & qui y ont porté les armes, ont été obligés de se rendre à discretion.

Le Duc de Modéne après la prise du Château de Seravalle dont la garnison étoit composée de 200 hommes & commandée par un Maréchal de Camp, & dans laquelle on a trouvé sept canons & un mortier, a fait revenir à son camp le détachement qui a fait le Siége de ce Château, & est décampé de San Giuliano pour s'approcher de Tortone.

Les Espagnols ont repris aux ennemis la plus grande partie des chariots que ceux-ci avoient enlevé à Novi en l'abandonnant.

De 55 Dragons Piémontois qui s'étoient avancés pour reconnoître le camp du Duc de Modéne aucun n'est retourné à l'armée du Roi de Sardaigne & tous ont été tués ou faits prisonniers.

Quatre à 5000 hommes d'Infanterie & 800 de Cavalerie qui sont partis d'Orbitello pour aller joindre l'armée combinée d'Espagne & de Naples sont arrivés le 9 à la Specie, d'où ils se sont rendus à Rapallo & de-là ils ont traversé le Marquisat de Toriglia & la Vallée de la Scrivia.

Le 4 du mois dernier l'armée Françoise & Espagnole marcha sur 5 colonnes du camp de Fregarollo au camp de san Giuliano, & quoique ce mouvement se soit fait à la vûe des Piémontois dont la gauche n'étoit éloignée que d'une lieuë, il n'a parû que sur le midi quelques unes de leurs troupes legeres qui ont escarmouché long-tems avec le détachement envoyé à Castel-Seriolo sous les ordres du Mar-

quis Pignatelli Lieutenant-Général pour couvrir la nouvelle position de l'armée. La reserve des troupes Espagnoles a été placée en potence devant le Village de San Giuliano & celle des troupes Françoises en avant du Village de Cassina. Le reste de l'armée campé sur deux lignes présentoit le front à celle du Roi de Sardaigne laquelle couverte par le Tanaro étoit à Monte Castello & à Pavone. Celle de la Reine de Hongrie a repassé le Po, mais elle étoit à portée de se joindre aux troupes du Roi de Sardaigne.

On assure que quoi qu'elle ait été renforcée par les garnisons de plusieurs Places du Milanois elle n'est que de 14000 hommes. Les troupes Piémontoises sont composées de 34 Bataillons de troupes reglées, d'un pareil nombre d'Escadrons & de beaucoup de milices.

En même-tems que l'Infant Don Philippe s'est avancé à san Giuliano, le Duc de Modéne a formé l'investissement de Tortone.

Le 6 le Maréchal de Maillebois se rendit au quartier de ce Prince pour déliberer avec lui & avec le Comte de Gages sur les dispositions nécessaires pour le Siége de cette Place. Ils résolurent que les attaques seroient à peu prés les mêmes que celles qui ont été faites au mois de Février de l'année 1734 par le Maréchal de Maillebois, à l'exception de celle du côté des Bernardins qu'on ne seroit pas obligé de porter si haut que dans le dernier Siége.

Le Duc de Modéne, le Maréchal de Maillebois & le Comte de Gages firent le 7 le tour de la Ville & du Château, & ils observerent de fort près les nouveaux ouvrages que le Roi de Sardaigne a fait construire. Les assiégés ont fait pendant ce tems sur eux un très grand feu de canon & de mouf-

queterie, mais personne de la suite de ces Généraux n'a été blessé.

Le Duc de Modéne & le Comte de Gages ont établi leur quartier à Vighisolo. Le Parc d'artillerie pour le Siége commença le 7 à se former, & l'on devoit y faire passer tout le canon qui étoit à Novi.

Il y avoit dans Tortone sept Bataillons de troupes reglées & un de milices.

La tranchée fut ouverte la nuit du 8 au 9. On forma une parallele de 200 toises à 130 toises du Corps de la Place, & avant le jour on eut achevé la communication de 250 toises. Une fausse attaque qu'on fit du côté de la montagne attira toute l'attention & tout le feu des assiégés qui ne découvrirent que lorsque le jour fut venu la véritable attaque.

Le 9 le Maréchal de Maillebois alla visiter la tranchée de la gauche de l'attaque, dont étoient chargées les troupes Françoises employées au Siége. 300 travailleurs de ces troupes perfectionnerent la nuit suivante les travaux qu'ils avoient commencés & les Espagnols, après avoir élargi leur tranchée, pousserent deux boyaux d'environ 70 toises. Ces derniers travaillerent en même-tems à une nouvelle branche de communication en arriere de leur parallele pour arriver à un moulin qui est à droite sur une naville & auprès duquel est un pont de pierre. On commença l'établissement d'une batterie de canons & de mortiers destinée à battre le Polygone qu'on avoit embrassé.

Pendant la nuit du 10 au 11 les travailleurs François prolongerent de 20 toises la communication qui les regardoit & ils firent une traverse afin de se mettre à couvert du feu du Château.

Le 11 au soir 400 travailleurs Espagnols furent commandés pour établir une nouvelle batterie dont la droite parallele à la courtine étoit appuyée à la parallele, & la gauche à une petite butte retranchée. On employa 250 autres travailleurs de la même Nation à perfectionner le boyau de communication qui conduit de la parallele à cette butte, & à exhausser certains endroits de la communication qui étoit derriere cette parallele dans la partie de la droite voisine du moulin. Les travailleurs François acheverent une traverse qui appuyoit sa droite à l'entrée du chemin de communication & qui le couvroit. Ils exhausserent par des fascines la partie de la parallele qui étoit auprès de la briquerie & qui étoit à découvert.

Le 12 pendant le jour on finit entierement le logement de la butte retranchée, & il fut occupé par cent Grenadiers & par 50 Fusiliers dont le feu imposa beaucoup à celui de la Place & favorisa les travailleurs de la principale batterie des Espagnols.

Cette batterie ayant été mise en état de battre en brêche, la Ville capitula le 14, & la garnison se retira dans la Citadelle, devant laquelle deux jours après on ouvrit la tranchée.

Pendant la nuit du 15 au 16 on fit une communication depuis la batterie qui avoit été établie pour battre la Ville en brêche, jusqu'à la porte d'Alexandrie, & cette communication au lieu de traverser la Ville, ainsi qu'il avoit été pratiqué en 1734, passoit par le fossé qui regne autour de cette Place.

Le 17 on commença l'établissement de trois batteries pour attaquer le Château, la premiere de six piéces de canon à la droite de la porte d'Alexandrie, la seconde de trois piéces & la

troisiéme de six à la gauche de la même porte. On a creusé de six pieds le fossé afin d'avoir assés de terre pour chaque batterie. Six mortiers furent montés la même nuit à la principale des batteries avec lesquelles on a battu la Ville. La nuit suivante les Espagnols travaillerent à établir sur la montagne une nouvelle batterie qui a 75 toises de long, & où ils ont placé 25 piéces de canon de 24. Les François établirent deux autres batteries chacune de 4 piéces ; la premiere de ces batteries étoit située sur la gauche de la porte d'Alexandrie ; sa droite étoit appuyée à la parallele derriere une Cassine & sa gauche à la Justice dont elle étoit éloignée d'environ 150 toises. La gauche de la seconde batterie étoit à 80 toises de la porte neuve, & sa droite étoit voisine de la batterie que les Espagnols avoient sur la montagne.

Les Espagnols perfectionnerent le 18 le boyau qui conduisoit à cette montagne & la communication qui alloit à la porte d'Alexandrie par le fossé. Toute la communication par la montagne fut achevée par les François qui prolongerent un boyau pour pouvoir communiquer avec les Espagnols.

Le 19 la batterie de six piéces destinée à battre le bastion de la gauche faisant face à la Ville fut élevée jusqu'aux embrasures, & l'on avança considérablement le travail des deux batteries qui battoient le flanc de la droite de ce bastion & une partie de la courtine.

Le Maréchal de Maillebois étant allé à la tranchée se porta jusqu'au pied de l'escarpement pour voir de plus près les nouveaux ouvrages de l'ennemi, auxquels il fut résolu d'attacher le mineur.

On établit le jour suivant deux nouvelles com-

munications entre les batteries de la droite & de la gauche, & trois batteries furent mises en état d'y placer le canon.

Toutes celles des François ainsi qu'une de neuf piéces & celle de mortiers des Espagnols, commencerent le 22 au matin à tirer, & la batterie Royale des Espagnols le 23. Les trente piéces qui battoient en brêche & les 26 qui battoient tant de revers qu'à ricochet ont produit un si grand effet qu'on s'apperçut le 25 que le feu des assiégés, lequel le 20 & le lendemain avoit été très vif, étoit considérablement diminué.

Le même jour la batterie Royale des Espagnols, laquelle tiroit à boulets rouges, mit le feu à plusieurs ouvrages extérieurs, construits avec des fascines par les ennemis, & les bombes en firent autant à un magasin de bois. De nouvelles batteries furent ordonnées pour ruiner l'avant chemin couvert, & la nuit du 26 les Ingénieurs François commenecerent une nouvelle communication dans le fossé.

Les Espagnols élargirent & continuerent pendant la nuit du 26 au 27 Août la seconde parallele commencée derriere leurs batteries, entre lesquelles ils firent plusieurs communications. Les troupes Françoises formerent une seconde parallele depuis la batterie de Brocq jusqu'à celle de Saint François, & les Génois employés au Siége avancerent considérablement les travaux dont ils étoient chargées. On repara les dommages causés à quelques batteries par le feu du Château, & les mesures furent prises par les Espagnols pour établir une nouvelle batterie de quatre mortiers à quinze toises de leur batterie Royale & un peu en avant. Il n'y eut cette nuit personne de tué ni de blessé du côté des assiégeans,

mais le jour suivant un boulet, après avoir brisé dans une batterie l'affût d'une piéce de canon, tua deux soldats, & blessa un canonier.

La nuit du 27 au 28 la communication derriere les batteries des François fut perfectionnée ; les troupes de sa Majesté Catholique prolongerent de cinq à six toises sur la droite la plateforme de leur batterie Royale, afin d'en mettre le flanc à couvert du feu de quatre piéces de canon avec lesquelles les assiégés se proposoient de tirer contre ce flanc, & ces troupes acheverent l'établissement de leur nouvelle batterie de quatre mortiers. Les ennemis dirigerent tout le feu de leur mousqueterie sur cette partie du travail des Espagnols, mais sans aucun effet. Cette même nuit il vint du Château seize Déserteurs, qui assurerent qu'il ne restoit plus aux assiégés que seize piéces de canon en état de tirer. On fut aussi informé par ces Déserteurs que le Gouverneur faisoit travailler à une coupure derriere le front que les batteries des François battoient en brêche, & que les ennemis avoient placé derriere cette coupure plusieurs canons chargés à cartouche. Quatre Déserteurs qui se sont rendus au camp le 29 ont confirmé le rapport de ceux de la nuit précédente. Ce jour-là le Mineur avoit déja fort avancé son travail sous l'escarpement du front attaqué.

Le 30 les Espagnols prolongerent d'environ cent cinquante toises la parallele en avant de la batterie de Saint Philippe, & firent un boyau, qui partant de la gauche, passoit derriere cette parallele : les François acheverent la communication, qui conduisoit à toutes leurs batteries, & l'on perfectionna deux batteries de mortiers établies sur la gauche de celle de Saint Philippe. Vers

les neuf heures du soir une bombe mit le feu à un amas de fascines qui étoit derriere le bastion de la gauche. A la lueur de ce feu, qui a duré toute la nuit, on voyoit travailler les soldats, employés par les assiégés, à deblayer les terres de la breche, & on leur a tiré plusieurs coups de canon. Plus de trois cent bombes ont été jettées cette nuit dans le Château, d'où il est venu le 3 de ce mois trente trois Déserteurs.

Le Comte de Cossé Maréchal de Camp lequel a été dépèché au Roi par le Maréchal de Maillebois arriva à Versailles le 11 au soir & il apporta à S. M. la nouvelle de la prise de Tortone Par la Capitulation qui a été signée le 3 la garnison composée de cinq Bataillons s'est engagée à ne point servir directement ni indirectement pendant l'espace d'un an contre la France & l'Espagne ni contre leurs Alliés. *Il* a été convenu aussi que les troupes de la garnison sortiroient par la brêche le 4, & qu'à l'exception des Officiers elles quitteroient leurs armes dans le fossé.

GRANDE BRETAGNE.

LE bruit qui s'est répandu que le fils aîné du Chevalier de S. Georges s'étoit embarqué pour se rendre en Ecosse paroissant avoir quelque fondement, les Seigneurs Régens ont fait publier une Proclamation à ce sujet.

Par les nouvelles qu'on avoit euës de l'attaque de l'Isle Royale on avoit été informé que le Chef d'Escadre Warren avoit consommé presque toutes ses munitions de guerre, & l'on s'attendoit d'apprendre bien-tôt qu'il avoit été obligé de lever le Siége de Louisbourg, lorsqu'il arriva un Bâtiment dont l'équipage rapporta que les as-

ſiégeans s'étant emparés du Vaiſſeau de guerre le *Vigilant* & d'un autre Navire, qui auſſi bien que ce Vaiſſeau étoit chargé de poudre & de boulets, ils étoient en état de ſe promettre un heureux ſuccès de leur entrepriſe.

Le 31 du mois de Juillet le Vaiſſeau de guerre *la Sirene* arriva à Londres de l'Iſle Royale d'où il a été dépêché par le Chef d'Eſcadre Varren pour annoncer au Gouvernement que la Place de Louiſbourg s'étoit renduë le 26 du mois précédent.

On eſt convenu par la Capitulation que la garniſon conſiſtant en 600 hommes de troupes réglées & 400 de milices ſortiroit avec les honneurs de la guerre, & qu'elle ne pouroit ſervir d'un an contre le Roi ni contre les Alliés de S. M: B.; qu'on permettroit à cette garniſon d'emmener deux chariots couverts qui ne ſeroient viſités que par un Officier Anglois que le Chef d'Eſcadre Warren chargeroit d'examiner s'il n'y auroit point de munitions de guerre; que s'il y avoit quelques perſonnes de la Ville ou de la garniſon qui ne vouluſſent point être vûes par les aſſiégeans elles auroient la liberté de ſe maſquer; que tous les Officiers de la garniſon & les habitans de la Ville ſeroient maîtres d'y reſter & jouiroient du libre exercice de leur Religion ſans qu'il fut permis à qui que ce fut de les inquiéter, juſqu'à ce qu'ils puſſent faire voile pour la France, mais que les ſoldats immédiatement après la ſignature de la Capitulation ſeroient mis à bord de quelques-uns des Vaiſſeaux de S. M pour être tranſportés dans leur Patrie & qu'on auroit le même ſoin de leurs malades & de leurs bleſſés que de ceux des Anglois.

Il a été ſtipulé en même-tems que non-ſeulement la Ville de Louiſbourg mais encore les for-

tereſſes & les batteries qui en dépendent ſeroient remiſes aux aſſiégeans ainſi que l'artillerie & les munitions de guerre ; que le même jour de la Capitulation après ſix heures du ſoir le Chef d'Eſcadre Warren pourroit entrer dans le Port avec les Vaiſſeaux qui ſont ſous ſes ordres ; qu'il ne demeureroit aucun François dans toute l'étenduë de l'Iſle, & que ſi les habitans manquoient de Vaiſſeaux & de vivres pour repaſſer en France les aſſiégeans leur en fourniroient.

M. du Chambon Lieutenant de Roi de l'Iſle Royale, & qui y commandoit, & M. Bigot qui y étoit Commiſſaire Ordonnateur ayant été depuis ramenés en France par le Vaiſſeau de guerre Anglois le *Linceſton* en exécution d'un des articles de la Capitulation de Louiſbourg, on a appris les circonſtances ſuivantes concernant la priſe de cette Place. Une flotte ennemie de près de cent voiles, ſoutenuë par trois Vaiſſeaux de guerre & par pluſieurs fregates leſquelles avoient bloqué le Port de Louiſbourg dès le 14 Mars dernier, entra le 11 Mai dans la Baye de Gabarai, où les ennemis firent leur débarquement au nombre de ſix mille hommes ; ayant trouvé le moyen de tranſporter leur artillerie par des marais qui avoient toujours paru impraticables, ils établirent ſept batteries de gros canons & de mortiers, & ouvrirent la tranchée du côté de la porte Dauphine. Ces batteries firent un feu ſi vif que malgré celui de la Place, qui fut toujours bien ſervi, les ennemis parvinrent à faire brêche en trois differens endroits. D'un autre côté les trois Vaiſſeaux de guerre qui avoient conduit les Bâtimens de débarquement furent joints par une autre Eſcadre de huit Vaiſſeaux ; l'impuiſſance de faire une plus longue réſiſtance a obligé les aſſiégés de

capituler le 26 Juin après quarante sept jours de tranchée ouverte, quoiqu'il y eut encore dans la Place des munitions de guerre & des vivres pour six mois.

Les Actions de la Compagnie de la Mer du Sud sont à cent huit trois quarts, celles de la Banque à cent quarante cinq un huitiéme, celles de la Compagnie des Indes Orientales à cent quatre vingt, & les Annuités à cent dix & demi.

Le 13 du mois dernier, le Duc de Newcastle, Sécretaire d'Etat, déclara de la part du Roi de la Grande Bretagne au Maréchal Duc de Belle-Isle qu'il étoit libre ainsi que le Comte de Belle-Isle son frere, & qu'ils étoient les maîtres de retourner en France. Ce Ministre leur annonça en même-tems que conformément aux ordres qu'il avoit reçus de S. M. B. il avoit fait préparer les carosses du Roi pour les conduire jusqu'à Douvres, ou ils trouveroient un Yacth de S. M. sur lequel ils pourroient passer à Calais. En conséquence de cette déclaration le Maréchal de Belle-Isle est parti de Londres le 17 pour se rendre à Douvres, & il a reçu tant à son départ que pendant son voyage les honneurs dus à son rang.

Il s'est rendu avec le Comte son frere à Douvres le 19, mais les vents contraires les ont forcés d'y demeurer jusqu'au 24 au soir & ils s'embarquerent le lendemain; ils ariverent à Calais, & le 28 au quartier du Roi. Le même jour ils eurent l'honneur de saluer S. M. qui les a reçus très favorablement.

La liberté ayant été renduë au Maréchal de Belle-Isle & au Comte son frere le cartel dont on est convenu en 1743 par échanger les prisonniers entre les François & les Anglois sera exécuté.

Un Vaisseau à bord duquel étoit le Prince Edouard a croisé pendant quelques jours sur la côte Occidentale du Royaume d'Ecosse à la hauteur des Isles d'Uust & de Bara, & est venu ensuite mouiller dans les environs de Lochaber, où ce Prince est débarqué entre les Isles de Mull & de Skie. Ce Prince, ayant été joint aussi-tôt après son débarquement par plusieurs Seigneurs & Gentilshommes attachés à ses intérêts, a fait distribuer un Manifeste qui porte qu'il s'est rendu en Ecosse pour reclamer les Droits de la Maison de Stuard; qu'il ne prétend rien obtenir de la Nation Ecossoise par la violence, mais uniquement à titre de justice; qu'il n'employera aucunes troupes Etrangeres, pour soutenir son entreprise, à moins que les ennemis ne fassent marcher contre lui d'autres troupes que des troupes Nationales; que les Anglois ne doivent rien craindre pour leur Religion ni pour leur liberté, dont il sera le plus zelé défenseur, & qu'il ne négligera rien pour les faire jouir d'un bonheur constant. Il prend dans cet écrit le Titre de Gouverneur Général du Royaume d'Ecosse.

Les Habitans de Kilmary, de Lothe, d'Arkeg, de Castel-Ylen, de Glentarff, & de presque toute la côte depuis les montagnes de Lochaber jusqu'au Comté de Ross, s'étant déclarés en faveur de la Maison de Stuard, le Gouvernement, pour empêcher que ce parti ne devienne plus nombreux, a donné ordre d'arrêter plusieurs personnes suspectes. Toutes les troupes reglées qui sont en Ecosse, sont en mouvement pour s'assembler entre Sterling & Dumblain. On a envoyé d'Edimbourg au camp qu'elles doivent former les tentes, l'artillerie & les munitions qui leur sont nécessaires. Le Duc d'Argyle & quelques au-

tres Seigneurs d'Ecosse se disposent à faire prendre les armes à leurs Vassaux, afin de s'opposer conjointement avec ses troupes aux desseins du Prince Edouard.

Le Parlement de la Grande Bretagne, qui devoit se rassembler le 2 de ce mois, a été prorogé jusqu'au 30.

Le bruit court que le Gouvernement fera un emprunt de quatre millions de livres sterlings à quatre pour cent d'interêt pour le service de l'année prochaine.

Le Roi a nommé le Lord Fane son Ambassadeur auprès du Grand Seigneur.

Les Commissaires de l'Amirauté ont reglé que les Conseils de guerre dans lesquels on jugera l'Amiral Mathevvs, le Contre-Amiral Lestock & plusieurs autres Officiers qui ont servi sur la flotte de la Mediterranée, se tiendroient le 11 du prochain mois.

Ces Commissaires ont donné au Chef d'Escadre Knovvles le commandement du Vaisseau de guerre *le Devonshire*, de quatre-vingt canons, lancé depuis peu à l'eau. Un détachement des troupes de Marine s'étant embarqué le 30 du mois dernier à Portsmouth sur le Vaisseau de guerre *le S. George*, de quatre-vingt dix canons, à bord duquel l'Amiral Vernon a arboré son Pavillon, ce Vaisseau partit de ce Port le 31 avec le Vaisseau *le Sandvvich*, aussi de quatre-vingt dix canons, & le Brulot *le Scipion*, pour aller joindre quelques autres Vaisseaux à Sainte Helene. Le même jour l'Amiral Vernon fit voile de Sainte Helene avec cette Escadre & un Vaisseau de guerre Hollandois, & il arriva le lendemain à Deal. On a reçu avis de Gibraltar que l'Amiral Tovvnshend avoit pris la route de l'Amérique

avec sept Vaisseaux de guerre de l'Escadre commandée par le Vice-Amiral Ravvley ; que cinq Vaisseaux de cette Escadre étoient allés à Lisbonne, & que le Vice-Amiral Ravvley, avec les Vaisseaux qui lui restoient, étoit retourné vers les côtes d'Italie.

MORTS, BAPTÊME ET MARIAGE.

ANtoine-Henri *de Castellane* Marquis de Majastres, de Gorge & de Gréasque, fils de Gaspard de Castellane, Marquis de Majastres, Capitaine d'une des Galeres du Roi, & de Dame Elisabeth-Charlotte de Fouquier, épousa le 14 de ce mois dans la Chapelle du Château de Meyrargues en Provence Dlle Anne-Marguerite Alphonsine de Valbelle, fille mineure d'André Géofroy de Valbelle, Marquis de Rians, Monsfuson & Bressieux, Baron de Meyrargues, Mestre de Camp de Cavalerie, premier Enseigne des Gendarmes de la Garde ordinaire du Roi mort à Meyrargues le 16 Février 1735, & de Dame Marguerite Delphine de Valbelle de Tourves aujourd'hui sa veuve.

Le ... Juillet .., Dame Anne-Louise-Jacquette *Dange* femme d'Antoine-René de Voyer de Paulmy d'Argenson, Conseiller en la premiere Chambre des Enquêtes du Parlement de Paris depuis le 9 Decembre 1744, & avant Avocat du Roi au Châtelet, avec lequel elle avoit été mariée la nuit du 17 au 18 Juillet 1744, mourut à Paris âgée de 19 ans & sans laisser d'enfans ; elle étoit fille uni-

que de François Baltazar Dangé, Seigneur de Taffonneau, le Fay, de Grillemont & de Bagneux, Ecuyer Conseiller Secretaire du Roi Maison Couronne de France & de ses Finances, & l'un des Quarante Fermiers Généraux de S. M. & de Dame Anne Jarry.

M. d'Argenson est fils de M. le Marquis d'Argenson Ministre & Secretaire d'Etat des Affaires étrangeres, & neveu de M. le Comte d'Argenson Ministre & Secretaire d'Etat de la Guerre. *Voyez* la Généalogie de la Maison de Voyer de aulmy dans le vol. 6 des Grands Officiers de la Couronne *fol.* 593.

Le 13 Louis *de Marconnay* Seigneur de Marconnay, la Mégliere &c. mourut à Paris âgé de 65 ans.

Le nom de Marconnay est marqué par son ancienneté & sa noblesse en Poitou.

Le 16 Dame Marie-Adelaïde *de Riencourt d'Orival*, femme de François Olivier de S. George, Marquis de Verac, mourut à Paris. Elle étoit file de Charles-François de Riencourt Marquis d'Orival, & de Dame Marie-Elisabeth d'Angesnes.

La Maison de Riencourt est une ancienne Noblesse originaire de Picardie, dont les aînés Seigneurs d'Orival se sont établis en Normandie : pour la Maison de S. George *voyez* le vol. IX. des Grands Officiers de la Couronne contenant le catalogue des Chevaliers de l'Ordre du S. Esprit, dans lequel on trouvera le pere & le grand pere de M. le Marquis de Verac.

M. *de Vernassal* Enseigne des Gardes du Corps & Brigadier d'armée du 2 Mai 1744 a été tué le 10 au Siege d'Oudenarde dans la tranchée, & un mo-

ment avant que les Assiégés demandassent à capituler. Il se nommoit Henri-Gilbert de Chalvet de Rochemonteix de Vernassal. Il étoit fils unique de Maximilien de Chalvet de Rochemonteix, Comte de Vernassal, Lieutenant Géneral des armées du Roi du 20 Fevrier 1734, Lieutenant des Gardes du Corps de Sa Majesté & Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de S. Louis, & de Dame Marie-Louise de Chavagnac de Meyronne ; il avoit épousé depuis quelque années Mademoiselle de Montmorin niéce de M. l'Evêque de Langres, & fille de François-Gaspard de Montmorin, Seigneur de Montmorin en Auvergne, & de Marie-Michelle de Beauverger - Montgon : le nom de Chalvet est connu dans la Haute Auvergne depuis l'an 1500 & plus, & distingué par des services militaires. Pour la généalogie de la Maison de Montmorin, l'une des plus grandes d'Auvergne *voyez* l'Histoire des Grands Officiers de la Couronne vol. VIII. *fol.* 813.

Le 23 Charles-Antoine *de la Beaume-Montrevel* mourut à Paris âgé de 75 ans. *Voyez* pour la généalogie de sa Maison l'Histoire des Grands Officiers de la Couronne, vol. 7. *fol.* 41 & l'Histoire de Bresse par Guichenon.

Le 5 Août Dame Marie-Jeanne *Chapelle de Jumilhac* Abbesse de l'Abbaye de Leyme au Diocése de Cahors, mourut dans son Abbaye âgée de 54 ans ; elle étoit sœur ou proche parente de Pierre-Joseph Chapelle Marquis de Jumilhac en Perigord, Capitaine Lieutenant de la premiere Compagnie des Mousquetaires de la Garde du Roi & Marêchal des camps & armées de S. M. du 15 Mars 1740, & de Mre. Jean Joseph de Jumilhac de S. Jean,

nommé à l'Evêché de Vannes en 1742.

Cette famille porte pour armes d'azur à une Chapelle d'or ouverte & couverte de même avec son clocher.

Le 10 Charles Armand *Tiercelin* Sire de Brosses, Marquis de Saveuse, Mestre de Camp de Cavalerie, Chevalier des Ordres Royaux & Militaire de S. Louis & de Notre-Dame de Montcarmel, reçu dans ce dernier Ordre dès le 22 Juin 1721, mourut à Paris âgé de 60 ans, étant né en 1685; il étoit frere de N. Tiercelin de Saveuse, Abbé de la Reau depuis 1721 & fils de Henri Tiercelin de Saveuse dit le Comte de Tiercelin & de Dame Catherine Davissone de Nonville; il avoit pour trisayeul Adrien Tiercelin Seigneur de Brosses & de Sarcus, Conseiller d'Etat, Capitaine de 50 hommes d'armes, Gouverneur de Doullens près de Rheims & de Mouson, Lieutenant Général au gouvernement de Champagne, fait Chevalier de l'Ordre du S. Esprit à la promotion du 31 Decembre 1585, comme on le peut voir dans le vol. IX de l'Histoire des Grands Officiers de la Couronne *fol.* 89. La Maison de Tiercelin est également marquée par son ancienneté, par ses alliances avec plusieurs grandes Maisons du Royaume, & par les services que ceux de ce nom ont rendus à l'Etat depuis plusieurs siécles.

Le 15 Joseph-Pierre *Dejean Seigneur de Manville* Lieutenant Géneral des armées du Roi, mourut à Paris dans la 71 année de son âge; il avoit commencé de servir dans les Mousquetaires du Roi & fut depuis successivement Enseigne, sous-Lieutenant, & en 1703 Lieutenant au Régiment des Gardes Françoises, ensuite Colonel du Régiment

de Beauce le 20 Fevrier 1708; il fut fait Brigadier d'Infanterie le 1. Fevrier 1719, Marêchal de Camp le 1. Aoust 1734, & enfin Lieutenant Géneral le 20 Fevrier 1743, & dans tous ces différens emplois il n'avoit point cessé de donner des marques de son attachement au service du Roi & de l'Etat.

Le 19 Alexandre-Louis *Girardin* Brigadier des armées du Roi du 1. Février 1719, Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Louis, ancien Capitaine dans le Régiment des Gardes Françoises depuis 1711 jusqu'en 1716, mourut à Paris âgé de 60 ans sans avoir été marié; il étoit frere aîné de Louis-Alexandre Girardin de Vauvré, Maître des Requêtes ordinaires de l'Hôtel du Roi depuis le 24 Fevrier 1724, & fils de Louis Girardin Seigneur de Vauvré, Conseiller d'Etat & au Conseil Royal de la Marine, ancien Intendant Géneral de la Marine, mort le 30 Septembre 1724, & de Dame Louise de Bellinzani, avec laquelle il avoit été marié le 5 Mars 1680, & petit-fils de Pierre Girardin, Ecuyer, Conseiller, Secretaire du Roi Maison Couronne de France & de ses Finances, & de Dame Anne de Villers remariée le 15 Mai de l'an 1660 avec Louis Girard, Seigneur de la Cour des Bois, Maître des Requêtes ordinaire des Hôtels du Roi, & morte le 14 Mars 1710. M. Girardin qui donne lieu à cet article étoit neveu de Pierre Girardin, Conseiller du Roi en ses Conseils, Lieutenant Civil de la Prévôté & Vicomté de Paris en 1695, nommé en 1685 Ambassadeur à Constantinople où il mourut la nuit du 14 au 15 Janvier 1689 sans laisser d'enfans de son mariage avec Dame Elisabeth Ferrand remariée depuis en 1697 avec Jean

de

de Beaufort-Canillac-Montboissier, Comte de Canillac, Lieutenant Géneral des Armées du Roi, Chevalier de ses Ordres & Capitaine Lieutenant de la seconde Compagnie des Mousquetaires noirs le 10 Avril 1729, & elle le 19 Mars 1739, & de Claude-François Girardin de Léri, Marêchal des camps & armées du Roi, nommé Lieutenant Général pour l'expedition du Roi Jacques d'Angleterre & d'Irlande, mort le 20 Novembre 1699 à l'âge de 55 ans sans laisser d'enfans de D...., de Mitry, Dlle de Lorraine avec laquelle il avoit été marié à Nancy en 1683.

La Famille de Girardin, l'une des plus anciennes du Comté d'Auxerre, porte pour armes *d'argent à trois têtes de corbeaux de sable arrachées de gueules, allumées & becquées de même & posées deux & une, & une bordure de même.*

Le 21 Dame Marie *Césarie de Castelnau* Dame Chanoinesse d'Espinal en Lorraine, mourut à Paris âgée de 75 ans; Elle étoit sœur puinée de Dame Henriette-Julie de Castelnau mariée le 12 Septembre 1691 avec Nicolas de Murat Comte de Villeneuve, de Varillettes & du Gibertez dit le Comte de Murat, Colonel d'un Regiment d'Infanterie, morte le 24 Septembre 1716, laissant pour fils unique Jacques Claude César de Murat Marquis de Castelnau aujourd'hui vivant, cidevant Colonel d'un Régiment de son nom, & Chevalier des Ordres Militaires de S. Louis & de S. Lazare, lequel est marié & a plusieurs enfans; ces deux Dames étoient filles de Michel de Castelnau Marquis de Castelnau, Mestre de Camp d'un Régiment de Cavalerie & Gouverneur de Brest mort à l'âge de 27 ans le 2 Decembre 1672 de la blessure qu'il avoit reçue à l'attaque d'Amey-

den, & de Dame Louise-Marie Foucault de Dampierre, fille du Comte du Dognon Marêchal de France, & petites-filles de Jacques de Castelnau, Marquis de Castelnau, nommé à l'Ordre du S. Esprit en 1651, fait Marêchal de France le 20 Juin 1658. mort à l'âge de 38 ans le 15 Juillet suivant de la blessure qu'il avoit reçue au Siége de Dunkerque le 16 Juin précédent, & de Dame Marie Girard de l'Espinay. *Voyez* pour la généalogie de la Maison de Castelnau l'Histoire des Grands Officiers de la Couronne vol. VII. *fol.* 585, & celle rapportée dans l'Histoire & les Mémoires de Castelnau par le sieur le Laboureur.

Le 1er Septembre Pierre-François *Pellard* ancien Fermier Général des Fermes unies du Roi, mourut à Paris dans la 83 année de son âge étant né le 3 Septembre 1662; il étoit fils d'Etienne Pellard Commissaire Provincial des Guerres, & de Cecille Bourduceau; il avoit pour sœurs Dame Marie-Cecille Pellard femme de Jean de la Chapelle Receveur Géneral des Finances de la Rochelle, l'un des 40 de l'Académie Françoise, reçu en 1688 & mort le ... Juillet 1723, & Dame Marie-Magdeleine-Angélique Pellard mariée le 10 Septembre 1700 avec Jacques-Paul Ansiie de Chaulieu, Chevalier Seigneur Patron de Fontenay, dit le Marqui de Chaulieu, ancien sous-Lieutenant de la Compagnie des Genda mes de Bourgogne, Mestre de camp de Cavalerie & Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Louis mort sans laisser d'enfans le 30 Avril 1744: M. Pellard laisse de son mariage avec Dame Marthe-Elisabeth Dousseau, fille de Jean Dousseau Avocat au Parlement & ès Conseils, & de Dame Elisabeth Nozereau sœur de Madame Fa-

gon mere de feu M. Fagon, Conseiller d'Etat &c. Cressent-Antoine-Pierre Pellard de Sebval né le 21 Octobre 1702, Lieutenant Géneral des Eaux & Forêts de France depuis 1738, lequel est marié & a des enfans.

Le ...'. Septembre Louis-Benigne *Berthier Seigneur de Sauvigny*, Président de la 5me. Chambre des Requêtes du Parlement de Paris depuis le 13 Juillet 1713, mourut à Paris dans la 69 année de son âge étant né le 3 Novembre 1676, ne laissant de son mariage contracté le 9 Juillet 1708 avec Dame Jeanne Orry, morte le ... Septembre 1739 sœur de M. Orry Ministre d'Etat, Controleur Géneral des Finances, Commandeur & Grand Trésorier des Ordres du Roi, Louis-Jean Berthier de Sauvigni Maître des Requêtes ordinaires de l'Hôtel du Roi, reçu le 22 Mai 733, Intendant de la Géneralité de Paris depuis 1744, marié depuis le 5 Juin 1736 avec Dame Louise Bernarde de Durey d'Harnoncourt de laquelle il a des enfans. & Anne Louis Berthier de Sauvigni Religieux de l'Ordre Cluny, Prieur d'Affé-le-Boiné au Mans, & de Ste. Celine de Meaux. Feu M. le Président Berthier étoit fils de Claude-Benigne Berthier Seigneur de Sauvigny, Conseiller au Parlement de Dijon, puis en celui de Paris, & Commissaire aux Requêtes du Palais reçu le 26 Mai 1673, mort le 2 Mars 1682. & de Dame Louise-Marie de Machaut morte le 25 Aoust 1691 & petit-fils de Thomas Berthier Maître d'Hôtel du Roi en 1654, Tresorier General des Etats de Bourgogne & de Dame Marie-Magdeleine Marsenot.

Cette famille de Berthier qui est originaire de Bourgogne, porte les mêmes armes que celle de Berthier de Toulouse *d'or à un taureau calré de*

gueules chargé de cinq étoiles d'argent rangées en bande.

Mre. Simon Joseph *de Pellegrin* Prêtre du Diocése de Marseille est mort à Paris le 5 Septembre âgé de 82 ans.

M. Pellegrin son neveu est prié de donner de ses nouvelles à M. *de Morsan* rue de Vendôme au Marais à Paris.

Les *Cérémonies de Baptême* ont été suppléées à Louis-Claude, né le 29 de Juillet dernier fils du sieur Moyse-François *Huguenin du Mitand* Ecuyer, & de Dame Elizabeth Guldiman son épouse; les pareins, les six Corps des Marchands représentés par les sieurs Louis-Henry Veron Ecuyer, ancien Echevin de cette Ville, & Marc-Antoine Nau ancien Consul & Grand Garde en charge du Corps de la Draperie, par les Sieurs Michel Olivier & Jean Bardon Gardes en charge du Corps de l'Epicerie & Apoticairerie, par les sieurs François Martin, Jean Olivier Boutray Conseiller du Roi, Quartinier de la Ville de Paris, tous deux Gardes de la Mercerie, par les sieurs Martin le Preux ancien Consul, & Jean Laurent de Bierne Garde de la Pelleterie, par les sieurs Laurent Allion & François-Charles Despreś Gardes de la Bonneterie, par les sieurs Arnaud de S. Julien & Pierre Pannelier Grand Gardes & de l'Orfévrerie; La mareine Dame Louise-Adelaïde Herault Epouse de Claude-Henry Feideau de Marville, Chevalier Comte de Gien, Conseiller du Roi en ses Conseils, Maître des Requêtes Ordinaire de son Hôtel, Lieutenant Général de Police à Paris.

ARRESTS NOTABLES.

ORDONNANCE *du Roi, du 6 Novembre 1744 qui permet à la Compagnie des Indes d'engager pour le service des Vaisseaux de ladite Compagnie, tel nombre de Matelots étrangers qu'elle jugera à propos.*

Ordonnance du Bureau des Finances, du 5 Janvier 1745, qui fait défenses à toutes personnes d'endommager ni dégrader les fontaines, bornes & parapets du pont de la montagne de Juvisy; aux Pâtres & Bergers de conduire leurs vaches, moutons ou autres bestiaux paître sur les glacis de ladite montagne, ni sur les canaux desdites fontaines, & aux gens de pied de passer sur lesdits glacis à peine de cinquante livres d'amende &c.

Déclaration du Roi, concernant les Receveurs Généraux des Domaines & bois, donnée à Versailles le 15 Fevrier 1745, régistrée en Parlement & en la Chambre des Comptes.

Arrêt du Parlement du 17 Mars 1744, rendu en faveur de l'Abbaye de Cluny contre les Curés de S. Mayeul & de S. Marcel de la Ville de Cluny, par lequel en infirmant la Sentence de la Justice Mage de Cluny dont étoit appel qui avoit condamné les Prieur & Religieux de Cluny à se desister & laisser la libre possession & jouissance des dîmes novales sur les fonds dont étoit question, les Prieur & Religieux de Cluny ont été maintenus & gardés au droit & possession de percevoir les dîmes novales dans l'étendue desdites Paroisses

de S. Mayeul & de S. Marcel, à proportion de ce qu'ils ont droit de percevoir dans les grosses & anciennes dîmes, avec restitution de ce que lesdits Curés pouvoient avoir perçu dans lesdites dîmes novales.

Cet Arrêt a été imprimé chez Pierre-Guillaume Simon, Imprimeur du Parlement.

Autre du Conseil d'Etat du Roi du 4 Mai 1745, portant prorogation pendant la présente guerre, de l'entrepôt des Marchandises & denrées destinées pour le commerce des Isles & Colonies Françoises.

Autre du Conseil d'Etat du Roi du 22 Mai 1745, qui maintient les représentans le sieur de Logiviere dans son droit de Péage à Maule, suivant le tarif y énoncé.

Autre du Conseil d'Etat du Roi du 5 Juin, qui casse plusieurs Sentences de la Jurisdiction des Traites de Reims, pour avoir ordonné qu'elles tiendroient lieu d'acquits, & fixé à trois livres du cent pesant les droits de sorties des petites étoffes des laines appellées Dauphines *destinées pour les Provinces réputées étrangéres.*

Ordonne que lesdites étoffes, ainsi que celles connues sous les noms de Marocs, Croisées, Burats, Buratées, Etamines, Flanelles & toutes autres semblables étoffes, sous quelque dénomination que ce soit, continueront d'acquitter les droits du tarif de 1664, sur le pied de six livres du cent pesant, comme les Etamines de Reims, Ras de Châlons & d'ailleurs.

Ordonnance du Roi du 8 Juin, qui permet de faucher les Prés à commencer du 15 Juin 1745.

Arrêt du Conseil d'Etat du Roi du 12 Juin, qui modére à dix sols du cent pesant les droits d'entrée du tarif, de 1664, sur la Poix résine.

Ordonnance de M. l'Intendant de la Généralité de Paris du 17 Juin, qui fait défenses de fabriquer des Bas d'estames au tricot à un fil.

Déclaration du Roi donnée au Camp sous Tournay le 19 Juin, régistrée en Parlement, portant aliénation des Droits sur les Déchirages des bateaux, l'Etain, les Fayances & Verreries, le Tan & Ecortes, les Œufs, Beurres & Fromages, les Avoines, Vesces, graines & Grenailles, les Toiles, les Porcs & les Materiaux

Arrêt du Conseil d'Etat du Roi du 19. Juin, qui ordonne qu'il sera appliqué un Plomb à l'un des bouts des chaînes servant à la fabrique des étoffes de la manufacture de Reims, sur lequel seront gravés les nom, surnom, & demeure des ourdisseurs & vendeurs desdites chaînes, à peine de confiscation & de vingt liv. d'amende.

Autre du Conseil d'Etat du Roi du même jour, qui déclare commun pour la fabrique des Toiles dans la cense de Dosme, l'Arrêt du 15 Avril 1738, en ce qui concerne celles qui se fabriquent dans les Villages de Tuillières, Montureux-le-Sec & Valleroi-le-Sec, frontières de Champagne; & en conséquence, que toutes les toiles qui seront fabriquées dans la cense de Dosme, seront marquées gratis sur le métier par les Employés des Fermes, fautes dequoi elles seront réputées de fabrique étrangére, & comme telles ne pourront entrer dans le Royaume, à peine de confiscation & de 300 liv. d'amende.

Autre du Conseil d'Etat du Roi du 19 Juin, qui prononce la confiscation de trois piéces de Droguet de la fabrique de Reims: ordonne que lesdites étoffes se-

sont coupées de deux aunes en deux aunes ; & condamne les fabriquans en vingt livres d'amende pour chacune piéce.

Arrêt du Conseil d'Etat du Roi du 19 Juin, qui en interprétant celui du 20 Avril 1744, declare n'avoir entendu permettre pendant la présente guerre, le retour des navires des Isles & Colonies françoises, que dans les différens Ports du Royaume où le commerce des Isles est permis ; sans que les négocians puissent faire revenir leurs navires dans d'autres Ports, si ce n'est en cas de relache forcé, naufrage ou autres cas imprévûs, à peine de dix mille livres d'amende, conformément à l'article 11. des lettres patentes du mois d'avril 1717.

Autre du Conseil d'Etat du Roi du même jour, qui commet le Sieur Trudaine Conseiller d'Etat & Intendant des finances, pour procéder à l'adjudication du bail à ferme des Domaines & droits Domaniaux dans l'étendue de la West-Flandre rentrée sous la domination de S. M. en 1744.

Autre Arrêt Contradictoire du Conseil d'Etat du Roi du 26 Juin, qui casse une Sentence de l'Election de Laon du 6 Septembre 1741, par laquelle les Juges en renvoyant absous, avec cinquante liv. de dommages, intérêts & dépens, le nommé Etienne Prinet manouvrier de la Paroisse de Crecy, arrêté en Campagne avec environ une livre de Tabac de fraude, ont annullé le procès verbal de saisie, sous prétexte que le nom du Procureur de la ferme étoit mal indiqué, que le double dudit procès verbal déposé au Greffe ne fait point mention qu'il ait été affirmé, & que dans l'original il se trouve plusieurs ratures qui n'ont point été particulierement approuvées ni paraphées ; & ordonné sur les conclusions du Procureur du Roi, que le fermier & les E-

bitans en détail, soit en livre, demi-livre, quarteron & au-dessous, seront tenus d'avoir leurs tabacs marqués, & d'en faire le débit avec marques, même sur les plus petites parties, afin de le distinguer de celui de contrebande, lorsqu'il n'en est saisi que de petites quantités à la fois, à peine d'amende contre les débitans:

Confisque le Tabac saisi sur ledit Prinet, le condamne en mille livre d'amende, & aux dépens faits tant en l'Election qu'en la Cour des Aides, & défend aux officiers de ladite Election de rendre de pareilles Sentences à l'avenir à peine d'interdiction & de tous dépens, dommages & intérêts.

Autre du Conseil d'Etat du Roi du 26, portant que l'augmentation ordonnée par les Déclarations du Roi du 27 Avril dernier sur le sel de Franc-salé, qui devoit commencer au premier du present mois, n'aura lieu qu'au premier Octobre prochain.

Ordonnance du Roi du 30, portant que les Fusils des milices garde-côtes des Capitaineries du Havre & de Caudebec seront déposés chés les Sindics de chaque paroisse.

Déclaration du Roi donnée au Camp de Leuze le 5 Juillet en faveur de ceux qui ont prêté ou qui prêteront leurs deniers aux Corps & Communautés d'Arts & Métiers, pour l'acquisition & réunion des Offices d'Inspecteurs & Contrôleurs créés par Edit du mois de Fevrier dernier.

Edit du Roi donné à Gand au Mois d'Aoust, portant établissement des droits d'entrées en la Ville de Versailles.

TABLE.

PIECES Fugitives en vers & en prose. Suite de l'Histoire Universelle de M. Voltaire 3
Des Normands vers le neuvieme siécle 4
Etablissement des Danois en Normandie 10
De l'Angleterre &c. 12
De l'Espagne & des Musulmans &c. 15
Ode au Roi de Prusse 24
Dissertation sur les Poëmes de Mrs. Boileau, Adisson & de Voltaire 31
Ode imitée des Odes d'Horace, *Solvitur acris hyems* & *Diffugere nives* 57
Suite des Arrêts notables &c. 59
Vers sur un rendez-vous 65
Suite de la Traduction du Manuscrit Turc &c. 66
Nouvelles Littéraires, des Beaux Arts. Principes generaux de la Grammaire Françoise, Extrait 86
Nouvelle Edition de *Cornelius Nepos* & de Saluste 92
Les Commentaires de César *Ibid*
Josephi Sanzoni Opera 92
Joannis Bernoulli Opera 92
Traité Philosophique 92
Jugement des Sts. Peres sur la Morale Payenne 93
Histoire universelle 93
Les Fêtes de l'Hymen 93
Premier tome de l'Histoire generale des voyages 93
Lettre aux aux Auteurs du Mercure, contenant

l'Extrait du Procès de M. de la B.	104
Programme de l'Académie de Bordeaux	132
Tableaux exposés au Salon du Louvre	133
Estampes nouvelles	138
Mots des Enigmes & du Logogryphe	139
Logogryphes	139
Spectacles, Opera	143
Sixieme suite des Réflexions sur les Ballets	143
Comédies Françoise & Italienne, Extrait	148
Suite des Opérations de l'Armée du Roi au camp de Melis	157
Operations de l'armée du Roi devant Nieuport	166
Operations de l'armée du Roi devant Aloft	168
Jour de l'arrivée du Roi à Paris	171
Charges Militaires données par S. M.	180
Nouvelles Etrangeres, Turquie	183
Prusse	184
Allemagne	189
Génes	195
Grande Bretagne	206
Morts, Baptême & Mariage	212
Arrêts Notables	222

La Chanson notée doit regarder la page 143

MERCURE
DE FRANCE
DÉDIÉ AU ROI.

OCTOBRE 1745.

A PARIS,

Chés { GUILLAUME CAVELIER rue S. Jacques.
La Veuve PISSOT, Quai de Conty à la descente du Pont-Neuf.
JEAN DE NULLY, au Palais.

M. DCC. XLV.

Avec Approbation & Privilége du Roi

AVIS.

L'ADRESSE généra le du Mercure est à M. DE CLEVES D'ARNICOURT rue du Champ-Fleuri dans la Maison de M. Lourdet Correcteur des Comptes au premier étage sur le derriere entre un Perruquier & un Serrurier à côté de l'Hôtel d'Enguien. Nous prions très-instamment ceux qui nous adresseront des Paquets par la Poste, d'en affranchir le port, pour nous épargner le déplaisir de les rebuter, & à eux celui de ne pas voir paroître leurs ouvrages.

Les Libraires des Provinces ou des Pays Etrangers, qui souhaiteront avoir le Mercure de France de la premiere main, & plus promptement, n'auront qu'à écrire à l'adresse ci-dessus indiquée; on se conformera très-exactement à leurs intentions.

Ainsi il faudra mettre sur les adresses à M. de Cleves d'Arnicourt, Commis au Mercure de France rue du Champ-Fleuri, pour rendre à M. de la Bruere.

PRIX XXX. SOLS.

MERCURE
DE FRANCE
DÉDIÉ AU ROI.
OCTOBRE 1745.

PIECES FUGITIVES en Vers & en Prose.

Suite de l'Histoire Universelle.

PARAGRAPHE II.

Progrès des Musulmans.

CEpendant les Mahométans qui perdoient cette partie de l'Espagne qui confine à la France, s'étendoient partout ailleurs. Si j'envisage leur Religion je la vois emb[...]ssée par toutes les Indes, & par les Côtes O[...]ien-

tales & Occidentales de l'Afrique où ils trafiquoient, & si je regarde leurs conquêtes, d'abord le Calife Aaron Rachild contemporain de Charlemagne impose un tribut de soixante & dix mille écus d'or par an à l'Impératrice Irene; l'Empereur Nicephore ayant ensuite refusé de payer le tribut, Aaron prend l'Isle de Chipre & vient ravager la Grece; Almamon son petit fils, Prince d'ailleurs si récommandable par son amour pour les sciences & par son sçavoir, s'empare par ses Lieutenans de l'Isle de Crête; en 825 les Musulmans firent bâtir la Ville de Candie qui donna son nom à l'Isle.

En 826 les mêmes Africains qui avoient subjugué l'Espagne & fait déja des incursions en Sicile, s'établissent dans cette Isle fertile, encouragés par un Sicilien nommé Eüphemius qui ayant épousé une Religieuse & se voyant poursuivi par les Loix, fit à peu-près en Sicile ce que le Comte Julien avoit fait en Espagne.

Ni les Empereurs Grecs, ni ceux d'Occident ne purent alors chasser de Sicile les Musulmans; tant l'Orient & l'Occident étoient mal gouvernés, ces Conquérans alloient se rendre maîtres de l'Italie s'ils avoient été unis, mais leurs fautes sauverent Rome comme celles des Carthaginois la sauverent autrefois. Ils partent de Sicile en

846 avec une flotte nombreuse, ils entrent par l'embouchure du Tibre & ne trouvant qu'un Pays presque désert ils vont assiéger Rome, ils prirent les déhors, & ayant pillé la riche Eglise de S. Pierre hors des murs ils leverent le siége pour aller combattre une armée de Français qui venoit secourir Rome sous un Genéral de l'Empereur Lothaire. L'armée Françoise fut battue, mais la Ville rafraichie fut manquée, & cette expédition qui devoit être une Conquête ne devint par leur mésintelligence qu'une incursion de barbares; ils revinrent bientôt après avec une armée formidable qui sembloit devoir détruire l'Italie & faire une bourgade Mahométane de la Capitale du Christianisme.

Le Pape Léon IV. prenant dans ces dangers une autorité que les Généraux de l'Empereur Lothaire paroissoient abandonner se montra digne en deffendant Rome d'y commander en Souverain; il avoit employé les richesses de l'Eglise à reparer les murailles, à élever des tours, à tendre des chaînes sur le Tibre: il arma des Milices à ses dépens, engagea les habitans de Naples & de Gayette à venir deffendre les Côtes & le Port d'Ostie, sans manquer à la sage précaution de prendre d'eux des ôtages, sçachant bien que ceux qui sont assés puissans pour nous secourir,

le sont assés pour nous nuire. Il visita lui-même tous les postes, & reçut les Sarrasins à leur descente, non pas en équipage de Guerrier, ainsi qu'en avoit usé Goslin Evêque de Paris dans une occasion encore plus pressante, mais comme un Pontife qui exhortoit un peuple Chrétien, & comme un Roi qui veilloit à la sûrete de ses sujets; il étoit né Romain; le courage des premiers âges de la Republique revivoit en lui dans un tems de lâcheté & de corruption, tel qu'un des beaux Monumens de l'ancienne Rome qu'on trouve quelque fois dans les ruines de la nouvelle.

Son courage & ses soins furent secondés: on reçut les Sarrasins courageusement à leur descente, & une tempête ayant dissipé la moitié de leurs vaisseaux, une partie de ces Conquérans échappés au naufrage fut mise à la chaine.

Le Pape rendit sa victoire utile en faisant travailler aux fortifications de Rome & à ses embellissemens les mêmes mains qui devoient la détruire. Les Mahométans resterent cependant maîtres du Garillan, entre Capoue & Gayette, mais plûtôt comme une Colonie de Corsaires indépendants que comme des Conquérans disciplinés.

Je vois donc au neuviéme siécle les Musulmans redoutables à la fois à Rome & à

Constantinople, Maîtres de la Perse, de la Syrie, de l'Arabie & de toutes les Côtes d'Afrique jusqu'au Mont-Atlas, & des trois quarts de l'Espagne, mais ces Conquérans ne forment pas une seule Nation, ainsi que les Romains, étendus presqu'autant qu'eux n'avoient fait qu'un seul peuple. Toutes ces Nations nouvellement converties à l'Ismanisme, étoient liées entr'elles à peu-près comme les Chrétiens par leur culte, & divisées d'intérêts comme eux.

Sous le fameux Calife Almamon vers l'an 815 un peu après la mort de Charlemagne, l'Egypte devint indépendante & le grnd Caire fut la résidence d'un Soudan; le Prince de la Mauritanie Tingitane sous le titre de Miramolin, étoit maître absolu de l'Empire de Maroc. La Nubie & la Lybie obeissoient a un autre Soudan; les Abdérames qui avoient fondé le Royaume de Cordoue ne purent empêcher d'autres Mahométans de fonder bien-tôt celui de Tolede. Toutes ces nouvelles Dynasties reveroient dans le Calife le successeur de leur Prophete. Les Mahometans de toutes les parties du Monde alloient à la Mecque gouvernée par un Scherif que nommoit le Calife, & c'étoit principalemeut par ce pelerinage que le Calife maître de la Mecque étoit vénérable à tous les Princes de sa croyance,

mais ces Princes moins fidéles à la Religion qu'à leurs interêts dépouilloient les Califes en leur rendant hommage.

CHAPITRE XV.

De l'Empire de Constantinople au 8 e. *&* 9e. *siécles.*

Tandis que l'Empire de Charlèmagne se démembroit, que les inondations des Sarrasins & des Normands désoloient l'Occident, l'Empire de Constantinople subsistoit comme un grand arbre vigoureux encore, mais déja vieux, privé de quelques racines & assailli de tous côtés par les tempêtes; cet Empire n'avoit plus rien en Afrique; la Syrie & une partie de l'Asie mineure lui étoient enlevées. Il deffendoit contre les Musulmans ses Frontieres vers l'Orient de la mer noire, & tantôt vaincu, tantôt vainqueur il auroit pû au moins se fortifier contre eux par cet usage continuel de la guerre; mais du côté du Danube, & vers le bord Occidental de la mer noire, d'autres ennemis le ravageoient. Une nation de Scythes nommés les Abares, ou Avares, les Bulgares, autres Scythes, dont la Bulgarie tient son nom, désoloient tous ces beaux Climats de la Romanie où Adrien & Trajan avoient construit ces belles Villes & ces grands chemins, desquels

il ne ſubſiſte plus que quelques chauſſées.

Les Abares ſur-tout, répandus dans la Hongrie & dans l'Autriche ſe jettoient tantôt ſur les terres de l'empire d'Orient, tantôt ſur celles de Charlemagne; ainſi des frontiéres de Perſe à celles de la France la terre étoit en proye à des incurſions preſque continuelles.

Si les frontieres de l'Empire Grec étoient toujours reſſerrées & déſolées, la Capitale étoit le théatre des révolutions & des crimes. Un mélange de l'artifice des Grecs & de la ferocité des Thraces formoit le carractére qui régnoit à la Cour; en effet quel ſpectacle nous repreſente Conſtantinople? Maurice & ſes cinq enfans maſſacrés, Phocas aſſaſſiné pour prix de ſes meurtres & de ſes inceſtes, Conſtantin empoiſonné par l'Impératrice Martine, à laquelle enſuite on arrache la langue tandis que l'on coupe le nez à ſon fils Haracléonas: Conſtans aſſommé dans un bain par ſes domeſtiques, Conſtantin Pogonate qui fait crever les yeux à ſes deux freres, Juſtinien ſecond ſon fils prêt à faire à Conſtantinople ce que Théodoſe fit à Theſſalonique, ſurpris, mutilé, & enchainé par Léonce au moment qu'il alloit faire égorger les principaux citoyens; Léonce bientôt traité lui-même comme il avoit traité Juſtinien ſecond: ce Juſtinien rétabli faiſant couler ſous ſes yeux dans la place pu-

blique le ſang de ſes ennemis, & periſſant enfin ſous la main d'un Bourreau : Philippe Bardanés détrôné & condamné à perdre les yeux, Léon l'Iſaurien, & Conſtantin Copronime, morts à la verité dans leurs lits, mais après un régne ſanguinaire auſſi malheureux pour le Prince que pour les ſujets.

L'Impératrice Irene, la premiere femme qui monta ſur le Trône des Céſars, & la premiere qui fit perir ſon fils pour régner; Nicephore ſon ſucceſſeur déteſté de ſes ſujets, pris par les Bulgares, décapité, ſervant de pâture aux bêtes, tandis que ſon crane ſert de coupe à ſon vainqueur; enfin Michel Curopalate contemporain de Charlemagne, confiné dans un Cloître, & mourant ainſi d'une façon moins ſanglante, mais auſſi cruelle que ſes prédeceſſeurs.

Pour ne point laiſſer imparfait ce tableau, tout horrible & tout dégoûtant qu'il eſt, il faut voir au neuvieme ſiécle Léon l'Armenien, brave guerrier, mais ennemi des Images, aſſaſſiné à la meſſe dans le tems qu'il chantoit une Antienne; ſes aſſaſſins s'applaudiſſant d'avoir tué à l'Autel un héretique, vont tirer de priſon un Officier nommé Michel le Begue condamné à la mort par le Senat, & qui au lieu d'être executé reçoit la pourpre Imperiale.

Les affaires de l'Eglise sont si mêlées avec celles de l'Etat que je peux rarement les séparer comme je voudrois. Cette ancienne querelle des Images troubloit toujours l'Empire. La Cour étoit tantôt favorable, tantôt contraire à leur culte, Michel le Begue commença par les consacrer & finit par les abbatre.

Son successeur Théophile qui régna environ douze ans depuis 829 jusqu'à 842 se déclara contre ce culte, on a écrit qu'il ne croyoit point la resurrection qu'il nioit l'existence des demons, & qu'il n'admettoit pas Jesus-Christ pour Dieu. Il se peut faire qu'il pensât ainsi: mais faut-il croire, je ne dis pas sur les Princes, mais sur des particuliers les témoignages des ennemis, qui sans prouver aucun fait décrient la Religion & les mœurs des hommes qui n'ont pas pensé comme eux?

Ce Teophile, fils de Michel le Begue fut presque le seul Empereur qui eut succédé paisiblement à son pere depuis deux siécles. Sous lui les Catholiques furent plus persécutés que jamais. On connoît aisément par ces longues persécutions que tous les citoyens étoient divisés & qu'il y avoit dans l'Empire d'Orient une de ces guerres civiles, qui sans combat & sans siége désolent toutes les familles & empoisonnent la vie.

Théodora maîtresse de l'Empire d'Orient sous le jeune Michel son fils, persécuta à son tour les ennemis des Images ; elle porta son zéle ou sa politique plus loin. Il y avoit encore dans l'Asie mineure un grand nombre de Manichéens qui vivoient paisiblement parce que la fureur d'enthousiasme qui n'inspire guéres les esprits que dans les sectes naissantes, étoit passée ; ils étoient riches par le commerce, & par là utiles à l'Etat ; soit qu'on en voulût à leurs opinions ou à leurs biens, on fit contr'eux des Edits séveres qui furent exécutés avec cruauté ; la persécution leur rendit leur premier fanatisme, on en fit perir des milliers dans les supplices, le reste désesperé se revolta, il en passa plus de quarante mille chés les Musulmans, & ces Manichéens, auparavant si tranquilles, devinrent des ennemis irreconciliables, qui joints aux Sarrasins ravagerent l'Asie mineure jusqu'aux portes de la Ville Imperiale dépeuplée par une peste horrible en 842 & devenue un objet de pitié.

La peste proprement dite, est une maladie particuliere aux peuples de l'Afrique, comme la petite verole ; c'est de ces Pays qu'elle vient toujours par des vaisseaux marchands, elle inonderoit l'Europe sans les sages précautions que l'on prend dans nos Ports, & probablement l'inattention du

gouvernement laissa entrer la contagion dans la Ville Imperiale.

Cette même inattention exposa l'Empire à un autre fleau. Les Russes dont on n'avoit pas encore entendu parler s'embarquerent vers le port qu'on nomme aujourd'hui Azoph sur la mer noire, & vinrent ravager tous les rivages du Pont Euxin ; les Arabes d'un autre côté pousserent encore leurs conquêtes par delà l'Armenie & dans l'Asie mineure ; enfin Michel le Jeune après un Régne cruel & infortuné, fut assassiné par Basile qu'il avoit tiré de la plus basse condition pour l'associer à l'Empire.

L'administration de Basile ne fut guéres plus heureuse que celle de ses predecesseurs ; c'est sous son Régne qu'est l'époque du grand schisme qui divisa l'Eglise Grecque de la Latine & dont je parlerai dans l'article de l'Eglise pour ne pas confondre les matieres.

Les malheurs de l'Empire ne furent pas beaucoup reparés sous Léon qu'on appella le Philosophe, non qu'il fut un Antonin, un Marc-Aurele, un Aaron Rachild, un Alfred, mais parcequ'il étoit sçavant, & qu'il écrivoit bien.

Au reste Léon passe pour avoir le premier ouvert un chemin aux Turcs, qui si longtems après ont pris Constantinople. Les Histoires nous disent en effet que ce Prince

battu ſouvent & preſſé par les Bulgares acheta le ſecours des Turs qui demeuroient par de-là les embouchures du Danube, il n'y a vers le Nord de ces embouchures du Danube que la Beſſarabie, autrefois la patrie des Getes, une partie de la Pologne & l'Ukraine.

Les Turcs qui combattirent depuis les Sarraſins, & qui mêlés à eux furent leur ſoutien, & les deſtructeurs de l'Empire Grec avoient donc deja envoyé des colonies dans ces contrées voiſines du Danube; on n'a guere d'hiſtoires veritables de ces émigrations des barbares ſi anciennes & ſi renouvellées.

Il n'y a que trop d'apparence que les hommes ont ainſi vécu long-tems. A peine un Pays étoit un peu cultivé qu'il étoit envahi par une Nation affamée, chaſſée, à ſon tour par une autre. Les Gaulois n'étoient-ils pas deſcendus dans l'Italie? n'avoient-ils pas été juſques dans l'Aſie mineure? Vingt peuples de la grande Tartarie n'ont-ils pas cherché de nouvelles terres? Ces Tartares depuis quatre cens ans avoient penetré dans tout l'Empire Romain, au lieu que vers le 16me. & 17me. ſiécle des peuples policés ſont allés ſubjuguer des Sauvages dans un nouveau monde, c'étoit alors des Sauvages

qui venoient renaître & dompter des Chrétiens policés.

Malgré tant de désastres, Constantinople fut encore long-tems la Ville Chrétienne la plus opulente, la plus peuplée, la plus recommandable pour les arts; sa situation seule par laquelle elle domine sur deux mers la rendoit nécessairement commerçante. La peste de 842, toute destructive qu'elle étoit, ne fut qu'un fléau passager. Les Villes de commerce où la Cour réside se repeuplent toujours de l'affluence des voisins. Les Arts méchaniques & les beaux Arts même ne perissent point dans une vaste Capitale qui est le séjour des riches; toutes ces révolutions subites du Palais, les crimes de tant d'Empereurs égorgés les uns par les autres sont des orages qui ne tombent guéres sur les hommes cachés, qui cultivent en paix des professions qu'on n'envie point; la Langue Grecque qu'on parloit à Constantinople étoit encore un preservatif contre la barbarie: aussi verra-t-on dans le chapitre des Arts & des sciences que dans cette décadence quelque reste de l'ancien esprit des Grecs se conservoit encore.

Les richesses n'étoient point épuisées; on dit qu'en 857 Théodora mere de Michel en se démettant malgré elle de la Régence fit voir à l'Empereur qu'il y avoit dans le trésor

Royal cent-neuf mille livres pesant d'or & trois cent mille livres d'argent.

Un Gouvernement sage pouvoit donc maintenir encore l'Empire dans sa puissance ; il étoit resserré, mais non démembré, changeant d'Empereurs, mais toujours uni sous celui qui se revêtoit de la pourpre ; enfin plus riche, plus plein de ressources que celui de l'Allemagne, cependant il n'est plus, & celui de l'Allemagne subsiste encore.

LE TEMPLE DE L'AMOUR.

DAns un vallon charmant, délicieux séjour,
Le Dieu qui fait aimer voulut fixer sa Cour.
La Nature éleva le Palais de son maître ;
L'art en voulant l'orner l'eût ébranlé peut-être ;
On s'y sent attirer des bouts de l'Univers,
Tout chemin y conduit ; c'est le centre du monde ;
C'est à ce point fixé qu'il faut que tout réponde ;
Ainsi les Dieux des eaux malgré leurs cours divers
Vont tous se réunir dans l'Empire des mers.
Là succombe la force ainsi que la foiblesse ;
C'est le but des beaux ans, l'écueil de la Vieillesse.

Sous ſes parvis ſacrés accourent à la fois
Le timide Berger, le Conquerant terrible,
Le Riche, l'indigent, le citoyen paiſible,
L'inquiet courtiſan eſclave altier des Rois.
A l'Autel de l'Amour l'égalité ſacrée
Confondant tous les rangs ſans ordre les conduit;
De l'orgueil ſubjugué le fantôme eſt détruit,
Et dans ſes prémiers droits la Nature eſt rentrée;
Par les détours ſecrets d'un labyrinthe obſcur
On y voit arriver l'innocence timide.
Helas! contre l'Amour nul azile n'eſt ſûr;
Un penchant invincible à ſon inſçu la guide;
Elle gémit, ſoupire en voyant ſes erreurs,
Mais ſon voile arraché ſert à ſécher ſes pleurs,
Et ce débris charmant par un plus doux uſage
Ajoûte un nœud plus fort au lien qui l'engage.

Sur un Trône de fleurs, qu'entourent ſes deſirs,
On voit le Dieu couché dans les bras des plaiſirs;
C'eſt lui qui du cahos perça la nuit profonde,
Arrangea la matiere, & fut l'ame du monde;
Par lui s'eſt allumé ce vaſte embraſement
Qui cacha ſous la cendre Ilion aſſervie;
C'eſt par ſes jeux cruels qu'Antoine en un moment
Perdit tous ſes Lauriers, l'Univers & la vie.
Il donne d'un ſourire & la guerre & la paix;
Au Livre du deſtin il écrit ſes arrêts,
Et rit de la Fortune inſolente & volage

Qui de ces grands revers veut usurper l'hommage,
Tandis qu'il meut lui seul d'un doigt foible & leger
Ces immenses ressorts qu'elle croit arranger.

Des amans fortunés la troupe l'environnne ;
Leurs chants voluptueux font rétentir son Trône
C'est envain qu'autour d'eux sur les ailes du tems
L'inconstance voltige, & cherche à les surprendre,
Le plaisir les défend ; mais s'ils osoient se rendre
Ils perdroient pour jamais ces précieux instans,
Ces jours délicieux filés par l'Amour même,
Et la premiere fois est la seule où l'on aime.
Les caprices naitroient, & non plus les desirs ;
Le bonheur les fuiroit même au sein des plaisirs.

SUITE de la Séance de l'Académie des Sciences du 28 Avril.

MEMOIRE de M. l'Abbé Nollet, sur les causes de l'électricité des Corps.

LEs phenoménes de l'électricité se multiplient de jour en jour, & deviennent de plus en plus admirables: feu M. du Fay que la Nature avoit formé pour ces sortes de recherches, après avoir rempli 8 mémoires de tout ce qui concerne cette matiere, sembloit l'avoir épuisée, peut-être même le pensoit-il, puisqu'après avoir rassemblé un grand nombre de faits qui resultoient de ses expériences, il avoit déja commencé à les mettre en ordre & à les rapporter à un petit nombre de chefs qu'il regardoit comme les loix de l'électricité: cependant en partant de l'endroit ou il est resté on est allé plus loin, & nous voyons aujourd'hui des merveilles que ce sçavant & ingénieux Académicien auroit bien voulu voir; après nous aussi on en verra d'autres apparemment qui nous auront échapé. *Non omnia possumus omnes.*

M. l'Abbé Nollet que M. du Fay s'étoit associé dans ce genre de travail où le plus

souvent on ne peut pas operer seul, & qui n'a point perdu de vuë l'électricité depuis environ 15 ans qu'il s'est livré à la Physique expérimentale, vient d'entretenir le public des nouvelles découvertes qui resultent ou de ses propres expériences, ou de celles qui lui ont été communiquées de differens endroits, mais pour ne se point borner à un simple recit qui ne manqueroit pas cependant d'intéresser par la singularité des faits, notre Académicien essaye de remonter aux causes, & d'expliquer méchaniquement de quelle façon la Nature opere tous les phénomenes de l'électricité ; entreprise d'autant plus hardie, que les plus habiles maîtres, ou s'en sont abstenus, ou l'ont tentée jusqu'àpresent sans succès. M. L. N. en a senti sans doute toute la difficulté puisqu'il nous donne son explication sous le nom de conjectures ; mais il nous semble que ses conjectures sont celles d'un Observateur attentif, & d'un homme accoûtumé depuis long-tems à ne prononcer que d'après l'expérience, » c'est un systême, dit-il, mais » l'imagination en le formant, n'a fait que » mettre en œuvre ce que l'expérience lui a fourni.

M. L. N. en comparant les phenoménes de l'électricité avec ceux du magnétisme fait voir en peu de mots que les uns & les

autres ne peuvent pas venir de la même cause, & que ces deux propriétés n'ont peut-être, comme il dit, rien de commun entre elles, que l'obscurité de leurs principes.

Le systême des attractions, quand il seroit géneralement reçû, ne pourroit pas non plus s'appliquer aux effets de l'électricité, parce que les loix de celle-ci sont tout à fait differentes de celles qu'on attribuë à la gravitation reciproque des corps les uns vers les autres.

» Il faut donc, conclut-il, que l'électricité » soit l'action d'une matiere en mouvement » entre le corps électrique & celui sur lequel » il exerce ses impressions, car par-tout où » il n'y a point de contact immédiat, les » corps ne peuvent agir les uns sur les au» tres que par le moyen de quelque au» tre matiere dont soit remplie la distance » qui les separe.

Pour prouver que l'électricité vient véritablement d'une matiere qui se meut actuellement, on rapporte les faits qui suivent.

1o. Si l'on approche à quelque distance du corps électrisé le visage ou le revers de la main on sent une impression assés semblable à celle que pourroient faire des fils d'araignée qu'on rencontreroit flotans en l'air, & si l'on approche de fort près, toute l'im-

pression se réunit comme en un point & devient une picquûre sensible jusqu'à la douleur, une picquûre qui va quelquefois jusqu'à percer la peau, & qui tuë les mouches & autres insectes qu'on y expose.

2°. Si l'électricité est fortement excitée on entend un petillement assés semblable au bruit que fait un peigne, quand on passe le bout du doigt d'une extremité à l'autre sur la pointe de ses dents, fort souvent aussi l'on entend de petits éclats comme ceux du sel qui décrépite.

3o. On sent autour des corps électrisés une odeur d'ail ou de phosphore qui commence avec l'électricité & qui ne finit qu'avec elle; on remarque même que les chiens & les oiseaux qui ont l'odorat très fin ne peuvent souffrir qu'on les électrise, quand bien même on s'abstiendroit de leur faire sentir des picqûres.

4°. Si les expériences se font dans un lieu obscur, le corps qui devient électrique, darde de plusieurs points de sa surface des rayons lumineux en forme d'aigrettes qui s'étendent à plus d'un pouce de distance, que l'on sent comme un souffle leger lorsqu'on y présente la main ou le visage, & qui font onduler la superficie des liqueurs.

5o. Ces émanations lumineuses ou les étincelles qui éclatent avec elles mettent le

feu aux vapeurs & aux liqueurs inflammables qu'on en approche; un homme électrisé par exemple allume de l'esprit de vin avec le bout de son doigt.

Or qu'est-ce qu'une substance que l'on touche, qui se fait entendre, qui a de l'odeur, & que l'on voit? n'est-ce point une matiere? mais qu'elle est cette matiere? d'où vient-elle? comment se met elle en action? & par quel méchanisme opere-t-elle les différents phenoménes de l'électricité? Quatre questions qui sont à proprement parler l'objet du mémoire dont nous donnons l'extrait.

Quant à la premiere de ces questions, M. L. N. suppose avec Messieurs Lemery, Boërhaave, &c. qu'il y a un feu élementaire, un fluide très subtil qui est présent partout, jusques dans les parties intégrantes des corps; que cette matiere excitée est la cause immédiate de la chaleur, de l'embrasement & de la lumiere, & que par sa grande fluidité & par son poids elle tend continuellement à l'équilibre, & à remplir tout ce qui se trouve vuide des parties de son espece, supposition maintenant reçûe de presque tous les Physiciens. Notre Académicien prétend de plus que la matiere par laquelle un corps devient électrique, n'est autre chose que celle du feu & de la lumiere differemment mo-

difiée ; c'est une hypothése déja avancée & soutenuë dans plusieurs bons ouvrages, & dont on donne ici de nouvelles preuves en comparant les principales proprietés du feu avec celles de l'électricité ou de la matiere qui la produit.

1o. Le feu dans les matieres les plus inflammables où il est caché, ne se manifeste pas de lui-même ; il faut l'exciter ; on excite aussi l'électricité pour la faire naître, & la même action qui rend un corps électrique (le frottement) agite en lui la matiere du feu & le rend chaud ou brulant.

2o. Beaucoup de matieres comme les fluides & les corps mols ne s'échauffent que peu ou point par le choc ou par la friction. On ne peut pas non plus les électriser par cette voye, mais de la même maniere qu'elles deviennent chaudes lorsqu'on les approche d'un corps embrasé, elles deviennent électriques aussi quand on les place auprès d'un corps électrisé.

3o. Dans les corps solides que l'on frotte pour les échauffer, la chaleur naît d'autant plus vîte que ces corps sont plus compacts & que leurs parties ont plus de roideur. Le fer limé ou battu à froid s'échauffe plus que le plomb, l'étain &c. aussi remarque t'on que la cire d'Espagne s'électrise plus aisément que la bougie, le souffre plus que les gommes,

gommes, & le verre plus que toutes les autres matieres.

4o. L'action du feu semble s'étendre davantage dans les métaux que partout ailleurs; une clef, une cuillier d'argent chauffée par un bout seulement brûle bientôt les doigts de celui qui la tient par l'autre; un tuyau de pipe, une lame de verre, une regle de bois ne font pas la même chose. M. L. N. sans s'arrêter à chercher la raison de cette différence observe seulement que l'électricité se communique mieux aux métaux & par les métaux, qu'à presque toutes les autres matieres; si l'on excepte les corps vivans où la matiere du feu s'excite fort aisément, il n'est pas de matiere éprouvée qui s'électrise mieux qu'une barre de fer, de cuivre, d'argent &c.

5o. La matiere du feu qu'on excite par le choc ou par le frottement ne produit que de la lumiere sans aucune chaleur sensible, quand rien ne s'oppose à son action; ce n'est qu'en éclatant avec les parties des autres matieres qui lui font obstacle qu'elle devient capable de heurter ce qui se rencontre dans son voisinage, & d'avoir prise sur les autres corps. On observe pareillement que dans plusieurs occasions l'électricité n'a d'autre effet que de luire dans l'obscurité, & l'on fait voir que dans les autres cas

cette matiere eſt pour ainſi dire armée de quelque ſubſtance étrangere, qui ſe manifeſte par ſa couleur, par ſon odeur ou autrement.

6o. La matiere du feu faiſant fonction de lumiere, ſe meut plus librement dans un corps denſe, que dans un milieu plus rare; c'eſt au moins une conſéquence, qu'on a cru devoir tirer des loix qu'on lui voit ſuivre dans la refraction. La matiere électrique affecte auſſi de ſe mouvoir avec plus de liberté dans les corps les plus ſolides & les plus durs; l'électricité d'un tube de verre qui ſe diſſipe à quelques pieds de diſtance dans l'air, ſe communique à plus de 200 toiſes par le moyen d'une corde ou de quelques autres corps longs & contigus.

7o. La lumiere ſe tranſmet en un inſtant à de grandes diſtances; l'expérience que nous venons de rapporter ſe fait auſſi dans un clin d'œil.

8o. Enfin le feu n'a jamais plus de force que pendant le grand froid, lorſque l'air eſt fort denſe & fort ſec: une telle temperature convient auſſi mieux que toute autre pour électriſer, ſoit en frottant, ſoit par communication.

Après cette comparaiſon des propriétés du feu avec celles de la matiere électrique, M. L. N. paſſe à la ſeconde queſtion. » On

» a toujours pensé, dit-il, que cette matie-
» re qui est en mouvement autour du corps
» électrique & à qui l'on attribuë avec raison
» tous les phenoménes de l'électricité, ve-
» noit seulement de ce corps électrisé, mais
» on doit croire quelle vient aussi de tous
» les autres corps qui avoisinent celui-ci,
» & qu'elle sort des uns plus abondamment
» que des autres : voici surquoi l'on établit
cette pensée.

Premierement quand on présente un corps électrique à d'autres qui ne le sont point, surtout si ceux-ci sont animés ou de métal, plusieurs endroits de leur surface deviennent lumineux, & le feu qu'on y apperçoit paroît être le conflict de deux courans de matiere qui se heurtent en sens contraires, & qui s'embrasent par le choc. C'est au moins ce que l'on peut conclure fort naturellement de plusieurs observations délicates & bien méditées, que les bornes d'un extrait ne nous permettent pas de rapporter ici.

2o. De presque toutes les matieres qu'on approche d'un globe de verre qui est électrisé on voit sortir des jets continuels d'un fluide embrasé qui heurte avec violence & avec bruit la surface du verre, mais ce qu'on ne peut voir sans étonnement, c'est la vivacité & l'abondance avec laquelle ces

petits torrens de feu ou de matiere enflammée sortent des doigts ou de toutes les autres parties d'un corps animé.

C'est apparemment pour cela, dit M. L. N. qu'un tube de verre s'électrise mieux avec la main nue, si elle est bien seche, que quand on interpose du papier ou quelque étoffe : c'est pour cela que les taches de feu qui paroissent à la surface des corps, quand on en approche un tube électrisé, sont toujours plus vives & plus fréquentes, lorsque ces corps sont animés, ou fort près d'un corps animé, comme une perruque, une coëffure &c, enfin c'est encore pour cette raison que les parties de la main qui frottent le verre, paroissent toujours lumineuses, car la matiere du feu y étant ou plus abondante ou plus active qu'ailleurs, il en doit sortir une plus grande quantité.

Ce fait en peut expliquer un autre qu'on remarque depuis long-tems & qui surprend toujours quand on le voit pour la premiere fois : lorsqu'il fait un tems sec & froid le poil de plusieurs animaux devient électrique au moindre frottement & rend des étincelles qu'on apperçoit fort bien dans l'obscurité ; plusieurs personnes en quittant leur linge, & en passant brusquement la main dessus avant qu'il soit refroidi en font sortir de même des étincelles très brillantes.

» Cette matiere qui s'enflamme ainsi, dit
» M. L. N., me paroît n'être autre chose que
» des parcelles de feu enveloppées des par-
» ties animales qui ont transpiré avec elles,
» & que le froid a condensées; ce feu en-
» core animé & presque en équilibre avec la
» force des liens qui le retiennent, éclate dès
» qu'un mouvement auxiliaire vient aug-
» menter son activité.

Par la troisiéme question on s'est proposé de sçavoir comment la matiere électrique se met en action à l'occasion du frottement. M. L. N. persuadé par les raisons qu'on vient de voir & par d'autres encore que nous sommes obligés de supprimer pour nous renfermer dans les bornes d'un extrait, que la matiere électrique & celle du feu sont la même chose, & que dans le cas d'une électricité actuelle, cette matiere agitée vient des corps environnants à celui qui est électrique, comme elle va de celui-ci vers ceux qui l'avoisinent de toutes parts, examine d'abord comment en frottant on peut déterminer ce fluide à sortir du corps frotté; il observe que les corps qui s'échauffent le plus par le frottement sont aussi pour l'ordinaire ceux qui s'électrisent le mieux par le même moyen. Il recourt ensuite aux explications les plus vraisemblables que les Sçavans ont données de la propagation du feu &

les appliquant à celles de l'électricité, il fait voir l'analogie qui se trouve entre l'une & l'autre; ne puis-je pas croire, » dit-il, en » parlant de la matiere électrique, que son » action est celle d'un fluide élastique que le » frottement excite; que son expansion aidée » par la réaction des parties frotées porte » du dedans au déhors, à peu-près comme » on voit un noyau s'élancer quand on le » presse entre les doigts, & que son union » avec une matiere étrangere met en état » d'avoir prise sur les corps qui se trouvent » en son chemin?

Mais de quelque maniere que la matiere électrique soit déterminée à sortir du corps que l'on frotte, M. L.N. prouve par des expériences décisives 1°. Qu'elle ne sort que par certains endroits de la surface qui ne sont pas fort près les uns des autres, eû égard à la grande quantité de pores qu'on y doit supposer. 2°. Que cette matiere en s'élançant du dedans au dehors se divise toujours en plusieurs rayons divergents qui forment autour du corps électrisé une sorte d'atmosphere qui s'étend plus ou moins selon que l'électricité est plus ou moins excitée.

Si la matiere du feu & celle de l'électricité sont essentiellement la même chose, comme il paroît qu'on le doit conclure après les raisons rapportées ci-dessus; si cette

matiere est présente par tout & tend toujours à se mettre en équilibre avec elle-même, comme presque tous les Physiciens le supposent maintenant, lorsqu'elle sort d'un corps par quelque endroit, elle y laisse un vuide qui doit se remplir aussi-tôt par les parties de cette même matiere qui l'environnoit de tous côtés; ainsi tandis que la matiere électrique s'élance du dedans au dehors du corps électrisé, c'est une conséquence nécessaire que celle qui est aux environs, dans l'air ou ailleurs, se porte vers ce même corps, à-peu-près comme un vaisseau percé de toutes parts & plongé dans la riviere se remplit aux dépens de l'eau qui l'entoure, à mesure qu'on l'épuise de celle qu'il contient par le moyen d'une pompe ou autrement.

Voila ce qui doit être, si ce que l'on suppose touchant la présence du feu en tout lieu & sa tendance à l'équilibre est une réalité; or cette conséquence est un fait constaté par des expériences très-concluantes; quand un corps devient électrique, quand il lance de toutes parts ces aigrettes de matiere électrique dont nous avons parlé, il est prouvé que tous les autres endroits de sa surface sont pressés par un fluide qui tend à le penetrer & qui se porte réellement du dehors au dedans; quel droit n'a-t-on pas présentement de supposer que la matiere électrique ou

celle du feu (c'est la même chose) est universellement repanduë, & toujours prête à remplir les espaces qui se trouvent vuides d'elle même?

Peu-à-peu le méchanisme de l'électricité, l'objet principal de la quatriéme question, se découvre: on voit déja pourquoi un petit corps leger s'élance vers le corps électrique dans le voisinage duquel il se trouve placé & libre, car étant exposé au choc de deux courans de matiere qui vont en sens contraires, il obéit à celui des deux qui a plus de prise sur lui, & s'il est d'un petit volume & assés mince pour échaper aux rayons divergents qui viennent du corps electrique, il ne manque pas d'être porté d'abord vers ce même corps par la matiere affluente qui a moins de vitesse que l'autre, à la verité, mais qui est beaucoup plus serrée.

Cette explication est d'autant plus plausible qu'on voit le contraire arriver toutes les fois que le corps léger qu'on veut attirer est d'un plus grand volume; son premier mouvement est une répulsion qu'il souffre, ou s'il est attiré, jamais il ne parvient jusqu'à toucher le corps electrique; les rayons divergents quoique toujours plus rares que la matiere qui vient en sens contraire l'emportent sur elle alors par leur excès de vitesse.

Ici M. L. N. se fait une objection fort naturelle dont la réponse très-conséquente dans son systême & fondée sur l'experience acheve de persuader que son explication touche au but. Quand une petite feuille de métal, ou tout autre corps léger a touché le corps electrique, elle s'en écarte aussitôt & s'en tient constamment éloignée à une certaine distance : les rayons divergents qui ne l'ont point empêché d'abord d'aller au corps électrique, ne lui permettent plus alors d'en approcher : a-t-elle donc augmenté de volume ?

Oui sans doute, répond notre Académicien ; elle a touché un corps électrique, elle est devenue électrique elle-même, (c'est la régle) & en cet état on doit se la représenter comme environnée d'une atmosphére de rayons divergents : faites lui perdre cette atmosphére en la touchant, vous la remetrez dans son premier état, & aussitôt vous la verrez retourner au tube électrique : on sçait que tout ceci est parfaitement conforme à l'experience.

Mais pourquoi la feuille de métal électrisée & que l'on tient flotante en l'air au-dessus du tube se jette t'elle précipitamment sur les corps solides qu'on lui présente, sur les corps animés & sur les métaux plus que sur tout autre chose ? C'est que la matiere électrique se

meut plus aiſément dans ces corps que par tout ailleurs; c'eſt un fait que l'expérience a démontré d'une infinité de manieres, & que l'on a expoſé ci-deſſus comme un principe. Les rayons divergents de la feuille flotante entrans donc avec liberté dans le doigt qu'on y preſente, donnent lieu à la matiere affluente de la pouſſer avec avantage par la partie oppoſée.

S'il ſe trouve donc certains corps dans leſquels la matiere électrique ſe meuve difficilement, où elle ait peine à entrer, d'où elle ne ſorte auſſi qu'avec peine & en très-petite quantité, ces corps préſentés à la feuille de métal électriſée ne l'attireront point comme pourroit faire le doigt, un morceau de fer &c. au contraire ils ſembleront la repouſſer, parce que les rayons divergents qui viennent de la feuille s'appuyant contre le corps qu'ils ne peuvent pénetrer, entretiendront une certaine diſtance entre ce corps & la feuille flotante.

Or il ſe trouve des matieres telles qu'on les ſuppoſe ici: mais qui l'auroit pû prevoir (dit M. L. N.?) ce ſont pour la plûpart des matieres animales, le crin, la ſoye, les cordes à boyaux, ou des matieres très-inflammables, l'ambre, la réſine, la gomme laque, la cire, le ſouffre &c. Que l'on préſente tous ces corps au globe de verre électrique, on

n'en verra sortir que très-peu ou point de ce feu qu'on voit couler abondamment du doigt, d'un ecu, d'un morceau de bois &c. Qu'on les présente ces mêmes corps à la feuille électrisée & flotante, elle en sera constamment repoussée, pourvû qu'ils n'ayent été ni frottés, ni échauffés, ni maniés nouvellement, car alors ils sont électrisés, & en cet état leurs pores sont ouverts pour la matiere électrique; de-même qu'elle en sort actuellement, elle y peut rentrer d'ailleurs. Cette derniere exception est encore une difficulté qu'il faut résoudre; un tube de verre nouvellement frotté repousse toujours une feuille de métal electrisée par un autre tube de verre. Un baton de souffre ou de cire d'Espagne, quoiqu'électrique ne repousse point la feuille qui vient d'être electrisée par le verre; y a-t-il donc deux sortes d'électricité, comme l'avoit ingenieusement imaginé M. Dufay, pour rendre raison de cette espéce de bisarrerie?

M. L. N. fondé sur des observations qu'on n'avoit pas encore faites du vivant de M. Dufay, croit qu'on peut se passer d'admettre cette double electricité, si ce n'est peut-étre en tant que la même matiere electrique est modifiée différemment par certains corps.

Il est certain que tous ceux dont on vient de parler ne deviennent jamais aussi forte-

ment électriques que le verre, & que le fait en question ne réussit pas toujours, ce qui feroit croire avec bien de la vraisemblance que c'est constamment la même matiere electrique pour les corps resineux comme pour les autres, mais que la difference des pores, la réaction plus ou moins grande des parties, ou quelqu'autre circonstance que l'on ignore peut-être encore, occasionnent assés souvent cet effet qui semble s'écarter de la régle generale.

Quoiqu'il en soit, il est toujours certain que la matiere qui émane du corps électrisé se communique difficilement à la soye, aux crins, aux gommes, aux résines & même au verre, & ce fait constaté par une experience de dix ans nous apprend pourquoi ces mêmes matieres sont propres à conserver à un corps l'électricité qu'on lui fait prendre; pourquoi, par exemple, il est nécessaire qu'un homme qu'on veut électriser, monte sur un gateau de poix ou de souffre, car ce gateau ne devenant point électrique par communication empêche par son interposition que l'atmosphére du corps électrisé ne s'étende au loin, & ne se dissipe, comme elle feroit immanquablement si elle trouvoit d'autres corps solides à pénetrer : & c'est apparemment aussi par cette raison qu'un cône de souffre ou de cire d'Espagne conserve pen-

dant plusieurs mois un peu de ſon électricité, quand on a ſoin de le tenir couvert avec le même verre à boire dans lequel il a été moulé.

M. L. N. retenu par les bornes du tems n'a pas pouſſé plus loin dans la lecture publique de ſon Mémoire l'application de ſon ſyſtême aux phenoménes de l'électricité, mais les faits qui y ſont expliqués étant les plus conſidérables en cette matiere, on conçoit bien qu'il eſt facile d'entrer dans un plus grand détail & que s'il reſte encore quelque difficulté, le même principe fournira une ſolution complette, ſur tout à ceux à qui ces ſortes d'experiences ſont familieres, & à qui l'habitude les a fait conſidérer par toutes les faces.

LETTRE ſur deux Rimes à M. D. M.

PUiſque ma ſanté chétive
Semble vous intereſſer,
Je vais à ma plume active
Avec ſoin faire tracer
Les maux dont la pointe vive
Sans repos ſçait me preſſer,

Et vers l'infernale rive
Sans pitié veut me pousser ;
Dans mes entrailles captive
Ma bile ne peut passer ;
La Pharmacie attentive
Cherche en vain à la chasser,
Et la drogue purgative
Ne peut m'en débarrasser :
Le Mars dont elle dérive
La reproduit sans cesser,
Et dans mon sang fugitive
Rien ne lui sçauroit percer,
Une route qu'elle suive
Pour ne plus me harrasser.
Froid & fatigant convive
Je ne puis plus que glacer
Ceux dont l'amitié craintive
N'ose encore s'offenser,
D'un ennuyeux qui n'arrive
Que pour les embarrasser ;
Mais s'il faut que je décrive
Le mal qui vient m'exercer,
Faudrat-il que je proscrive
Ce qui peut le compenser ?
Une Helene peu lascive
Daigne encor me caresser ;
Avec mon ombre plaintive
Elle ose s'entrelasser,

Et permet que je captive
Sa langue par un baiser,
Où la volupté tardive
Vient à pas lents se glisser.
Mais cette plainte naïve
Que j'ose vous adresser
Et que Polimnie oisive
Trop au long sçait entasser,
Pour vous peu récréative
Doit à la fin vous lasser.
Je finis donc ma missive,
Aussi bien je sens baisser
Ma Muse froide & fautive
Qui ne sçait plus qu'amasser;
Je la connois trop rétive
Pour que j'ose la forcer
A rimer encor en ive.

SUITE du Conte Turc.

NÉangir ne reconnut pas d'abord celui qui entroit pour le même inconnu qui l'avoit reçu chés lui il y avoit deux jours, parce qu'il avoit changé d'habillement; il étoit vêtu d'une robe magnifique doublée de zamour; il portoit un turban orné d'une Ai-

grette de plumes de Heron * & un ſabre garni de pierreries, mais Néangir reconnut la vieille Eſclave pour la même qu'il avoit vûe chés l'inconnu & qui ſervoit la jeune Zelide : Seigneur (dit la vieille Eſclave au guerrier qu'elle conduiſoit) je ne me ſuis point trompée,. je les ai bien reconnus quand je les ai ſuivis depuis la maiſon du Cadi juſqu'en ce Palais ; ce ſont eux-même ; frappez & vengez-vous.

Auſſitôt le viſage de l'inconnu parut enflammé de colére ; il mit le ſabre à lamain, & alloit fondre ſur les trois Juifs quand il fut retenu par Néangir & par les Eſclaves du Baſſa. Qu'allez-vous faire, Seigneur, lui dit Néangir ? voulez-vous attaquer des gens à qui le Baſſa donne un azile dans ſa maiſon ? Ah ! mon fils, dit le Guerrier, le Baſſa protége-t-il des malheureux qui m'ont privé de

* L'Auteur Mahométan parle de cette plume pour marquer que le Guerrier avoit le commandement des armées: lorſque l'Empereur Turc donne le commandement à quelqu'un il le préſente à ſes troupes en leur diſant à haute voix: *voilà votre Général*. Les ſoldats reſtent dans le ſilence juſqu'à ce que l'Empereur ait détaché une des trois aigrettes de plumes de heron qui ſont ſur ſon turban, & que le Général l'ait attachée ſur le ſien. Auſſi-tôt les ſoldats avec acclamation mettent la main ſur leurs têtes, pour marquer qu'il ſont prêts à ſuivre ſes ordres.

ce que j'avois de plus cher au monde ? Il ne les connoît pas sans doute, s'il leur donne une retraite, & il ne vous connoît pas vous même. Il les connoît, Seigneur, répondit Néangir, & il sçait que je suis son fils ; venez que je vous présente à lui, il calmera le courroux qui vous transporte.

L'Inconnu & la vieille Esclave suivirent Néangir dans l'intérieur du Palais & trouverent le Bassa que l'on avoit déja instruit de la violence que l'on vouloit faire chés lui : quelle fut la surprise de Néangir quand il vit son pere embrasser ce Guerrier avec toutes les marqnes de la joie la plus vive ! Quoi! c'est vous, mon cher Siroco, dit le Bassa ; vous que l'on avoit cru perdu dans cette malheureuse journée où les ennemis de notre loi furent les vainqueurs ? * mais dans quel état vous offrez-vous à mes yeux ? d'où vient ce visage animé du même feu dont il étoit enflamé lorsque vous combattiez pour notre sou-

* L'Auteur Turc a dit ci-dessus dans l'Histoire des trois Juifs, que c'étoit lors de la bataille de Lepanthe. Cette bataille fut donnée le 7 Octobre 1571, sous le Régne de Selim II. Tous les Historiens attestent que Siroco Gouverneur d'Alexandrie y fut tué aussi bien qu'Hali Bassa de la mer, dont il est parlé ici, mais il faut qu'ils se soient trompés puisque notre Anteur dit le contraire.

verain Sultan ? apaisez votre colére & prenez de plus douces esperances : j'ai déja retrouvé mon fils que vous voyez ; quel présage de nôtre bonheur !

Le Bassa à ces mots ayant fait asseoir Siroco : je ne doutois pas, dit ce dernier, que vous n'eussiez bien-tôt le plaisir de revoir un fils si cher ; il y a quelques jours que notre souverain Prophéte m'apparut en songe environné d'une lumiere éclatante ; il me dit ; ne manquez pas d'aller demain à l'heure du coucher du Soleil, à la porte du côté de Galata ; vous y trouverez un jeune homme que vous conduirez chés vous, c'est le second fils du Bassa de la mer votre ancien ami : pour ne vous pas tromper portez vos doigts sur le haut de son turban, vous sentirez la plaque de cuivre où mon nom est gravé en sept Langues différentes : j'ai suivi les avis du Prophéte (continua Siroco) & j'ai trouvé en effet ce jeune homme ; j'ai été charmé de lui, & c'est avec un plaisir extrême que je l'ai rendu amoureux d'Argentine dont je lui ai donné le Portrait, mais lorsque je m'applaudissois de la conquête que ma fille avoit faite, & que je ressentois par avance le plaisir de vous rendre votre fils, quelques goutes de l'elixir d'amour parfait se sont répandues sur la table, & ont causé une vapeur obscure pendant laquelle il m'a laissé. Ce ma-

fin cette Esclave que vous voyez est venue me dire qu'elle avoit reconnu les traîtres qui m'ont enlevé mes deux filles ; j'ai volé à la vengeance, mais puisque vous m'assûrez qu'elle seroit inutile, je veux suivre vos conseils & m'en remettre à la destinée.

Croyez qu'elle nous sera favorable ; dit le Bassa ; nous sommes presque assûrés d'avoir cette nuit la montre d'or & la montre d'argent. Envoyez dans ce moment chercher la jeune Zelide ; qu'elle vienne dans les bras de Zambac dont elle sera bientôt la fille, & quelle partage le plaisir de revoir deux sœurs qu'elle aime si tendrement. Siroco fit signe à son esclave d'obéir, & elle partit.

Dans ce moment Ibrahim & Hassan, dont la peine étoit finie pour ce jour-là, parurent & embrassérent Neangir que le Bassa leur fit connoître ; il sembloit que chacun eût oublié ses chagrins, Néangir que son amour occupoit sans cesse, aussi bien que son frere Hassan qui avoit pris comme lui de l'élixir d'amour parfait, étoit rempli des plus flateuses espérances. On avoit annoncé à Ibrahim que la fille de Moizés alloit apporter le Livre des secrets où l'on pourroit en trouver qu'elqu'un pour l'empêcher de chercher pendant le reste de sa vie ; le repas que l'on servit fut animé par la joye que don-

noit à chacun une si douce attente.

Après que l'on se fut reposé quelques heures, on vit paroître la belle Juive qui portoit le livre de Moizés ; elle l'ouvrit en disant à Hassan : Venez, & voyez vous-même votre destinée. On trouva en effet ces paroles écrites en Hebreu : * *la main droite a été noircie & est devenue d'ébenne pour avoir touché du lard d'un animal immonde en paitrissant la galette de l'Esclave Chrétienne ; elle restera ainsi jusqu'à ce que le dernier de la race de l'animal impur ait été noyé dans la mer.*

Hélas ! dit Hassan, je m'en souviens, une Esclave de Zambac faisoit un gateau ; elle m'avertit de n'y pas toucher parce qu'il étoit fait avec du sain doux. Malgré sa défense j'y portai la main, aussitôt elle devint telle que vous la voyez : Ah ! sage Derviche (s'écria le Bassa) vous aviez bien raison ; dès que mon fils a négligé le précepte que vous lui aviez donné en lui faisant present du brasselet, il en a été séverement puni, mais ajouta-t'il, en s'adressant à Sumi, où trouver le dernier de la race de l'animal immonde qui a causé le malheur de mon fils ? Lisez, dit Sumi ; après avoir tourné quelques feuillets,

* Si le Traducteur n'eût pas sçû l'Hebreu comme il sçait le Turc, il n'auroit pas pu traduire cet endroit.

le Baſſa vit ces paroles, *le petit cochon noir eſt dans le ſac de taffetas couleur de roſe que portent les deux danſeuſes Circaſſiennes.*

A ces mots le Baſſa au déſeſpoir ſe laiſſa tomber ſur un ſopha. Ah! dit-il, c'eſt le ſac que les deux inconnues vouloient ce matin me vendre trois cent ſequins; ce ſont apparamment ces deux femmes qui ont fait danſer Izif & Izouf & qui leur ont pris les deux taliſmans des filles de Siroco; elles ſeules auroient pû finir tous nos malheurs; qu'on les retrouve; je leur donne la moitié de mes tréſors. Ah Ciel! que je ſuis malheureux de les avoir laiſſé partir!

Tandis que le Baſſa exhaloit ainſi ſes regrets, Ibrahim avoit ouvert à ſon tour le Livre de Moizés: il rougit en y voyant ces mots; *Le Tesbuch a été défilé pour jouer à* PAIR ET NON: *le Maître à voulu tricher & en eſcamoter un grain; le Tesbuch n'a plus été complet: que l'infidéle Muſulman cherche le Corail qui manque.*

O Ciel! dit Ibrahim, je rapelle à ma mémoire cette malheureuſe avanture; j'avois coupé le fil de ce chapelet fatal & je jouois avec la belle Aurore; je tenois les quatre-vingt dix-neuf grains dans ma main, elle devina *non*; j'en laiſſai tomber un pour gagner, il fut *pair*, & elle perdit; j'ai eu beau chercher depuis; je n'ai j'amais pu retrouver le grain que j'ai laiſſé échapper.

Ah! ſage Derviche (s'écria le Baſſa) vous aviez bien raiſon ; dès que le Teſbuch que vous lui aviez donné n'a plus été complet, mon fils en a porté la peine, mais, reprit-il, le divin Livre de Moizés ne peut il pas nous enſeigner comment mon fils ſera délivré du tourment qu'il endure chaque jour ? écoutez, dit Sumi ; voici ce que je lis : *le grain de Corail eſt tombé dans le cinquiéme pli de la robe de moire d'or :* quel bonheur, dit le Baſſa ; nous reverrons bientôt la belle Aurore ; ne manquez pas, mon fils, de chercher dans le cinquiéme pli de ſa robe ; c'eſt d'elle ſans doute que le Livre des ſecrets entend parler.

La belle Juive referma le Livre de Moïzès, & dans ce moment parut la vieille Eſclave de Siroco accompagnée de pluſieurs Eunuques qui conduiſoient la jeune Zélide. Cette aimable enfant étoit ce jour là plus belle encore que Néangir ne l'avoit trouvée lorſqu'il avoit ſoupé avec elle. L'eſperance de recevoir ſon cher Haſſan avoit augmenté ſes charmes. Dès que ce tendre amant la vit paroître il ſe jetta à ſes genoux & lui baiſa la main. Seigneur, (dit-il au Baſſa) pardonnez-moi mes tranſports : vous ſçavez qu'elle eſt la force de l'élixir d'Amour parfait dont j'ai gouté avec la belle Zélide ; je n'avois pas beſoin d'en

prendre pour l'adorer; sa beauté seule suffisoit pour me rendre l'amant le plus passionné; mais ces deux charmes réunis lui ont donné toute mon ame. Pourquoi voulez vous me faire languir plus long-tems ? Ordonnez que nous soyons unis dans ce moment par des nœuds éternels.

Mon fils, y songez vous? dit le Bassa; lorsque l'infortune de vos deux freres dure encore, & qu'il est incertain quand elle finira, voulez vous être seul heureux ? Que dis-je? pouvez vous l'être, & avez vous jamais entendu parler que quelqu'un se soit marié ayant une main d'ébenne? Attendez du moins que le petit cochon noir soit noyé. Oui, mon cher Hassan, dit Zélide, notre plaisir en sera plus parfait quand mes deux malheureuses sœurs auront repris toute leur beauté : j'ai apporté le flacon d'Amour parfait pour en faire boire avec elles à vos deux freres. Les liens les plus charmans nous uniront tous ensemble. En disant ces mots elle présenta au Bassa la bouteille qu'elle prit des mains de la vieille Esclave, & le Bassa la fit enfermer en sa présence.

Zambac, qui n'avoit jamais vû Zélide, étoit enchantée de ses graces & de son esprit, elle ne cessoit de l'accabler de caresses. Comme le soir étoit prêt à venir, on descendit dans les jardins du Bassa pour pren

dre le frais. Leur aſpect charmoit les regards, & mille fleurs les plus rares répandoient un parfum délicieux. On admiroit ſurtout pluſieurs Terraſſes à perte de vûe qui formoient des eſpeces de dégrés & qui deſcendoient juſqu'au bord de la mer.

La belle Zambac choiſit la Terraſſe la plus baſſe pour ſe repoſer, & toute la compagnie ſe plaça ſous un cabinet de jaſmins qui étoit à l'extrémité :* à peine y fut-on aſſis que l'on fut étonné d'entendre au travers du mur que quelqu'un parloit avec véhémence. Ingrates, diſoit un homme, après que depuis cinq ans je vous ai aimées avec la paſſion la plus vive, je ne puis eſpérer de vous que des rigueurs! Voyez vous mémes l'injure que vous venez de me faire. Il faut me bannir entierement du monde, & cette caverne ou nous ſommes n'eſt plus aſſés obſcure pour me cacher aux yeux de tous les humains.

Chacun prétoit toute ſon attention à ce diſcours, & on n'entendit que de grands éclats de rire pour toute réponſe. Ah! perfides, reprit la même voix que l'on avoit

* Quand les Turcs ſont au bout d'une allée ils n'en reviennent pas, comme nous, pour y retourner ; quand ils y ont été une premiere fois, ils diſent qu'ils n'y ont plus affaire.

entendue,

entendue, après tant de bienfaits devois-je appréhender de semblables mépris ? Est-ce là ce que vous m'aviez promis quand je vous ai fait avoir les Talismans de beauté ? Hélas ! ils n'ont fait que vous engager à me quitter & à me trahir, & lorsque je vous ai retrouvées vous me faites l'affront le plus sensible ; est-ce là le prix que je devois recevoir après vous avoir donné moi-même le petit cochon noir qui peut vous faire une fortune éclatante ?

La surprise & la curiosité de tout le monde redoubla à ces paroles. Le Bassa ordonna aussi-tôt que l'on abbatit le mur qui le séparoit de la voix qu'il venoit d'entendre. Tous ses Esclaves vinrent, & son ordre fut bien-tôt exécuté, mais on ne trouva plus l'homme qui avoit parlé ; on vit seulement deux jeunes personnes d'une beauté parfaite qui, sans paroître allarmées le moins du monde de ce qui leur arrivoit, s'avancerent légerement & vinrent presqu'en dansant sur la terrasse où l'on étoit. Elles étoient accompagnées d'un vieil Eunuque que le Bassa reconnut pour Gouloucou, à qui il avoit laissé le soin de Néangir avant qu'il fût changé en marmite.

Dès que cet Esclave reconnut le Bassa, il se prosterna le visage contre terre : Otez moi la vie, dit-il ; je dois recevoir la mort

pour avoir laissé perdre votre fils, mais ma faute n'a pas été un crime & ne mérite pas de grands supplices. Levez-vous, Gouloucou, dit le Bassa : j'ai retrouvé mon fils ; votre faute vous est pardonnée. On m'a dit que vous aviez voulu vous punir vous-même & que vous vous étiez jetté dans la mer quand mon fils avoit disparu ; apprenez-moi comment vous êtes échappé des flots, mais surtout instruisez-moi qui sont ces deux belles personnes que nous trouvons, & ce que signifient les discours que l'on vient de tenir dans ce souterrain.

Seigneur, répondit Gouloucou, lorsque je me fus précipité dans la mer après avoir perdu mon jeune maître, la crainte de la mort se présenta à mon esprit ; le désir de prolonger mes jours, si naturel aux plus malheureux, me fit nager quelque tems le long du rivage : il étoit si escarpé que je ne pouvois sortir des eaux : enfin je parvins à un endroit plus uni où je me jettai accablé de lassitude. Je trouvai sur le rivage un bon Derviche qui me fit rejetter l'eau que j'avois bûe, & qui prit soin de moi. Je lui appris le malheur qui venoit de m'arriver en perdant mon jeune Seigneur ; il ne me parut point étonné de cette avanture. Je sçais, me dit-il, ce qu'il est devenu ; il n'est pas perdu pour toujours ;

Évitez cependant la colere de votre maître. Je vais vous donner à deux jeunes Dames que vous devez servir; vous les accompagnerez dès aujourd'hui à une grande fête dont elles seront; obéissez à leurs ordres. Je suivis le Derviche qui me présenta à ces deux jeunes personnes que vous voyez, & je les ai toujours suivies depuis comme leur fidele Esclave; c'est à elles à vous instruire de leur sort & de leurs avantures.

Mais, dit le Bassa avec empressement, qu'est devenu à l'instant le petit cochon noir dont je viens d'entendre parler? Seigneur, dit une des deux jeunes personnes avec vivacité, dès que le vieillard avec qui nous étions a entendu le bruit que l'on a fait en commençant à abbatre le mur de la caverne, il s'est enfui par l'ouverture qui donne dans la campagne, & l'a emporté.* Ah! dit le Bassa, que l'on coure après lui, & qu'on s'en saisisse. Ne vous allarmez pas, Seigneur, dit en souriant la compagne de celle qui avoit parlé d'abord; cet homme est un Derviche, il est amoureux de nous, il ne manquera pas de revenir; ordonnez

* Cette caverne dont l'Auteur Muzulman parle, étoit suivant toutes les apparences, une mine qui étoit restée sans faire son effet, lorsque Mahomet II. avoit pris la ville de Constantinople en 1453.

ſeulement que l'on garde l'entrée de cette caverne pour qu'il ne puiſſe plus en ſortir quand il y ſera rentré. Le Baſſa ſuivit ce conſeil. Allez, dit-il à quelques-uns de ſes Eſclaves, que l'on ſe cache aux environs de ce ſouterrain, & que l'entrée en ſoit fermée d'un mur dès que quelqu'un y ſera entré.

Le jour étant preſque tombé toute la compagnie rentra dans le Palais. Le Baſſa & Siroco y conduiſirent les deux inconnues. Ils étoient charmés de leur jeuneſſe & de leurs attraits, mais ils étoient encore plus curieux de ſçavoir ſi ce n'étoit point elles qui poſſedoient les deux Taliſmans qu'Izif & Izouf avoient pris à Aurore & à Argentine.

On entra dans une galerie magnifique qui précédoit l'appartement des femmes. Cet endroit étoit éclairé par un grand nombre de girandoles garnies de lampes d'argent. Dès que chacun fut placé on apporta le Caffé & le Sorbec, avec des fruits & des rafraichiſſemens de toutes eſpeces. Le Baſſa voulant s'éclaircir ſur ſes doutes ordonna que l'on amenât les trois Juifs afin de voir s'ils ne reconnoîtroient pas les deux jeunes perſonnes pour celles qui les avoient fait danſer dans le caravanſerail & qui leur avoient pris tous les bijoux qu'ils poſſédoient, mais

on vint annoncer au Baſſa que tandis que ſes Eſclaves étoient allés pour abbatre le mur de la terraſſe, les trois Juifs s'étoient ſauvés.

La belle Juive pâlit à cette nouvelle, mais s'étant approchée d'une girandole ſans qu'on l'obſervat, elle tira de ſa poche le Livre des ſecrets, & y ayant regardé elle vint reprendre ſa place en diſant à moitié haut : *ils attraperont le Derviche, il ne faut pas s'en inquieter.* Pour Haſſan il ne put s'empêcher de s'écrier : nous ſommes bien malheureux ! quand la fortune ſemble nous venir joindre par un côté elle s'enfuit par l'autre.

Un des Pages du Baſſa qu'il cheriſſoit extrêmement, ne put s'empêcher de rire de cette reflexion. Seigneur, dit-il, que vous importent ces trois hommes ? N'aimez vous pas mieux ces deux jeunes perſonnes que tous les Juifs du monde ? Cette fortune nous eſt venue en danſant, l'autre s'en va avec des bequilles, elle ne s'enfuira pas bien loin.

Le Baſſa, choqué de cette liberté ordonna au Page de ſe retirer & de ne plus paroître en ſa préſence. Je vous obéis, Seigneur, dit le Page, mais dans peu de tems je reviendrai en ſi bonne compagnie que vous me verrez avec plaiſir. Le Page ſortit

à ces mots, sans que l'on comprit ce qu'il vouloit dire.

Les difficultés augmentoient le desir que l'on avoit de sçavoir si les deux belles inconnues possédoient les Talismans des deux filles du Gouverneur d'Alexandrie. * Néangir leur demanda si elles voudroient finir l'infortune de deux personnes adorables. Vous voyez (leur dit-il en montrant ses deux freres & lui) trois jeunes gens enflâmés de la passion la plus forte. Mais deux de ces objets que nous aimons endurent la plus cruelle peine & sont privés de leurs attraits. S'il ne dépendoit que de vous, voudriez-vous leur rendre leurs charmes & leur liberté ?

A ces paroles les deux inconnues semblerent s'animer de la plus vive colere. Quoi! nous (dit l'une d'elles avec une espece d'emportement) nous finirions les malheurs de quelques amans! Non ne l'espérez pas: nous ne sommes point vos Esclaves, & vous ne pouvez pas nous y forcer. Après que

* Quelque Lecteur dira peut-être qu'il n'y avoit qu'à consulter là-dessus le Livre de Moïzès, mais l'Auteur Turc observe lui-même en cet endroit que *le Livre ne répondoit que sur cinq Questions par jour*. Il ne faut après cela que compter combien il avoit fait de réponses.

l'Amour a été aſſés cruel pour nous priver des objets de notre tendreſſe, que tout l'Univers éprouve la même infortune. Oui, ma chere ſœur (ajouta-t-elle en s'adreſſant à ſa compagne) quoique ma tête ſoit devenue légere, je n'oublierai pas nos ſermens; ſi nous en avons le pouvoir, tous ceux que l'Amour voudroit favoriſer ſeront auſſi malheureux que nous l'avons été.

Chacun fut extrêmement ſurpris de ce diſcours, & on pria l'inconnue d'expliquer quel avoit été ſon malheur & par quel accident ſa tête étoit devenue légere. Après avoir fait ſigne à ſa compagne, comme pour lui demander permiſſion de parler, elle commença ainſi ſon hiſtoire.

HISTOIRE des deux Danſeuſes Circaſſiennes.

Je me nomme Dély & ma ſœur que vous voyez s'appelle Tézile. Nous ſommes toutes deux nées en Circaſſie. Nos parens ne ſont pas d'une condition diſtinguée, & ſont ſans aucune fortune. Ayant vu en nous, dès notre enfance, quelques traits de beauté, ils nous deſtinerent à entrer dans le Sérail du Souverain des fidéles Croyans. Dans ce deſſein on nous inſtruiſit de tous les Arts qui peuvent plaire. Je puis dire que dès

notre plus tendre jeunesse nous excellions à jouer de toutes sortes d'instrumens, à chanter & surtout à la danse.

C'étoit avec un regret extrême que ceux à qui nous devions le jour se privoient de nous : notre caractere, qui étoit d'une gayeté extraordinaire que nous avons conservée malgré nos malheurs, les charmoit. Fortune barbare (disoit quelquefois notre pere) faut-il que vous nous forciez à quitter ces deux enfans, & à les sacrifier à un Souverain qui n'en connoîtra pas le prix aussi bien que nous? Non, mes chers enfans, ajoutoit-il en nous embrassant, l'amour qu'il pourra ressentir pour vous n'égalera jamais notre tendresse.

Cependant ceux qui venoient chercher les Odalisques du Sérail étoient déja arrivés. Ils avoient été frappés de notre beauté, & nous regardoient comme les plus dignes d'être offertes à leur Souverain, lorsqu'un soir nous vîmes entrer dans notre demeure deux jeunes hommes d'une figure charmante. L'un paroissoit avoir vingt ans ; ses cheveux étoient noirs, ses yeux extremement vifs, & son visage étoit animé des plus belles couleurs. L'autre, qui paroissoit au plus quinze ans, étoit blond, avoit les yeux bleus, le teint d'une blancheur extrême mêlé du plus bel incarnat du monde : enfin il

avoit autant de charmes que pourroit en avoir la plus belle fille.

Ils se présenterent d'un air timide, & feignirent de s'être égarés. Ils dirent que la nuit qui les avoit surpris les avoit obligés de se réfugier dans notre maison. Nos parens tremblerent d'abord dans la crainte que nos conducteurs ne fussent irrités de ce que deux hommes avoient paru devant nous. Cependant ma mere charmée de leur air, & touchée de la situation où ils paroissoient, consentit à leur donner retraite.

Si la vûe de ces deux jeunes Etrangers avoit touché nos parens, nous avouerons que nous en fûmes enchantées. On devoit nous emmener le lendemain, & notre départ qui nous plaisoit auparavant dans l'espérance de parvenir au rang de Sultanes, parut à nos yeux, dans ce moment, le plus effroyable supplice : nos soupirs s'échapoient malgré nous, & l'amour le plus violent étoit déja entré dans notre cœur.

La nuit vint : j'étois couchée auprès de Tézile. Entierement occupées de ces jeunes Etrangers nous n'avions pu nous endormir ; j'entendis parler bas à mon oreille ; je pensai m'écrier, mais le jour qui commençoit à naître me fit voir le plus jeune des deux Etrangers, qui étoit assis près de moi, tandis que son compagnon étoit auprès de Tézile.

Ne faites pas de bruit, belle Dély (me dit le jeune homme en me prenant la main) ne perdez pas un Prince qui ne connoît l'amour que depuis deux jours, & qui ne le connoît que par vous.

Comme dès notre enfance on nous avoit destinées au Sultan, je n'avois jamais apperçu d'homme que mon pere, je demeurai muette d'étonnement & de crainte. Le jeune homme me baisa tendrement le main que je n'eus pas la force de retirer d'entre les siennes. Il m'apprit qu'il se nommoit *le Prince Delicat*, & qu'il étoit le fils du Roi de l'*Isle de Marbre Noir* située au milieu de la Mer Noire; que c'étoit cette Isle, inconnue jusqu'alors à l'Europe & à l'Asie qui avoit donné à ce grand Lac le nom de *Mer de Marmora*. Il me dit que le jeune homme qui l'accompagnoit étoit un des plus riches Seigneurs de ce Pays là, & qu'il possédoit des secrets qui le mettoient au dessus des Rois. Le Prince Délicat ajouta qu'il s'étoit sauvé du Royaume de son pere parce qu'on vouloit le marier avec une Princesse de ses parentes, spirituelle, jeune & d'une beauté sans égale, mais qui avoit un œil un tant soit peu moins grand que l'autre.

Vous ne sçauriez croire, Messeigneurs, combien je fus flattée de la conquête que j'avois faite: la délicatesse de mon amant

me charma plus que ſon rang & ſa naiſſance. Je tournai languiſſamment mes yeux vers lui pour qu'il vît que je les avois parfaitement égaux : à ce regard il penſa perdre la raiſon. Je vis ſes yeux s'égarer : prêt à tomber en foibleſſe il ſe pancha ſur l'eſtrade où j'étois couchée : je penſai mourir de frayeur qu'il ne s'évanouît. Je n'étois couverte que d'une peau de Tigre que mon pere avoit tué à la chaſſe & dont il m'avoit fait préſent ; le déſordre où j'étois ne me permettoit pas de me lever. Tézile mit une robe & vint à ſon ſecours avec Théſamir. Lorſqu'il revint à lui l'état ou je me trouvai valoit plus que le plus tendre aveu que j'aurois pu faire ; je m'étois levée à moitié pour ſoutenir ſa tête qui étoit tombée ſur mon ſein, & ma ſœur, tremblante que l'on ne nous ſurprit en cet état, eut de la peine à l'arracher d'entre mes bras.

Nous reprîmes bien-tôt notre raiſon ; mais elle ne revint que pour nous allarmer. Qu'allons nous devenir (lui dis-je en ſoupirant ? C'eſt aujourd'hui même que nous devons partir ma ſœur & moi pour Conſtantinople ; vous ſçavez à qui nous ſommes deſtinées ; nous ne nous ſommes vûs que pour un moment, nous ne nous ſommes aimés que pour être ſéparés à jamais l'un de l'autre.

Espérons mieux, dit Thélamir ; nous vous suivrons, & la distance qu'il y a d'ici jusqu'au séjour où l'on veut vous conduire, est assés grande pour que nous ayons le tems de prévenir le malheur qui nous menace. Si pendant votre route vos conducteurs ne me permettent pas de vous voir, je trouverai des moyens pour que le Prince Délicat puisse vous entretenir de sa passion, & parler de mon amour à l'adorable Thézile.

J'allois lui demander quels étoient les moyens dont il parloit, lorsque nous entendîmes du bruit : nos deux jeunes amans n'eurent que le tems de nous baiser la main, & se sauverent.

C'étoit nos conducteurs qui venoient nous chercher. Après avoir embrassé nos parens pour la derniere fois, nous trouvâmes une caravane composée de plusieurs chameaux qui portoient chacun deux grandes loges de bois à leurs côtés. * On nous fit entrer ma sœur & moi dans une de ces loges où l'on voyoit le jour par une fenêtre qui étoit au haut & où l'on pouvoit s'asseoir & se coucher commodément.

* C'est la façon de faire voyager les femmes dans ces Pays. Il y a une loge attachée à chaque côté du bât d'un chameau. Cette loge est meublée & on donne à celles qui y sont enfermées tout ce qui leur est nécessaire.

Nous marchâmes pendant quelques jours tristes, & inquiettes de sçavoir ce que nos amans étoient devenus. Je parlois sans cesse à ma sœur du Prince Délicat, & elle ne m'entretenoit que de son cher Thélamir. Enfin un matin je vis par la fenêtre qui étoit au dessus de notre loge une jeune personne avec des habits semblables aux nôtres, qui m'appella par mon nom. Je me levai avec transport & je reconnus le Prince Délicat qui étoit ainsi déguisé. Il m'apprit que Thélamir l'avoit habillé de cette maniere, & qu'il avoit supposé être un Marchand d'Esclaves qui en avoit une d'une beauté parfaite dont il vouloit faire présent au Sultan. Thélamir (nous dit le Prince) a loué un quaisse sur le même chameau où l'on vous à mises, & m'y a enfermé; je suis venu à bout de lever le toit de ma loge, & je suis monté jusqu'à votre fenêtre par dessus le bât du chameau.

Nous fûmes enchantées de ce stratagême, mais notre conversation ne put pas durer long-tems; nous entendîmes nos conducteurs qui accouroient en criant parce que Délicat ne faisant plus le contrepoids dans sa cabane tout l'équipage alloit tomber de notre côté. Il rentra dans sa loge dont il remit la couverture, & tout fut appaisé.

Thélamir qui s'étoit associé avec les Marchands qui nous conduisoient n'osoit entrer

dans la cabane de son Esclave prétendue, de peur de se rendre suspect, & il ne pouvoit nous parler, mais le jeune Prince exprimoit à ma sœur les tendres sentimens de son ami d'une maniere si touchante, que son amour pour lui s'augmentoit tous les jours.

Ce n'étoit pas assés de nous voir & de nous parler : nous approchions de Constantinople ; il s'agissoit de sortir de l'espece d'esclavage où nous étions. Un jour Délicat nous apprit que Thélamir avoit trouvé sur le chemin un bon Derviche à qui il avoit fait croire que nous étions ses sœurs qu'on lui enlevoit malgré lui, & qu'il lui avoit demandé un azile pour nous, en cas qu'il pût nous arracher des mains de nos ravisseurs ; que le Derviche y avoit consenti ; qu'ainsi, lorsque le soir nos conducteurs seroient endormis nous n'aurions qu'à sortir par le toit de notre cabane & venir avec lui.

En effet avec l'aide de mon amant nous levâmes le haut de la quaisse où nous étions, & au commencement de la nuit Thélamir ouvrit celle de Délicat dans laquelle nous étions descendues : nous sortîmes & laissâmes le chameau & ceux qui le conduisoient achever leur voyage.

Thélamir nous servit de guide. Nous retournâmes sur nos pas, & après avoir mar-

ché quelque tems par des chemins inconnus à tout le monde, nous arrivâmes à la retraite du Dervice dont Délicat nous avoit parlé, il nous attendoit; Thélamir lui avoit donné de l'argent. Nous trouvâmes un grand repas préparé. Nous nous dédommageâmes de l'ennui que nous avions souffert sur le chameau; nous ressentions le plaisir d'être réunis dans un endroit qui n'étoit pas somptueux; mais il étoit ignoré de tout l'Univers.

La suite dans un autre Mercure.

LE SINGE ET LA PLANCHE,

FABLE.

MAître Bertrand, Singe de haut parage
Avoit choisi son établissement
Chés un Menuisier de Village;
Le mérite se plaît à vivre obscurément;
Bertrand faisoit les plaisirs de son maître,
Non pas les plaisirs seulement,
Le gain aussi. Chacun vouloit connoitre,
Admirer, caresser Bertrand,
Et le Patron gagnoit d'autant.

Un jour qu'il étoit en frairie,
Et Bertrand seul dans le Logis,
En furetant les recoins du taudis
Notre singe apperçoit une planche pourie,
Dans la quelle un coin enfoncé
Lui paroît à bon droit attendre
La main par la quelle poussé
Il devoit enfin la pourfendre :
Je, crois dit-il, qu'à son retour
Le patron volontiers verra sa planche prête ;
Il me sçaura bon gré du tour. ;
Travaillons : il faudroit être bien sotte bête
Pour ne sçavoir gouverner un marteau.
Disant ces mots, le Singe à folle tête
Frappe sur le coin bien & beau,
Ouvre la planche, & déja s'autorise
De cet essai pour avoir sa maitrise,
Mais bientôt retirant le coin
Pour l'enfoncer un peu plus loin,
Il oublia que sa queue étoit prise ;
Lors un vieux rat à barbe grise
Concitoyen de l'atelier ;
Ami, dit-il, apprends par cette crise
Que la plus petite entreprise
Veut les soins d'un bon ouvrier.
Le Rat raisonnoit juste ; & quoi que nous en dise
L'orgueil qui nous est familier,
Chacun doit faire son metier.

RONDEAU à Mad. de .

SI c'est amour qui pour vous m'interesse,
Et sans pitié la nuit, le jour me presse,
Je n'en sçais rien ; ce que je sçais bien mieux,
C'est que sans vous rien ne plaît à mes yeux :
L'esprit m'ennuye, & la beauté me blesse.
Absent de vous, vous m'occupez sans cesse,
Pour vous revoir, plein d'ardeur je m'empresse :
Or je demande à tous les curieux,
Si c'est Amour.

De l'amitié la paisible simplesse
Seroit bien mieux votre fait que tendresse ;
C'est-là le Dieu qu'on adore en ces lieux ;
Je serois sûr d'un accueil gracieux,
Mais j'ai bien peur d'être en grande détresse
Si c'est amour.

RE'PONSE.

C'est l'amitié qui vers moi vous attire,
N'en doutez pas ; vous suivez son empire,
Et faites bien ; il est toujours charmant,
Sans désespoir, caprice, ni tourment,

Avec douceur chés elle l'on ſoupire :
On ſçait jouir, & pourtant on deſire ;
L'Amour n'eſt rien qu'un ſéduiſant martyre',
Mais le vrai bien le ſeul contentement,
C'eſt l'amitié.

A cet arrêt ſi vous voûlez ſouſcrire,
Je vous permets après de me ſéduire,
Mais n'allez pas en agir autrement;
Souvenez-vous que le ſeul ſentiment,
Le ſeul ſans plus que je veux qu'on m'inſpire :
C'eſt l'amitié.

M. de Voltaire a donné un exemple qui merite d'être ſuivi, en nous chargeant de publier quelques morceaux de ſon Hiſtoire Univerſelle, pour preſſentir le jugement du public. Il ne pourroit qu'être fort utile pour les Auteurs de s'eſſayer ainſi avant que d'entrer dans la carriere. Nul Livre n'étant plus lû que ce Journal, ils s'aſſûreroient d'un grand nombre de lecteurs qu'ils n'auroient pas eû peut-être en paroiſſant ſeuls, & pourroient profiter des critiques qu'ils auroient entendues pour mériter le même ſuccès, lorſque donnant leur ouvrage entier & ſéparément, ils ne feroient plus à l'ombre de ce recueil, regardé à juſte titre comme

un des plus beaux Monumens de la Littérature Françoise.

Nous allons présenter au public quelques portions d'un ouvrage qu'il aura incessament entier ; il est intitulé *le Comédien* & traite à fond les principes de cet Art, trop peu connu de ceux même qui l'exercent. Jamais ce sujet n'avoit été traité, & ce n'étoit pas une petite entreprise. On sent assés quelle Métaphysique fine & déliée il faut avoir employée pour trouver les sources de notre plaisir, pour démêler les nuances délicates qui différencient des choses souvent presque semblables entr'elles.

On parle continuellement d'Acteurs, de Piéces ; on décide parce qu'il est bien aisé de décider ; mais il y a fort peu de gens qui entendent ce qu'ils disent. Cet Ouvrage apprendra bien des choses qu'on ignoroit jusqu'à présent ; les Comédiens y trouveront des réflexions profondes sur la théorie de leur Art ; les gens du monde y trouveront des principes sur lesquels ils pourront rectifier leurs jugemens portés si souvent au hazard. Nous ne donnerons aujourd'hui que la préface, mais nous promettons quelques chapitres pour le prochain Mercure.

L'Auteur est M. Remond à qui ses lumiéres, ses connoissances, ses mœurs aimables & honnêtes ont assûré depuis long-tems l'es-

time publique. Les Amateurs des Lettres étoient fâchés de voir un homme d'un grand talent occupé depuis quinze années d'un Ouvrage où il ne pouvoit faire briller que les graces d'un ſtyle pur & coulant. M. R. nous montre aujourd'hui que ce travail n'a pas employé tous ſes momens, & l'uſage qu'il a fait de ceux qui lui ſont reſtés, va nous faire encore regretter davantage qu'il ne puiſſe pas diſpoſer à ſon choix de tout ſon tems.

LE COMEDIEN.

Ouvrage diviſé en deux Parties.

PREFACE.

SI l'on remonte à la ſource de notre eſtime pour pluſieurs Arts, on reconnoîtra que leur mérite conſiſte à nous amuſer par l'apparence, lorſque nous ne jouiſſons pas de la réalité.

Quelques uns en particulier doivent, principalement au deſir que nous avons de ſuppléer à nos privations, le tribut que leur payent le luxe & l'opulence. Un goût dominant pour le beau, la ſatisfaction de pou-

voir à tout moment contempler des chefs d'œuvre, celle encore plus grande de les posseder, le gain que fait l'amour propre en considérant dans les efforts de l'industrie l'étendue de la capacité humaine, sont peut-être les ressorts qui font rechercher par quelques curieux les ouvrages de la Peinture. Peut-être l'empressement de quelques prétendus amateurs, pour orner de ces ouvrages leurs sales & leurs galeries, est-il produit par la seule vanité de prouver qu'ils sont riches, ou de faire croire qu'il sont connoisseurs. Le privilége qu'ont le ciseau & le burin de rendre un nom durable peut leur faire donner de l'occupation par un petit nombre de personnages célebres, qui ont le droit & l'ambition de perpétuer la mémoire de leurs exploits. Le reste des hommes, en faisant travailler le Peintre, le Sculpteur & le Graveur, se propose des plaisirs d'une autre espéce. Lorsque nous employons ces Artistes, ce n'est ordinairement que pour voir l'Art tenir lieu de la Nature à notre imagination, & nous dédommager de l'absence des objets par des images.

Quoiqu'en disent certains Métaphysiciens subtils, la Poësie Dramatique elle-même nous plairoit beaucup moins sans les agrémens qu'elle tire de l'imitation. Interrogez ces Philosophes sur les causes ausquelles on

doit attribuer la vivacité de notre goût pour la Tragédie & pour la Comédie. Ils s'épuiseront en longs raisonnemens. Ils diviseront en plusieurs classes les Amateurs du spectacle. Ils vous diront que les uns ayant sujet de se louer ou de se plaindre de l'amour, sont partisans zélés de la Tragédie, & qu'ils courent y chercher dequoi augmenter leur bonheur, ou de quoi se consoler de leurs infortunes ; que si l'amour les favorise ils sont plus flatés d'éprouver ses bienfaits, en le voyant n'avoir que des rigueurs pour des personnes illustres, ausquelles ils ne sont comparables en aucune façon ; que s'ils sont Amans malheureux, ils ressentent quelque soulagement, en se rendant témoignage que même sur le Trône on n'est pas à l'abri d'une pareille disgrace.

Nos Philosophes ajoûteront qu'il est une autre classe de spectateurs empressés pour le Tragique ; que la folie de ceux-ci est de croire qu'il ne leur a manqué que l'occasion pour étonner leurs contemporains, & que s'ils s'étoient trouvés dans les mêmes situations que les Héros vantés par l'Histoire, ils les auroient égalés ou peut-être surpassés ; que ces rêveurs orgueilleux vont au Théatre pour se confirmer dans la bonne opinion qu'ils ont d'eux-mêmes, & qu'il leur semble que la Tragédie, à chaque idée

ſublime, à chaque ſentiment héroïque qu'elle prête à un perſonnage, leur étale leurs propres richeſſes; qu'ils croyent contempler leur portrait dans celui de ce perſonnage, & qu'ils admirent leurs vertus dans les ſiennes.

Selon les mêmes Philoſophes, d'autres ſpectateurs, ſans doute auſſi vains, mais plus enclins à la malignité, donnent la preférence à la Comédie ſur la Tragédie, & ces derniers regardant avec une pitié mépriſante les égaremens & les défauts auſquels le genre humain eſt ſujet, mais dont ils ſe flatent d'être exemts, trouvent des charmes à voir tourner les autres hommes en ridicules.

Je ne nierai point que ces différens mobiles n'attirent quelques perſonnes au ſpectacle, mais je ſuis perſuadé qu'en général celles qui le frequentent, ne ſongent qu'à ſe retirer de la léthargie dans laquelle les jette la fatiguante uniformité de leurs avantures. Pour la plûpart des hommes, & ſurtout des femmes, un jour reſſemble trop à l'autre. A l'exception d'un petit nombre de hazards ſinguliers qui leur ſont arrivés, l'Hiſtoire d'une des années qu'ils ont paſſées depuis qu'ils ſont entrés dans le monde, eſt l'Hiſtoire du reſte de leur vie. Bien des gens à cinq heures du ſoir n'ont pour l'ordinaire

rien à mettre sur leur journal, sinon qu'ils ont perdu leur tems à parer une figure qui ne mérite guere tant de soins, à rendre ou à recevoir d'inutiles visites, à débiter ou à entendre des discours encore plus inutiles. En voyant la Tragédie ou la Comédie, ils ont pour objet d'emprunter des sensations qui leur manquent, & de remplir par la variété des événemens feints que leur offre le Théatre, le vuide que laisse dans leur esprit & dans leur cœur une trop grande disette d'événemens véritables.

Pour qu'ils obtiennent cet avantage, il faut qu'ils puissent, du moins dans de certains momens, prendre les jeux de Melpomene & de Thalie pour des vérités, & le devoir du Comédien est de faire naître en eux cette douce illusion de laquelle dépend tout leur plaisir. On verra dans cet ouvrage comment les Acteurs peuvent operer ce prestige; comment ils parviennent à nous persuader que ce qui n'a jamais existé que dans les vers d'un Poëte, existe effectivement; comment ils nous conduisent à nous affliger ou à nous réjouir de pompeuses ou de joyeuses chimeres, quelquefois plus sincérement que nous ne ferions pour des avantures réelles, qui interesseroient nos parens ou nos amis.

Il est étonnant qu'aucun Ecrivain François

çois ne se soit exercé sur un sujet riant par lui-même, & propre à donner de l'exercice à l'imagination aussi bien qu'au raisonnement. Dans un Royaume où l'Art de composer des piéces de Théatre a été porté à un plus haut degré de perfection que partout ailleurs, on devoit naturellement s'attendre que quelqu'un songeroit, en recueillant ce qu'on peut dire sur l'Art de les représenter, à faire à la Nation un present qui lui convenoit plus particulierement qu'à toute autre.

A la verité si l'agrément dont cette matiere est susceptible avoit dequoi tenter un Auteur, plusieurs raisons pouvoient le détourner de la traiter. C'est une entreprise hardie que de publier le premier sur un Art de goût un Ouvrage dogmatique d'une certaine étendue, dans lequel on essaye de déveloper la Théorie de cet Art, en s'appuyant sur des principes qui ne puissent être contestés; de découvrir les sources communes d'une infinité de vérités qui paroissent n'avoir aucun rapport entre elles ; de les distribuer dans les differentes classes ausquelles elles appartiennent, & de les y ranger dans l'ordre qui leur convient; de distinguer celles qui ne different que par des nuances presque imperceptibles ; de faire appercevoir ces nuances au Lecteur qui a le moins

de pénetration ; de le mettre à portée de s'entendre qu'and il parle, & de fixer les vraies significations de plusieurs mots, dont souvent une partie du public, & même les gens de l'Art se servent sans y attacher aucune idée déterminée. C'est une entreprise encore plus hardie de faire cet essai sur un Art dont tout le monde croit avoir pénetré les plus secrets mystéres, & que cependant peu de gens ont approfondi.

La plupart des Lecteurs en ouvrant un livre didactique sont résolus de le rrouver mauvais, pour peu que les maximes qui y sont contenues ne s'accordent pas avec leurs reflexions. Ceux qui n'exerçant pas un Art ne sont point dans l'obligation d'en avoir médité sérieusement la Théorie, étant si mécontens lorsqu'on ne pense pas comme eux sur quelques uns des points qui regardent cet Art, combien plus de chagrin ne montrent pas les personnes de la profession, lorsque les préceptes qu'on donne sont contraires aux opinions qu'elles ont adoptées, ou quelles ont intérêt de faire adopter par le public ?

L'Auteur de cet Ouvrage se rencontrera sans doute plus d'une fois en contradiction avec la façon de penser, ou avec celle de jouer de plusieurs personnes de Théatre. Si elles n'approuvent pas ses remarques, qu'elles

rendent du moins juſtice à ſes intentions. Qu'elles ſoient perſuadées qu'il ſe propoſe d'être utile, non d'être offenſant, d'éclairer, non de mortifier; de faire le procès aux défauts, & non pas aux Comédiens.

Une telle déclaration le met à l'abri de tout ſoupçon de mauvaiſe humeur. Elle ne le juſtifie pas auprès de ceux qui regarderont comme une témérité ſa hardieſſe à parler d'un Art qu'ils prétendent ne devoir pas lui être familier.

Il les priera d'obſerver qu'il n'en eſt point des Arts qui ne puiſent leurs principes que dans la nature, & dans la raiſon, comme de ceux dont la Théorie eſt plus ſçavante que philoſophique. Les ſeuls maîtres peuvent diſcourir doctement ſur ceux de la ſeconde eſpéce. Tout homme ſenſible & raiſonnable a droit de hazarder ſes conjectures ſur ceux de la premiere. Il n'eſt pas même difficile de prouver que ſes jugemens ont pour le moins autant d'autorité que ceux des perſonnes qui profeſſent ces Arts. Les déciſions de celles-ci doivent être ſuſpectes, parce qu'elles peuvent être intereſſées, & quelque importante que ſoit une qualité, rarement un acteur, ſi elle lui manque, fera-t-il ſentir la neceſſité dont elle eſt au Théatre. On ne doit donc pas ſe mettre en peine que ceux qui écrivent

ſur certains Arts ; ayent les talens convenables pour les exercer avec ſuccès, mais ſeulement qu'ils ayent les lumieres néceſſaires pour en parler avec connoiſſance.

Quand l'Auteur ne laiſſeroit rien à déſirer à cet égard, contenteroit-il tous les lecteurs ? Non ſans doute. Il a travaillé principalement pour les jeunes perſonnes qui veulent ſe diſtinguer ſur la ſcéne Françoiſe. Par là il s'eſt impoſé l'obligation d'entrer dans beaucoup de détails qu'il auroit écartés, s'il n'avoit eu deſſein que de faire un Livre à la mode, c'eſt-à dire un Livre dans lequel on trouvât tout, excepté l'utilité.

Quiconque ſe fait imprimer, doit moins craindre de tronquer ſon ſujet que de l'analiſer avec trop d'exactitude. On juge ordinairement beaucoup mieux de ce qu'il faudroit retrancher d'un volume que de ce qu'il faudroit y ajouter. Pour remarquer ce qui eſt de trop, ſouvent des vûes bornées ſuffiſent. Pour décider de ce qui manque, il faut être en état de ſuppléer ſoi-même aux vûes trop bornées de l'Ecrivain. Ainſi en traitant une matiere vous courez toujours moins de riſque à paſſer ſous ſilence beaucoup de choſes néceſſaires, qu'à en dire une à laquelle les gens difficiles croiront que vous ne deviez pas vous arrêter. Mais lorſqu'on écrit pour les beſoins des autres, il eſt à

propos de ne pas ſuivre les mêmes régles que lorſqu'on n'écrit que pour ſa propre gloire; & dans cet Ouvrage l'Auteur a moins penſé à ſes intérêts, qu'à ceux des Lecteurs, à l'inſtruction deſquels il le deſtine.

Pourvu qu'ils en retirent quelque fruit, il ſe conſolera de plaire moins à ceux qui ne liront ceci que pour leur amuſement, & il s'eſtimera aſſés heureux ſi après avoir fait ce qui dépendoit de lui pour donner aux Acteurs novices un Livre qui leur manquoit, il ne les voit pas continuer de ſe plaindre de leur indigence ſur cet article.

NOUVELLES LITTERAIRES, des Beaux Arts &c.

LOrſque nous avons annoncé *les Lettres ſur la Coſmographie, dans leſquelles le ſyſtême de Copernic eſt réfuté &c.*, nous avons oublié de dire que ce Livre ſe trouve à Avignon chés Pierre *Girard*, & à Paris chés *Montalant* Libraire rue S. Jacques, & nous ſaiſiſſons avec empreſſement cette occaſion de parler encore d'un ouvrage eſtimable, & qui fait beaucoup d'honneur à ſon Auteur. Il a cru que dans un ſiécle auſſi éclairé que le nôtre, & auſſi riche en obſervations Aſtronomiques, le tems étoit arrivé de chercher le vrai Plan de l'Univers qui ne ſe peut trouver qu'en raſſemblant toutes ces obſervations.

L'Auteur remarque judicieuſement que dans le ſyſtême de Copernic la rotation de la terre n'eſt que le renouvellement d'une ancienne hypothéſe qu'avoit ſupplantée le ſyſtême de Ptolomée détruit à ſon tour par celui de Copernic; c'eſt ce que l'illuſtre M. Freret a prouvé dans la Diſſertation qu'il lût il y a un an à la rentrée publique de l'Académie des Belles Lettres, où il prouva

difertement que beaucoup d'opinions qui ſemblent nouvelles, ne ſont que des ſuppoſitions anciennement abandonées ; on en peut voir l'extrait dans le Mercure de Décembre 1744. Le ſyſtême de Copernic a été depuis corrigé par Kepler, & d'autres Aſtronomes y trouvant encore de nouvelles difficultés, y ont fait de nouveaux bouleverſemens qui, comme on voit, ne ſuffiſent pas. Ne pourroit-on pas comparer ces ſyſtêmes à une maiſon où un nouveau poſſeſſeur trouve toujours quelque nouvel arrangement à faire, quelques ſoins, quelque goût, quelque dépenſe que ſes prédéceſſeurs ayent employé à l'orner ? Ce n'eſt qu'avec une peine extrême que nous nous refuſons à l'envie que nous aurions d'entretenir plus long-tems nos Lecteurs de ce ſcavant ouvrage. Mais les objections ſolides que fait l'Auteur contre le ſyſtême qu'il entreprend de détruire, les preuves dont il étaye le nouvel édifice qu'il veut élever perdroient trop de leur force, & ſeroient énervées dans un extrait ; les Lecteurs qui aiment la Phyſique iront les chercher dans le Livre même, & un extrait qui ne leur ſuffiroit pas ſeroit trop long pour ceux à qui ces matiéres ſont étrangéres. Ainſi nous nous contenterons de dire qu'une Logique ſaine, une méthode lumineuſe regnent

dans cet ouvrage, & que si quelqu'un peut prétendre à pénétrer le sécret de l'Auteur de la Nature dans l'arrangement de l'Univers, c'est celui qui combinera avec application le grand nombre d'observations & d'expériences qui se font tous les jours.

HISTOIRE du Théatre François depuis son origine jusqu'à présent, avec la vie des plus célébres Poëtes Dramatiques, un Catalogue exact de leurs piéces, & des notes historiques & critiques. Paris 1745 chés *le Mercier* & *Saillant*, 3 vol. *in*-12 qui seront bien-tôt suivis de plusieurs autres.

Les Poëmes Dramatiques composent la partie la plus brillante de la Littérature Françoise. Personne ne nous dispute d'avoir surpassé dans ce genre les Grecs & les Romains. Les ouvrages immortels des Corneilles, des Racines, des Molieres feront à jamais la gloire du siécle passé, & même dans le nôtre où l'on se plaint d'une décadence des Arts que l'on exagére peut-être trop, car nous avons encore de grands hommes en tout genre, le Théatre se soutient avec éclat; Mrs. de Crebillon & de Voltaire ont produit des chef-d'œuvre dignes d'êtres admirés par les admirateurs de Corneille & de Racine, & s'il faut

marquer leur place après ces Maîtres de la scéne, du moins les met-on sur la même ligne. Les ouvrages constamment applaudis de Mrs. Destouches & de la Chaussée font voir que la Comédie n'a pas non plus dégénéré, & il est assés vraisemblable que dans le siécle suivant on parlera des grands hommes que nous citons, comme nous faisons aujourd'hui de ceux du siécle passé.

Le seul intérêt de la curiosité suffiroit pour faire désirer avec empressement l'Histoire d'un Art que nous cultivons avec tant de gloire, & qui fait un des plus chers amusemens de la Nation; cette seule raison suffira pour assûrer beaucoup de Lecteurs à l'*Histoire du Théatre François*, que nous annonçons, mais indépendamment de cet attrait fait pour déterminer le commun des hommes, le petit nombre des Juges éclairés apporteront à cette lecture des vûes plus philosophiques; ils verront l'histoire de l'esprit humain dans l'histoire d'un Art qui doit son existence à l'imagination. Sa naissance, ses progrès long-tems foibles & insensibles, & tout d'un coup rapides & brillans, les routes qui ont si long-tems égaré le plus grand nombre des Auteurs Dramatiques, l'essor qui a tout d'un coup élevé les maîtres de cet Art, sont autant de points qui médités avec attention peuvent don-

ner beaucoup de lumieres sur les ressources de notre esprit, sur les moyens de trouver la perfection dans tous les genres, & surtout dans celui dont il s'agit ici.

Rien de plus informe que les commencemens de notre Théatre. Les Auteurs de cette Histoire passent légerement sur plusieurs Troubadours qu'ils appellent Poëtes Comiques sur la foi de Nostradamus, quoique plusieurs d'entr'eux n'ayent point fait de Comédies. M. de Ste. Palais de l'Académie Royale des Belles Lettres a rassemblé depuis long-tems avec beaucoup de soins & de dépenses tous les materiaux nécessaires pour donner une Histoire excellente de ces Troubadours; il a dépouillé tous les Manuscrits d'Italie, & y a fait copier plus de quatre mille piéces de ces Poëtes ; l'idée que l'on a conçue justement de ses lumieres par les Dissertations qu'il a déja données dans les Mémoires de l'Académie font désirer avec empressement cet ouvrage dont on sçait que les matériaux sont prêts. Les trésors Littéraires n'appartiennent point aux particuliers qui les amassent, ils doivent être mis dans le commerce & c'est une espéce de contravention que de les enfouir; l'emploi que nous remplissons nous met en droit de sommer M. de Ste. Palais de la part du public de satisfaire son juste empressement;

il eſt trop bon citoyen pour ne pas convenir qu'on eſt obligé de ſe rendre utile dès qu'on peut le faire avec ſuccès. Revenons à l'Hiſtoire du Théatre François.

Les Confreres de la Paſſion fonderent le premier Théatre. Leurs piéces n'étoient autre choſe que le Nouveau & l'Ancien Teſtament mis en action, & dialogués en vers aſſés mal fabriqués.

Il eſt certain que les Pelerinages introduiſirent ces ſpectacles de dévotion. Ceux qui revenoient de Jéruſalem & de la Terre Sainte, de S. Jacques de Compoſtelle, de la Ste. Beaume en Provence, de Ste. Reine, du Mont-S.-Michel, de Notre-Dame du Puys, & de quelques autres lieux de pieté, compoſoient des Cantiques ſur leurs voyages, & y méloient le recit de la vie & de la mort du Fils de Dieu, ou du Jugement dernier, d'une maniere groſſiere, mais que le chant & la ſimplicité de ces tems là ſembloient rendre pathétique. Ils chantoient les miracles des Saints, leur Martyre, & certaines fables à qui le peuple donnoit le nom de viſions & d'apparitions.

Ces Pelerins qui alloient par troupes, & qui s'arrêtoient dans les rues & dans les places publiques où ils chantoient le bourdon à la main, le mantelet & le chapeau chargé de coquilles & d'images peintes de di-

verses couleurs, faisoient une espece de spectacle qui plut, & qui excita la pieté de quelques Bourgeois de Paris. Ces derniers firent un fond pour acheter un lieu propre a élever un Théatre, où l'on représenteroit ces Mysteres les jours de Fête, autant pour l'instruction du peuple que pour son divertissement; les nouveaux Acteurs furent d'abord inquiétés par le Prevôt de Paris; mais s'étant pourvus à la Cour, ils firent ériger leur Societé en Confrairie de la Passion. Le Roi Charles VI. assista à quelques-unes de leurs représentations, & ce Prince en fut si satisfait qu'il leur accorda le 4 Décembre 1402 des Lettres pour leur établissement à Paris.

La Basoche donnoit en même-tems un spectacle d'un autre genre, qu'on appelloit *Moralités.* Cette espece de Drame consistoit à introduire sur le Théatre des êtres moraux personnifiés; c'est à la même Basoche que l'on doit les premieres farces, & ce genre est celui auquel on réussit le plus alors. Nous voyons encore avec plaisir la farce de Patelin ressuscitée par l'Abbé de Bruys; elle eut dans son tems un succès admirable & le méritoit.

La Societé des Enfans sans Souci, qui sous la conduite d'un chef appellé *Prince des Sots* représentoient des Comédies peu dif-

ferentes des Moralités sous le nom de Sottises, ne donna pas plus de lustre au Théatre que la Basoche & les Confreres de la Passion.

On vit dès-lors entre ces differens Théatres des jalousies & des disputes sur l'étendue de leurs priviléges. Les Confreres de la Passion se maintinrent dans le droit de représenter seuls les Mysteres, mais la Basoche & les Enfans sans Souci firent un accord, & se permirent réciproquement de représenter les uns les Moralités, les autres les Sottises. Quoiqu'on ait voulu mettre quelque difference entre ces deux genres, nous avouerons que nous n'y en voyons point d'autre que celle du nom. Ce sont de part & d'autre des êtres moraux introduits sur le Théatre pour insinuer aux Spectateurs en vers plats & mausſades des maximes utiles & des vérités respectables.

Nous ne prétendons point suivre pas à pas l'Histoire du Théatre; il faudroit pour cela faire un Livre au lieu d'un extrait. & nous renvoyons nos Lecteurs à l'ouvrage même dont nous lui rendons compte.

Les Mystéres occuperent long-tems le premier rang, mais enfin on vit l'abus & l'espece de profanation que l'on faisoit par pieté. Le Parlement par un Arrêt donné le 17 de Novembre 1548 défendit aux Con-

freres de jouer à l'avenir des Mystéres. Il fallut donc traiter des sujets profanes, c'étoit par là qu'on auroit dû commencer. On étoit alors au tems de la renaissance des Lettres, & l'adoration des Anciens étoit dans sa plus grande force. Ainsi on les choisit pour modéles en travaillant pour le Théatre, les Latins étant plus connus que les Grecs on les prit pour guides, & on n'en pouvoit choisir de plus mauvais. La Langue Françoise étant encore bien éloignée de la perfection où depuis elle a été portée, la Poësie de style ne pouvoit être que fort foible, & pour la contexture des Poëmes, à l'exemple de ceux de Séneque, ils manquoient également d'action & d'intérêt, & une simplicité excessive avoit succédé à la multiplicité des évenemens qui remplissoient les Mystéres. Il seroit à souhaiter que les Poëtes de ce tems eussent suivi dans les sujets profanes la même route qu'ils avoient mis en traitant les Mystéres, & qu'ils eussent mis l'Histoire en dialogues. Sakespear a prise en suivant cette méthode des Tragédies pleines de choses admirables ; il seroit arrivé de là que comme on se sent toujours du point dont on est parti, notre Théatre en se perfectionnant auroit conservé plus d'action ; il faut avouer que nos meilleurs piéces manquent par là, & il y a long-tems

qu'on nous a reproché qu'elles n'étoient qu'une suite de conversations. Nous couperons court sur cet article de peur de nous engager dans une Dissertation.

Les trois volumes de cette Histoire du Théatre conduisent jusqu'à l'année 1600 ; ce ne sont pas encore les beaux jours de la scéne : En 1629, enfin les Comédiens supplanterent les Confreres de la Passion & eurent l'Hôtel de Bourgogne en proprieté ; il y avoit déja long-tems que cette Société étoit tombée & avoit éprouvé le sort des établissemens humains, mais en vertu de leur privilege ils inquiétoient & vexoient les Comédiens qui vouloient s'établir à Paris, & tiroient une forte rétribution d'une Troupe à laquelle ils prêtoient leur Théatre, où ils ne pouvoient plus attirer le public par eux-mêmes.

On trouvera dans ces trois volumes un grand nombre d'extraits faits avec beaucoup d'exactitude & de jugement. C'étoit la meilleure maniere de faire connoître le Théatre, & l'on ne peut trop exhorter les Auteurs de cet ouvrage à nous donner la suite de cette Histoire qui doit leur procurer autant de gloire que d'utilité & d'agrément au public.

On a imprimé à *Amsterdam* chés Isaac

Duyne la Tragédie de *Sabinus*, traduite en Hollandois par M. Jean *Kaverkamp*; il y a déja eu deux éditions de cette traduction, l'une en 1738, l'autre en 1741. L'Auteur de *Sabinus* est M. *Richer*, connu par deux recueils de Fables fort estimés.

Desprez & *Cavelier* Libraires à Paris rue S. Jacques à S. Prosper & aux trois Vertus, donnent avis pour la derniere fois qu'ils continueront jusqu'au mois de Janvier 1746 à recevoir des Souscriptions pour la grande Bible de Saci *in*-8°. 32 vol., passé lequel tems personne ne sera plus admis à souscrire. Ils exécuteront exactement le projet qu'ils ont distribué & qu'ils distribuent encore tous les jours.

Ils ont acquis de la succession de feu M. l'Abbé Privat de Molieres sa Physique, sa Mathématique, & sa Géométrie en 6 vol. *in*-12 qui se vendent 18 liv. avec figures.

TRAITE' des peines des secondes Nôces, *dans lequel on voit de quelle maniere ces peines sont observées dans les Provinces de Droit Ecrit & dans la France Coûtumiere, selon les Edits & Ordonnances de nos Rois, & les differentes Coûtumes du Royaume, avec la Jurisprudence de tous les Parlemens sur la*

même matiere, par M. Pierre *Dupin* Avocat au Parlement de Bordeaux. A Paris chés Denis *Mouchet* Grand'Sale du Palais, & *Durand* Libraire rue S. Jacques à S. Landry & au Griffon. 1743, vol. *in*-4°. de 548 pages.

L'Auteur de ce Traité observe dans sa Préface que la plûpart de ceux qui ont écrit sur les peines des secondes nôces se sont livrés à des déclamations pour exagérer l'intempérance de ceux qui se remarient, & surtout des veuves que l'on blame d'autant plus qu'on leur oppose l'exemple de femmes Idolâtres qui ont préféré d'ensevelir dans le tombeau de leurs maris leurs premieres affections, à tous les attraits que peuvent offrir de nouveaux feux, ce qui doit faire honte à nos veuves élevées dans une Religion qui devroit leur inspirer des sentimens plus purs; il s'en trouve peu, dit-on, qui imitent ce que Virgile, Liv. 4 de l'Eneide, fait dire à Didon après la mort de son mari Sichée.

Ille meos primus qui me sibi junxit amores,
Abstulit; ille habeat secum, servetque sepulcro.

D'autres ont dit que Tertullien a reprouvé les secondes nôces, mais le Livre qu'il a écrit sur cette matiere est regardé comme hérétique.

M. Dupin n'examine point pourquoi on ne donne pas la Bénédiction aux secondes nôces ; toutes ces discussions lui paroissent inutiles par rapport aux Loix civiles ; il lui suffit que les secondes nôces soient autorisées par l'Eglise ; tout ce qu'il a crû nécessaire pour le bien de la Justice c'est d'exposer les differentes peines qui accompagnent les secondes nôces, afin que chacun soit instruit des embarras où il s'engage & sa famille par les contestations presque inévitables que produisent les differens mariages. Il s'est attaché à expliquer les Loix intervenues sur cette matiere, à rassembler ce que les autres Auteurs en ont dit, & ce qui a été jugé par les Arrêts.

L'ouvrage est divisé en sept Titres, & chaque Titre en plusieurs Chapitres avec des Sommaires par le moyen desquels on voit d'un coup d'œil en quel endroit est traitée la question que l'on cherche.

Le premier Titre est des Loix concernant les secondes nôces ; il est divisé en trois Chapitres, le premier des Loix Romaines, le second des Edits & Ordonnances, le troisiéme des Coûtumes du Royaume ; dans ces trois Chapitres sont rapportés tous les textes des Loix, Edits & Ordonnances, & des Coûtumes qui ont rapport aux secondes nôces ; l'Auteur a seulement passé

lufieurs dispositions de Coûtumes qui ne oncernent que la continuation de Communauté dans le cas de secondes nôces, & la naniere de succéder entre enfans de divers ts, son objet principal étant de traiter e deux sortes de peines, dont l'une est a reserve ordonnée en faveur des enfans lu premier mariage; l'autre peine est le reranchement des dons & libéralités faits au econd conjoint.

Il traite dans le second Titre des peines les secondes nôces dans l'an du deuil; des nariages indignes & de la débauche même iprès l'an du deuil. Ce Titre est divisé en louze Chapitres, où il examine comment ont observées dans l'usage du Royaume les cinq differentes peines établies par les Loix Romaines contre les veuves qui se remarient dans l'an du deuil. Il établit d'abord en général que les peines de l'an du deuil ne sont pas reçûes en France excepté aux Parlemens de Toulouse, Grenoble & Aix; celui de Dijon ne les a reçû qu'en partie, mais elles ont lieu dans tous les Parlemens dans le cas où la veuve a vécu impudiquement pendant l'an du deuil.

L'infamie qui chés les Romains étoit la premiere peine de la veuve qui se remarioit dans l'an du deuil n'a point lieu parmi nous; les autres peines de l'an du deuil

ſont que la veuve ne peut donner à ſon ſecond mari que le tiers de ſes biens quoiqu'elle n'ait point d'enfans, & ſi elle en a la donation eſt réductible à une part d'enfant; la veuve eſt incapable de rien recevoir par diſpoſition à cauſe de mort; elle eſt privée de tout ce que ſon premier mari lui a laiſſé par une ſemblable diſpoſition, & ne peut ſuccéder *ab inteſtat* au de là du troiſiéme dégré.

M. Dupin examine auſſi quelles ſont les peines de la mere qui ſe remarie dans l'an du deuil ſans avoir fait pourvoir de Tuteur à ſes enfans du premier lit; quelles ſont les perſonnes qui profitent des peines de l'an du deuil; dans quelles circonſtances la femme peut-être excuſée; enfin il établit que le mari n'eſt point ſujet aux peines de l'an du deuil ni de la débauche pendant cette même année.

Dans le troiſiéme Titre où il examine les peines des ſecondes nôces après l'an du deuil il fait voir que le ſurvivant qui ſe remarie perd la proprieté de tous les dons & avantages à lui faits par le prédécédé, ce qui a lieu tant à l'égard du mari que de la femme.

Le quatriéme Titre traite du retranchement des dons & avantages faits au ſecond conjoint, leſquels ſuivant les Loix Romaines

'Edit des secondes nôces sont reduc-
s à la part de l'enfant le moins prenant.
ans le Titre V. il explique di-
cas où les peines des secondes nôces
nt.
nfin dans les Titres VI & VII il
aine diverses questions qui ont rapport
secondes nôces.
et ouvrage paroît très-sçavant & très-
iodique.
Editeur y a joint à la fin quelques
ts du Parlement de Paris, intervenus
a même matiere.

: *Sage-Etourdi* Comédie en vers & en
Actes de M. *de Boissy*, représen ée
la premiere fois par les Comédiens
çois le 5 Juillet de cette année.
a *Folie du Jour* Comédie en vers &
n Acte du même réprésentée le même
Paris *in*-8o. chés Jacques *Clousier* rue
acques.
ous avons rendu compte dans leur tems
es deux Comédies. Le public leur a
in accueil très-favorable, & l'élégance
laquelle elles sont écrites leur assure
it de succès à la lecture, qu'elles en
eu à la représentation.

a été fait par *Butay* Me. Serrurier rue

de l'Echarpe près la Place Royale à Paris une Balustrade de fer dans l'Eglise de la Maison Professe des Jesuites rue S. Antoine autour de la Chapelle de S. François Xavier, dont le chassis a toutes les régularités de l'Architecture ; les pilastres formant avant & arriere corps sont ainsi que les panneaux d'un gout qui n'a pas encore paru aussi bien que les ornemens de Tolle de Suéde qui consistent en palmes, palmettes, fleurons, rainsaux, rocailles & autres attributs qui seroient trop longs à détailler.

M. *de Genssane* connu par differens ouvrages de Méchanique vient d'obtenir de S. M. un privilége exclusif pour la construction de differentes machines à feu, de-même que pour l'application de la force de cet Element à l'usage de la plûpart des machines ordinaires. Personne n'ignore la force immense dont le feu est capable ; M. de Genssane a trouvé le moyen de la ménager de maniere qu'avec des machines d'un volume très-petit & d'une dépense fort modique on peut se procurer, soit à la Ville ou à la Campagne toute l'eau dont on a besoin, tant pour les décorations, que pour les usages domestiques. Ces machines peuvent être conduites par toutes sortes de personnes ; elles ont cet avantage particulier ;

qu'elles n'occaſionnent aucune dépenſe que lorſquelles travaillent & quelles produiſent plus d'effet dans une heure que la plûpart des machines deſtinées à ces uſages dans pluſieurs jours.

M. de Genſſane propoſe encore d'appliquer la force du feu à moudre le bled, de façon qu'on auroit des moulins à feu, comme on a des Moulins à eau & des moulins à vent; ces premiers pourroient être d'un grand ſecours dans les Places de Guerre & dans les plats Pays où l'on manque de courants d'eau, ſurtout ceux qui ſont à portée d'avoir du charbon de terre. On peut même en faire d'un volume très-petit, des portatifs, & par-là très utiles aux maiſons particulieres. On ſent parfaitement que dès qu'on eſt parvenu à appliquer la force du feu à faire tourner les moulins, elle devient applicable à toutes ſortes d'uſages generalement quelconques. Au reſte quoiqu'il ſoit plus avantageux de ſe ſervir de la force naturelle de l'eau, quand cela eſt poſſible, il n'eſt pas moins vrai que la force du feu eſt bien plus efficace, moins couteuſe, & préférable à tous égards à celle des hommes & des animaux.

M. de Genſſane ne borne point ſes talens à la conſtruction des machines à feu; il entreprend generalement toutes ſortes d'ou-

vrages de Méchanique de quelque nature que ce puisse être ; tout ce qui concerne l'élévation, la conduite & la distribution des eaux, toutes sortes d'équipages, de manufactures, forges, moulins &c. Et afin d'épargner au public le chagrin d'avoir souvent perdu des sommes considérables à la construction de beaucoup de machines ordinairement hazardées & toujours confiées à gens qui ne sont rien moins que Méchaniciens, M. de Genssane offre de garantir tout ce qu'il entreprendra & en fera même les principales avances, pourvû néanmoins qu'on lui donne des sûretés convenables pour le remboursement de ses fonds & de son travail.

Les particuliers qui ont des marais, étangs, puisards, écluses, canaux &c. à faire vuider, reparer ou construire à neuf, trouveront chés lui une composition raisonnable pour ces sortes d'ouvrages qui occasionnent souvent des dépenses très-grandes faute de sçavoir prendre les mesures convenables contre les sources & autres inconveniens qui s'y rencontrent.

Ceux qui ont des mines inondées, ou qui sont embarrassés pour tenir à sec celles qu'ils font exploiter, pourront s'adresser à M. de Genssane qui s'en chargera à for-fait à quelque profondeur qu'elles soient ; on trouvera aussi chés lui non seulement les desseins

seins & les modéles des differens fourneaux pour les fontes & affinages de ces mines, tant à l'Angloise qu'à l'Allemande, mais encore les desseins ou modéles de toutes les differentes machines, outils & agrès nécessaires à ces sortes d'ouvrages trop peu connus, & toujours ruineux quand on les entreprend sans les connoître.

M. de Genssane demeure à Paris rue Mêlée près la porte S. Martin; il prie ceux qui lui écriront de vouloir bien affranchir leurs lettres & sur-tout de bien détailler les ouvrages ou les éclaircissemens qu'ils lui demanderont.

ASSEMBLE'E publique de l'Académie des Belles Lettres de Montauban.

L'Académie des Belles Lettres de Montauban tint son assemblée publique le 25 Aoust jour de S. Louis. Elle avoit assisté le matin à la Messe celébrée par M. l'Evêque & suivie de l'*Exaudiat* pour le Roi, & au Panégyrique de S. Louis prononcé par M. l'Abbé de Verthamon, l'un des Académiciens.

La Séance de l'après-midi se tint dans

la ſale de l'Hôtel de Ville ; les Conſuls y aſſiſterent en Corps avec leurs robes, marques & ornemens de leurs dignités, & firent à l'Académie les honneurs de l'Hôtel de Ville, ſuivant le Réglement donné par le Roi.

M. l'Abbé de Verthamon ouvrit la Séance par un diſcours ſur les avantages de l'étude des Belles Lettres.

M. Durcy lut des Recherches ſur la fondation de la Ville de Montauban.

M. Daumont lut une Ode à l'envie, de la compoſition de M. de Claris Préſident de la Chambre des Comptes, Cour des Aydes & Finances de Montpellier, Académicien aſſocié.

M. Laprade lut un diſcours dans lequel il prouva que l'homme eſt trompé par ſon ambition.

M. Pradal lut un Ode ſur le Crepuſcule.

M. Daumont lut un diſcours ſur l'utilité de la critique dans les Académies.

M. de Lamothe lut une Idylle héroïque ſur la mode.

La Séance fut terminée par la diſtribution du Prix.

Traité des cauſes, des accidens & de la Cure de la Peſte, avec un Recueil d'obſervations & un détail circonſtancié des précautions

qu'on a prises pour sulvenir aux besoins des peuples affligés de cette maladie, ou pour la prevenir; fait & imprimé par ordre du Roi, Vol. *in*-4°. chés *Mariette* Libraire rue S. Jacques.

ESSAI d'Anatomie en Tableaux imprimés, qui representent au naturel tous les muscles de la face, du col, de la tête, de la langue & du Larinx, d'après les parties disséquées & préparées, par M. Duverney Démonstrateur en Anatomie au Jardin du Roi, comprenant huit grandes planches dessinées, peintes, gravées & imprimées en couleur & grandeur naturelles par le sieur Gautier. Ouvrage proposé par souscription & dédié à M. de la Peyronie, premier Chirurgien & Médecin consultant du Roi.

Ce n'est point une répétition d'Auteurs, ni des Estampes anciennes enluminées qu'on donne aujourd'hui au public, ce sont des piéces originales representant la Nature même, d'après laquelle elles ont été tirées par le secours du nouvel Art d'imprimer les Tableaux, porté par le sieur Gautier à son plus haut degré de perfection, pour faciliter l'étude de l'Anatomie à toutes sortes de personnes, & surtout aux Etudians en Médecine, Chirurgie, Peinture & Sculpture; à tous ceux en un mot qui ont en vûe la santé & l'étude du Corps humain, qui laplûpart manquent des facultés & des facilités nécessaires pour parvenir à des connoissances précises & sûres. On donnera suivant l'essai que l'on propose une suite complette d'Anatomie. On donne actuellement *les Muscles de la tête, de la face, du col, de la langue & du larinx*, en huit

grandes planches d'après les parties disséquées & préparées, avec un soin particulier par M. Duverney.

Bourdon dans ses planches d'Anatomie pour les Muscles de la tête en particulier, de grandeur naturelle, en a donné une ou deux mal dessinées. Eustache en a fait dans une seule Planche plusieurs petites hors de proportion & tronçonnées, & ainsi des autres. Ces Auteurs quoique distingués par leurs Ouvrages n'avoient point le secours de l'Art d'imprimer en couleur, & de donner au naturel des têtes & autres parties de sujets Adultes; il étoit inutile d'en faire la dépense en Estampes noires seulement : l'essentiel y manquoit; c'est par cette raison que le Roi connoissant l'utilité de ce nouveau talent, & sur le rapport de Mrs. de l'Académie Royale des Sciences, accorda au feu sieur le Blond le 12 Novembre 1737 un Privilége exclusif revêtu de Lettres Patentes du 24 Juillet 1739, & une pension.

Ces Lettres Patentes ont été enregistrées au Parlement par Arrêt du 11 Janvier 1742, dans lequel sont insérés les rapports extraits des Régistres de l'Académie Royale des Sciences & de l'Académie Royale de Peinture & Sculpture sur la découverte de ce nouvel Art.

Le sieur Gautier possède aujourd'hui ce privilége, & c'est par lui que cet Art a été relevé & conduit à son point de perfection.

M. le Blond en vingt ans de travail en Angleterre n'a pu donner que quelques morceaux sur differens sujets, & une seule figure d'Anatomie dans une petite planche; & dans les quatre dernieres années de sa vie qu'il a travaillé en France il n'a donné qu'une seule grande planche d'Anatomie où l'on voit simplement des intestins ou

portions de boyaux, dont on n'a pu tirer aucune utilité, ce qui n'eſt pas ſurprenant, attendu qu'il lui manquoit la piéce principale que le ſieur Gautier a inventée, & ſans laquelle cet Art ſeroit encore aujourd'hui auſſi inutile qu'imparfait.

Le ſieur Gautier aujourd'hui Auteur des Tableaux imprimés par ſes découvertes a donné pluſieurs morceaux de differens genres avec approbation; & depuis ſix mois qu'il eſt de retour de Londres il commence par préſenter au public trois têtes d'Anatomie de grandeur naturelle, diſſéquées & préparées par M. Duverney, en trois planches de 15 pouces de haut ſur douze de large, qui ont été diſtribuées au 1. Octobre & il donnera les cinq autres dans le commencement de Fevrier 1746. On a attendu que l'on pût donner les trois premiéres planches en ouvrant la ſouſcription, pour mettre le public en état de juger par lui même du mérite de l'Ouvrage, & retirer le fruit de ſes premieres avances.

Conditions propoſées aux Souſcripteurs.

LE premier Octobre 1745 juſqu'au dernier Janvier 1746 la Souſcription ſera ouverte, & on commencera à diſtribuer les trois premieres planches avec le frontiſpice & les trois premieres Tables en beau papier de 21 pouces de haut ſur 15 de large, contenant l'explication de trois planches, ſur feuilles détachées de pareille grandeur; on délivrera les cinq dernieres planches avec leurs tables depuis le dernier Janvier juſqu'au dernier Avril 1746.

La souscription sera de vingt-quatre liv. pour ces huit planches.

En recevant les trois premieres planches avec leurs Tables, on donnera 12 liv.

En recevant les cinq dernieres planches avec leurs Tables, on donnera aussi 12 liv.

24 liv.

Après la souscription on vendra les huit planches ci-dessus 36 liv.

On souscrira chés le sieur Gautier, Graveur privilégié du Roi, rue S. Honoré au coin de la rue S. Nicaise, où est son Enseigne. Ceux qui n'auront pas souscrit au dernier Janvier 1746, ne seront plus reçus à souscrire; & ceux qui n auront pas retiré les 5 dernieres planches ou figures au dernier Avril suivant perdront leurs assûrances, conditions sans laquelle on ne feroit point un si grand avantage aux souscripteurs.

ESTAMPES NOUVELLES.

LE sieur *Petit* Graveur, rue S. Jacques à la Couronne d'Epines près les Mathurins qui continue de graver la suite des Hommes Illustres du feu sieur Desrochers Graveur Ordinaire du Roi, vient de mettre au jour les Portraits suivans.

JOSEPH-BENOIST *Duc d'Autriche*, fils de Marie-Therese Reine de Hongrie &c. & de François-Etienne de Lorraine Grand Duc de Toscane, né le 13 Mars 1741.

ARMAND-JULES *Prince de Rohan*, Archevêque Duc de Rheims, qui a sacré Louis XV. le 25 Octobre 1722. On lit ces vers au bas, de M. Moraine.

Illustre par ton rang & grand par ta naissance;
Issu d'une Maison si pleine de vaillance,
Si féconde en vertus, en célébres guerriers,
Que falloit-il de plus pour te combler de gloire,
Que de sacrer un Roi que la Victoire
Couronne de mille Lauriers?

NOEL-ETIENNE SANADON de la Compagnie de Jesus, né à Rouen le 16 Février 1676, mort à Paris le 22 Octobre 1733. Ces vers sont au bas.

Du délicat Horace habile Traducteur,
Et très docte Commentateur,
Géographe plein de science,
En Latin, en François Poëte renommé,
Tant de beaux talens font, Sanadon, que je pense,
Que de plus d'un esprit ton corps fut animé.

FRANÇOIS RIVART Professeur de Philosophie en l'Université de Paris, au Collége de Beauvais On lit ces vers au bas:

Ah ! que ne suis-je en Poësie
Docte, ainsi que Rivard l'est en Philosophie !
Pourquoi fais-je un pareil souhait ?
C'est que cet habile Astronome,
Géométre, Algébriste, en un mot ce grand homme
Auroit alors des vers dignes de son Portrait.

Porphire Philosophe né d'une illustre famille de Tyr. Ces vers sont au bas.

Origéne, Jamblique & l'Empereur Julien
Furent instruits par lui de la Philosophie ;
Il devint ennemi du systême Chrétien :
Par là sa gloire fut ternie.
Si cet esprit si grand est tombé dans l'erreur,
Petits esprits tremblez de peur.

Tous ces vers sont du même M. Moraine.

Le Portrait de M. *l'Abbé Desfontaines* qui se trouve dans la même suite des Hommes Illustres, n'avoit point de vers dans le Cartouche ; en voici que le Graveur a mis qui lui ont été envoyés par un inconnu.

Chéri du Dieu des Arts, craint & haï des sots,
L'ignorance en courroux fremit de ses bons mots.

Le même Graveur vend le Portrait du Prince *Charles Edouard Stuard*, petit fils de Jacques II. Roi d'Angleterre, né à Rome le 31 Decembre 1720.

Cette Estampe a de hauteur près de dix pouces sur six pouces six lignes de large.

La suite des Portraits des Grands Hommes & des personnes illustres continue de paroître avec succès chés *Odieuvre* Marchand d'Estampes rue d'Anjou.

Il vient de mettre en vente ceux de FRANÇOIS DE FRANCE, *Duc d'Alençon*, fils de Henri II. né le 18 Mars 1554, mort le 10 Juin 1584, gravé par Aubert.

HENRI DE BOURBON, *Prince de Condé*, II. du nom, né le 1. Septembre 1588, mort le 26 Decembre 1646, gravé par Gaillard.

CHARLOTTE-MARGUERITE DE MONTMORENCY, *Princesse de Condé*, morte le 2 Décembre 1650, gravée par Pinssio.

CATHERINE DE BOURBON *Princesse de Navarre*, née le 4 Fevrier 1558, morte le 13 Fevrier 1604, gravée par Aveline le jeune.

HENRI DE LA TOUR-D'AUVERGNE *Duc de Bouillon*, né le 28 Septembre 1555, mort le 25 Mars 1623 âgé de 67 ans, gravé par Gaillard.

ANDRE' DE BRANCAS *Seigneur de Villars*, fait Amiral de France le 23 Aoust 1594, tué le 24 Juillet 1595, gravé par Aubert.

JACQUES SIRE DE MATIGNON, Maréchal de France, Gouverneur de Guyenne, né en 1526, mort en 1597, gravé par Aubert.

ARNAUD D'OSSAT Cardinal, né dans le Comté d'Armagnac après d'Auch, mort à Rome le 13 Mars 1604 âgé de 67 ans, gravé par Fiquet.

Le même Odieuvre avertit le Public qu'il donnera au mois de Novembre prochain les Portraits des Grands Hommes & des personnes illustres du Regne de Louis XIV, qui doivent entrer dans l'Histoire de ce Prince par M. *Reboulet* imprimée à Avignon en trois vol. *in*-4. enrichie de huit ou dix Cartouches du meilleur goût.

Il paroît depuis peu une Estampe représentant *la coupe & perspective de l'Eglise de S. Sulpice de Paris* d'un pied cinq pouces & demi de large sur un pied & 4 pouces de haut, très-bien gravée & avec soin; elle est dédiée à Mre. Jean-Baptiste Languet de Gergy Curé de cette Eglise; elle se vend chés le sieur Jacques *Blangy*, rue Ste Marguerite Fauxbourg S. Germain, à l'Hôtel des Romains.

CATALOGUE détaillé des Estampes gravées par le sieur *Lebas*, qui se trouvent dans le volume annoncé dans le Mercure de Juillet. Le Recueil se trouve chés Ch. J. B. *Delespine*, Imprimeur-Libraire ordinaire du Roi, rue S. Jacques au Palmier.

La Tentation de S. Antoine.

Le bon Pere.

L'Ecole du bon goût.

Le vieillard content.

Le bon mari.
Le Berger amoureux.
Les joueurs de boule.
Les cinq sens de Nature.
Les quatre Elemens.
Rejouissances Flamandes.
Fête de Village.
La Solitude.
Le Château de Teniers.
Premiere vûe de Flandre.
L'Arc en Ciel ou 2e vûe de Flandre.
La Moisson ou 3e. vûe de Flandre.
Le Jeu de boule ou 4e. vûe de Flandre.
Le Berger rêveur.
Le Berger content.
La Pêche.
La vente de la Pêche.
La Ferme.
La Basse-cour.
Le buveur Flamand.
Le Sifleur de Linottes.
Le Gagne petit.
Cinqe. petite vûe de Flandre.
S. François d'Assise.
La Guinguette Flamande.

Œuvres de David Teniers Flamand.

LETTRE à l'Auteur du Mercure.

MONSIEUR,

Le peu de genie qui j'ai pour la versification m'empéche de vous écrire dans ce style. Je voulois vous donner l'explication des Enigmes & du Logogryphe du mois d'Aoust en vers, mais ma verve s'y est opposée, & je me suis contenté de vous en écrire les noms; air, fontaine & les yeux sont les noms des Enigmes, & celui du Logogryphe est chanvre. L'Enigme qui est en Latin a beaucoup de rapport à la mort.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, avec toute sorte de considération votre très-humble & très-obéissant serviteur,

DESHAYES.

On a dû expliquer le 1. Logogryphe par *Mariage*, dans le quel on trouve *Mari*, *Age*, & *Mage*.

Le mot du second Logogryphe est *Corbillon*, diminutif de Corbeille, & Corbillon petit Jeu d'enfans. On y trouve *Cor*, *Job*, *Bion*, *Cibo*, *Crillon* & *Biron*.

ENIGMES ET LOGOGRYPHES.

ENIGME.

JE suis le messager d'un terrible brutal,
A l'Univers entier pernicieux, fatal;
Je surprends tout d'un coup, je viens sans qu'on y pense;
Mon sort est de mourir, Lecteur, en ma naissance.

ÆNIGMA.

RIdeo si rides, fleo, si lacrymaris & omne
Quod mihi das, Lector, reddo repentè tibi.

LOGOGRYPHE.

JE nais dans le séjour des flots,
En des lieux fort voisins du ténébreux empire:
Je change de couleur sitôt que l'on me tire

De ces humides cachots.
On ſera peu frappé de ma métamorphoſe
Si l'on veut réfléchir à ce qui me compoſe.
Si l'on me prend dans mon vrai ſens
Je ſuis en même tems
Inſtrument & racine.
D'un autre ſens qu'on m'éxamine,
En commençant par où l'on doit finir,
Je ſuis encor une femme, une pierre,
Mais ſi tu viens à déſunir
Six lettres qu'en mon nom j'enſerre,
Je t'offre, cher Lecteur, un mot aſſés fameux
Dans un état Académique,
Une note de Muſique,
Ce qu'un avare aime mieux que ſes Dieux.
Une riviere:
Un eſpéce de rat:
Ce que tout le monde revere;
Sujet ainſi que potentat.

Par M. L. C. **

AUTRE.

CHés les Grecs & les Romains
Avec éclat j'ai fait paroître
Ce que je peux sur l'esprit des humains.
Si quelqu'un me vouloit connoître,
Neuf membres composent mon tout;
Il faut les renverser de l'un à l'autre bout,
Les rejetter, puis les reprendre,
On trouvera, sans se donner grand mal,
Ce qu'à ses écoliers un pédant fait apprendre:
Un animal
Que bien souvent on subdivise
Par la triste opération
Que souffrit l'Amant d'Heloise.
Un Dieu de qui la domination
S'étend sur ces êtres mouvants,
Qui d'une façon incivile
Agitent fort souvent un des quatre élemens.
L'homme pieux que célebre Virgile:
Ce que dans le Tric-trac il faut bien éviter:
Cequ 'a toujours commis un voleur qu'on va pendre:
Un adverbe de lieu: mais c'est trop caqueter,
Je ten ai dit assés, Lecteur, tu dois m'entendre.

Par le même.

DE SMYRNE.

QUoique le fait que nous allons rapporter ne soit pas des plus importans en lui-même, nous avons cru qu'il pourroît être intéressant pour le public à qui il fera connoître la maniere dont les Turcs procedent contre les Criminels.

Au mois d'Octobre 1744, le sieur Jean-Henri Kiermant Négociant Suédois établi à Smyrne, étant monté à cheval à trois heures après midi avec son Drogman & son palefrenier pour aller faire un tour de promenade, rencontra à une petite lieüe de la Ville neuf Turcs armés de leurs fusils & de leurs sabres, qui étoient en embuscade derriere une mazure. Trois tirerent à la fois sur le sieur Kiermant, trois sur le Drogman, & les trois autres sur le palefrenier. Le sieur Kiermant tomba mort, percé de plusieurs balles, le Drogman, & son cheval furent blessés grievement & tomberent comme morts, le palefrenier qui marchant le dernier s'étoit trouvé presque hors de la portée du mousquet ne fut point atteint, & s'enfuyant à toutes jambes vint apporter à Smyrne la nouvelle de cet assassinat.

Le Consul Suédois étoit absent depuis quelques mois, & M. Peleran Consul de la Nation Françoise s'étoit chargé en l'absence du Consul de veiller aux intérêts de la Nation Suédoise; il envoya un Chirurgien pour secourir les blessés s'il en étoit tems. On apporta le cadavre du sieur Kiermant, & le Drogman sans connoissance, mais qui en est revenu quoiqu'il fut très dangereusement blessé.

Cet évenement intéressant également toutes les Nations Franques, M. Peleran engagea les Consuls

de Naples, de Venise, d'Angleterre & de Hollande à se joindre à lui pour demander justice de cet attentat, & ils le suivirent chés le Cadi lorsqu'il alla y former sa plainte; ils étoient suivis chacun de deux Drogmans & de deux de leurs Nationaux; on n'avoit point vu depuis longtems cinq Consuls de differentes Nations réunis pour plaider la même cause.

De-là M. Peleran alla seul chés le Vaivode ou Gouverneur de la Ville, & lui fit vivement sentir l'énormité de l'attentat qui intéressoit toutes les Puissances Chrétiennes, & la nécessité d'en faire justice. Le Vaivode persuadé de la force de ses raisons, se travestit pour faire dans la Ville la recherche des complices de cet assassinat & fit monter à cheval son Lieutenant avec 20 hommes de sa garde pour poursuivre dans la campagne les meurtriers. Au bout de dix jours il en eut en son pouvoir quatre qui avouerent leur crime en présence de témoins; on en avertit le Cadi qui après quelques jours de delai promit de faire son possible pour punir les coupables, mais il objecta que suivant la Loi la confession des accusés ne suffisoit pas, & qu'il falloit des témoins, ou s'il n'y en avoit point du fait dont il s'agissoit, qu'il en falloit du moins qui déposassent que les accusés étoient dignes de mort pour d'autres crimes.

Il étoit impossible de fournir des témoins du meurtre du Suédois, mais la disposition de la Loi fournissoit un expédient dont on profita, & l'on eut bientôt trouvé dix témoins prêts à déposer dans le second cas de la Loi que les accusés méritoient la mort pour d'autres crimes, mais ils ne voulurent point donner leur deposition sans avoir pris une précaution; ce fut de tirer du Cadi une promesse authentique qu'il condamne-

toit à la mort les accusés, parce qu'ils craignoient que si ces scelerats n'étoient pas condamnes à la mort, ils ne les tuassent pour se venger.

Le Cadi promit ce qu'on lui demandoit, & tout étant disposé il fit assembler le Divan, auquel assisterent le Mufti, ou Interprete de la Loi, le Chef des Emirs, ou descendans de Mahomet, le Sevdardes janissaires, & tous les Primats de la Ville; le Consul de France fut invité à s'y trouver, & engagea les Consuls de Naples, Venise, Angleterre & Hollande de s'y trouver aussi. Les Consuls François, Napolitain & Venitien arriverent par un chemin, l'Anglois & l'Hollandois par un autre, & s'étant joints à la porte du Cadi, ils se placerent suivant les rangs réglés entr'eux dans les fauteuils qu'ils avoient fait porter.

Le Cadi après une grave inclination de tète demanda d'abord à M. Peleran de quelle Nation étoit le Négociant qu'on avoit assassiné, & après que le Consul lui eut répondu: eh bien, dit-il, que demandez vous? Le Consul répondit que le nommé Kiermant ayant été cruellement assassiné par neuf scélérats dont quatre étoient dans les prisons du Gouverneur, il demandoit qu'ils fussent représentés au Divan, pour leur crime étant avéré & prouvé, être punis de mort suivant la Loi qui veut le sang pour le sang. Vous vous portez donc partie adverse, dit le Cadi, & sur la réponse de M. Peleran qui repliqua qu'il se portoit partie adverse au nom de M. l'envoyé de Suéde, le Juge reprit, je vous constitue aussi de la part de la Noble Justice partie adverse de ces gens-là; il prit ensuite le nom du Consul & celui du mort, & ordonna que l'on fit entrer les prisonniers un à un. Dès que le premier parut il lui fit détacher les mains qu'il avoit liées derriere le dos, disant

point de gesne, point de contrainte dans la Justice du Prophete, & lui demanda son nom, & sa profession dont le Greffier prenoit note. Ne vous épouvantez pas, continua-t-il avec douceur, de voir ici rassemblés tous les Primats de la ville, & les Consuls de toutes les Nations établies à Smyrne, sur la foi des capitulations & de l'amitié qui lie leurs Souverains au Trone Impérial, si vous voulez dire la vérité & me donner une bonne caution de votre personne, je vais dès aujourd'hui vous faire sortir de prison, mais si vous me déguisez la vérité & que vous ne me donniez pas une caution, je vous laisserai pourrir dans un cachot jusqu'à l'entier éclaircissement de l'affaire; il le questiona ensuite sur le meurtre du sieur Kiermant, & lorsqu'il ne répondoit pas net, souvenez-vous, lui disoit-il, qu'il n'y a qu un sincere aveu qui puisse vous tirer du cachot, & par ce moien il lui faisoit tout avouer.

Après avoir joué le même rôle consécutivement avec les quatre criminels qu'il renvoyoit à mesure en prison où ils étoient de nouveau garottés, il fit comparoître les dix témoins que le Vaivode avoit préparés, & dès qu'il leur eut demandé pour quels gens ils connoissoient tels & tels accusés d'avoir assassiné le Marchand Suédois, tous tumultuairement repondirent, que c'étoient des pierres noires sur le chemin des Esclaves de Dieu, & des scélérats chés qui le crime étoit tourné en habitude, & qu'ils prenoient sur leur conscience que leur mort étoit une bonne œuvre en faveur des fideles; après cette courte & singuliere procédure le Cadi se tourna du côté du Mufti qui étoit à sa droite & lui dit: Effendi, vous avez entendu la confession de ces quatre prisonniers, vous avez entendu le témoignage que de fideles Musulmans

exempts de passions ont rendu contre eux ; qu'ordonne la Loi à leur sujet ? le Mufti répondit gravement & laconiquement, ils sont dignes de mort : sont ils réellement dignes de mort, répeta le Cadi ? Ils sont dignes de mort, repliqua le Mufti ; & moi aussi continua le Cadi, je les condamne à la mort, & fit en même-tems aux Consuls une inclination de tête qui les avertissoit de se retirer, ce qu'ils firent.

Dès que le Vaivode fut de retour chés lui il donna les ordres nécessaires pour faire pendre l'après dinée & en public trois de ces misérables, car le quatriéme étant Emir, c'est-à-dire de la race de Mahomet, devoit être étranglé à huis clos dans le Château.

Mais dans le moment qu'on les tiroit de prison pour les méner au supplice, plus de deux cent personnes coururent chés le Vaivode pour lui donner avis que le feu avoit pris dans un quartier de la Ville, & le Vaivode obligé d'y courir avec tout son monde, remit l'exécution au lendemain.

Le Consul craignit d'abord que le Gouverneur n'eut fait mettre le feu dans le dessein de faire évader les coupables dans le tumulte, mais cette conjecture se trouva fausse ; les Criminels furent pendus le lendemain ; au moment qu'on serroit les nœuds de la corde qui étrangloit l'Emir, le Château l'annonça au peuple par un coup de canon, honneur singulier qu'on rend à la race du Prophete : les Janissaires jouissent aussi de la même prérogative

Ce châtiment sévere de la mort d'un Marchand Franc n'avoit peut être pas d'exemple en Turquie ; M. Peleran malgré la vivacité de ses sollicitations se flatoit au plus d'obtenir la mort du plus coupable & de faire bannir les trois autres ; & l'on ne peut assés louer son zéle & sa diligence.

TTRE à Monsieur de la Bruere.

ONSIEUR.

lecture de votre Mercure fait le plaisir des
ionnêtes gens & des personnes de goût ; on
vec plaisir que vous suivez les traces des
iny & des la Roque, que vous les surpassez
quelque fois ; le Mercure est non-seulement
éré comme le recueil choisi des plus bril-
pieces de Littérature ; l'Analyse des Livres
aux l'Histoire du siécle circonstanciée, mais
comme le dépositaire des archives publi-
Le Cérémonial de Godefroy, le Pere Feli-
& plusieurs autres Auteurs célebres renvoyent
a description de plusieurs fêtes & cérémonies
lercures de leurs tems ; ces citations font hon-
ce Livre bien supérieur aux Gazettes & à
es ouvrages hebdomadaires dont nous som-
nondés ; plus juste que les unes & plus so-
ue les autres, il renferme tout ce qui peut
ire le goût le plus delicat & la curiosité la
iquante. Comme vous avez sans doute des-
Monsieur, de conserver à votre Livre cet-
thenticité qui le rend respectable, & ces
iptions fidelles qui le rendent agréable & uti-
vous prie d'y insérer celle-ci. J'ai l'honneur
véritablement, Monsieur, votre très-hum-
t obéissant serviteur.

BRALLET, C. D. V.

L'Hhonneur que le Roi a fait à cette Capitale à son retour de sa glorieuse campagne de Flandre de venir souper avec la Reine & la famille Royale à l'Hôtel de Ville flatte trop l'attachement que ses Citoyens ont pour un Monarque si digne de leur amour & de leur vénération, pour ne pas transmettre toutes les circonstances de ce jour célebre.

Il est nécessaire de remonter à l'arrivée de leurs Majestés en cette Ville.

Le 7 Septembre le Corps de Ville qui représente la Capitale du Royaume & qui est composé de M. le Prevôt des Marchands, des quatre Echevins, du Procureur du Roi, du Greffier, du Receveur, des 26 Conseillers & des 16 Quartiniers, se rendit à huit heures du matin à l'Hotel de Ville; il en partit à dix dans ses carosses accompagné d'un detachement des Gardes de la Ville & alla chés M. le Duc de Gesvres Gouverneur l'inviter de se mettre à sa tête pour l'accompagner à la réception de leurs Majestés & de Madame la Dauphine. M. le Duc de Gesvres monta dans le premier de ses carosses avec M. de Bernage Prevôt des Marchands & Mrs. Baizé & Pierre, Premier & second Echevins; le reste du Corps de Ville étoit dans les autres carosses de M. le Gouverneur, & dans les siens la maison de M le Gouverneur l'accompagnoit composée de ses Gentilshommes, Officiers, Pages, Gardes, Suisses, Livrées &c. ce qui formoit un cortége magnifique, ce Seigneur n'ayant rien négligé pour paroître avec éclat dans une fête si propre à signaler son amour pour son Prince, & son attachement pour une Ville qu'il gouverne avec tant de prudence, & qui lui est si chere.

Le Corps de Ville se trouva à la porte S. Ho-

noré pour recevoir Madame la Dauphine. Cette Princesse les délices des Espagnols & aujourd'hui l'espoir des François, arriva de Versailles à onze heures & demie du matin. Le Corps de Ville étoit arrangé sur une même ligne, composé à l'ordinaire de Mrs. le Prevôt des Marchands, Echevins, Procureur du Roi, Greffier, Receveur, des 26 Conseillers & des 16 Quartiniers, le Bureau en robbes de velours, & les deux Compagnie en robes de Cérémonie. Le Corps de Ville fut conduit au carosse de Madame la Dauphine par M. Desgranges Maitre des Cérémonies, & présenté par M. le Duc de Gesvres; on ouvrit la portiere du carosse de cette Princesse & le Corps de Ville étant dans la position la plus respectueuse, M. le Prevôt des Marchands prononça un très beau discours qui fut parfaitement bien reçû de Madame la Dauphine.

A une heure la Reine arriva aussi par la porte S. Honoré, & fut complimentée par le Corps de Ville, conduit par M. Desgranges, présenté par M. le Duc de Gesvres, & placé dans le même ordre; les glaces, & les jouës du carosse de Sa Majesté étant baissées, l'illustre Magistrat qui préside au Corps de Ville lui fit un discours très éloquent; cette Princesse encore plus grande par ses éminentes vertus que par son rang suprême, l'écouta avec beaucoup d'attention & en parut aussi satisfaite que Madame la Dauphine l'avoit été du sien.

Après le départ de Sa Majesté le Corps de Ville remonta dans ses carosses & fut reconduire M. le Gouverneur dans son Hotel; il s'en revint à l'Hotel de Ville, & à deux heures & demie il fut reprendre M. le Gouverneur & se vint rendre à la porte S. Martin; le Corps de Ville se

plaça au dela de l'Arc de triomphe, condui
présenté comme ci-devant & toujours dan
même ordre. Le Roi arriva vers les qu
heures, & parut écouter avec beaucoup
plaisir le discours de M. le Prevôt des Marchan
ce Monarque aimé de ses Peuples, craint de
ennemis, admiré de tous, sembloit un Pere
famille qui revoyoit avec une extrême satisfac
des enfans chéris; son Auguste fils paroissoit
nétré des mêmes sentimens.

Le 8 sa Majesté à son retour du *Te Deum*, tr
va le Corps de Ville qui s'étoit rendu au Châ
des Thuillleries pour lui présenter Messieurs Dul
& Erion, qui avoient été élus Echevins en l'
semblée générale du 16 Août à la place de M
Baizé & Pierre qui avoient fini leur tems; ils p
terent serment entre les mains de Sa Majest
le scrutin présenté par M. Boula de Mareuil Av
cat Général de la Cour des Aydes qui fit un t
beau discours.

Le même jour sur les sept heures du soir Sa M
jesté arriva à l'Hotel de Ville, & M. le Prev
des Marchands & Echevins, le Procureur du R
Greffier & Receveur ayant M. le Duc de Gesv
à leur tête furent au dehors de la barriere de l'H
tel de Ville rendre leurs respects à Sa Majesté
genouil en terre & le recevoir à la descente
son carosse; la Reine, Monseigneur le Dauph
Madame la Dauphine & Mesdames étoient d
le même carosse. La Cour précédée du Bureau
la Ville & de ses Officiers fut conduite dans
grande sale, M. le Duc de Gesvres présent
sa Majesté le Corps de Ville; auquel Sa Maje
témoigna beaucoup de bonté; la Cour se pl
sur une Estrade posée dans la grande sale, & l
que la nuit fut venuë on tira un superbe feu d'

tifice, après lequel elle passa dans la chambre des Gouverneurs, & entendit un concert de voix & d'instrumens, pendant lequel tems l'estrade fut supprimée & on mit une table de 42 couverts pour leurs Majestés, la famille Royale & les Princesses & Dames de la Cour qui les accompagnoient.

Après le Concert toute la Cour passa dans la grande salle & fut servie ainsi.

Le Roi fut servi par M. de Bernage Prevôt des Marchands.

La Reine par Mademoiselle de Bon sa fille, Epouse de M. de Bon Premier Président de la Chambre des Comptes, & Cour des Aydes de Montpellier.

Monseigneur le Dauphin, par M. Sauvage Quartinier Premier Echevin.

Madame la Dauphine par Mademoiselle de Bernage de Chaumont belle sœur de M. le Prevôt des Marchands.

Madame Premiere, par M. Huet, second Echevin.

Madame Adelaïde, par M. du Boc troisiéme Echevin, Conseiller de Ville.

Madame la Princesse de Modéne par M. Brion, quatriéme Echevin.

Le chapeau du Roi tenu par M. Moriau, Procureur du Roi.

Le chapeau de Monseigneur le Dauphin, par M. Taitbout Greffier.

Le fauteuil du Roi présenté par M. Boucot, Receveur.

Le fauteuil de la Reine, par M. Pelet Doyen des Conseillers de Ville, ancien Echevin.

Madame la Princesse de Conti, fut servie par M. Remy Doyen des Quartiniers, ancien Echevin.

Mademoiselle de Charolois par M. le Président Langlois Conseiller de Ville.

F

Mademoiselle de Sens par M. Milon Quartinier, ancien Echevin.

Mademoiselle de la Roche-Sur-yon par M. le Président le Manet, Conseiller.

Après le repas le Roi eut la bonté de témoigner à M. le Duc de Gesyres & à M le Prevot des Marchands combien il étoit satisfait du Corps de Ville ; leurs Majestés remonterent dans leur carosse & furent reconduites avec les mêmes cérémonies qui avoient été observées à leur réception.

S'il y avoit eu à table plus de Princesses du Sang, elles auroient été servies par les Conseillers & Quartiniers alternativement par ordre de réception.

On ne peut trop admirer le bon ordre de Mrs. les Prevôt des Marchands & Echevins ; quoique l'Hôtel de Ville soit très petit toute la famille Royale eut ses appartemens distingués, les Officiers du Roi, les deux Compagies de Conseillers & Quartiniers eurent aussi le leur ; tout se passa sans confusion & avec une satisfaction universelle.

Pour ne rien laisser à desirer sur cette matiere & rapprocher sous un seul point de vuë deux évenemens qui quoique séparés par le tems ont entr'eux un raport immédiat, on va rapporter la description détaillée que fait le P. Felibien dans son Histoire de la Ville de Paris, tome 2. pag. 1515, du banquet Royal du Roi Louis XIV à l'Hôtel de Ville le 30 Janvier 1687.

Banquet Royal de Louis XIV. à l'Hotel de Ville en 1687.

Cette année est une époque d'éternelle mémoire pour la Ville à cause de l'honneur que lui fit

le Roi de dîner à son Hôtel commun lorsqu'il vint à Paris rendre graces à Dieu dans l'Eglise de Notre-Dame de la santé qu'il lui avoit renduë.

Le Samedy 25 Janvier le Prevôt des Marchands reçut ordre de se trouver le Dimanche matin au lever du Roi S'y étant rendu il fut introduit dans le cabinet du Roi qui lui dit qu'il avoit resolu d'aller dîner à l'Hôtel de Ville. Il lui ordonna de préparer une table de 25 couverts pour lui, & quelqu'autres de 15 à 20 couverts pour les Seigneurs de sa suite, & lui dit qu'il mangeroit de tout ce qui lui seroit présenté. Le Prevôt demanda si le Roi voudroit être servi par les Officiers de la Ville, le Roi répondit qu'il se confioit assés aux habitans, pour être persuadé qu'il n'avoit aucune précaution à prendre & qu'il ordonnoit aux Officiers de la Ville de le servir. Il ordonna en même-tems à M. de Livry premier Maître-d'Hotel de donner au Prevôt des Marchands tous les Officiers qu'il demanderoit; le lendemain M. de Livry étant venu à l'Hôtel de Ville dit que le Roi demandoit une table de 35 couverts, à l'instant les ordres furent donnés aux Officiers de la Bouche & du Gobelet du Roi d'aller enlever par tout ce qui se trouveroit de plus exquis, & l'on envoya jusqu'à Rouen chercher des veaux de riviere. On alluma du feu dans toutes les chambres de l'Hôtel de Ville, & l'on prépara en diligence tout ce qui étoit néceſſaire. La table fut dressée le mardi, & les Officiers s'exercerent au service. Le même jour le Prevôt des Marchadns reçut une Lettre de Cachet du Roi qui lui ordonnoit & aux Echevins d'être vétus de leurs robes de Cérémonie le jour qu'il dîneroit à l'Hôtel de Ville; le lendemain 29, le Parlement ordonna que lorsque le Roi arriveroit dans la Ville, les boutiques fussent

fermées & que le soir il fut fait des feux pa toute la Ville. On regla aussi qu'il y auroit trois signaux dont l'un marqueroit que le Roi se roit à Notre-Dame, le second que l'on en seroit à l'Elevation de la Messe, & le troisiéme qu'elle seroit achevée, que pour le premier signal la grosse cloche de Notre-Dame sonneroit ensuit bourdon, que pour le second on exposeroit un étandart blanc sur les tours de Notre-Dame, & que pour le troisiéme les deux grosses cloches son neroient Le Roi étant parti de Versailles le 30 arriva à Paris avant midi par la porte de la Conférence, au dehors de laquelle il trouva une multitude prodigieuse d'habitans qui suivirent son carosse jusqu'à Notre-Dame ou il fut reçû par l'Archevêque & son Chapitre. Après y avoir entendu la Messe, il se rendit à l'Hôtel de Ville accompagné du Dauphin, de la Dauphine & des autres Princes, Princesses, Seigneurs & Dames de sa Cour. Il fut reçû à la porte de l'Hôtel de Ville par le Prevôt des Marchands, les Echevins, le Procureur du Roi, le Greffier & le Receveur, tous vétus de leurs robes de velours, & condui à la grande sale, ou sa table par son ordre avoi été augmentée de vingt couverts, ensorte qu'il y en avoit 55. Le Prevôt des Marchands donna la serviette au Roi & le servit. Geofroy premie Echevin servit Monseigneur le Dauphin, Madam la Dauphine fut servie par la Présidente de Fourcy, Monsieur fut servi par Gayot second Echevin Madame par Chupin troisiéme Echevin, l Duc de Chartres par Sanguiniere dernier Echevin Mademoiselle par Titon Procureur du Roi, Ma demoiselle d'Orleans par Mitantier Greffier, l la grande Duchesse de Toscane par Boucot Re ceveur; les Conseillers & Quartiniers en robe servirent Monsieur le Prince, Madame la Pri

qesse de Condé, le Duc de Bourbon, le Duc du Maine, le Comte de Toulouse & les Princesses & Dames qui étoient à la même table qui étoit faite en forme de fer à cheval & fut servie de cette sorte : trois huissiers de la Ville avec leurs robes my-parties marchoient à la tête du service sur trois files, & ensuite trois Maitres d'Hôtel, celui de la Ville au milieu. Les plats étoient portés par six-vingt Archers de la Ville revêtus de leurs casaques ordinaires, l'épée au côté, sans bandoulieres, conduits par leur Colonel & par leurs autres Officiers sur trois lignes. Le Maître d'Hôtel de la Ville mettoit les plats sur la table devant le Roi. Le premier service fut de 150 plats ou assiettes, le second de 22 grands plats de roti, vingt-un plats d'entremets, & 64 assiettes, & le troisiéme service qui étoit le fruit fut servi avec la même abondance, avec une quantité de fleurs extraordinaire quoique la gelée fut des plus fortes, & ensuite on servit toutes sortes de liqueurs Pendant tout le repas on eut le plaisir de la symphonie que donnerent les 24 Violons & les Hautbois du Roi, placés sur un Amphitéatre. Les autres tables de 25 couverts chacune pour les Seigneurs & pour la suite de la Cour furent servies en même-tems avec une pareille magnificence, l'une dans le bureau, deux dans la salle des Colonels & une quatriéme dans celle du Greffier; chacune étoit servie par deux Maîtres d'Hôtel & un Contrôleur aveq d'au res Officiers; après que le Roi se fut levé de table & qu'il eut reçû la serviette du Prevôt des Marchands il entra dans la Chambre des Conseillers de Ville, & la Dauphine dans celle qui lui avoit été préparée dans l'appartement du Greffier. Le Roi se montra à la fenêtre à une multitude infinie de peuple assemblé dans

la Greve, qui ne cessa de crier vive le Roi, dès le moment qu'il parut. Outre les tables préparées pour le Roi, les Princes & leurs Officiers, il se fit en même-tems tant au dedans de l'Hôtel de Ville qu'au Bureau préparé dehors auprès du S. Esprit, des distributions de Pâtés, de Langues, & de Viandes froides, de pain & de près de 7000 bouteilles de vin, outre celui qui coula tout le jour à 4 fontaines dans la place de Greve. Le Roi après avoir témoigné sa satisfaction au Prevôt des Marchands, fit assembler sur une ligne les Echevins, le Procureur du Roi, le Greffier, le Receveur, les Conseillers & Quartiniers, le Prevôt des Marchands à leur tête, leur parla presqu'à tous, & leur marqua qu'il étoit très-content de la Ville. Le Prevôt des Marchands demanda au Roi la liberté de quelques prisonniers qui étoient dans l'Hôtel de Ville, & il la lui accorda, à condition que ceux qui étoient arrêtés pour dettes ne seroient élargis qu'après que leurs Parties auroient été satisfaites. Le Roi s'en retourna par la Place des Victoires, pour voir le monument que le Duc de la Feuillade avoit fait élever à son honneur. Mademoiselle d'Orleans demeura à l'Hôtel de Ville, pour voir tirer le feu d'artifice qui fut suivi d'un bal qui dura jusqu'au lendemain matin. Le Prevôt des Marchands & les Echevins firent faire quelque tems après un Tableau représentant le Roi dinant avec toute sa Cour à l'Hôtel de Ville, & servi par les Officiers du Bureau.

CHANSON.

Pour jouir, chers amis, d'une paix assûrée,
Bannissons de ces lieux l'enfant de Cythérée;
Ce Dieu traîne après lui le trouble & le chagrin;
De nos cœurs pour jamais arrachons en l'empreinte,
Et si de quelqu'ardeur nous ressentons l'atteinte,
Qu'elle naisse des feux du vin.

Par M. Gaudet.

A MONSIEUR OUDRI Peintre du Roi, pour le remercier de deux beaux desseins de sa composition qu'il m'a donnés.

Toi, de qui le talent illustre ta Patrie,
Oudri, dont le sçavant pinceau
Sçait animer la toile & peut donner la vie
Aux objets dont ta main nous trace le tableau,
Toi dont les précieux ouvrages
Volans à l'immortalité
T'assûrent déja les suffrages

De toute la posterité ,
Peintre charmant , dont la science
Fait briller aux yeux de la France ,
Du bon gout , du vrai beau le talent enchanteur,
Reçois de ma reconnoissance
Les sentimens nés en mon cœur.
C'est tout ce que je puis te rendre
Pour prix des dons que tu me fais.
Envain oserois-je entreprendre
De célebrer l'Art dont tu sçais
Nous étonner & nous surprendre ;
Ce feu , ce coloris , ces traits
Dont la beauté riante & pure
Reproduit aux yeux la Nature
Dans mille differens objets.
Du Dieu du Pinde & de sa lyre
Connoissant peu les tons brillans ,
Ma muse se tait & t'admire ,
Trop foible pour chanter de si rares talens ;
Elle qui céderoit à la flateuse envie
De faire de ton Art l'éloge le plus beau ,
Si le feu de sa Poësie
Egaloit dans ses chants celui de ton pinceau.

LES PIES

Fable allegorique.

DAns un Champ embelli des mains de la Nature,
Sur un tapis mêlé de fleurs & de verdure,
Qu'ombrageoient deux Ormeaux près d'un ruisseau plantés :
Lieu charmant, où des airs doucement agités
Le Zéphire entretient la fraicheur toujours pure,
Et mêlant ses soupirs au plus tendre murmure,
Badine avec les flots par le sable arrêtés,
Etoit le rendez-vous de mainte & mainte Pie.
Gent fine, alerte, un peu harpie,
Remuant tête & queue & la langue encor plus,
Ce n'étoit que caquets, que discours superflus.
Tantot de l'un, tantot de l'autre
On parloit sans sçavoir, ni pourquoi ni comment ;
C'étoit à qui mieux mieux. Mal d'autrui n'est pas nôtre :
On en rioit; tout passoit sous la dent
De nos babillardes commeres.
Les filles ainsi que les meres
Faisoient chorus dans ce cercle mordant ;
Quand il falloit critiquer ou médire.

Du bel esprit on tranchoit fort souvent ;
Cette manie alloit jusqu'au délire.
Sur le moderne & l'ancien
On raisonnoit sans y connoître rien.
Certain Oiseau du voisinage
Dans l'Art du chant exerçoit son ramage ;
Il fredonnoit des airs & même en composoit ;
Il étoit déja bruit du nom qu'il se faisoit.
Un jour il vint dans l'assemblée
Et débuta par *des ponts neufs*, fi fi ;
Se recrie une Pie en paroissant troublée ;
Pour qui donc nous prend-t'on ? quel est ce jargon-ci ?
Sommes nous gens à Vaudeville ?
C'est se moquer ; aux champs comme à la ville
On veut du beau, du grand & du fini.
Ici la note est fausse, elle est la monotone,
Cet autre endroit trop dur aisement ne s'entonne.
Bref de vos airs la plûpart sont manqués,
Ce n'est qu'un corps formé de membres disloqués ;
Un mot souvent repond à la critique,
Reprit l'Oiseau; sçavez-vous la Musique ?
Non dit la Pie. Eh bien vous critiquez !
Pourquoi non ? je fais plus, sans la sçavoir je chante,
Et je compose aussi des airs
Sur tous sujets : de mes concerts
La mélodie est sublime & touchante.
Sçachez, Monsieur, qu'avec du goût
On fait & l'on juge de tout.

Il faut se défier de quiconque se vante ;
C'étoit alors la nouvelle saison.
Un Rossignol perché sur un buisson,
Sans rien dire avoit vû s'élever la querelle.
On lui fait signe : il vient à tire d'aile
Suivi d'un Geay, d'un Merle & d'un Pinçon,
Gens curieux (le monde en est plein) la nouvelle
Du differend les attire avec elle ;
Soyez juge, dit-on, au grand chantre des bois ;
Il accepte à l'instant ; on en voit peu sur terre
Refuser un honneur qu'au mérite on défere.
On fait un cercle, on entoure à la fois
L'Oiseau, la Pie & le nouvel arbitre.
Le peuple Pie à part tenoit chapitre.
Non sans crainte on voyoit le combat engagé.
On fut aux voix : l'avis fut d'abord partagé,
Cent pour qu'on fasse assaut, cent pour qu'on se retire ;
L'amour propre a par-tout étendu son empire.
Il l'emporta ; billets de nouveau furent mis
Dans le scrutin ; tout est pour qu'on dispute
L'honneur du chant :, dût-on voir compromis
Celui du Corps aussi-tot l'on députe
A notre Pie : en ses mains est remis
Un plein pouvoir qui porte carte blanche.
L'Oiseau juché sur une branche
Reçoit du Rossignol l'ordre de commencer ;
Il obeit, & par deux fois répete
Trois ou quatre airs qu'il vient de composer.

Bravo. Cette musique est exacte & bien faite,
Dit l'arbitre choisi ; pour la rendre parfaite
Je désirerois seulement
Plus d'action & plus de sentiment.
C'en est assés ; à vous, Mademoiselle.
La présomptueuse femelle
Que plus d'une compagne anime en ce moment,
Se rengorge à ces mots, ouvre le bec & donne
Un son que son gozier en chevrotant fredonne.
Un son ! c'étoit un vrai croassement ;
On en rougit, qu'importe; assés communément
L'effronterie est jointe au ridicule.
Sans se deconcerter notre Pie hardiment
Reprend la gamme, gesticule,
Et chante un air par elle imaginé.
Quelle musique ! onc aux champs d'Arcadie
On n'entendit plus bisarre harmonie;
On se regarde, on demeure étonné,
On expulse la Pie, & le front couronné
L'Oiseau triomphe de l'envie.
Pour plus d'un Art que plus d'un homme est Pie!
Tel veut juger qui souvent ne connoît
Que le nom de ce qu'il censure ;
Il est des dons qu'on tient de la Nature,
Mais la science est un bien qu'on se doit,
Les regles de chaque Art en forment l'excellence ;
Le vrai goût ne s'acquiert que par leur connoissance.
On décide peu sûrement
Quand l'esprit seul dicte le jugement.

PRIX

PROPOSE' PAR L'ACADE'MIE *Royale des Sçiences de Berlin.*

Pour l'année 1746.

LEs vents sont produits par tant de causes differentes & variables, que les Philosophes ne doivent guéres se flater d'en conduire la Théorie à un point de perfection, qui les mette en état de déterminer les vents qui doivent souffler sur la terre, & principalement dans des Pays fort éloignés de l'Equateur & des Tropiques. Il ne faut pas douter cependant qu'on ne put avancer beaucoup dans cette connoissance, si l'on s'appliquoit avec plus de soin qu'on ne l'a fait jusqu'à présent, à combiner la Théorie avec les expériences. On remarque que les vents ont un cours reglé en pleine Mer entre les Tropiques, dont les Navigateurs tirent une grande utilité. Il est vrai que le voisinage des terres cause de grandes variations à cet ordre; mais on remarque aussi qu'entre les Tropiques ces variations même

dépendent ordinairement de quelques loix, si certaines que l'on peut juger assés sûrement du vent qui doit souffler. Au contraire plus on s'éloigne de l'Equateur, plus l'ordre des vents paroit inconstant & incertain. Il semble surtout que les terres qui resserrent l'Ocean dans des contrées fort éloignées de l'Equateur, sont le principal obstacle qui empêche qu'on n'y ait des vents constans & reglés. Si on supposoit donc que la terre fut environnée de tous côtés par l'Ocean, il semble que les vents qui suivent partout une loi connue entre les Tropiques, ne seroient point aussi variables au delà des Tropiques, qu'on ne pût en déterminer l'ordre. Dans ce cas le mouvement des vents ne seroit peut-être déterminé que par ces trois causes, sçavoir le mouvement de la terre, la force de la Lune, & l'activité du Soleil. Comme ces trois choses suivent un ordre certain, les effets qu'elles produisent doivent aussi souffrir des changemens dans un ordre semblable. Il semble donc que le premier pas qu'il faut faire pour arriver à une connoissance plus parfaite des vents dépend de la solution de la question suivante.

C'est de déterminer l'ordre & la loi que le vent devroit suivre si la terre étoit environnée de tous côtés par l'Ocean, de sorte

qu'on put à tout tems prédire la direction & la vitesse du vent pour chaque endroit.

Cette question étant une fois éclaircie, il restera à rechercher quelle variation la chaleur & l'élévation des terres peuvent causer dans le mouvement de l'air. Il faut avouer que cette discussion sera sujette à de très-grandes difficultés, parce qu'elle dépend principalement de l'élévation des vapeurs & des nues, de sorte que tout ce qu'on peut exiger ici raisonnablement, c'est qu'un Philosophe puisse indiquer, à peu près, l'ordre que les vents devroient suivre, en supposant le cas susmentionné. Il est donc à propos de n'étendre cette question qu'à la terre couverte d'un profond Ocean. Après que cette question aura été résolue, & qu'on aura trouvé les causes les plus générales des vents, il sera facile de juger de la route qu'il faut suivre pour arriver à une connoissance plus parfaite des vents.

On invite donc les Sçavans de tout Pays, à la réserve des Membres de l'Académie qui résident à Berlin, à travailler sur cette question. Pour les encourrager l'on propose un Prix de cinquante Ducats, que l'on donnera à celui, qui au jugement de l'Académie aura le mieux réussi sur cette matiere. Les Sçavans qui voudront communiquer à

l'Académie leurs recherches sur la question propopofée, sont priés d'envoyer leurs piéces écrites en Latin, François ou Allemand, mais avec un caractere lisible, avant le commencement d'Avril 1746, & de les adresser à M. Kies, Astronome de l'Académie, qui en donnera son récépissé. On prie aussi les Auteurs de ne se point nommer, mais de mettre simplement une Devise. Ils pourront y joindre un Billet cacheté qui contiendra avec la Devise, le nom & la demeure de l'Auteur. Ce Billet ne sera point ouvert à moins que la piece n'ait remporté le Prix.

Le jugement de l'Académie sera publié dans l'Assemblée générale, qui se tiendra le 31 Mai 1746.

SPECTACLES.

L'Académie Royale de Musique a cessé les nombreuses représentations du Sylphe si long-tems & si justement applaudi, pour mettre au Théatre le 12 de ce mois un Ballet intitulé les Fêtes de Polymnies Les paroles sont de M. de Cahusac déja con-

nu par plusieurs Poëmes dramatiques representés sur le Théatre François,* & la Musique est du célébre M. Rameau. Les trois entrées sont la Fable, l'Histoire & la Féérie.

Le Prologue est intitulé *le Temple de Mémoire*; où y voit Mnémosine qui invite les Arts celebrer les vertus du Roi.

Appuis du Temple de Mémoire,
Seuls Ministres de ses Autels,
Fils de Minerve, Arts immortels,
De l'Univers vos mains gravent l'Histoire
Sur le marbre & l'airain de ces murs éternels.

La Victoire arrive & fait la même invitation aux Muses. Elle est à l'instant obéie, & les Arts élevent une Statue d'or representant la figure du Roi. La Renommée les ailes déployées pose sur sa tête une couronne de laurier: à droite & à gauche les Arts élevent deux trophées d'armes, d'étendarts &c. sur les marches du piedestal on voit deux groupes, le premier represente la Gloire qui enchaine le tems, le second represente la Vertu foulant aux pieds l'Envie.

Dès que le Monument est élevé, les Muses & les Arts le couvrent de guirlandes de

* Pharamond, le Comte de Warvic, Tragédies. Zenéide, l'Algerien Comédies, l'une en un acte, l'autre en trois.

Lauriers. C'est alors que Polymnie propose de donner ses fêtes pour les plaisirs du Heros dont les Muses vont immortaliser la gloire.

Faisons entre nous le partage
De ses travaux, de ses loisirs;
Faites voler sa gloire d'âge en âge,
Et j'aurai soin de ses plaisirs.

Si nous ne voulions que louer M. Rameau, nous ferions un assés grand éloge de la Musique de ce Ballet, en disant quelle est de lui, & qu'il est toujours lui même, mais le public attend de nous un jugement plus détaillé.

Nous nous arrêterons d'abord à l'admirable ouverture qui commence l'Opera.

L'Adagio est de la plus grande harmonie & le presto qui suit ne lui cede en rien. Mais ce qu'il y a de plus remarquable c'est que cette derniere ouverture ne ressemble en rien aux autres ouvertures que M. Rameau a déja faites. Voilà la sixiéme qu'il nous donne & toutes sont aussi differentes entr'elles que la premiere parut differente de toutes celles qui avoient précédé. Cette marche toujours variée dans un genre aussi borné, & où l'experience auroit pu faire croire qu'il étoit inévitable de se re-

péter, eſt la marque la plus certaine du grand genie & d'une imagination inépuiſable à qui les reſſources ne manquent jamais.

On s'eſt accordé aſſés unanimement à trouver qu'il y avoit dans ce prologue ainſi que dans le premier acte trop de Chœurs, & qu'ils étoient trop longs, mais ce défaut eſt aiſé à réparer, & ne ſubſiſtera plus à la ſeconde repreſentation, car nous écrivons ceci après la premiere. Du reſte ces chœurs ſont fort travaillés ainſi que toute la Muſique de M. Rameau ; ſi la dignité du ſujet a exigé pendant la premiere moitié du prologue, une Muſique ſerieuſe, on eſt agréablement dédommagé par le divertiſſement qui finit l'acte.

L'Ariette chantée par Polymnie, dont l'accompagnement forme enſuite une gavotte que l'on danſe, a paru à tout le monde du goût le plus agréable & le plus neuf ainſi que toutes les ſymphonies des autres actes qui ſont dans ce genre.

Le mariage d'Alcide & d'Hebé forme le ſujet du premier acte ; des détails agréables, des fêtes ingénieuſement amenées, des occaſions fournies au Muſicien de faire de belle Muſique étoient tout le parti qu'on pouvoit tirer de ce ſujet, & c'eſt ce qu'a fait M. de C. C'eſt peut-être la meilleure façon de choiſir des ſujets de Ballets ; il eſt rare & très-

rare de pouvoir dans un ſeul acte renfermer une action intereſſante qui ait une expoſition, un nœud & un dénouement; ainſi un Auteur lyrique qui cherche à renfermer dans des bornes étroites une action court riſque d'ennuyer au lieu d'émouvoir. L'Auteur des paroles d'un Ballet ne doit point ſe regarder comme celui ſur qui le public aura les yeux attachés; à peine l'apperçoit-on. Il n'eſt aujourd'hui que la cauſe occaſionnelle qui a produit de la Muſique & des danſes, & s'il veut ſe faire remarquer pendant quelques momens, ce n'eſt que par l'élegance des détails qu'il y peut prétendre.

La ſcéne de cet acte eſt dans le Ciel; Alcide paroît, & expoſe le ſujet dans un court monologue.

Amour, charmant vainqueur, reçois dans ces
beaux lieux
D'Alcide le premier hommage;
Tu m'as embraſé de tes feux,
Que la jeune Eglé les partage.

Hebé arrive; elle appelle les jeux & les plaiſirs qui forment ſa ſuite & les invite à célébrer l'Apothéoſe d'Alcide. Toutes les Graces, tout l'enchantement que l'on peut supppoſer dans une fête donnée par la Déeſſe de la Jeuneſſe & par les plaiſirs ſont ex-

primés par la Musique de cette fête ; c'est l'avis du public dont nous ne sommes que l'Echo.

Alcide seul est insensible aux plaisirs du Ciel ; il adore Hebé ; il sçait que le Destin doit nommer son époux ; il craint de n'être pas préferé. La déclaration qu'il fait à Hébé est très lyrique.

Dans ce séjour délicieux,
Lorsqu'à ma gloire tout conspire,
Je ne cherche que vous ; loin de vous je soupire ;
Vous fixez mon cœur & mes yeux.
Vous plaire est le seul bien que mon ame desire,
Et je serois mille fois plus heureux
De vivre dans les fers sous votre aimable empire,
Que de régner sans vous sur la terre & les Cieux.

Ce morceau très agréable le seroit encore davantage si l'Auteur avoit retranché le premier vers, mais c'est une légere remarque.

La réponse d'Hebé est simple & naturelle.

Je dois obéir au Destin,
Mais vous n'aurez point à vous plaindre
S'il consulte mon cœur sur le don de ma main.

Jupiter arrive ; le Palais du Destin s'ouvre ; son Trône est environné de nuages,

& ne paroît point pendant l'espéce d'invocation qu'on lui adresse ; les vers de cette invocation sont fort beaux. Nous ne ferons pas un crime à M. de C. de n'avoir point égalé le morceau admirable du Destin dans Thetis & Pelée ; il n'est personne qui soit humilié de céder à l'illustre M. de Fontenelle, mais nous saisirons cette occasion pour dire qu'en tout genre on doit bien se garder de traiter des sujets sur lesquels il y a des morceaux de comparaison aussi dangereux.

Du reste M. Rameau a déployé dans ce morceau les ressources de son Art qui lui sont si familieres. Le Chœur adressé au Destin est aussi harmonieux qu'on pouvoit l'attendre d'un aussi habile compositeur. Il est beaucoup plus travaillé que le Chœur du Destin de Thetis & Pelée dont nous venons de parler.

La réponse du Destin est favorable, & alors commence un Ballet figuré qui offre le plus riant spectacle. L'Hymen paroît suivi des Jeux & des Plaisirs qui portent des guirlandes de fleurs ; il est difficile de peindre la disposition de ce Ballet. Elle est telle que l'Hymen dansant entre Hebé & Alcide, il se forme autour de chacun des Amans deux cercles des guirlandes que tiennent les Jeux & les Graces. L'Hymen tient de la même main une des guirlandes de cha-

que cercle. Bientôt après il prend la main de l'un & de l'autre des Amans & les unit, la figure du Ballet continuant toujours & cette action agréable en faisant partie. On doit de justes éloges & à l'Auteur qui a imaginé cet ingénieux Ballet, au Musicien, à l'Actrice aimable qui l'a embelli de ses graces, & au maître du Ballet qui l'a exécuté avec tant d'intelligence. La Musique de ce dernier divertissement est aussi agréable que celle du premier ; c'est tout dire.

L'Histoire si connue d'Antiochus & de Seleucus est le sujet de la seconde entrée. M. de C. a substitué Stratonice au Médecin Hérosistrate. Si cet acte ne fait pas tout l'effet qu'on auroit pû souhaiter, les entraves de la scéne lyrique en sont peut-être cause.

L'Amour de Stratonice, la langueur d'Anthiochus, la tendresse de Seleucus pour son fils, qui sont les fondemens de l'intérêt ne peuvent être assés préparés dans des bornes aussi étroites que celles d'un seul acte.

Seleucus presse Stratonice de voir Antiochus & de penetrer le mystére de la langueur qui le dévore,

Je dois à sa valeur l'éclatant avantage
Qui m'a fait triompher dans les plaines d'Ipsus ;
J'adore vos attraits, je cheris ses vertus ;
Entre vous deux tout mon cœur se partage ;

Mais malgré l'amour qui m'engage,
Ma mort suivroit celle d'Antiochus.

Un monologue de Stratonice qui suit cette scéne apprend au Spectateur que la Princesse aime Antiochus. Le Prince paroît, & Stratonice lui déclare que Seléucus est prêt à lui céder le Trône, s'il ne faut que ce sacrifice pour faire son bonheur; mais cette offre ne peut toucher Antiochus. Mes voeux, dit-il,

Mes vœux sont au-dessus de la grandeur suprême;
Mon bonheur passe son pouvoir,
Sans en mourir, céde-t'on ce qu'on aime?

Seléucus paroît, & le dénouement est tel qu'on le lit dans l'Histoire; on trouve dans la fête qui termine cet acte, fête qu'améne très-bien le mariage d'Antiochus & de Stratonice, un morceau très-agréable & très lyrique,

Dans l'objet qu'on aime
Tout devient charmant;
C'est l'Amour lui-même;
Ah! qu'on est heureux en aimant,
Un regard enchante un amant!
Un souris est le bien suprême;
Dans l'objet &c.

On

On doit sçavoir d'autant plus de gré à M de C. de ce joli morceau, qu'il paroît par la Musique que c'est un canevas. Sans cela M. de C. eût donné à ce morceau un agrément de plus en le commençant par ces vers

Ah ! qu'on est heureux en aimant !
Dans l'objet qu'on aime
Tout devient charmant ;
C'est l'amour lui-même.
Un regard enchante un amant ;
Un souris est le bien suprême :
Ah ! &c.

Au reste cette remarque ne diminue en rien le prix de ce joli Madrigal, & nous n'avons fait cette légére observation que pour faire juger de la nature & de la quantité des sacrifices qu'un Poëte lyrique est obligé de faire au Musicien; on trouve encore dans la Musique de cet acte un grand nombre de choses admirables.

La Féerie a fourni le sujet du troisiéme acte. Le Pays des Fées offre aux Poëtes lyriques des trésors inépuisables. M. de Montcrif en a deja fait usage deux fois avec un succès éclatant qui auroit dû exciter l'émulation.

Oriade Fée est mere de Zimés; Alcine ennemie d'Oriade accable son fils du poids de sa haine.

Elle enchaîne ses pas dans ces déserts affreux;
Son cœur est devenu sanguinaire & sauvage;
Par un charme cruel son farouche courage
L'entraine hors de lui-même & le rend malheu-
reux.

Un Oracle a donné le remede contre les enchantemens d'Alcine.

Contre Zimés Alcine s'arme en vain,
S'il inspire & ressent un amour véritable.

La moitié de cet arrêt est déja exécutée, Argelie jeune fille élevée dans le Palais d'Oriade & avec qui la Fée ouvre la scéne est amoureuse de Zimés, mais elle doute qu'elle puisse aussi aisément réussir à accomplir la seconde partie de l'Oracle,

Hélas! est-ce assés pour charmer
D'avoir un cœur tendre, sincere?
Il ne faut point d'Art pour aimer,
Et toujours il en faut pour plaire,

L'air de ce joli Madrigal est très agréable; Oriade remet sa baguette à Argelie. Joignez lui dit-elle,

Joignez l'art à l'amour, ma puissance à vos charmes.

Aussi-tôt que la Fée est sortie, un bruit de cors annonce l'arrivée de Zimés. Il paroit bien-tôt à la tête des chasseurs. Argelie qui s'est rendue invisible est témoin de la férocité que témoigne Zimés; l'exposition de son caractere se fait naturellement par les airs qu'il chante dans la fête. Les chasseurs s'éloignent, & courent à la chasse, mais Zimés qui les excitoit s'arrête de lui-même.

Quedeviens-je? où m'entraine un transport odieux?
Ne pourrai-je calmer le trouble qui me presse?
Un bonheur inconnu fait l'objet de mes voeux;
Je le cherche, il me fuit, & sans lui tout me blesse;
La langueur, les ennuis consument ma jeunesse.
Quels mouvemens confus.... quels combats rigoureux!
Mon cœur flétri par la tristesse,
Me semble environné sans cesse
Des abimes d'un vuide affreux....
Evitons dans ces lieux les ardeurs du soleil.
Les momens que je perds dans les bras du sommeil,
Sont les plus heureux de ma vie.

Argelie approche lorsqu'elle voit Zimés endormi; elle s'attendrit en le voyant.

Le sommeil à ses traits a rendu leur douceur.

Un objet qu'on adore
Devient plus cher encore,
Lorsqu'il est en proie au malheur.
Cedez à la clarté du jour,
Sombre forêt, dont l'horreur m'épouvante;
Charmes de ma flâme constante,
Passez dans cet affreux séjour;
Qu'ici tout inspire & ressente
Les feux, les transports de l'amour.

Le Théatre change & représente des jardins embellis par tout l'Art de la Féerie: des Nymphes viennent former une fête qui fait un tableau d'autant plus agréable que le contraste de la fête précédente est plus aisé à sentir.

Zimés se réveille étonné de ce qu'il voit & de ce qu'il entend. Quels accords importuns? dit-il. Le chœur lui répond en continuant l'hymne à l'amour qu'il a commencé.

Le Ciel, la terre & l'onde
Adorent l'amour
Sa flâme est le flambeau du monde;
Sans ses feux le plus beau jour
Devient une nuit profonde.

Les chasseurs reparoissent; ils veulent recommencer les chants qu'ils ont déj[à] [illegible]

entendre, & célébrer les plaisirs de la chasse, mais les Nymphes les interrompent par leur douce mélodie. Zimés lui-même qui s'est attendri par dégrés pendant la fête, est enfin entierement désarmé par la vûe d'Argelie; il tombe à ses pieds.

Ma fierté disparoît; je tremble à vos genoux;
De mes premiers soupirs je vous fais un hommage;
Je méprisois l'amour, je bravois son couroux;
J'ignore encore son langage,
Mais je ne veux l'apprendre que de vous.

L'Oracle est rempli puisque Zimés est amoureux; les chasseurs qui le suivoient imitent son changement, & célébrent avec les Nymphes l'hymen des deux amans. Ce sujet est très-bien imaginé; on voit dans la disposition des scénes & des fêtes beaucoup d'intelligence du Théatre Lyrique, & un grand art de servir le Musicien, & de lui préparer ces contrastes heureux qui préviennent l'uniformité si dangereuse en Musique. Comme la vérité seule sans aucun mélange de prévention a dicté nos éloges & nos critiques, nous allons encore hazarder avec confiance une derniere remarque.

Le mauvais traitement qu'Alcine a fait à Zimés n'est pas peint avec des couleurs assés fortes dans le Monologue qui l'ex-

prime, & que nous avons cité. Tout son malheur se borne à aimer la chasse, & à ne sçavoir ce qu'il veut; ce n'en est point assés pour faire une vive impression sur le spectateur. Cette remarque est si naturelle que nous ne doutons pas que M. de C. ne l'ait faite lui-même, & nous jugeons qu'il aura craint en suivant une autre route; en donnant à Zimés un caractere sanguinaire & sauvage de rendre odieux un Acteur sur qui il vouloit faire tomber l'intérêt; sans doute il auroit couru ce danger, mais s'il étoit difficile, il n'étoit pas impossible de l'éviter. On vient à bout de tout avec de l'art & du travail.

L'Abbé de Bruys Auteur de plusieurs pieces de Théatre estimées, disoit que s'il l'avoit entrepris il mettroit les tours de Notre-Dame sur le Théatre. C'est une exagération, mais en réduisant la chose à ses véritables termes, il est sûr qu'on a souvent fait à force de recherches bien des choses que l'on avoit crû impossibles au premier coup d'œil.

Au reste le style de ce Ballet est très-Lyrique; il y a encore dans ce dernier Acte un Ballet figuré; les chasseurs par leur empressement marquent le désir qu'ils ont de plaire aux Nymphes de la suite d'Argelie, c'est du moins ce qui est dit dans le livre, mais on ne le voit point ou on ne se soucie point

de le voir. En effet ces danſeurs ne ſont point des perſonnages auxquels on s'intéreſſe. Le Ballet du premier Acte qui a parfaitement réuſſi eſt d'une eſpece bien differente. Alcide & Hébé, qui ſont le centre de lumiere du tableau, jettent ſur l'enſemble une clarté & une expreſſion qui manquent à celui-ci. En effet il y a une difference eſſentielle entre l'Acteur qui chante & celui qui danſe. L'illuſion du Théatre eſt telle que l'Acteur qui chante diſparoît & le ſpectateur voit Alcide, Hébé, & non tel & tel Acteur; il n'en eſt pas de même des danſeurs. On ne s'informe point ſi c'eſt une Nymphe qui danſe, on fait ſeulement attention que c'eſt Mlle. Camargo.

Il nous reſte encore un mot à dire ſur la Muſique. La fête des Nymphes eſt auſſi agréable que celle du premier Acte, & tout ce que chante Mlle. Fel eſt de la plus parfaite & de la plus douce mélodie.

Nous reprocherons deux choſes à M. Rameau, l'une d'avoir fait Alcide haute-contre; il valoit mieux s'il ne vouloit pas mettre deux baſſes enſemble donner la haute-contre à Jupiter, qui jouant un moindre rôle auroit moins fait ſentir le peu de convenance de cet arrangement.

Notre ſeconde obſervation eſt que M. Rameau auroit dû profiter davantage du con-

traste que l'Auteur lui avoit fourni, lorsqu'il fait revenir les chasseurs de Zimés au milieu de la fête des Nymphes, les chasseurs ne disent qu'un mot; il auroit été à souhaiter que M. Rameau eut fait durer ce contraste plus long-tems, peut-être auroit-il pû faire chanter en même-tems les Nymphes & les chasseurs, comme il a fait dans le trio de Phani, d'Huascar, & de Don Pedro dans l'Acte du Soleil des Indes Galantes. Les deux amans expriment leur amour dans le même tems qu'Huascar exprime sa fureur. C'étoit là la place d'un de ces coups d'Art inimitables qui sont si familiers à M. Rameau, & dont il a répandu un grand nombre dans cet Opéra digne de la réputation de cet inimitable compositeur. Mlle Fel qu'une longue & dangereuse maladie avoit forcée de s'absenter du Théatre pendant plusieurs mois, a reparu dans ce Ballet: les applaudissemens réitérés qu'elle a reçus montrent combien le public est équitable, & Mlle. Fel a justifié ces applaudissemens par la façon dont elle a chanté le rôle d'Argelie; sa voix est plus belle que jamais; nous ne dirons rien du goût avec lequel elle chante, nous n'apprendrions rien à personne.

Nous nous contentâmes le mois passé d'annoncer la premiere représentation d'un

Comédie repréſentée par les Comédiens Italiens, intitulée *Coraline protectrice de l'innocence*. Nous ne pouvons faire autre choſe aujourd'hui que rendre compte de ſon ſuccès. C'eſt une piece Italienne dont le principal mérite conſiſte dans l'exécution. Elle a été parfaite, ſurtout de la part de Coraline, Arlequin & Scapin. Ces trois Acteurs inimitables ne cedent à aucun de ceux qui ont brillé avec tant d'éclat ſur la ſcéne Italienne. Nous ne devons pas oublier que M. Deshayes ſi accoûtumé à ſe diſtinguer dans les pieces Françoiſes a repréſenté avec le plus grand ſuccès le rôle muet d'un Sacrificateur, qui a fait l'effet le plus univerſel, uniquement dû à l'art ſingulier de l'Acteur.

JOURNAL DE LA COUR, DE PARIS &c.

LE Roi qui étoit allé coucher à Choiſy le 16 du mois dernier ſe plaignit le lendemain à ſon réveil d'une fluxion à la langue & qui s'étendoit ſur les gencives & ſur la joue droite. Cette fluxion qui cauſoit au Roi des douleurs aſſés vives n'étant point accompagnée de fiévre, S. M. ſe contenta

ce jour là d'observer un régime très-exact & de ne point s'exposer à l'air. La fluxion augmenta dans la nuit suivante, & la fiévre qui se déclara détermina le 18 à 8 heures du matin à saigner le Roi au bras. La fiévre & les accidens de la fluxion qui avoient fait juger cette saignée nécessaire subsistant toujours on chercha à en prévenir les suites par une seconde saignée au bras qui fut faite à 10 heures du soir avec tout le succès qu'on en espéroit. Le Roi passa la nuit fort tranquillement & se trouva à son reveil infiniment soulagé; la fiévre diminua sensiblement, ainsi que les douleurs occasionnées par la fluxion, & le léger ressentiment de fiévre que le Roi a eu le 20 & le 21 a entierement cessé le 22. S. M. a été purgée le 23; la médecine ayant eu beaucoup de succès S. M. se trouva entierement délivrée de ce qui causoit son indisposition, & sa santé s'étant rétablie depuis ce jour là de plus en plus, le Roi fut en état de retourner à Versailles le 25 après midi.

Pendant cette indisposition du Roi, la Reine, Monseigneur le Dauphin, Madame la Dauphine & Mesdames de France sont allées de Versailles à Choisy voir S. M.

Le 28 M. Van-Eyck Envoyé Extraordinaire de l'Evêque Prince de Liége eut premiere audience publique du Roi. Il y f

conduit ainsi qu'à l'audience de la Reine, & à celles de Monseigneur le Dauphin, de Madame la Dauphine & de Mesdames de France par le Chevalier de Sainctot, Introducteur des Ambassadeurs, qui étoit allé le prendre à Paris avec les carosses du Roi & de la Reine. M. Van-Eyck fut traité par les Officiers du Roi, & il fut reconduit le soir à Paris dans les carosses de leurs Majestés avec les cérémonies accoûtumées.

Le même jour pendant la Messe du Roi l'Evêque de S. Pol de Leon, & l'Evêque du Bellay prêterent serment de fidélité entre les mains de S. M.

Le Roi qui étoit allé le 28 du mois dernier à Choisy en est arrivé à Fontainebleau le 2 de ce mois en parfaite santé, & la Reine y arriva le même jour. Monseigneur le Dauphin & Madame la Dauphine s'y sont rendus le 4, & Mesdames de France le 30 du mois dernier.

Le 4 de ce mois à l'occasion de la prise des Villes de Parme & de Plaisance on chanta dans l'Eglise Métropolitaine de cette Ville le *Te Deum* auquel l'Abbé d'Harcourt Doyen du Chapitre officia. Le Chancelier accompagné de plusieurs Conseillers d'Etat & Maîtres des Requêtes y assista, ainsi que le Parlement, la Chambre des Comptes, la Cour des Aides & le Corps de Ville qui

y avoient été invités de la part du Roi par le Marquis de Dreux, Grand-Maître des Cérémonies.

Le 8 pendant la Messe du Roi le *Te Deum* fut chanté à Fontainebleau par la Musique en action de graces de la Victoire remportée en Italie près du Tanaro sur les troupes du Roi de Sardaigne par celles d'Espagne & de France.

Le 10 le Roi fit rendre à l'Eglise de la Paroisse les Pains-Benits qui furent présentés par l'Abbé de Raigecourt Aumonier de S. M. en quartier.

Le 14 on chanta dans l'Eglise Métropolitaine le *Te Deum* en action graces de la Victoire remportée le 27 du mois dernier sur l'armée du Roi de Sardaigne par les troupes du Roi, jointes à celles du Roi d'Espagne, & commandées par l'Infant d'Espagne Don Philippe. L'Abbé d'Harcourt Doyen du Chapitre officia à ce *Te Deum* auquel assisterent le Parlement, la Chambre des Comptes, la Cour des Aides & le Corps de Ville qui y avoient été invités de la part du Roi par M. Desgranges, Maître des Cérémonies.

OPERATIONS de l'Armée de Flandre commandée par le Maréchal Comte de Saxe.

LE Comte de Lovvendalh Lieutenant Géneral ayant rejoint l'armée le 17 du mois dernier avec les troupes qui ont été employées sous ses ordres au Siége d'Ostende & à celui de Nieuport repartit du camp d'Alost le 21 pour se rendre à Ostende où il doit commander pendant l'hyver.

Le Marquis de Clermont Gallerande Lieutenant Géneral lequel avoit marché à Nivelle avec un détachement considérable pour protéger la marche des troupes envoyées à Maubeuge, à Beaumont & à Philippeville, après avoir rempli cet objet, retourna le 25 à Lessine avec le Corps de troupes qu'il commande & il en partit le lendemain pour aller investir la Ville d'Ath dont il devoit former le Siége.

Le Maréchal Comte de Saxe a détaché de l'armée pour joindre le Marquis de Clermont Gallerande 23 Bataillons qui devoient composer avec les troupes qu'il avoit déja sous ses ordres, & un Bataillon & demi de l'artillerie, les 31 Bataillons & demi destinés à faire le siége d'Ath. On a en même tems envoyé au camp devant cette Place 28 Escadrons de Cavalerie, cinq de Dragons & le Régiment de Grassin composé de 1000 hommes d'Infanterie & de 500 de Cavalerie.

Le Comte d'Estrées Lieutenant Géneral fut détaché le 27 au matin avec huit escadrons de Cavalerie & vingt de Dragons pour aller camper à Nivelle où il arriva le même jour.

Le Marquis de Clermont Gallerande Lieutenant Général qui a été choisi pour faire le Siége d'Ath ayant fait ses dispositions pour attaquer cette Place, il ordonna de commencer pendant la nuit du 1. au 2. de ce mois quelques travaux du côté par lequel il paroissoit vouloir faire ouvrir la tranchée, & l'on forma un boyau dont la droite fut appuyée à la Dendre, & la gauche à la chaussée qui conduit à Tournay. Ce travail lequel n'avoit pour objet que de cacher aux Assiégés par cette fausse attaque l'endroit destiné pour la véritable, attira beaucoup de feu de la Place cette nuit & le lendemain & empêcha les Assiégés de découvrir l'ouverture de la tranchée qui fut faite la nuit du 2 au 3 du côté de la véritable attaque. Cette tranchée fut ouverte sous les ordres du Marquis de Fiennes Maréchal de Camp & de M. de S. Quentin Brigadier par deux Bataillons du Régiment de Picardie, six Compagnies de Grenadiers & deux Piquets. Les 1800 travailleurs qui ont été employés à cette tranchée ont formé une parallele de près de 600 toises; ils ont établi par la droite & par la gauche des communications de 300 toises, & ces travaux ont été faits avec tant de diligence que les travailleurs étoient presque à couvert avant minuit. La parallele embrassoit tout le terrain qui n'étoit pas inondé. Les assiégés toujours attentifs à la fausse attaque ne se sont apperçûs du progrès des travaux faits à la véritable que lorsque ces travaux ont été avancés, & la Place n'a commencé que le 3 au matin à tirer sur la tranchée, à l'ouverture de laquelle M de Brelau Officier dans le Régiment des Uhlans & qui est Volontaire dans le Génie, a été blessé.

Du Camp sous Ath le 9 Octobre.

La nuit du 3 au 4 de ce mois on a débouché de la parallele, à droite sur la capitale de la demi-lune embrassée par l'attaque, & à gauche sur la capitale du tenaillon droit de la demi-lune voisine, & l'on a formé deux branches de Zigzags, afin de ménager des communications entre les batteries projetées.

La tranchée que le Comte de Chepi Maréchal de Camp & M. du Pumbecque Brigadier avoient montée le 3 avec les trois Bataillons du Régiment d'Auvergne, une Compagnie de Grenadiers de ce Régiment & une du Régiment de Rohan, fut relevée le 4 par les Régimens de Montboissier & de Laval, & par trois Compagnies de Grenadiers du Régiment de Picardie, sous les ordres du Comte de la Suze Maréchal de camp & du Duc d'Olonne Brigadier. Une batterie de 12 piéces de canon établie du côté de la fausse attaque tira pendant toute la journée; on ajoûta quatre mortiers à cette batterie, & l'on poussa dans la nuit suivante les Zigzags jusqu'à 25 toises des demi-lunes.

Le 5 le Marquis de Bouzols Maréchal de Camp, & le Comte de Vence Brigadier monterent la tranchée avec les trois Bataillons du Régiment de Touraine & deux Compagnies de Grenadiers du Régiment d'Auvergne. Les batteries destinées à ruiner les défenses du front de l'attaque ne commencerent que ce jour là à tirer. Malgré le grand feu que firent les Assiegés, on s'avança à sappe pleine sur la droite & sur la gauche : on fit sur la droite une demi-parallele à l'extremité des travaux du jour précedent, avec un retour qui fut

porté à quatre toises de l'avant-fossé du chemin couvert de la demi-lune, & l'on s'approcha par la sappe de la gauche à dix toises de l'angle saillant du chemin couvert du tenaillon.

Les Régimens de Rohan, de Saintonge & de Haynaut, & les Compagnies de Grenadiers des Régimens de Montboissier & de Laval releverent le 6 la tranchée sous les ordres du Marquis de S. Pern Maréchal de Camp & du Comte de Laval Brigadier.

Après avoir joint par une parallele les travaux de la droite à ceux de la gauche, on commença sur la droite les dispositions pour la descente du fossé, & l'on fit sur la gauche une sappe pleine qui embrassoit l'angle saillant du chemin couvert du Tenaillon : en eleva en même-tems un Cavalier dont le feu pût chasser les ennemis de la place d'armes rentrante de ce chemin couvert.

La tranchée fut montée le 7 par le Marquis d'Armentieres, Maréchal de Camp, & par M. de Richecourt Brigadier, avec les Régimens de la Fare, Royal Corse & de Nivernois, & les Compagnies de Grenadiers des Régimens de Soissonnois, de Lowendalh & de Dauphiné.

On employa la nuit du 7 au 8 à perfectionner un Pont de fascines sur l'avant-fossé : on acheva le couronnement de l'angle saillant du chemin couvert du Tenaillon : les boyaux de la droite & de la gauche furent joints, & l'on établit une nouvelle batterie de mortiers. Cette nuit les bombes mirent le feu à une maison, & l'incendie fut si considérable, qu'on battit la Generale & qu'on sonna le tocsin dans la place.

Le 8 après midi, le Marquis de Fiennes Maréchal de Camp, & M. de Bombelles Brigadier,

étant de tranchée avec les trois Bataillons du Régiment de Bettens, & les Compagnies de Grenadiers des Régimens de Hainaut, de Lowendalh & de Saintonge, le Comte de Wurmbrand Gouverneur de la Ville, fit arborer le Drapeau blanc, & la capitulation par laquelle on lui a accordé les honneurs de la guerre avec deux piéces de canon & un mortier, ayant été signée, quatre Compagnies de Grenadiers du Régiment de Picardie ont pris possession de la Porte nommée la Porte de Mons.

La Garnison est sortie le 11 pour se rendre en trois jours à Bruxelles.

Les ennemis ayant fait passer le 2 à Hall un Corps de 4000 hommes, le Maréchal Comte de Saxe a détaché vers Enghien avec 28 Escadrons le Comte d'Estrées qui devoit se replier sur le Marquis de Clermont Gallerande, s'il y avoit lieu de craindre que les troupes de l'un ou de l'autre de ces Lieutenans Généraux fussent attaquées. En cas que leur jonction se fit le Marquis de Clermont Gallerande devoit avoir 23000 hommes sous ses ordres.

Le Marêchal Comte de Saxe a retiré d'Ostende, de Bruges, & de Gand neuf Bataillons qui campent depuis le 3 sous Dendermonde avec les Carabiniers & une Brigade de Cavalerie, & ce Corps est commandé par le Vicomte du Chayla, Lieutenant Géneral. On a appris par des espions que les ennemis renforçoient le Corps de troupes qui est à Hall, & qu'ils y faisoient conduire de l'artillerie.

Le Duc de Cumberland ayant fait avancer le 2 de ce mois à Hall un détachement de 4000 hommes, l'a augmenté depuis jusqu'à 12000.

Dès que le Marêchal Comte de Saxe a été informé de ce mouvement des Alliés, il a pris toutes

les précautions nécessaires pour s'opposer aux entreprises que les ennemis pourroient former, & il a détaché plusieurs Corps de son armée pour se porter dans les endroits par lesquels ce détachement pourroit vouloir s'avancer plus avant dans le dessein de secourir la Ville d'Ath.

Le Détachement de l'armée des Alliés qui paroissoit, en se portant à Enghien, avoir pour principal objet de couvrir la marche de la garnison qui a défendu Ostende & qui est sortie de Mons pour se rendre à Bruxelles, s'est avancé entre Mons & Ath, mais ayant vu que cette dernière Ville s'étoit rendue, & que les troupes qui en avoient formé le siege s'étoient étendues par leur droite jusqu'à Chievres, ce détachement s'est retiré de l'autre côté de Mons.

EMPLOIS MILITAIRES donnés par le Roi.

SA Majesté a fait Brigadier de ses armées, le Marquis *de Montaynard*, Colonel du Régiment d'Infanterie d'Agenois, & Aide-Maréchal général des Logis de l'armée d'Italie, que le Maréchal de Maillebois avoit dépêché à S. M. pour lui donner avis de la victoire remportée le 7 Septembre dernier par les troupes du Roi jointes à celles d'Espagne sur celle du Roi de Sardaigne dans la plaine de Bassigneno.

La Maison de Montaynard est marquée parmi les plus illustres de la Province de Dauphiné par son ancienneté, par ses grandes alliances & par ses services Militaires.

Le Gouvernement de Salces en Roussillon a été donné au Comte *de Cossé* Maréchal de Camp, frere de M. le Duc de Brissac.

Le Comte *de Maillebois* Maréchal de Camp & Maréchal général de l'armée d'Italie a été nommé Inspecteur d'Infanterie.

Le Gouvernement d'Ath a été donné au Marquis d'Armentieres.

Le Roi a accordé à M. de Moncrif Lecteur de la Reine, & l'un des Quarante de l'Académie, les Entrées de la Chambre.

Le Sieur Le page, Courier de l'Université, demeure rue des Noyers, porte les Theses, Billets d'invitatations aux Exercices, & fait les courses pour annoncer les mariages, les réceptions en Charge, prises d'habit & autres Cérémonies.

LETTRES DU ROI

A M. l'Archevêque de Paris.

MON COUSIN, pendant que mes troupes entroient dans Dendermonde, le Comte de LOWENDAL pressoit la Ville d'Ostende; malgré la difficulté de l'accès de cette Place, il en a conduit le siége avec tant d'intelligence & de capacité, que la garnison, quoique forte de quatre mille hommes, & continuellement rafraîchie par les secours que la Mer lui facilitoit, a été obligée de capituler le vingt-trois de ce mois après six jours de tranchée ouverte, & de livrer la Place dont elle est sortie aujourd'hui avec tous les honneurs de la Guerre. Cette importante conquête m'assûre la possession de tout ce qui restoit à la Reine de Hongrie dans le Comté de Flandre, & prive l'Angleterre des avantages qu'elle tiroit d'une communication directe avec les Pays-Bas Autrichiens. Mais quelque glorieuse qu'elle soit pour mes armes, ce que j'y envisage de plus flateur est l'espérance qu'elle me donne que tant de succès accumulés rameneront enfin les Puissances belligerantes à des vûës pacifiques qui ont toujours été l'objet de mes desirs. C'est pour demander cette grace au Seigneur en lui marquant ma reconnoissance de toutes celles que j'ai reçûes de lui pendant le cours de cette Campagne, que je vous fais cette Lettre, pour vous dire que mon intention est que vous fassiez chanter le Te

Deum dans l'Eglise Métropolitaine & autres de votre Diocèse, avec les solemnités requises, au jour & à l'heure que le Grand-Maître ou le Maître des Cérémonies vous dira de ma part, & que vous y invitiez tous ceux qu'il conviendra d'y assister. Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait, mon Cousin, en sa sainte & digne garde. Ecrit au Camp de Melis en Brabant le 27 Août 1745.

Signé, LOUIS,

Et plus bas, PHELYPEAUX.

Le Te Deum *a été chanté le 3 Septembre, & il y a eu des illuminations dans toute la Ville.*

MON COUSIN, immédiatement après la réduction de Tortone, le Duc de LA VIEUVILLE, premier Lieutenant Général de l'armée d'Espagne, détaché par mon Frere, Cousin & Gendre l'Infant DON PHILIPPE avec quatre mille cinq cent Espagnols & douze piéces de canons, s'est porté sur Plaisance. La Ville a été emportée par escalade en plein jour le 9 de ce mois; la Garnison de la Citadelle forte de plus de sept cent hommes s'est rendue a discrétion le douze, & les ennemis déconcertés par un si prompt succès ont abandonné les Ville & Citadelle de Parme au pouvoir de mon dit Frere, qui se trouve par-là en possession d'une partie des Etats qui lui sont si légitimement dévolus par les droits du sang. Quoique mes troupes n'ayent eu aucune part à ces dernieres conquêtes, les intérêts de mes Alliés ne m'étant pas moins chers que les miens propres, je me crois

obligé également d'en rendre à la divine Providence les actions de graces qui lui en sont dues, & je vous écris cette Lettre, pour vous dire que mon intention est que vous fassiez chanter le *Te Deum* dans l'Eglise Métropolitaine de ma bonne Ville de Paris le jour que le Grand-Maître ou le Maître des Cérémonies vous dira de ma part. Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait, mon Cousin, en sa sainte & digne garde. Ecrit à Versailles le 26 Septembre 1745. &c.

Le Te Deum *a été chanté le 4 de ce mois, & il y a eu des illuminations dans toute la Ville.*

MON COUSIN, dans la situation où le Roi de Sardaigne se trouvoit après avoir perdu Tortone, sa principale ressource pour fermer en même-tems les chemins du Piémont & du Milanez consistoit à soutenir Alexandrie. Ses forces jointes à celles de la Reine de Hongrie, & placées sur le bas Tanaro, y formoient une puissante barriére, mais un détachement de l'armée Espagnole ayant surpris la Ville de Pavie, ce premier succès fit juger au Comte de Schulembourg que le véritable objet de mon Frere, Cousin & Gendre l'Infant DON PHILIPPE étoit de se porter sur Milan, & il se détermina en conséquence à se séparer de l'armée Piémontoise, à passer le Pô & à s'étendre dans le Pavesan. Mon armée commandée par mon Cousin le Maréchal DE MAILLEBOIS, jointe à celle d'Espagne sous les ordres de mondit Frere, ayant saisi le moment de cette séparation se porta le vingt-sept du mois dernier avec une telle diligence sur le bas Tanaro, qu'après avoir passé cette Riviére

à différens gués, & forcé les troupes qui les défendoient, elle est tombée sur le gros de l'armée Piémontoise, qui a été dispersée & poursuivie jusques sous le canon de Valence, après avoir abandonné huit piéces de canon, perdu plusieurs étendarts, & laissé sur le champ de bataille un nombre considérable de morts & de prisonniers. Un évenement accompagné de circonstances aussi heureuses est dû à cet esprit d'intelligence, de fermeté & de conduite, que la divine Providence répand sur ceux qu'elle daigne protéger, & ma premiere attention étant de lui en rendre les actions de graces qui lui sont dues, je vous écris cette Lettre pour vous dire que mon intention est que vous fassiez chanter le *Te Deum* dans l'Eglise Métropolitaine & autres de votre Diocése, avec les solemnités requises, au jour & à l'heure que le Grand-Maître ou le Maître des Cérémonies vous dira, & que vous invitiez tous ceux qu'il conviendra d'y assister. Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait, mon Cousin, en sa sainte & digne garde. Ecrit à Fontainebleau le 6 Octobre 1745. &c.

Le Te Deum *a été chanté le 14 de ce mois, & il y a eu des illuminations dans toute la Ville.*

MON COUSIN, de tout le Pays que la Reine de Hongrie possédoit depuis la Dendre jusqu'à la Mer, il ne lui restoit plus que la seule Ville d'Ath. Le Marquis DE CLERMONT GALLERANDE l'un de mes Lieutenans Généraux en mes Armées, chargé par mon Cousin le Maréchal Comte de SAXE de faire le siége de cette Place, a obligé la Gar-

nison de capituler le huit de ce mois, après cinq jours de tranchée ouverte. Cette conquête en assûrant à mes troupes des quartiers d'hyver abondans & tranquilles augmente de plus en plus les difficultés qu'auront mes ennemis à se soûtenir dans le Brabant. Accoûtumé aux bienfaits que la divine Providence ne cesse de répandre sur mon Régne, je n'en suis que plus sensible aux nouvelles marques de la protection qu'elle veut bien accorder à la justice de mes armes, & dans les sentimens de la plus vive reconnoissance, je vous écris cette Lettre pour vous dire que mon intention étant que mes Peuples concourent avec moi à lui rendre les actions de graces qui lui sont dûes, je désire que vous fassiez chanter le *Te Deum* dans l'Eglise Métropolitaine de ma bonne Ville de Paris & autres de votre Diocèse, avec les solemnités requises, au jour & à l'heure que le Grand-Maître ou le Maître des Cérémonies vous dira de ma part, & que vous y invitiez tous ceux qu'il conviendra d'y assister. Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait, mon Cousin, en sa sainte & digne garde. Ecrit à Fontainebleau le 11 Octobre 1745. &c.

Le Te Deum *a été chanté le 18 de ce mois, & il y a eu des illuminations dans toute la Ville.*

NOUVELLES

NOUVELLES ETRANGERES

TURQUIE.

ON a appris de Constantinople qu'Osmal Ogli Pacha de Bagdad lequel s'étoit révolté contre la Porte ayant été fait prisonnier par un détachement des troupes Ottomanes son Parti s'étoit dissipé, & que sa tête avoit été envoyée au Grand-Seigneur qui a ordonné qu'on fit des rejouissances publiques à cette occasion. Sa Hautesse pendant ces réjouissances a assisté à plusieurs courses de chevaux, & on a tiré en sa présence un feu d'artifice sur le Bosphore. On assûre que les richesses d'Osmal Ogli, lesquelles ont été confisquées, montent à plus de six millions de sequins.

Le 2. Août dernier on annonça au peuple par une décharge de l'artillerie de cette Capitale la nouvelle de quelques avantages que les Tartares ont remportés dans une incursion qu'ils ont faite en Perse ; ils se sont avancés du côté de Bajazil & se sont emparés de Makou, d'où on dit qu'ils ont enlevé 18000 Esclaves & 90000 têtes de Bestiaux.

Thamas-Koulikan avoit écrit qu'il attendoit les Turcs à Arpaxaü, mais il s'est retiré du côté de Guentgé, & les gens sensés de ce Pays apréhendent que sa politique ne soit d'engager les Turcs dans ce Pays de chicane où ils auront bien de la peine à le suivre, & se trouveront exposés aux pieges qu'il aura occasion de leur tendre,

ARME'ES DE PRUSSE.

On a appris du Camp devant Cosel du 6 mois dernier que le pont de communication que le General Nassau avoit ordonné construire près de Rogau ayant été achevé le du mois precedent, & que les troupes Prussien avec lesquelles par ordre de ce General M. Hautcharmois avoit formé l'investissement de Ville de Cosel ayant fait leurs dispositions attaquer cette Place, on commença la nuit vante à y jetter das bombes.

Le lendemain pendant qu'on amusa les assi par trois fausses attaques la tranchée fut ouve dans les environs de Rogau, & la garnison s'en apperçut que le 31 à la pointe du jour.

La nuit du 31 au 1 Septembre les ennem firent une sortie, mais ils furent repoussés, de Hautcharmois ayant pris si bien ses mesu que cette action ne causa aucune interruption travaux.

Les batteries de mortiers des assiégeans tire le 1 Septembre avec une telle vivacité qu'elles rent le feu dans la Ville en plusieurs endroits elles y auroient causé encore un plus grand d mage si un violent orage qui survint n'eût c gé de discontinuer de tirer.

On établit une nouvelle batterie dans la du 1 au 2. La premiere parallele fut perfection on avança considérablement la seconde, & porta un boyau de communication jusqu'à pas du glacis. Le feu ayant été mis le 4 seconde fois dans la Ville par les batteries Prussiens il ne fut pas possible à la garniso l'éteindre, & la plupart des maisons des hab furent réduites en cendres.

Le 5 la garnison battit la chamade & arbora le drapeau blanc, & les assiégeans ayant cessé leur feu, le Commandant de la Place envoya deux Officiers à M. de Hautcharmois pour lui offrir de se rendre si on vouloit accorder à la garnison les honneurs de la guerre.

Le General Nassau à qui M. de Hautcharmois donna part de la proposition de ce Commandant ayant répondu qu'il falloit que la garnison fut prisonniere de guerre, le Commandant après quelques difficultés fit sçavoir à M. de Hautcharmois que n'étant point dans une situation à pouvoir se deffendre plus longtems, il acceptoit les conditions qui lui étoient imposées. Le soir un détachement des troupes des assiégeans prit possession d'une porte de la Place, dont la garnison composée de 2500 hommes a exécuté la capitulation.

Le Roi de Prusse a encore un autre camp à Dieskau dans lequel il y a 14 Régimens d'Infanterie, trois de Dragons & dix-huit Escadrons de Hussards.

Du Camp du Roi de Prusse à Semonitz le 15 Septembre.

Sur l'avis que 1500 Hongrois & Talpasches de l'armée commandée par le Prince Charles de Lorraine avoient passé la Metau, le Roi fit attaquer par les Régimens de Lepel & de Blankensee ce Corps de troupes qui s'étoit retranché sur une montagne fort escarpée. Les ennemis ayant été chassés de ce poste on les poursuivit si vivement qu'ils regagnerent avec beaucoup de précipitation le bord de la riviere, & ils per-

dirent 130 hommes dans leur retraite indépendamment de ceux qui avoient été tués pendant l'action, des prisonniers qu'on leur avoit faits & des soldats qui se sont noyés en repassant la Metau.

Le 8 un détachement de 12000 hommes de l'armée de la Reine Hongrie fit une nouvelle tentative pour s'emparer de la Ville de Neustadt, mais le Major Tavvenzin s'y deffendit avec tant de valeur que le General du Moulin eût le tems de secourir ce poste. Ce General en y marchant rencontra dans un bois 3000 Pandoures qu'il mit en fuite & auxquels il enleva deux piéces de canon. Il s'avança ensuite vers le camp des troupes qui attaquoient Neustadt, & les ayant chargées il les força, quoiqu'elles eussent dix pieces de canon, de renoncer à leur entreprise. Comme les ennemis ont coupé les canaux qui conduisoient de l'eau à Neustadt, & que d'ailleurs ce poste n'est point fortifié, le Roi a jugé à propos d'en faire démolir les murs & d'en retirer les troupes qui y étoient.

Du Camp du Roi de Prusse à Lepel le 20 du mois dernier.

L'Armée ayant consommé tous les fourages des environs de Sémonitz se remit en marche le 18 pour venir occuper ce camp ci où elle a en abondance tout ce qui lui est necessaire. Un parti de 40 Hussards de la garnison de Glatz commandé par M. de Beust Capitaine dans le Régiment de Hallasch a attaqué un détachement des troupes de la Reine de Hongrie auquel il a

enlevé 60 chevaux, & il a fait prisonniers 36 Cuirassiers & six Hussards.

Les difficultés qui avoient suspendu depuis plusieurs mois les conferences pour l'échange des prisonniers ayant enfin été levées, ces conferences recommencerent le 16. Il est prouvé par les états qui ont été dressés & dans lesquels sont marqués les noms & les surnoms des Officiers & de tous les soldats Prussiens qui ont été pris par les troupes de la Reine de Hongrie, que le nombre de ces Officiers & de ces soldats ne monte qu'a 5000 hommes. Celui des prisonniers faits sur les ennemis va à 24000, en y comprenant la garnison de Cosel.

Le 30 du mois dernier Sa Majesté Prussienne a remporté une Victoire des plus éclatantes sur l'armée commandée par le Prince Charles de Lorraine, & les dépêches que le courier a apportées contiennent le détail suivant. Le Roi ayant été informé le 29 du mois dernier que l'armeé ennemie s'avançoit vers Trautenaw, il résolut de faire le lendemain un mouvement afin de couvrir les fours qu'il avoit dans ce poste. Pendant la nuit il eut avis que le Prince Charles de Lorraine marchoit à lui, & aussi-tôt il envoya reconnoître les ennemis par quelques Escadrons de Cavalerie & de Hussards, lesquels s'en étant approchés à la portée du canon les chargerent. Il disposa en même-tems ses troupes en forme de croissant, par ce qu'il s'apperçût que son aile droite prétoit le flanc à l'armée de la Reine de Hongrie, & il porta en avant son aile gauche, contre laquelle l'artillerie du Prince Charles de Lorraine commença à tirer. Le combat s'engagea le 5 à 6 heures du matin, & l'aile gauche des Prussiens, dès qu'elle fut venûe aux

mains avec la droite des ennemis, la renversa entierement, l'obligea de se retirer en désordre derriere leur aile gauche. Celle-ci se préparant à attaquer la droite des Prussiens, laquelle n'étoit pas encore en bataille, le Roi de Prusse, pour prévenir le dessein des ennemis, fit avancer 3 Bataillons de Grenadiers qui soutinrent pendant une demie heure les efforts de la plus grande partie des troupes de la Reine de Hongrie. La valeur de ces Grenadiers donna le tems à l'aile droite des Prussiens de se former, & de décider entierement le sort de bataille. A 11 heures du matin les ennemis furent mis totalement en déroute, & on les a poursuivis pendant plus de 3 quarts de lieue. Ils voulurent tenir ferme auprès du Village de Nimmersaldt, mais le Régiment de Bornestedt tomba sur eux avec tant de vivacité qu'un grand nombre fut taillé en pieces, & que les Régimens de Damnitz & de Bareith furent faits prisonniers. On a enlevé aux ennemis 30 pieces de canon avec plusieurs drapeaux & étendarts. Le détachement du Général Lewald & le Régiment de Winterfeld n'ayant joint le Roi de Prusse qu'après la bataille, ce Prince les envoya à la poursuite du Prince Charles de Lorraine. La perte des troupes de la Reine de Hongrie monte à plus de 3000 hommes, sans y comprendre les prisonniers, dont le nombre égale celui des morts. Les Prussiens n'ont eu que 500 hommes tués & 1200 blessés. Entre les premiers, on regrette beaucoup le Prince Albert, frere de la Reine de Prusse. Les principaux Officiers blessés sont le Prince Ferdinand, le Général Blanckensée, les Colonels Blanckembourg & Dhona, & le Comte de Schmettau. On assûre que le Roi Prusse n'avoit pas à cette bataille

donnée à Prandnitz près de Staudentz, plus de 25000 hommes, & que l'armée du Prince Charles de Lorraine étoit extrêmement supérieure à l'armée Prussienne.

ITALIE.

ON mande de Génes du 26 du mois dernier qu'une Escadre Angloise composée d'un grand nombre de Vaisseaux de guerre & de plusieurs Galiottes à bombes avoit parû sur cette côte, & qu'après avoir bordayé à la hauteur de ce Port jusqu'au 20 elle s'étoit retirée pendant la nuit sans qu'on sçût la route qu'elle avoit prise. On prétend néanmoins qu'elle a encore été vûe depuis dans les environs de Porto-Venere, & comme on craint qu'elle ne revienne, on continue de prendre les précautions nécessaires pour mettre Génes à l'abri de toute insulte.

Les Commandans des Galeres dont les équipages ont été renforcés ont reçû ordre d'aller à l'abordage dès que les Galiottes à bombes s'approcheroient, & de les enlever à quelque prix que ce fût. Le Gouvernement a fait aussi divers Reglemens de Police afin de prévenir le tumulte & les autres inconveniens auxquels on pourroit être exposé si les ennemis tentoient un bombardement.

Au reste il y a lieu de croire que s'ils sont instruits des dispositions qui ont été faites ils renonceront à ce dessein dont l'exécution seroit fort dangereuse pour eux, surtout dans une saison où cette mer est fort orageuse.

Le 19 & les deux jours suivans malgré la présence de leur Escadre qui étoit à la vûe de ce Port, il y entra 5 Barques Napolitaines sur les-

quelles étoient 800 soldats Siciliens, quelques pieces de canon & beaucoup de munitions de guerre.

Les équipages de l'Infant Don Philippe sont arrivés aussi d'Antibes à bord de plusieurs petits Bâtimens.

Opérations de l'armée de l'Infant Don Philippe du Camp de San-Giuliano du 8 Septembre.

Le Duc de la Viefville à la tête d'un Corps de 5000 hommes a marché à Plaisance pour s'en emparer. L'Infant ayant envoyé ordre au Marquis de Mirepoix de retourner sur le Haut-Tanaro, & de se rapprocher de Millesimo, ce Lieutenant Général a fait attaquer les postes occupés par les Piémontois entre Millesimo & Scofferia & dans lesquels ils avoient distribué environ 600 hommes. Les Miquelets de son Corps de troupes soutenus d'une Compagnie de Grenadiers & d'une de Volontaires ont emporté tous ces postes où les ennemis ont eu 12 hommes de tués. On y a fait plusieurs prisonniers, & le reste des troupes qui étoient dans ces divers postes s'est dispersé. Le Marquis de Mirepoix s'est rendu maître aussi des hauteurs de Scofferia.

Le Duc de la Viefville qui avoit formé l'attaque de la Citadelle de Plaisance, n'ayant point voulu accorder la capitulation aux assiégés, la garnison composée de 733 hommes parmi lesquels il y avoit 48 Officiers s'est rendue à discretion. Aussi-tôt que les troupes Autrichiennes qui étoient dans la Ville & la Citadelle de Parme ont appris cette nouvelle elles se sont retirées avec l

plus grande précipitation dans le Mantouan, & elles ont abandonné pendant la nuit du 14 au 15 le poste de Piovera qu'on a fait occuper sur le champ. Les ennemis ont replié leur pont de Rivarone, & le Comte de Schulembourg a rapproché la droite de son armée de la gauche de celle commandée par le Roi de Sardaigne lequel a fait retrancher son camp pour rendre sa position encore plus avantageuse qu'elle ne l'étoit par la nature du terrain.

L'armée s'est mise en marche le matin pour aller de San-*Giuliano* à *Castel-nuovo de Scrivia*, & le Duc de Modéne s'est avancé en même-tems sur Voghera avec un Corps de 15000 hommes. L'Infant a fait occuper la Citadelle de Parme, & il a changé l'administration dans le Parmesan & dans le Plaisantin qui sont actuellement rentrés sous la domination du Roi d'Espagne.

Sur la nouvelle que 6 Bataillons du Corps de troupes Piémontoises campé à Moller s'étoient avancés à Nizza de la Paglia, M. d'Aremburu Lieutenant Général des Espagnols fut envoyé avec un détachement pour les observer. Ayant appris qu'ils avoient formé l'attaque d'Acqui il secourut ce poste, & les ennemis ayant été repoussés se retirerent en désordre après avoir perdu environ 100 hommes.

Selon les avis reçûs de l'armée de l'Infant Don Philippe un détachement des troupes commandées par le Duc de Modéne entra la nuit du 21 au 22 du mois dernier par un Aqueduc dans la Ville de Pavie & il s'en rendit maître. La garnison consistoit en 1000 Pandoures & Croates, dont 600 après s'être défendus pendant quelques heures ont été faits prisonniers de guerre, & les 400 autres se sont enfermés dans le Château. On

a trouvé dans la Ville 1500 soldats malades que le Comte de Schulembourg y avoit fait transporter.

Du Camp de Rivarone le 29 Septembre.

Après la prise de Tortone, & la conquête des Duchés de Parmes & de Plaisance, le principal objet que l'Infant Don Philippe s'est proposé a été de se mettre en état de faire le siége d'Alexandrie. On ne pouvoit entreprendre ce siége, sans obliger les ennemis d'abandonner leur camp de Monte Castello, & les avantages de leur position étoient si décidés, qu'il auroit été téméraire de penser à l'exécution d'un tel projet, tant que toutes les troupes de la Reine de Hongrie commandées par le Comte de Schulembourg seroient unies à celles du Roi de Sardaigne. Ainsi il falloit chercher à les séparer, en attirant l'attention du Comte de Schullembourg du côté du Milanez. La surprise de Pavie, & les Ponts que l'Infant a fait jetter sur le Po, ayant operé la division qu'on attendoit, ce Prince a profité de l'occasion pour tenter le passage du Tanaro.

Le 26 de ce mois au commencement de la nuit l'armée partit de Castelnuovo, & marchant sur six colonnes elle se rendit aux endroits d'où elle devoit déboucher. La premiere colonne composée d'une partie des troupes qui sont sous les ordres du Duc de Modéne & du Comte de Gages se porta à la Guzzaza. Elle y fut jointe par la seconde colonne, qui consistoit en trois Bataillons des Gardes Wallonnes, un pareil nombre de Bataillons de Grenadiers Provinciaux, un Bataillon des Grenadiers Suisses, & les Brigades des Dragons de

Flandre, de Pavie & de Frise. M. de Seve Lieutenant General des troupes Espagnoles, & le Marquis Pignatelli Lieutenant General de celles de Naples commandoient ces deux colonnes qui avoient avec elles 12 piéces de canon, & qui placées à la droite étoient destinées à passer le Tanaro aux gués reconnus vis-à-vis de Bassignana. Les Brigades d'Infanterie des Gardes Espagnoles, de Galice, de Savoye & d'Afrique, & celles de Cavalerie du Prince des Asturies & de Seville, avec huit piéces de canon, composoient la troisiéme colonne, commandée par M. d'Aremburu Lieutenant General Espagnol. Le Marquis de Montal Lieutenant General des troupes du Roi de France étoit à la tête de la quatriéme, formée des Brigades de Poitou, de la Reine, de Ségur, de Royal Piedmont, de Soria & des Régimens d'Arragon, de Meridiæ, d'Edeimbourg & de Besler. Ce Lieutenant General avoit ordre, ainsi que M d'Aremburu, de passer la riviere au-dessous du Village de Rivarone. La cinquiéme colonne, aux ordres du Marquis de Sennecterre, Lieutenant General François, étoit composée de la Brigade d'Infanterie d'Anjou & de celle de Dauphin Cavalerie. Elle devoit faire une fausse attaque au Pont de Monte Castello, & se rapprocher de la colonne du Marquis de Montal, pour la renforcer s'il étoit nécessaire. Le Régiment de Dragons Dauphin, celui de Dragons de Languedoc, & l'Infanterie qui gardoit les Postes de communication depuis Novi jusqu'à l'armée, formoient la sixiéme colonne, que commandoit le le Marquis de Gramont, Marêchal de Camp. Le destination de cette derniere colonne étoit de prendre la Place de celle du Marquis de Sennecterre, en cas qu'il fut dans la necessité de joindre le

Marquis de Montal. Chaque colonne avoit à
avant-garde des Grenadiers suivis de Trav
leurs armés. Toutes à l'exception des deux d
droite, qui furent un peu retardées dans leur m
ches, arriverent le 27 avant le jour aux l
qu'on leur avoit indiqués, & elles en débou
rent au signal qui leur fut donné par des fusée
rées du Château de Piovera. Les deux colonne
centre passerent, les soldats ayant de l'ea
qu'à la ceinture, les deux gués au-dessous de
varone, & elles culbuterent 13 Compagni
Grenadiers, 3 Piquets & 4 Bataillons de l'a
du Roi de Sardaigne, qui gardoient ces gué
qui n'eurent que le tems de sauver leurs Drape
presque toutes ces troupes ennemies ayant été
lées en piéces, faites prisonniéres, ou dispersée
même tems les colonnes de la gauche firent au
de Monte Castello la fausse attaque projettée
tinrent en échec 13 Bataillons & 7 Escadr
qui n'osant point se dégarnir, n'ont point fo
ru les troupes attaquées par les colonnes du ce
Ces troupes ne faisant plus qu'une foible rési
ce, & s'étant retirées sur le haut de la col
M. d'Aremburu se porta sur la droite pour e
loper le Village de Rivarone, que les enn
abandonnerent precipitamment, & dans l
ils laisserent 5 piéces de canon. Six Batai
Piémontois qui soutenoient ce poste priren
la fuite & se rallierent derriere la Cavalerie.
dant la manœuvre de M. d'Aremburu le
quis de Montal fit un mouvement, dans le d
d'occuper les hauteurs qui commandoient le
de 13 Bataillons postés près du pont de Mont
tello, & M. de Chevert avec les Brigades de S
& d'Arragon s'avança pour attaquer ce camp.

que ces 13 Bataillons se virent tournés, ils se replierent par leur droite vers Alexandrie ; 7 se jetterent dans cette Place, & les autres s'enfuirent sous Valence. L'avance qu'ils avoient, & les hauteurs dont ils étoient maîtres empêcherent la colonne du Marquis de Montal de pousser plus loin ses avantages. Dans le tems que les affaires étoient en cet état à la gauche, les deux colonnes de la droite, commandées par M. de Seve & par le Marquis Pignatelli passerent la riviere au gué de Bassignana. Les ponts du Comte de Schulembourg sur le Po furent attaqués, & deux Bataillons des troupes de la Reine de Hongrie, lesquels étoient en deça, furent contraints de les repasser. Après avoir coupé la tête de ces Ponts, on établit des batteries à barbette, pour démonter celles que les ennemis avoient de l'autre côté. Cette opération ayant réussi la colonne de Cavalerie soutenue par l'Infanterie de la droite se forma au-delà du Village de Bassignana vis-à-vis la ligne de Cavalerie des ennemis, qui faisoient ferme pour favoriser la retraite de leur Infanterie. D'abord leur Cavalerie manœuvra fort bien & se replia en ordre, des pelotons de leurs Dragons faisant feu, à mesure que la Cavalerie Espagnole & Françoise approchoit, mais les Carabiniers Royaux d'Espagne, à la tête desquels étoit M. de Croix Marêchal de camp Espagnol, s'étant abandonnés sur ces troupes avec le reste de la Cavalerie, ils les enfoncerent, & les serrerent de si près malgré les ravins, qu'elles ne purent plus se rallier, & qu'elles furent poussées jusques sous le canon de Valence, où leur Infanterie étoit en bataille En les poursuivant, les Carabiniers ont pris 2 Etendarts & 2 pieces de canon.

La foible resistance qu'ont faite les ennemis a

été cause qu'ils n'ont eu que 300 hommes tu
blessés. On leur a fait 1500 prisonniers, p
lesquels on compte M. de Guibert Lieutenant
neral Piémontois, blessé dangereusement,
trente-cinq Officiers. Il n'y a eu du côté
troupes Espagnoles & Françoises que vingt
mes tués, quarante blessés & trois soldats fait
sonniers. Cette action a été conduite avec
le secret & la sagesse qu'on pouvoit désirer.
cun des Officiers Generaux qui commandoit
diverses colonnes, avoit reconnu dès le
point de son attaque, & ils se sont tous
gués par la précision & par la vivacité de
manoeuvres, Les troupes non seulemen
montré une volonté & une ardeur inexprim
mais ont observé la plus exacte discipline,
cun soldat ne s'est écarté pour piller le
des ennemis. Tous les Officiers ont passé, ain
les soldats, dans l'eau jusqu'à la ceinture, à
donner l'exemple aux troupes. L'Infant s'est
té partout avec la plus grande valeur: le
chal de Maillebois s'est tenu au centre de
taille, jusqu'à ce que les colonnes ayent
cé, & le Comte de Gages étoit à la
Quand on a été maître des hauteurs, le M
de Maillebois a suivi M. d'Arembur av
Grenadiers à Cheval des troupes d'Espagn
Brigade de Royal Piedmont, pour tombe
flanc droit des ennemis, s'ils avoient tenu
contre la colonne de la droite qui les
quoit.

Les lettres d'Italie du 1. de ce mois ma
que l'Armée du Roi de Sardaigne, s'étant
en grand désordre sous Valence après l'ac
27 du mois dernier, n'y étoit restée que
de tems, & qu'elle s'étoit portée le mên

sous Cazal ; que le 30 les troupes Espagnoles & Françoises avoient marché de Rivarone sur trois colonnes pour s'avancer à Pezzetto, où elles sont campées sur deux lignes, ayant la gauche appuyée au Village de ce nom & la droite au Po à une portée de canon de la Ville de Valence, & que le même jour que l'armée de France & d'Espagne a quitté le camp de Rivarone, l'Infant Don Philippe avoit envoyé quatre Détachements pour investir la Ville d'Alexandrie. Les mêmes lettres ajoûtent que le Comte de Schulembourg avec les troupes qu'il a pu ramener du Milanez, avoit rejoint sous Cazal le Roi de Sardaigne, dans l'armée duquel il y avoit beaucoup de désertion.

La Haye le 7 Octobre.

M. l'Abbé de la Ville Ministre du Roi de France auprès de la République de Holl. présenta le 1. du mois dernier aux Etats Géner. un Mémoire pour reclamer les vaisseaux *le Dauphin*, *l'Hercule* & *le Jason*, de la Compagnie des Indes établie en France, lesquels ont été pris par les Anglois & vendus à Batavia. Ce mémoire porte que S. M. T. C. n'a pu apprendre qu'avec une extrême surprise la conduite tenue par le sieur d'Imhoff Gouverneur General de Batavia, à l'égard de ces trois Vaisseaux, en les achetant pour le compte de la Compagnie Hollandoise des Indes Orientales, & en les envoyant ensuite en Europe sous pavillon Hollandois, après avoir changé leurs noms ; que si la guerre, dans laquelle le Roi de France se trouve engagé avec la grande Bretagne, a pu autoriser des Vaisseaux Anglois à s'en emparer, il est évident que tout ce qui s'est passé par rapport à cette prise, entre le sieur d'Imhoff & le Commandant des

Vaisseaux qui l'ont faite, est absolument contraire aux Traités d'alliance & de navigation qui subsistent entre la France & la Hollande; que pour s'en convaincre, il suffit de jetter les yeux sur l'article XIII. du Traité conclu à Utrecht le 11 Avril 1713, & sur l'article XI. du Traité signé à Versailes le 21 Decembre 1739; qu'il est dit dans l'un & dans l'autre, qu'il ne sera point donné retraite dans les Ports ou Havres respectifs à ceux qui auront fait des prises sur les sujets de S. M. T. C. ou de la Republique, & que s'ils sont forcés par la tempête ou par quelqu'autre raison, d'y entrer on les en fera sortir le plûtôt qu'il sera possible; que cette convention est si claire & si précise qu'on ne peut concevoir sous quel prétexte le Gouverneur de Batavia s'est déterminé, non seulement à recevoir dans ce Port les Vaisseaux Anglois dont il s'agit & leurs prises, mais encore à favoriser les ennemis de la France, au point de leur laisser vendre ces prises & de s'en rendre lui-même l'adjudicataire; qu'après une infraction si manifeste des Traités, le sieur d'Imhoff a prétendu profiter de ces mêmes Traités, pour faire arriver sans danger en Hollande ces prises sous des noms Hollandois & sous la protection du Pavillon de la Republique; que les Etats Generaux sont trop équitables & trop éclairés pour ne point sentir toute l'irrégularité d'un pareil procédé & les suites qui pourroient en resulter; que le Roi de France attend de leur bonne foi, que la simple exposition du fait les engagera à procurer incessament la restitution des trois Vaisseaux réclamés & de leurs cargaisons; qu'il a d'autant plus de droit de se prévaloir en cette occasion de l'autorité des Traités, que de sa part il a toujours été extrêmement attentif à les faire obser-

ver avec l'exactitude la plus scrupuleuse, & à ne point laisser vendre dans les ports de sa domination, ni les prises faites sur les sujets de la République, ni aucun de leurs effets; qu'en même tems que les ordres exécutés au nom de S. M. T. C par l'Abbé de la Ville auprès des Etats Generaux, ont été envoyés à ce Ministre, la Compagnie des Indes établie en France, a chargé M. Saladin d'Oneix un de ses Syndics, de se rendre ici pour solliciter de la part de cette Compagnie la promte & totale restitution qu'elle a droit d'esperer de la justice des Etats Generaux; que la confiance de cette Compagnie est fondée sur la promesse contenue dans l'article XLI. du Traité de 1739, de réparer sans délai les contraventions qui pourroient être commises contre ce Traité. M. Saladin d'Oneix est arrivé ici de Paris il y a quelques jours, & il a deja eu plusieurs conferences sur le sujet de sa commission avec quelques Députés de l'Assemblée des Etats Generaux. Le 30 du mois dernier, les Etats Generaux reçurent un courier de M. Van-Hoey leur Ambassadeur auprès du Roi T. C.

Trois mille hommes des troupes Angloises, ausquelles S. M. B. a donné ordre de repasser dans la Grande Bretagne, s'étant embarqués à Hellevoët Sluys à bord de 33 Bâtimens, ce convoi a mis à la voile pour l'Angleterre sous l'escorte d'un Vaisseau de guerre.

Un Pacquebot, sur lequel étoit le Comte Maurice de Nassau qui doit commander le Corps de troupes Auxiliaires que la Republique fournit au Roi de la Grande Bretagne a été attaqué par un Armateur François, & il auroit couru risque d'être pris s'il n'avoit été dégagé par le Vaisseau de guerre Hollandois *l'Elizabeth*, que commande le Capitaine Boudaan.

Il paroît par les lettres de Londres que le
qui s'est déclaré dans le Royaume d'Ecosse
veur du Prince Edouard se fortifie de p
plus.

On 'a sçu par les mêmes lettres que M. A
Ministre du Roi de Prusse auprès du Roi
Grande Bretagne, avoit déclaré aux Minis
S. M. B. que S. M. Prussiene rejetteroit co
ment toutes les propositions qui lui seroien
de conclure une paix particuliére ; qu'elle n
roit jamais dans aucune négociation d'acc
dement que de concert avec le Roi de Fra
que de plus elle ne signeroit aucun Traité
quel elle ne trouvât une juste satisfaction
passé, & une sûreté suffisante pour l'aveni

On a appris du 15 du mois dernier que M
bé de la Ville chargé des affaires du Roi de
auprès de la République de Hollande re
à l'Assemblée des Etats Géneraux un Mém
porte que toute l'Europe sçait que depuis l
mencement des troubles dont elle est mal
sement agitée, S. M. T. C. a constamment
de faire succeder la paix aux calamités
guerre ; que la prospérité des armes
de France n'a point alteré dans son cœur
timens de modération & ce zéle pour le
blic ; qu'en même-tems que S. M. T. C.
une ferme résolution de satisfaire à ce qu
à la dignité de sa Couronne & à l'intér
Alliés, elle est toujours également disp
prêter de concert avec eux à une juste
tion ; que c'est à cet objet qu'elle rapp
préférence toutes ses démarches ; qu'en

touchée de la gloire des exploits militaires que de celle de contribuer au rétablissement de la tranquillité génerale, elle sacrifiera volontiers par amour pour ses peuples & pour le repos de l'Europe les avantages qu'elle pourroit se promettre ; que les Etats Géneraux n'ont jamais cessé de faire éclater les mêmes dispositions pacifiques ; que le parti qu'ils ont pris de secourir de toutes leurs forces les ennemis du Roi de France n'a pas empêché qu'ils ne témoignassent par les déclarations les plus précises le desir sincére qu'ils avoient de voir la bonne intelligence promtement & solidement rétablie entre les Puissances belligerentes ; que dans la confiance que les Etats Généraux persistent dans ces sentimens, le Roi T. C. a ordonné à l'Abbé de la Ville de leur proposer l'assemblée d'un Congrès géneral comme le moyen le plus naturel & le plus simple de mettre fin aux horreurs de la guerre ; que dans ce Congrès on pourra discuter à découvert les prétentions & les droits de chaque Puissance, prendre les temperammens nécessaires pour s'accorder sur les griefs réciproques, fixer les points de la conciliation sur des principes équitables & terminer des hostilités dont toute la prudence humaine ne sçauroit prévoir les suites ; qu'une proposition aussi convenable que celle de S. M. T. C. est une preuve bien sensible de la pureté de ses intentions, & qu'elle doit être acceptée sans peine par toutes les Puissances qui ne voudront point être accusées par l'Univers entier de ne chercher qu'à multiplier & à perpetuer les troubles ; qu'il faudroit ne pas connoître la sagesse & la droiture des Etats Géneraux pour douter de l'empressement avec lequel ils adopteront un projet si conforme à leurs desirs, à l'intérêt de leur République, & à celui de toutes les Nations.

Ce Mémoire a été communiqué par les E
neraux aux Ministres des Puissances qui
guerre avec la France, & ces Ministres ont
à cette occasion plusieurs couriers à leur
La plus grande partie des 6000 hommes
à s'embarquer pour passer en Angleterr
composée des Bataillons qui ont défendu T
& quelques unes des autres places dont le
France s'est rendu maître dans les Pays B
l'Abbé de la Ville a représenté aux Etats
raux qu'il a été stipulé par les capitulations
dées à ces Bataillons qu'ils ne pourroient j
1. Janvier 1747 faire aucune fonction m
de quelque nature que ce fut ; qu'ainsi S. M.
seroit en droit de regarder comme une inf
de ces Capitulations l'exécution du projet
par les Etats Généraux de faire marcher ce
pes au secours de la Grande Bretagne ;
France & les Puissances ses Alliées peuvent
loir attaquer les Etats de S. M. B. &
n'est point permis de leur y opposer des troup
se sont engagées à ne point servir contre
que d'ailleurs le passage de ces troupes en A
terre fournit aux Anglois le moyen de lai
plus grand nombre des leurs dans les Pay
que le Roi T. C. attend donc de la fidéli
Etats Generaux à remplir leurs engagemens
ne voudront point y manquer au point de
ceux que leurs troupes ont contractés.

Les Etats Generaux ont envoyé à leur A
sadeur à la Cour de France un courier
d'un Mémoire par lequel ils cherchent à j
leur démarche en donnant aux termes de
pitulation de Tournay & de Dendermonde
interprétation favorable à leurs intentions
paroît qu'il ne repondront positivement au M
re presenté par M. l'Abbé de la Ville sur ce

faire qu'après qu'ils auront reçû des nouvelles de M. Van-Hoëy.

On assûre que les troupes Hollandoises qui sont dans l'armée que commande le Grand Duc de Toscane se mettront incessamment en marche pour aller prendre des quartiers d'hyver dans les Pays Bas.

Le 25 du mois passé M. d'Ammon Ministre du Roi de Prusse eut audience des Etats Géneraux & il leur présenta un Mémoire qui porte que le Roi son maître attentif à tout ce qui peut perpetuer l'ancienne liaison de sa Maison & de la République de Hollande, a cru qu'un des moyens les plus propres pour rendre cette liaison durable étoit de lever les difficultés qui depuis quelque tems sont survenues, & de prevenir celles qui pourroient survenir dans la suite par rapport à la franchise des effets que les sujets de S. M. Pr. & ceux de cette République transportent par les Etats respectifs des deux Puissances; que dans cette vûe le Roi de Prusse a envoyé des pleins pouvoirs à M. d'Ammon afin de terminer cette affaire par un Traité; que S. M. Pr. se flate que les Etats Géneraux regarderont sa démarche comme une nouvelle preuve de l'affection particuliere qu'elle leur porte, & que pour y répondre ils nommeront incessamment des Commissaires avec lesquels M. d'Ammont puisse entrer en négociation.

M. d'Ammont a informé en même-tems par ordre du Roi de Prusse les Etats Géneraux que c'étoit sans fondement qu'on publioit que S. M. Pr. étoit sur le point de s'accommoder avec la Reine de Hongrie, & ce Ministre a déclaré que le Roi de Prusse étoit déterminé à n'écouter aucune proposition de paix que de concert avec le Roi T. C.

S. M. Pr. a chargé ses Ministres dans divers

ses Cours de faire une semblable déclaration aux Ministres des Puissances auprès desquelles ils résident.

GRANDE BRETAGNE.

Plusieurs lettres d'Ecosse assûrent qu'environ 10000 hommes parmi lesquels il y a plus de 300 personnes de la Noblesse avoient pris les armes en faveur de la Maison de Stuard ; que les habitans des Comtés de Lochell & de Glengarie se préparoient à suivre cet exemple, & que ceux du Comté de Lochabert avoient rendus impraticables les défilés des montagnes voisines du Duché d'Argyle.

Les mêmes avis portent que le Prince Edouard qui a été joint par le Lord Macdonell, le Marquis de Tillebearn, le Comte de Lochell & quelques autres Seigneurs, avoit donné au premier le commandement de ses troupes, sur les drapeaux & les étendarts desquels sont ces mots *Tandem Triumphant*, & qu'il faisoit les dispositions nécessaires pour former le siege du fort Guillaume.

Ces lettres ajoûtent que des Vaisseaux étrangers ont débarqué à la vûe du Château de Mengarie de l'Artillerie & des munitions qui ont été conduites au camp de ce Prince, & qu'ils ont enlevé divers Bâtimens chargés de provisions.

On a reçû avis depuis que deux Compagnies du Régiment de Sinclair ayant été surprises par un Détachement des troupes du Prince Edouard avoient été fort maltraitées. Le bruit vient de se répandre que ce Prince avoit attaqué le Corps de troupes qui s'etoit assemblé dans le camp de Sterling sous les ordres du Général Cope & qu'il l'avoit mis en déroute.

Les nouvelles des progrès du Parti qui s'est déclaré pour la Maison de Stuard ont déterminé les Seigneurs Regens à mander à M. Trevor Envoyé du Roi auprès de la République de Hollande de renouveller ses instances pour le prompt embarquement du Corps de troupes auxiliaires que les Etats Généraux ont promis de faire passer dans la Grande Bretagne.

Le Prince Edouard a fait distribuer en Ecosse depuis la publication de son Manifeste deux autres Ecrits sous les titres de *Déclaration adressée à la Nation Ecossoise* & *d'Acte pour l'établissement d'une nouvelle forme de Régence*.

Les mesures prises par le Gouvernement pour empêcher qu'on ne soit instruit à Londres des avantages remportés par ce Prince sont cause qu'on ne reçoit que difficilement des relations circonstanciées de ses succès. Le bruit se répand qu'il s'est emparé du Fort Guillaume, du Fort Auguste & du Château d'Athol, mais on n'a point encore de confirmation de ces nouvelles, non plus que de celle de l'action qu'on dit s'être passée entre ses troupes & celles que commande le Géneral Cope, & dans laquelle selon quelques lettres 1400 hommes de ces dernieres troupes ont été tués & 1700 faits prisonniers. Ce qui pourroit faire conjecturer que le Corps du Géneral Cope a essuyé effectivement un echec considérable, c'est qu'on assûre que le Prince Edouard marche à Edimbourg. L'ordre que le Gouvernement a donné de faire revenir dans la Grande Bretagne dix Bataillons des troupes Angloises qui sont à l'armée des Alliés dans les Pays Bas, confirme aussi que le Parti de la Maison de Stuard est nombreux & en état de se faire redouter. On prétend que le Duc

d'Argyle a pressé inutilement ses Vassaux de prendre les armes pour se joindre aux troupes du Général Cope, & qu'ils paroissent disposés à se soumettre à la Maison de leurs anciens Souverains.

Les lettres d'Ecosse marquent que le Marquis de Tullibardine à la tête d'un Détachement de 500 hommes des troupes du Prince Edouard s'est emparé du Château de Blair appartenant au Duc d'Athol, & que les habitans de ce Duché paroissent être dans la résolution de se joindre à ce Marquis; qu'une compagnie qui avoit été levée depuis peu pour le service du Roi a déserté toute entiere & a passé dans le camp du Prince Edouard dont les troupes grossissent tous les jours par le grand nombre de Montagnards qui se rendent auprès de lui; que ce Prince étant entré dans la Ville de Perth il y a reçû le serment de fidélité du Duc de Perth & des Habitans, ainsi que du Lord Murrai & de plusieurs Seigneurs & Gentilshommes des environs; que les vivres sont en abondance dans son camp; que toutes ses troupes sont bien armées & qu'il a vingt piéces de campagne. On a appris en même tems que le Général Cope étoit campé Corryeroch & qu'il s'y retranchoit.

MARIAGE

MARIAGE ET MORT des Pays Etrangers.

LE 1. du mois dernier se fit la célébration du mariage du Grand Duc & de la Grande Duchesse de Russie en presence de l'Impératrice, & la cérémonie fut faite par l'Archevêque de Nowogrod.

Le Grand Duc se nomme Charles-Pierre Ulric Duc de *Holstein Gottorp*. Il est né le 21 Février 1728, & a été reconnu presomptif héritier du Trône de Russie le 18 Novembre 1742; il est fils de Charles-Frédéric Duc de Holstein Gottorp & d'Anne Petrowna mariée le 21 Mai 1725, & morte le 15 Mai 1728, fille ainée du Czar Pierre I. mort le 28 Janvier 1725, & de Catherine Alexiowna sa deuxiéme femme morte le 17 Mai 1727.

Il est neveu d'Elizabeth Petrowna fille du même Czar, née le 29 Décembre 1710 reconnue Impératrice de Russie le 9 Decembre 1741, & couronnée le 13 Mai 1742.

La Grande Duchesse se nomme Sophie-Auguste Frederic *d'Anhalt-Zerbst*; elle est née le 10 Mai 1729 & fille de Chrétien-Auguste d'Anhalt-Zerbst de Dornburg & de Jeanne-Elizabeth de Holstein Gottorp.

Voyez la céremonie de ce mariage dans la Gazette de France *fol.* 513, & les Généalogies des Maisons de Holstein & d'Anhalt dans le volume 2 des Souverains du monde *fol.* 227 & 256, & les Tables généalogiques d'Hubners de la derniere Edition.

Le Prince Albert *de Brunswic Bevern* tué à la Bataille donnée à Prandnitz près Staudentz le 30 Septembre dernier, & gagnée par le Roi de Prusse sur le Prince Charles de Lorraine, étoit né le 4 Mai 1725; il étoit frere d'Elizabeth-Christine de Brunswic Wolfenbutel née le 8 Novembre 1715, mariée le 12 Juin 1733 avec Frederic alors Prince Royal & Electoral de Prusse & de Brandebourg aujourd'hui Roi de prusse.

Le Prince Albert étoit fils de Ferdinand Albe[rt] de Brunswic Duc de Wolfenbutel mort le [...] Septembre 1735, & d'Antoinette-Aurelie d[e] Brunswic Blanckenburg.

Voyez pour la Généalogie de la Maison d[e] Brunswic les Souverains du monde, vol. 2 [...] 100, & les mêmes Tables généalogiques d'H[übners].

NAISSANCES, BAPTEM[ES] ET MORTS.

LE 26 Septembre dernier est née & le lend[e]main a été baptisée Henriette-Marie *de Chastenet*, fille de Jacques-François de Chastenet Marq[uis] de Puysegur, Comte de Chessi, Brigadier des [Ar]mées du Roi & Colonel du Régiment du Vex[in] & de Dame Marguerite Masson mariés le [...] Juin 1742. M. le Marquis de Puysegur est [fils] de M. le Maréchal de Puysegur mort le 15 A[oût] 1743, dont la Généalogie sera rapportée d[ans] le Suplément à l'Histoire des Grands Officiers [de] la Couronne ci-dessus annoncé.

Le 14 Octobre est né & a été ondoyé un fils du Mariage de Louis-Jules *Barbon Mazarini Mancini Duc de Nivernois*, Pair de France & Grand d'Espagne Prince de Vergagne & du S. Empire, Brigadier des armées du Roi, & de Dame Helene-Angelique Françoise Phelyppeaux de Ponchartrain mariés le 18 Decembre 1730. La Maison de Mancini est originaire d'Italie; l'ancien nom des Mancini étoit Lucci, & de ce nom qui en Italien signifie *Brochets* ils avoient tiré leurs armes. *i Lucci Romani, hora ditti Romani, portano due Lucci*, dit Gaugues de Gozze dans son Traité des armes parlantes. On voit dans le Livre dixiéme de Guicciardin un Renz Mancini, parmi les Barons Romains qui avoient reçû de l'argent du Roi Louis XII pour faire la guerre au Pape Jules second. Paul Luci Mancini artiére-petit fils de ce Renzo fonda l'Académie des Humoristes, qui tinrent leurs assemblées à Rome dans son Palais & continuerent de même sous Laurent son fils. Ce dernier ayant épousé Hieronima Mazarini, sœur du Cardinal Mazarin, en eut plusieurs enfans, & entr'autres Philippe Duc de Nevers, Pere de M. le Duc de Nevers, & Ayeul de M. le Duc de Nivernois; Laure mariée à Louis Duc de Mercœur & de Vendôme; Olimpe femme d'Eugene-Maurice de Savoye Comte de Soissons. Marie, qui épousa le Connétable Laurent Colonne; Hortense, mariée à Armand-Charles de la Porte, Duc de la Meilleraie, qui prit le nom & les armes de *Mazarin*, & enfin Marie-Anne qui épousa Marie Godefroi de la Tour d'Auvergne, Duc de Bouillon. Messieurs Mancini joignent à leur nom & à leurs armes, le nom & les armes de *Mazarini*, pour satisfaire au Testament du Cardinal Mazarin.

Pour la Maison de Phelyppeaux, il suffira dire ici qu'elle a produit onze Sécretaires d'E y compris Louis Phelyppeaux Comte de Ponc train mort Chancelier de Ftance Ayeul de M Comte de Maurepas, aujourd'hui Ministre & cretaire d'Etat, & de Madame la Duchesse Nivernois, & qu'elle est alliée aux plus gra Maisons du Royaume.

Le 10 Septembre Jacques-Philippe Thibe du *Martrais*, Président de la premiere des Enq du Parlement de Paris, y mourut sans laisser fans de Dame Anne-Louise Masson qu'il épousée depuis peu, deuxiéme fille de Fra Gaspard Masson, Président de la premiere des quêtes (charge qu'il avoit cédée à son Ge & de Dame Marie-Marguerite. Chevalier. Il fils unique de Jacques-Ennemond-Thibert Martrais, Secretaire du Roi & avant Rec des Consignations du Conseil & du Parle mort le 1 Septembre 1734 & de Dame Ka Jeanne le Maire de Montlevaut sa seconde fe M. Thibert le pere avoit épousé en premieres Dame Marguerite-Magdeleine de la Grange non morte le 15 Novembre 1716, & de c riage il ne reste aussi qu'une fille nommée M Magdeleine Thibert des Martrais mariée avec Alexandre-Jacques Briçonnet M des Requêtes, mort étant nommé à l'I dance de Montauban, 20. en 1742 avec H Claude de Harcourt Beuvron dit le Comt Harcourt à présent Maréchal de Camp.

Le 14 Dame Angélique-Charlotte D'A veuve depuis le 19 Janvier 1742 de Ch Henri Masson, Seigneur de Bercy, de Co

& de Charenton, Conseiller d'Etat ordinaire, & avant Maître des Requêtes & Intendant des Finances, avec lequel elle avoit été mariée le 22 Septembre 1705, mourut à Paris âgée de 68 ans, laissant de son mariage Nicolas Charles Masson Seigneur de Bercy & de Conflans, reçû Conseiller au Parlement de Paris en 1724, Maître des Requêtes le 30 Mars 1735, nommé pour présider au Grand-Conseil pour l'année 1740, marié le 28 Octobre 1734 avec Dame Marie-Angelique-Françoise Taschereau de Baudry dont il a des enfans. Madame de Bercy qui donne lieu à cet article étoit sœur de M. le Maréchal de Maillebois, & fille de Nicolas Desmaretz Marquis de Maillebois Ministre d'Etat, Contrôleur Général des Finances, Commandeur & Grand Trésorier des Ordres du Roi mort le 4 Mai 1725, & de Dame Magdeleine Bechameil morte le 14 Juin 1725. Voyez pour la Généalogie des Desmaretz le vol. 9 de l'Histoire des Grands Officiers de la Couronne, en attendant le suplément à cette Histoire dans lequel elle sera rapportée en entier, & pour celle de Masson-Bercy elle sera déduite aussi dans l'Histoire des Maîtres des Requêtes à laquelle on travaille actuellement.

Le 26 Amedée-Victor-Joseph *Paris de Montmartel* mourut à Paris âgé de 18 à 19 ans sans avoir été marié; il étoit fils unique de Jean Paris de Montmartel Seigneur de Brunoy, Villers, la Motte, Glanville, les Dureaux, & du Marquisat de Toucy &c. Conseiller du Roi en ses Conseils & Garde de son Trésor Royal, & de Dame Antoinette-Justine Paris sa premiere femme & sa niéce, avec laquelle il avoit été marié avec dispense le 10 Octobre 1724 &

morte le 14 Fevrier 1739 âgée de 26 ans & demi. Mrs. Paris portent pour armes d'or à une faste d'azur chargée d'une pomme d'or la tige en haut.

Le 26 Louis-François *d'Aubigné de Tigny*, Baron de Ceranſſon & de Laſſay, dit le Comte d'Aubigné, Lieutenant Général des armées du Roi, Directeur Général de l'Infanterie, Gouverneur des Ville & Château de Saumur, du Païs Saumurois & du Haut-Anjou, mourut à Paris âgé de 60 ans. Il ſervit d'abord en qualité de Mouſquetaire, fut enſuite Colonel d'un nouveau Régiment d'infanterie en 1702, puis du Régiment Royal en 1704; il ſe diſtingua le 11 Septembre 1709 à la Bataille de Malplaquet à la tête de ce Régiment qui chargea juſqu'à onze fois l'armée ennemie, & s'étant jetté un des premiers à l'attaque d'un retranchement, il y reçut un coup de fuſil dans la cuiſſe; il fut fait Brigadier d'armée en 1710, Inſpecteur Général d'Infanterie en 1711, Gouverneur & Lieutenant Général des Ville, Fortereſſe & Senechauſſée de Saumur & du Saumurois & du Haut-Anjou en 1711, Maréchal de Camp le 1 Fevrier 1719, Lieutenant Général des armées du Roi le 1 Août 1734, & Directeur Général de l'Infanterie. Il étoit fils de Louis d'Aubigné Chevalier Seigneur & Baron de Tigny & de Dame Eliſabeth Petit de la Guierche; il avoit été marié en 1713 avec Dame Henriette-Marguerite le Breton de Villandry morte le 13 Avril 1721, duquel mariage il laiſſe Louis-Henri d'Aubigné de Tigny, dit le Comte d'Aubigné, Colonel du Régiment de la Marine en 17 7, marié en 1744 avec Marie Cecille de Bouffles de Remiancourt, & Baltazar-Urbain d'Aubigné, dit le Chevalier d'Aubigné. Voyez pour la

Généalogie de cette Maison l'une des plus anciennes de la Province d'Anjou l'Histoire des Grands Officiers de la Couronne. Vol 2. fol. 446.

Le 29 Dame Marie-Angelique *d'Aix de la Chaise* veuve depuis le 24 Avril 1736 d'Hiacinthe Louis de Pellevé Comte de Flers, Baron de Larchant dit le Marquis de Pellevé, ci-devant Gouverneur du Chateau de Meudon & Capitaine Lieûtenant des Gendarmes de Berry, avec lequel elle avoit été mariée le ; Juillet 1 4, mourut à Paris sans laisser d'enfans. Elle étoit fille d'Antoine d'Aix Comte de la Chaise Capitaine des Gardes de la porte du Roi, & de Dame Françoise Nicole du Gué. Pour la Généalogie de Pellevé ancienne Noblesse de Normandie & dont les biens sont passés à la famille de Messieurs de la Motte du nom d'Angot par la mort du feu Marquis de Pellevé, voyez le vol. 2 de l'Histore des grands Officiers de la Couronne fol. 76.

Le. . . Octobre N. . . *de Creil Soisy dit le Comte de Creil*, Mestre de Camp Lieutenant du Régiment de Dragons du Roi depuis le mois de Fevrier 1744 & avant Sous-Lieutenant de la Compagnie des Grenadiers de la Maison du Roi, mourut dans la trentiéme année de son âge & sans être marié. Il étoit fils unique de Jean-François de Creil Seigneur de Soisi, Marquis de Nancré, dit le Marquis de Creil, Lieutenant Général des armées du Roi en 1738 Grand'Croix de l'Ordre Militaire de S. Louis en 1 43, & Gouverneur de Thionville depuis 1744. & avant Capitaine Lieutenant de la Compagnie des Grenadiers de la Maison du Roi du 17 Septembre 1730, & de Dame Emilie de Mailly du Breuil.

Le 2 Jean-Marie-François *du Parc Marq* *Locmaria*, dans l'Evêché de Treguier & du Gr rand dans la Paroisse du Plovegat en Basse-Br gne, mourut à Paris âgé d'environ 37 ans avoir été marié ; il étoit fils unique de Louis-F çois du Parc Marquis de Locmaria, Lieute Général des armées du Roi, & Commandant les trois Evêchés, mort le 4 Octobre 1709, & Dame Angélique de Larlan de Kerkadio Rochefort morte le 3 Mai 1736, étant alors m tiée avec Henri-François de Lambert Marq S. Bris Lieutenant Général des Armées du Ro Gouverneur de la Ville d'Auxerre.

Le nom du Parc est marqué entre les an Nobles de la Province de Bretagne par ses al & par ses services Militaires, & ses armes *d'argent à trois jumelles de gueules.*

Le 3 Dame Marie-Marguerite *Chevalier* v ve de Jean-Antoine Ranchin Conseiller en ses Conseils, Secretaire ordinaire du C d'Etat, Direction & Finances avec lequel elle été mariée le 17 Decembre 1691, mourut à P âgée de 73 ans, ayant eu de son mariage Lo Marguerite Ranchin restée fille unique, mar 26 Juin 1713 avec Adolphe-Charles de Ro Marquis de la Chenelaye Gouverneur de Foug Colonel d'un Régiment d'Infanterie de son n depuis Brigadier d'Armée, & morte le 18 vembre 1717, laissant pour fille unique Marg te de Romillé la Chenelaye, mariée le 11 1728 avec Michel-Charles-Dorothée de Ro tolles, Comte du Pont S. Pierre d'une des grandes Maisons de Normandie, Madame R chin qui vient de mourir étoit soeur de M le sident Chevalier, President honoraire de la

xiéme Chambre des Requêtes du Palais, & fille de Louis Chevalier Seigneur de S. Hilaire, de Moëvre, de Montigni & de Bagnolet, Secretaire du Roi, l'un des Fermiers Géneraux de S. M. & Receveur Géneral des Finances de Mets, mort le 4 Janvier 1715, & de Dame Marguerite-Etienne d'Augny morte le 5 Janvier 1736. Cette famille de Chevalier est originaire de la Ville de Reims & marquée entre les premieres.

Le 4 Charles-Paul *Payen* Maître Honoraire de la Chambre des Comptes de Paris, Office auquel il fut reçu le 7 Juin 1704, & avant Grand Maître des Eaux & Forêts de l'Isle de France, mourut à Paris âgé de 70 ans, laissant de Dame Marie-Anne le Jariel de Forges avec laquelle il avoit été marié le 19 Fevrier 1706, Charlotte-Marie-Jeanne Payen mariée en 1728 avec Claude-Michel le Roi Seigneur du Colombier & de Sanguin, Maître Ordinaire de la Chambre des Comptes de Paris, & Edmée Payen mariée le 25 Octobre 1741, avec Claude-Mathurin Portail Seigneur de Fresneau aussi depuis Maître des Comptes. Il étoit frere de Mathieu Payen de Montmort Chanoine de l'Eglise de Notre-Dame de Paris depuis 1706. & fils de Nicolas Payen Seigneur de S. Germain, & en partie d'Annet, Premier Président & Lieutenant général du Baillage & Siége Presidial de Meaux & de Dame Marie-Hélene le Feron.

Le 16 Dame Antoinette *Errault* veuve en premieres noces de Pierre de Masseilles Chevalier Seigneur de Milon & en secondes de Charles-Erasme Testu Chevalier Seigeur de Pierre-Basse, na-

tive de la Ville d'Angers, mourut à Paris ag
54 ans : le Nom de Masseilles est d'une b
noblesse d'Anjou, & Messieurs de Pierre-Bass
les cadets de Messieurs de Balincourt Testu
est M. le Marquis de Balincourt Lieutenan
néral des Armées du Roi.

TABLE.

PIECES Fugitives en vers & en prose. Suite de l'Histoire Universelle. Paragraphe II. Progrès des Musulmans 5
De l'Empire de Constantinople 8
Le Temple de l'Amour 16
Suite de la Séance de l'Académie des Sciences au 28 Avril. Mémoire de M. l'Abbé Nollet &c. 19
Epitre sur deux rimes 37
Suite du Conte Turc. 39
Histoire des deux Danseuses Circassiennes 55
Le Singe & la Planche, Fable 63
Rondeau à Made de **. 65
Le Comédien. Préface 68
Nouvelles Littéraires, des Beaux Arts. Lettres sur la Cosmographie, Extrait 78
Histoire du Théatre François, Extrait 80
Traité des peines des secondes nôces, Extrait 88
Le Sage étourdi & la Folie du jour 93
Machines à feu par M. *de Genssane* 94
Assemblée publique de l'Académie des Belles Lettres de Montauban 97
Traité de la Peste 98
Essai d'Anatomie en Tableaux imprimés 99
Estampes nouvelles 102
Lettre à l'Auteur du Mercure 108
Mots des Logogryphes de Septembre *Ibid*
Enigmes & Logogryphes 109
Nouvelles de Smyrne 112
Lettre à M. de la Bruere par M. Brallet 117
Relation de la fête donnée au Roi par la Ville 118

Banquet Royal de Louis XIV. à l'Hôtel de V
en 1687
Chanson notée
Vers à M. Oudri Peintre du Roi
Les Pies, Fable allégorique
Prix proposé par l'Académie de Berlin
Spectacles, Extrait des Fêtes de Polymnie
Journal de la Cour, de Paris &c.
Opérations de l'armée de Flandre
Emplois Militaires donnés par le Roi
Lettres du Roi à M. l'Archevêque de Paris
Nouvelles Etrangeres, Turquie
Armées de Prusse
Italie
La Haye
Grande Bretagne
Mariage & Mort des Pays étrangers
Naissances, Baptême & Morts
La Chanson notée doit regarder la page 127.

MAY 25 1921

De l'Imprimerie de ROBUSTEL, rue
la Calendre près le Palais, 174